Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre

Bilan et perspective de trente ans d'une pratique de la recherche au service de l'action

Martine Theveniaut

Soutenu le 17 décembre 2007
Relecture mise à jour 2015

Doctorat de sociologie économique
dirigé par Jean-Louis Laville
Conservatoire National des Arts et Métiers Paris

martine.theveniaut4@orange.fr

Préface

Ce que propose Martine dans « Des Inventeurs Sociaux pour des territoires à vivre » est complètement légitimé par les travaux réalisés dans d'autres domaines, je pense plus particulièrement à l'histoire des groupements d'employeurs en Poitou-Charentes, mais aussi à tous ses travaux d'historienne du passé dans le présent, « La mère veilleuse », et à la présence militante, quasiment au sens missionnaire du terme, dans l'histoire locale et internationale du développement local. Du développement humain.
Le désir de faire du solidaire, repéré comme le moteur non seulement de l'économie mais de la vie elle-même, est présenté aussi comme ayant fait l'objet d'un formidable holdup up de la part de l'économie sociale institutionnalisée qui se cache sous couvert de ne pas faire de profit et ne pas avoir d'actionnaires. Mais les profits et des valeurs ne circulent que par les mains des hommes qui les utilisent ! Et ceux-ci ne sont jamais aussi mauvais que lorsqu'ils veulent se démarquer pour exister, en lieu et place de penser l'universalité de leurs projets et de faire que« le désir demeuré désir » reste leur moteur. Ils veulent laisser une trace, partent en guerre contre leur propre mort, en lieu et place d'ouvrir des portes….Ce livre d'histoire et d'histoires, échappe aux guerres de tranchées que le milieu associatif, mutualiste…sait si bien organiser.

Je reviendrai sur l'engagement de toute une vie, dans un mouvement qui englobe le tout. Le Tout de 68, sans idéologie.

Avant, il faut souligner que cela n'aurait pas été possible sans Pierre Calame et la Fondation pour le Progrès pour l'Homme qui sait ce que représente la marginalisation. Mais aussi parce que les rencontres se sont faites sur le terrain, avec les gens, dans un territoire « brique de base ». Ce que ne savait encore pas Pierre et la FPH, c'est que le chemin serait très long. C'est souvent le temps d'une génération pour que les changements se produisent, non pas comme nos révolutionnaires léninistes voulaient les imposer, mais dans la tension entre l'émancipation personnelle et la gestion sociale de cette liberté créatrice. La critique de Pierre à notre non-réussite, parce que « local, expérimental, supplétif », illustre parfaitement le plafond de verre sur lequel bute la société civile et que Martine prend le temps de démontrer.

L'administration et les élus ont besoin que les « acteurs éclairent les décideurs ». Le pouvoir est construit pour être gardé et surtout pas redistribué. L'élu a pour ardente obligation d'engager les citoyens dans la responsabilité. Une démocratie, que l'on aimerait plus en mouvement et ne reposant pas que sur l'élection !

Si nous voulons inverser la charge de la preuve et montrer que ce sont les inégalités locales non résolues, les droits fondamentaux sur notre territoire proche abandonnés, qui font les désordres macroéconomiques, nous devons accepter la critique que nous ne mettons pas les questions de gestion et de développement dans nos préoccupations principales. Surtout ne pas grandir !

Vouloir rester petit et local comporte les mêmes dangers que de dire que le dogme ne fonctionne pas, par la faute de ceux qui ne veulent pas y adhérer. Le peuple a tort…mais finit toujours par avoir raison.
Je puise dans la relation universitaire syndicaliste, la biodiversité partagée dans le collectif des Pactes Locaux avec d'autres cultures et d'autres langues. Elle est à l'origine de « nos écoutes bienveillantes », du travail « entre pairs » dans un même projet et du « Voyage Apprenant ». Et je tente un rapprochement. Nous projetons une agence européenne du voyage apprenant. Comme le tourisme s'est transformé en devenant plus intelligent, la formation, elle aussi, doit évoluer. À ce que les Inuits avaient découvert pour continuer d'exister en sculptant pour que « l'expérience prenne forme », nous avons rajouté « forme … et transforme ». Peu d'universitaires (j'en connais plus au Québec et en Amérique du Sud qu'ailleurs) ont gardé comme cap une présence active sur le terrain. On en a vu beaucoup pontifier sur les pauvres et dire ce qu'il fallait faire quand c'était déjà fait.

L'écrit de l'universitaire hors les murs a rencontré la parole du militant. Beaucoup d'autres paroles ont été sollicitées par Martine !
Cette rencontre s'est faite aussi parce que nous partagions la même vision, à la CFDT, vivre et travailler au pays, ne pas perdre sa vie à la gagner, à l'ADSP qui réunissait des militants d'horizons différents et au BASE Sud Audois. Nous voulions être comme le disait Michel Foucault de lui-même : « Un frondeur chez les réguliers ». Le travail et la méthode de Martine sont, pour moi, dans les pas du philosophe. On voit aujourd'hui que cette question d'anthropologie taraude, en particulier les politiques pour qui « L'enfer c'est les nôtres ».

Pour notre part, ayant dès cette époque travaillé avec Jean-Louis Laville et dans les pas des Claude Alphandéry, Bertrand Swchartz et bien d'autres, sur « les emplois de proximité, les services à la personne, l'insertion » en misant sur une mobilisation à partir des besoins des gens, en les impliquant dans les solutions, nous avons créé AVERTIR[1]. Je pense que nous avons rempli à la fois, nos histoires, celles que l'on raconte au coin du feu pour nos familles …élargies, et pour ne rien lâcher sur les politiques et les engagements pour l'avenir.

L'alterlocalisaton, terme que Martine a bien voulu reprendre, c'est fondamentalement vouloir se changer soi-même et le milieu dans lequel nous vivons pour créer le monde. Penser l'universel de cette manière c'est le plus souvent connaître la solitude et, double peine, être considéré comme élitiste. C'est moins rassurant que l'Altermondialisme au temps de son triomphe, mais on fait quoi quand les migrants meurent, sur mer et sur terre, à votre porte ?

Pour l'instant et tant qu'il y aura de la consommation il n'y aura pas de révolution. D'ailleurs, vue comme cela, ce ne serait pas la bonne. L'évolution silencieuse est à l'œuvre. Elle colle bien avec notre atelier « fétiche » de Lux 09. « Ancrage territorial et participation démocratique pour une économie plus solidaire ». Les individus relèvent la tête, inventent, produisent, échangent. Demain, un logiciel va pouvoir faire ce que nous

[1] Association Volontaire Emploi Reconversion Travail Insertion Réussite

faisons aujourd'hui, nous voyons bien que c'est un séisme social auquel nous devons nous préparer.
Ne pas oublier que cette « croixssance » épuise la planète qui est aussi l'un des thèmes chers à Martine. Elle travaille encore pour Rio+20. Elle a conduit les Pactes Locaux, puis les P'actes Européens sur tous les continents.

L'immense travail qu'elle vient de faire en reprenant toute notre histoire, celle de son itinéraire que l'on peut superposer à celui de l'économie sociale et plus encore à celui de l'économie solidaire, est critique et considérablement documenté sur le contexte politique et social du présent des événements. Il marque certainement la fin d'une histoire très riche pour beaucoup d'entre nous. Cet apport échappe aux contributions nombrilistes qui fleurissent. C'est bien un travail du temps présent.

Et le futur c'est d'abord au présent.

Nous sommes dans une impasse. L'économie sociale et solidaire ne peut prétendre faire seule. Ce travail peut nous servir à sortir de nos frontières, trop souvent protégées derrière le mur de valeurs érigées et de catéchismes rabâchés.
Je suis bien évidemment très fier d'avoir présidé à cette aventure. Comme syndicaliste, aujourd'hui la CFDT c'est « S'engager pour chacun, Agir pour tous ! ». Dans ce monde associatif je suis certainement apparu comme rassurant, ce qui m'a permis de tenir éveillées ma formation, ma qualification d'animateur socioculturel… et surtout mon humanité.

Actualité de cette rentrée de l'automne 2015.

Le Monde des livres[1] s'attache, en histoire comme en sociologie, économie, philosophie à décrypter, le monde contemporain dans tous ses aspects et les préoccupations actuelles.
Le livre de Martine s'inscrit bien non seulement dans l'histoire du monde solidaire mais aussi dans la production littéraire du temps présent.

A chacun de se servir des résultats de cette démarche, ils ne demandent qu'à être débattus et partagés.

France Joubert, 29 aout 2015

[1] 21 septembre 2015

Dédicace

À mes parents, Robert et Christiane et à ma sœur Françoise

À Charles André Julien, qui m'a fait partager le goût de l'histoire au service de la marche des idées et de la vie

À Christiane Souriau, qui m'a appris à « construire mon île comme un volcan tranquille »

Table des matières

Introduction p10

A – Situation de la recherche dans son contexte p11
1 - L'hypothèse
2 – Dans une perspective de transmission

B – Contribution à la marche des idées de son temps p 19
1 – L'engagement social d'une génération
2 – Aux confins de l'histoire du temps présent et de la sociologie

C – Les espérances d'une alternative ancrée dans le quotidien p 26
1 - La cristallisation des aspirations d'une génération
2 - L'économie solidaire : une pensée plurielle
3 – Le pouvoir pris dans l'action bouscule « la grande démocratie »

D - Processus d'accréditation et vision stratégique p 33
1- La consistance d'un point de vue « entre être et faire »
2- La théorisation des processus de transformation sociale

Partie 1: Pouvoir d'action et territoires vécus p 41

Chapitre 1 : Fin des années 1980 : Le moteur de l'intégration tombe en panne p 42

A – Fin des années 1980 : Déconstruire pour déjouer la répétition historique
1 – La construction sociale du chômage au XIX° siècle : l'Etat s'interpose
2- 1945 : Le retour à la paix enchaîne l'homme au travail
3– La crise des années 70 : Le travail en miettes
4- Affûter son sens critique et prendre sa vie en mains

B – Enseignements du vécu dans l'Aude p 56
1 – La transition professionnelle
2- Les conditions d'une transition personnelle et professionnelle
3- Nouveaux résidents et créateurs d'activités
4– Les innovations socioéconomiques : une minorité statistique
5– Les créatifs culturels : une émergence sociale internationale

Chapitre 2 : Des espaces d'organisation où l'individu « concret » peut se reconstruire avec d'autres p 82

A - Incidences de la globalisation économique p 82
1 – Situation économique et sociale en Languedoc-Roussillon
2 - L'Aude, une culture rurale fragilisée

B - L'insertion à la croisée de l'économique et du social p 88
1 - Echanges de pratiques expérimentales d'insertion
2 – Des inventions collectives reconstruisent le droit de cité
3 – Bilan d'une recherche visant l'amélioration de l'action publique

C – S'instituer acteur collectif de son territoire de vie p 105
1 – La production d'un capital social territorial
2 - La remise en débat public des connaissances et des propositions

Ouverture conclusive p 117
Densité et qualité de la coopération entre acteurs
Comment l'activité (re)territorialise l'économie

Chapitre 3 : Réinvestir le fonctionnement démocratique à partir de la base p 129

A – Les finalités sociales du vivre ensemble p 131
1 – 1994 : PARI : Un prototype d'espace de débat public national
2 – 1997 : Encourager la parole publique des « sans » voix
3 - Les leçons de l'expérience
4 - Le Collectif des Pactes Locaux : traçabilité des acquis de l'expérience

B – L'action publique territoriale vue du rez-de-chaussée p 142
1 - Une demande considérable de connaissance du territoire
2 - Relations entre acteurs publics et promoteurs de solidarités actives
3 – Les recompositions territoriales et l'exercice du pouvoir local

Partie 2 : L'économie solidaire en France : Entre autonomie et attente de reconnaissance p 159

Chapitre 4 : 1980-2000 : De l'émergence à l'entrée en politique publique p 160

A- Le retour de l'économie solidaire dans le contexte d'aujourd'hui p 160
1 - Définition à partir de la réalité des pratiques
2 - L'imaginaire solidaire et l'engagement social d'hier à aujourd'hui

B – Rencontre entre la pensée critique et l'élan bâtisseur de pratiques p173
1 - La conceptualisation donne du sens commun aux pratiques
2 – Proximité, territorialité : la construction du mouvement social
3 – La fonction de la théorisation dans la marche des idées

C - L émergence nationale d'une parole praticienne p 191
1 - Les « consultations régionales » : Un corpus de propositions
2 - L'absence de vision prospective des gouvernements

Chapitre 5 : L'organisation territoriale de l'économie solidaire p208

A- Nouvelles organisations régionales en réseau p 208
1- Différentes fonctionnalités
2- 2000- L'inter-régionalité : principe actif de coopération
3- Réinvestissement du capital social territorial en Languedoc-Roussillon
4- Bilan du Pacte languedocien en 2005

B- Capital social et processus d'accréditation p 238
1- Oser la diversité c'est possible : un processus européen de légitimation p238
2- Se faire catalyseurs d'une méthode pour apprendre

Partie 3 : Prémices d'une alterlocalisation p 256

Chapitre 6: Changer de cap - finalités et processus de transition p257

Introduction : Les relations sociales dans une dynamique de créativité et de résistance à l'inhumain p 258
- Reprise de l'hypothèse
- « Small is beautiful » n'est tout simplement plus possible

A- Assemblage des résultats dans une vue d'ensemble p 260
1. Bilan du pouvoir pris dans l'action dans une vue d'ensemble
Du côté des atouts
Du côté des faiblesses
Qui a le pouvoir… de quoi ?

B - Déficit d'une pensée de l'action dont le sujet soit l'auteur p 266

1- Processus de subjectivation et « mœurs démocratiques »
2- Violences institutionnelles et processus de résilience

C L'éthique humaine de responsabilité p 275
1- Les entraves d'une culture de l'obéissance
2- L'imaginaire humain et la résistance à l'insignifiance

D - Savoir et connaissance p 282
1- L'affirmation de la méthode comme choix éthique
2- Mettre en doute l'héritage du rapport social au savoir institué
3- Vers la connaissance, système d'apprentissage ouvert
4- L'économie des échanges, la connaissance et la citoyenneté

Chapitre 7 : Mondialité et alterlocalisation p 297

A – Mondialité et appartenances culturelles p 300
1- Les relations culturelles se construisent dans la très longue durée
2- « L'interculturalité, destin des peuples » … mais pas n'importe comment !

B- La juste place d'une société civile consciente d'elle-même p 307
1- Les ressources d'une pensée ternaire
2- Construire la société civile : une tache essentielle et permanente
3- La force d'individus associés, conscients de ce qu'ils représentent

C – Mondialité et gouvernance territoriale p 319
1-Le territoire à l'étage de l'économie-monde
2-La démocratie dans les territoires

Conclusion générale p 331

- Un itinéraire singulier dans une émergence collective
- L'histoire au temps présent des inventions sociales : une ressource pour le présent et l'avenir
- Bilan en termes de développement personnel

Bibliographie p 341

Introduction

« La relation relie, relaie, relate, elle ne rapporte pas ceci à cela, mais le tout au tout (...). Elle accomplit le divers »[1].

Édouard Glissant

[1] Glissant, E., 2005, La cohée du lamentin, Tome V, Gallimard, p 37

A – Situation de la recherche dans son contexte

1 – L'hypothèse

La brutalité des constats

La situation actuelle se présente de manière inédite. L'intégration sociale est en panne, l'exclusion gagne du terrain. Les plus vulnérables de nos concitoyens ne sont plus « sous l'aile protectrice » de la redistribution publique dans la France d'aujourd'hui. Les acquis d'une génération, résistant à « la désaffiliation »[1] sont menacés de disparaître. Quant aux solidarités familiales, elles restent agissantes, mais leur potentiel diminue. Bien des personnes vieillissantes vivent sur les réserves de leur patrimoine et n'auront plus grand chose à laisser à leurs enfants. Nos successeurs auront donc à compter sur eux-mêmes plus que nous, pour générer de quoi vivre.

Nous découvrons que nous ne devons plus prêter à l'État ce visage de la bienveillance, incarné par une femme au sein généreux tenant les plateaux de la balance en équilibre. L'histoire du demi-siècle manifeste les dégâts de cette croyance sans preuve en une prospérité indéfinie, adossée à une répartition organisée pour le mieux vivre. C'est flagrant au moment où les surplus de la croissance ne sont plus au rendez-vous. La brutalité de ces constats incite à revisiter les présupposés qui ont véhiculé ces représentations sociales. La génération de l'après-guerre dont je fais partie a grandi dans le contexte privilégié du retour à la paix. L'ascenseur social a fonctionné. Mais les temps ont changé. Historiquement datée, la longévité de cette séquence n'est pas inscrite dans le marbre. Notre perception a mésestimé les rapports de force en arrière-plan de l'accroissement de la prospérité dont nous avons bénéficié. L'augmentation des inégalités, les déséquilibres planétaires, les désastres humains et écologiques sont le revers de la même pièce.

Nous avons désappris l'entraide directe. Or la solidarité n'est pas spontanée, elle s'éprouve humainement et elle s'organise. La solidarité est d'abord « fille de nécessité ». Elle s'étiole ou s'éteint lorsque l'épreuve est traversée ou quand le danger s'éloigne. C'est ce qui s'est produit dans nos pays prospères. Un État social s'est interposé, installant un certain nombre de protections contre les aléas de la vie. Nous en sommes venus à penser que c'était un fait acquis. Mais l'organisation des solidarités suppose d'accepter des limites dans le partage, d'accepter de faire de la place à l'Autre. Cela ne va pas de soi. Et les vieilles recettes ne marchent plus, car les solutions aux problèmes, y compris les plus concrets, sont plus que jamais interdépendantes, qu'il s'agisse de se nourrir, de se loger

[1] Castel, R., 1995 Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard, l'espace du politique, 490 p

ou de trouver du travail. L'ère moderne et technicienne qui a fabriqué nos modèles d'action collective repose sur la disjonction entre le tout et les parties, notamment entre l'économique, le social et le politique. Toute décision à prendre imbrique et implique plusieurs paliers, diverses compétences, avec des effets en cascade, plus souvent du côté de l'empêchement de faire, que de l'accueil de l'inventivité. Le nombre et les contours des objets de l'intervention publique se sont multipliés. Nous avons perdu le mode d'emploi et la maîtrise d'une grande partie des choix qui nous concernent. L'autonomie de notre pensée critique, notre vision lointaine se sont affaiblies. L'aliénation de nos pouvoirs créatifs est devenue « l'alliée de nos propres fossoyeurs »[1].

L'expression sociale des solidarités humaines est une question essentielle dans un monde où plusieurs milliards de personnes ont à partager des ressources limitées. Nous savons que le modèle de développement reposant sur « le toujours plus » n'est pas soutenable, mais comment changer le sens de la marche ? L'économie solidaire est une proposition sociale qui s'inscrit dans cette perspective, en s'appliquant à renouveler l'approche socioéconomique, à partir des relations sociales qui se nouent dans la proximité. D'autres propositions sont entrées en matière en se saisissant des enjeux environnementaux.

Par quel bout attraper le problème ? Il est admis que les solutions sont globales, car tout se tient. Cependant pour être viables, les réponses sont à trouver et inscrire localement. Pour rencontrer la bonne volonté, elles doivent être compréhensibles, or elles sont complexes, multidimensionnelles. Elles doivent être délibérées, or elles sont sensibles au « nimby », ressort très puissant pour repousser la résolution d'un problème. La volonté de faire converger inventions et avancées, celle de concilier des intérêts souvent antagoniques, restent trop faibles pour s'atteler à la tâche, ensemble, en grandeur réelle.

Nous sommes placés aujourd'hui devant l'étape historique des recompositions. L'ancrage de ces changements dans la vie sociale et institutionnelle est la préoccupation centrale de cette recherche. Elle fait l'hypothèse que le moteur de la recomposition des rapports sociaux est le pouvoir pris dans l'action par des personnes de conviction qui se ressaisissent de la conduite de leur vie. Cette énergie est la mieux à même de produire des formes d'organisation collectives, des rapports sociaux de résistance à l'inhumain, à l'intérieur des groupes, des communautés ou des peuples, pour des territoires vécus, ou à vivre. L'espérance est que ce pouvoir d'action construira les ouvertures indispensables pour apprendre comment se relier pour s'allier.

L'ancrage territorial du changement

Cette recherche se propose de contribuer à la réflexion sur les solidarités à partir de l'ancrage territorial des relations sociales. Mais qu'est-ce que le territoire ? Le terme est riche de significations. À cette question, voici quelques réponses : « Le territoire c'est mon territoire à moi ; notre coin de rue, ma cage d'escalier ; le parcours du bus ; là où j'aime être, là où sont mes amis ; l'État, la nation, le territoire français ; l'endroit où commence l'aventure ; là où on est libre, là où on peut conquérir ; là où je suis représenté ; la

[1] Titre de l'un des chapitres du livre de Milan Kundera, - L'immortalité, Nemertelnost, 1990

campagne ; les zones interdites ; l'aménagement du territoire ; les compétences des collectivités ; les terres à enjeux ; là où se trouve l'autorité ou la force ; le découpage, la division ; les lieux spéciaux où la loi n'est pas la même ; les fonctionnaires des collectivités ; les terres nouvelles ; là où on connaît ; là où on chasse ; là où on mène les bêtes, les parcours de transhumance ; le territoire géographique, les cartes ; la police chargée de nous protéger des terroristes (sécurité du territoire) ; la culture ; les territoires occupés ; le territoire des animaux ; là où les animaux pissent pour le marquer ; les zones qui changent sans arrêt ; là où se trouve ce qu'on aime ; là où se trouvent ceux qu'on aime »[1].

Ce panel de réactions met en évidence que le territoire n'est pas seulement un donné. C'est un kaléidoscope de représentations sociales et d'usages personnels et collectifs socialement codifiés. « Le territoire est une œuvre humaine. Il est la base géographique de l'existence sociale ». En ce sens, « il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés. C'est ce qui complique la situation, c'est ce qui l'enrichit et fonde la liberté. La pire des situations est de ne disposer que d'un seul territoire, à défendre contre tout intrus ; cela arrive à des animaux, et à des peuples désemparés »[2].

Première proposition :

« C'est au niveau local que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices sociales de la sortie de crise, parce qu'il associe les préoccupations les plus matérielles aux relations les plus essentielles. C'est là que chaque société résout ses problèmes, satisfait ses besoins, assouvit ses rêves, en suscitant constamment des mécanismes et des régulations capables d'assurer des fonctionnements collectifs »[3].

De quelle manière ce potentiel peut-il transformer les systèmes dans lesquels chaque individu est obligé de se situer, alors même qu'il les remet en question ? N'est-ce pas à l'échelle humaine des territoires de vie que ce serait le mieux possible, entre des habitants, pour un temps ou pour longtemps, là où « l'Autre » a visage humain, là où il reste possible de comprendre les ressorts de l'action et de mesurer certains de ses effets ?

Recomposer les relations sociales dans leur ancrage territorial, ne serait-ce pas chercher à reconstituer l'unité de la tragédie classique – le temps, le lieu, l'action – pour une mise en œuvre opératoire de la transformation en des lieux multiples ?

---

[1] Poutchy-Tixier, J. Ch., 1999, Projets territoriaux - Synergies créatives
[2] Brunet, R., 1990, Le territoire dans les turbulences, Géographiques Reclus, 224 p, cité p 23
[3] Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p

La mondialité, l'aventure qu'il est nous est donné de vivre

« Regardons alentour. La terre tremble de partout, les volcans s'éventrent, les inondations rasent les pays, les tornades déracinent les bourgs, les épidémies sont inarrêtables, la température flambe, l'eau s'épuise et se pollue, les famines fauchent des communautés sans recours, et tout cela est le plus souvent la conséquence de l'œuvre des hommes. Un squelette préhominien a été exhumé, il date de millions d'années. Les astronomes ont découvert un trou noir monstrueux au centre d'une galaxie inimaginable, sans doute formée peu après le big bang, *nous pouvons assister à la naissance des planètes*, à des milliards d'années-lumière. Où en est l'épidémie de sida en Afrique ou en Asie ? Les questions sont ineptes et scandaleuses. Elles s'emmêlent les unes dans les autres. La mondialité est cette aventure sans précédent qu'il nous est donné à tous de vivre, dans un espace-temps qui pour la première fois, réellement et de manière foudroyante, se conçoit à la fois unique et multiple, et inextricable »[1].

Comment organiser concrètement les solidarités dans la perspective inédite d'une seule et unique planète terre ? Il ne suffira pas d'aménager chacune des pièces de « la Maison monde[2] pour reprendre la métaphore de Fernand Braudel, et la rendre mieux habitable, même s'il y a déjà beaucoup à faire à ce seul niveau. Il s'agit encore moins de se calfeutrer dans un « *entre soi* », style planète gauloise, qui regarderait le monde tel qu'il se donne à voir sur le pas de sa porte. Quand bien même nous rêverions encore de mondes séparés dans l'intention de rester indemnes de l'évolution générale, ce n'est tout simplement pas possible. La mondialité fait bouger les frontières, géographiques et mentales, elle entraîne des mouvements migratoires considérables, entame les identités, redéfinit les appartenances. Si « l'interculturalité est le destin des peuples »[3], comment devenir soi et vivre ensemble aux mêmes lieux, entre frères de sang, et cousins de fortune ?

Deuxième proposition :

Constituer une intelligence collective de ce qui se vit de commun, dans de multiples lieux, de manière simultanée par des échanges horizontaux, est probablement la voie la plus sûre pour résister aux fonctionnements segmentés et verticaux qui divisent et dépossèdent.

Car, si le local ne détient pas la réponse à lui seul, il est au fondement de l'édifice : contre-pouvoir, laboratoire, vivier de la biodiversité socioéconomique et culturelle à haut potentiel de démultiplication.

---

[1] Glissant, E., 2005, La cohée du lamentin, Tome V, Gallimard, p 23.
[2] L'expression est reprise à l'œuvre de Fernand Braudel, revisitée par « Les libres leçons » de F.X. Verschave
[3] « Interculturalità, destino des popoli », 1997, colloque de restitution d'un programme européen auquel j'ai participé (« Odissea Basso Belice ») CRESM (Centro Ricerche Economiche e Sociali per il Meridione), Sicile (Mazzara del Vallo).

La pensée des relations est en souffrance. Car, si elles restent le plus souvent inapparentes, elles sont la substance même de la vie. Dans la métaphore d'une Maison monde, les territoires sont « les briques de base »[1]. Pour agencer les briques entre elles, il faut tenir compte du socle sur lequel cette maison est édifiée, des contraintes que le sol lui impose. Pour répartir l'espace, les volumes d'air, les ressources entre ses habitants, il faut également un « liant » de qualité qui fasse tenir le tout ensemble, sans oublier des accès pour sortir, déambuler et rentrer, des escaliers pour circuler du haut en bas et du bas en haut...

Au fond, l'agir local servirait une double finalité :

- d'une part réaliser les conditions d'une vie quotidienne de qualité
- d'autre part ouvrir la compréhension du monde à un nombre augmenté de personnes, d'une façon sensible, humanisante
- jusqu'à proposer des modalités pratiques de conduite du changement, souvent plus réalistes que des planifications stratégiques, pensées hors sol, sans substance humaine ni considérations relationnelles.

Le territoire utilisé ici dans une approche ressource des systèmes de relations

afin de mieux comprendre comment se relient :
- des hommes, des femmes, des organisations habitant aux mêmes lieux,
- des territoires entre eux, aux différents paliers, car ils existent les uns avec les autres,
- des territoires avec leur environnement proche, pris eux-mêmes à l'intérieur d'ensembles englobants dont ils dépendent, jusqu'à l'air, l'eau, la couche d'ozone.

Les ressources du territoire, ce sont les ressources naturelles du milieu, ce sont aussi les ressources humaines de sa population. Une grande partie de ces ressources sont immatérielles : la culture, la langue, les savoir-faire et savoir-être hérités, les systèmes de valeurs. Le territoire inclut l'a-spatialité et la longue distance. Les relations virtuelles ont pris une place inédite dans nos vies, avec l'usage des technologies de communication. Les multiples registres des relations de présence-absence ont des effets sociaux de plus en plus perceptibles et déterminants. Ils créent des affinités agissantes, mais ils permettent aussi des emprises abusives, des spoliations de terres ou de ressources, décidées ailleurs, dans un corps de règles qui n'a pas cours localement.

Penser l'endroit avec l'envers dans une vision globale

« Choisir, c'est donner plus de valeur à telle direction plutôt qu'à telle autre. C'est normal. Ce qui l'est moins, c'est qu'en prenant l'endroit, on oublie l'envers. On prend bien en compte les exigences (financières, humaines) du choix qui a été fait... Mais on n'assume pas, dès le départ, les conséquences négatives, opposées de ce choix. On ne programme pas aussi l'envers. Or, être responsable, c'est jouer la partie avec les deux faces... C'est une révolution mentale... »[2].

---

[1] L'expression est reprise à Pierre Calame qui parle du « territoire, brique de base de la gouvernance »
[2] Levesque, A. 1993, Partenaires multiples et projet commun, comment réussir l'impossible, l'Harmattan, p 56

Penser l'envers avec l'endroit, c'est accepter de savoir que « l'ombre » mobilise une énergétique souvent plus vigoureuse que la face lumineuse et vertueuse des mots et des gestes. Prenons par exemple conjuguer, coopérer, concilier. Leurs signifiants fonctionnent avec leurs antonymes. Conjuguer est une action qui demande réflexion et rencontre les forces contraires de la dispersion, de l'isolement et de l'opposition. Coopérer celles de l'abstention, de la concurrence, l'opposition (à nouveau), la rivalité, l'individualisme (qui est tout autre chose que l'autonomie). Concilier est une démarche qui vient contrarier ce qui tend à accuser, aggraver, brouiller, déranger, désaccorder, disputer, diverger, diviser, fâcher, heurter, opposer (encore une fois), séparer[1].

Quant à recomposer ou composer, les antonymes signalés dans le dictionnaire analogique, renvoient à l'affrontement des positions l'une face à l'autre, mais ils avancent une autre dimension de ce qui fait obstacle à la composition, à savoir ce qui disjoint, découpe en morceaux (une horloge, une idée ou un processus) sans se préoccuper ensuite du comment : proposer, faire converger, assembler pour animer une composition. Mais on peut y entendre aussi le composite, qui n'est pas négatif, s'il est dissocié du registre de l'impureté d'un mélange. C'est l'art du bricolage, l'arrangement du patchwork, la vie elle-même qui s'adapte, le compositeur, autrement dit le créateur et l'espérance du Grand œuvre de l'alchimiste.

Le global, c'est quoi ?

« En ajoutant du sectoriel à du sectoriel, on obtient un total, mais pas forcément un global. Le total est une somme d'éléments juxtaposés, le global est un tout ou mieux, comme le définit le dictionnaire, un ensemble. Le globe terrestre n'est pas composé de choses à côté d'autres choses : terre, mer, ciel, végétaux... Tous ces éléments forment un globe parce qu'ils sont tous reliés les uns aux autres par un immense réseau de relations invisibles. Tous ces éléments sont tournés (*versus*) les uns vers les autres pour former un tout (*unus*), un univers. Dans cet univers, tout être n'existe qu'avec et par les autres. Chacun est occupé à faire exister tous les autres »[2].

Dans cette perspective d'améliorer une vision globale de ce qui nous arrive, l'économie solidaire n'est pas considérée isolément, comme un objet de pensée enfermé dans des contours, mais comme proposition sociale inscrite dans la vie collective aux conditions inédites de son environnement et de son contexte. Etymologiquement, *socius*, c'est le compagnon[3]. La sociologie est un discours (*logos)* sur « ce qui est associé ».Cette recherche trouve de ce fait beaucoup de résonance dans l'imaginaire horizontal du rhizome. L'arbre interroge les racines. Il est filiation. Le rhizome est alliance. Il produit des chemins traçants, ou bien prolifère. « Un rhizome ne commence pas et n'aboutit pas, il

[1] Robert, P., 1953, Le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées, Paris, PUF, Tome 1
[2] Levesque, A., cité p 137
[3] Le mot sociologie serait un des tout premiers mots hybride de la langue française, formé d'un préfixe latin *socius* qui signifie « compagnon » ou, plus généralement « ce qui est associé » et d'un suffixe grec *logos*. Le terme très polysémique signifiant initialement « la Parole », puis par suite, la rumeur, le discours, la Raison, le Verbe, et Dieu selon les contextes. Cette hybridation fut longtemps considérée comme une entorse au bon goût et aux règles de formation des néologismes. Encyclopédie Wikipedia, 3-12-2006.

est toujours au milieu, intermezzo. L'arbre impose le verbe *être*, le rhizome a pour tissu la conjonction *et, et, et*. Entre les choses, il ne désigne pas une relation localisable qui va de l'une à l'autre et réciproquement, mais prend de la vitesse entre les deux »[1].

2 - Dans une perspective de transmission

Certains penseront que dix, vingt, ou même trente ans sont des délais trop courts pour apprécier la portée d'une innovation sociale et que l'on ne peut pas « faire l'histoire » et « faire de l'histoire ». Certes, les énergétiques de la bonne volonté n'empêcheront pas, à elles seules, les effondrements auxquels nous assistons actuellement. Entretenir des illusions à ce sujet serait une erreur. Mais, l'impuissance, le désespoir, le cynisme, la revanche, les bunkers de l'ego, les stigmatisations du « *c'est la faute à* » nous enfoncent encore plus. Nous vivons une traversée difficile. Sauf à vivre dans l'attente du naufrage dont la possibilité n'est pas exclue, mieux vaut parier sur les ressources de la vie. « L'abdication des esprits est plus grave encore que l'hégémonie américaine ! »[2]. Est-il possible de dénoncer sans trembler, avec des mots justes, la force d'inertie des systèmes en place ? D'analyser comment ils utilisent la tyrannie de l'urgence pour se maintenir en place et même se renforcer ? Identifier et nommer des ressources ne serait ce pas un tout premier pas pour délimiter l'impact des dominations et ne plus s'y soumettre ?

Nous sommes engagés, ici et maintenant, dans la chaîne du vivant. Notre responsabilité d'adultes vers la fin de leur vie active ne consiste probablement pas à en « faire (toujours) plus ». Mieux vaut prendre le temps du bilan critique. Il est somme toute plus important de se tourner vers l'avenir pour faire exister un espace social de parole avec ceux qui nous suivront. Cette thèse souhaite en constituer une occasion. Qu'est-ce qui peut être versé au pot commun comme ressource de l'expérience acquise ? Est-il possible d'éviter qu'une croissance grise et la persistance dans l'erreur soient au détriment des générations suivantes ? Le passage de relais risque d'être d'autant plus brutal que la situation générale caractérise la fin d'un monde dans lequel les sécurités qu'apportaient les solidarités s'affaiblissent. Il faut dire clairement que la partie de nous qui obéit encore, par habitude, au « petit travailleur infatigable » n'a pas eu raison de déléguer sa confiance à des mécanismes impersonnels de répartition des surplus prélevés sur son travail, sans un examen suffisamment minutieux de leurs ressorts et un contrôle transparent des usages

---

[1] Rhizome a pris son sens dérivé de « réseau non centralisé » depuis que Deleuze et Guattari l'ont utilisé dans leur livre « Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie » (1980, Ed.de Minuit) cité dans le texte ci-dessus. Le mot vient du grec « ῥίζωμα », « touffe de racines ». En botanique, le rhizome est la tige souterraine, généralement horizontale, de certaines plantes vivaces. Il peut se ramifier et permettre la multiplication végétative de la plante, qui peut devenir proliférante ou traçante. Il fait image pour se représenter la vie : « La vie m'a toujours semblé être comme une plante qui puise sa vitalité dans son rhizome ; la vie proprement dite de cette plante n'est point visible, car elle gît dans le rhizome. Ce qui devient visible au-dessus du sol ne se maintient qu'un seul été, puis se fane… Apparition éphémère. Quand on pense au devenir et au disparaître infinis de la vie et des civilisations, on en retire une impression de vanité des vanités, mais personnellement je n'ai jamais perdu le sentiment de la pérennité de la vie sous l'éternel changement. Ce que nous voyons, c'est la floraison – et elle disparaît – mais le rhizome persiste ». Carl Jung, Prologue, dans "Ma vie : Souvenir, Rêves et Pensées", 1961 (édition originale en allemand), 1966 (traduction française).

[2] Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, réédition 2005

qui en sont fait. Le système politique souffre de l'absence d'un débat sur les finalités, ce qui lui a fait perdre beaucoup de sa légitimité.

Éviter « le laisser faire » par incapacité de faire autrement

Nous sommes nombreux, auréolés de cheveux argentés, à déplorer que la jeunesse ne nous rejoigne pas – ou si peu – dans nos mouvements. Il faut dire que nous avons été bien peu loquaces pour décrire et partager les chemins de l'inventivité et susciter l'envie de s'associer des jeunes adultes. Qu'avons-nous partagé de la façon dont la créativité fabrique racines et rhizomes et fait grandir une vie ? À l'inverse, avons-nous tiré, objectivement, les leçons de celles de nos intentions qui n'ont duré que le temps d'une opportunité avant de s'effacer ? Cette thèse entend montrer comment des réalisations, suffisamment nombreuses et significatives, entretiennent une espérance d'avenir sous les vents contraires qui arrachent ou déplacent les repères, comme à plaisir ! Une chose est sûre : si celles et ceux de ma génération, ne se sentent pas concernés par le désir de transmettre, les jeunes pousses seront laissées à elles-mêmes pour grandir.

Des intellectuels ont conceptualisé la notion d'économie solidaire en reliant son histoire avec le courant associationniste du siècle dernier, mais leur notoriété reste faible. Au discours selon lequel cette perspective incarnerait une troisième voie entre une économie administrée et une économie privée lucrative, les réactions les plus fréquentes sont : « Bel idéalisme ! », « Concrètement vous proposez quoi ? », « Au nombre de vos bataillons, vous comptez vous y prendre comment ? ». D'un autre point de vue, celui des inventeurs sociaux, l'observation montre qu'en tant que praticiens, ils se laissent absorber par le « faire » sans consacrer l'attention et le temps nécessaires à « dire ce qu'ils font » et encore moins « comment ils le font ». Ils s'en tiennent le plus souvent à la production de rapports d'activités dans les termes attendus par ceux qui les financent. Ce n'est pas de leur réalité dont ils parlent, ce n'est pas leur vision qu'ils expriment. Leur ingénierie sociale, passée sous silence, reste invisible. Pourtant, ce sont bel et bien les relations et les interrelations qui sont insérantes, comme l'affirme l'Association PARI[1] dans ses fondamentaux. Ce sont elles qui tissent l'humain. Le « comment » des inventeurs sociaux ont réussi à conjuguer des ressources avec un possible institutionnel et social est une véritable performance. Cette marginalisation est un dommage collectif, car bien des personnes se sont éveillées et voudraient s'associer à « la grande transformation »[2]. Ces résultats portent espoir pour d'autres. Revers de la même pièce, les valeurs solidaires continuent de ne convaincre que les convaincus. Notre génération a jeté les bases. Reste à franchir l'obstacle de la marginalisation. C'est l'ornière dont il faut sortir. Car même déconstruits par une démonstration formelle plausible, même illustrés par des réalisations phare, les principes d'action des systèmes en place continuent de s'appliquer et les détracteurs ont alors beau jeu de parler d'utopies, au sens de perspectives courtisées qui permettent que rien ne change ici-bas !

[1] PARI : Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion, fondée en 1994. Il en sera longuement question dans les développements ultérieurs

[2] Polanyi, K.,1944, La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, (Gallimard,1983, pour la traduction française)

Inventer et déconstruire sont deux dynamiques à mener de pair pour surmonter les résistances, et disséminer leur portée collective de réplique. Elle ne se réduit pas à une explication utilitariste, car elle intègre dans les réponses elles-mêmes une volonté de partage et reconstruit peu à peu le droit de cité. Or, Dans les faits, leur créativité se trouve absorbée et assignée à la réparation des dégâts d'un système qui ne se remet pas en question. Cette forme de domination maintient le silence sur l'essentiel par des solidarités d'annonce, accrédite une vision erronée d'un savoir organisateur, situé en dehors et au dessus, comme seul capable d'ordonnancer et de coordonner ! Or la solidarité ne se décrète pas, elle s'organise. Si le discours s'impose encore, qui peut dire s'il y a un pilote dans l'avion ?

B - Contribution à la marche des idées de son temps

1 – L'engagement social d'une génération

Le choix de l'histoire

Comme d'autres, j'ai souhaité m'engager en arrivant à l'âge adulte pour être utile à mon époque. Dans la pluralité des figures possibles de l'intellectuel, mon parcours marque la priorité à ce qui relie le penser et le vivre. Au « connais toi toi-même » s'ajoutait le souci de « tisser des relations entre des choix éthiques confrontés à leurs obstacles, le vouloir individuel et collectif (...). De cette exigence, il ressort sans doute moins d'ambition, plus d'attention aux singularités, une posture plus modeste et un plus grand souci du juste et des champs du possible »[1].

Je suis l'une de ces lycéennes qui passe le bac en 1968 et vit le dilemme entre me conformer de mon mieux à un avenir prévisible, prolongeant la trajectoire promotionnelle de mes parents, au prix de laisser de côté les questions qui me taraudent, ou bien écouter ce désir d'autre chose, sans savoir au juste ni de quoi il s'agit, ni où cela mène. C'est un refus du monde tel qu'il est, l'incompréhension du pourquoi « les hommes, se voulant guidés par le principe de plaisir et les pulsions de vie, aspirant à la paix, à la liberté et à l'expression de leur individualité (...) forgent le plus souvent des sociétés aliénantes favorisant l'agression et la destruction plutôt que la vie communautaire »[2].

« Mai 68 » décide de mes choix de vie. Après une année d'hypokhâgne, je choisis l'histoire comme discipline et la Faculté de Nanterre pour ma formation universitaire. Une fenêtre s'ouvre et éclaire ma vie. En sociologie rurale, Robert Mendras alterne cours didactiques et visites d'exploitations agricoles dans le Bassin Parisien. Robert Mandrou m'introduit à

[1] Dosse, F., 2003, « La marche des idées - Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle », La Découverte, 353 p, cité p 8
[2] Enriquez, E., 1983, De la horde à l'Etat. Essai de psychanalyse du lien social, Gallimard, NRF, 1983, p 13

l'histoire des mentalités. Je deviens très vite indifférente aux joutes oratoires entre chapelles gauchistes qui ponctuent la vie de la Faculté. Je préfère m'associer aux « crèches sauvages », donner des cours d'alphabétisation à des résidents de l'obsédant bidonville qui entoure « l'impasse de la folie » longeant les bâtiments ! Paul Ricoeur est alors doyen et encourage ces initiatives. Passionnée par l'idée vincennoise, je change de Faculté en 1973, après une maîtrise consacrée à la transition entre l'Ancien-Régime et celui qui est issu de la Révolution. La principale découverte de ce travail réalisé à deux met en lumière comment le neuf se nourrit de l'ancien, à cette étape où, se différenciant du « Tiers Etat », la bourgeoisie s'installe au pouvoir. Oui, la dîme due à l'église est abolie, mais un prélèvement de 10 % est maintenu dans les contrats de métayage et encaissé jusqu'à la guerre de 1914 par les propriétaires. Je découvre l'histoire des idées dont nous nous détachons à peine : « les questions coloniales », « l'antisémitisme et l'antijudaïsme au XIX° siècle », « la 2ème Internationale et les courants de pensée socialistes » enseignés par Madeleine Rébérioux, m'initie à une approche pluridisciplinaire des femmes ouvrières au XIX° siècle avec Michelle Perrot.

Cette voie d'accès à la connaissance par l'histoire me convient par la rigueur d'une méthode qui part des faits, en les examinant avec des sources d'origine. « Ce que l'histoire veut expliquer et comprendre en dernier ressort, ce sont les hommes »[1]. À la volonté d'explication, s'ajoute le désir de rencontre. Dans l'univers mobile de la pensée, l'héritage suppose un tri, une appropriation sélective, chaque génération à son tour et chacun pour soi-même. Reprendre à son compte, c'est payer leur dû aux antécédents et aux ascendants. C'est aussi éclairer les chemins non tracés du présent. Au fond, « l'amour du passé, c'est l'amour de la vie. La vie est beaucoup plus au passé qu'au présent. Quand on aime la vie, on aime le passé, parce que c'est le présent tel qu'il a survécu dans la mémoire humaine »[2].

Après deux ans et demi d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le secondaire, parallèlement à mes études, je quitte mon poste de maître-auxiliaire. L'idéologie transpire des manuels. L'inadaptation du cadre scolaire aux réalités de la vie est trop grande pour que je m'y conforme. Je me sens attirée vers la recherche, surtout dans ses applications à l'évolution des idées récentes et dans la manière dont elles se traduisent dans les organisations et dans la vie des personnes concernées.

Les enseignements transmis à la source, par leurs inventeurs

La rencontre avec Christiane Souriau, sociologue arabisante, m'a fait partager son approche de « problématiques ouvertes ». Elle m'associe à plusieurs de ses chantiers: la collecte des sources de l'histoire coloniale de la Libye pour la bibliothèque universitaire de Benghazi, menée simultanément par des équipes de recherche d'Italie, d'Angleterre et de Turquie, ou le programme de recherche qu'elle conduit, intitulé FTAMA : les femmes, le temps et l'argent autour de la Méditerranée aujourd'hui. « Mon ambition, écrit-elle, n'est pas de m'intégrer à telle ou telle école théorique, aucune ne m'a convaincue, mais au contraire de trouver une voie qui permettra à d'autres, comme à moi, d'aborder avec

[1] Ricoeur,P., 1955, Histoire et vérité, Paris, le Seuil, p 31
[2] Yourcenar, M., 1980, Les yeux ouverts. Entretiens avec Mathieu Galey, Le Centurion

souplesse les articulations nécessaires entre les nombreuses faces de toute question socioculturelle »[1]. Sa pratique de recherche m'a fait partager cette ambition.

Charles André Julien est l'un des derniers grands historiens humanistes du siècle dont la mémoire vive remonte jusqu'aux dragons du roi du XVIII° siècle par sa grand-mère. D'origine protestante, son père est un ami de Jean Jaurès. Lui-même est le premier élu communiste à Oran en 1919. Il va en Russie où il rencontre Trotsky, Lénine, et bien d'autres. Il participe au gouvernement du Front populaire de Léon Blum en 1936. Bref, cet homme est une légende ! Il me charge, en 1976, du classement de toutes ses archives, personnelles, politiques et scientifiques, en vue de ses projets d'écriture de prochains livres. Il a 84 ans, j'en ai 25. « Je me sais âgé, mais je ne se sens pas vieux », disait-il. Une vie à livre ouvert, du vivant de celui qui a constitué ces collections documentaires est un extraordinaire apprentissage. D'autant plus qu'il prend le temps d'expliquer le contexte, quand je ne sais pas où classer tel rapport officiel, tel tiré à part dédicacé, telle correspondance. Il raconte, il établit les corrélations avec sa vie personnelle. Je mets plus d'une année à tout mettre en ordre. J'en sors transformée.

Je reste sa collaboratrice pour les livres suivants jusqu'en 1985, date où je classe une dernière fois ses archives en vue d'organiser le versement de la partie publique de celles-ci au CHEAM[2]. Je lui dois d'avoir trouvé ma voie : un amour partagé de la vie du passé, « le goût de l'archive »[3] et l'engagement dans les débats de son temps. À son contact, je définis mes propres positions. S'il est exact d'affirmer, comme il le fait, « l'horreur de subordonner l'exactitude, pour ne pas dire plus, à la passion captieuse, je persiste à croire, concluait-il, que la vérité est la plus grande habileté politique et qu'elle s'impose en histoire »[4]. L'exactitude est probablement la meilleure arme de dénonciation de l'injustice. Toute sa vie en témoigne. Mais la mettre, par habilité, au service de la défense d'une certaine politique coloniale est discutable. S'il dénonce sans complaisance le protectorat français « fiction de pouvoir indigène », il reste persuadé de la possibilité du rôle protecteur du colonisateur par de bonnes réformes bien appliquées. Il reste un homme de son temps, universaliste, humaniste de haute culture, très sûr de ses valeurs.

La fin de l'histoire progressiste : un défi intellectuel

Ma génération se trouve, de fait, dans une position différente au regard de la marche des idées. L'intellectuel engagé a dû renoncer à sa posture universelle. « La vision linéaire de l'histoire (le fil rouge de Bloch) n'est pas morte seulement à Auschwitz, elle n'a pas seulement été détruite par les évènements dramatiques, l'hitlérisme, le goulag, etc. Elle s'est dissoute lorsque nous avons commencé à comprendre qu'existent d'autres cultures, lesquelles élaborent d'autres généalogies. La fin de la vision progressiste de l'histoire s'est aussi produite par les mutations des modes de connaissance. Aujourd'hui on pourrait faire une histoire universelle, mais il n'est personne qui puisse la faire. Les informations

[1] Muller, M., Contribution à l'hommage posthume, paru dans un numéro spécial qui lui est consacré, BIEF (Bulletin de l'Information des Etudes féminines), n°19, décembre 1986. La citation fait référence à l'introduction de son habilitation à diriger des recherches, 24 mai 1985, Université de Provence.
[2] Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes
[3] Farge, A., 1989, Le goût de l'archive, Ed. du Seuil
[4] Charles-André Julien, 1979, Une pensée anticoloniale, positions 1914 -1979, Ed Sinbad

peuvent être recueillies, mais les points de vue à partir desquels on les recueille sont infinis et aucun ne prévaut »[1].

Ainsi étayée intellectuellement et entourée humainement, dix années d'études appliquées sont consacrées à la décolonisation et aux échanges culturels en situation de domination. C'est notamment le cas du transfert de copies d'archives françaises pour le gouvernement de la Tunisie. Un accord est signé le 18 mars 1982, entre les deux ministres des Affaires étrangères pour la France et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la Tunisie qui finance l'opération. L'accord encadre les travaux d'une Commission mixte franco-tunisienne placée sous la direction de Charles André Julien. J'en assure la coordination. Le système d'information est conçu pour un transfert par microfilm accompagné d'un thésaurus d'indexation pour la consultation. « Le bordereau d'indexation des archives se donne comme un outil pour ouvrir à la réflexion historique les matériaux d'une connaissance du passé qu'il devient possible d'appréhender avec objectivité et mesure »[2]. L'entreprise est difficile et passionnante.

Comment parler d'un passé qui vient juste de s'éteindre, alors que les commanditaires du transfert constituent ces fonds comme point origine de leur accession à l'indépendance ? Là où les documents décrivent des « troubles de la souveraineté », le regard porté ausculte la genèse de « l'insurrection nationale ». Les réunions de travail, entre chercheurs français et tunisiens que j'anime ont pour objet d'effectuer une traduction sémantique dans un thésaurus informatisé donnant accès aux sources. La dimension scientifique de la conduite de ce travail n'empêchera pas le cours des choses. La volonté de constituer une histoire nationale prédomine assez vite, avec sa part d'omissions et de semi-vérités. Le passé n'est visiblement pas destiné à ouvrir la voie d'une relecture critique. Charles André Julien et moi arrêtons notre contribution. La France, en laissant la totalité du financement de ce transfert à la charge de la Tunisie, porte une part de la responsabilité. Elle se prive de tout droit de regard sur la façon dont les documents microfilmés sont utilisés. Elle s'abstrait de l'examen de l'héritage d'une histoire vécue, aussi conflictuelle qu'elle ait pu être, dans un regard croisé de notre monde commun : les deux rives de la Méditerranée.

L'autonomie d'une pensée critique

Vivre de telles situations déniaise quant à l'illusion d'une vérité des sources. La pensée gagne en objectivité. « Elle déploie ses possibilités à partir des discours qui viennent de cesser justement d'être les nôtres. Elle interroge le déjà dit au niveau de son existence. Elle n'établit pas le constat de notre identité »[3]. Elle ne garantit pas non plus d'UNE vérité. Elle sert à ce que l'interprétation soit fondée sur une véracité. Elle invalide les révisionnismes qui trichent avec les documents et sont des dénis volontaires des horreurs passées.

[1] Vattimo, G., 1987, Interview dans Libération du 12 août 1987
[2] Muller, M. Strohl, M., 1983, Bordereau d'indexation des archives tunisiennes, introduction Ch.A. Julien
[3] Foucault, M., 1969, L'archéologie du savoir, Gallimard, NRF, p 172-173

L'autonomie[1] d'une pensée critique est une dimension essentielle de la fonction de l'intellectuel. Il ne peut pas s'accommoder d'une captation des sens possibles ouvrant sur l'avenir. L'enjeu de ce transfert des archives coloniales l'a réduit à la construction des pouvoirs d'États dans le contexte particulier de l'indépendance. Le colonialisme, « ancien monstre tutélaire », est la figure de l'ennemi contre lequel le pouvoir conquis se légitime lui-même. Une relecture historique qui aurait accordé la priorité aux ressorts et aux ressources d'une mobilisation populaire pour la construction de l'avenir n'était pas le projet des commanditaires. Dans cette passation, une confiscation s'est opérée. « L'identité s'est comme vidée de substance créative pour favoriser l'enracinement dans la tradition », écrit Hélé Beji[2] dans un livre courageux. « Aujourd'hui, il nous est impossible de définir quelle société l'indépendance a engendrée. L'idéologie nationale s'est substituée peu à peu à toute forme de pensée, de vie intellectuelle, de curiosité, d'amour. La plupart des textes qui traitent de notre indépendance arrêtent leur analyse critique au jour de l'indépendance. Le système de valeurs qui nous habite est devenu un système de manipulation. La fonction de l'idéologie nationale s'étend, sort du cadre politique. Elle peut devenir un blocage métaphysique de toute vie intellectuelle. Il y a un étouffement progressif de l'histoire par l'histoire. ».

Vu d'aujourd'hui, un enseignement est d'inviter notre génération s'apprêtant à quitter les commandes de la vie active à se préoccuper, tant qu'il en est encore temps, de constituer les sources d'une l'histoire des inventions socioéconomiques de cette époque qui fut la nôtre. Disposer d'une documentation fiable est nécessaire pour résister à l'obsolescence accélérée des idées et à la tyrannie de l'urgence. Cette démarche permet à chacun de construire sa propre analyse du point de vue d'où il se situe : prendre du recul sur sa propre action pour la génération qui sort de la vie active, ou alors en examiner « l'héritage » pour celle qui prend la suite. Ce qui suppose d'accompagner la curiosité par un mode d'emploi. Un enseignement personnel de cette séquence aurait une valeur inestimable : celle d'une transmission « entre vivants », pour une compréhension humaine et culturelle des choses.

2 - Aux confins de l'histoire du temps présent et de la sociologie

Le voisinage intellectuel de deux disciplines

J'interviens depuis les années 1980 et jusqu'à maintenant comme « historienne du temps présent » à la demande d'organisations publiques, d'entreprises, de ministères, ou de particuliers pour des recherches historiques. J'ai repris cet intitulé au laboratoire du CNRS, l'Institut d'Histoire du Temps Présent, où j'ai travaillé comme vacataire entre 1981 et 1983. Dans ces années, cela sonne comme un défi. Le « recul » est jugé indispensable à la sérénité des analyses. Mais ces résistances n'empêchent pas le centre de gravité de se

[1] Gramsci, A., 1932, Cahiers de prison, Paris, Gallimard, 1978-1999 vol.2 cité par F.Dosse, p 29. On lui doit une lecture ouverte du marxisme grâce à son concept d'hégémonie et à son insistance sur l'autonomie de la société civile par rapport à l'Etat. Il incarne une figure de l'intellectuel, dans le contexte des idéologies « totales »
[2] Béji, H., 1982, Désenchantement national. Essai sur la colonisation, Paris, Maspero, Cahiers libres, p 15 sq s

déplacer « vers l'actualité et la volonté de rendre le présent intelligible»[1]. Cette pratique renonce aux rationalisations à posteriori qui font l'histoire de la course après l'arrivée ! Elle se refuse à perpétuer le déterminisme et les représentations d'un « modelé général d'une conscience qui acquiert, progresse et se souvient » [2]. Paul Ricœur parle de « défataliser l'histoire »[3].
En tant que sociologue, Alain Touraine souligne que « les faits que nous analysons sont des faits historiques. Ce n'est pas le cas de toutes les sciences humaines. L'histoire, la sociologie et la science politique étudient, non pas une nature humaine ou des lois naturelles, mais des rapports sociaux, des conduites collectives, des institutions et des lois ». Les différences entre histoire et sociologie se marquent surtout du côté des approches méthodologiques. L'histoire « se place dans cette zone centrale de recouvrement entre la réalité matérielle, territoriale et technique des sociétés », tandis que la sociologie se consacre à « l'objectivité des systèmes ». Cette ligne de partage est discutable, mais, comme il le note, « il est toujours dangereux de partager des empires imaginaires et de répartir les territoires entre les disciplines. Il est plus dangereux encore de croire naïvement à l'unité conceptuelle des ensembles observables ».
Je ne me risquerai pas sur ce terrain, surdéterminé par des bibliothèques entières, préférant proposer une autre conjugaison possible entre l'observation des conduites collectives et leur conceptualisation dans la façon de conduire cette recherche.

Alain Touraine fait un autre constat de voisinage. Il place historiens et sociologues côte à côte dans la marche des idées. Ils sont « encore marqués par une longue tradition historique dans laquelle s'est placée très consciemment la sociologie, d'Auguste Comte à Parsons en passant par Marx et Durkheim. Ils ont cédé ensemble aux tentations du déterminisme, ont ensemble rejeté ce positivisme, appuyé sur un déterminisme aussi brutal qu'arbitraire, et retrouvé, à travers l'histoire culturelle, comme à travers la sociologie des acteurs et des mouvements sociaux, les chemins de la liberté, au moment où s'écroulaient les certitudes historiques, celles des économies libérales comme celles des régimes totalitaires. Ce n'est pas l'historien qui est plus sensible au déterminisme et le sociologue à la liberté ou vice versa ; les deux ensemble nagent dans les eaux mêlées du déterminisme et de la liberté, comme dans celles de l'ordre et du changement » [4].

Le retour en force du sujet interroge les sciences sociales

Comme le souligne Touraine avec justesse, la question qui taraude les intellectuels est bien plutôt « le retour massif de la subjectivité dans ce monde objectivé où la pensée critique cherche et trouve depuis longtemps des situations de pouvoir. Entre ces deux univers, presque aucun pont. Les notions d'institution et de socialisation qui jouaient un rôle central dans la sociologie classique se sont vidées d'une grande partie de leur contenu. C'est du décalage entre les rôles des acteurs, le Self, c'est-à-dire les rôles objectivés par les pratiques sociales et souvent construites par les centres de pouvoir, et

[1] Garcia, P., 2003, Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS, la revue pour l'histoire du CNRS, n°9, novembre 2003
[2] Foucault, M., opus cité p 16
[3] Ricoeur, P. Remarques d'un philosophe, IHTP : Écrire l'histoire du temps présent, 1993, rééd. 2003, p 35-42
[4] Touraine, A.,2003, Sociologie et histoire du temps présent, idem p 344

ce qu'il faut appeler le « Sujet », c'est-à-dire la volonté de l'individu d'être acteur, qu'il faut partir, en rejetant, comme naïves et mensongères, les représentations de notre société comme un ensemble d'associations volontaires où chacun adhèrerait aux valeurs et aux intérêts des institutions auxquelles il appartient ».

Je m'inscris, avec lui, dans l'intention de créer des ponts entre le Self objectivé et le sujet comme acteur de son existence avec sa subjectivité. Pour cela, il faut commencer par réexaminer et déconstruire des représentations sociales afin de ne pas se laisser enfermer dans ce qui se ferait passer pour une, ou pire pour LA vérité. D'autres antécédents historiques font résonner d'autres imaginaires qui soutiennent une pensée non assignée à des terminus causalistes ou utilitaristes. L'étude de ces décalages, pour nécessaire qu'elle soit, ne doit pas absorber toute la pensée critique afin ne pas y perdre sa créativité. « Dénaturaliser » une pensée dominante peut épuiser la vitalité dans des joutes qui renvoyant ou rebondissant de l'un à l'autre s'accumulent plutôt qu'elles ne transforment. Pour renouveler la vision, l'essentiel est, à mes yeux, que cette déconstruction serve à désensabler les sources de l'inventivité, d'une part à l'épreuve de soi-même, d'autre part en relation avec d'autres. Donner consistance au sujet, c'est montrer de quelle manière l'acteur est sujet[1], c'est-à-dire autre chose que le « Self », gouverné à son insu par son habitus, ou agent des systèmes, tel que figurés dans la pensée de Pierre Bourdieu ou d'Alain Crozier.

Alain Touraine suggère que l'histoire est tout particulièrement appropriée pour comprendre « les interventions volontaristes des pouvoirs sur la réalité sociale, entre les systèmes et les acteurs ». Il est vrai que le volontarisme est l'une des traductions de l'intentionnalité. Il pense avant tout à l'État. « Ce n'est pas un acteur comme les autres, car le propre d'un système politique est d'être une médiation entre la pluralité des acteurs et l'unité de la loi ou de la décision ». Pour avoir réalisé un certain nombre d'histoires d'institutions publiques, je témoigne du caractère fécond d'une démarche d'histoire du temps présent. Elle permet de mieux comprendre comment s'exercent des pouvoirs d'État, de l'intérieur des organisations. Il existe en effet des écarts insoupçonnés entre l'annonce d'une intention de réforme et les formes institutionnelles qui l'incarnent dans les faits. De fil en aiguille, les enseignements tirés de ces recherches m'ont d'ailleurs conduit à m'intéresser aux constructions sociales de ce chômer ou insérer veut dire.
L'intérêt porté aux questions du travail et de l'emploi s'est installé de façon durable à l'occasion d'une commande d'histoire de l'ANPE pour ses vingt ans, en 1987[2]. Elle restera inédite par décision de la direction, mais elle a circulé largement dans les milieux décisionnaires concernés, ne serait-ce par parce que chaque témoin interrogé a reçu un exemplaire du rapport. Elle montre comment les chiffres du chômage sont devenus un enjeu politique, mais le plus étonnant est sans doute de constater que sur les deux derniers siècles, ce sont bien plus les continuités que les innovations, qui caractérisent les politiques publiques. Pendant ce temps, les contextes dans lesquels les questions de

[1] Ollivier, Blaise, 1995, L'acteur et le sujet, titre d'un ouvrage paru aux Ed. Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique dirigée par Jean-Louis Laville
[2] Muller, M., - 1988, L'ANPE a vingt ans, ANPE, 341 p (inédit) ; - 1989, Élaboration d'une politique publique : demande d'emploi et placement en France de 1945 à nos jours, Etude pour le Ministère des Affaires sociales et de l'emploi, MIRE (Mission Interministérielle Recherche Expérimentation), juillet 1989, 244p : - 1991, Le pointage ou le placement : histoire de l'ANPE, Editions L'Harmattan, 186 p.

l'emploi et du chômage se sont profondément modifiées. Le placement public et les institutions chargées de son application sont inséparables de la construction d'un État investisseur social. Le « chômeur statistique » naît en même temps que la question de l'octroi – ou pas - d'un revenu de remplacement. Dès les années 30, la conception du placement public est en place[1]. Le passé hante l'avenir et entretient la méconnaissance du phénomène. La réponse publique se fige sur une conception d'un « traitement social de la privation d'emploi », à gauche comme à droite, aujourd'hui comme hier. Les chiffres du chômage mobilisent « le spectre » des années 30 et réactivent les peurs immémoriales de l'oisiveté, mère de tous les vices. Les politiques publiques, restant correctives plutôt qu'anticipatrices, s'entêtent avec des moyens financiers considérables, à vouloir endiguer, corriger les effets des systèmes qui ne sont pas remis en question. Or, la croissance économique, soumise aux lois du capital et à globalisation des échanges économiques, détruit beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en génère. L'Etat, investisseur social, est-il encore capable de se réformer dans le contexte actuel, ou bien faut-il changer radicalement la conception classique de l'investissement : un jeu d'acteurs à deux : L'Etat et le Marché. C'est l'une des perspectives qui fait tout l'intérêt d'une approche économique des solidarités, au moment où l'ascenseur social s'enraye, où les exclusions segmentent et creusent des fossés de plus en plus profonds.

Les effets institutionnels de cette situation seront analysés dans le premier chapitre, parce qu'ils vont de pair avec la mise en mouvement de bien des personnes de ma génération. Confrontés au rétrécissement des « offres d'emploi », par choix ou par nécessité, nous avons été un certain nombre, pas seulement en France, à faire quelque peu confiance à nos propres ressources pour investir dans la recherche de réponses constructives à l'emploi de nous-mêmes, en acceptant la part des risques que cela comportait.

C – Les espérances d'une alternative ancrée dans le quotidien

Sensible à la tendance actuelle qui fait du diagnostic une cause de désespérance, j'ai vérifié à l'expérience que l'éclairage du présent par le passé est un puissant stimulant pour se réapproprier le sens de ses propres conduites. Pour ancrer mon propos, j'accorde dans la suite de mon parcours l'essentiel de mon attention aux dynamiques sociales qui portent un projet de transformation sociale et se préoccupent de l'accomplir ou de le diffuser par des voies pacifiques.

1 - La cristallisation des aspirations d'une génération

[1] Lasry, C., 1938, Lutte contre le chômage et finances publiques, 1929-1937, Paris, LGDL, p 199

En 1985, mon déménagement en terre audoise pour raisons personnelles crée l'occasion d'une transition professionnelle. Mon désir d'observer des expériences de changement localisées, en y participant, devient réalisable. Un village de la Montagne Noire devient mon lieu de résidence. Un an m'est nécessaire pour me « décontaminer » des rythmes et des sollicitations de la vie parisienne et pour m'adapter aux rythmes lents de la vie rurale. Ce choix simplifie grandement l'ajustement de la vie professionnelle d'une femme seule avec une enfant en bas âge ! Je m'habitue et apprend à aimer le temps retrouvé aux couleurs languedociennes. Pour commencer à prendre pied, je cherche des études nationales à proximité de mon lieu de vie.

Sous l'enseigne du Centre ESTA[1] dont Blaise Ollivier est directeur, je réponds en 1987 à un appel d'offres qui sollicite la recherche « à l'appui de l'action et de la décision publique ». Ce programme mobilisateur « Technologie Emploi Travail » concerne la Formation et l'Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés (FAAPQ). Il se situe dans le contexte d'un chômage en forte augmentation et de la prise de conscience qu'il n'est pas sans lien avec les mutations du travail, percuté par les nouvelles technologies et les fermetures d'entreprises. La gauche est au gouvernement. Parmi ses « mesures phare » : la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et la mission « Nouvelles Qualifications ». Ce programme traduit l'intention de renouer avec la recherche-action au service de (meilleures) politiques publiques.

Dans le cadre des activités de l'association d'intellectuels chrétiens, Confrontations , des relations de longue date existent entre Blaise Ollivier et Renaud Sainsaulieu du LSCI[2], lui-même très proche du CRIDA[3] fondé par Jean-Louis Laville, Bernard Eme et quelques autres. Cet espace de réflexion est ouvert à de nouvelles approches, métissant sociologie et économie pour les uns, psychologie et sociologie pour les autres, autour d'un pivot qui interroge l'intervention sociale et l'éthique de la responsabilité. Ces espaces contribuent, avec d'autres, à un renouvellement des paradigmes. Grâce à ce réseau social, j'ai accès dès 1992 à la thèse de Jean-Louis Laville[4]. Cette conceptualisation de « l'économie solidaire », adossée à des pratiques émergentes, est accréditée à mes yeux parce qu'elle donne du sens au composite et sort d'une vision restrictive de ce que l'on appelait alors « les petits boulots »[5], avec une bonne longueur d'avance sur les politiques publiques de l'emploi et de la formation qui les maintiennent dans l'impensé de « l'atypique » pour encore longtemps. Sa thèse met en lumière les composantes de ces nouvelles activités à partir d'un ample panel d'expérimentations comparées. Elles sont européennes dès le départ de sa réflexion.

Au contact des membres du Centre ESTA, je découvre une manière d'aborder la vie des groupes qui entre en résonance profonde avec mes aspirations, car elle n'occulte pas la subjectivité. Elle recherche tout au contraire comment se construit l'autonomie de la pensée dans de nouvelles postures professionnelles. L'approche psychosociologique «analyse les processus psychiques et sociaux, subjectifs et collectifs, par lesquels le sujet

[1] Membre depuis les années 80 d'ESTA : Centre d'Eudes Sociologiques et Travaux de recherche Appliquée
[2] Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions
[3] Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie
[4] Laville, J. L., 1992, Economie et démocratie, contribution à une approche sociologique de l'économie, Doctorat de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, direction Renaud Sainsaulieu, 4 tomes, 825 p.
[5] Eme, B. et Laville, J.L., 1989, Les petits boulots, Paris, Syros

en situation sociale donne sens à son expérience »[1]. J'ai été nourrie intellectuellement par ces échanges jusqu'à développer mes propres positions. Je me risque à les appliquer à des promoteurs d'inventions socioéconomiques qui résident dans l'Aude, avec lesquels nous créons un groupe informel de réflexion dans une seconde étape de la recherche FAAPQ en 1993. Les résultats donnent naissance à l'Association PARI[2]. Grâce aux interactions entre ces réseaux sociaux, la réflexion audoise croisera le chemin d'autres innovations socioéconomiques assez similaires qui se reconnaissent, dans les mêmes moments, dans le concept d'économie solidaire. La suite de ce travail de recherche décrira longuement ces processus de concomitance d'invention, leur enseignements et leurs impacts sur la transformation sociale.

2 - L'économie solidaire : une pensée plurielle

La crise du couple État marché

Les courants de pensée qui portent le projet d'une économie plus solidaire affirment clairement leur volonté de ne renoncer ni au public ni au privé, mais de se situer à leur articulation avec ce que leurs théoriciens nomment le « réciprocitaire ». Les pratiques montrent en effet l'existence de différentes combinaisons. Certaines valorisent les relations avec le tissu économique local dans lesquelles les PME sont admises. Certaines sont dans une relation étroite d'utilité sociale, plus ou moins tributaires des subventions publiques, ce que d'autres refusent. D'autres ont des financements croisés avec de l'autofinancement. D'autres encore sont à dominante non monétaire. Bref, les systèmes d'action locaux sont composites, fortement marqués par la qualité des relations, formelles - et surtout informelles - qu'ils réussissent à installer dans leur proximité. Nous en reparlerons plus longuement par la suite.

Cette pensée de « l'hybride » entame les certitudes en vigueur et rencontre beaucoup de résistances. L'économisme règne sur les systèmes explicatifs et le post-marxisme sur le mouvement social. La pluralité des formes d'intégration de l'économie dans la vie d'une société n'en reste pas moins une réalité immémoriale. La « modernité » occidentale est une configuration du possible, mais pas la seule. L'ouvrage de Karl Polanyi joue un rôle important dans ce contexte. Paru en 1944 en anglais, il n'est édité en France qu'en 1983[3] ! Il se présente comme une étude historique du capitalisme depuis le XVIII°siècle. L'auteur remet vigoureusement en cause la catégorie de l'*homo oeconomicus*, construite pour asseoir le pouvoir d'une discipline. Il n'est pas exact d'affirmer que l'homme est caractérisé par une propension psychologique au troc, à l'échange et au commerce. « L'homme est un être social, non économique. Plus encore que sauvegarder son intérêt

[1] Giust-Desprairies, F., 2004, Le désir de penser, construction d'un savoir clinique, Tétraèdre, p 61
[2] Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion, créée en 1994
[3] Polanyi, K., 1944, La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard,1983 (Traduction française)

individuel pour acquérir des possessions matérielles, il aspire au consentement social, au statut social ».

Comment réguler les activités de production, de distribution et les échanges de biens ? Karl Polanyi identifie trois principes dans l'intégration (ou « encastrement ») de l'économie : la réciprocité, la redistribution des activités et l'échange de marché. Quand la réciprocité domine, les biens et les services sont échangés contre d'autres, selon des modalités et des temps fixés par des normes sociales partagées. Ces normes se fondent sur des institutions qui les soutiennent et sanctionnent ceux qui ne les respectent pas. Dans les économies étudiées par l'anthropologie, la réciprocité peut coexister avec la redistribution dans des entités géographiques et politiques plus vastes. C'est le cas dans l'Antiquité où la redistribution prend même le pas comme forme principale d'intégration. Les échelles territoriales sont déterminantes pour la nature des échanges. C'est une idée que nous car nous retrouverons à maintes reprises.

L'échange de marché apparaît somme toute récemment dans l'histoire de l'humanité, avec son paroxysme au XIX° siècle. L'échange des biens, par le commerce, est régulé par le marché sur lequel se forment les prix par la libre rencontre de l'offre et de la demande. La distribution des revenus devient dépendante des marchés régulés par les prix. On en vient ainsi à décider de produire en fonction de ce mode de détermination des prix. Le système capitaliste en vient à exiger la présence de conditions institutionnelles spécifiques : la propriété privée des moyens de production (capital, terre, travail) le travail salarié, la commercialisation de tous les facteurs productifs. L'analyse de Karl Polanyi montre comment l'économie classique et néo-classique se sont développées comme disciplines en étudiant le système économique fondé sur l'échange de marché et comment, de là, elles extrapolent abusivement, en généralisant ces modèles d'analyse pour le passé et l'avenir. Ce qu'il appelle « la tromperie économiciste ».

Dans d'autres conceptualisations, comme celle de Fernand Braudel, la pensée plurielle de la Maison Monde comporte trois étages : l'économie de subsistance, l'économie de marché, l'économie-monde. « L'essentiel est qu'il y ait des étages », écrit François-Xavier Verschave dans ses « Libres leçons de Braudel ». « Cela autorise des degrés de liberté : il y a communication et même interdépendance entre les étages, mais non surdétermination ; les impasses ou contradictions observées à un étage n'interdisent pas d'agir aux autres niveaux ; au contraire, les issues qui peuvent y être découvertes sont susceptibles de contagion, du fait des multiples passeurs ou passerelles entre les étages. Cela ébranle, par exemple, l'affirmation selon laquelle rien ne peut être fait dans le tiers-monde tant que n'auront pas été détruits les mécanismes d'assujettissement macroéconomique. La survie et la résistance des populations génèrent justement, en permanence, des réseaux et filières de passeurs, interprètes, et autres intermédiaires »[1].

Le travail, la terre et la monnaie ne sont pas des marchandises

La pertinence et l'actualité de la pensée de Karl Polanyi se marquent également dans la différenciation qu'il établit entre différentes catégories de biens. Le travail, la terre et la

[1] Verschave, F.X., 2005, cité p 21

monnaie sont des « marchandises fictives ». Le travail est lié à la vie humaine. Il n'est pas produit pour être vendu. La terre constitue un aspect de la nature. L'homme n'en est pas l'auteur. La monnaie représente un symbole de pouvoir d'acquisition et non un produit. Nous constatons tous les jours comment la marchandisation détruit les protections traditionnelles. L'appropriation privée de la terre et la colonisation détruisent les sociétés paysannes, avec des effets dévastateurs pour l'environnement. L'instabilité des gains est à l'origine d'une nouvelle pauvreté. Le marché du travail crée la misère moderne, inconnue des sociétés traditionnelles, où la subsistance était garantie par les institutions sociales et politiques qui incorporaient et régulaient l'économie. La monnaie augmente le commerce international parce qu'elle stabilise les échanges, mais elle augmente les risques pour les économies internes.

Socialiste réformiste, Karl Polanyi pense que « dans une société vraiment démocratique, le problème de l'industrie se résoudrait au moyen de l'intervention programmée des producteurs et des consommateurs eux-mêmes ». L'effondrement du capitalisme libéral, envisageable dans le contexte des années 1940, menace deux sortes de liberté. La liberté d'exploiter d'autres hommes ou celles de réaliser des gains individuels non commensurables aux bénéfices collectifs est nuisible. D'autres libertés qui ont augmenté parallèlement au marché ont une valeur élevée : la liberté de conscience, de parole, de réunion, d'association et de choix de son propre travail. De telles libertés doivent être défendues. L'ampleur du cadre d'analyse et son inscription dans son historicité conservent toute sa pertinence à l'analyse de Polanyi. Nous verrons comment l'immédiat après-guerre a entamé ces libertés positives dans le sillage de la reconstruction. Le droit au travail pour tous, inscrit dans la constitution de 1945, a de fait enchaîné l'homme à un travail productiviste, détournant les espérances de la Libération.

3 – Le pouvoir pris dans l'action bouscule « la grande démocratie »

La prise de pouvoir d'État reste l'horizon indépassé des partis de gauche, y compris ceux de la gauche antilibérale qui en font le préalable à tout « vrai » changement. L'autogestion perd de sa crédibilité en entrant dans l'orbite du programme du gouvernement d'union de la gauche dans les années 80. Le PSU[1] reste le seul parti à discuter de « l'autogestion *pratiquée* alors qu'elle n'est, dans les autres partis, qu'un vecteur de propagande »[2]. Le CRIDA modifie son sigle pour se dégager de la référence Autogestionnaire et mettre en relation dialectique la démocratie avec l'Autonomie. L'économie solidaire choisit l'autogestion pratiquée et affirme les processus alternatifs, économiques, politiques comme voie d'approfondissement de la démocratie. Celle-ci ne peut pas vivre seulement par une représentation déléguée par le vote. En 1982, la définition de l'alternative, sous la plume de Bernard Eme, signifie « se fonder sur la capacité et la volonté d'individus et de communautés au sens large, à mettre en place et à maîtriser localement et collectivement des processus d'autonomisation dans tous les

[1] Parti Socialiste Unifié
[2] Frère, B. cité chapitre 4, p 162 et suivantes

domaines de leur vie, en prenant garde à définir certaines échelles de grandeurs et à ne pas dépasser de seuils fatidiques de complexité »[1].

Small is beautiful ou alterlocalisation ?

Pointons au passage l'éloge de la petitesse par lequel l'économie solidaire se distingue de l'économie sociale historique. « Ce fossé n'est pas véritablement idéologique. Henri Desroche ou les Alternatifs se réclament des mêmes origines : proudhonienne, gidienne, associative. La ligne de démarcation est empirique. Tout est une question de taille. Lorsque le chef de file de « la nouvelle gauche », Michel Rocard avance dans une interview « Et si big devenait beautiful ? », il ébranle un tabou et une convention idéologique. D'un côté, il pose le problème de la gestion de taille des entreprises. De l'autre, il jette un pavé dans la mare du consensus régnant à l'époque, au sujet de la « grandeur » des petites unités économiques. La réponse à cette question restera la clef de voûte des disputes sur le clivage entre économie sociale et économie solidaire »[2] pour les deux décennies à venir.

Cette question de grande importance n'est pas résolue. Elle est à la charnière des trois parties de cette thèse. Oui, l'utilité sociale et la plus-value collective des démarches locales ou régionales restent mésestimées ou contingentées dans des rôles d'exécution, pour ne pas déranger l'ordre des pouvoirs établis. Mais elles ne détiennent pas, à elles seules, toutes les clés des réponses. Le local contemporain n'est pas localisme, il est relié à d'autres et ouvert sur le monde. Par ailleurs, le global « hors sol » est une velléité de toute puissance qui dénie la réalité en occultant le fait que nous vivons tous, le temps d'une vie, dans une culture et un écosystème donnés, les pieds posés sur terre. Une approche complète ne peut pas se dispenser de prendre acte des interdépendances, pour le meilleur, mais aussi pour le pire.
« L'alterlocalisation »[3] fait image pour indiquer cette double réalité : c'est dans la diversité des contextes territoriaux que les solutions peuvent trouver (ou pas) les ressources et les conditions humaines de leur application. D'autre part, tout n'est pas bon à jeter dans l'institué. Le *non droit* sert la puissance. Elle n'a jamais été concentrée en aussi peu de mains dans l'histoire du monde. Jamais autant de personnes n'ont eu à souffrir des effets additionnés de la défaillance institutionnelle ! Sans autres principes alternatifs de droit, démocratiquement établis, et sans institutions légitimes veillant à leur respect, rien n'empêchera la loi des plus forts de s'imposer.

Processus délibératifs et démocratie

Chercheurs et praticiens progressent chacun sur leur voie entre « espace d'expérience » et « horizon d'attente »[4]. Ils ont concrétisé des chemins d'idée de façon singulière et plurielle, gagné en autonomie à l'épreuve de leurs engagements. La conceptualisation, au début des années 90, remplit une fonction de catalyseur. Sa simultanéité avec l'action

[1] Eme B., 1982, « A l'ombre des dépendances conviviales », dans Autogestions, n° 8-9, p. 168.
[2] Frère, B., 2006, cité au chapitre 4
[3] Expression empruntée à France Joubert, syndicaliste, initiateur du dialogue social territorial à la française
[4] Koselleck, R., 1997 (traduction française), L'expérience de l'histoire, Paris, Gallimard, Le Seuil, 247 p

vécue se découvre possible conjonction et rassemble. Cette conjugaison produit de la reconnaissance : « se reconnaître de ». C'est le point de départ d'une construction collective. Un récit empirique en présentera les jalons.

Comment les processus délibératifs construisent de pouvoir d'action ? Dans ses usages les plus courants, « le droit civique se réduit à se prononcer sur les débats des professionnels, sur les idées des autres, sur les thèmes débattus préalablement dans les assemblées représentatives nationale, régionale, communale, européenne. Il est vrai que les citoyens peuvent délibérer davantage, au deuxième degré, en s'inscrivant dans les partis, les syndicats, les associations, mais cette inscription volontaire n'attire qu'une très faible partie des citoyens et ne modifie pas d'une manière conséquente le rapport entre ceux qui délibèrent et décident, et ceux qui ne font que voter. Pourtant, la délibération représente l'une des fonctions les plus nobles de la démocratie, c'est l'intelligence de l'argumentation de tous les paramètres de la décision, ce n'est ni l'acclamation, ni la vitupération, ni le refus des paramètres incorrects. Il serait illusoire de croire que les méthodes qui règlent la petite démocratie pourraient s'étendre à la commune, à la nation, à l'Europe, c'est-à-dire être adoptées dans la grande politique comme l'envisage le projet d'un socialisme radical post-marxiste. Le peuple n'aura jamais la même allocation de ressources en temps, en expérience politique, en connaissance des dossiers de la société, que des professionnels, élus, fonctionnaires et militants. Il existe deux solutions pour faire face à cette aporie congénitale de la démocratie. La première est celle qui est proposée sur le marché de la contestation et consiste à battre le pavé et à réclamer : Nous voulons tous être des professionnels, sachant que seuls certains, plus habiles et talentueux, ou plus rusés, réussiront à obtenir le plein-temps ou l'intermittence. L'autre solution est de contourner ce problème insoluble, en faisant de la démocratie alternative, en se passant de son décorum, de ses messes, de son rituel où seuls les experts peuvent officier »[1].

Dans cette étape expérimentale, des inventeurs sociaux ont ouverts des « zones d'autonomie », dans lesquelles « décider collectivement leur stratégie en temps réel, en contournant le pouvoir des institutions, ou en aménageant des espaces de liberté. La proposition sociale que fait Daniel Mothé, repose sur le pari d'un principe assembleur des pratiques réunies. « Il faut institutionnaliser de la délibération sur le modèle trivial, telle qu'on la trouve à l'état de nature dans les interstices de la vie ordinaire, pour que la connaissance des individus, leur expérience, leur jugement s'imbriquent dans les décisions de la société ». Encourager ces pratiques aurait « l'avantage de provoquer des accoutumances à la démocratie » en permettant l'apprentissage de ses techniques délibératives et augmenterait le nombre des acteurs de la petite démocratie sachant les utiliser, leur donnant le goût et l'appétence de les utiliser pour des thèmes de la grande politique. Mais encore faut-il que les expériences de la petite démocratie se soldent par des réalisations positives pour l'ensemble des acteurs »[2].
Ma propre réflexion s'inscrit dans cette même espérance raisonnée d'un changement possible : s'exercer à augmenter son pouvoir d'action à l'épreuve de soi-même, en relation avec d'autres. Ce pari se vérifiera (ou non) dans le moyen et le long terme. Nous-mêmes ne le saurons pas.

[1] Mothé, D., président eu CRIDA 2006, La grande démocratie et la petite démocratie, Esprit, décembre 2006
[2] Mothé,D, 2006, idem

Un système obsolescent absorbe l'inventivité pour ne pas se transformer

Pourquoi tant espérer des pouvoirs d'État ? Cette relation dialogique a contribué, en son temps, à mettre en place des droits politiques et sociaux. Des luttes vigoureuses ont réussi à équilibrer un peu mieux l'exercice des pouvoirs. Elles ont intégré une partie de « la classe ouvrière », l'ont enrôlée dans le dialogue social, la consacrant dans une place de partenaire. Cette évolution n'a jamais masqué le fait que les stratégies, entre liberté et coercition, restaient de façon récurrente une affaire de contexte et d'opportunité. Mais au moins, la relation s'établissait avec des contreparties. Les rouages fonctionnaient pour que les inventions sociales soient reprises, instrumentées pour démultiplier l'application au plus grand nombre. Il est beaucoup moins évident aujourd'hui de l'espérer, car ces rouages sont enrayés.

L'inventivité qu'engendre le refus de l'injustice, l'envie de s'en sortir, l'altruisme ou l'esprit d'entreprise, sont-ils destinés à défricher des sentiers, pour que le secteur lucratif s'en saisisse dès que les nouveaux marchés sont solvables ? Faut-il se résoudre à ce que le capital social immatériel résultant des inventions collectives soit indéfiniment détourné de ses fins premières qui ne consistent pas à dégager un profit au bénéfice de quelques-uns, mais à un réinvestissement aux services de fins collectives de l'activité et de ses destinataires ? Faut-il se contenter de voir l'ingéniosité sociale agitée comme un drapeau pour entrer en mesures publiques gérées par circulaire administrative et procédures, au mépris des conditions d'un vrai développement en qualité, au rythme et aux conditions d'une croissance maîtrisée de l'intérieur ?

D – Processus d'accréditation et vision stratégique

Cette recherche a ceci de particulier qu'elle s'applique à l'histoire chemin faisant. La prudence est recommandée avant d'affirmer un sens supposé de la marche des idées, aussi forte soit l'envie d'y croire. Et d'apporter au lecteur des éléments de contexte, des expériences véridiques pour décider de se faire son propre chemin dans le discours. Car toute analyse est dans une certaine mesure une interprétation. Un événement ne devient tel que dans le processus qui le construit. Un événement peut même être délibérément « sursignifié » comme émergence de quelque chose de nouveau, s'il est possible de lui donner de la consistance par des faits avérés et reliés dans une certaine durée. C'est le projet de cette thèse. La description interprétative « historienne » est utilisée en première partie. Elle se propose comme un gros plan sur des inventions socioéconomiques constituées en « systèmes d'action composites locaux » ouverts sur l'extérieur. Ce sont autant de prototypes qui ont fait événement, certains sont pérennisés. Le nombre d'exemples, mutualisés et analysés dans leur inscription territoriale, permet déjà de réunir une collection significative. Systématiser cette exploration aurait une grande valeur pour la construction de connaissances utiles à l'action. Nous y reviendrons en conclusion.

C'est pourquoi la seconde partie propose une approche plus théorique pour caractériser un phénomène d'émergence collective en mettant l'insistance sur la formalité des pratiques. Car ce qui fabrique l'évènement, ce n'est pas l'instant «T» de la grande histoire, ce sont les processus de convergences et les concomitances susceptibles de provoquer un basculement historique. Des engagements individuels et des réponses collectives assument la fin de l'illusion néfaste dans une solution finale, en conscience du fait que les « grands soirs » sont le plus souvent suivis par des lendemains à vivre … qui déchantent ! Ces inventeurs sociaux et leurs partenaires acceptent de savoir que leurs réponses sont composites et imparfaites.

1 - La consistance d'un point de vue : « entre être et faire »

Entretenir et renouveler le champ des possibles dans la perspective de l'action est l'objectif de cette recherche. L'utopie est « une fonction libératrice qui maintient l'écart entre l'espérance et la tradition»[1]. La tradition, c'est la dette des générations présentes envers les précédentes, mais aussi envers les suivantes. La responsabilité se construit dans la continuité des processus et des âges de la vie. Le passé ne répond plus aux interrogations existentielles du présent. L'horizon semble bouché. Le monde actuel souffre de la difficulté de se situer avec justesse dans son époque du fait d'une accélération délibérée. L'aventure des recompositions est moins spectaculaire que les grandes découvertes du modernisme. Qualitatives, génératrices de paix à la mesure des réussites, elles ne prétendent pas au tout ou rien.

Deux fonctions sont utiles et coexistent : tantôt déconstruire pour désensabler les représentations imaginaires d'un autre avenir, tantôt constituer les ressources de cet autre monde possible en les « sursignifiant ». C'est une question d'efficacité. Au fond, il s'agit de rester en contact avec la pensée qui régénère, donne consistance à des solutions en faisant la preuve par l'exemple, plutôt qu'argumenter sans fin au risque de perdre la ligne d'horizon et le sens de sa propre action. Dans l'usage alternant de ces deux modes d'expression, la perspective est de construire, à son rythme, ses propres outils, ses références, ses modes opératoires. Une telle stratégie postule l'existence de ce que Michel Certeau nomme un « lieu propre » pour « gérer ses relations avec une extériorité distincte. La rationalité politique, économique ou scientifique s'est construite sur ce modèle stratégique ». Au contraire, « un calcul est tactique s'il ne peut pas compter sur un lieu propre et ne dispose pas de base d'où capitaliser ses avantages. la tactique n'a plus pour lieu que celui de l'autre. Elle s'y insinue, fragmentairement, sans le saisir en son entier, sans pouvoir le tenir à distance, car il n'a pas de frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible »[2].

L'hypothèse est que le mouvement pour une économie plus solidaire reste inaudible parce qu'il n'a pas encore bâti son lieu propre. La mutation de la communauté de valeurs vers la communauté d'action n'a pas encore tracé son chemin dans l'imaginaire. « Quand une

[1] Ricoeur, P., 1986, Du texte à l'action, Le Seuil, p 391
[2] Certeau, M.de, 1990, L'invention du quotidien, tome 1. Arts de faire, Ed. Folio

idée simple prend corps, il y a une révolution », écrit Charles Péguy[1]. C'est par la simplicité de sa comptabilité à partie double que le capitalisme a triomphé. Il a trouvé une modalité pratique qui installe l'argent comme un passage obligé. Ce faisant, il impose la représentation de l'échange comme un moment de la séparation entre l'achat et la vente. Il consacre un imaginaire de la perte (avoir, ne plus avoir) et l'espoir d'un gain. Dans la vraie vie, tous les échanges, loin de là, ne se déroulent pas sur cette scène ! Le récit mettra en évidence les formes immatérielles du capital social comme un registre où certains biens se multiplient en se partageant : c'est le cas de l'amour, l'amitié, l'expérience, l'affinité, la beauté, la pensée, l'imaginaire, le mythe, la connaissance...

Cette mutation de la communauté de valeurs à la communauté d'action se réalisera t'elle ? À ce jour, « le Mouvement des Solidaires » manque de vitalité et de confiance réciproque dans la possibilité de conjuguer les ressources de la pensée avec l'ingéniosité sociale des pratiques pour les transcender en une idée simple qui créerait leur « lieu propre ». Une fois que l'on a compris ce mécanisme d'attraction sur le terrain de l'autre comme l'enjeu d'un pouvoir sur lui, ce qu'on peut appelle « l'aliénation », la question est de savoir comment s'extraire progressivement de ce piège. Dans un tout autre contexte historique, la question n'est pas si différente de celle qu'a étudié Michel de Certeau au début du XVII° siècle, lorsqu'il repère la distorsion croissante entre le dire et le faire ressentie par certains spirituels à l'intérieur de la compagnie jésuite. L'aspiration mystique cristallise une crise de conscience devant une institution qui tend à se refermer sur elle-même et à transformer son message spirituel en scolastique. L'institution ecclésiale recule comme lieu d'énonciation du vrai. La déchirure traduit une exigence nouvelle, insatisfaite qui déborde de toutes parts les institutions en place. « La vie sociale et l'investissement scientifique s'exilent peu à peu des inféodations religieuses ». L'unité du cadre théologico-politique se brise successivement sur les progrès de la sécularisation, l'affirmation de l'Etat moderne et la découverte de l'altérité au contact des nouveaux mondes. Le pouvoir politique prend le relais et enrôle les croyances. L'État instrumentalise le religieux. Ce n'est pas tant le contenu religieux qui se modifie que « la pratique qui désormais fait fonctionner la religion au service d'une politique d'ordre ».

Actuellement, nous vivons un autre désinvestissement : celui de la croyance dans l'État moderne comme instance d'énonciation du vrai. En fait, le libre arbitre d'une pensée autonome est inféodé par la croyance dans le progrès. Ce désinvestissement s'agrège peu à peu dans une prise de conscience de l'ampleur de « la tromperie économiciste » qu'avait déjà bien vu Karl Polanyi en 1944 ! La recherche interrogera le fonctionnement public à la loupe de l'émergence de l'économie solidaire sur la scène sociale. Quel crédit accorder à la figure de l'État pour servir de guide dans la réalisation effective de l'intérêt général ? La valeur d'une croyance se mesure à la façon dont les faits continuent de la faire vivre et de la renouveler, d'une façon suffisamment explicite, inventive et partagée, pour servir de socle au contrat social d'une époque donnée.

Le lieu du changement est moins dans le contenu des discours que dans la distance toujours plus grande entre les formes inventées par les utopies concrètes dans les pratiques et les représentations sociales en vigueur. « Dans une anthropologie du croire, les multiples formes de l'intelligence rusée sont aujourd'hui constitutives d'une stratégie à

[1] Pensées, p.53, Gallimard, 1934

partir de laquelle établir des relations devenant « extérieures » avec les pouvoirs d'État et l'asservissement consumériste ». Cette intelligence rusée s'entretient avec sa part de créativité, ces pratiques au quotidien, ces arts de faire aux multiples facettes, ces cultures revisitées, cette perspicacité, la profusion des tactiques, la *Metis* grecque dans la quotidienneté de l'invention des pratiques du XXe siècle »[1].

Cette stratégie pourrait servir au mouvement social des « Solidaires », porté par des communautés de valeur, pour ancrer « leur lieu propre », composite, interculturel et pluriel, dans l'intention de « faire système ». Sans en avoir l'assurance, cet assemblage narratif se proposera d'accréditer cette perspective, en mettant en évidence comment le pouvoir pris dans l'action fait grandir et grandit lui-même chemin faisant. Comme la démocratie elle-même, il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Il est situé du côté du processus. Il est agrégatif et auto-transformant. Les anglophones désignent ces processus de capacitation par le terme d'*empowerment*. Il n'a pas d'équivalent en français. Cette notion suggère « une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. C'est un processus qui assemble des éléments communs à tous les milieux : un territoire reconnu, une population, des structures permettant la participation, ainsi que des ressources à exploiter (financières, matérielles, naturelles, humaines, informationnelles, culturelles), dans le but de renforcer le bien-être économique, social et culturel de tous les membres d'une communauté et de la communauté en tant que telle. De quelle manière ? Par le développement d'un contrôle direct sur ses ressources. L'enjeu premier du développement local ainsi défini est le pouvoir et non pas l'argent. Il ne cible pas l'indépendance d'une communauté, mais plutôt sa capacité de jouer le jeu de l'interdépendance avec toutes les autres communautés de sa région, de son pays et même du monde entier »[2].

Produire des connaissances utiles à l'action en y participant

Le choix de l'écriture n'est pas le « je ». Un sujet au féminin présente ses analyses sans se retrancher derrière un « nous » académique ou un « on » indéfini. La distance critique à l'objet de recherche s'est construite « de l'angoisse à la méthode » dans l'esprit de ce que Georges Devereux, ethnopsychiatre, a décrit dans un ouvrage qui porte ce titre[3]. Cette posture scientifique accrédite l'idée d'un changement reposant sur des sujets, auteures et auteurs de vie sociale, se démarquant des analyses qui les conçoivent comme des agents des systèmes. En trente ans, ma position s'est affirmée comme une contribution à la production de connaissances utiles à l'action en y participant. L'historienne du temps présent, comme professionnelle, répondait aux attentes des commanditaires. Cette posture détermine le centre de gravité et le dispositif d'investigation de ces recherches appliquées. Elles ont une grande valeur exploratoire pour une entreprise qui veut se ressaisir de son passé pour y trouver de la ressource pour l'avenir. J'ai toujours annoncé clairement que je n'étais pas la bonne personne s'il s'agit d'écrire « avec une langue de

[1] Analyse de François Dosse, 2003, « Paul Ricoeur, Michel de Certeau et l'histoire : entre le dire et le faire ». Conférence de l'École des chartes, avril 2003. ».
[2] Ninaks, B., 2000, Le développement local : l'axe des valeurs communautaires
[3] Devereux, G., 1980, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement, 1967 pour l'original en anglais, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, collection dirigée par Fernand Braudel, 474 p

bois sur papier glacé . Chaque histoire d'entreprise est alors l'équivalent d'un voyage à l'étranger. Je continue à en réaliser.

Mais produire des connaissances en participant à l'activité est une autre posture professionnelle. Je l'ai expérimentée après mon déménagement dans l'Aude, dans le cadre de recherches nationales dont l'Aude a été le terrain d'application et pour des associations locales. Cela répond mieux au souhait que mon savoir-faire d'historienne du temps présent produise des connaissances orientées vers l'avenir : repérage et encouragement des pouvoirs créatifs individuels, potentiels de transformation sociale de collectifs de projet. Dans cet exercice de recherche, le centre de gravité et le processus d'investigation se déplacent pour servir des finalités explicitées en amont, même si elle doit bien sûr répondre au descriptif de la mission financée. Une des premières occasions d'expérimenter cette « méthodologie participante » a été l'Association Cévenole, à la demande de son président Philippe Noël[1]. L'énoncé de ce qui est à observer et pour en faire quoi a été défini et validé d'un commun accord, au préalable. À l'expérience, la posture s'affine pour se définir comme une fonction d'« observation bienveillante et critique ». Elle fait une place plus explicite à la relation interpersonnelle « entre des pairs », installés à des places différenciées d'observé et d'observateur, vers un même horizon d'attente. L'observé est un inventeur social, promoteur d'une activité socioéconomique. Assumant des risques personnels, il est l'expert de ce qu'il est en train de réaliser. L'observateur est « bienveillant » et ne porte pas de jugement. Il écoute et fait retour sur un mode empathique. Son observation est « critique », car la complaisance ne construit pas l'objectivité. La relation fait grandir la confiance, rend supportable une analyse critique et une autocritique. L'observation bienveillante et critique est au service de l'accréditation des inventions sociales. Les associer dans une même dynamique de mutualisation démultiplie la compréhension et facilite leur introduction dans la sphère publique des débats. Le récit illustré des enseignements tirés de cette pratique de recherche est développé dans la première partie.

La compréhension de l'activité humaine, au risque du Sujet

Le fait de tenir la plume, entre 1990 et 1994, d'une recherche portant sur une histoire en train de se vivre que d'autres expérimentent à la place de protagonistes, m'a rendue très sensible aux écarts entre ce qui est attendu d'une restitution de recherche et ce que les promoteurs en espèrent pour servir à la consolidation de l'activité qu'ils développent. Ils ont lu, amendé et validé le rapport de recherche destiné au commanditaire, mais il leur a peu servi. J'ai mis du temps à me dégager d'un sentiment diffus de culpabilité, comme si le fait d'écrire sur leurs pratiques les dépossédait de quelque chose. Plusieurs années ont été nécessaires pour que j'assume sereinement la différenciation des postures et puisse la vivre comme un enrichissement. N'étant pas attendue sur un audit, une maîtrise extérieure d'un audit, c'est en effet la possibilité d'occuper l'une et l'autre, tantôt promotrice, tantôt observatrice, selon les situations. Je peux affirmer à l'expérience que déambuler dans ces espaces peu fréquentés et mal balisés de l'engagement, à l'interface

[1] Theveniaut, M., 1995, Rapport à l'Association cévenole d'une fonction de méthodologie participante, en appui à la réalisation d'une action novatrice du FSE (octobre 1994 – mai 1995)

de la théorie et de la pratique, est une façon d'apprendre. Après le refus de m'adouber comme l'une des leurs par mes collègues historiens, la proposition de Jean-Louis Laville d'admettre ces réflexions dans le cadre d'une thèse en sociologie économique m'a autorisée, enfin, une parole propre sur ce parcours de construction de connaissance. Je lui adresse ici ma profonde reconnaissance. Son geste a une indéniable portée de reconnaissance en termes de développement personnel. Il a aussi une portée sociale. Il ouvre un espace de pensée et de mise en délibération publique d'une réflexion qui réintroduit la subjectivité du chercheur dans le champ des savoirs, comme une proposition sociale.

Georges Devereux a réfléchi aux interrelations entre la culture et l'identité avec une extrême sensibilité. Il en déduit que le principe méthodologique classique qui commande au chercheur de tout mettre en œuvre pour considérer ce qu'il observe d'un point de vue strictement objectif est contreproductif. Aucune donnée n'est à proprement parler indépendante de son travail d'observation. Et c'est cela que je perçois ! La subjectivité du chercheur, au lieu d'être à considérer comme une source d'erreur, est une ressource dont dispose celui qui entretient le projet de comprendre une activité humaine. « Par bonheur, ce qu'on appelle les perturbations dues à l'existence de l'observateur, lorsqu'elles sont correctement exploitées, sont les pierres angulaires d'une science du comportement authentiquement scientifique et non, comme on le croit couramment, un fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter »[1].

2 - La théorisation des processus de transformation sociale

Quelle place la théorie fait-elle aux enseignements acquis par l'expérience ? Le mot théorie, dans son étymologie grecque, signifie contempler, observer, examiner[2]. Il laisse de vastes espaces d'indétermination. J'en fais usage, préférant infiniment le visage de la théorie comme une liberté de « contempler », « observer », « examiner », plutôt que le visage quelque peu effrayant de la théorie comme une somme de savoirs accumulés, par rapport auxquels il faudrait se situer pour devenir membre d'une communauté de savants. Je n'ai pas de prétention à la vérité, comme opposable à d'autres. J'ai le désir de contribuer à fonder en théorie – comme on parle de fonder en droit – une proposition sociale, qui va au-delà du cas particulier à partir duquel elle a été progressivement élaborée, pour atteindre une portée générale, pouvant servir à d'autres.

---

[1] Devereux, G., 1980, De l'angoisse à la méthode, p 30. Né le 13 septembre 1908 à Lugoj, ville hongroise. Juif hongrois de naissance, devenu Roumain après 1918 , Français par choix, Américain sur son passeport, Mohave de cœur. Incinéré à sa mort en 1985, ses cendres reposent chez les Mohaves, peuple auquel il s'est identifié et qui, avec la Grèce Antique, restent parmi les seuls à mériter son admiration. Théoricien, ethnologue, il a ouvert et élaboré un nouveau domaine scientifique : l'ethnopsychiatrie ou ethnopsychanalyse. Il est aussi l'initiateur d'une pratique transculturelle de la psychiatrie, expliquant les relations entre le psychisme et la culture, entre les normes sociales et les désordres de l'esprit. Georges Devereux revient en France en 1963 à l'invitation de Claude Lévi-Strauss, Roger Bastide et Fernand Braudel et crée la chaire d'ethnopsychiatrie de la 6ème section de L'Ecole pratique des hautes études (EPHT). http://ethnopsychiatrie.net

[2] Encyclopédie Wikipedia, 4 juin 2006

J'ai une conscience très vive de ce que chacun se constitue soi-même, pour peu qu'il le souhaite, en interrogeant le monde de la place où il se trouve. Il se forme ainsi une vision à force de contempler, adopte une conduite de vie à force d'examiner les relations humaines qu'il entretient, en faisant usage des ressources du raisonnement, de la sensibilité et de la puissance de l'imaginaire. En recherche diffuse ou ciblée, chacun découvre en effet des images, des significations, des chemins de pensée dans l'immense réservoir des mythes et des sagesses. Ce sont là des sources d'inspiration puissantes. Dans cette acception du terme, la théorie est une façon d'être. « L'homme (ou la femme) ne vit que pour apprendre et il apprend parce que c'est dans la nature même de sa destinée, pour le meilleur et pour le pire »[1].

Théoriser, dans une autre dimension du terme, c'est s'autoriser à faire usage du potentiel de la reconnaissance socialement attachée à cette activité. C'est une ressource que je mets ici au service d'un renouvellement de connaissances dont nous avons bien besoin.

La recherche-action : une science du social

Trente ans de recherches, menées par déambulation entre réflexion et action, éclairent des perspectives de transformation sociale mieux adossées à leurs contextes spatio-temporels. Elles se traduisent socialement par une augmentation et du pouvoir d'action des personnes, et de l'intelligence collective. Partant des acquis de cette expérience vécue, l'objectif est de montrer en quoi et pourquoi la recherche-action est une science sociale à part entière, bien que mésestimée. L'économie solidaire est un point d'entrée intéressant de ce point de vue, par la façon dont le concept relie le dire et le faire. Ce faisant, il se présente explicitement comme capable de restaurer des relations signifiantes, autonomes et articulées, entre la pensée et l'action.

Certes, la place de la recherche-action est difficile à tenir parce qu'elle se situe dans une relation dialectique entre des énoncés de savoirs (menacés d'être inopérants ou sans prise s'ils sont « décontextualisés ») et les excès du pragmatisme[2]. La question : « Concrètement à quoi ça sert ? » laisse en général sans voix. Plus exactement, elle exerce une tyrannie qui fait taire ! La « contingence d'un monde sans absolu »[3] menace de laisser tout pouvoir à la vision technicienne et gestionnaire qui met les moyens au service des fins qui conviennent à ses desseins, sans les énoncer. Or, « il n'y a pas, d'un côté, un domaine de la complexité qui serait celui de la pensée, de la réflexion, et de l'autre le domaine des choses simples qui serait celui de l'action. L'action est le royaume concret et parfois vital de la complexité »[4].
La place de la recherche-action est également difficile à tenir parce qu'elle manque souvent d'ampleur dans ses résultats pour prétendre à la dimension du théorique, ou alors

[1] Castaneda,C., 1972, L'herbe du diable et la petite fumée. Une voie yaqui de la connaissance, Paris, Le Soleil noir, p 79
[2] Pragmatisme vient du grec pragmata, actes, et peut être défini de manière suggestive comme une doctrine qui place la connaissance dans la perspective de l'action plutôt que dans la contemplation. Encyclopédie Wikipedia, 25 juin 2006
[3] Jay, M., 2004, « Les mots du monde : l'expérience », ouvrage collectif, La Découverte, chapitre « Les Américains et l'expérience », p 69
[4] Morin, E., Introduction à la pensée complexe,1990 (éd.1994) p 108

manque d'autonomie en collant de trop près à la justification des finalités de ses commanditaires.

Des conciliations valides ne peuvent être fondées qu'en délibération. Mais comment la délibération a t'elle prise sur le réel ! « On peut tout dire, ça ne change rien ! ». Ce lieu de l'agora[1] où poser les questions du vivre ensemble aux conditions de son époque nous fait cruellement défaut. Débattre, c'est exprimer, apprendre à circonscrire, accepter d'entendre différents points de vue, faire avec des désaccords. Bref, c'est tourner l'affrontement vers l'inventivité. L'époque athénienne qui a vu naître la démocratie fait référence philosophique dans la culture européenne. Or, dans la cité, le citoyen coexiste avec l'esclave ou le métèque. Ceux qui « ne sont pas d'ici » ne délibèrent pas. Cet héritage souligne une autre caractéristique récurrente, moins souvent soulignée. L'invention grecque est marquée par son contexte géographique. Elle s'incarne au sol dans des régions montagneuses où les communications sont difficiles. Les cités, bien installées dans leur territoire, n'ont pas trouvé les formes d'une entente, même si elles se reconnaissent partie prenante d'une même culture. Des vallées profondes protègent l'*entre-soi*. La communauté de valeurs n'est pas devenue une communauté d'action. Les cités se sont affaiblies dans les guerres qui les ont opposées, plutôt que de s'unir, jusqu'à perdre leur indépendance par la conquête externe.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas si différente dans son principe. Le territoire, base géographique de l'existence sociale, reste déterminant pour comprendre les potentialités et les limites des espaces de débat et comment y faire, de façon authentique, la place de l'autre. Le changement d'échelle d'une idée ou d'un mode d'organisation pose des questions redoutables. La plupart des dominations habitent dans les interstices de la méconnaissance, ou bien dans le non-respect de la diversité des formes de vie culturelles au sens le plus fondamental de la façon d'être au monde de chacun, comme l'anthropologie l'a mis en évidence : nés quelque part, façonnés par une langue maternelle, des structures de parenté, des règles de conduite (et d'inconduite) dans la vie sociale etc. Retenons dès à présent que la fonction délibérante entretient une relation consubstantielle avec son ancrage au sol. Cette approche est incorporée tout au long des deux parties du texte. La possibilité d'un changement réussi passe par son ancrage aux lieux.

Par ailleurs, la conduite d'une telle redéfinition du vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées plaide pour qu'une grande attention soit accordée à « l'imaginaire radical ». Échapper à l'asservissement de la répétition n'est-ce pas, comme le propose le philosophe Cornélius Castoriadis, « se retourner sur soi-même, sur les raisons de ses pensées, les motifs de ses actes, guidé par la visée du vrai et l'élucidation de son désir ». Le projet démocratique est donc théorique et pratique. Les conditions de l'autonomie subjective sont indissociables de l'autonomie de la société, d'une société qui, non seulement, a créé des lois, mais s'institue de manière à libérer son imaginaire radical et

[1] Par polis (en grec ancien πόλις / pólis ; « cité » dans l'étymologie latine « civitas », on désigne la cité-État en Grèce antique comme une petite communauté autonome. Le mot grec polis a donné le mot politique (politics en langue anglaise). Dans la Grèce antique, la « cité » grecque était composée de citoyens. Le caractère autonome de ces cités a été favorisé par le relief géographique qui limite les communications, renforçant ainsi l'autarcie des cités. Encyclopédie Wikipedia, 9 août 2006

développe sa capacité à altérer ses institutions, moyennant sa propre capacité collective de réflexion et de délibération ». Pour Castoriadis, « une société autonome n'est possible que si elle est formée d'individus autonomes et des individus autonomes ne peuvent exister que dans et par une société autonome »[1].

Une composition en mosaïque

Il ne s'agit pas d'écraser l'espérance sous le poids des « innombrables malheurs du monde qui sont légion » comme dirait Jacques Prévert. Tout au contraire, il s'agit de libérer l'énergie ensablée dans l'insu des mécanismes sociaux qui font durer des institutions aujourd'hui si manifestement inadéquates. Je partage l'analyse d'Edgar Morin qu'aujourd'hui « notre besoin historique est de trouver une méthode qui détecte et non pas occulte les liaisons, articulations, solidarités, implications, imbrications, interdépendances, complexités[2] ».

C'est le moment de l'inventaire et de l'assemblage de certains des motifs d'une fresque, là où les avancées de synthèse ont suffisamment progressé, là où les convergences ont provoqué des basculements ou des percées, permettant d'apercevoir sur quoi elles pourraient déboucher. Les émergences alternatives sont à la fois diffuses, multiformes et fragiles, dans leur tentative d'enracinement d'un autre contrat social. À notre image, nos inventions sont bien vivantes avec toutes les déformations, malformations qui résultent de leurs origines, les avatars de leurs histoires, les marques des difficiles remaniements de nos appartenances à tel ou tel champ disciplinaire, politique ou institutionnel, et celles non moins prégnantes de nos individualités souveraines. Elles manquent d'assurance pour attester de leur portée en tant que réplique et pour éviter les pièges des visions totalisantes qui se proposent et s'opposent sur le registre de la réponse, sans avoir énoncé au préalable la question à laquelle elles prétendent être une réponse. La vive conscience de cette menace détermine le mouvement d'ensemble de cette recherche et ses conclusions. Nous sommes engagés dans une transformation dont il faut accepter de savoir qu'elle va bien au-delà du temps de notre propre vie. « Le paradigme de complexité viendra de l'ensemble de nouvelles conceptions, de nouvelles visions, de nouvelles découvertes et de nouvelles réflexions qui vont s'accorder et se rejoindre. Nous sommes dans une bataille incertaine et nous ne savons pas encore qui l'emportera »[3].

---

[1] Giust-Desprairies, F., 2002, Cornelius Castoriadis est un de nos plus grands penseurs, Dictionnaire de psychosociologie, Erès. Ce passage fait référence à trois ouvrages de C Castoriadis parus au Seuil: 1990 Le Monde morcelé ; 1997, Fait et à faire ; 1999, Figure du pensable

[2] Morin, E., 1977, La méthode I, La nature de la nature, Paris, Seuil, p 15-16

[3] Morin, E., 1990, Introduction à la pensée complexe, Paris, ESF éditeur, p 103

Partie 1

Pouvoir d'action et territoires vécus

« En temps ordinaire les idées simples rôdent comme des fantômes de rêve. Quand une idée simple prend corps, il y a une révolution, écrit Charles Péguy."[1].

[1] Charles Péguy Source: Pensées, dans Œuvres en prose, 1909-1914, éd . Gallimard,

Chapitre 1 : Le moteur de l'intégration sociale tombe en panne

A- Fin des années 1980 : Déconstruire pour déjouer la répétition historique

Renouveler l'approche de ce qu'apprendre veut dire

Le programme mobilisateur « Technologie Emploi Travail »est piloté par le ministère de la Recherche et de la Technologie lance Le programme de recherche Formation et Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés (FAAPQ). En juin 1987, il traduit une prise de conscience collective qui s'effectue douloureusement. La sortie des « trente glorieuses » fait apparaître une crise de l'intégration sans précédent. En filigrane, elle remet en question les représentations de la croissance. Jusqu'à maintenant, il n'est pas admis de dire haut et fort qu'elle a partie liée avec la destruction des emplois. S'empêcher de partir d'un diagnostic de la réalité est l'un des obstacles, parmi les plus puissants, pour remédier aux problèmes qui se posent. Ces questions, vertigineuses à l'aune des systèmes et des fonctionnements qui prévalent, apparaissent en pleine lumière dans cette décennie charnière. Le programme s'adresse à priori à des laboratoires de recherche du CNRS, à des universités et des cabinets de consultants. Le programme sollicite la recherche « à l'appui de l'action et de la décision publique », au moment où « le chômage d'exclusion » interroge les cadres de pensée de l'Etat social. Un premier ensemble de vingt recherches est retenu, donc celle que je propose, sous l'enseigne du Centre ESTA.

Qu'est-ce qu'apprendre ? Qui sont ces « bas niveaux » ? De qui et de quoi parle-t'on ? Ces questions font partie des attendus du programme. On parle alors beaucoup de sélectivité à l'emploi et à la formation. Il n'existe pas de réponse simpliste, car elle ne peut résulter que d'«une articulation complexe entre des modalités d'apprentissage, des dynamiques et des situations de travail, ainsi que des processus de sélection sociale ».
Il n'existe pas non plus de réponse unique. Les chercheurs, selon qu'ils sont cognitivistes ou sociologues, n'ont ni les mêmes approches, ni les mêmes réponses. Comme le disait souvent Francis Gainsbourger : « Nous avons la réponse, mais quelle est la question ? ». Les données font défaut pour appréhender ensemble les différents aspects de la situation d'apprentissage. « L'articulation est dans une large mesure l'objet même du programme de recherche ». Bertrand Schwartz dit à qui veut (ou ne veut pas) l'entendre que « à une situation complexe, il y a toujours plusieurs réponses possibles. L'invention c'est parfois de poser les questions autrement, ce qui permet aussi d'approfondir l'analyse »[1].

[1] Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Philippe Rey

À plusieurs reprises, lors des réunions de travail ou des colloques du MRT, je note que les situations de travail sont peu observées dans leur réalité concrète et quotidienne. Très peu d'analyses se préoccupent de comprendre comment le risque d'exclusion se présente. Dès lors, comment espérer prévenir ce risque ? Le diagnostic est que les problèmes sont « segmentés, disloqués ». « La psychologie des compétences et celle de la cognition ne se parlent jamais ». En juin 1992, J.Curie développe à la tribune du colloque « les problèmes épistémologiques que posent ces frontières disciplinaires ». soulignant qu'il n'y a « pas de processus cognitif sans motivation. On ruine l'objet d'étude par cette dissociation. Certes, il existe bien deux modalités : apprendre la machine à l'homme ou l'homme à la machine, mais ce ne sont pas les mêmes qui payent les frais de l'adaptation au système sociotechnique. Il faut aimer pour apprendre. L'individu est situé dans un mouvement social, placé devant la contrainte d'avoir à répondre à une situation qu'il n'a pas posée lui-même. La motivation à se former c'est comment l'individu prend position dans ce débat social. La réciprocité construit l'objet de recherche ».

Sa conclusion est très nette : « L'apprentissage comme conduite sociale est rebelle au découpage des savoirs constitués. Chacun a sa pertinence dans son propre champ. Comment unir des savoirs partiels en un savoir collectif opératif » ? À l'issue du programme, il est confirmé, dit-il, dans la certitude que « si chacun veut garder ses vaches, on est sûr qu'elles seront mal gardées ! ». Beaucoup de résultats de recherche me semblent techniques à l'excès, empreints d'une assurance pseudo experte. On chercherait en vain où sont passés les gens en chair et en os dans la façon dont on parle d'eux. Je consigne dans mes notes de séance « l'absence presque totale d'une perspective de l'individu au centre de sa vie, et celle d'une approche psychosociale clinique du sujet dans la situation qu'il est en train de vivre ».

La disqualification est individuelle et territoriale

Celle-ci atteint les territoires de culture languedocienne. Ses natifs ont déjà une forte tendance à se vivre comme victimes d'une situation de domination. Privés d'emploi par une évolution qu'ils n'ont pas voulue, ils n'ont pas les clés de compréhension pour faire face à la situation. Ils subissent les changements. Ceux d'entre eux qui s'aventurent sur la voie d'un projet pour eux-mêmes, leur groupe social ou leur territoire, rencontrent des difficultés qui les dépassent le plus souvent. Beaucoup y renoncent. La modalité d'un « agir passif » est renforcée au lieu du contraire.
Les principes de l'action publique dans les territoires zonés par catégorie de handicap, enclavés, dévitalisés, ailleurs surpeuplés sont de même nature que ceux qui sont appliqués aux personnes dont les savoir-faire sont invalidés par les destructions d'emploi et les nouvelles demandes de compétences professionnelles. Ils sont définis par leurs carences. Être âgé n'est plus associé à la sagesse de l'expérience. Être femme n'est pas relié aux qualités de prendre soin de la vie, mais jaugé par le référentiel masculin dominant. Être jeune ne porte plus l'espoir de renouvellement du monde. Pourtant, quel que soit le sens dans lequel on tourne ou retourne le problème, c'est bien la rareté des embauches qui mène le jeu. Elle définit la barre où s'effectuent les sélections. Elle n'est nullement absolue, du point de vue des individus qui en sont les victimes, mais proportionnelle à la

pénurie des postes de travail. La croissance détruit dans l'Aude, et ailleurs en France, bien plus d'emplois qu'elle n'en crée.

Au plan de la sollicitation imaginaire, l'individu privé de travail est contraint de se laisser définir par du manque dans la relation qu'il entretient avec les dispositifs de gestion de « l'employabilité ». La façon dont il se représente face à des services administratifs dont il connaît mal la logique d'action le laisse en position dévalorisée. Ils sont nombreux à retourner contre eux cette situation, ce qui ne facilite pas l'espoir qu'ils mettent en eux-mêmes pour engager une trajectoire personnelle et professionnelle de changement, au moment même où cette transformation leur serait profitable pour échapper à la précarisation.

Dans cette relation contrainte, il existe toute une gamme d'attitudes. Tous les individus n'ont pas la même capacité de résister à l'usure discriminante. Soutenir la privation dans la durée représente « un tel effort d'attention qu'il faut être paysan. Ce sont ceux qui eurent le moins qui peuvent le plus »[1]. Face à la privation de place sociale, d'emploi, d'argent, certaines attitudes sont irréalistes. Beaucoup de jeunes se voient sportifs de haut niveau, vedettes de la chanson, chèrement payés. L'argent est beaucoup plus que ce qu'il permet d'acheter, c'est une mesure symbolique de la valeur collectivement établie. Ce que l'on aimerait avoir est aussi une façon d'exprimer ce que l'on désire être, au travers de la reconnaissance qu'apporte la valeur sociale attachée à cet avoir. Cette situation tend à développer des comportements prédateurs : avoir, même par le vol, peut donner le sentiment d'exister dans un univers qui accorde sa reconnaissance aux signes extérieurs d'une conformité consumériste. Certains sont vides de projets, parmi eux beaucoup de jeunes. Cette absence de projet pour soi ou l'envie de rien est encore le pire du point de vue du sujet. C'est aussi le butoir de la requalification professionnelle appelée des voeux de ceux qui la financent.

Dans le petit univers audois, tout le monde se connaît. La honte produit le repli sur soi. Les plus démunis de confiance en eux s'accrochent à l'attribution du statut, ou celle de la catégorie qui leur ouvrira « des droits ». Certains sont mal aimables avec les employés des services de l'emploi, tant la relation condense de violence institutionnelle. Ils se trouvent, chacun individuellement, aux prises avec l'institué avec un « I » majuscule ! Ils sont nombreux à généraliser des jugements hâtifs envers « tous ces administratifs qui ne foutent rien », « se la coulent douce », « vivent sur leur dos ». L'injonction paradoxale de trouver un emploi, alors qu'il n'y en a pas assez pour tous, a pour conséquence de dévier « l'agressivité vitale. Elle s'écoule dans des bouffées violentes ou par le canal du dérisoire. L'individu ne peut que se considérer comme le mauvais objet, l'objet d'un mépris irrité ou d'une sollicitude accablante »[2].

« Contraindre quelqu'un à chercher un emploi qui n'existe pas est d'une rare violence » [3]. En 2006 les chômeurs convoqués sont « un public captif et l'agence une « gare de triage ». Autant de vocables utilisés par les directions pour renforcer l'idée de coercition », écrit

[1] Pétonnet, C.,1979, On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues, Paris, Editions Galilée
[2] idem, Pétonnet, C.,1979
[3] Brutus F., Chômage : des secrets bien gardés. La vérité sur l'ANPE, Paris, Jean-Claude Gasewitch éditeur, 2006, 271 p

Fabienne Brutus, conseillère à l'ANPE dans l'Aude. Pourtant, en 2006, une lettre de convocation est formulée du côté du libre-arbitre de la personne. « Vous avez sollicité le concours de l'Agence pour l'emploi. Par conséquent, je vous invite à vous présenter en vue de l'examen de votre situation ». La lettre se conclut, il est vrai, par une formule comminatoire : « Au cas où vous ne donneriez pas suite à ce courrier, je serais conduit à ne plus vous considérer comme demandeur d'emploi ». Pas de nom en bas de la lettre-type, pas de signature. Qui est donc le « Je » qui s'exprime ? « Je », directeur d'agence est l'institué en personne, une personne anonyme, un véhicule de la violence institutionnelle. Comment en sommes-nous arrivés là ? Tous susceptibles de vivre un jour cette situation, d'un côté ou de l'autre du bureau ?

Être touchée soi-même par les mécanismes de la précarité, interrogés par une recherche appliquée à la façon de les vivre par d'autres, n'est pas sans incidences. Je suis sensible à cette question qui me concerne périodiquement. Il est douloureux d'être appréhendé au travers d'une catégorie englobante définie en négatif, attribuée administrativement par une entité sans visage, une puissance publique masquée par son anonymat. Selon le moral du jour, selon la gentillesse de l'hôtesse d'accueil au guichet, la journée où « il faut » se rendre à l'ANPE ou à l'ASSEDIC se colore en noir ou simplement en grisé. L'indifférence n'est jamais possible. Des propositions simples en découlent, à contre-courant des hygiaphones ou des numéros tirés dans des salles d'attente mal insonorisées. Ces moments de rencontre entre employés des services publics et personnes fragilisées par leur perte d'emploi ou leur précarité ne pourraient-ils pas accorder la priorité à la qualité relationnelle pour installer un peu mieux la confiance ? Quel statut pourrait mieux protéger de l'incertitude des enchaînements de contrats de travail, qui concerne un nombre croissant de personnes aujourd'hui ?

Il est heureux que cette analyse du fonctionnement de l'ANPE soit mise en forme par une personne assise de l'autre côté du bureau, pour ne pas oublier la commune humanité des protagonistes de cette sinistre farce ! « Le chômeur joue un rôle, il ne peut pas être franc. Il est très souvent inquiet, parfois terrorisé ! Le conseiller (de l'ANPE) n'est qu'un protagoniste. Il n'a pas participé à l'écriture du texte, ni à la mise en scène. Il lui est interdit de s'exprimer en son nom, de donner le début d'un avis, de s'engager sur le terrain de la conversation. Les deux marionnettes, chacune de son côté du guichet, font leur numéro. Personne n'est dupe », écrit Fabienne Brutus dans ce livre qui témoigne, avec courage et précision, des engrenages d'une machine à « exclure hors des chiffres du chômage ». Est-ce donc impossible de sortir par le haut de l'ornière de la répétition ?

1 – La construction sociale du chômage au XIX° siècle : l'Etat s'interpose

Guerre à l'intermittence du travail et naissance du « chômeur statistique » [1]

[1] Muller, M., 1991, Le pointage ou le placement, déjà cité

Des économistes comme Sismondi en conviennent. Toute « la faute » n'incombe pas au pauvre, terme employé indifféremment avec celui d'ouvrier à cette époque. « Si le chef de manufacture a mal fait ses calculs, s'il fait faillite, les ouvriers périront, victimes d'une erreur qui n'est pas la leur ». Plus encore que la faiblesse des salaires, l'intermittence du travail « est le grand vice de l'organisation sociale actuelle », pense t'il . Le pauvre ne sait jamais sur quelle demande de travail il peut compter. « Les grands ateliers, et les progrès de la richesse, en soumettant les ouvriers aux grands capitalistes sont, sous ce rapport, singulièrement défavorables aux pauvres»[1]. Au même moment, le constat est que « la charité est à peu près impuissante à combattre les causes incessantes du paupérisme »[2]. Sismondi insiste sur les conséquences néfastes de cette nouvelle division du travail. « Ce n'est pas le perfectionnement des machines la véritable calamité, c'est le partage injuste que nous faisons de leurs produits. Plus nous pouvons faire d'ouvrage avec une quantité de travail donnée et plus nous devrions augmenter, ou nos jouissances, ou notre repos. L'ouvrier qui serait son propre maître, quand il aurait fait, en deux heures, à l'aide d'une machine, ce qu'il faisait auparavant en douze, s'arrêterait après les deux heures, s'il n'avait pas besoin d'un produit plus considérable ». Mais la rationalité économique ne fait pas de place à la libre disposition de son temps. « Valeur d'usage sans valeur d'échange, il ne produit, ni ne consomme de richesses marchandes. La rationalité économique exige le plein-emploi des individus employés en vertu, non pas d'une nécessité objective, mais de sa logique originaire. Le salaire doit être fixé de manière à inciter l'ouvrier à l'effort maximal »[3].

La figure du chômeur statistique est le produit de la pensée de statisticiens et de syndicalistes préparant le recensement de 1896, à l'Office du Travail récemment créé. Auparavant la condition de chômage existe, mais elle n'apparaît pas comme telle dans le recensement de la population. Il fait partie des « atypiques », avec « les professions inconnues, les enfants trouvés, les internés, les sans-profession parmi lesquels les saltimbanques, les bohémiens, les filles publiques et les vagabonds ». La question que se pose l'Office du Travail est de savoir « dans quelle mesure et de quelle manière il appartient à l'État d'intervenir, en constituant un capital de réserve destiné à l'exécution de travaux qui pourraient être entrepris ou ajournés selon l'intensité du chômage »[4].

Cette construction d'une protection dans les situations d'aléas de la vie est un indéniable progrès collectif qui a produit toute une législation. « L'utopie se forme au XIX° siècle, commence à se réaliser au début du XX siècle et s'accomplit avec la sécurité sociale en 1945. Elle a pris le corps équivoque de l'État »[5]. La pensée publique se construit. Elle se différencie de la charité qui s'inscrit dans le registre d'une « économie du salut », conditionnée, au final, par la rédemption du donateur[6]. L'exemple le plus souvent mis en avant est l'accident du travail : le risque professionnel remplace la faute personnelle. Elle est assortie de la conviction que les pauvres sont nécessaires aux riches. « Dans une nation libre où il n'est plus permis d'avoir des esclaves, les plus sûres richesses consistent

[1] Sismondi, 1819, Nouveaux principes d'économie politique, cité par Dufour, Etude historique sur les théories du droit du travail, 1899, p 15
[2] Circulaire du 6 août 1840, citée par Dufour
[3] Gorz, A., 1988, Métamorphoses du travail, quête de sens, Galilée
[4] Salais, R., Baverez,N. et Raynaud,B., 1985, L'invention du chômage, Paris, PUF, p 31
[5] Ewald, E., 1985, L'État providence, Paris, Grasset
[6] Geremek,B., 1987, développé dans son ouvrage : « La potence ou la pitié »

à pouvoir disposer d'une multitude de pauvres »[1]. La philanthropie ne s'attaque donc pas aux causes du paupérisme, elle détermine le bon usage de la générosité en différenciant le pauvre méritant des autres. L'« oisiveté forcée » serait une spirale qui menace le pauvre de déchéance, s'il se trouve aspiré par le contact avec des « chômeurs d'habitude, des âmes veules et incapables d'efforts, des ratés de la vie, dont il fera sa société. Il ne recherchera bientôt plus à se reclasser dans la population saine et forte. Il y a plus bas encore : le crime, la fainéantise absolue, la mendicité chronique dont le chômage a été le point de départ »[2].

Une pensée opératoire se met en route pour définir et construire le pouvoir d'Etat. En 1909, William Beveridge apporte une clé de lecture qui manquait pour déterminer la place du travail salarié, sa durée et sa rémunération. Son argumentaire en vient à inverser la charge de la preuve, dans son ouvrage « *Unemployment, a Problem of Industry* » qui connaît un succès[3]. En « observant » les dockers de Londres, il fait le constat que « Dès lors qu'*on*[4] acceptait les travailleurs intermittents, *on* allait être submergé par eux ». Il renverse donc la question. « S'ils étaient en chômage de façon permanente, il est parfaitement clair qu'ils mourraient de faim. J'en suis ainsi venu à la conclusion que le fait le plus important était qu'ils trouvaient un peu de travail de temps en temps, et non qu'à d'autres moments, il n'avaient pas de travail (…). Il faut enlever cette journée que l'ouvrier intermittent voulait avoir et la donner à quelqu'un d'autre qui travaille déjà quatre jours par semaine, ce qui lui permettra de gagner décemment sa vie. Le premier ouvrier sera remis entre vos mains[5] pour être formé et discipliné à de meilleures manières. Pour celui qui veut travailler une fois pas semaine et rester au lit le reste du temps, le bureau de placement rendra ce souhait impossible ».

Le rôle du bureau de placement est cadré. Il devient l'outil de l'intervention publique chargée d'obtenir (y compris de façon autoritaire comme nous le verrons par la suite), l'élimination de l'intermittence comme pratique sociale. Les conditions du développement de la grande industrie et du système fordiste sont en place. Elles produisent dans leur sillage ce « petit travailleur infatigable » dont nous sommes aujourd'hui les descendants. Cette injonction à dépenser tout son temps pour mériter son salaire est la condition à laquelle « la classe ouvrière » est assignée pour le pouvoir d'Etat.

Solidarité dans l'épreuve et organisation sociale au temps des grandes fabriques

La résistance des pauvres, leurs luttes pour obtenir des conditions de vie décentes, a écrit l'histoire des progrès sociaux des deux derniers siècles pour leurs successeurs. Jusqu'à la première guerre mondiale, les grèves d'ouvriers sont « essentiellement non violentes ». « Ils cherchaient à obtenir de meilleurs salaires, mais en même temps ils risquaient et acceptaient de rudes privations, en luttant pour leur dignité et pour la satisfaction

[1] Geremek, p 294, citant Bernard de Mandeville, « La fable des abeilles », 1740, tome II, p 82
[2] Varlez, L., Les formes nouvelles de l'assurance contre le chômage », Paris, 1903, p 14
[3] « Royal Commission in the Poor Law and Relief od Distress », 1910, cité par Christian Topalov, « Invention du chômage et politiques sociales au début du siècle, in Les Temps modernes, novembre-décembre 1798, p 60
[4] Qui s'exprime sous ce pronom indéfini ?
[5] Il se tourne vers une professeur d'université spécialiste de la pauvreté

d'expérimenter la solidarité humaine ». Au fur et à mesure de la traversée de l'épreuve, « le mode avoir », qui prédomine dans la culture occidentale, a pris le dessus. « Dans notre civilisation, ce sont la guerre et la souffrance, et non la vie de temps de paix, qui mobilisent la disposition humaine à accomplir des sacrifices, alors que les périodes de paix semblent encourager surtout l'égoïsme (plutôt que) « une activité productive non aliénée ». « Les cultures qui favorisent la soif de possession. Plus personne ne veut se poser en exclu ou en paria ». Pour éviter ce risque, la conduite sociale encouragée devient le chacun comme tout le monde », ou comment faire partie de la majorité. « Tous n'ont en commun que leur antagonisme mutuel ». Ceci prédispose à gouverner en référence à la satisfaction des avantages matériels, c'est-à-dire par des récompenses, et à négliger de s'adresser à la capacité des individus de mobiliser leur énergie sous une forme plus désintéressée »[1]. Cette approche de la protection sociale a fabriqué ce corps équivoque d'un État providentiel, calculant – au plus juste – le montant des risques afin d'établir les conditions de sa réparation, sans mettre en péril l'accumulation des richesses.

Les sciences sociales : auxiliaires du pouvoir d'Etat

La république est, elle aussi, un acquis des luttes sociales de la période révolutionnaire. Elle a aboli le système de gouvernement reposant sur « un pouvoir absolu ». Elle a instauré un espace pour la délibération. Les dirigeants de la France républicaine, construisant leur objet, se sont installés par la suite dans une fonction d'arbitrage. Pour adosser l'exercice de cette fonction, ils font appel à des intellectuels. En janvier 1891, les parlementaires décident la création d'un Conseil supérieur du travail « chargé d'apporter au ministre un appui indépendant, éclairé et impartial. Il ne doit pas être l'organe exclusif des revendications ou des intérêts d'une classe particulière ». Il est composé de députés, de spécialistes, de patrons et d'ouvriers, il est consultatif. Mais sa composition rend son indépendance problématique, comme le soulignent déjà des articles de l'époque[2].

La même année, l'Office du travail est créé. Il a pour mission de « recueillir, coordonner et publier toutes les informations relatives au travail ». Il s'agit notamment de l'état et du développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger. Il est chargé d'effectuer tous travaux se rattachant à cet ordre d'idées, à la demande du ministre du commerce, de l'industrie et des colonies ». La statistique est réputée scientifique parce qu'elle correspond à l'existence supposée de régularités entre la norme, l'intensité des variations et la moyenne. Lucien March, statisticien à l'Office du travail, est recruté en 1892 pour réaliser le recensement professionnel de 1896 qui fait naître le chômeur statistique. Sa conviction est que « la statistique est l'auxiliaire indispensable de la science économique. Sans doute, l'économie politique a ses racines dans l'analyse des désirs, des aspirations, des besoins inhérents à la nature humaine et au caractère social de l'humanité. Mais cette analyse ne se développe dans un cadre

[1] Fromm, E., 1978, Traduction française, Avoir ou être, un choix dont dépend l'avenir de l'homme
[2] Notamment « La Réforme sociale », in Kalaora, B. et Savoye,A., 1987, Les inventeurs oubliés, Frédéric Le Play et ses continuateurs, Marseille, CERFISE, p 146

scientifique que si elle peut s'appuyer sur des observations capables d'être comparées suivant des formes universellement acceptées, c'est-à-dire des mesures »[1].

Première conséquence du triomphe de cette conception : toute politique sociale est, dès l'origine, la reconnaissance des imperfections d'un ordre économique par ceux-là même qui, au plan politique comme au plan économique, assument la responsabilité de le gérer et de le défendre. En ce sens, il s'agit d'une stratégie de gouvernement. Nous n'en sommes pas sortis. Autre conséquence : l'humain est morcelé selon des fonctionnalités définies abstraitement, en dehors du cadre de vie concret, affaiblissant le potentiel social du « vouloir pour soi » de chacun. Des règles lui sont opposables, sans en avoir délibéré, et pire, sans même en avoir connaissance. La situation provoque insidieusement un mode d'agir passif. Le système économique se sert d'ailleurs du même procédé, à cette différence près que le client étant le payeur, son statut est moins malléable que celui de « *l'ayant-droit* », avec pour inconvénient que, sans pouvoir monétaire, l'accès au bien ou au service est purement et simplement rendu impossible.

Le chômeur statistique

Qu'est-ce que l'intérêt général au-delà d'intérêts particuliers objectivement divergents coexistant dans la vie sociale ? Il est admis à cette époque que le chômage est une suspension de travail, qu'elle n'est pas entièrement de la faute de l'ouvrier. On l'analyse en référence au paupérisme. Mais toute interruption de travail est-elle du chômage ? La réflexion s'enferme dans une dialogie entre une dépense publique et les contours d'un risque, au lieu de chercher à comprendre les difficultés de l'interruption de travail pour ceux qui la subissent et la façon la plus appropriée de résoudre la situation.

Des chercheurs apportent leur caution à cette analyse, alors que par une autre entrée – réputée scientifique elle aussi – l'intermittence est combattue activement comme asociale. Ainsi, le caractère saisonnier d'un travail l'exclut du bénéfice du chômage, tout comme les aléas périodiques d'ordre climatique. L'ouvrier qui entre dans les professions du bâtiment par exemple « sait à l'avance les risques qu'il court, et c'est à lui seul qu'il appartient d'y pourvoir »[2]. Sur la base de telles conceptions, au fil des décennies[3], la complication rend la situation illisible. Des droits sont ouverts, puis taillés dans le vif en fonction des aléas que rencontrent les finances publiques. Dès les années 30, les observateurs déplorent l'incohérence qui rend son application impossible[4].

2. 1945 : Le retour à la paix enchaîne l'homme au travail

[1] March, L., La méthode statistique en économie politique, in Revue de métaphysique et de morale, n°2, p 137, in Salais, R., Baverez,N. et Raynaud, B., 1986, L'invention du chômage, Paris, Puf, p 51

[2] Keufer, A. Conseil supérieur du travail, 1896, argument pour servir à un projet de vœu, », in Kalaora,B. et Savoye,A., p 48

[3] Analyse circonstanciée des étapes d'hier à aujourd'hui dans M.Muller, 1991,op. cité pp 21-76

[4] Lasry, C., déjà cité, p 199

Les années de l'après-guerre bruissent de projets divergents, de débats passionnés sur l'organisation la plus apte à préparer un avenir conforme aux espérances. Après « la der des ders » en 1918, c'est « plus jamais ça ! » en 1945. Le refoulement de ce qui a rendu possible l'accomplissement de telles horreurs se déploie dans une sorte de frénésie du « faire pour faire ». Les responsables en appellent au « progrès », à « la modernité », à « la rationalité ». Ces notions valeureuses, égrenées sans être discutées, font taire les objections. Le droit au travail affirmé par la Constitution de la France en 1945 se traduit dans les faits par une mise au travail de toutes les forces vives engagées dans un grand effort collectif de productivisme. Un système de croyance collectif s'impose d'un enchaînement harmonieux du travail générateur de progrès représenté par le produit consommable, lui-même générateur de l'assouvissement des désirs de l'homme, dans sa propension à consommer. La ligne d'horizon est envisagée sans limites. Dans un raccourci schématique, le travail de chacun est la meilleure (voire la seule) voie du bonheur de tous.

Cette croyance sans preuve s'applique tout d'abord dans le contexte d'une Europe décimée par la guerre. L'idéal généreux connaît des succès. Les dysfonctionnements sont tout d'abord refoulés dans le statut de l'accidentel ou de l'épiphénomène. Cette croyance fabrique une vision à laquelle, malgré d'importantes divergences, se rallient tous les partis, y compris ceux qui représentent « la classe ouvrière ». Elle construit le cadre dialogique des relations sociales de l'après-guerre. Les deux blocs rivaux issus du partage de Yalta, dans leur antagonisme Est-Ouest, font une même projection vers le développement comme projet et progrès de société. Ce modèle s'impose aux parties du monde sous leur domination.

William Beveridge pose comme un principe intangible que « la fin matérielle de toute activité humaine est la consommation ». En 1945, son nouveau livre « *Full Employment in a Free Society* » est à nouveau un succès. Il dit s'être forgé cette représentation en réaction à « une angoisse sociale ». « Le plus grand mal du chômage n'est pas d'ordre physique, mais d'ordre moral, la haine et la peur qu'il engendre. De même, le plus grand mal de la guerre est d'ordre spirituel. La perversion de ce qu'il y a de meilleur dans l'esprit humain conduit à la destruction, la haine, la cruauté, la déception, la revanche »[1]. Sa pensée reflète l'état d'esprit d'une génération de planificateurs et de responsables politiques. Rétrospectivement, Claude Gruson écrit que « l'essentiel était une volonté de rénovation très forte, avec la conviction qu'un régime économique nouveau devait être mis en place, excluant le retour des évènements économiques et politiques qui étaient nés en 1929 et qui ne s'étaient résolus que par la guerre »[2].

Que la privation (de travail ou de paix) ne soit pas une énergétique qui stimule le meilleur de chacun, est-ce suffisant pour affirmer que l'inverse constitue le remède au malheur ? L'abondance des biens peut-elle suffire pour éradiquer les causes de la violence ou éteindre l'envie de revanche ? Derrière cette vision du côté jour, reste le non-dit : « la peur du vide, du désordre, des violences, de l'anarchie, la crainte d'une insurrectionnelle libération ». La volonté de faire taire, ou de ne pas savoir, aboutit à ce que « les autorités

[1] Auteur d'un premier rapport établi à la demande du gouvernement anglais, « *Social Insurance and Allied Services* », 1942, il écrit l'ouvrage cité dans le texte, de sa propre initiative, « en citoyen privé » (traduction française p 11)
[2] Gruson, C., 1968, Origine et espoirs de la planification française, Paris, Dunod, p 37

traditionnelles de l'État ont été préférées à celles de la Résistance et ont restauré un État si peu modifié, grands corps aux postes de commande y compris »[1].

Proclamation d'un nouveau devoir du citoyen en temps de paix

L'excès de liberté est asocial. Il a conduit à la guerre. Tel est l'argument. Dès lors, la mission collective d'un Etat dirigiste est de faire triompher la « rationalité ». Elle exige le consensus. Or, la guerre a installé un niveau de contrainte élevé sur la main d'œuvre. « Les hommes se sont résignés plus facilement qu'en temps de paix », écrit W. Beveridge. « Il faudra proclamer un nouveau devoir général du citoyen », dans ce temps de paix qui s'ouvre, en interdisant à un ouvrier de « s'obstiner à attendre un emploi dans son ancien métier ou à retrouver son ancienne place. Servir veut dire faire ce qui est nécessaire, et non faire ce qui plaît. On ne doit encourager personne à être déraisonnable tout simplement parce qu'il peut compter sur l'assurance qui lui verse un revenu »[2].

Cette conduite d'action généralisée introduit une confusion entre « la découverte des facteurs qui déterminent le volume de l'emploi », ce qui est l'objectif théorique de Keynes[3] et son application comme « politique de plein emploi ». C'est le type même de l'option sans cesse rappelée et jamais démontrée. « Le plein emploi n'est à aucun degré un équilibre, souligne Alfred Sauvy, mais une position aléatoire temporaire à laquelle la dénomination de suremploi de la force de travail disponible correspond mieux dans les périodes de guerre et de reconstruction »[4]. « L'idée est que l'État doit assurer une sorte de police du marché du travail. Elle débouche sur un devoir de faire travailler et de travailler, idéologiquement plus proche de l'Occupation que de la Libération. La direction autoritaire des mouvements de main d'œuvre mène bien plus qu'au droit du travail, elle mène au service du travail et au camp de travail »[5].

La résurgence d'un imaginaire solidaire

Dans cette représentation des choses, chacun est au service du Grand Tout indéterminé, occupant abusivement la place de l'intérêt général. Elle régente le multiple, composé de la somme de tous « les uns » ramenés au même : « L'individu est là pour servir, pas pour faire ce qui lui plaît ! ». Pourtant, un ensemble composite de pays « non alignés » traverse l'époque. Ils réussissent à faire survivre un imaginaire du « tiers » qui incarne pour beaucoup les espérances d'un autre ordre du monde possible, dans des courants de pensée autogestionnaires et tiers-mondistes. L'imaginaire solidaire y a puisé des ressources.

3 - « La crise des années 70 » : le travail en miettes

[1] Bloch-Lainé, F. et Bouvier, J., 1986, La France restaurée, 19544- 1954, p 61.
[2] Beweridge, W., idem p 18
[3] Keynes, J.M., 1936 (réédition Payot 1979), Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie
[4] Decouflé, A-C.,1990, Quarante ans de politique du travail et de l'emploi en France (1946-1986), p40-41.
[5] Lyon-Caen, G., 1988, in Les sans emploi et la loi, Calligrammes, ouvrage collectif

Les responsables publics restent persuadés qu'ils tiennent en mains « le plein emploi de croissance ». L'optimisme réformateur des « trente glorieuses » se marque par la multiplication de nouvelles institutions. Il est significatif que le chômage ait été le dernier des risques sociaux à faire l'objet d'un système d'assurance. Il est instauré de façon paritaire en 1958 pour les salariés du privé, avant d'être étendu à tous les chômeurs. Il est significatif également qu'il soit le premier à être remis en question. Bien qu'abondé par des cotisations obligatoires prélevées sur les salaires du secteur privé, l'UNEDIC[1] ne s'émancipera jamais de sa tutelle. Le pouvoir d'État s'impose comme pourvoyeur de fonds, et longtemps comme seul gestionnaire du nouvel établissement qui agit « pour son compte ». L'Agence Nationale Pour l'Emploi est créée par les ordonnances de juillet 1967. Dès que « le plein emploi » se révèle comme un moment particulier de la reconstruction d'une France qui tourne à plein régime économique, l'aide publique redevient conditionnelle. La barre des 300 000 personnes symbolise un seuil fatidique où se tapit l'angoisse sociale d'un chômage de masse, spectre des années 30. Progressivement l'UNEDIC se tourne vers l'État pour des compensations qui sont l'objet d'âpres discussions. Elles deviennent chroniques. Ce système hybride d'assurance et d'assistance a partie liée avec la société salariale. Il en est le maillon le plus fragile.

Une situation inédite, administrée sans changement de paradigme

Au début des années 1980, dans un contexte de surchauffe productiviste, les licenciements collectifs se multiplient et touchent en premier lieu les salariés les moins qualifiés des industries traditionnelles. Des formations leur sont proposées dans le cadre de dispositifs de reconversion. Bâties sur le modèle des formations qualifiantes, elles se soldent souvent par un échec. Devant ce constat, des « préformations » sont mises en place pour préparer l'accès à celles-ci. Les résultats ne sont pas au rendez-vous. Les dispositifs produisent ce que Daniel Atlan désigne comme « une colonne de distillation fractionnée » dont sort « un résidu social sur lequel on a mis l'étiquette de bas niveau de qualification »[2]. En fait, ces personnes ont appris ce qu'elles savent par l'apprentissage social, beaucoup plus que par la formation initiale qu'elles ont quittée très tôt. Après le rejet hors du système productif, elles sont rejetées hors des circuits de la formation. Ce mécanisme de redoublement de l'exclusion est proprement inédit.

Les professionnels du social sont de plus en plus traités comme des gestionnaires de systèmes qu'il n'a pas élaborés, et ainsi privés du sentiment de leur utilité sociale. Pourtant les décennies 1980-1990 portaient l'espoir d'une remédiation. La décentralisation engageait une nouvelle étape. Des acteurs du service public de l'emploi, des formateurs, des travailleurs sociaux et autres techniciens de l'emploi mobilisent leurs compétences pour améliorer l'efficacité de leur action. Fabienne Brutus, conseillère professionnelle à l'ANPE sort du chômage en réussissant le concours d'entrée. Elle commence dans l'Agence où elle était chômeuse, dans le Nord, avant de poursuivre son parcours dans l'Aude. « Étrange impression ! Assez désagréable, en fait. Souvenirs d'attente interminable, de renseignements erronés, d'informations introuvables. Je me suis dit que, désormais,

[1] UNEDIC : Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce.
[2] Gainsbourger F., Merle V., Vergnaud G., 1992)

c'était moi qui allais me charger de tout ça. J'avais l'espoir de faire mieux, de faire autrement. Je n'allais pas jusqu'à m'imaginer que j'allais révolutionner le système, je pensais juste pouvoir apporter mes petites pierres à l'édifice, poser un regard neuf sur ce fonctionnement parfois kafkaïen. J'ignorais alors que c'était quasiment impossible ». Elle découvre progressivement qu'il faut voir défiler trente personnes par jour, en attente d'un emploi, cocher des cases, résister aux incitations à la radiation, s'inventer des missions « une méthode comme une autre pour tenir le coup ». Elle découvre assez vite que « la solitude est le lot de celles et ceux qui continuent à traiter les chômeurs en humains. Il y en a dans toutes les agences, heureusement. Mais s'afficher comme tel est impossible »[1].

La mise en relation concentre beaucoup de négatif. Les mentions positives recueillies dans l'enquête menée dans l'Aude dans le cadre du programme FAAPQ[2] concernent les acteurs des dispositifs publics d'aide à l'emploi qui restent ouverts et entretiennent leur capacité relationnelle de ne pas juger à partir de carences manifestes, à ne pas ritualiser l'entrevue par le jeu des procédures à leur disposition, à ne pas abuser du pouvoir conféré par la fonction qu'ils occupent. « Quand la personne se sent écoutée, dit cette formatrice d'adultes en chômage, de la confiance revient parce que tant de chômeurs s'imaginent qu'ils ne sont rien ! ».

4 - Affûter son sens critique et prendre sa vie en mains

À l'évidence, il n'y a pas d'emploi pour tous, au sens du nombre des embauches de type marchand, alors que les ressources existent en suffisance pour répondre aux besoins de tous dans nos sociétés. La sortie d'un marché du travail trop étroit pourrait se faire sans qu'elle soit à payer du prix de la culpabilité. Il est de la responsabilité publique d'assumer cette situation. Or la logique du système s'emploie à pousser chacun dans une course folle aux activités occupationnelles tributaires des fonds publics accordés conditionnellement à cette forme d'assistance. Ceux qui se trouvent engagés dans ce circuit reçoivent certes une aide momentanée, mais elle reste conditionnelle et mal rémunérée. Ils sont ainsi doublement exclus, exclus de la reconnaissance de la valeur sociale de leur travail, mais aussi entravés dans leur créativité personnelle par la précarité financière.

Certaines activités ou occupations humaines n'ont pas pour finalité une rétribution marchande, sous peine de tuer le sens même de l'échange social. La décision d'avoir plus ou moins d'argent, de conserver pour soi-même plus ou moins de temps, est du ressort personnel. Certes, il ne faut pas faire comme s'il n'existait pas de contraintes sociales. Elles déterminent la gamme des possibles. Mais, il convient de refuser une situation dans laquelle la possibilité même de choisir se réduit comme peau de chagrin.

Au terme de cette analyse, quels apprentissages, quels processus peuvent contribuer à désensabler la source de l'énergie vitale pour reprendre du pouvoir sur son propre devenir ? La crise de l'intégration est inédite au sortir des trente glorieuses. Pourtant l'entêtement rétrospectif sévit aux postes de commande. Jusqu'à maintenant, il n'est pas

[1] Brutus F., déjà citée
[2] Formation et Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés (FAAPQ)

admis de dire que courir derrière un taux de croissance n'empêche par la destruction des emplois. En l'absence d'un diagnostic lucide de la réalité, comment s'attaquer aux causes de ce qui produit l'exclusion ? La problématique est à renouveler de fond en comble.

Rien de « naturel » dans ce qui se passe actuellement, rien qui découle ni de la logique, ni d'une loi transcendante. « Nous n'en sommes pas à la fin de l'histoire ! Rien ne nous aide mieux à échapper à la fatalité que de comprendre comment nos prédécesseurs en humanité ont su lui faire des pieds de nez, comment ils se sont battus pour que leurs enfants y échappent mieux qu'eux-mêmes»[1]. L'histoire de séquences de temps longues aide à résister aux modes idéologiques. Elle relativise la naturalisation d'un état de situation comme intangible. Elle permet de ne pas oublier la place de l'économie de subsistance, au rez-de-chaussée de la Maison monde. Elle souligne l'importance des facteurs culturels. Une conscience mieux avisée développe une vigilance aux mécanismes du piège. Une observation affûtée peut dès lors s'appliquer à déceler des failles … et des ouvertures. Les analyser pour les réintroduire dans le débat public permet de les faire connaître afin d'augmenter la vigilance collective.

Le silence sur l'essentiel est assourdissant

« Le monopole de la parole est la première prétention des pouvoirs établis ». La stratégie du pouvoir d'État se fait aujourd'hui de plus en plus coercitive pour servir des desseins non fondés en délibération : l'accumulation des richesses de certains, les inégalités croissantes qui touchent en premier lieu les plus vulnérables, les dégradations irréversibles du cadre de vie de tous. L'écart se creuse entre les effets d'annonce des mesures et l'effectivité des actes. « Prendre la parole publiquement est la première action de non-coopération avec le mensonge qui consiste à se taire »[2]. À leur petite mesure, les responsables associatifs et autres inventeurs sociaux en ont fait l'expérience à leurs frais. Ils ont appris, avec stupeur, que la signature paraphée par la DIES[3]en 2001 de conventions d'engagements mutuels sur trois ans n'engageait pas l'Etat. Dès 2002, la nouvelle majorité gouvernementale cesse d'honorer ces conventions, à quelques exceptions près. La continuité de l'action publique et l'intérêt général ne sont pas compatibles avec de tels usages.

Il faut dire que nous sommes dans une dérive totalitaire d'autant plus pernicieuse que l'anonymat incite au repli. Les contre-pouvoirs démocratiques sont affaiblis. Seule une différence de degré, mais pas de nature, empêche jusqu'à présent des gouvernements successifs de franchir le pas d'une politique autoritaire de placement. En situation de guerre, le pouvoir d'État incarné par le gouvernement de Vichy, a pu se féliciter de la réduction spectaculaire du montant des secours et des chiffres du chômage, comme un succès de la Révolution nationale et fustiger « la République des paresseux ». La centralisation des statistiques dans une structure unique est une décision prise par la loi du 10 octobre 1940 pour servir les besoins de main d'œuvre de l'occupant. Les services de la main d'oeuvre sont sommés de le traiter comme un employeur ordinaire. Si le contexte

[1] Verschave, F.X., 2005, cité p 20-21
[2] Muller, J. M., 1995, Le principe de non-violence. Parcours philosophique, Paris, Desclée de Brouwer, 325 p
[3] Délégation Interministérielle à l'Economie sociale et à l'innovation sociale.Elle a organisé le centenaire de l'association loi 1901 et promis une réforme profonde des relations avec l'Etat

actuel n'est pas le même, les principes d'action sont identiques. La palette des moyens mis en place à cette époque reste en état de marche aujourd'hui. Cette gestion administrée par circulaire fait taire la parole d'opposition. À qui s'adresser ? La résistance est contrainte d'inventer les formes de son expression publique. C'est une voie difficile dont les résultats ne seront probablement pas atteints du vivant de ceux qui s'y emploient.

Ce monopole de la parole sur les chiffres du chômage occupé par le pouvoir d'État depuis l'origine du « chômeur statistique » traduit une peur multiséculaire des troubles insurrectionnels : « la Grande Peur » du XVIII° siècle, la peur des « classes laborieuses, classes dangereuses » un siècle plus tard, la grande dépression des années 30 et l'angoisse sociale du retour d'un chômage de masse, réveillée par les « grèves sauvages » des années 60-70. Il s'agit de contenir, d'endiguer. Il faut dire aujourd'hui que le chômage diminue essentiellement, non pas parce que la croissance et la prospérité sont de retour, mais parce que ceux qui peuvent prétendre à un revenu de remplacement sont de moins en moins nombreux, sous l'effet de l'effritement de la société salariale, telle qu'elle a été conçue dans ce que l'on appelle la première modernité : un contexte d'exode rural massif, l'industrialisation rapide et la domination coloniale qui permettaient d'obtenir des matières premières à bas prix.

Les plus fragiles sont, comme toujours, les premiers à en faire les frais, suivis par les « clases moyennes » dont l'érosion est plus qu'engagée. L'effondrement de pans entiers des équilibres antérieurs est observable du fait de la conjugaison des effets tectoniques de multiples fractures sociales. Le pouvoir d'État fondant sa gestion sur le prélèvement obligatoire, consacré par l'usage redistributif à partir du XIX° siècle, n'est plus la meilleure façon d'exercer la mission publique d'intérêt général qui lui a conféré l'autorité de le faire.

Les éléments de compréhension réunis dans cette section du chapitre sont une invitation à envisager très sérieusement d'autres stratégies collectives pour sortir de ce piège.

B – Enseignements du vécu dans l'Aude

1 – L'orientation professionnelle

La situation au regard de l'emploi et la formation

En 1991, les conclusions de l'enquête menée dans l'Aude montrent qu'offre et demande de formation à destination des publics peu qualifiés du milieu rural ne se correspondent guère. Ce n'est pas vraiment une découverte. L'offre de formation est inductrice en termes de contenu, généraliste, peu qualitative, peu adaptée aux caractéristiques rurales dans ses modalités d'organisation, peu représentée ailleurs qu'en ville ou dans les bourgs centre, quadrillée en circuits administratifs et financiers descendants. La demande est

soumise à l'offre au lieu du contraire. La formation, de surcroît, est parfois utilisée de façon utilitaire et peu scrupuleuse comme un marché du crédit public pour faire vivre des structures.
Pour les chômeurs audois, interrogés à la fin des années 80, la formation est d'abord un moyen de rester sur place, par attachement à leur cadre de vie ou par découragement devant le parcours d'obstacles que signifierait ce changement. Autre caractéristique de la demande de formation : la perte d'appétit. Ce psychotechnicien à l'AFPA, après trente ans d'expérience, signale comme une époque révolue, cette vague de ruraux qui investissaient la formation professionnelle « mus par le désir de promotion sociale, la revanche à prendre sur leur condition, l'attrait des villes ». Même avec une faible qualification technique, leur scolarité arrêtée au primaire, « leurs savoir-faire gestuels prédisposaient à des acquisitions transférables dans d'autres emplois manuels, même plus complexes ». Alors que « la vague actuelle des consommateurs de formation ne croit pas trop en l'avenir, ni en soi-même, manque de vitalité et de confiance en soi ».

En 2000, les résultats d'une étude réalisée en région Languedoc-Roussillon dans le cadre d'un programme européen animé par le réseau Euronetz, approfondie dans l'Aude montrent qu'en dix ans, la fragmentation des statuts de l'emploi et la précarisation des conditions d'existence se sont aggravées. Si on totalise le nombre de personnes en difficulté de travail et d'emploi, ce sont plus de 32 % des actifs de l'Aude : 6000 sont en emplois aidés du secteur dit marchand, 3500 personnes sont employées en CES ou CEC[1] dans l'Aude, 1600 en « contrats emploi jeunes » et 23 000 sont des chômeurs inscrits à l'ANPE. Les emplois de courte durée intérimaires connaissent dans le même temps une progression rapide pour des missions de très courte durée (autour d'un mois) : 8350 dans l'Aude en 1999, 9508 en 2000. Les demandeurs d'emploi des catégories 3 à 8 (temps partiel, temporaire, saisonnier, intérimaire), enregistrés à l'ANPE, augmentent en conséquence. C'est près de la moitié des actifs audois qui est gagnée par la précarité et pour certains la pauvreté[2].

Les mesures ont changé de nom, mais restent définies par les mêmes principes d'action. La dissimulation de l'ampleur du chômage est un secret mal gardé. Fabienne Brutus en donne de nombreux exemples dans son livre, sorti en 2006. Celui du CAE, le contrat d'accompagnement dans l'emploi notamment. « Le seul intérêt du CAE par rapport à son prédécesseur (le CES) était la possibilité de travailler à temps plein et non plus seulement 20 heures par semaine. Quelques mois de ce contrat aidé auront suffi au ministère pour réaliser que des tas d'employeurs y avaient recours et que de nombreux chômeurs se jetaient dessus. Il a fallu financer tout ça : du travail pour des chômeurs rendant des services au public : quelle catastrophe ! Machine arrière, retour à la case départ. Financer des mi-temps plutôt que des temps complets crée deux fois plus d'« emplois » ! et de glisser nombre d'entre eux en catégorie 5 (personne pourvue d'un emploi, recherchant un autre emploi en CDD ou CDI, à temps plein ou partiel).
Le CAE cache un autre scandale, celui de la formation. Les conventions signées entre l'employeur et l'ANPE obligent à former le salarié. Celui-ci, en accord avec l'employeur,

[1] Contrat emploi solidarité, Contrat emploi consolidé
[2] Theveniaut-Muller M., Ravignan F.de, 2001, Research Project RISO, animé par Le réseau Euronetz, basé à Berlin : The Role of Intermediary Support Structures in Promoting Third System Employment Activities at Local Level Étude appliquée à la région française du Languedoc-Roussillon

doit opter pour une formation en interne, externe, une validation des acquis… Sous peine de voir le contrat refusé. Que le futur salarié soit à deux ans de la retraite, qu'il n'y ait aucun organisme dispensant une formation près de chez lui ne sont pas des excuses recevables. Il doit pouvoir rebondir après son contrat « tremplin ». Tout le monde sait qu'il rebondira violemment sur le mur de la pénurie d'emplois, mais il faut faire comme si. Ça occupe, à commencer par les agents de l'ANPE qui se voient contraints depuis le mois de septembre 2005 de remplir les cases « oui » en face de « formation prévue », d'expliquer aux employés et aux employeurs que c'est juste pour faire aboutir la demande … puisque tous les financements ont été supprimés ».

L'accompagnement : Un art de faire entravé par de multiples résistances

Il consiste à créer des conditions dans lesquelles l'individu ne se perçoive pas acculé à des normes d'agir, mais accompagné en laissant l'espace d'un différé entre l'état actuel et l'état projeté. La transition devient alors pensable et appropriable comme une étape d'une certaine durée et le passage d'un état à un autre. Ce temps constitue une scène sociale dans le cadre de nos sociétés. Comme dans la tragédie classique, elle cherche à réaccorder les unités de temps, de lieu et d'action entre tous les acteurs sociaux dont la fonction professionnelle est d'accompagner cette transition. La relation une fois établie peut être mise au service d'un objectif à atteindre, chacun avec les possibilités qu'il peut mobiliser depuis la place qu'il occupe. La situation, différente du rapport de force ou de la prescription, peut alors ouvrir l'affrontement sur l'appel à l'inventivité. Ce serait bénéfique aux premiers intéressés, moins instrumentalisés par des mesures dont ils sont « les objets ». Ce serait également profitable aux travailleurs sociaux qui obtiendraient une meilleure reconnaissance de leur utilité professionnelle, plutôt que vivre leur impuissance à régler un problème social qui les dépasse.

À quoi tient le fait que cela soit possible, se demande Francis Gainsgourger à partir des enseignements du programme FAAPQ. « À des rencontres fortuites entre des personnes précises, des déclics, presque à du hasard », écrit-il. L'acte de formation place face à face formateurs et personnes en formation. La loi de 1971 qui promeut la formation professionnelle des travailleurs employés en entreprises les responsabilise. Pour prouver que l'effort est réel et qu'elle respecte la loi, elles doivent justifier des dépenses engagées. Progressivement, les entreprises ont externalisé l'acte de formation et se sont éloignées des modèles du tutorat ou du compagnonnage qui n'entrent pas dans les comptes. Elles se sont mises à acheter de la formation sous la forme d'une marchandise que l'on nomme stage. La loi a ainsi accentué la séparation entre le travail et la formation ».

À partir de 1975, l'Etat en a fait un instrument de sa politique pour qualifier, requalifier, faciliter l'accès à l'emploi, reconvertir. « De proche en proche, le stage est devenu un joker servant à tout, à faciliter l'insertion des jeunes de faible niveau scolaire, à acquérir un nouveau métier, à préparer des chômeurs de longue durée à un retour à l'emploi. Ces actions de formation ont connu une expansion considérable. Coupées de l'exercice d'un travail, elles sont devenues, au fur et à mesure que la perspective d'un emploi s'éloignait, compte tenu de la croissance du chômage, une activité qui se suffisait à elle-même. Ces

stages organisés dans le cadre des politiques de traitement social du chômage ont souvent produit des résultats inverses à ce qu'ils visaient et redoublé l'exclusion. La forme stage peut faire obstacle à des apprentissages »[1].

L'apprentissage ne relève pas de la relation classique entre le maître et l'élève, l'enseignant et l'enseigné, le formateur et le formé, l'expert et le novice. L'une des dimensions de l'art de faire du formateur est de créer, mettre en scène, stimuler, exploiter des situations-problèmes qui favorisent la prise de conscience et l'explicitation des connaissances enfouies, d'organiser le va et vient articulé entre des moments de travail et des moments d'apprentissage. Le milieu professionnel des formateurs d'adultes constitué dans ces années est très composite : enseignants de l'Éducation nationale, ouvriers professionnels qui ont appris par l'observation, travailleurs sociaux qui appréhendent la personne dans sa difficulté ou sa misère sociale et/ou psychologique. Chacun met en œuvre un référentiel implicite qui reproduit des valeurs et des façons d'apprendre. La conception ancienne de la hiérarchie des savoirs continue de se fonder sur l'opposition entre le travail intellectuel et le travail manuel, l'abstrait et le concret. La transposition de ce référentiel de solutions n'est pas adaptée à la réalité. « L'entêtement rétrospectif »[2] entrave la prospective. La croyance incrustée éteint la vigilance qui nourrit la prévision.

Les travaux de Bertrand Schwartz ont ouvert une voie féconde pour rompre avec ce modèle d'enseignement et promouvoir la formation en alternance[3]. Il constate partout le même blocage : » la peur, peur de se tromper, de se faire engueuler, la honte de montrer que l'on ne sait pas ». Les préalables pour apprendre sont d'installer un rapport mutuel de confiance pour susciter le désir d'apprendre, personnaliser la relation. Bertrand Schwartz affirme aussi que « ces processus ne sont pas seulement du ressort des qualités personnelles des formateurs, mais sont de la responsabilité de l'organisation du dispositif de formation, donc du prescripteur, celui qui conçoit les principes directeurs des politiques publiques de formation et d'apprentissage au plus haut niveau ». Autant dire que ceci relève d'une volonté politique, éclairée par l'observation des évolutions, la connaissance des besoins et des ressources.
Les résistances institutionnelles au changement empêchent de s'attaquer à ce qui produit et reproduit les inégalités sociales. Le programme de recherche FAAPQ est victime de l'alternance politique, avant même d'avoir eu le temps de rapprocher les points de vue entre chercheurs, et encore moins le temps de trouver les raccords opératoires entre chercheurs, praticiens et formateurs pour adapter les politiques à des adultes en reconversion. Il s'arrête et demeure sans suite.

Dans le bilan que Bertrand Schwartz fait en 2005 de la période où il met en œuvre « la Mission Nouvelles qualifications », il constate, avec regret que « les innovations qui visaient, par l'application généralisée des principes de l'éducation permanente, au partage plus égalitaire des savoirs, et donc du pouvoir, ont été abandonnées. Le résultat, nous le voyons aujourd'hui : accroissement de l'exclusion, marginalisation d'un nombre croissant

[1] Gainsbourger F., L'enseignant, le tuteur, le référent et… l'Autre. Y a t'il une pédagogie de la lutte contre l'exclusion des plus pauvres ?, in Mission Synthèse ANACT, juin 1995 18 p
[2] Berger, G., 1957, Essai de prospective, Revue des deux mondes, février 1957
[3] Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Philippe Rey

de citoyens, baisse du niveau culturel, fracture de plus en plus manifeste entre ceux qui détiennent les savoirs et ceux qui n'y ont pas accès ». Il pense également que « refuser de changer dans une société en pleine mutation, c'est se condamner à la sclérose. Si le pouvoir, c'est-à-dire le style de pouvoir en démocratie - aussi bien les politiques que les classes dirigeantes - comprenait que la plupart des gens ont simplement envie de travailler et de ne pas être traités comme des sous-hommes, si le pouvoir comprenait que recevoir une indemnité, de chômage ou le RMI, est souvent vécu, non comme un droit mais comme une honte, il devrait modifier les modalités de fonctionnement. Les hommes de pouvoir ne comprennent pas que ce qu'ils perdraient du pouvoir, c'est sa part d'arbitraire et qu'ils y gagneraient finalement en autorité. Mais peut-on changer les hommes ? Vouloir qu'ils soient autrement ? On peut peut-être les aider à évoluer dans le bon sens »[1].

2 – Les conditions d'une transition personnelle et professionnelle

La prise de conscience de la dimension structurelle de la crise des modèles s'installe dans la vie sociale. La panne de l'intégration sociale fait redécouvrir, à nouveaux frais, qu'il n'est pas possible de cliver un sujet entre le professionnel et le reste de sa personne. Tant qu'il s'agissait d'acquérir des compétences supplémentaires en vue d'une promotion ou d'une qualification, les raisons personnelles qui permettent à un sujet humain de désirer apprendre et de réussir à s'approprier un savoir nouveau pouvaient paraître secondaire, ou comme un luxe de chercheur. Dans la situation actuelle d'un système producteur d'exclusions, c'est la source énergétique d'un désir pour soi-même qu'il faut explorer.

Comment un individu fait-il face à la situation d'un changement professionnel ? L'analyse appliquée en Languedoc-Roussillon est d'une portée qui dépasse la monographie. Elle souligne aussi la puissance des résistances au changement. Peut-on se borner à ce résultat désespérant ? N'existerait-il pas un autre angle pour aborder la même question et ouvrir l'horizon ? S'imaginer soi-même à la place de celui qui peut perdre un jour son emploi ? L'exploration de la posture du « soi-même comme un autre »[2] caractérise la recherche-action engagée en 1991. Comment des personnes privées de travail soutiennent- une image positive d'elles-mêmes ? Comment changer la perspective qui accule la personne à se conformer à un système de sollicitation prédominant : en regard de l'emploi qu'il n'a pas, à l'entreprise pourvoyeuse qui ne lui propose pas ce qu'il cherche ou le renvoie à ses carences. Le pas suivant consiste donc à recueillir des témoignages pour écouter ce que des chômeurs qui vivent cette situation ont à dire.

Je suis rendue particulièrement sensible à cette problématique du fait de mon déménagement dans l'Aude. Disposant de peu de réseau social localement, je n'accède à l'emploi que grâce aux réseaux parisiens constitués auparavant. Sans interrompre mes travaux de recherche qui me permettent de voyager, je vis des alternances entre

[1] Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Philippe Rey
[2] Ricoeur, P., 1990, Soi-même comme un autre, Recueil de conférences prononcées en 1986 et 1987, Seuil, Points-Essais, 425 p

rémunération salariée et indemnisation du chômage. Il ne s'agit pas seulement de « gagner ma vie », mais de réussir un ancrage relationnel sur place. Cette situation ressemble à une forme d'activité d'intermittence de recherche dont le statut n'existe pas. Plus de vingt ans après avoir fait le choix de vivre dans l'Aude, je dirais que l'économie solidaire, comme notion, convient pour décrire cet apprentissage à ses propres frais. C'est un parcours de création d'une activité socialement utile et partiellement solvable qui a augmenté mon pouvoir d'action et la confiance en moi-même. Mais cette façon de vivre n'abolit pas la précarité. L'incertitude est une situation anxiogène. Elle est rendue supportable parce qu'elle a une signification pour soi-même, en intériorité et sait pouvoir compter sur une entraide, là où je vis et là d'où j'arrive.

Sur le versant social, ce genre de démarche pourrait être aidé par la création d'un statut de droit commun. L'intermittence est un chantier social qui ne concerne pas seulement les gens du spectacle. Quels seraient les principes directeurs pour donner du sens et mieux sécuriser des parcours discontinus ? Toute une génération arrive sur le marché du travail qui va devoir intégrer les paramètres de la discontinuité de l'emploi dans son mode de vie. Elle investirait l'avenir de façon moins craintive, si elle se savait protégée par un socle de garanties sociales constant, inscrit dans le droit commun.

Un recueil méthodique de récits de vie

La première place est accordée au désir d'une vie qui en vaille la peine et d'une cohérence au regard d'un itinéraire de vie personnel. Cette perspective fait défaut dans la plupart des recherches rassemblées par le programme FAAPQ dans les années 1990. Comment installer la situation d'un entretien qui facilite l'expression sur la capacité de quelqu'un à faire ce qui n'est pas prévu, sans l'induire ? Comprendre ses raisons d'agir et la place qu'il fait au travail dans sa vie ?

La relation installée par l'entretien repose sur l'empathie, sans assignation des propos à un cadre de référence préalablement défini. La consigne d'entretien est aussi peu inductive que possible : « Quand vous avez achevé votre scolarité et/ou quand vous êtes parti(e) de chez vos parents, comment s'est engagée votre vie professionnelle ? ». Le présupposé est que ce moment de séparation marque le début de l'âge adulte. Il traduit une volonté d'autonomie avec tout ce qui s'en suit, notamment le fait de devoir « gagner sa vie ». Le contenu exprimé sert alors de support pour expliciter les ressources qui en découlent. Cette façon d'engager la relation rend les personnes interrogées extrêmement loquaces, parce que la valeur personnelle est posée d'emblée[1]. Une trentaine d'entretiens non directifs est réalisée au domicile des personnes, d'une heure et demie à deux heures, suivie d'un second entretien le cas échéant. Le nombre des discours qui entrent en matière par le lieu m'a étonnée. Il est numériquement très significatif. Les récits mettent en évidence le fait que parler du lieu de vie est imbriqué, intimement, avec le fait de parler de soi. Pourquoi être là et pas ailleurs est fréquemment associé à des événements

[1] Theveniaut, M., Le développement local, une réponse politique à la mondialisation, Paris, Desclée de Brouwer, 1999. Voir le chapitre 1, pp 25-54 Itinéraires de vie et territoires où la question est développée plus longuement. Elle n'est ici que résumée pour contribuer à la compréhension du fil conducteur de ce chapitre.

majeurs de la vie. Les choix professionnels y comptent pour leur part, qui n'est que relative.
Le discours met souvent l'accent sur une perte ou une rupture. Patrick Legendre est parisien. Il passe quatre mois en prison après avoir commis un vol. Il rencontre quelqu'un avec qui il commet ensuite un autre délit plus sérieux. Il est condamné à six ans de prison ferme. Sa mère meurt pendant ce temps, son père l'en tient pour responsable et refuse depuis lors de le voir. Il passe un diplôme de plâtrier pendant la durée de sa réclusion. Ses copains taulards passe pour lui une petite annonce dans la presse. C'est ainsi qu'il rencontre celle qui deviendra sa femme. Ces années sont tout sauf vides de sens. Elles sont l'occasion de remaniements décisifs. Peu de temps après sa sortie de prison, Patrick Legendre décide de partir dans l'Aude d'où sa femme est originaire. « Un jour, j'ai tout laissé tomber. J'ai décidé de venir... ». Dans le Sud Audois, ils enracinent ensemble une existence parsemée d'obstacles, de travaux non qualifiés et précaires, RMI, etc. dans l'attente de l'emploi stable qu'ils espèrent. Sans cet enchaînement de circonstances, il serait employé à l'Agence France-Presse où son père pouvait le faire embaucher. Mais, poursuit-il lors de l'entretien, « je n'aurais pas rencontré ma femme ».

Le travail n'est jamais la simple exécution des besoins de survie

Subjectivement investi, il est réparateur et obtient la reconnaissance de sa femme. Patrick Legendre accepte tout ce qu'on lui propose. Docker la journée, et parfois des missions d'interim la nuit. Un matin, il veut se lever pour une deuxième journée après une nuit sans sommeil. Sa femme l'en empêche : « Reste là ! C'est basta jusqu'à midi ». Pourtant, « nous en avions tellement besoin ! » dit-il. Le soutien qu'elle lui apporte en la circonstance est de fixer une limite l'autorisant à s'arrêter. Une communauté de souffrance les a rapprochés. En réponse à l'annonce matrimoniale, elle répond qu'elle a été abandonnée. L'homme dont elle attend un enfant n'en veut pas. « Moi, je l'ai prise avec l'enfant », dit-il. Mais elle doit affronter sa grand-mère qui veut obtenir la garde de l'enfant, parce qu'elle a choisi un détenu pour compagnon. Ils font face ensemble.

Un jour, la femme de Patrick est hospitalisée, alors qu'il travaille. Sans solution de garde, il confie l'enfant à la grand-mère, avec des vêtements et quelques provisions. Aussitôt parti, celle-ci téléphone à l'assistante sociale pour dénoncer ce qu'elle présente comme un abandon. Une mesure de placement est aussitôt décidée. À peine sortie de l'hôpital, sa femme et lui « se battent » pour récupérer l'enfant et ils réussissent. Une mesure d'assistance en milieu ouvert est décidée. L'assistante sociale vient régulièrement les voir, un psychiatre également. Le couple se conduit de façon exemplaire. L'assistante sociale les prend sous sa protection. Le dispositif institutionnel, dans ce cas, fonctionne pour les protéger des prétentions abusives d'une grand-mère contre laquelle leur propre insécurité les affaiblit. Si le couple n'est pas hostile à l'assistante sociale, c'est qu'elle représente une forme d'étayage parental qui leur a fait défaut à des moments essentiels de leur vie. L'histoire de ce couple exprime ainsi de quelle manière l'institution peut apporter un soutien dans la construction de l'autonomie.
Cette attitude du couple peut également être interprétée comme une stratégie consciente face à l'institué. Elle est adoptée en réponse à des comportements attendus, collectivement définis en tant que normes sociales parentales et éducatives. Ils s'y plient

parce que c'est leur intérêt. Ils ne s'identifient pas sans distances, ni dans l'inconscience de ce qu'ils font. Ils manifestent une visée commune et ils l'appliquent. Dès lors, le temps n'est pas une répétition sans changement, mais une longue patience réparatrice et constructive. Depuis lors, un autre enfant est né de leur rencontre.

La vie se joue sur une scène unique, à la fois personnelle et sociale

Félix Calmon part, tant son envie de rompre avec une vie de « festif extrémiste » est forte. Il ressent comme irréaliste l'idée d'une carrière musicale dans un orchestre. Il se rapproche du Midi où vit sa mère depuis le divorce. Une autre envie lui vient : être viticulteur. Il commence par vendanger chez des anciens des Corbières. Le plaisir perdure au-delà de la belle saison. « Et puis un truc me branche : la montagne. Il faut absolument que j'habite dans une région où la montagne n'est pas trop éloignée ». La suite de la vie de Félix découle de ces choix d'impulsion. Ce bachelier littéraire d'une banlieue parisienne, sans capital financier, s'engage dans la viticulture à un moment où beaucoup de natifs arrêtent. Est-ce bien réaliste ? La suite montre qu'il y trouve son ancrage comme gérant d'une exploitation viticole, différant longuement le choix de s'installer à son compte. Il a finalement choisi de ne pas le faire. À l'occasion d'une rencontre chez des amis communs, j'apprends qu'il est salarié d'une coopérative avec des fonctions intéressantes, et qu'il est père de famille.

Nadine Molinier passe trente ans ailleurs que dans l'Aude où elle est née, dans une succession instable d'expériences professionnelles, riches et décousues en apparence. Nadine revient vivre à quelques kilomètres de là où ses parents ont pris leur retraite, « comme on rentre à la maison ». De ces années, elle dit ne pas avoir eu « de ligne de conduite, mais une conduite sans ligne », tendue depuis son enfance vers une destinée d'écrivain à accomplir. Mais son destin a été contrarié par la volonté de son père. Il a fait le choix pour elle d'une orientation scolaire qu'elle juge désastreuse, mais à laquelle elle s'est conformée. Être demandeuse du RMI lui coûte. Elle l'accepte comme un moyen au service de ses fins. Elle s'installe comme l'écrivain public de l'histoire des villages ruraux, « un alibi extraordinaire » pour oser écrire ! Elle publie de petites monographies des villages d'Aude. J'ai participé à son invitation à une sortie publique d'un de ses ouvrages. Ils sont appréciés car ils répondent à une attente des habitants.

Une écoute plus particulière aux manières d'être relié aux lieux de vie

Natifs de retour ou migrants adoptifs supportent des aléas, « des galères » par le jeu d'une projection de soi dans un autre lieu. Ces temps de vie sont des jalons intermédiaires sur la voie d'un changement suffisamment désiré pour prendre le risque d'essayer. Un autre récit de vie confirme, par son envers, que faute d'un désir suffisant, le sujet reste en retrait par rapport à ses possibilités implicites et ne contribue pas à mettre en lumière tel ou tel des atouts que recèle un pays qui l'a pourtant attiré. Le récit de Zohra Nasraoui en est une illustration. Devenue veuve, en Alsace, avec deux enfants à charge, elle décide de retourner dans la Montagne noire où elle a grandi avec ses nombreux frères (six) et soeurs (neuf), dans la culture algérienne kabyle dont elle est issue. « On est très unis. Si l'un

d'entre nous a besoin, l'autre est toujours là pour lui donner... Quand ma soeur a eu des problèmes avec le petit, j'étais en chômage, c'est moi qui l'ai gardé jour et nuit pendant cinq mois. Même si j'avais travaillé, ce n'est pas le peu que j'aurais perdu en tant que femme de ménage ! Ma soeur m'a donné ce qu'il faut ».
La maison où elle vit avec ses deux enfants lui appartient. Ils sont scolarisés au village. Même si elle déplore le peu d'entraide de voisinage, les défiances mutuelles, aggravées par les licenciements de la mine d'or, elle est ici chez elle. Elle contribue aux animations scolaires. Elle retourne en Algérie pour « montrer les enfants » à sa belle-mère, mais elle n'y vivrait pas. Elle accepte avec philosophie sa situation de jeune veuve plutôt que d'engager une démarche d'individuation. Elle répète ce que lui a toujours dit sa mère : « Toi, ma fille, je ne sais pas ce que tu as fait à Dieu pour une vie avec tellement pas de chance ! ». La première marque de ce discrédit, elle la porte au front. Elle est tombée dans le feu, étant toute petite. Se remarier ? Travailler ? Cela supposerait de passer le permis de conduire, de s'affirmer individu dans le clan familial, ce sont des perspectives qui l'effraient. Sans nécessité absolue, malgré la conscience du départ inéluctable de ses enfants pour le collège, il n'est pas certain qu'elle soit prête à payer ce prix-là pour ce désir-là. Un changement suppose d'affronter le risque de changer le sens d'une destinée placée sous le signe de la malchance. Elle s'accommode de ce veuvage protégé, d'une vie chiche, soutenue matériellement et affectivement par sa famille.

Le différé de l'accomplissement : l'œuvre d'une vie

La place du travail et de la privation de travail est relative au désir pour soi dont tout un chacun est détenteur comme son bien le plus précieux. Lorsqu'il s'agit de réaliser un changement d'orientation de sa vie, le besoin de cohérence est une condition sine qua non. « Un individu ne change pas d'identité. Il peut y introduire de la mobilité, de la diversité, de la différenciation, éventuellement avoir plusieurs métiers, mais ces acquisitions ne sont possibles que si, à travers elles, le sujet élabore continûment sa cohérence personnelle et réussit, dans ces changements imposés et choisis, à se la représenter. Les rationalités qui font changer les objectifs ignorent cette exigence subjective. La transition est une notion, distincte du changement, qui consacre l'achèvement d'une transition réussie. Il existe beaucoup de situations et de représentants de systèmes d'action pour décider ou pour réclamer des changements et y contraindre les autres, beaucoup plus qu'il n'en existe pour accompagner des transitions dans un jeu inventif avec des partenaires différents de soi »[1].

« Un être humain évolue et passe d'un âge à l'autre dans la continuité de ce qui se met en place dès le commencement, en développant les ressources qui lui ont permis de réussir suffisamment bien les premiers passages décisifs. A chaque fois, la question est de savoir où trouver les moyens de perdre une organisation acquise, physique, mentale, affective et psychique, alors qu'on en avait jusqu'ici une maîtrise suffisante, où trouver les moyens d'un autre ordre, différent de l'ordre antérieur établi. Ces moyens sont à la fois à l'état de ressources et de possibilités dans tout ce qui fait ressentir les insuffisances des acquis

[1] Ollivier, B. 1995, L'acteur et le sujet, Paris, Editions Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique dirigée par Jean-Louis Laville, 477 p

antérieurs, et dans les malaises qui pointent sous la maîtrise ordinaire des choses. Mais en même temps, ils sont impuissants à cause de la force des habitudes instituées, en soi-même, comme dans le contexte environnant. Ces moyens, à la fois présents et insuffisants, ne trouveront à se développer que si un jeu s'établit entre ces pouvoirs gardiens de l'ordre ancien et les poussées contestatrices du sujet. L'innovation suffisamment bonne est la synthèse des deux ».

Le lieu choisi est une décision à la fois singulière et sociale. L'idée de jeu est essentielle. Dans les échanges qui s'instaurent entre les représentants des services de l'emploi, de la formation ou de l'aide sociale et les personnes privées de travail, il n'y a pas d'entente à priori. Des divergences d'intérêts existent dans l'appréciation des objectifs à réaliser. La situation diffère du rapport de forces dès lors qu'elle fonctionne comme « un jeu où les conflits et les critiques se tournent, pour gagner, vers de l'invention. C'est pourquoi elle peut se définir par des règles : celles qui permettent d'ouvrir l'affrontement sur l'appel à l'inventivité. La culture à instaurer comporte, à la différence d'une rationalité exclusive des autres, des zones d'incertitude, des marges qui permettent au sujet de choisir les modes sur lesquels s'approprier des nouveautés selon sa subjectivité ».

L'écoute des relations avec les lieux de vie est une méthode qui s'est avérée féconde. Si rester dans le milieu d'origine correspond, pour certains, à l'incapacité d'en partir, c'est pour d'autres, l'expression d'un choix de vie assumé. Celui de vivre là, ou pas trop loin de là, ou alors complètement ailleurs. « C'est bien parce que socialement les individus sont confrontés à la possibilité du déplacement que le déplacement opère comme processus psychique pour permettre de s'imaginer ailleurs, autrement, différent »[1]. Ce processus permet de concrétiser des investissements personnels et des priorités. De quoi quelqu'un se tient-il proche ou distant ? Quelle est la part des contraintes qu'il accepte de subir pour les satisfactions qui le régénèrent ? À quelle place met-il le travail ? Quels sont ses besoins pécuniaires et comment parvient-il à se procurer ce qu'il lui faut ? Temps contraint et temps pour soi ? Quel emploi de soi-même ? À quoi faire ou ne pas faire ? Ces ajustements sont singuliers. Chacun élabore ou préserve la part de soi, sauf acculé au déplacement par la force d'un besoin de survie matérielle, ou par la violence d'une décision qui s'impose de l'extérieur.

Dans une société en mutation, la place accordée au lieu où l'on vit est un levier de la compréhension de la place du désir comme ressource vitale et de celle des compromis jugés acceptables que tout un chacun établit avec son environnement, qu'ils soient personnels, professionnels et familiaux.

3 – Nouveaux résidents et créateurs d'activités

Il ne s'agit pas de prétendre que le lieu de vie choisi soit la seule énergétique d'un changement de cap dans la vie de quelqu'un, ni même que ce soit toujours une bonne

[1] Gaulejac V.de, 1987, La névrose de classe, Paris, Hommes et groupes éditeurs

idée. Dans certains cas, c'est prendre un risque supplémentaire de précarisation, voire une fuite en avant. Néanmoins, la recherche-action met ce phénomène en évidence comme un levier significatif. Il traduit l'intention de sortir des normes sociales usuelles en changeant de cadre de vie, de se projeter dans l'avenir autrement, d'inaugurer une autre façon d'être, de vivre ou de produire. Ces premiers résultats ont une importance décisive sur les orientations ultérieures de mes recherches. L'ancrage territorial des choix individuels dans l'évolution des pratiques sociales est devenu l'objet d'une attention constante.

Ces territoires investis pour y vivre sont l'occasion d'une mise de distance avec les normes dominantes, celle de la vie urbaine, du salariat, ou bien du regard social normatif porté par la famille ou la communauté, prétendant fixer la place de chacun, imposant des rythmes temporels vécus comme contraintes. Ces situations sont inédites pour ceux qui les vivent. Elles mobilisent des énergies d'adaptation et des formes inventives de solidarité pour faire face aux besoins du quotidien et plus généralement pour s'insérer dans leur nouveau milieu de vie. Le succès ou l'échec de l'intégration repose beaucoup sur les relations sociales sur place et de la possibilité de s'associer à des réseaux sociaux pour se faire une place qui corresponde suffisamment à la vie à laquelle on aspire. N'étant pas donnée d'avance, cette situation modifie les représentations et les comportements de ce que l'on considérait avant comme l'essentiel.

L'apport migratoire de personnes motivées peut être une opportunité pour un milieu social qui se dévitalise du fait de l'exode rural vers les villes et du vieillissement de sa population. Il constitue une opportunité de « reprise sur friches » pour des espaces embroussaillés, ou happés par la spéculation sur les terres et le bâti, souvent les deux à la fois. Il instille de façon diffuse de nouveaux usages socioéconomiques es espaces. Tout ne va pas sans difficulté entre les habitants natifs et ces nouveaux résidents. S'adaptent-ils les uns aux autres ? Pour faire quoi, ensemble ? et de façon séparée ? Reliés entre eux de quelle manière ? Quel est l'impact local de ces dynamiques socioéconomiques ? L'énergie du lieu de vie choisi, partant du désir personnel d'un territoire « propre à soi » permet d'observer comment ce désir se fait une place dans la vie sociale en s'articulant avec le préexistant d'un « territoire propre à quelque chose »[1].

À la lecture des résultats de la première phase de la recherche-action, il semble bien que la dimension humaine reste mésestimée dans la plupart des approches du changement, en tant que ressource de ce qui peut encourager une évolution dans le sens du mieux. C'est pourquoi la suite de la recherche se donne comme objectif d'apprécier la portée générale des situations de mobilité, de l'individuel à la vie sociale à petite échelle. Une attention plus particulière est apportée à l'ancrage territorial de l'activité aux lieux de vie pour comprendre comment elle se réalise et quelle est sa portée collective. En effet, la somme de projets de vie singuliers, même s'ils réussissent à devenir économiquement viables, humainement satisfaisants pour celles et ceux que les entreprennent, ne sont pas une garantie de cohésion sociale et de « bien vivre ensemble ». Les choix peuvent demeurer atomisés et contribuer à fragiliser encore plus un milieu rural dévitalisé, s'ils ne contribuent pas à l'activité économique du territoire, mais aussi à sa vie sociale, culturelle et politique.

[1] R. Brunet .- Le territoire des les turbulences, déjà cité

La suite du récit interprétatif s'attache à mettre en évidence les conditions auxquelles ces migrations produisent des effets d'engrenage dynamique dans la vie socioéconomique locale.

Depuis une trentaine d'années, le repeuplement rural se confirme

Le phénomène est particulièrement vif dans la région du Languedoc-Roussillon où la rurbanisation gagne les communes dans un rayon de 10 à 20 km autour des villes ou des bourgs. Le nombre des constructions neuves, des maisons anciennes retapées est l'indicateur du goût pour la vie rurale, avec un emploi salarié en ville, dans une région au climat plutôt clément.

Dans le Sud de l'Aude, la bonne connaissance des mouvements migratoires tient aux travaux de François de Ravignan, ingénieur agronome installé dans les Corbières dans les années 80. Il arpente, photographie, « croque » la montagne audoise et les Corbières pour en décrire les paysages ruraux et inventorier ses ressources naturelles[1]. Il cherche à mesurer les effets de l'érosion et du dépeuplement sur la production et l'autonomie alimentaire de la microrégion. Puis il conduit une première étude démographique s'attachant à déterminer l'ampleur et les caractéristiques du phénomène de « néoruralisation » de la Haute Vallée de l'Aude. Une seconde enquête, dans les années 90, indique que la migration se poursuit et se caractérise par une proportion croissante de chômeurs. Ce résultat le détermine à initier l'Association ESPERE (ESPace, Emploi, RuralitE) avec d'autres, afin de faciliter l'installation des nouveaux arrivants et de participer à la recomposition du tissu économique et social. C'est un trait caractéristique de la Haute Vallée l'Aude que d'avoir disposé de cette curiosité, doublée des compétences d'un agronome.

Ce repeuplement rural est un phénomène largement méconnu. L'étude publiée en 1996 apporte un argumentaire aux (vifs) débats d'alors et permet d'échapper aux stéréotypes. Elle montre que l'arrondissement de Limoux, composé des huit cantons du Sud du département de l'Aude, perd des emplois agricoles et industriels de façon continue. La décroissance de l'emploi s'affirme dans les agglomérations urbaines (9%). Le phénomène concerne plus spécialement les habitants originaires de la petite région qui vivent la fin du monde ouvrier qu'ils connaissaient. Dans les communes rurales des cantons de Limoux et Couiza, la population active gagne. Le nombre d'actifs ayant un emploi s'est accru de 9%.

Le nombre de ceux qui sont arrivés dans le Sud Audois et y sont restés depuis 1975 est estimé à 8000. Ils représentent désormais plus du tiers de la population rurale, mais une proportion de l'ordre de la moitié des classes jeunes et actives. La plupart viennent de loin et 18% de l'étranger, Europe surtout. Leur origine est plutôt urbaine... 9 sur 10 d'entre eux trouvent ou créent un emploi dans ces huit cantons. Pour 40% d'entre eux, la migration correspond à un changement d'activité. Il s'agit donc d'une forme nouvelle de flux migratoire, comparable à celle d'autres microrégions rurales de France. Il est

[1] Ravignan, F.de, 1982, 1983, Les paysages ruraux de la montagne audoise et des Corbières, 2 tomes, 69 p, 170 p et annexes

particulièrement significatif dans les piémonts pyrénéens de l'arrondissement de Limoux. Ailleurs dans le département de l'Aude, les migrants n'ont pas toujours réussi à se constituer comme des minorités actives aux proportions du Sud Audois. C'est le cas de la Montagne Noire. Ils sont restés insolés dans le milieu d'accueil, rendant plus difficile leur enracinement sur la longue durée.

François de Ravignan réfute l'idée, souvent accréditée de migrants marginaux, très itinérants, « soixante-huitards ». D'après les études, conduites en équipe, les trois quarts des migrants restent et s'installent après une période d'instabilité professionnelle qui peut être longue, puisqu'elle atteint en moyenne cinq ans. Sur l'ensemble des migrants installés, seulement 10% sont arrivés avant 1975. De plus, c'est dans les années récentes que l'on repère le plus grand nombre d'arrivées. Autre idée inexacte, la part des retraités représente moins de 20% des migrants installés en milieu rural. Le plus grand nombre est constitué de personnes en âge d'activité et de procréation. Leur arrivée dans le pays contribue à rajeunir l'ensemble de la population. Les chômeurs sont 8% des migrants potentiels, taux moins élevé que dans l'ensemble de la population rurale. Avec les années, on constate l'augmentation de la proportion des salariés, de 23 à 31% sur la période considérée (1987-1992) par rapport aux agriculteurs tandis que la proportion des professions indépendantes passe de 3 à 5.

L'actualisation des résultats de l'étude réalisée en 2003 confirme ces tendances et traduit les évolutions en cours[1].

Recensement	% Nouveaux résidents	Nombre de Nouveaux résidents	Population totale
1975-1982	25%	+ 10 910	43 293
1982-1990	28%	+ 11 926	42 247
1990-1999	31,5%	+ 13 080	41 489

De 1300 à 1400 personnes arrivent chaque année dont 30% d'enfants. 30% de la population a été renouvelée en dix ans.

Des migrants plus jeunes, plus actifs, venant de moins loin qu'on ne l'imagine

54% sont des actifs avec emploi. Le taux est supérieur au taux moyen de la Haute Vallée de l'Aude dans son ensemble qui est de 42% (extrapolation 2003). 28% ont moins de vingt ans alors qu'ils sont 22% pour la HVA. La proportion du chômage est sensiblement identique. Ils sont 22% de l'échantillon et 20% pour la HVA. Par contre, en proportion et dans la durée, dans la population des migrants, les personnes inemployées augmentent et passent de 11% (68/85) à 29% (93/03). Mais cette augmentation concerne toute la population de la Haute Vallée pour la même période, confirmant la précarisation générale des conditions d'emploi.

[1] Ubiergo, J.G., 2003, Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude : Entre motivations personnelles et transformations sociales, les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents, Étude SEGESA-BASE Sud Audois, octobre 2003, 58 p et annexes, 49 p.

Critères	Nouveaux résidents Echantillon étude	PAYS H.V.A extrapolation 2003
Taux d'actifs	54%	42%
Taux de chômage	22%	20%
Taux de retraités>60 ans	24%	38%
Taux de 20 ans	28%	22%

Les nouveaux résidents de la Haute Vallée de l'Aude, dans 70 % des cas, proviennent de l'aire méditerranéenne (20% rien que du département de l'Aude sur ces 70 %), le reste des départements voisins des Pyrénées Orientales, de l'Ariège, ou des régions avoisinantes de Midi-Pyrénées ou de Provence Alpes Côtes d'Azur. Seulement le tiers vient du Nord de la Loire, ligne de démarcation linguistique hautement symbolique pour la culture occitane : la Région parisienne (8 %), et d'autres régions notamment la Bretagne, le Nord Pas de Calais (7%) et au delà l'Europe (15%).

Le brassage n'est pas aussi important qu'on l'imagine. La « visibilité » du phénomène et l'évolution des dernières années surévalue l'importance des résidents de l'Union européenne, du fait de leur nombre à posséder une résidence secondaire, pour y venir en vacances. Référés aux études antérieures, les résultats marquent plutôt une légère diminution : les résidents permanents étrangers passent de 18% des migrants (68/85), idem (82/90) à 15% (93/03). De façon majoritaire, la préférence demeure aux mobilités à distances culturellement et familialement courtes qui permettent de ne pas perdre le contact avec son milieu d'origine.

Le phénomène des départs et re-départs est préoccupant

En effet, si l'on compte 13 080 nouveaux résidents entre 1990 et 1999 (31,5 % de la population totale), on dénombre aussi 11 639 départs de résidents. Et le solde naturel demeure négatif (- 2 199). Le solde migratoire s'établit à 1 441 personnes. La situation est donc fragile, voire même réversible. Pourquoi ces départs ? De qui s'agit-il ? De personnes sans emploi, licenciés des dernières entreprises comme Myrys ou Formica, d'artisans, d'agriculteurs, de commerçants ? Des jeunes ? Et parmi eux, combien d'enfants des premières vagues de migrants devenus adultes ? De nouveaux résidents découragés de ne pas trouver de logement, d'accueil ou d'emploi ? Qui ont trouvé à de courtes distances des territoires plus accueillants ? Ces questions mériteraient d'être qualitativement élucidées car elles sont lourdes de conséquences[1].

[1] Les données INSEE 2011 indique une évolution plutôt favorable, depuis la date de cette étude. Si la natalité ne comble toujours pas le nombre des décès, la migration s'est poursuivie et compense positivement le nombre des redéparts qui se maintient. La population est revenue au niveau de plus de 43 000 habitants. Le nombre de nouveaux résidents, permanents augmenté, principalement des retraités devenus propriétaires. La question du foncier et celle du logement locatif pour de jeunes arrivants restent entières.

Les maires se sentent démunis devant l'arrivée de nouveaux résidents

Un échantillon de 25 maires a été interrogé. La plupart sont des natifs de ce territoire. En effet, le renouvellement du personnel politique est lent. Les mairies sont d'abord sensibles au fait que l'arrivée de nouveaux résidents entraîne une forte demande de logement. Elle est insistante, plusieurs demandes par jour, orientée en priorité vers le locatif, dont le déficit est endémique. La pression sur le foncier et le bâti s'est accrue. La place de la vigne oriente l'urbanisation sur les écarts ou vers l'espace restant pour des lotissements. Les effets sont une construction diffuse souvent située sur les lignes de crête ou les tertres boisés. L'affectation du bâti est une problématique encore plus aigue en montagne (déneigement, déclivité).

Peu de projets concertés sont engagés pour organiser le droit à bâtir. L'extension des villages répond aux opportunités foncières, au coup par coup. On compte peu de POS[1], de PLU[2] ou de projet d'urbanisme intercommunal. Le marché immobilier est largement organisé de l'extérieur, à l'échelle européenne voire internationale par des agences de voyage, des agences immobilières, des promoteurs investisseurs privés ou des groupes financiers. Chaque commune agit à son échelle et se vit comme démunie de moyens d'influencer le phénomène. Les politiques communales et intercommunales sont, dans quelques cas, orientées de façon volontariste vers l'accueil de résidents à l'année, la facilitation de leur activité, la garde des jeunes enfants, les transports scolaires. Certaines communes attachent de l'importance à l'animation culturelle, à un projet concerté de village, avec des résultats évidents dans le dynamisme, et la qualité de la vie locale. Dans l'ensemble, les nouveaux résidents sont perçus à partir de leurs demandes de logement ou de permis de construire. La question de l'accueil n'est pas abordée dans la perspective du bon usage « des ressources humaines » du Pays pris dans son ensemble.

La concurrence s'accentue autour des usages sociaux de l'espace rural. Les conclusions mettent en évidence que c'est entre les résidences secondaires et les résidences principales que la concurrence sur les terrains et l'habitat est la plus forte. Elle menace la possibilité de s'installer, en agriculture notamment, pour les enfants du pays, pour ceux des migrants des premières vagues, et encore plus pour les nouveaux résidents, jusqu'à créer de vives tensions entre eux pour la disposition de la terre dans les installations actuelles. L'idée d'un espace de pleine nature à préserver est souvent évoquée par les maires. Elle est conçue surtout comme une spécialisation des territoires vers la réponse à des demandes de loisirs.

4. Les innovations socioéconomiques : du choix personnel à la minorité statistique

[1] Plan d'Occupation des Sols
[2] Plan Local d'Urbanisme

Une base de données de personnes nouvellement résidentes a été constituée à partir du recensement dans les 25 communes de l'échantillon, complétée par le bouche à oreille, car les enregistrements comptabilisés en mairie sont en dessous de la réalité. La liste obtenue a servi à sélectionner 40 personnes et ménages dans les classes de migrants identifiés. Les installations sont majoritairement familiales (70% d'adultes en couples et 33% de foyers avec enfants, dont 6% d'étrangers avec emploi). Les jeunes prédominent parmi les 22 % de chômeurs avec beaucoup de jeunes femmes. Les retraités sont 24% (dont 5% d'étrangers).

Les entretiens se déroulent au domicile. Leur objectif est de mieux comprendre l'intention qui préside au choix de changer son cadre de vie. Comme toutes les autres étapes de l'étude, celle-ci est partagée entre le consultant et les membres du BASE Sud Audois qui se sont portés volontaires pour y participer.
Un désir doublé d'une réflexion sont le plus souvent à l'origine d'un choix volontaire. Le hasard lui-même est guidé. Il résulte d'une vie en recherche : des jeunes qui veulent allier activité et pleine nature, des séparations qui ouvrent sur la prise de risque, la retraite comme étape de vie. S'autoriser, essayer, se mettre à l'épreuve d'autre chose. Sauf dans les cas de très grande précarité où la voiture tombe à panne. C'est le cas d'un des entretiens. Le territoire est un espace investi d'abord dans l'imaginaire : un retour dans la maison de famille, « le parfum des années 50 loin du bruit et des sollicitations creuses », « des heures dans les bois », le rêve de posséder une maison dans la nature, un rêve d'enfant de 9 ans, un projet d'adolescent. Les migrants sont prêts à des prises de risques, à des séparations, à reconsidérer leur vie avec un nouveau regard. Pas étonnant que cela produise de nouveaux couples quand le départ fait suite à une rupture affective. Les capacités personnelles déployées pour « faire son trou » dans ce territoire sont nombreuses. Certaines sont du ressort intérieur de la ténacité, l'autonomie, la patience, la francophilie. Certaines se traduisent par la décision d'investir là son capital, son pouvoir d'achat, son métier. Une amitié est dans plusieurs cas ce qui décide du lieu d'arrivée. Ce nouvel espace est vécu comme un potentiel énorme et a décidé de rester.

Les écarts entre le territoire rêvé et la réalité sont parfois importants.

Entre le territoire imaginé comme « propre à soi » et le territoire tel qu'il est, il existe des écarts. Ils peuvent être ressentis comme trop importants et entraîner un redépart. Les constats sont souvent sévères pour le milieu local : pas d'accueil, pas d'information, des gens fermés, des petits pouvoirs. « Si vous ne connaissez pas le système, vous êtes perdants, on vous donne des fiches à remplir sans explication… ». Dans la création de leur activité, les nouveaux résidents se sentent peu aidés. Le problème du logement vient en tête des préoccupations exprimées. Celui des services publics locaux vient tout de suite après, notamment en direction de l'enfance et de la jeunesse, puis des moyens de transport. « Les entreprises ne sont pas intéressées par la relation avec le client ». « La qualité ou la qualification ne sont pas recherchées », bien qu'il existe une clientèle solvable. « Il n'existe pas de soutien organisé du milieu autour des projets qui se montent ». Le territoire est « un potentiel énorme orienté sans originalité autour d'une industrie touristique très conventionnelle ».

D'autres trouvent le milieu local accueillant. Ils s'attendaient bien à devoir faire des efforts pour s'adapter. « Ici je suis connu par le maire, ce que je n'ai jamais réussi à obtenir en 50 ans de vie en Hollande, même dans la petite ville où j'étais ». Certains ont appris le français, ont débrouillé le fonctionnement des systèmes d'action locaux pour y prendre place, participent à la vie municipale ou associative, s'organisent en réseaux parallèles, informels ou non. Certains trouvent, comparativement, ce territoire plus accueillant que d'autres. L'exemple est donné de l'Allemagne où l'impossibilité de réaliser un projet rural a motivé le départ. Les activités sont moins souvent qu'avant liées à un choix d'activité agricole. Elles contribuent, dans l'ensemble, à l'organisation d'un nouveau potentiel d'une économie touristique diffuse. Sans moyens financiers, sans pouvoir d'achat au départ, c'est plus difficile aujourd'hui qu'il y a dix ans de réussir une installation économiquement viable.

Relations et réseaux sociaux essentiels pour réussir une installation. Préexistants souvent à la migration, les réseaux sont entretenus par la suite avec le pays ou la région d'origine et utilisés pour organiser de nouveaux circuits économiques. Des réseaux capillaires se construisent dans le champ professionnel à des distances parfois lointaines sur un mode spécialisé : salons de la poterie, du cuir, vente fermière, foires, sites internet. C'est ainsi que les carnets de commande ou les gîtes se remplissent et se démultiplie par le bouche à oreille. Des relations nouvelles se mettent en place, du fait de problèmes à résoudre comme la garde d'enfants, les transports, la recherche d'un logement, le partage des idées, le plaisir de la fête, des rencontres, une vision alternative de vie partagée. Ces aspirations contribuent à révéler des talents, à renouveler les services proposés localement et à faire vivre des échanges culturels, loin des idées toutes faites d'une France profonde coupée du monde. L'absence de relation ou de réseau peut entraîner un redépart.

La migration actuelle traduit des mutations importantes

Le principal point commun entre les migrations actuelles et celles des années 1970-80 est que les choix continuent d'être dictés par la motivation. Mais de nombreuses différences sont apparues. Une diminution considérable de la part des agriculteurs : de 26% (68-85) à 18% (82-90) à 5,4% (93-03), et dans une moindre mesure de celle des artisans et commerçants de 16% (68-85) à 12% (93-03). La montée en puissance d'une économie de services s'est accélérée : les salariés passent de 23% (68-85) à 33% (82-90). La base productive reposant sur les ressources locales diminue d'autant.
Dans les années 1970-80, la migration répondait souvent à un désir de retour à la terre, d'une vie communautaire qui acceptait difficultés et privations. La concrétisation de tels choix reposait sur un foncier bon marché et des réseaux sociaux qui ont rapproché les arrivants dans le quotidien de leur vie. Elle a permis de mettre en place une production agricole de qualité, des outils collectifs de transformation sur place, la vente en circuits courts et un accueil touristique (gîte). C'est un acquis collectif pour l'économie du territoire.

La situation a beaucoup changé : dans les motivations plus en recherche d'espace naturel, de bien vivre, d'un bon métier dans un cadre choisi. Des facteurs majeurs sont devenus

sélectifs : le prix du foncier, une offre insuffisante d'habitat locatif et des projets de vie plus personnels. Les réseaux existent mais sont plus diffus, restent sectoriels, linguistiques ou professionnels. Les différentes générations de nouveaux résidents cohabitent plus qu'elles ne se relient ou ne s'organisent solidairement entre elles. Le possible se loge dans « la prise de conscience d'une communauté de vie qui s'effrite et se recompose à la fois » dit cette jeune femme lors de l'entretien. Diplômée, elle a quitté le Nord de la France pour répondre à une offre d'emploi à durée déterminée d'agent de développement d'une petite commune des piémonts pyrénéens. Son contrat terminé, elle a persisté dans son choix et pris la gestion d'un camping municipal. Elle réussit à en vivre.

Richard Le Masson est un adoptif de longue date, « un paléo » comme il dit lui-même. Il a fait « le parcours type du baba-cool » : celui d'un étudiant en histoire (Bac+4), quittant la ville dans les années 70. Il vit quatre ans en Cévennes avant de s'établir dans l'Aude et d'y créer une activité agritouristique viable. Il a été longtemps tuteur pour l'insertion de nouveaux actifs ruraux dans l'Association ESPERE[1] qu'il a contribué à créer. Il milite à la Confédération paysanne. Il est aussi un membre actif du réseau « Accueil Paysan ». « Un courant nouveau a réussi à s'enraciner, ce qui est loin d'être le cas dans tous les milieux ruraux placés dans une situation analogue », dit-il. À quoi cela tient-il ? C'est le fait d'une part d'utopie, d'une pratique nouvelle, d'une durée qui a produit une notoriété au-delà du territoire, ainsi que d'une alliance avec les natifs. « La mayonnaise a pris ». Les constituants des innovations socioéconomiques contemporaines sont identifiés : des personnalités d'engagement, des expérimentations probantes, une durée de temps suffisante pour que des résultats parlent d'eux-mêmes et un pragmatisme suffisant pour passer des alliances.

Des jeunes sont en recherche d'une vie rurale de qualité. La Haute Vallée de l'Aude fait partie des territoires qui font référence, avec quelques autres. Ils attirent des jeunes en recherche d'un lieu où vivre avec des projets alternatifs. Ils ne sont pas dépourvus d'atouts. Ce jeune couple est arrivé en juin 2000. Tous les deux sont des enfants d'agriculteurs. Elle a fait un BEP agricole, polyculture et élevage, puis un BTA de conduite d'exploitation. Elle « sature » du modèle enseigné, « une usine à bestiaux » dit-elle. Elle est passionnée de cheval et a passé un certificat de spécialité en alternance en agriculture bio (noyer, céréales, chevaux, maraîchage). Elle bifurque sur l'environnement et fait un BTS en gestion et protection de la nature, option animation. C'est là qu'elle a connu son compagnon. Lui a passé un BEP de travaux forestiers et un certificat de spécialité d'élagueur grimpeur en taille douce, complété d'un parcours dans les fermes de trois ans. Il rencontre sa compagne avec qui il voyage pendant plus d'un an. Ces voyages en Dordogne, Corrèze, Jura, Irlande (sept mois), Espagne, ont élargi leur vision. Ils en conservent de « super souvenirs ». Après l'étape vécue en caravane, lorsqu'il est objecteur de conscience, ils sentent qu'il est temps pour eux de se poser. Ils ont le projet de trouver un terrain. « C'est notre idéal commun d'avoir un bout de nature, de s'installer, d'avoir une ferme ». Pour nous, c'est aussi très important d'être à proximité de sources d'eaux chaudes. Sur la route des vendanges, venant de la vallée d'Aspe, ils entendent parler du groupe « Biodynamie en Pays d'oc » dans l'Aude. Ils s'arrêtent une semaine entre Festes et Saint-André et Antugnac, « trouvent ça chouette et se posent ici ». Ils vivent une succession de déménagements pour améliorer leur habitat. Ils font deux enfants et

[1] Espace, Emploi, Ruralité

cherchent où et dans quelles conditions matérielles réaliser leur projet d'installation. Ils se définissent comme « des Rmistes actifs et pas bistro », cultivent un jardin, acceptent les petits travaux, sont inscrits dans les réseaux du bio et de la biodynamie, ce qui les amènent à se déplacer vers l'Ariège, sur le plateau de Sault, dans les Corbières, en Lauragais, à Axat….Ils sont partie prenante du Système d'Echange Local depuis deux ans. Réussiront-ils à trouver les soutiens et les moyens nécessaires à leur projet ? Jusqu'à quel point ne risquent-ils pas la problématique du redépart ? Est-ce possible de l'éviter ? [1]

Autre exemple, celui de cette jeune femme arrivée en 2000 avec son fils en bas âge. Après des études et une vie en milieu urbain, dans une cité de la banlieue toulousaine, elle se voit plutôt partie pour des études de psycho. Elle arrive à 19 ans sur le Larzac pour un travail d'un mois dans une ferme-accueil. Elle découvre un milieu militant, son goût profond pour cette fonction d'accueil et pour le milieu rural. Elle y reste deux ans, « c'est super formateur comme milieu ». Tous ont le même salaire, elle est partie prenante des décisions. En deux mois, elle sait faire ce qu'on attend d'elle. Elle entame un diplôme agricole à Florac qu'elle n'achève pas. Son projet d'accueil avorte en même temps qu'elle se sépare de son compagnon. Au bout de deux ans, elle vient dans l'Aude. Une relation d'amitié constitue son point d'atterrissage. Elle passe deux ans à s'occuper de son fils et à faire des petits boulots. Puis elle trouve du travail comme animatrice du réseau Accueil Paysan de la Haute Vallée de l'Aude. Elle vit seule avec son fils dans une maison en location sur le Plateau de Sault. La distance géographique sert de sas pour définir « son lieu propre ». Le Pays de Sault est un milieu accueillant. Elle distingue la fonction de sa maison de son « lieu d'activité », installé dans la commune rurale dont elle est aussi conseillère municipale. Elle ne vit pas la distance comme un obstacle, mais comme « le sas qui construit la distance à la norme. Il faut accepter de bouger ». Faire de la route pour un spectacle ne l'empêche pas d'y aller. Elle fait 30 000 km par an pour son travail. Elle va rarement dans un supermarché car elle trouve tout, ou presque tout, sur le plateau. Elle fait beaucoup de choses elle-même : fruits, yaourts, cochon, canards. Elle aime maîtriser la transformation qu'elle a découvert en vivant ici. Elle n'a pas encore fait le choix de se sédentariser. D'ailleurs « ici, c'est devenu impossible, tant la crise du logement et des terres est importante ». À sa connaissance, personne n'a pu s'installer ces dernières années, sans disposer d'un patrimoine familial ou des moyens financiers pour accéder à la propriété. Par rapport à sa vision exigeante de l'engagement, le milieu lui semble trop étriqué, avec une « dérive individualiste ». Elle éprouve le besoin de prendre du recul. Aujourd'hui, un an après l'entretien avec elle, elle a réussi le concours d'éducatrice. Elle est partie vivre ailleurs.

Transmission et « métissages culturels »

La migration venant des villes ne date pas d'hier. Le phénomène « saute aux yeux » parce que, dans beaucoup de régions rurales, le nombre d'habitants redevient ce qu'il était il y a un siècle. Mais ce ne sont pas les mêmes ! Ils n'ont ni le même profil, ni la même origine culturelle, ni la même histoire. Entre temps, le monde villageois et son organisation du XIX° et XX° ont été fracassés et sont en passe de devenir résiduels. Pendant longtemps

[1] En 2014, leur couple est séparé

l'exode est dit « rural » alors qu'il s'agit d'une hémorragie paysanne. Le « rural » est aujourd'hui la résultante de mutations multiformes. Nous ne sommes plus enracinés quelque part pour la vie, du fait d'une organisation sociale fondée, exclusivement ou principalement, sur une base géographique localisée. Ceux qui sont restés là, ceux qui sont partis ailleurs, ceux qui reviennent, ont des raisons très différentes de le faire. Ils ont choisi cette situation ou bien ils l'ont subie. Leur choix est passager ou bien durable.

Richard Le Masson, analyse avec son expérience qu'il faut « des références pour montrer comment peut s'exercer un rôle municipal facilitateur ». Il prend l'exemple du maire de la commune de Bugarach. Néorural, il s'est consacré à la mission d'organiser un accueil. Il a recréé une dynamique, là où toutes les énergies étaient encore tournées vers la chapellerie. Il a pu installer un boulanger, une zone artisanale en acquisition progressive. « Les habitants d'origine sont parfois aigris par de tels parcours, et pourtant le fils de l'ancien maire lui-même s'installe maintenant là en agriculture ». L'enquête éclaire l'importance de la dimension culturelle et du temps long pour réussir à « faire de la place à l'Autre » et la fonction irremplaçable des relations humaines pour inventer des formes d'auto-organisation adaptées aux circonstances. Dans la situation actuelle de crise d'emploi et d'identité, de disparition des derniers symboles industriels, ne s'agit-il pas, comme l'exprime ce jeune retraité Hollandais de faire comprendre et partager l'idée que « faire vivre la région, c'est apprendre à communiquer et que c'est dans les deux sens ».

L'histoire de l'installation néorurale dans la Haute Vallée de l'Aude justifierait un travail de recherche approfondi pour souligner la valeur sociale de l'engagement social. Elle a en effet des effets observables, à la fois immatériels et tangibles. Elle a su faire fructifier une utopie concrète. Richard Le Masson pense que l'expérience est « essaimable si on la détricote et la retricote avec le nouveau terreau des gens qui arrivent. Et ils arrivent, en nombre, donc le moteur est là. C'est pourquoi il est très important d'avoir une connaissance fine de qui sont ces nouveaux arrivants et quelles sont leurs attentes. Le moteur, c'est bien souvent le nombre de ceux qui ont des problèmes similaires. Ils s'organisent et réussissent ainsi à convaincre les représentants des autorités locales d'appuyer leurs initiatives ».
À la cinquantaine, il est lui-même fortement questionné par le fait « d'être obligé de travailler autant ! ». Un accueil de cinquante lits sur un chemin de randonnée pyrénéen le rétribue au SMIG, lui et sa compagne ! Sa retraite s'éloigne encore puisqu'il faut maintenant quarante ans de cotisation ! Sa militance évolue vers « une désinstallation progressive » pour réussir à tirer parti de l'expérience professionnelle acquise et aménager ses revenus avec un peu d'élevage, de l'accueil et de l'artisanat. Il n'est d'ailleurs pas le seul à s'interroger à ce sujet. Plusieurs couples de sa génération préparent leur transmission. Lui-même observe que « les jeunes ne veulent pas forcément faire des choix de vie aussi rudes, même s'ils partagent les mêmes idéaux. L'alternative, c'est la plus-value sur les produits, être concurrentiel, limiter l'impact de la grande distribution, bref s'organiser ».

L'exemple de la mobilité géographique a mis en évidence des motifs authentiquement subjectifs à l'origine de la repopulation rurale, après plus d'un siècle et demi d'exode. L'observation fine de ces phénomènes sociaux, éclairés par une meilleure compréhension de ce qui les motivent, a permis d'en tirer des conclusions de portée générale sur un mode

positif. L'énergie du lieu de vie choisi est une ressource, utilisée à des moments de la vie pour sortir des sentiers battus, se mettre à l'épreuve d'autre chose. Le territoire, investi d'abord dans l'imaginaire, l'est aussi dans le concret de prises de décision réfléchies. Des capacités personnelles sont déployées pour « faire son trou ». Elles sont d'abord du ressort personnel. L'assemblage de ces ressources singulières a des incidences matérielles : l'investissement d'un capital, d'un pouvoir d'achat, d'un savoir-faire. De nouvelles formes de réseaux sociaux, culturels et socioéconomiques en résultent. Leur importance est déterminante pour accéder aux informations nécessaires et organiser sa vie sur place. Ce mouvement est en dernier ressort à l'origine de nouvelles activités et d'une réhabilitation de l'économie réelle de ce territoire. Les entretiens avec de nouveaux résidents réalisés dans le cadre de l'étude démographique du BASE Sud Audois ont montré qu'une part significative d'entre eux a choisi de vivre ici dans une perspective d'expérimenter « le moins, pourvu que ce soit mieux », sans forcément aspirer à une vie frugale. Moins idéologiques que leurs prédécesseurs des années 1970-1980, ils explorent une sédentarisation progressive. Ils fabriquent du réseau, ils capitalisent des acquis, ils se construisent.

La friche industrielle ou agricole a libéré des espaces vacants et la nature a horreur du vide. Cette conjoncture a stimulé l'engagement d'énergie et l'inventivité pour concevoir d'autres usages. C'est peut-être l'un des avantages après-coup d'être resté « en retard de développement » pour ces territoires languedociens. L'espace est moins envahi. Le cadre naturel, le relief, la résistance culturelle ont limité les emprises sur les ressources. Mais on peut s'inquiéter de l'impact de la globalisation économique qui rattrape ces espaces comme tant d'autres, comme tous les autres. L'extérieur s'impose de plus en plus, le local décide de moins en moins de lui-même. La fin de l'industrie rurale et le changement de mains du patrimoine foncier et bâti transforment les conditions d'exercice des fonctions productives. La séquence historique a montré la possibilité d'une autre vie sociale par « reprise sur friches », sa capacité à « faire société », ou à « faire système de vie ». Est-ce destiné à se poursuivre ?

5. Les créatifs culturels : une émergence sociale internationale

À lointaine distance géographique de la Haute Vallée de l'Aude, une étude récente fait connaître la dimension internationale d'un phénomène culturel du même ordre. Leurs conclusions sont en résonance avec cette étude microsociale sur une perspective plus générale en prenant l'analyse par un autre bout. L'équipe de recherche est dirigée par le sociologue Paul H. Ray (université du Michigan) et la psychologue Sherry Ruth Anderson (université de Toronto). Ils étudient « les acteurs de changement de société »[1]. Leur enquête a été menée auprès de plus de cent mille personnes pendant une quinzaine d'années. Ils expliquent que trois sociétés américaines s'opposent pour définir ce que l'Amérique devrait être : moderne, traditionnelle, ou créative culturelle. Les chercheurs affirment qu'un quart environ des citoyens américains vivraient dans un système de

[1] Ray, P.H. et Anderson, S., 2001 (Traduction française), L'émergence des créatifs culturels, Editions Yves Michel, Sorti aux Etats-Unis en 2000

références, de valeurs et de comportements nouveaux. Le phénomène est nié (en tant que phénomène social) par les politiques et les médias. Les auteurs pensent néanmoins qu'il constitue le point de départ d'une civilisation post-moderne aussi importante que le fut le modernisme, il y a cinq cent ans. « L'ancien système non seulement ne comprend pas, mais il ne voit carrément rien ». En voici un résumé schématique[1]. Les auteurs sont bien sûr plus complets et nuancés dans la présentation de leurs résultats.

Les créatifs culturels se distinguent des modernistes qui dominent actuellement le monde :

« Estimés à 48 % de la population américaine (environ 93 millions d'adultes en 1999), ils participent de la poussée lente et formidablement puissante qui, en cinq cents ans, a créé le monde où nous vivons. Eux qui furent considérés, vers 1750, au temps d'Adam Smith, comme des "excentriques inoffensifs" sont devenus totalement dominants et désormais dangereux. Leurs valeurs sont de gagner et de posséder beaucoup d'argent, gravir les échelons de la réussite professionnelle, être le plus libre possible, avoir beaucoup de choix au travail et comme consommateur, faire confiance soit à la loi du marché soit à l'État providence ». Quelques-unes de leurs idées types sont que « le temps, c'est de l'argent », que les choses s'analysent en les décomposant en différentes parties pour résoudre un problème. Ils divisent leur vie en sphères distinctes et séparées : le travail, la famille, les amis, l'amour, l'éducation, la politique, la religion. Leurs rejets concernent à peu près toutes les valeurs et préoccupations des indigènes, des ruraux, des traditionalistes, des New Age, des mystiques et des religieux.

Les traditionalistes arrimés à l'ancien temps et aux valeurs morales : « Ils sont 24 % de la population (46 millions d'adultes). Ce sont en réalité des néo-traditionalistes, réactionnaires au sens étymologique du mot, apparus de diverses réactions contre le modernisme, à partir du XIX° siècle, après la guerre de Sécession surtout. Se référant sans cesse à un ancien temps idéal et essentiellement imaginaire, leurs valeurs s'expriment dans des idées patriarcales dans le domaine de la vie familiale. Les hommes et les femmes doivent s'en tenir à leurs rôles traditionnels. Ou encore dans l'affirmation que la protection des libertés individuelles et civiques est moins importante que la lutte contre les comportements immoraux ».

Les Créatifs Culturels sont 24% (46 millions de personnes). « Ce sont des gens qui mettent en application quatre types de valeurs : l'implication personnelle dans la société par des engagements solidaires, locaux et globaux, immédiats et à long terme ; une vision féminine des relations et des choses ; l'intégration de l'écologie, de l'alimentation bio, des méthodes naturelles de santé ; l'importance du développement personnel, de l'introspection, des nouvelles spiritualités. Psychologiquement, ils ont un point commun important : ils ne supportent plus d'être divisé, coupé, en contradiction avec eux-mêmes, ce qui caractérise un nouveau mouvement de société ».
« Ils se répartiraient en deux groupes d'environ 23 millions d'adultes chacun. Un noyau central est dit "avancé", préoccupé à la fois de justice sociale, d'engagement écologique et de développement "psycho-spirituel". Pour ceux-là, le sacré inclut d'emblée

[1] Résumé de l'ouvrage à partir des articles de Marcelli, S., novembre 2002, Article publié sur internet, Les militants nouveaux sont arrivés. Ils sont des millions à vouloir changer le monde ; et de Eersel, P. van, sd, Faites-vous partie des créateurs de nouveaux mondes ? Émergence d'une nouvelle culture,
site http://www.nouvellescles.com/dossier/Createurs/PVE.htm ; http://www.culturalcreatives.org

l'épanouissement individuel et la solidarité sociale et politique. Une périphérie dite "écologiste" ne ferait que lentement, avec prudence, le lien entre l'engagement social et la vie intérieure, ou entre l'écologie et la spiritualité. Ce second groupe est de 15 % plus masculin que le premier. Sociologiquement, on les trouve dans toutes les couches et tous les âges de la population, même s'ils sont incontestablement un peu plus cultivés que la moyenne des Américains, légèrement plus riches et plus urbains. Seule corrélation vraiment forte : 60 % sont des femmes (67 % pour le noyau "avancé"). Par ailleurs, chaque année la part des 18-24 ans augmente ».

Convergence d'idées et de mouvements sociaux cristallisée à Seattle

Ray et Anderson se sont penchés sur l'histoire des mouvements sociaux des 50 dernières années pour en découvrir les racines. « Comme tous ceux qui ont un véritable intérêt pour les évolutions de la conscience, les créatifs culturels sont confrontés à une situation qui rappelle celle des générations de femmes, artistes ou écrivains. Personne n'ayant préservé l'héritage de ce que les femmes écrivent sur leur propre expérience, des générations de femmes ont à faire, défaire et refaire encore la toile de leur compréhension du monde et d'elles-mêmes ». De façon similaire, les créatifs culturels aussi sont obligés « d'inventer et de réinventer les bases qui leur permettent de vivre comme ils l'entendent ».

« Ils ont traversé une sorte de tunnel d'une vingtaine d'années, de la fin des années 70 à la fin des années 90. Notamment du fait de la chute de l'empire soviétique, le modernisme s'est cru autorisé à caracoler, comme s'il n'existait désormais plus que lui, mises à part quelques poches traditionalistes en voie d'extinction. C'était oublier que les humains ne sont pas amnésiques et qu'un ensemble de mouvements apparus dans les années 60 avaient laissé des germes puissants dans la conscience collective, produit des convergences entre les mouvements pour les droits civiques, féministes, de soutien aux peuples colonisés, pacifistes, écologistes, pour l'éveil de la conscience, de psychothérapie humaniste. Ces mouvements, constitués dans les années soixante, ont convergé au moment des manifestations contre l'Organisation Mondiale du Commerce à Seattle ».

« Il n'est pas surprenant que la plupart des politiciens, historiens et commentateurs, notamment des médias, ne comprennent pas ce qui se passe. Ils ont l'œil collé à l'événement et n'accorde aucune attention à son contexte. Lorsqu'ils organisent un débat, les médias cherchent toujours à radicaliser les positions des uns et des autres pour mieux renvoyer dos à dos les points de vue. Englués dans une logique de confrontation, ils sont dès lors incapables de rendre compte de ceux qui sont force de proposition. Il y a fort à parier que, s'ils n'avaient pas organisé des contre-sommets, les militants pour une autre mondialisation ne seraient jamais apparus sur les écrans. D'ailleurs, quel média parle de ces militants et de leurs organisations en dehors des grands rendez-vous contestataires ?»

Plus qu'une mode, c'est une quête diffuse. S'ils ne sont pas reconnus, s'ils sont maintenus délibérément dans l'insignifiance par les médias, les intéressés eux-mêmes ne connaissent pas leur force. Interrogés sur le nombre de gens qui, à leur avis, partagent leurs valeurs et leurs comportements, les créatifs culturels se croient environ 5 % de la population alors qu'ils seraient cinq fois plus nombreux, selon l'institut de sondage *American Live* (entre

1986 et 1999). Pour Ray et Anderson, les créatifs culturels ont à prendre conscience qu'ils font partie d'une histoire pour gagner une maturité. « Loin d'être un ensemble éparpillé et sans cohérence de cœurs sensibles, de bons samaritains et de "moi d'abord", les créatifs culturels sont la manifestation d'une lente convergence de mouvements et de courants, jusqu'alors distincts, vers une profonde modification de notre société. C'est un peu comme si une centaine de rivières d'Amérique du Nord se jetaient dans l'Océan Atlantique. Chauffées par le soleil, elles créent un nouveau Gulf Stream qui s'étend jusqu'en Europe. À la surface, ce courant est presque invisible, parce que, contrairement aux rivières, il n'a pas de berges, pas de limites tangibles. En plein cœur de l'océan, au sein de ce courant, se développent des formes de vies nouvelles. C'est à peu près ce qui se passe actuellement dans notre société ».

Nicanor Perlas, économiste philippin dont il sera plus longuement question par la suite, fait également référence à l'étude de Ray et Anderson, dans son livre ainsi qu'à d'autres données mondiales sur « cette force culturelle », portant sur 43 pays. Les résultats ont été publiés dans un rapport intitulé « *World Values Survey, 1990-1991* ». Cette étude sociologique met en évidence un « changement postmoderne » dans des pays européens, le Canada et les Etats-Unis. Il est caractérisé par la perte de confiance dans les institutions hiérarchisées, une moindre confiance dans la capacité de la science et de la technologie à résoudre les problèmes, une baisse de la pratique religieuse traditionnelle, une quête de sens et de développement intérieur, la subordination de la croissance économique à la préservation de l'environnement, le pluralisme culturel et une plus grande liberté pour les femmes »[1].

La recherche se poursuit en Europe et dans le monde. Une enquête est engagée en Europe en janvier 2003 pour prolonger celle des Etats-Unis, à l'initiative d'Ervin Laszlo, président du Club de Budapest. Il en assure la coordination internationale. Il s'agit de la phase initiale d'un projet plus vaste intitulé « Observatoire de l'évolution de la conscience humaine ». L'objectif de cette enquête est de « fournir une estimation fiable de l'existence de cultures dans lesquelles se manifeste, à un niveau plus élevé, le sens des responsabilités et de la solidarité en Europe, et de définir avec précision leurs ressemblances et leurs différences avec ce que l'on désigne sous le terme de "culture des créatifs culturels" aux Etats-Unis. L'enquête sert les objectifs suivants : apporter les preuves de l'émergence en Europe d'une culture de la responsabilité dans les valeurs et dans les actes ; définir de façon qualitative et quantitative en quoi elle se caractérise en termes de comportements ; mettre ces résultats à la disposition de ceux qui en sont les acteurs ainsi que de l'ensemble de la société »[2].

Découvrir ses propres solutions pour passer de la contestation à la proposition

[1] Perlas, N.,2003, La société civile : le 3ème pouvoir, changer la face de la mondialisation, Edition Yves Michel, chapitre 10, les créatifs culturels et la révolution culturelle du XXI° siècle, p 209-221. Il cite aussi Elgin,D. et Le Drew,C., 1997, Global conscienciousness Change : Indicators of the Emerging Paradigm, San Francisci : Millenium Project,p 11-12

[2] Maître d'oeuvre pour l'enquête en France : Association pour la Biodiversité Culturelle. Président Yves Michel, Editeur

Nous pouvons avoir l'impression de vivre actuellement une période majeure de régression, quand, sur le continent américain, le gouvernement Bush se montre particulièrement va-t-en-guerre et hostile à toute mesure pro-environnement, que, sur le continent européen, l'extrême-droite progresse de manière inquiétante dans les urnes. Ray et Anderson affirment pour leur part qu'il s'agit là de « tentatives désespérées des mouvements réactionnaires de reprendre le contrôle d'une situation qui leur échappe ». Des questions aussi importantes que le danger nucléaire, la place des femmes dans la société, le racisme ou la qualité de l'alimentation, hier marginales sont devenues des préoccupations largement partagées par l'ensemble des sociétés occidentales.

« Contrairement à ce que l'on croit généralement dans la branche politique, la branche culturelle a au moins autant d'impact sur l'ensemble de la société, si ce n'est plus. En réalité, la force de la branche culturelle s'exerce à des niveaux nettement plus souterrains, mais tout aussi efficaces. Les mouvements sociaux ont réussi à changer la société parce qu'ils ne se sont pas contentés de vouloir changer les règlements. Ils ont aussi cherché à comprendre ce qui se cachait derrière ces règlements. En prenant leur distance avec l'ordre établi, les mouvements sociaux ont compris que quand on cherche à changer la culture du passé, on ne peut pas se contenter des solutions qu'elle propose. Il faut découvrir ses propres solutions ou les inventer. Résoudre de nouveaux problèmes avec d'anciennes méthodes n'est généralement pas très approprié. Il faut un certain génie pour réussir à nommer ce qui n'a pas de nom. Si vous le faites avec sincérité, au bon moment, les millions de personnes qui jusqu'alors étaient hypnotisées et stupéfiées par ce problème vont se réveiller. L'originalité et la force de Martin Luther King a été de casser le cadre traditionnel des revendications des Noirs américains, en montrant à quel point la ségrégation raciale était contradictoire avec l'idée que les Etats-Unis se font d'eux-mêmes. Il a ainsi pu rallier à sa cause une partie de l'opinion américaine. De même, le mouvement féministe a su interroger la société toute entière et remettre en cause les schémas culturels établis ».

L'idée qu'en militant pour les autres, on milite aussi pour soi est l'un des héritages les plus importants des mouvements sociaux des années 60. On ne peut exiger des autres ce que l'on n'exige pas de soi-même. Les créatifs culturels décrits par Ray et Anderson portent la même attention au monde qu'à eux-mêmes. « Ils n'ont pas l'impression de perdre leur temps lorsqu'ils cherchent à améliorer leur manière de vivre, à parfaire leur équilibre intérieur. L'équilibre global est le reflet de l'équilibre personnel. À l'inverse, quand la planète va mal, l'homme souffre. En somme, tout est dans tout... Il s'agit, au sens premier du terme, d'une vision profondément religieuse du monde. L'imaginaire est réinvesti de sa valeur, là où sa dilution dans le divertissement tend à le faire oublier. Cette manière de voir le monde est souvent caricaturée sous le terme New Age. Il est facile de se moquer de ces gens qui passent leur temps sur un tapis de yoga en mangeant de la nourriture végétarienne au son d'une musique relaxante. Il est facile de s'arrêter uniquement aux excès de la vulgarisation d'une spiritualité "syncrétique" et de la psychologie de comptoir dont certains médias adorent se gausser. Mais, confondre ainsi la surface du mouvement et sa substance profonde est une erreur. Des créatifs culturels de longue date ont appris petit à petit à transformer leur vie en profondeur ».

« Les créatifs culturels refusent de sacrifier la complexité de la vie au nom d'un idéal politique pur et peut-être inaccessible. Ils n'attendent pas la révolution demain, ils la font aujourd'hui, à la différence de ces anars qui ânonnent les œuvres complètes de Bakounine en attendant l'Insurrection qui a encore raté le train. Ils mènent une insurrection personnelle, jour après jour. Leur combat, c'est des petits riens, mais ces petits riens changent leur vie, la vie de leurs proches, et par extension la vie du monde entier. Moins spectaculaires que les révolutionnaires professionnels, ces nouveaux militants ont remplacé la rhétorique par l'action. Dès lors, les revendications ne sont plus les mêmes. Adieu, les mirages, maintenant il s'agit de se coltiner au réel. Les bases de l'identité collective se sont déplacées, écrivent Ray et Anderson, glissant de la contestation vers une vision plus positive et volontariste des choses, de l'activisme et de l'avenir. Il a fallu presque deux décennies pour que les mouvements "contre la guerre" deviennent des mouvements "pour la paix", ou pour que les mouvements féministes finissent par se détacher des accusations et de la haine envers les hommes pour mieux se définir de façon affirmative, en fonction de ce pour quoi elles étaient. Il s'agit d'inventer une nouvelle manière de vivre. Le terme, archi-usé, d'alternative reprend ici tout son sens. L'utopie devient enfin concrète... ».

Les chercheurs américains, abandonnant le ton du constat, concluent pour appeler chacun à s'impliquer « avec ses qualifications particulières, ses savoirs les plus précieux, sa sagesse, sa curiosité, son empathie et son intelligence. Le nouveau discours qui se met en place, la nouvelle histoire que nous sommes en train d'écrire demandent des dizaines de milliers de conteurs, et deux fois plus encore de personnes qui s'en inspirent. On peut dès maintenant se mettre à imaginer une culture qui ait suffisamment de sagesse pour réussir à trouver son chemin et effectuer cette traversée jusqu'au bout, et réfléchir au rôle que nous voulons jouer dans ce processus. Ce n'est que le premier pas ».

Chapitre 2: Des espaces d'organisation où l'individu « concret » peut se reconstruire avec d'autres

A - Incidences de la globalisation économique

Le territoire est à la base géographique de l'existence sociale. Mais, le territoire c'est aussi une étendue de terre sur laquelle s'exerce une autorité. Dans les démocraties, les Etats garantissent l'intérêt général et délèguent des compétences dans des mandats de gestion aux contours territorialisés. Cette géographie des pouvoirs administratifs et politiques a promu le principe de l'égalité des droits au regard de la loi. Mais dans les années 80, la globalisation économique installe la concurrence comme règle du jeu sans résistance cohérente d'Etats affaiblis. Il en résulte de profonds déséquilibres sociaux, dans les territoires et entre eux, et une demande considérable de repères et de connaissances pour défragmenter et recomposer des réponses concrètes viables et équitables.

Vu d'en bas, il n'est pas évident d'intégrer le fait que n'importe quelle action localisée en France dépend en bonne part de décisions extérieures. La Commission européenne de Bruxelles définit les conditions d'usage des financements ruraux, autant et même plus que des élus locaux. Les connaissances utiles à l'action sont éparpillées dans de multiples sources d'information. Leurs points d'entrée sont déterminés par l'usage institutionnel des producteurs de cette information. Or, comprendre comment fonctionnent les rouages de la territorialisation et ses impacts est nécessaire pour dégager les marges de manoeuvre d'une action territoriale qui résulterait des volontés conjuguées de ceux qui habitent là.

1- Situation économique et sociale en Languedoc-Roussillon

La participation au programme européen initié par le réseau EURONETZ[1] donne l'occasion d'établir un état des lieux des « structures intermédiaires »[2]. Ce bilan met en évidence la gravité de la fracture sociale. La région Languedoc-Roussillon comprend, au recensement de 1999, près de 2,3 millions d'habitants, dont 39 % dans le département de l'Hérault sur l'axe urbanisé Montpellier-Sète-Lunel. Ce chiffre est en augmentation de 8,5 % par rapport au recensement de 1990. En France, c'est celle qui gagne le plus de population, après la région parisienne. En valeur relative, elle croît plus rapidement que toutes les autres régions françaises, avec un taux de croissance moyen annuel de 0,9%. Si le rythme actuel

[1] Theveniaut-Muller M., Ravignan F.de, 2001, Research Project RISO déjà cité ; et Theveniaut,M., 2003, Revue de presse établie pour le BASE Sud Audois dans le cadre de l'étude démographique, disponible sur le site du Pays de la Haute Vallée de l'Aude www.payshva.org

[2] Entendre par là les entreprises sociales, les associations et ce que l'on classe dans le tiers-secteur dans la vision européenne incluant également les politiques publiques d'emploi local

se maintient, la région accroîtra sa population d'au moins 10 % dans les dix ans à venir et peut-être au-delà.

D'un recensement à l'autre, la région reste fortement rurale : 25 % de sa population demeure dans des communes de moins de 2.000 habitants agglomérés (selon la définition de l'INSEE). Cette proportion se maintient. La croissance du rural périphérique attire désormais plus de population que les villes. Cette croissance, la permanence de la ruralité elle-même, tiennent essentiellement à une immigration qui vient compenser les déficits des naissances par rapport aux décès dans les communes rurales.
La croissance démographique est alimentée à plus de 90 % par l'excédent migratoire. Pour la période 90-99, ce sont 806.000 personnes, soit le tiers de la population totale de la région. Un habitant sur trois n'était pas, dix ans auparavant, dans la commune où il se trouve aujourd'hui. La Haute Vallée de l'Aude n'est donc pas exceptionnelle. Elle a partie liée avec les mutations engagées. Ce constat vaut aussi pour les communes rurales. La moitié des migrants (un peu plus de 400.000) provient de l'extérieur de la région, l'autre moitié résulte de migrations internes. 17% des Languedociens d'aujourd'hui n'habitaient donc pas la région en 1990. C'est la proportion est la plus forte des régions françaises, supérieure de 6 points à la moyenne nationale[1]. Cette population comprend plus de jeunes et plus de personnes âgées.

L'évolution s'impose à un rythme accéléré

Les constats du rapport prospectif du Groupement de la Statistique publique régionale[2]de janvier 2003 sont préoccupants. Il manque d'une vision pour conduire l'action. Les *scenarii* ne s'éloignent guère des projections « au fil de l'eau » qui risquent fort de devenir la réalité. L'occupation urbaine du sol a progressé de 60% entre 1968 et 1990. Les limites de disponibilité des espaces sont atteintes. On estime à 384 000 personnes les habitants qui vivent en zone inondable, soit un sur dix, dont 83% dans une zone où le risque est fort, voire très fort ! Le plus gros des enjeux se joue sur la frange littorale. Le taux régional de logements sociaux est nettement inférieur à la moyenne nationale. Ils sont notoirement insuffisants. « La concurrence sur le foncier se traduit aussi par la spéculation sur les friches, la recherche de profits à court terme, l'urbanisme, l'impact de la culture urbaine dominante en faveur des zones aménagées, protégées, disponibles pour les loisirs de pleine nature. Les conciliations sont défavorables à l'agriculture et à l'élevage ». Les grands axes et les réseaux de transport sont saturés.

Les besoins en personnel éducatif sont supérieurs à la moyenne nationale, avec 23 000 élèves supplémentaires entre 1990 et 99 (soit + 5.4%), alors que le nombre recule de 3,5% dans la France métropolitaine. Ils sont accrus par les départs en retraite des enseignants du second degré et des ATOSS. Environ 8000 personnes auront 65 ans révolus d'ici 2015, soit 40% de l'effectif ! Les besoins sont aussi qualitatifs. La formation professionnelle de la population jeune est insuffisamment qualifiante. Des goulots d'étranglement sont à anticiper pour la main d'œuvre sur le marché du travail. L'effet se marque à partir de 2007 du fait de l'arrivée en retraite de ceux du baby-boom d'après-guerre. 173 000

[1] Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, INSEE, novembre 2000.
[2] Il est composé des services déconcentrés de l'État : DIREN, DRAF, DRE, DRIRE, DRTEFP, INSEE, Rectorat

emplois seront « libérés » par la retraite d'ici à 2015, ce qui « détendra la situation de l'emploi » marquée par un fort taux de chômage. De très fortes tensions se font sentir au niveau de l'offre de soins. L'âge des praticiens et le numerus clausus accentuent leurs effets en zone rurale.

Incertitudes majeures sur la capacité financière des collectivités territoriales

La situation est « tendue », écrivent les rapporteurs. L'endettement est stabilisé à un niveau élevé par une baisse des investissements. Il faudrait 0,8 à 1,4 année de produits de fonctionnement pour rembourser leur dette moyenne. Les recettes évoluent moins vite que les charges. Les communes ont pris du retard en matière de traitement de l'eau, d'assainissement, de déchets. C'est un enjeu sérieux pour les intercommunalités. À l'échelon de la région et des départements, le niveau de la dette par habitant est 40% supérieur à la moyenne nationale et les investissements 15% au-dessous. L'endettement est important, particulièrement dans l'Aude (presque deux fois plus que la moyenne nationale avec le Gard). La pression fiscale, déjà élevée, est en augmentation. Le nombre de foyers fiscaux est moins élevé que la moyenne nationale. Le niveau de transferts sociaux est un des plus élevés (43,4 % des revenus contre 38% pour la France de province), après la Corse et à l'égal du Limousin !

Ces problèmes de pyramide des âges, de remplacement d'une génération, de formation, ne sont pas spécifiques au Languedoc-Roussillon. Ils ont une particulière acuité et provoquent déjà des conflits d'usage, et de « fortes valorisations dévalorisations des espaces consommés ». La mondialisation augmente la vulnérabilité d'activités et de territoires déjà exposés à de fortes turbulences internes, notamment dans le domaine agricole, la viticulture, les cultures fruitières. « La solidarité nationale est appelée en renfort ».

Les emplois augmentent moins vite que la population

La DRTEFP[1] annonce pour l'ensemble de la Région Languedoc-Roussillon 2000 un taux de chômage de 13 %, soit une baisse de deux points. Il ne s'agit là que de la "catégorie 1", les personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Ce chiffre en effet décroît régulièrement depuis 1997. Si on ajoute les autres catégories, on arrive à 200.000 chômeurs[2], c'est-à-dire davantage que les années précédentes, en valeur absolue comme en valeur relative.

Dates	Chômeurs	Actifs	En % des Actifs
1975	37	629	6

[1] Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

[2] Au sens de l'INSEE, à savoir des "personnes qui se sont déclarées chômeurs ou sans emploi, sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail."Cette définition, plus large que celle du Ministère de l'emploi et de la solidarité, inclut une partie des personnes au RMI. *Repères*, déjà cité, estime le taux de chômage à près de 19 %, supérieur de près de 6 points à celui de l'ensemble de la France métropolitaine, ayant par ailleurs cru plus rapidement que dans cet ensemble dans la période 1990-2000.

1982	96	744	13
1990	143	867	16
2000	200	957	21

Source :INSEE Milliers d'individus

L'emploi salarié représente 84 % du total des emplois. Le tertiaire (salarié ou non) couvre les trois quarts des emplois, l'industrie 11 %, l'agriculture environ 5%. Avec 20.000 nouveaux logements chaque année, le Languedoc-Roussillon se situe au premier rang des régions françaises dans le secteur de la construction.

Entre 1990 et 99, la population active totale a augmenté de 10%. L'emploi a augmenté de 1,5% pour les hommes (donc 1 actif sur 2 trouve de l'emploi). Il a augmenté de 17,8% pour les femmes (96% d'entre elles ont trouvé de l'emploi dans la période). Leur taux d'activité a donc beaucoup augmenté : de 44 à 69% entre 1982 et 1999 chez les plus de 40 ans et de 59,9 à 70,4% au-dessous.

Par rapport aux autres régions françaises, le Languedoc-Roussillon apparaît, au regard des agrégats économiques, comme une région dont la croissance, bien qu'une des plus rapides du pays, retarde sur celle de la démographie. Rapporté au nombre d'habitants, le PIB est inférieur de 24 % à la moyenne nationale et de 12 % à celles des régions françaises (Région parisienne exclue). Dans l'ensemble, l'emploi a augmenté (de 3 % depuis 1990), mais moins rapidement que la population. Les emplois précaires[1] représentent désormais 15 % de l'emploi total de la région, leur part ayant augmenté de 6 points depuis 1990. En 2000, les offres d'emploi durable ont diminué de 3%, de même que les emplois occasionnels (-26%). Seuls les emplois temporaires (1 à 6 mois) ont augmenté, avec une expansion de l'intérim. De 1989 à 1999, le nombre de bénéficiaires du RMI [2] est passé de 13.787 à 69.653, soit un coefficient multiplicateur de 5. Dans les trois dernières années, le taux moyen d'accroissement est de 11,4 %, légèrement moindre que celui de la période 89-96. Si un tel taux se maintient, il occasionnerait un doublement du nombre des intéressés en 6 à 7 ans ! En 2003, la paupérisation est manifeste.

Sauf la Lozère dont la dépopulation rend les chiffres atypiques, la région du Languedoc-Roussillon compte avec le département des Bouches-du-Rhône ou la région Nord Pas-de-Calais, parmi les plus forts taux de personnes allocataires du RMI, de couverture maladie universelle (CMU), une forte proportion de jeunes de moins de vingt ans avec des taux de suicide et d'errance élevés, une faible capacité de logement social. Les indicateurs sont élevés : insécurité, actes d'incivilités, violences caractérisées, emprise croissante des trafics et d'une économie en partie maffieuse.

2 – L'Aude, une culture rurale fragilisée

[1] Est réputé emploi durable un contrat de six mois et plus. Et contrat précaire celui de moins de 6 mois
[2] 95 % du total enregistré à la Caisse d'Allocations Familiales, non compris ceux de la Mutualité sociale agricole

Un creuset de culture méditerranéenne

La population de l'Aude reste voisine de 300 000 habitants tout au long du siècle. Le maintien d'un relatif équilibre démographique tient, au dix-neuvième siècle comme aujourd'hui, au phénomène migratoire. Cette aire de la langue d'oc est intégratrice. Sa population résulte d'une sédimentation de migrations méditerranéennes pour l'essentiel. Bien plus à l'Est que Toulouse « l'Espagne pointe sa corne » comme le chantait Claude Nougaro. Nous sommes là entre deux mers, aux confins de plusieurs massifs montagneux, en plein coeur d'une aire linguistique vivante, bien que la langue d'oc régresse dans le parler, avec la disparition progressive des anciens.

Une monoculture viticole malmenée par la globalisation économique

La substitution de la monoculture viticole à l'ancienne polyculture est la plus importante mutation de l'économie du Languedoc entre le dix-neuvième et le vingtième siècle. Ce phénomène somme toute récent a des conséquences considérables sur l'économie régionale et sur les mentalités. La concentration de la population s'est effectuée dans les zones de viticulture. Elle a engendré une autre façon de produire, intensive, à vinification rapide, une concentration des capitaux nécessaires à cette monoproduction de modèle industriel. La dépendance au marché s'est accrue avec les crises viticoles de surproduction et leurs effets économiques et humains : les arrachages, les faillites, les abandons et l'amertume. L'organisation spécifique de la profession sur le mode coopératif accompagne cette transformation de la production agricole. La référence culturelle de la vie publique reste attachée pour l'essentiel à la viticulture, même si elle a perdu sa suprématie. Elle a pris l'allure d'un unanimisme revendicatif, quelque peu corporatiste. La mondialisation du marché du vin met la filière en grand danger. La spéculation foncière gagne du terrain avec les arrachages. Comme dans les territoires de hautes cultures et de patrimoine, bien des titres de propriété changent de mains en ce moment !

Les élus locaux sont traditionnellement radicaux ou socialistes, ruralistes. Se percevant héritiers d'un passé médiéval de résistance au pouvoir central, beaucoup d'entre eux opposent un « nous » régional au « eux », les parisiens, les technocrates, les bruxellois. Le système politique et notabiliaire reste fortement personnalisé, très peu perméable à d'autres modalités d'exercice des mandats électifs. La part des migrants dans l'exercice du pouvoir politique local reste sans commune mesure avec leur apport numérique et économique. Ces résistances sont autant de freins à une révision apaisée des devenirs possibles pour ces espaces en voie d'appauvrissement culturel et de forte migration. À l'autre extrême, Montpellier continue sa croissance de métropole au détriment des villes moyennes et des bourgs, concentre les richesses et creuse l'écart de développement.

Dans les deux derniers siècles, les espaces languedociens sont restés à la marge des espaces où furent « inventés l'Europe et le capitalisme mondial » plus au Nord. L'Aude, à l'Ouest, est restée à l'écart de la révolution industrielle. Atout ou handicap aux échéances qui se profilent ? Ceci n'empêchait pas l'existence d'une industrie rurale qui constituait une caractéristique des contreforts montagneux du Massif central et des Pyrénées en général qui ont partagé cette même référence industrieuse et syndicalisée. Elle a freiné la

dépopulation, constitué des creusets originaux entre natifs et migrants et fait naître des personnalités culturelles. Sa longévité tient à d'anciennes traditions artisanales et à une moindre exigence sur le plan des salaires que celles de l'ouvrier urbain. L'arrière-pays agro-pastoral permet de compléter le salaire.

Dans la chapellerie au Sud du département de l'Aude, l'emploi est saisonnier par tradition. La machine n'a pas obligé à un long apprentissage. Le passage s'est opéré. Le sous-emploi est un phénomène ancien, sinon chronique, avec ses comportements d'adaptation : une certaine forme de poly-activité et l'usage de combiner salaire, autoproduction (légumes, bois de chauffage...) et entraide dans des réseaux de proximité[1]. Le déséquilibre dans la chapellerie est une conséquence de la mono industrie à production discontinue. L'ouvrier devenant salarié ne retourne à la terre que lorsqu'il ne peut plus faire autrement, ou comme appoint. L'irréversibilité de cette évolution se manifeste clairement dans les crises de récession qui se succèdent à partir des années 1950. Elles accélèrent la dépopulation et l'appauvrissement des solutions imaginées au plan local par les premiers concernés. Considérée comme peu qualifiée, cette main-d'oeuvre est rémunérée en conséquence. Le paiement au SMIG reste la norme, largement dominante dans l'Aude. Il faudrait dire restait, car les tendances à l'emploi précaire, saisonnier, « au noir » et sous contrat aidé ont pris une place importante dans la vie de travail. Elles ont quasiment détruit les mouvements syndicaux en même temps que régresse la population active employée dans l'industrie, largement inférieure aux moyennes françaises.

Dans le département de l'Aude, la perte des emplois salariés, la diminution du nombre des petites exploitations artisanales ou agricoles conduit à compléter la liste des moyens de survie sur place des sommes publiques injectées au titre du reclassement professionnel, de la formation ou de l'aide sociale. Ces mesures fonctionnent plutôt comme appoints de ressources que comme remède aux inadéquations entre les offres et les demandes d'emploi. La raison en est simple. Le nombre d'embauches est très faible, sans commune mesure avec celui des demandeurs. Un fossé existe entre les contenus professionnels des offres et les aptitudes professionnelles ou les expériences acquises par les travailleurs sans emploi. Les normes de productivité, accrues ou trop profondément modifiées, sont trop éloignées du savoir-faire des ouvriers, des artisans, des petits commerçants, ou des agriculteurs écartés du marché du travail. Le niveau de scolarité des enfants est plutôt faible. Les conséquences sont qu'en tant que parents, ils ne peuvent plus assurer la succession des générations en droite ligne héréditaire, ni pour la langue occitane, ni pour le métier, qu'il soit agricole ou industriel. La voie empruntée auparavant qui consistait à financer des études jusqu'à permettre aux enfants la sécurité de l'emploi, pas trop loin, est rendue improbable par la diminution des embauches dans l'administration. Les jeunes ruraux sont moins nombreux à tenter leur chance en ville parce qu'ils ne voient pas de perspective réaliste d'un sort meilleur. Trop repliés sur le local, ils manquent de repères pour savoir comment aborder la situation avec appétit et réalisme.

[1] Moscovici S., 1961, Reconversion industrielle et changements sociaux, un exemple : la chapellerie dans l'Aude, Paris, Cahiers de la FNSP

Une offre d'emploi très faible

La Haute Vallée de l'Aude a connu successivement la fin de la chapellerie de Montazels Espéraza (1ier français du feutre de laine), de la confection, puis de la chaussure (Myrys), avec la perte de 1000 emplois industriels, rien qu'à Limoux en 10 ans. Très récemment, le bassin d'emploi de Quillan a connu la fermeture de l'usine de stratifié Formica (149 licenciements secs), de celle de résine Hunstman (41), par décision des actionnaires américains. Les piémonts ruraux du territoire connaissent aussi des difficultés spécifiques. La crise de l'industrie du bois atteint les hauts cantons pyrénéens. Dans les plaines viticoles, la commercialisation du vin se fait à bas prix (65% de vente en vrac au négoce ou aux unions). La zone d'attraction carcassonnaise amène beaucoup de salariés à des migrations pendulaires. L'emploi public et l'emploi de service ont pris le dessus sur l'emploi privé dans le bassin de Limoux, avec une forte concentration sur cette ville. L'emprise spéculative sur le foncier bâti ou non bâti est très vive, au détriment des espaces agricoles. Le nombre des installations a d'ailleurs considérablement fléchi.

Dans ce contexte de fragilité économique, l'ouverture d'une ligne aérienne à bas prix (*Low Cost*) à Carcassonne, rend le territoire facilement accessible, avec des effets contrastés. L'impact à long terme est difficile à analyser. Si la fréquentation touristique est en forte augmentation, les prix du foncier le sont aussi. La maîtrise des effets de ce phénomène par les politiques publiques locales est faible car il s'agit d'une organisation internationale de flux touristiques par des agences de voyage, des promoteurs immobiliers, des tours opérateurs. L'aéroport de Carcassonne est dépendant à plus de 95 % de la clientèle internationale[1]. Ces évolutions augmentent dangereusement la dépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur. Les pertes d'emplois industriels débouchent rarement sur le reclassement des salariés. L'offre d'emploi est moins durable et plus agricole qu'à l'échelon départemental, la demande de plus courte durée. Le nombre des personnes au RMI est en augmentation[2]. Ils sont 1523 à la fin 2003. Il faut doubler ce chiffre pour tenir compte des ayant-droits, soit à peu près 3000 personnes sur les 42 000 habitants de la Haute Vallée de l'Aude, en augmentation de 7 % sur les 2 dernières années[3].

B - L'insertion à la croisée de l'économique et du social

Les marques d'intérêt nationales pour les résultats de la première étape de la recherche FAAPQ sont manifestes. Les conclusions sont reprises dans divers articles, sous l'angle de la façon de « soutenir son existence dans la privation d'emploi ». Localement et régionalement, les résultats ne suscitent guère de marques d'intérêt, bien que les

[1] Par comparaison, Toulouse est à 30,48%, Perpignan à 32,85% et Montpellier à 16% (Chiffres de la Direction Générale de l'Aviation Civile).
[2] « Éléments de diagnostic à l'attention des groupes thématiques du travail du Pays de la Haute Vallée de l'Aude », Syndicat mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées audoises, juillet 2001
[3] Source : Conseil général de l'Aude, CLI de la Haute Vallée de l'Aude, bilan 2006

exemplaires de l'étude aient été distribués, comme convenu, aux membres des administrations et organismes de formation interrogés dans le département de l'Aude et la Région. Le rapport est jugé trop éloigné des préoccupations. « À quoi cela va t'il pouvoir servir ? » L'étude n'est repérée, puis répertoriée et mise à la disposition des professionnels auxquels elle était destinée, qu'en 1999, cinq ans plus tard[1].

Dans la première phase de la recherche « Formation et Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés » en 1991, l'attente du commanditaire était qu'elle produise « une conception rurale du rapport à la formation pour les professionnels de l'emploi, car les prescripteurs et les organismes de formation restent calqués sur le modèle urbain ». Francis Gainsbourger accompagnait cette orientation d'un conseil : « Ne vous mettez pas dans une coopération de recherche à ce stade. Visez une accumulation primitive de connaissances sur le sujet. Dans un deuxième temps, vous verrez comment envisager une problématique d'ensemble et des éléments de méthodologie pour être utile aux praticiens »[2]. J'ai suivi son conseil. Cette partie de l'exposé rend compte de la démarche.

1 - Échanges de pratiques expérimentales d'insertion

La seconde demande de financement, introduite dès 1991 auprès du Ministère, n'est acceptée qu'un an plus tard. Dans cette phase d'interruption subie et chômée, le projet mûrit pour évoluer vers une approche méthodologique d'étude-action utile aux praticiens. Dans ces moments d'incertitude, le soutien des collègues du Centre ESTA est précieux. Mes travaux font partie des questions évoquées lors des réunions d'équipe, me permettant d'exprimer mes réflexions. Blaise Ollivier et Annie-Charlotte Giust, responsables du Centre ESTA, à qui je parlais de l'entretien avec Nadine[3], m'ont fait une suggestion fructueuse : relier le récit de vie avec le modèle socioculturel. « L'Aude n'est-elle pas à considérer comme un espace qui permet de vivre des itinéraires d'instabilité, entre course à l'absolu, déni de réalité et recherche de soi ? Accepter de se fixer quelque part pour Nadine leur semble moins un problème d'aptitude professionnelle ou de carence de qualification qu'une démarche personnelle. Ce qu'elle appelle sa liberté, Annie-Charlotte Giust l'interprète comme son aliénation.
J'écris dans mon cahier de terrain FAAPQ en avril 1991 : « Cette question est en partie la mienne. Déménager pour changer, mais pour quoi d'autre ? Comment le savoir si l'on n'essaye pas ? Beaucoup de personnes interrogées n'ont-elles pas insisté, lors des entretiens, pour dire que la reprise sur friches, l'économie locale, les circuits courts, sont rendus possible par l'arrivée de ceux qui sont venus de l'extérieur ? ». Ma problématique de recherche s'enracine dans ce même désir de démêler et de positiver la situation du déplacement comme moyen de libérer sa propre énergie vitale. Laisser cheminer cette suggestion me permet d'établir une plus juste distance vis à vis de mon objet de recherche. Cette affinité intellectuelle fondée sur la confiance est féconde. Elle apprend à

[1] Dans « la Bibliographie analytique sur la relation formation emploi pour diffusion en réseau des ressources documentaires régionales » Languedoc-Roussillon, 1999
[2] Échange du 12 juin 1990, avec Francis Gainsbourger, interlocuteur du programme FAAPQ au Ministère.
[3] Présenté au chapitre précédent

l'usage que c'est en relation avec d'autres que la pensée travaille à fabriquer, non seulement son objet de recherche, mais aussi du sujet acteur social. C'est l'un des ingrédients du changement dont cette thèse témoigne et dont elle défend l'idée tout au long.

Ouverture d'un espace de dialogue et de réflexion entre inventeurs sociaux

Dans l'incertitude de cette transition, l'essentiel devient à mes yeux que la connaissance produite ne finisse pas sur une étagère, mais soit un jalon pour ceux qui s'associeront à la recherche-action. Dans cette étape exploratoire, j'entre au conseil d'administration de la Vie Continue, Association mandataire de services aux personnes. Je réalise un suivi de recherche pour l'Association ESPERE qui vise l'installation en milieu rural de personnes en chômage. J'interroge l'équipe permanente, les stagiaires et les tuteurs, et participe à des réunions collectives d'évaluation. J'investis très activement les réseaux nationaux qui se mettent en place dans ce champ d'intervention. Je m'immerge. A posteriori, cette période m'apparaît déterminante pour comprendre ce nouvel objet public encore indéterminé qu'est l'insertion, entre inventivité et traitement social d'un chômage de masse risquant fort de durer. Les premières politiques publiques d'insertion voient le jour avec la mise en place du Revenu minimum d'insertion. Ce dispositif admet enfin qu'il peut exister des amonts tels que la santé ou le logement, avant d'envisager l'accès à l'emploi ! Une voie d'expérimentation s'ouvre avec des crédits publics dédiés. Elle semble prometteuse pour construire de nouvelles réponses socioéconomiques à des besoins repérés, mais aussi pour faire une place à des aspirations émergentes.

En novembre 1992 le Ministère, devenu Ministère de la recherche et de l'Espace, reconduit la convention en insistant sur l'objectif de contribuer à « l'encouragement de la transition professionnelle ». En janvier 1993, j'adresse un courrier à des personnes interrogées dans le cadre de la première étape, pour leurs fonctions professionnelles ou institutionnelles, ou pour les marques d'intérêt manifestées lors de l'entretien, les invitant à se réunir autour de la question de l'insertion sociale et professionnelle en y intégrant la création d'activité. En effet, puisqu'il n'y a pas d'emploi au sens classique (ou trop peu) dans l'Aude, la question à traiter serait comment faciliter, soutenir, accompagner la transition professionnelle d'adultes, considérés de « bas niveau de qualification ». Aucune des personnes sollicitées ne se rend disponible, que ce soit du Conseil général, de la Chambre d'agriculture ou des organismes de formation.
Je décide alors de tenter d'autres contacts dans les milieux que j'ai approchés. Les réponses sont favorables. Les personnes qui acceptent sont celles qui sont engagées dans des démarches de création d'activités collectives de façon expérimentale. Cette invitation se propose à elles comme une opportunité. Pierre Papon, assistant social hospitalier est l'un des administrateurs de « La Vie Continue », George Scharffe du Secours Catholique et François Theveniaut de « Passage » qui récupère papier et carton comme support d'activité et service collectif, Clothilde de Ravignan promotrice de « l'Atelier du Trénel » qui combine artisanat d'art du tapis et alphabétisation de femmes maghrébines illettrées d'un quartier de Carcassonne, François de Ravignan d'ESPERE[1] fondé pour encourager l'installation en milieu rural de poly-actifs, Roger Lacombe, gérant de la SARL

[1] Espace Ruralité Emploi

Aménagements Ruraux et Forestiers, entreprise d'insertion qui intervient pour l'entretien de l'espace rural.
Les autres participants ne résident pas dans l'Aude. Ils sont volontaires pour apporter leur expertise et un regard extérieur. Il s'agit de Thierry Maliet, conseiller en formation développement de l'ADEFPAT[1], Michel Bafour des Chantiers de l'emploi en Touraine, appliquant son savoir-faire au meilleur « emploi de soi-même pour honorer ses propres besoins », Marie-Christine Llorca, étudiante en ingénierie de formation qui remplit une fonction d'« observation bienveillante et critique » de la vie du groupe.

Mutualisation de pratiques expérimentales autour d'objectifs de résultats

La commande publique fait appel à l'expression des praticiens pour contribuer à l'amélioration de l'action publique. Cet objectif donne au groupe le statut d'un groupe de pairs dans lequel chacun est un expert à l'usage. Ils sont invités à se constituer collectivement comme une force de propositions. La conduite de groupe fait appel au sujet comme auteur, dans la voie d'intervention du Centre ESTA[2] : « un sujet non amputé de sa subjectivité, de ses ressources, de son potentiel d'invention et d'acquisition dans l'ordre de l'autonomie et de la socialité ouverte à l'autre ». Elle permet de définir une approche éthique de la recherche, caractérisée par le fait de « poser des problèmes qui resteraient informulables, sans l'intervention de personnes qui se font les sujets de leur vécu, en symbolisant ce qu'elles perçoivent ».

Les séances se déroulent dans une grande maison rustique sans téléphone d'un petit village de la Montagne noire, Fournes-Cabardès, par séquence de deux jours en continu, environ toutes les six semaines. Elles n'engagent aucun frais pour les participants. Ils ne reçoivent pas de dédommagement financier pour le temps passé. La première des cinq séances thématiques est entièrement consacrée à faire connaissance. Elle prévoit d'écouter un exposé de chacun des participants. Il prendra tout le temps jugé nécessaire[3] pour présenter un historique du projet, l'explicitation de la philosophie ou de l'éthique des promoteurs, les objectifs, les activités qu'il développe, les personnes auxquelles il s'adresse, les résultats actuels et les perspectives. De fait, la présentation requiert tout le week-end.

Le canevas propose les bases d'un questionnement centré sur la création d'activités. La notion est délimitée en amont par trois entrées :
- « Le territoire dans lequel elle se met en place : son cadre naturel, ses aptitudes agricoles et forestières, ses matières premières, ses besoins individuels vitaux, sociaux et culturels de biens et de services, sa population, native ou adoptive, résidents permanents, retraités, touristes.
- Quel parti positif peut être tiré des engagements financiers nationaux et européens pour solvabiliser des activités de production ou de services, services collectifs ou services aux

[1] ADEFPAT : Association pour le Développement par la Formation des Pays de l'Aveyron et du Tarn
[2] Centre ESTA, 1992, L'acteur et le sujet, rapport de recherche sur l'éthique et l'entreprise, ESTA-Confrontations, mai 1992
[3] Courrier du 15 janvier 1993

personnes. L'entretien et l'aménagement de l'espace rural, si profondément bouleversé dans ses utilisations sociales, sont inclus car ils sont un enjeu de l'avenir.
- Les voies d'un développement territorial plus autonome par rapport aux normes de rentabilité d'une économie productiviste, si destructrice pour de tels territoires. Comment contribuer à une alternative crédible ? ».

Le discours sur les pratiques constitue le matériau de la production collective : compétences, connaissances concrètes du milieu, analyses guidant leur conduite d'action. Leur vision est sollicitée aussi pour comprendre « ce qu'insérer veut dire » pour eux. Le cadre de travail prévoit que deux voies seront poursuivies simultanément. D'une part l'explicitation du projet de chacun grâce aux questions soulevées par leur exposé, leur permettant de construire au fil des séances une distance à ce projet. Par ailleurs, chaque séance aura une thématique déterminée en amont, préparée par l'envoi du compte-rendu détaillé de la séance précédente et des documents utiles sur le thème à l'ordre du jour.

Thème n°1 : L'institué et l'expérimental : Quelles sont les marges laissées par les dispositifs publics pour des initiatives créatrices d'activités et/ou pour des aires d'expérimentation humaines et pédagogiques ? À quelles conditions seraient-elles généralisables ?
Thème n°2 : L'économique : Dans un système régi par la compétitivité, laissant insatisfaits bien des besoins sociaux de toutes natures, comme non rentables en termes d'échanges marchands, quelles sont les opportunités en matière de créations d'activités ? Comment les rendre solvables ? Comment faire pour que se rencontrent et s'appuient mutuellement des acteurs dans l'espace rural qui auraient intérêt à ces créations ou réactivations économiques, sociales et culturelles ?
Thème n°3 : L'insertion : Nouvel objet professionnel ? Alors que la finalité n'est pas même définie ? Qui insère qui et dans quoi ? Quelles sont les attentes, les pratiques développées à cette occasion ? Quelle déontologie, quel statut, quelle reconnaissance de l'utilité sociale des compétences mises en œuvre ?
Thème n°4 : Le développement personnel : Quels façons de faire servent un retour vers l'autonomie d'une personne privée d'emploi en risque d'exclusion ? Comment contribuer à une pédagogie de l'adulte en situation de vivre une transition vers la réappropriation de son devenir ? Comment aménager un accompagnement dans le temps ?
Thème n°5 : Construction de la synthèse : La dernière séance est réservée aux propositions que les praticiens souhaitent adresser au Ministère.

2 – Des inventions collectives reconstruisent le droit de cité

Le refus d'accepter l'injustice comme une fatalité est mobilisateur

Une certitude est partagée par tous. « Personne n'est assuré, sa vie durant, d'être productif aux conditions et au rythme imposés par le marché de la main-d'oeuvre, sans qu'il y ait là aucune indignité. La maladie, l'accident, la rupture des équilibres affectifs, l'âge, les limites capacitaires n'empêchent pas chacun de rechercher son utilité sociale,

d'apporter sa contribution à la richesse collective par son travail, à un rythme qui peut aller du un à l'heure jusqu'au cent quatre vingt à l'heure[1] et d'en attendre de la reconnaissance ».

Les promoteurs prennent un risque là où ils vivent, au nom d'une analyse globale. Leurs horizons d'attente ne sont ni identiques, ni unanimes. Ils ancrent leur volonté de transformation sociale pour exercer une influence à leur échelle. Certains inscrivent leur engagement dans une dimension spirituelle, d'autres non. Les analyses qu'ils partagent, les valeurs qu'ils affirment, les façons de faire qu'ils mettent en place, transcendent des domaines d'activité différents ou la référence aux statuts juridiques distincts qu'ils adoptent (association, organisme de formation ou entreprise). Un pilier de l'alternative est de concilier l'utilité de l'activité avec un travail sur l'identité du sujet. Une majorité de ces promoteurs audois est constituée d'adoptifs. Ceux qui sont nés dans la région ont beaucoup voyagé avant de décider leur retour. Quand ils engagent leur projet au tournant des années 80-90, leur moyenne d'âge dépasse la quarantaine. Ce sont des personnes d'expérience, à un moment particulier de leur vie qui redéfinissent leurs priorités, en recherche de leur propre croissance intérieure. Leurs organisations créent une offre sociale avec un cadre adapté pour accompagner la prise en charge de chacun par soi-même. Comment découvrir la façon de se dégager des identifications normatives et de la tendance à revendiquer de la prise en charge ? Comment espérer en soi-même, être à l'origine d'une dynamique de réagencement ? Ils appliquent à ce processus leurs prédilections, leurs savoir-faire, leurs capacités d'organisation et d'encadrement, leurs visions du monde. La proposition de changer faite à d'autres est assortie d'une prise de risque y compris financière, persuadés qu'il sont de l'utilité socioéconomique du créneau sur lesquels ils situent l'activité qu'ils démarrent.

Des architectures relationnelles singulières

Elles se situent entre auto-organisation et interface institutionnelle des politiques publiques d'insertion. Le discours de l'objectif commun porté par leur organisation est mieux crédible, car il est porté dans une situation dynamique d'avancée collective. Leur personne est un support possible d'identification, car leur offre d'insertion est personnalisée. Elle ne s'adresse pas indistinctement à une catégorie de personnes définies par des items formels. Leur projet ouvre un lieu passerelle où vivre une transition, faire appel à des ressources nouvelles, créer des activités ou des services socialement utiles, et pourquoi pas des emplois au bénéfice de personnes privées de place sociale ou de travail. Chacun d'eux détermine les formes et conditions singulières d'un mode d'intégration.

Ce processus de promotion collective a pour autre caractéristique d'être amorcé par des acteurs de changement qui « maîtrisent les différents éléments nécessaires à faire naître une offre d'activité ». Ils se distinguent des « acteurs partenaires qui acceptent de se joindre à ce projet qu'ils n'auraient pas pu définir à eux seuls »[2]. Le projet devient cet espace-temps commun qui organise la possibilité d'une négociation autour d'un objectif à

[1] Expression reprise à Michel Bafour
[2] Laville, J.L., 1992

atteindre, avec des fonctions distinctes et complémentaires. Dans ce cadre commun une perspective d'avenir peut être partagée à des rythmes et dans des fonctions différenciés.
Certains font une offre d'insertion qui s'adresse à quelques personnes, d'autres à un nombre plus large. Leur initiative, en rendant possible l'implication, permet de tenir les deux bouts de la chaîne de l'insertion : de la personne à l'utilité sociale d'une activité collective. En dernier ressort, c'est la relation humaine qui est insérante. Le bénéficiaire est celui ou celle dont la capacité d'investissement est faible, plus vulnérable que d'autres. Il n'est pas placé pour autant de l'autre côté de la barrière symbolique qui stigmatise son état comme résultat de son inaptitude, l'invalidant comme sujet.
Cette mise en oeuvre déplace fondamentalement la perspective par rapport aux systèmes institués du chômage. C'est une offre sociale située sur le versant positif des atouts de la personne. Chacun est stimulé à un meilleur usage de ses capacités pour honorer une part croissante de ses besoins par soi-même. La distinction est alors claire entre l'insertion tournée vers l'amélioration de l'autonomie des personnes et la réparation d'un chômage qu'ils subissent et dont l'explication se trouve dans la crise d'un modèle salarial.

Les promoteurs de nouvelles activités sont des personnes d'engagement ingénieuses et capables de « faire » (mettre en œuvre). Mais elles sont également capables de formuler des analyses transformatrices et des propositions concrètes dont la portée dépasse l'expérience elle-même. Leurs réalisations concrétisent une vision politique qui traduit l'exercice de leur prise de responsabilité dans les affaires de la cité. Le travail collectif permet d'établir des corrélations entre ce qui se passe dans l'Aude et ce qui se vit ailleurs. Nous découvrons ensemble que dans toute l'Europe, une nouvelle figure sociale émerge : celle de l'entrepreneur social. « L'apparition de cet acteur de changement est liée à un contexte de crise, où s'épuisent les potentiels de promotion et d'ascension sociale, où se déplacent les frontières institutionnelles auparavant stabilisées dans un contexte d'expansion »[1].

Clothilde de Ravignan, promotrice de l'Atelier du Trénel a trouvé que « les premières années du Groupe de Fournes ont été les plus importantes. Nous avions des raisons précises et répétées de nous retrouver. Elles ont associé l'amitié à un moment historique, celui où les membres avaient des préoccupations communes. Ce sont les ingrédients de départ, travaillés avec le meilleur des possibilités de chacun et du plaisir à le faire. Les apports d'informations extérieures ont soutenu la réflexion intellectuelle, ont soulevé des questions, la recherche des buts, des valeurs partagées. Ceci a permis une ouverture à une réalité au-delà de ce que l'on connaissait dans l'Aude ».
La constitution de l'Association PARI des Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion qui fait suite aux travaux du Groupe de Fournes, poursuit-elle a été « le moyen de comprendre, par le biais de la relation, qui constitue le meilleur chemin pour y parvenir. Car, il me semblait dur, plus à ce moment-là que maintenant, de rentrer dans la théorie véhiculée par l'écrit. Cette découverte m'a aussi dégagée de la responsabilité de ne pas pouvoir tout résoudre. La problématique ailleurs était la même, même si les réponses étaient différentes. Bref, une fenêtre s'est ouverte »[2].

[1] Laville, J.L., 1992
[2] Entretien du 13 mai 2005

Cultiver ensemble un horizon d'attente s'avère fructueux. La concomitance d'inventions sociales, au départ disjointes les unes des autres, stimule des rapprochements. Elle met en mouvement. Car l'analyse est une chose, mais le contact en est une autre, autant sinon plus importante pour observer et analyser avec ses yeux et ses oreilles. Un exemple : Rémy Navarro (Directeur de la Vie Continue) et moi allons rencontrer Chantal Parisot, fondatrice de l'Association de services à la personne " Colchique " à Belfort. Elle-même participera en retour à la restitution publique du Groupe de Fournes qui fonde l'association PARI en avril 1994 et remet en débat public ses conclusions. Elle nous dit combien elle aimerait qu'il existe un espace collectif d'échange et d'élaboration de réflexion de ce type à Belfort !

Réarticuler économique et social que l'histoire a disjoint

Dans les années 1997 et 1998, plusieurs des promoteurs de projets, pivots de l'Association PARI, sont confrontés à de graves difficultés administratives et financières, mais aussi internes. Plusieurs d'entre eux perdent la fonction centrale et deviennent des acteurs partenaires des projets qu'ils ont promus. C'est une épreuve pour leurs organisations qui évoluent pour s'adapter à la commande publique.

Roger Lacombe[1], gérant de la SARL et EI « Aménagements ruraux et forestiers », se détache progressivement de l'insertion pour situer ses activités dans le secteur marchand, car il ne trouve plus les candidats adaptés à l'offre de son entreprise. Il veut garder le contrôle de ce qu'il définit comme une entreprise expérimentale qui traverse de rudes épreuves, mais se développe tant en chiffre d'affaires qu'en ingénierie pédagogique et environnementale. « Au commencement de PARI, c'était bien plus motivant parce qu'on avait des outils. L'insertion était une solution à notre disposition pour faire un travail collectif de base sur l'intégration des marginaux et des gens mis à l'écart de la société. De ce côté là, ARF a bien marché. Trois chefs d'équipe qui étaient en insertion sont restés ici. D'autres ont monté des petites entreprises. On leur sous-traite certains de nos travaux. Des échecs montrent aussi les limites de l'insertion. Sur les 150 personnes passées par ARF, deux se sont suicidées. Ils n'étaient plus chez nous, mais ils en sortaient. Ce fait illustre l'impuissance de l'insertion à pallier aux problèmes affectifs».
« En quinze ans, l'évolution est importante, poursuit-il. Contrairement à ce que l'on croit, il y a de plus en plus de chômeurs et de personnes inadaptées à du travail classique dans les entreprises. Dans le Pays d'accueil des Corbières par exemple, l'animatrice des chantiers d'insertion pour les chemins de randonnées me disait qu'elle n'est pas là pour leur donner un métier. Elle a raison de dire qu'elle est payée pour de l'occupationnel, pour les aider à arriver à l'heure et à prendre de bonnes habitudes. Elle fait du social et elle a du mal à gérer la situation. Ce qui pose bien des questions. Au niveau de l'entreprise, je ne peux plus rien faire en termes d'insertion, même si j'ai tous les outils pour travailler, le savoir-faire des chefs d'équipe, notre pratique. Tout pour le faire, mais avec qui ? Il n'y a personne. J'avais trois rendez-vous ce matin, pris à partir des journaux locaux et de l'ANPE. Aucun n'est venu. Alors je fais autrement, je crée toujours des emplois, je continue à embaucher. En recevant ceux qui viennent me voir, je fais de l'orientation. Je participe aussi en intervenant dans des centres de formation. En interne,

[1] Entretien, 20 mars 2006

j'ai mis au point une formule de bilan perpétuel. À chaque séquence du bilan, je mets en marche un processus d'amélioration du système qui vise à contrôler les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que j'ai réalisé. Ce bilan ne s'arrête pas pour partir sur de nouvelles bases, c'est un bilan qui détermine comment améliorer le système ou alors arrêter de le faire. Le bilan humain et le bilan économique vont ensemble, on ne peut pas les opposer, même à notre niveau qui concerne une douzaine de personnes. Ça va de pair, du moins c'est ce que je voudrais, même si ça ne marche pas dans tous les cas. Car, si on améliore les relations humaines dans une équipe, l'esprit d'équipe, la solidarité, les qualifications, la prise en charge de soi-même dans la responsabilité notamment, cela amène un plus social, basé sur le respect de l'autre, et en même temps un plus économique engendré par ces comportements. La sécurité notamment, c'est aussi de l'économie ».

L'exemple de l'Association « Passage » illustre par l'envers des dangers de l'excès d'assistanat caritatif. Fondée en 1986, elle procure des heures de travail à des chômeurs en contrepartie du remboursement de leurs dettes. L'activité proposée est de trier et de couper les vêtements donnés par le Secours catholique pour en faire du chiffon d'essuyage et le revendre à des industriels. L'autofinancement est de 10 à 15 %. Le complément provient de subventions. La loi qui instaure le Revenu Minimum d'Insertion apporte des moyens financiers à l'Association pour suivre les personnes accueillies. « Passage » obtient un agrément dans le cadre du Programme départemental d'insertion. Elle grossit démesurément, passe de 17 personnes en contrats aidés en 1990 à plus de 80 en 1995. Cette insertion occupationnelle reste peu qualifiante.
À la demande des services techniques environnement du Département, elle ouvre son champ d'action au recyclage des papiers et cartons, effectuant une prestation de tri sélectif pour le compte des collectivités locales. Le coût réel de cette prestation est masqué par l'importante injection de fonds sociaux. La main d'oeuvre ne coûte pas cher. Mais, les enveloppes départementales du RMI s'asséchant du fait de la progression du nombre des allocataires, « Passage » vit plusieurs restructurations successives et finit par une liquidation judiciaire en 1998. Georges Scharffe « n'y croit plus » et renonce à encourager l'autonomie financière et sociale des personnes en contrat d'insertion.

La culture de « l'entreprendre ensemble » est en grave carence dans l'éducation de notre pays. Ces espaces passerelles expérimentaux redécouvrent l'entraide concrète. Ils construisent un rapport social moins passif à la perte d'emploi, libère de l'inventivité et crée des biens à se partager : des services et autres activités utiles, des emplois, autant de résultats tangibles et chiffrables, mais aussi de la reconnaissance, des franchissements d'obstacles, des prises de conscience, des résolutions partielles de problèmes qui paraissaient insolubles. La valeur de cette forme d'entraide n'a pas de prix. Mais c'est pourtant une véritable performance, car elle invente une ingénierie sociale, une pédagogie, des formes d'organisation adaptées à des contextes singuliers : quelles ressources, quels besoins, quelles contraintes institutionnelles, quels jeux d'acteurs. En effet, les initiatives des promoteurs supposent des partenaires multiples, différents statuts de collaboration, des interactions complexes. Des bénévoles animent les organes décisionnaires des structures associatives par leur présence active et leurs compétences. Des encadrants salariés accompagnent les parcours d'insertion et la production des biens et services proposés. Des bénéficiaires de leurs dispositifs travaillent sous toutes les formes possibles de contrats de travail, aidés ou non.

Cette complexité correspond à « l'hybridation des ressources » mise en évidence par Jean-Louis Laville et Bernard Eme entre la redistribution sociale, l'économie marchande et la réciprocité. Pris séparément, chacun de ces registres, codifié socialement, entretient les cloisonnements. Mais dans ces combinaisons ternaires plus ouvertes, les équilibres sont à trouver au cas par cas. Ils ne sont jamais atteints de façon stable.

Le déséquilibre entre ces trois composantes a coûté la vie à l'Association Passage. Trop de bénévolat renvoie le bénéficiaire au rôle du pauvre assisté et peut déséquilibrer la structure en l'amenant à rendre prédominante l'offre sociale d'avoir à s'y conformer. Il ne fait pas bon être « le pauvre » dans le regard de l'autre. Trop de salariat crée de l'excès revendicatif et peut menacer des structures financièrement incapables, la plupart du temps, de rémunérer les compétences ou le temps investi à la mesure de ce que propose l'économie de marché. Trop de subvention publique crée de la dépendance car il faut rentrer dans les catégories qui déclenchent (ou pas) des subventions pour faire vivre l'organisation. Quant à l'économie marchande non « hybridée » elle est l'une des causes principales de la marginalisation des personnes et des territoires qui cherchent d'autres voies pour échapper à cette situation. Ce tandem Etat/Marché se situe de moins en moins du côté des solutions. Il fait partie des problèmes à surmonter.

Dans le modèle à dominante caritative, l'activité du tri sélectif des ordures ménagères recyclables, fléché pour réinsérer des personnes très éloignées de l'emploi standard, renforce leur tendance à se vivre comme des rebuts sociaux. Pourtant, les enjeux d'un développement dit « durable » se posent bien concrètement. Les normes d'élimination des déchets européennes sont entrées en vigueur. C'est un champ d'activités susceptible de générer des activités et des emplois utiles, et même nécessaires, en réponse à des besoins en augmentation. Comment une prestation de service de qualité peut elle être rémunérée à son juste prix ? Comment concevoir dans la durée des parcours individuels de transition vers plus d'autonomie et de qualification dans ce nouveau champ d'intervention ?

Les promoteurs sont confrontés, en position faible, aux rigidités de ces systèmes clivés. Ils risquent l'emprise s'ils dépendent d'une seule source de financement, mais combiner des provenances financières multiples et s'autofinancer est très compliqué. Leurs activités, répondant à des besoins identifiés, font vivre des lieux de passage pour franchir des étapes d'existence, en réintégrant l'humain dans la construction de la réponse. L'utilité sociale de l'activité proposée dans le cadre des activités d'insertion est donc fondamentale, car elle permet à chacun de trouver sa juste place, à la mesure de ses capacités dans une réciprocité d'échanges à bénéfice mutuel. Leurs inventions installent de nouvelles fonctionnalités et des services nouveaux, à des conditions et avec des coûts qui trouvent partiellement place dans l'économie de marché. Economie de marché qui a vite fait de recycler ces innovations dans des modèles économiques lucratifs, moins soucieux de réintégration. Si la solvabilité d'une activité est une nécessité, elle n'est pas un but en soi, elle sert les buts sociaux de l'organisation. Et l'action publique ne s'est détachée que de façon superficielle des formes antérieures de la charité ou de la bienfaisance, en les laïcisant. Or, si la valeur humaine n'a pas de prix, l'entretenir et la faire croître a un coût.

Le manque de travail n'est donc pas le problème. La cause majeure de ce qui entretient la spirale de l'exclusion, c'est l'externalisation de coûts différés résultant d'un modèle économique de croissance incontrôlé et destructeur. L'amoncellement des déchets en fait partie. Dès lors que l'on admet que les grands gisements d'emplois se trouveront, à l'avenir, dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité, une prospérité fondée sur un développement en qualité est envisageable. Concrétiser ces perspectives est un choix de société qui implique de restructurer l'emploi en fonction de ces opportunités et une volonté politique de marcher dans cette direction.
Nous reviendrons sur ce point de façon plus approfondie par la suite car sa portée est considérable pour l'avenir.

L'universel concret, une nouvelle voie sociale de résistance

Ces citations sont extraites d'un tract remis lors d'une manifestation de chômeurs à Paris, le 13 janvier 1998. Il émane d'un collectif parisien de travailleurs sociaux, intellectuels, chômeurs et militants associatifs autour de « Malgré tout ». Il y a beaucoup à espérer du hasard qui fait que, un jour, une rencontre s'opère avec des citadins préoccupés par l'exclusion, au travers d'un feuillet volant qui circule pour dénoncer le rejet des sans-papiers. Grâce à ces concomitances, les engagements et les messages portés construisent cet autre monde possible, ici et maintenant ! « Il ne s'agit pas d'aborder la vie concrète à travers des catégories abstraites, car appréhender les problèmes de Jean-Pierre, Mamadou ou Fatima à travers des abstractions comme 'le chômage', 'les flux migratoires', ou bien 'le problème de l'intégration dans les quartiers', c'est se condamner à l'inertie. Dans cette optique, chaque singularité est abordée comme si elle n'était compréhensible qu'au sein d'une globalité, chaque singularité se voit étouffée et niée au nom d'une totalité abstraite dont elle découlerait et qui l'expliquerait entièrement. Or, cette totalité abstraite n'est qu'une construction idéologique dont la prise en compte ne peut mener qu'à l'impuissance : n'ayant aucune existence réelle, je n'ai donc aucun moyen d'agir sur elle. Les pratiques alternatives dont nous parlons ici, poursuivent-ils, ont ceci de spécifique que justement elles rompent avec cette logique de la globalité. Elles s'inscrivent dans une conception et une analyse en termes de 'totalité concrète', qui impliquent la prise en compte de chaque situation concrète comme étant porteuse d'un universel concret ».

Ni réformisme, ni maximalisme, cette approche congédie la vision de la globalité comme la somme des « uns » ramenés à des catégories, pour penser le réel existant. Tous ces savoirs non répertoriés, non reconnus comme tels, y compris parfois par ceux-là même qui en sont porteurs, témoignent d'une pratique du politique nouvelle et radicale, non piégée dans l'impuissance de la globalité. « Il ne s'agit pas pour nous de chercher des "perles rares", bien au contraire. Nous sommes convaincus en effet que la construction d'un nouveau lien social et le développement de nouvelles solidarités se produisent à l'insu et à l'écart de toute instance spectaculaire. C'est pourquoi cette nouvelle radicalité recouvre des initiatives petites ou grandes, mais surtout des créations de dimensions de vie non aliénées aux impératifs économiques d'intérêt et de pouvoir. Elles développent et construisent au

contraire une myriade de situations qui s'inspirent et développent des 'passions joyeuses'... ».

3 - Bilan d'une recherche visant l'amélioration de l'action publique

L'enjeu du rapport final aux responsables du programme FAAPQ en 1994 était double : d'une part faire entendre ce que les promoteurs ont à exprimer, d'autre part répondre à une commande tournée vers l'amélioration de l'action publique. Ma participation est volontairement impliquée dans les valeurs défendues par les promoteurs de ces projets. Elle se propose de contribuer, avec rigueur, à la construction d'une distance critique par l'application d'un regard extérieur. Une enquête a été menée dans leurs organisations en complément des séances de travail en commun pour mieux comprendre et confronter leurs dires avec ceux de leurs collaborateurs et des personnes accueillies en insertion. Une « fiche d'état-civil » en quatre pages a été produite pour servir leur communication. Le format de ce document est repris, dès l'année suivante, par une chargée de mission de la DDASS[1], pour décrire toutes les associations qui participent à la première journée nationale de la solidarité. Les conclusions sont rédigées sur un mode non pas monographique, pour rattacher les cas concrets au contexte général et pour répondre aux attentes du décisionnaire. Elles sont dépouillées du jugement de valeur et de la revendication. Le rapport est validé par les membres du Groupe de Fournes, avant d'être adressé au Ministère en mai 1994.

L'objectif d'améliorer les politiques publiques nationales n'est pas atteint

Les travaux sont restés sans suite directe. Le programme de recherche FAAPQ est abandonné peu après lors d'un changement de gouvernement. Le rapport d'étude a beaucoup circulé, il a fait venir sur place des responsables nationaux engagés dans la mise en place des politiques d'insertion, et d'autres du Conseil économique et social sur l'évaluation des politiques publiques destinées à la grande pauvreté que conduisait ATD Quart Monde. Mais l'objectif affiché d'une parole d'acteur dont la valeur servirait l'action publique n'a pas été assumé. Avoir suscité cette expression sans rien en faire est un grand dommage collectif pour l'amélioration de l'action publique. Les promoteurs ont acquis et partagé une intelligence des situations qui a amélioré leur compréhension des logiques d'acteurs et celle des enjeux du fait de leur connaissance du milieu. Ils ont pu installer des relations partenariales avec leurs interlocuteurs publics départementaux qui sont les mêmes. La suite a confirmé le potentiel de ce qui était en train d'émerger. Le programme de recherche FAAPQ s'est privé de faire fructifier ces enseignements à son niveau de pertinence et de responsabilité sociale.

J'ai souffert pour ma part de n'avoir pas pu tenir l'engagement sur lequel se fondait l'offre de contribution que j'avais adressée aux praticiens : celle d'une reconnaissance

[1] Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

sociale de la parole qu'ils prenaient. Leur confiance ne m'a pas été retirée. L'épisode pose néanmoins une question de fond qui sera, plusieurs fois pointée par la suite, car elle identifie, comme une persistance dans l'erreur, la fuite en avant vers des réponses à l'urgence et le court-termisme qui continue de gouverner les politiques publiques de lutte contre le chômage et l'insertion, sans enrayer la spirale de l'exclusion qui a tout au contraire fait tâche d'huile vers de nouveaux « publics-cible « .

Ces praticiens ont accepté de consacrer du temps au Groupe de Fournes parce qu'il ouvrait un espace public d'échanges de pratiques dont ils ont pu tirer part. Mais ils aspiraient aussi à ce que cette contribution ait une reconnaissance à l'échelle nationale, en se prêtant à une production destinée à cet échelon. Comme beaucoup, ils accordaient encore du prix à l'exercice « d'un pouvoir légitime ». À ce titre, ils considéraient l'expression d'une analyse de leurs pratiques comme un apport à la fabrication de règles sociales moins arbitraires, moins instrumentalisantes. D'ailleurs, les responsables publics ou privés sont plus nombreux qu'on ne le croit à chercher comment sortir des rationalisations ou des formalisations procédurières, parce qu'ils ont conscience de se priver d'intégrer dans la décision les conditions concrètes de leur application et de renforcer la négativité sociale. Les rédacteurs du XI° Plan l'exprimaient en 1994 : « S'agissant de l'offre d'insertion, l'évolution ne peut pas se décréter. Elle nécessite une intervention plus active de ce que l'on nomme la société civile, ainsi que la mise en place d'instances de représentations plus ouvertes. La faiblesse de l'intérêt porté par les pouvoirs publics à la vie associative, l'insuffisante expression associative des populations les plus en difficulté et l'octroi des financements publics aux associations, reposant sur des bases plus souvent hiérarchiques que contractuelles sont en cause »[1]. Force est de constater que les évolutions n'ont guère marqué de progrès dans le sens de l'amélioration contractuelle.

La tentative de contribuer à restaurer la relation entre le praticien et le décisionnaire ayant échoué, les membres du Groupe de Fournes décident de porter eux-mêmes leurs conclusions sur la scène publique, en se constituant en Association des Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'insertion (PARI). Elle pose son acte de naissance par une présentation publique, le 1ier avril 1994. Plus d'une centaine de personnes participent. J'accepte à leur demande d'en assurer la présidence que j'exercerai jusqu'en octobre 1997, date à laquelle le relais est pris par Clothilde de Ravignan. Pour ma part de chercheuse devenant responsable associative, c'est un grand saut dont je ne mesure pas, sur le moment, toutes les incidences. Les buts sont partagés, mais les formes de l'implication ne sont plus les mêmes. Un cadre juridique définit dorénavant les rôles et les mandats de chacun.

La compétitivité soumet l'intégration sociale à des contraintes inacceptables

Avec le temps, la gestion administrée par circulaire se renforce. Elle conduit les membres PARI à remettre le diagnostic sur le métier. Praticiens de l'Action et de l'Insertion… oui, mais que reste t'il de la finalité « pour l'Insertion » qu'ils affirmaient dans leur sigle ? À la

[1] « Cohésion sociale et prévention de l'exclusion », sous la direction de Bertrand Fragonard, p 41

charnière du siècle, leur analyse est que l'insertion, comme objet de politique publique, a volé en éclats.

« L'exclusion sociale d'une partie de leurs concitoyens se produit aux yeux de tous. Les dispositifs d'urgence mis en place sont une réponse partielle et insuffisante ».
« Le retour à l'emploi au sortir de leurs organisations d'insertion contribue trop souvent à la précarisation. Ni la loi, ni le syndicat n'en font une priorité effective de leur action. Dans leurs propres rangs, les problèmes que rencontrent les entreprises sociales pour durer ont tendance à renvoyer au second plan les problèmes des bénéficiaires finaux. Les chiffres du chômage, même éclatés en huit catégories, ne masquent pas l'ampleur de la désaffiliation et la paupérisation au contact de ces situations ».
« Des potentiels d'activités pour produire des biens ou des services dans la proximité existent. L'ancrage territorial de leurs organisations a produit des relations, des informations sur les filières et sur les attentes, les personnes ressources, la façon dont les tendances générales de l'évolution se marquent localement. Des formes de « pédagogie de l'entraide » (expression reprise à Roger Lacombe), d'ingénierie sociale et territoriale sont au point et peuvent accompagner des projets de vie avec efficacité. Il est fait un usage bien limité de leurs talents ! »
« Les trois aspects de cette évolution : grande pauvreté, précarisation, micro-activité ont d'évidentes interactions, mais requièrent des stratégies et méthodes d'accompagnement différenciées dans les calendriers et les accompagnements. Les mettre en place et les articuler suppose une vision d'ensemble prospective et une volonté politique. L'une et l'autre font défaut. Un bilan approfondi, quantitatif et qualitatif, fait cruellement défaut pour réussir à se montrer imaginatif à la mesure des enjeux ».

La captation de l'inventivité sociale par les systèmes institués

Les relations humaines entre les promoteurs et leurs interlocuteurs publics de la DDTEFP[1] ou de la DDS[2] au Conseil général s'améliorent sur une dizaine d'années. Les protagonistes se connaissent mieux. Mais en tant qu'institution, la DDTEFP reste un passage obligé et un goulot d'étranglement pour obtenir les signatures nécessaires, et ce jusqu'aux mesures de décentralisation. S'il est légitime de vérifier le respect des règles du droit du travail dans l'usage de contrats aidés, la façon avec laquelle s'impose d'en haut une gestion de quotas, de mesures et de moyens fausse les relations. C'est clairement contre-performant. Les orientations sont définies ailleurs, sans prise en compte suffisante ni des besoins des personnes embauchées, ni des conditions facilitatrices pour le fonctionnement continu des structures d'insertion. Si elles entrent progressivement dans des partenariats plus stables, c'est qu'il faut bien trouver le chemin du possible dans cette gestion des contraintes.
Et maintenant qu'ils ont complètement pris la main, les commanditaires publics déplorent la carence de projets collectifs d'insertion pour mettre en place des contrats d'insertion qu'ils veulent rendre obligatoires ! L'analyse des praticiens est qu'à trop comprimer l'inventivité dans des moules inadaptés, celle-ci cherche comment s'écouler dans une autre direction pour éviter de se tarir.

[1] DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
[2] DDS : Direction Départementale de la Solidarité

Bilan collectif : des résultats tangibles et immatériels bien réels

Au cours de ces années, ces inventeurs sociaux ont installé une distance critique et défini leurs positions personnelles. Entre les conclusions qu'ils tirent de leurs expériences et les conceptualisations qui prennent forme en termes d'économie solidaire, ils sont plusieurs à faire l'analyse d'un écart. Ils reconnaissent volontiers que le concept permet de franchir un pas significatif pour renouveler la réflexion sur l'insertion, agréger des pratiques diverses, les rendre mieux visible et amorcer une montée en généralité. « À cette période, nous organisons et participons à des forums, nous rassemblons et partageons différentes expériences, dit Clothilde de Ravignan. Nous élaborons des critiques argumentées sur les politiques d'insertion. En effet, nous avons tous à supporter des politiques sociales obligeant les associations à modifier, dans l'inconséquence parfois, leurs actions, sans tenir suffisamment compte du travail de fond qui se fait dans chaque association. PARI, comme d'autres structures du reste, a contribué dans le paysage audois à modifier le regard porté par les institutions sur le travail des responsables d'associations, en le leur rendant plus intelligible. Pour la conduite même de l'Atelier du Trénel, il m'a semblé nécessaire de me tenir au courant de ce qui se réfléchissait et se décidait au niveau des instances régionales. Un membre de PARI a été facilitateur pour cette approche. À travers cette ouverture, c'est probablement un regard plus politique qui pour moi s'est affirmé ».

Cette appréciation ne conduit pas les membres à souhaiter participer au portage de l'idée, ni à contribuer activement au mouvement en faveur de l'économie solidaire. Leur volonté continue de s'appliquer à faire vivre leur invention dans les pratiques et les comportements, à créer des richesses, régénérer le territoire, développer une pédagogie d'entraide, à éprouver et prouver une autre façon de vivre ensemble possible. Ils poursuivent leur propre voie dans la cohérence personnelle de leurs engagements. François de Ravignan est tout particulièrement critique vis-à-vis de l'économie solidaire. Nourri de la pensée de François Partant qu'il a bien connu, il préfère abonder le courant de la décroissance et soutenir concrètement les activités agrirurales.

La réussite de leurs réalisations, au tournant des années 80/90, tient à ce que leurs promoteurs ont pris du pouvoir dans l'action, dans le contexte d'un problème social encore inédit. Ils se sont montrés capables d'anticiper et d'inscrire une offre dans la vie sociale. Ils ont appris à s'adapter, trouvé des issues favorables pour un nombre conséquent des personnes qu'ils accueillent. Ils apportent une gamme d'activités qui n'existaient pas et sont des réponses territoriales adéquates. La part d'autofinancement, leur militance atténuent leur dépendance envers les financements publics et déterminent ce qu'ils ont pu réaliser dans la durée. À la fin des années 90, lors d'une séance de bilan, le recensement quantitatif de l'offre d'insertion passant par les membres de PARI montre qu'en une dizaine d'années, ils ont accompagné dans leurs structures plus d'un millier personnes dans un parcours professionnel. Certains ont trouvé un emploi, sous toutes les formes de contrats de travail, aidés ou non aidés, tandis que d'autres ont créé leur activité. D'autres encore ont amélioré leurs capacités. Leurs équipes permanentes d'encadrement ont su s'entourer et ont pu compter sur un bénévolat de compétences et de présence, pour

exercer des fonctions de tutorat ou de « marrainage » (expression utilisée à l'Atelier du Trénel), et pour participer aux instances associatives statutaires.

L'Association Passage a disparu. Le gérant de la SARL et EI « Aménagements ruraux et forestiers » a renoncé aux postes d'insertion. Toutes les autres structures sont entrées dans le giron du dispositif départemental de lutte contre l'exclusion. C'est le cas de l'Atelier du Trénel, d'ESPERE ou de Parchemin. Ils remplissent une fonction efficace d'insertion, sous tutelle. Ils sont contraints par le nombre de personnes admises et la durée de leur séjour. Ils sont limités dans le pourcentage autorisé des bénéfices, ce qui les empêche de constituer des fonds propres ou de réinvestir dans les finalités sociales de leurs entreprises. Autant de contraintes pour déployer les potentialités de l'invention vers un fonctionnement autonome.

L'Association mandataire de service aux personnes à mobilité réduite « La Vie Continue » a investi le statut de fédération sous l'enseigne de l'ADMR[1] de l'Aude qui n'existait pas. Elle compte six Associations fédérées dans le département. Elle accompagne deux nouveaux projets : un service de garde itinérante de nuit et un service de transports de personnes à autonomie réduite sous forme associative. En occupant pleinement le créneau des emplois de proximité dont le besoin social augmente, elle a trouvé un ancrage pérenne. Elle est sur le point de faire l'acquisition de locaux à Carcassonne. Une entente est négociée avec deux banques mutualistes pour faire face à la croissance, avec la conviction qu'il faut aller dans ce sens pour apporter les services au niveau des besoins et des potentiels. Elle compte 350 emplois à ce jour, avec des bases à Narbonne et Carcassonne, et un rayonnement départemental. Son conseil d'administration compte des représentantes du personnel et met en œuvre de la formation. Elle a obtenu la reconnaissance de l'Etat et du Conseil général. Le butoir reste les SIVOM[2] malgré leur qualité de service médiocre.

Développement personnel des membres en 2005

François Theveniaut restait le seul, en 2005, à travailler dans l'insertion, au Parchemin qu'il a contribué à transformer en ressourcerie. « Mais les politiques publiques changent sans arrêt, on ne sait plus quoi proposer aux gens comme parcours à leur bénéfice. On a trop de choses sur les épaules ». Il a depuis lors quitté ses fonctions.

Roger Lacombe, actuel président, résume ainsi l'apport de cette séquence dans son parcours personnel. « PARI lui a servi de repère, lui a permis d'améliorer son action, en comparant sur la base d'échanges, même périodiques, organisés ou informels. Avec le recul, la solidarité s'est adaptée. Elle révèle donc une capacité d'adaptation. Les expériences de chacun ont profité à tous. Chacun, tous, car on a un but commun ainsi que le respect de l'individu et l'écoute, même si on n'est pas en symbiose sur tout. Peu de groupes permettent une liberté de parole sans contrainte. Il ne faudrait pas casser une dynamique fragile. Il y a besoin de transmission, de savoir faire pour les générations futures. Non pas en historiens, mais en sociologues sur le tas, par la connaissance des problèmes sociaux, avec les individus qui les vivent. On cherche des solutions, ça nous est

[1] ADMR : Aide à Domicile en Milieu rural
[2] Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

commun. C'est une mise à l'épreuve de l'éthique personnelle. Il n'a pas d'ambition politique, mais l'envie d'agir à son niveau, celui de ses proches, ses collaborateurs, son entourage, celui d'y mener des études ».

On demande « des moutons à cinq pattes », pense Clothilde de Ravignan, des personnes qui savent encadrer, commercialiser, être artiste, alphabétiser. « Les questions sont les mêmes qu'en 90, dans un climat détérioré. C'est moralement inacceptable. Dans le privé, on ne l'exigerait pas, au nom de la rentabilité ».

Lors de la réunion de bilan de juin 2005, j'exprime personnellement des « remerciements pour le chemin fait avec PARI. Il m'a permis de passer d'une expression de porte-parole de la pratique des autres, à une parole en nom propre comme praticienne de recherche-action. Ce chemin de vie intérieur est devenu une voie professionnelle. Si je reste à l'aise avec les trois premières lettres PAR, le 'I' n'est plus en adéquation avec la finalité du projet qui nous a réuni comme collectif».

Fermeture volontaire en 2005

L'Association, enseigne juridiquement constituée, se trouve privée d'usage social. « Comment, ici et maintenant, une chose est comme on dit qu'elle est ? ». Clothilde de Ravignan, en lisant un rapport récent sur les structures territoriales de l'économie solidaire[1] a réalisé que l'association PARI qu'ils ont créé ensemble en 1994 a duré pour l'extérieur. « Elle sait que nous sommes lucides, mais elle ne veut pas qu'on tende à un discours inflationniste, pour conserver le sens des critères d'incarnation d'un changement souhaité. On peut parler du lieu d'une histoire, c'est aussi un passé. Dans nos orientations actuelles, différentes, que devenons-nous ? On ne s'interroge pas assez sur ce que sont les fondamentaux de l'action actuellement. Ce qui a été porteur, c'est l'intérêt pour l'autre, dans la première étape surtout, mais tout au long, avec les préoccupations du moment de chacun. Aujourd'hui, on est dans d'autres constructions. Ça renvoie probablement à des choix profonds, et à des énergies…au moment actuel [2] ».
« Avec qui, parmi nos interlocuteurs publics, aurions-nous envie de parler de cela ? s'interroge t'elle. Une institution s'effondrerait si elle n'allait pas de l'avant. Toute institution fonctionne pour son maintien à flot. Seules les petites structures peuvent se permettre d'exister et de s'arrêter, parce qu'elles sont au service des personnes, à commencer par soi-même, pour rendre le service le plus efficace possible. Quand la mise change trop, on s'aperçoit qu'on n'est plus là où l'on était, là d'où l'on pouvait faire ce qu'on a pu y faire… ».

La capacité de terminer sans crise concrétise le fait que PARI ne visait pas à se pérenniser comme structure. C'est ce qui a permis de reconstituer les énergies autour de nouvelles opportunités de développer ces mêmes finalités, sous d'autres formes. La naissance du BASE Sud Audois[3] en est l'un des prolongements, parmi d'autres. Il réunit sur une base

[1] Bilan des structures territoriales de l'économie solidaire, datant de 2005 dont il sera question plus loin
[2] Entretien avec Clothilde de Ravignan, 13 mai 2005
[3] Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois

géographique plus ciblée comme bassin de vie une partie des membres de PARI, mais pas tous, et bien d'autres.

C – S'instituer acteur collectif de son territoire de vie

Une loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de juillet 1999, dite « loi Voynet » affirme comme l'un de ses objectifs la mise en place de « Pays » autour d'un projet et d'une charte de développement durable à dix ans. Pour une première fois, une loi installe une conditionnalité démocratique pour l'attribution des financements : 20% des moyens inscrits dans le contrat de plan Etat-Région sont réservés aux démarches de projet qui auront été concertées. Toutes les forces vives doivent contribuer à la discussion et valider cette charte qui engage toutes ces parties prenantes sur les dix années à venir.

1- La production d'un capital social territorial

Création du Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois en 2000

Son objectif est de faire entendre sa voix dans la mise en place du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Le BASE Sud Audois demande la création d'une commission consacrée aux micro-activités et à une économie plus solidaire. Cet aspect de l'économie locale est absent des ateliers proposés. Ils obtiennent gain de cause.

Les fondateurs du BASE Sud Audois sont des personnes et des organisations « engagées dans des activités solidaires. Elles décident de se regrouper et de mettre en commun compétences et moyens, dans le but de consolider les solidarités actives à l'échelle de ce territoire et d'améliorer l'impact d'une économie plus solidaire et d'un modèle de développement respectueux des personnes et des ressources naturelles ». « Ses objectifs sont de fédérer les acteurs qui se reconnaissent de l'économie solidaire, développer les projets collectifs existants, faciliter l'émergence et l'accompagnement de nouvelles actions d'intérêt social et collectif, représenter ces acteurs dans les différentes instances du territoire, actuelles ou à venir, ainsi que dans des instances extérieures qui ont à prendre des orientations ou des décisions concernant le territoire Sud Audois. Ils s'autorisent l'usage de tous moyens concourant à la réalisation de leurs objectifs dans le respect de la légalité, notamment l'exercice de fonctions d'accueil, d'information ou de formation, d'études utiles à l'action, d'assistance technique, de propositions concrètes et d'intérêt général ».

Ses membres, pour la plupart d'entre eux, sont actifs dans des organisations à l'initiative de citoyens. Les autres participent à titre personnel, comme techniciens de collectivité, ou simples citoyens. « Ils ont la conviction qu'une nouvelle culture des échanges, une troisième voie est possible, entre un capitalisme pur et dur et une économie étatisée. Ils

sont persuadés que le projet de vie est un moteur humain du développement personnel, du renouvellement de la vie sociale et culturelle et de la mise en valeur des ressources de ce territoire. Mais faire le choix de vivre quelque part n'est possible qu'à la condition de se loger, d'accéder à une terre, à un travail ou à un revenu, d'être en relation dans des réseaux sociaux ».

Les activités qu'ils ont créées à eux tous traduisent un projet de développement local original marqué, dans les vingt dernières années, par des modes d'organisation collective. Un fort syndicalisme paysan, animé par la Confédération paysanne, a réussi à développer une production de qualité et une distribution en circuits courts. Les nouveaux résidents ont organisé des réseaux de relations et d'entraide, avec des lieux d'échanges et de culture, des moments de rassemblement, une ambiance interculturelle qui fait l'un des charmes de cette microrégion. Mais l'évolution générale ne l'épargne pas et la possibilité de poursuivre sur ces mêmes bases n'est pas évidente. Parmi les migrants de la décennie 1990-2000, on constate des difficultés nouvelles. Certains ont tendance à idéaliser la vie dans la nature. Ils ont moins de capacités d'adaptation que leurs prédécesseurs. Des familles urbaines en chômage arrivent et rencontrent des difficultés à s'adapter et à se faire accepter. Les choix des enfants des premières générations de migrants ne sont pas évidents. Rester ou partir ? Des Européens du Nord de l'Europe, Angleterre, Allemagne, Hollande, s'installent avec un bagage financier parfois, des compétences, d'autres façons d'être, d'autres attentes.

Les membres du BASE Sud Audois sont porteurs d'une proposition sociale collective : inscrire « le bien vivre ensemble » et les solidarités actives comme priorité d'un territoire qui souffre de désindustrialisation et d'une relative dévitalisation. Leur présence accrédite la possibilité d'une re-ruralisation sociale d'espaces qui semblaient condamnés à la désertification, sinon au désert. Si les rapports entre natifs et adoptifs ne vont pas sans frictions, leur collaboration est devenue réalité, créant des activités et des emplois pérennes qui ont permis de maintenir des écoles, des services et des commerces ruraux. Prendre une pleine conscience de ce phénomène comme un atout de la microrégion, peut aider à concevoir une politique de développement local appropriée. Ceci peut se concrétiser de deux manières. La première est de s'organiser entre eux pour porter des projets collectifs et promouvoir une autre culture des échanges. Ils constatent en effet que c'est plus difficile aujourd'hui qu'il y a vingt ans de prendre de telles initiatives et qu'une somme de projets individuels ne fait pas un développement territorial. La seconde est de traduire la solidarité territoriale dans la charte de développement durable du Pays HVA, par des orientations collectives : économiques, culturelles, services, habitat etc. Ces objectifs de résultats sont à anticiper dans une vision prospective à dix ans. Or la connaissance des ressources humaines de la Haute Vallée de l'Aude est absente des travaux préparatoires, alors que la question est fondamentale. Les membres du BASE Sud Audois exercent leur faculté d'auto-saisine pour installer une fonction de veille territoriale. Dans cette participation qui les fait connaître, ils obtiennent une délibération de la structure portant préfiguration du Pays[1] qui reconnaît en 2002 « l'apport du BASE Sud Audois aux réflexions et à l'élaboration de la charte de pays dans la définition d'un développement équilibré et durable, et son intérêt comme une composante significative

[1] Le Syndicat mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

du développement du Pays face aux mutations industrielles en cours ». Par cette délibération, l'Association est reconnue par les acteurs publics locaux (collectivités territoriales et État) comme un acteur collectif du territoire. Ceci leur permettra d'obtenir une convention territoriale de « promotion de l'économie sociale et solidaire ». Elle est signée avec l'Etat en Région pour une durée de 3 ans. Ce résultat s'inscrit lui-même comme l'une des actions du programme d'action triennal « Pacte Local pour mieux vivre ensemble en Languedoc-Roussillon » promu par l'Association PARI. Celle-ci a en effet pu se faire connaître et reconnaître dans le cadre des consultations régionales de l'Économie Sociale et Solidaire qui ont eu lieu en fin 1999 dans toutes les régions la France. Il en sera plus longuement question au chapitre suivant.

Les ressources humaines de la Haute Vallée de l'Aude

Le BASE Sud Audois prévoit d'actualiser les études démographiques déjà réalisées pour mieux connaître les ressources humaines du territoire et apprendre à travailler ensemble. François de Ravignan apporte son expérience. Jean Guy Ubiergo, démographe du Bureau d'étude SEGESA et photographe, est choisi comme consultant car il a déjà participé aux précédentes enquêtes. Il connaît le terrain. Les résultats de cette enquête ont été présentés au chapitre précédent. Dans cette partie du développement, c'est la démarche collective qui est mise en exergue, car elle participe d'une citoyenneté active contribuant à la préparation de l'avenir. Cette préoccupation est présente à toutes les étapes de l'argumentaire développé dans cette thèse.

Le cadre de coopération est délibéré et validé en amont, la recherche est conduite avec la rigueur d'une méthode, pour construire pas à pas la légitimité d'acteurs collectifs qui n'ont encore qu'une toute petite voix au chapitre. Ce dispositif pose un jalon, grâce aux moyens qu'il a réussi à réunir pour accréditer et légitimer une perspective de moyen-terme, et pour introduire des propositions argumentées et concrètes dans le projet collectif du territoire dans lequel ils résident. La responsabilité de définir ce cadre revient au BASE Sud Audois qui agit comme commanditaire avec la légitimité d'interlocuteur reconnu à l'échelle du Pays. La responsabilité du chercheur est de garantir le caractère scientifique des résultats par une enquête menée de façon rigoureuse et non instrumentalisée par des objectifs qui ne seraient pas les siens. Le dispositif de l'étude démographique formalise les modalités de co-production entre le consultant et les membres du BASE Sud Audois, volontaires pour participer à l'enquête auprès des mairies ou des nouveaux résidents. La répartition du temps passé et des moyens entre le consultant et l'équipe des volontaires sont précisés dès le départ. Elle prend en considération la disponibilité plus ou moins grande des volontaires pour tirer le meilleur parti de celle-ci. Chacun est dédommagé grâce à un *per diem* comptabilisé dans le coût total. Il reste bien inférieur à ce qui aurait pu être servi comme rétribution dans un autre cadre. C'était impossible. Une partie du travail est confiée à une personne salariée qui est disponible et expérimentée, Véronique Brunet[1]. Elle est ensuite devenue membre du BASE Sud Audois. Le temps réellement passé est calculé par chacun de façon à pouvoir témoigner de ce que représente l'« investissement immatériel » initial que chacun fait, en connaissance du fait qu'il est indispensable à toute invention sociale au stade initial.

[1] Elle a participé à la première étude démographique et conduit des recensements de population pour l'INSEE

Trois objectifs de résultats sont validés ensemble:
« Mieux connaître les mécanismes récents des flux migratoires résidentiels dont bénéficie le territoire et mettre à jour les éléments de cette attractivité ainsi que ses points faibles ».
« En évaluer les impacts en termes de mutations économiques et de services, de conditions d'accueil, de satisfaction des besoins et attentes de ces populations notamment en matière de logement, de services et d'intégration, de participation au réseau culturel et associatif ».
« Aider à définir les politiques qu'il convient de mettre en place pour mieux répondre aux attentes (notamment politique du logement, axes de développement et de diversification économique, accompagnement de projets...) et en tirer parti pour le développement des activités, le maintien et l'accueil de nouvelles populations communales ».

Pour l'Association, cette collaboration constitue un gage de crédibilité scientifique. En retour, sa participation enrichit l'enquête par sa bonne connaissance du terrain, les réseaux sociaux de ses membres et l'expérience des travaux antérieurs. Un comité de pilotage officiel est constitué avec des personnes ressources et les principaux représentants des institutions dans la Haute Vallée de l'Aude. Mais il n'a pas fonctionné. Une seule réunion s'est tenue, où seulement deux personnes se sont rendues disponibles.
L'équipe du BASE Sud Audois s'est réunie environ une fois par mois pendant presque un an avec le consultant. Jean-Guy Ubiergo a assuré la conduite de l'étude[1], la formation des enquêteurs, la réalisation du traitement des données, l'analyse multicritères et la rédaction du rapport final. L'équipe a contribué à toutes les étapes, depuis la définition des objectifs, la typologie des communes, la réalisation des enquêtes, les entretiens en mairie et avec les nouveaux résidents, la préparation des restitutions intermédiaires et des conclusions[2]. Cette façon de co-construire n'a pas été sans conflictualité entre les apprentis démographes et le chercheur, sur la place de chacun dans le dispositif, les interprétations et les priorités. Le BASE Sud Audois, au terme de cette expérience, a élargi sa vision prospective et installé son fonctionnement interne. Cet acquis constitue « le capital social immatériel » de l'Association. Ses membres partagent le sentiment de déboucher « naturellement » sur l'étape suivante de leur développement.

Dans la période où se déroule l'enquête, l'Association bénéficie de la présence d'un jeune chercheur, Julien Scolaro[3]. Son statut lui ouvre la plupart des portes des acteurs institutionnels locaux et associatifs. La synthèse des entretiens réunis est présentée dans

[1] Ubiergo, J.G., 2003, Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude : Entre motivations personnelles et transformations sociales, les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents, Étude SEGESA-BASE Sud Audois, octobre 2003, 58 p et annexes, 49 p.
[2] L'étude se fonde sur l'exploitation des recensements, sur les travaux antérieurs et sur l'établissement d'un échantillon au huitième, à partir d'une étude mulltricritères qui dessine une typologie des communes. Les 25 mairies de l'échantillon ont dénombré et informé des principales caractéristiques socioéconomiques des nouveaux résidents de leur commune depuis dix ans. Une base de données de 1259 adultes, 438 enfants, ou encore 732 foyers a servi à établir une typologie en 4 grandes classes de migrants et autorise une extrapolation des résultats à l'ensemble du territoire.
[3] L'enquête empirique a été menée dans la Haute Vallée de l'Aude, du 5 avril au 18 mai 2003. Elle s'inscrit dans un travail de recherche plus général traitant des rapports entre économie solidaire et action publique territoriale, dans le Nord-Pas-de-Calais et au Québec notamment. Elle a donné lieu à un DEA de Science politique comparative, soutenu en 2003 à l'Université de Droit, d'Économie et des Sciences, Aix-Marseille III, Institut d'Études politiques d'Aix-en-Provence

son mémoire. Ce regard extérieur permet de situer le territoire de la Haute Vallée de l'Aude dans un contexte plus large. De ce point de vue, le BASE Sud Audois, comme acteur collectif d'une nouvelle arène de la démocratie locale, apparaît bien loin de la reconnaissance par les acteurs institutionnels en place. Le problème est récurrent. Nous aborderons cette question sous d'autres angles par la suite.

2. Remise en débat public des connaissances et des propositions

En 2003, les conclusions, une fois validées sont mises en place dans un Kit de restitution pour projection. La synthèse de l'étude de Jean-Guy Ubiergo est intégrée à ce « Kit ». Il est mis à disposition sur le site du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et celui de la DRTEFP à Montpellier, comme un outil pédagogique pour animer des débats publics. Comme prévu dans le protocole de l'enquête, les membres du BASE Sud Audois, avec le consultant ou sans lui, font un certain nombre de restitutions publiques dans les communes enquêtées qui le lui demandent. Ils sont aussi invités à faire des présentations à la demande des responsables du service public de l'emploi départemental et du Conseil général de l'Aude. Repérée par la DATAR, leur étude les amène à participer à quelques réunions sur ce thème à Paris et à intervenir aux Rencontres nationales de l'installation rurale en Bretagne.

Le bilan qualitatif des entretiens avec des nouveaux résidents et des maires de communes rurales, ainsi que les débats publics sui y font suite, éclairent l'importance que tous accordent à la culture, associée à celle des interrelations sociales. Les différences entre les natifs et les nouveaux arrivants, souvent urbains, créent des difficultés de compréhension. « Finalement les migrants se retrouvent entre migrants. L'ouverture reste encore aujourd'hui limitée ». « Quelle autonomie d'action ont-ils par rapport aux institutions en matière de projets culturels ? Pourrait-on envisager des jumelages avec d'autres villes étrangères, avec des écoles, des classes, échanger les savoirs et les compétences, créer des creusets culturels ? ». Cette fragmentation des mondes sociaux est soulignée comme un obstacle puissant pour des stratégies d'action communes, résister à l'évasion des activités économiques, à la dépendance de plus en plus grande des transferts redistributifs publics, ou à l'emprise spéculative sur le foncier. Un dialogue ouvert serait à l'évidence nécessaire pour faire reculer la méfiance et réussir à transformer une liste de propositions très éclectique en actions concertées. Certains le formulent tel quel : « Encourager une parole collective qui exprime une vision, une volonté et produise des cadres d'action, facilitant ceci plutôt que cela, de façon convergente ».

La principale restitution publique s'est tenue à Quillan, en février 2004. Elle montre l'intérêt que suscite la démographie comme entrée en matière. Plus de cent personnes se sont déplacées. La plupart des conseillers généraux du territoire concerné sont là. C'est beaucoup pour la petite ville en cette journée classée orange par la météo nationale. Les interventions de la salle expriment le souhait que les résultats contribuent à une meilleure prise en compte des problématiques identifiées. L'accent est porté sur l'importance de mieux connaître le phénomène et ses incidences, de pouvoir en mesurer l'évolution dans le temps, de mieux connaître ses relations avec le chômage et le logement, les

projets des jeunes de 20 à 35 ans, les motifs des redéparts. Le logement vient en tête des préoccupations exprimées. Il faut donner aux communes les moyens de préempter, favoriser l'accès au locatif, limiter les effets de la flambée des prix de l'immobilier. Les services à la petite enfance sont perçus comme des leviers majeurs de développement. L'encouragement à la rénovation pour louer n'est pas attractif, car il faut 25 à 30 ans pour récupérer le montant des travaux par le paiement des loyers. C'est bien trop long pour une population vieillissante. Les services publics locaux sont également pointés : transports en commun, moyens de communication, ADSL pour tous, sont des thèmes récurrents. La faible réactivité du tissu économique local est soulignée, surtout par les nouveaux résidents présents. Les entreprises ne s'intéressent guère aux demandes d'une nouvelle clientèle, même lorsqu'elle peut payer. La difficulté de concilier différentes activités économiques qui ne sont pas nécessairement compatibles est mise en avant dans les débats : notamment entre des espérances de réindustrialisation de la Vallée désertée par Formica et Myrys, la spéculation et la vente des terres et du bâti pour des résidences secondaires, facilitées par une ligne aérienne low cost à Carcassonne, ou la reprise en main d'une gestion des ressources locales pour une meilleure autonomie alimentaire et des emplois de proximité qui permettent de continuer à y vivre à l'année. « Des travailleurs sociaux signalent le déficit d'une réponse sociale adaptée concernant une catégorie de la population marginalisée qui s'installe de façon transitoire ».

Les enseignements de cette démarche servent de fil rouge pour l'action BASE Sud Audois: « L'importance fondamentale de la culture pour fonder un « mieux vivre ensemble ». Comment l'encourager pour aller vers des conciliations entre objectifs, des efforts coordonnés, des priorités échelonnées sur le moyen terme, au fond pour relever les défis d'usages sociaux et économiques d'un territoire en mutation ».

CONSTRUCTION D'ELEMENTS DE PROSPECTIVE

RESSOURCES HUMAINES	***ENJEUX SUR LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT***
FLUX CONSTANTS D'ACTIFS (1 300 adultes/an, majorité d'actifs….) *IMPORTANT EFFECTIF DE JEUNES ET PERSONNES SEULES EN SITUATION PRECAIRE*	*FAVORISER LES PROCESSUS D'INTEGRATION (meilleure gestion du logement locatif, favoriser le logement social, favoriser les contrats en formation qualifiante, promouvoir un centre de ressources sur le territoire, adapter les services à la répartition des personnes…)*
RAJEUNISSEMENT DE LA POPULATION (nombreux couples d'actifs avec enfant et aussi enfants en famille monoparentale) *ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES*	*ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE VERS LES ENFANTS (anticiper sur l'organisation des écoles, celle des activités périscolaires, personnaliser l'accompagnement des enfants de famille monoparentale…)*
APPORTS DE NOUVELLES COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE (y compris retraités) *VOLONTE D'IMPLICATION DANS LE CONTEXTE TERRITORIAL*	*PROMOUVOIR UN REFERENTIEL COMMUN (favoriser la mise en réseau des compétences, les intégrer aux compétences locales, résoudre les problèmes de statuts des nouveaux métiers…)*
APPORT D'UNE NOUVELLE VISION DU RURAL (notion de recomposition rurale,…) *INSTALLATION TRES DIFFUSE DANS LE RURAL (peuplement de zones isolées, …)*	*COORDONNER UN MODELE ALTERNATIF DE DEVELOPPEMENT (structuration du monde associatif,, favoriser l'émergence du culturel en dehors de l'aspect patrimoine, développer la création vivante qui puise dans le territoire,…)*
VOLONTES INDIVIDUELLES PAS TOUJOURS STRUCTUREES *ENGAGEMENT DES COMPETENCES INDIVIDUELLES AU SERVICE DU TERRITOIRE.*	*DEVELOPPER L'OFFRE D'EMPLOI TERRITORIALE (favoriser les groupements d'employeurs, favoriser les lieux de formation en continue, favoriser l'évaluation de projet…)* *COORDONNER LES INITIATIVES INDIVIDUELLES (coordination des projets, croisement des compétences, innovations en réseau..)*
APPORTS CULTURELS *BRASSAGE CULTUREL (nombreux résidents européens…)*	*SOUTENIR DES IDENTITES CULTURELLES (développer des liens entre les différentes valeurs culturelles, soutenir des lieux d'expression, favoriser les manifestations culturelles qui puisent dans les valeurs contemporaines…)*
APPORT DE CAPITAUX VERS UNE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (investissements dans le tourisme personnalisé et authentique, sport de loisir, production de services, culture …)	*DIVERSIFIER LE MODELE TOURISTIQUE GRAND PUBLIC (promouvoir une vision d'un tourisme diffus et d'une recomposition rurale, vision de territoire et non de filière, renforcer la relation aux services…)*
IDENTIFICATION AU CADRE NATUREL (territoire choisi pour son espace…)	*PROMOUVOIR UNE POLITIQUE FONCIERE ET DE GESTION DU BATI ET DE PRESERVATION D'ESPACE (qualité et gestion du paysage, promotion des PLU…)*

QUELQUES PISTES D'ACTIONS SOLIDAIRES

ACTIONS SOLIDAIRES	*TRADUCTION DANS L'ORGANISATION SOCIALE*
Entre individus	*.**Créer des conditions d'accueil .pour les populations**, coordonner les demandes individuelles (recenser les besoins en habitat locatif, évaluer les profils professionnels,…) pour mieux orienter les personnes vers des offres territoriales.* *. **Soutenir les initiatives de mise en réseau** relatives aux communautés professionnelles, aux institutions et aux entreprises pour que l'individu soit rapidement inséré dans un circuit de connaissances qu'il met souvent longtemps à appréhender individuellement (réseau et TIC).* *. **Mettre en place une « activité de veille »** des demandes individuelles pour mieux anticiper les besoins et rendre ainsi les gens plus solidaires d'une organisation sociale.* *. **Favoriser les groupements d'employeurs** sur des secteurs complémentaires de l'économie locale (gestion annuelle des saisonniers dans un cadre de pluriactivité, plan de formation es compétences…)*
Entre associations	*. **Spécialiser les associations dans l'évaluation de leurs actions** afin de permettre leurs synergies et leurs complémentarités éventuelles.* *. **Structurer les associations vers un centre de ressources** afin de rendre compte de l'ensemble des réalisations et des potentialités de chacun de leur engagement.* *. **Promouvoir un état des lieux des acteurs associatifs**, de leurs champs de compétence et des réalisations effectuées afin d'organiser un bilan territorial*
Entre activités	*. **Aider à la qualification des projets** par des évaluations internes et des échanges d'expériences* *. **Promouvoir les nouveaux métiers et l'innovation en réseau** (qualité de l'habitat et nouvelles technologies de l'habitat, gestion de l'environnement, tourisme diffus, circulation de clientèles, complémentarité d'activités, etc…)* *. **Encourager les manifestations culturelles** qui interrogent le territoire dans sa recomposition sociale et répondent aux besoins d'une création contemporaine en actualisant un regard sur le milieu local (archives cinématographiques et regard contemporain, reportages photographiques sur les mutations en cours, développer une création qui puise dans le territoire…)*

2005 : Annuaire des acteurs et des initiatives solidaires

Un tel annuaire n'existe pas à l'échelle du Pays. Le BASE Sud Audois décide de le réaliser pour enfoncer le clou, faire mieux connaître une part non négligeable de la réalité locale et favoriser des mises en relations.
Qui fait quoi ? Quelles sont les initiatives locales d'activités utiles aux habitants dans le territoire de la Haute Vallée de l'Aude ? L'étude démographique a montré que les adoptifs y prennent une part importante. Des habitants natifs ou enracinés depuis de longues générations aussi. En refusant l'exode rural, ils ont fait un choix délibéré de servir leur territoire. Certains se sont montrés capables de dépasser leurs réticences envers ces nouveaux arrivants pour « faire ensemble ».

Un annuaire pour qui ? Il entend tout d'abord combler un déficit d'information signalé dans tous les entretiens. Les destinataires sont à priori tous les habitants, natifs et adoptifs de longue date, résidents récemment arrivés pour y vivre à l'année, résidents occasionnels, touristes. L'annuaire veut rendre service aux nouveaux arrivants. Les destinataires sont aussi les décideurs locaux, les techniciens de collectivité, les acteurs des services publics ou privés, les entreprises TPE, PME dont l'activité professionnelle s'applique au territoire, les acteurs de l'économie sociale, de l'économie solidaire, ici et ailleurs, pour partager les résultats d'une méthode expérimentale de repérage, de reconnaissance de leur utilité sociale et de leur rôle d'interlocuteur.

Comme pour les précédentes actions, la conception de l'annuaire est collective. Il est pensé dans la perspective d'une mise en ligne ultérieure, avec possibilité de recherche croisant différents critères. Un groupe de pilotage est constitué de membres volontaires. Il est chargé de discuter, définir et décrire les critères qui caractérisent une solidarité active de territoire. Un soin particulier est consacré au formulaire d'enregistrement des informations collectées. Il s'inspire en partie de l'expérience de la Fondation pour le progrès de l'Homme[1]. Elle a en effet mis au point une base de données de connaissances utiles à l'action, disponible sur le web, sous logiciel libre. Trois personnes ont été salariées pour sa réalisation[2].

L'enquête se déroule en trois étapes. Dans un premier temps, l'équipe salariée prospecte pour recueillir des suggestions de personnes-ressources dans les différents domaines d'activités que l'enquête souhaite couvrir. Elle complète la prospection par la visite des sites internet existants et remonte les pistes pour identifier des organisations qui remplissent des fonctions utiles à la vie dans ce territoire. Le deuxième temps est consacré à rencontrer les expériences sélectionnées, selon les critères retenus par le comité de pilotage . Des fiches-type servent à l'enregistrement des données. Elles sont validées par les personnes interrogées avant diffusion. Quelques refus de figurer dans l'annuaire sont à signaler, témoignant d'une préférence pour l'informel.

---

[1] D.P.H : dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale http://www.ritimo.org/article4362.html
[2] . Il a été placé sous la responsabilité de Bernard Botet, Suzanne Mélix, François Theveniaut. Trois personnes ont été salariées pour la réalisation ; Véronique Brunet et Martine Theveniaut pour la collecte et la rédaction des fiches, Eve Gaschard pour la mise en forme éditoriale. Clothilde de Ravignan a participé aux réunions mensuelles. Celles-ci ont réuni toutes les personnes énumérées ci-dessus.

Les critères retenus par le COMAN pour traduire de quelle manière la solidarité s'applique dans le territoire.

Rapport au territoire

- Par les objectifs (activité en relation avec le territoire)
- Par son implantation volontaire sur le territoire (même si l'activité est extérieure)
- Par la valorisation des ressources locales (eau, terre, bois, cadre naturel, etc.)
- Par la priorité accordée à l'emploi local
- Par le choix de redistribution locale du bénéfice obtenu (matériel, financier ou culturel)
- Par la qualité des relations entre le territoire et l'extérieur (Nord /Sud…)

Finance et solidarité

- Répartition équitable des bénéfices entre producteurs, consommateurs et distributeurs
- Solidariser producteurs et consommateurs par des circuits courts
- Partager le risque économique à plusieurs
- Organisation plus collective et démocratique des conditions de travail
- Prêter à des taux et des conditions adaptées à la demande
- Mécénat
- Capital-risque

Environnement et solidarité

- Déchets : tout ce qui v a dans le sens de convertir en ressource (réparer, r ecycler, organiser les filières, revente locale, organiser la collecte)
- Matériaux et construction d'un habitat durable
- Gestion raisonnée des ressources (agriculture, forêt, bassins versant…)
- Ingénierie qui anticipe et accompagne cette évolution
- Education à l'environnement, promotion de l'écologie

Culture et vie sociale de qualité

- Lieux, structures, activités à l'initiative d'habitants
- Evènements culturels avec une incitation à la participation aux activités
- Loisirs : qualité collective, éducative, festive, facilité d'accès, mixité des publics

Échanges, vie sociale et convivialité, à l'initiative d'habitants

- Entraide
- Échanges réciproques, non monétaires

Services locaux, accès et qualité

- Prise en compte de la dimension relationnelle, des conditions de revenus
- Utilisateurs associés à la décision

Sens de l'intérêt général

- Participation démocratique, débat public
- Insertion sociale des personnes

Le troisième temps est consacré au débat au sein du Comité de pilotage pour valider le choix des expériences retenues pour figurer dans l'annuaire. Le choix est un compromis entre des critères clairement définis au préalable et une appréciation personnelle des enquêteurs fondée sur leur bonne connaissance des lieux et de l'usage qu'eux-mêmes font des services inventoriés dans leur vie quotidienne. Cette voie de connaissance appliquée a toute sa valeur à l'échelle retenue. Les cas « litigieux » font l'objet de discussions

collectives, parfois divergentes, jusqu'à une décision consensuelle. Chacune des fiches retenues doit comporter au moins un critère de solidarité et un maximum de trois.

Pour traduire ces priorités et amorcer une fonction d'accréditation, l'annuaire comporte trois formats de fiches.
La « fiche initiative » met en évidence la plus value des solidarités actives en décrivant l'initiative de façon précise: Quelle réponse est apportée au besoin constaté, comment, avec qui, quels sont les effets produits (points forts et limites). Comment la personne interrogée définit-elle la dimension solidaire de son activité.
La « fiche contact structure » donne accès à l'information concernant des projets à l'échelle du Pays. On y trouve des structures qui ne relèvent pas directement de l'économie sociale et de l'économie solidaire, mais se situent, soit dans l'économique contribuant à l'économie locale, soit dans l'action publique contribuant à l'expression des solidarités redistributives.
Les « fiches personnes ressources » recensent et regroupent des listes par thèmes : crèches, agriculteurs bio, personnes installées à leur compte dans des activités de services, etc. Ce sont des initiatives individuelles qui contribuent ensemble à la continuité ou au renouvellement des relations socio-économiques et des services, permettant de maintenir la vie dans des villages éloignés et/ou d'améliorer la qualité du vivre ensemble.

Les relations que les initiatives locales entretiennent dans et hors du territoire de la Haute Vallée de l'Aude font l'objet d'une attention toute particulière :

Localisation de la structure ou de la personne.

- Inscription dans un territoire de gestion : intercommunalité canton
- Relations dans son environnement : rayon d'action des solidarités actives concrètes.
- Relations avec des réseaux ou partenaires externes : système d'action composite qui permet à une initiative locale de vivre.

L'annuaire montre clairement que l'initiative locale ne peut pas se suffire du local. D'autres ressorts de sa réussite tiennent à des relations formelles et informelles, contractualisées ou non, résultant d'engagements privés et de financements publics à d'autres échelons. Elles peuvent être commerciales, avec toute l'Europe, et au-delà dans certains cas pour les réseaux de fournisseurs ou de clientèles. Elles peuvent être diffuses, affinitaires, thématiques, par le bouche à oreille de l'information vivante. Ses frontières débordent très largement la proximité immédiate de la vie dans la Haute Vallée de l'Aude. C'est aussi tout ce qui relie affectivement quelqu'un entre « là où il vit » et « là d'où il vient », tout particulièrement dans le cas des nouveaux résidents.

L'exploitation systématique de ces informations démontrerait comment les nouveaux maillages relationnels s'établissent et par quelle capillarité il est possible de vivre et de créer des activités ou des services dans un milieu rural réputé isolé.
L'annuaire imprimé, en 1000 exemplaires se diffuse bien. Il sert aux secrétaires de marie, aux travailleurs sociaux, aux nouveaux résidents tout particulièrement. Il a par la suite été mis en ligne pour favoriser sa diffusion et faciliter sa mise à jour.

2007 : Créer l'évènement : « La monnaie d'échange, c'est l'échange »[1]

Un an après la parution de l'annuaire, le BASE Sud Audois s'engage dans la réalisation d'une Foire aux Expériences pour valoriser ces résultats et mettre en évidence le potentiel qu'ils recèlent. Après cinq ans consacrés à constituer une base d'analyse et d'informations utiles à l'action, le moment semble venu de passer à l'action, au service d'un développement économique local. La demande est exprimée par un élu intercommunal, lors d'une réunion de présentation publique de l'annuaire. « La base est constituée, il faut maintenant que ça serve ! ». Jean-Claude Pons, par ailleurs agriculteur bio et expert FAO[2] certificateur Ecocert en Amérique latine, rapporte de Colombie cette idée de foire aux expériences. Il en montre des images. Ce sont de petits producteurs agricoles qui cherchent à vivre de leur activité pour sortir des circuits de la cocaïne. L'idée est séduisante.

Le BASE Sud Audois s'en saisit et définit progressivement le format de l'événement, avec d'autres que cette perspective intéresse. Il parie sur une stratégie solidaire du partage de l'expérience. « Et si, comme nous, vous pensez que l'expérience de chacun est un trésor pour tous, alors vous trouverez ici une véritable mine...». La somme de projets individuels ne suffisant pas à fournir les bases d'un développement territorial, il s'agit aussi de promouvoir un état d'esprit qui n'oppose pas, mais recherche les complémentarités entre la compétition et l'entraide. Les échanges directs peuvent faire naître des idées, des perspectives nouvelles, des solidarités, des projets. Il s'agit donc d'un échange d'informations pratiques et d'un vécu pour s'entraider, pas d'un forum où l'on discute, ni d'une foire à proprement parler, puisqu'on n'y vend rien. « La monnaie d'échange, c'est l'échange »[3].

Définition de l'innovation dans une approche territoriale de la solidarité

« Dans la situation actuelle de ce territoire rural soumis à la déprise économique et à la mondialisation du marché (tourisme international), n'est-ce pas d'apprendre à combiner les atouts et les ressources dont il dispose ?

- Le choix de rester, de venir vivre ici, maintient et rajeunit la population,
- Des démarches, personnelles ou collectives, acceptent la prise de risque pour sortir des sentiers battus,
- Des activités, mises en œuvre par des entreprises, de tailles moyennes à très petites, et par des associations contribuent à répondre aux besoins, aux aspirations des habitants et à mettre en valeur leurs savoir-faire,
- Beaucoup de ces activités ont plus besoin, concrètement, de trouver comment « se serrer les coudes », plutôt que « jouer des coudes ».

Ces options déterminent la façon dont les exposants seront choisis :

[1] L'expression est de Véronique Brunet, membre de l'équipe de réalisation, du BASE Sud Audois. Elle constitue le titre des affiches réalisées pour la promotion de la Foire aux Expériences
[2] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
[3] L'expression est de Véronique Brunet, membre de l'équipe de réalisation, du BASE Sud Audois. Elle constitue le titre des affiches réalisées pour la promotion de la Foire aux Expériences

- Ils sont volontaires dans cet esprit d'entraide,
- La démarche contribue à renouveler le tissu économique, la culture, l'image du territoire
- L'activité correspond à des besoins repérés, des aspirations, des ressources, des savoir-faire existants,
- Les choix respectent l'équilibre et la diversité des situations : autant de femmes que d'homme, des natifs et des adoptifs, des habitants des différents territoires de la Haute Vallée de l'Aude, une place importante aux jeunes adultes, ainsi qu'à des personnes à la longue expérience, ou transmettant leur activité.

La Foire aux expériences, préparée avec un soutien financier européen a lieu le 10 juin 2007. 32 exposants volontaires ont été repérés en amont dans le cadre de rencontres cantonales organisées par l'équipe du BASE Sud Audois qui prépare l'évènement pour ouvrir le panel au-delà du premier cercle. La Foire aux Expériences est organisée comme un « Village-outil ». Les visiteurs peuvent déambuler sur « le chemin de la terre », « la rue des entreprenants », « le boulevard des enfants », « le quartier des arts », « l'avenue des vacanciers », faire une halte sur « la place de l'écologie ». Bien sûr, les partenaires institutionnels sont au« carrefour de la boussole », point-Info collectif où ils se relayent toute la journée pour informer et répondre aux questions. Cet événement qui réunit des bonnes volontés autour d'une émergence collective redonne de l'espoir dans un développement économique local. Martina Wollny, nouvelle arrivante, devenue adhérente du BASE Sud Audois, signale que « les nouveaux arrivants ne sont pas forcément au courant de l'existence de l'autre. Créer un réseau est indispensable à la survie et à l'évolution de petites structures comme les nôtres pour sortir de son combat solitaire pour se mettre sur une voie solidaire. Ce projet répond exactement aux besoins des entreprenants ».

Ouverture conclusive

Densité et qualité des coopérations entre acteurs

« Attribuer une valeur positive à la densité et à la qualité de la coopération entre acteurs et affirmer le caractère relationnel de l'économie moderne, revient à changer de curseur »[1]. Au terme de ce chapitre, les pratiques témoignent de l'inventivité des personnes et de l'effet d'engrenage de leurs énergies. De façon plurielle, une nouvelle composante sociale a ancré son existence dans le territoire de la Haute Vallée de l'Aude, cet espace de taille modeste où ils ont trouvé à se faire une place. La question des relations, leur nombre ou leur qualité peut y être abordée en tant que telle. Car, une fois les ressources créées, la compréhension de la façon dont elles s'organisent ensemble d'une part, et avec le milieu local d'autre part pourrait être prise en compte, beaucoup plus systématiquement. Des voies de progrès se dégageraient à mieux comprendre les réseaux

[1] Veltz, P., 2004, Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, L'Aube, Poche essai.

sociaux qui sont leur support, et à identifier les points aveugles ou les disjonctions qui les empêchent ou les freinent.

Comment l'activité (re)territorialise l'économie

Une étude de Jean- Guy Ubiergo[1] analyse cette question à l'échelle pyrénéenne. Il situe l'activité dans son contexte et sa territorialité, même si elle reste « atypique » en référence aux normes en usage. « Elle se définit dans son cadre historique et son sens social, dans les valeurs personnelles et professionnelles mobilisées, dans son ancrage au lieu, composante d'un choix de vie. De ce point de vue, l'activité renvoie à la relation du travail avec la rémunération ; du travail avec le statut et la reconnaissance de la compétence professionnelle ; du travail et de la valeur personnelle de construction de soi ».

L'évolution, en effet, bouscule les fonctionnalités traditionnelles (pastoralisme, thermalisme et industrie rurale des vallées pyrénéennes). Elle imprime les effets de nouvelles demandes sociales extérieures) : celles de migrants (nouveaux actifs, résidents permanents, adoptifs), celles de résidents secondaires ou touristes de passage (pression dite urbaine). Elle définit des valeurs et de nouveaux profils d'activités liées à l'espace :

- la valeur intrinsèque (autocentrée, développement endogène),
- la valeur attributive (extérieure, loisir, valeur environnementale),
- la valeur relationnelle : occasionnelle avec des itinérances enchaînées et des combinaisons de travaux saisonniers spécifiques ; ou permanente avec fixation dans des espaces déterminés, aptes aux nouvelles activités agrirurales, touristiques, artisanales.

Il tire ces conclusions de l'analyse des 630 dossiers de « formation et développement » déposés à l'ADEPFO[2] entre 1994 et 2000, dans les 3 régions de l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. « Cette façon de penser le travail hors référence obligée à l'échange marchand et à la mise en marché permet de réfléchir à quelles relations sont mises en œuvre autour de situations concrètes de créations d'activités. La montagne comme espace singulier rend mieux visible les phénomènes de reterritorialisation de l'économie dans le contexte de mondialisation, notamment le difficile équilibre entre montagne spectacle et montagne vivante, dans la transformation en cours des fonctions des espaces montagnards ».

Les créations d'activités sont souvent le fait d'initiatives individuelles, sans réel appui sur les catégories produites par les économies institutionnalisées (publiques et privées). « Comment éviter, par leur caractère aléatoire et isolé, d'affaiblir encore plus les liens sociaux, et faire en sorte au contraire qu'elles contribuent à recomposer des dynamiques de développement dans une cohésion territoriale ? ». Les constats faits à partir de biographies montrent l'importance d'accepter la précarité comme composante de tout parcours personnalisé (jalons, étapes, galères, incertitudes…), d'explorer les solidarités

[1] Ubiergo, J.G., 2002, L'émergence des nouvelles activités en zone pyrénéenne, Etude SEGESA pour le Commissariat à l'aménagement des Pyrénées, 60 p
[2] ADEPFO : Association de Développement des Pyrénées par la Formation

(réseau local d'entraide, relations extérieures avec des activités similaires pour trouver les appuis, les informations nécessaires).
« C'est dans cette combinaison des ressources propres à fournir les assises du projet, médiation et mise en relation, qu'oeuvrent l'économie solidaire et l'économie de proximité. Ce n'est pas de la technique pure, c'est prendre en compte aussi les enjeux humains, aider à trouver les ajustements entre activités-support et projet personnel, connaître suffisamment le champ institutionnel, mettre les informations à disposition (à quel échelon ? dans quelles conditions ?), savoir s'évaluer collectivement ».
« De ce point de vue, on peut considérer que le BASE Sud Audois constitue un prototype. C'est une réponse, du moins dans le contexte spécifique de territoires de taille modeste, situés aux piémonts des Pyrénées, pas une réponse universelle ».

Chapitre 3 : Réinvestir le fonctionnement démocratique à partir de la base

C'est « dans l'humilité des racines, des fondations, que se fait la genèse des plus formidables édifices sociaux » [1].

Comment déplafonner l'horizon ?

Des promoteurs de projets socioéconomiques déploient leurs capacités, humaines et opérationnelles, là où ils résident. Ils se sentent détenteurs de voies de solution pour s'attaquer avec d'autres à la transformation de systèmes inadaptés. Ces tentatives passent pour utopiques ou décalées. Or, dans les mutations actuelles, ces pratiques, loin de n'intéresser que quelques marginaux, correspondent à des besoins profonds où se mêlent la survie matérielle et la reconnaissance sociale. « Quand l'économie familiale est bousculée au même titre que la famille, quand l'entreprise ou les métiers précarisent les emplois, signifiant clairement qu'ils ne seront plus des parents de substitution, on voit germer de nouvelles cellules mères, comme autant de prophéties, vraies ou fausses (les sectes par exemple), du tissu social à venir. C'est à ce niveau que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices sociales de la sortie de crise »[2].

La suite de la recherche se concentre donc sur les potentiels démultiplicateurs de ces constructions localisées, tout d'abord dans le prolongement de l'exemple audois où se sont inscrites les premières expériences. Nous avons présenté comment « des gens » placés dans un contexte inédit et incertain se sont reliés entre eux et ont fait vivre l'association PARI dans des relations horizontales autour de préoccupations voisines. Quelles relations entretiennent-ils avec leurs pairs aux paliers supérieurs ? Avec les pouvoirs publics et privés, les administrations ? Comment ont-ils gagné de l'influence et du pouvoir d'action pour agir sur le « penser global » qui s'autoproclame comme « la tête »et détermine ce qu'il est bon de faire aux étages inférieurs. Alors qu'à l'évidence, si local et global sont interdépendants, c'est à l'échelle du local, dans les territoires de vie, que les évolutions peuvent se concrétiser et s'enraciner.

F. Braudel met en exergue les potentialités du pouvoir d'action des habitants du rez-de-chaussée. Ils sont l'immense majorité de l'humanité, actuellement réduite à des problèmes de survie dans des conditions qui empirent. Le problème n'est pas celui de leur ingéniosité. Ils en disposent autant, sinon plus que d'autres, car la protection sociale amortit de moins en moins les coups. Le problème est celui des courroies de transmission pour réussir à ce que ce pouvoir d'action les rende audibles et visibles des étages supérieurs.

---

[1] Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p
[2] idem

Les blocages actuels s'entretiennent par le fonctionnement de systèmes gestionnaires dépersonnalisés, et par des idéologies centralistes qui prêchent « l'accès direct au pinacle ». Même si l'on reconnaît mieux aujourd'hui « l'impossibilité de court-circuiter les expériences intermédiaires de pouvoir, on trouve beaucoup moins de militants pour propager cette approche pragmatique que pour promettre la lune (…). Mais l'homme peut-il encore construire des escaliers ? Vers quel ciel ? Travailler à sa propre élévation individuelle ou collective ? En quelle Babel ? S'il n'est pas mû par quelque illusion sacrée ? Bâtir un monde vivable (qui laisse vivre) et non la fin du monde, est-ce une motivation suffisante ? »[1].

La voie citoyenne est probablement la plus opportune pour amorcer une sortie par le haut de ces blocages mortifères. Nous allons donc visiter des « raccords entre … et entre… » pour mieux comprendre comment des passages praticables peuvent continuer d'exister dans une époque où la tendance lourde est à la fermeture, voire au verrouillage des voies d'accès. La nature nous montre la vitalité et la ténacité des plantes rampantes, guidées par le besoin vital d'exister à l'air libre, dans la conquête des sols. Cet imaginaire des racines et des rhizomes fait image pour des peuples, quand aucune issue ne semble se présenter, lors des grandes migrations de survie. C'est inspirant aussi pour comprendre comment des expérimentations singulières en apparence disjointes en viennent à se relier.

A – Les finalités sociales du vivre ensemble

1 – 1994 :L'association PARI - Un prototype d'espace de débat public national

Principes fondateurs d'une façon d'être

PARI est « un système d'action composite ». L'expression est reprise à notre observatrice de la vie du groupe, Marie-Christine Llorca. « La nouvelle représentation élaborée est que le groupe est un interlocuteur composite, fait d'individus aux compétences complémentaires, en relation avec des structures publiques qui le sont tout autant mais qui écrasent l'individu seul dans ses tentatives et ses difficultés à innover. Le mode de relation n'est plus l'emboîtement hiérarchique ». La présentation publique des résultats de nos réflexions, le premier avril 1994, réunit à la Maison des Jeunes et de la Culture de Carcassonne une centaine de personnes. Elle souligne le bénéfice d'avoir pris le temps d'installer une confiance suffisante entre les personnes qui ont élaboré les termes de ce de ce dialogue. Cette façon de faire a facilité la mutualisation des informations et l'entraide entre les membres. « Ces éléments caractérisent un groupe d'appartenance en train de se constituer et qui désire, dès lors, une reconnaissance externe par une expression collective de ce qu'il est ». La création de l'Association PARI est annoncée ainsi que l'offre de « s'ouvrir à ceux qui se trouvent engagés dans une démarche similaire ».

[1] Verschave, F.X, idem

Après la phase de réflexion constitutive, l'objectif est d'agir au service de ces buts par des « transferts internes de compétences », débouchant sur « une diffusion externe de résultats communicables par tous les moyens existants : l'information, la formation, la proposition et l'action ».

« Toute participation est l'expression d'un sujet en son nom personnel. La diversité des croyances, des valeurs, des opinions, imposent de ne pas mettre au premier plan les appartenances institutionnelles, confessionnelles, politiques. Ensuite, c'est au titre de sa pratique qu'un acteur est sollicité. Sur ce plan, l'ouverture es t aussi largement conçue que possible pour un enrichissement mutuel des compétences ».

Sans être parvenu à une définition satisfaisante du terme d'insertion, le sens qui lui est donné est de « poursuivre l'objectif d'un retour vers l'autonomie sociale et financière, la non complaisance envers la tendance à la prise en charge, mais en revanche le respect des capacités individuelles de chacun, avec ses rythmes et ses étapes appropriées et progressives. L'insertion trouve sa limite d'intervention, là où le retour vers l'autonomie n'est plus envisageable. C'est alors à d'autres réseaux d'acteurs et à d'autres façons de faire d'intervenir ».

Les inscriptions locales montrent que la question de la ruralité se trouve actuellement au centre des pratiques de la plupart des membres. Une similitude de traitement affecte d'ailleurs les territoires invalidés comme les individus peuvent l'être par une évolution dont ils ont perdu la maîtrise. C'est pourquoi création d'activité et territoire rural sont très fortement associés, sans aucune exclusive pour d'autres proximités qui ne seraient pas géographiques. « Il faut en effet cesser d'opposer l'urbain et le rural pour que le rural ne soit plus ce qui reste quand l'urbain a été défini. L'insertion apporte une preuve de plus de l'intérêt de construire une autre représentation de leurs interrelations ».

« Quel sera le territoire d'intervention de l'Association ? Impossible encore de le savoir. Mais ce qui est sûr, c'est que PARI ne vise pas à devenir l'expression collective des problèmes communs à un type de structure, ni des problèmes spécifiques à une branche d'activités, car de tels regroupements existent. Ce n'est pas non plus l'expression de territoires comme entité culturelle ou administrative car ils ont déjà leurs structures. Plusieurs des membres actifs ne résident pas dans l'Aude. Bien que le coeur des pratiques soit situé dans l'Aude, le choix est donc celui d'une territorialité d'exercice nationale, et non départementale.

Les statuts sont déposés en juillet 1994. La raison d'être de l'Association loi 1901 n'est pas de faire ce que d'autres font déjà. C'est un espace de mise en commun pour faire poids collectivement, améliorer les résultats par des compétences réunies, intégrer plus finement la dimension territoriale dans la conduite de l'action. C'est aussi un projet politique de transformation sociale par des voies pacifiques. Le collectif associatif traverse une période de transition délicate entre la fin d'étude et la phase active. Si le plaisir des échanges est intact, cela ne suffit pas à définir des objectifs d'action partageables. Maintenant présidente de PARI, c'est une toute autre posture dont je fais l'apprentissage, celle d'une interface entre le débat interne sur les orientations et la façon de s'exprimer pour qu'elle soit adressée à des interlocuteurs qui ne sont pas des convaincus.

Les formes statutaires définissent un registre d'action avec ses contraintes et ses valeurs normatives, permettant de faire exister des places distinctes, de s'engager à sa juste mesure dans l'exercice des responsabilités, de pondérer des divergences. Quelle utilité

concrète, suffisamment en adéquation avec les préoccupations des uns et des autres, libérerait le temps nécessaire de membres très occupés par les problèmes intérieurs de leurs entreprises sociales ? Quelle pertinence aurait PARI au fait d'agir ensemble ? Et pour quoi faire ? Cela ne se dessine que progressivement.

Le local accueille à dose homéopathique leurs propositions de servir au niveau local ! La plupart des offres sont repoussées, que ce soit auprès des services instructeurs du RMI, au Conseil économique et social départemental, de la Préfecture ou des services dédiés du Conseil général à qui nous proposons de faire un bilan des actions et des budgets d'insertion dans le département, pour mieux contribuer aux programmations à venir à partir de l'expérience acquise.

Comme tout système de relations fondé sur un objectif de résultats, et non pas sur la volonté de faire vivre une structure, PARI s'accepte périssable dès le début. Des membres s'éloignent, d'autres adhèrent, y compris de départements voisins. Sans adhérer formellement, des responsables associatifs se rapprochent et participent régulièrement aux débats organisés par l'Association, car ils y trouvent une approche globale qui leur est utile dans la conduite d'action au quotidien. La plupart sont également adhérents d'autres réseaux. Dans la proximité des échanges, le nombre de celles et ceux qui partagent le projet de l'économie solidaire reste limité.
Le noyau actif demeure au fil des ans de l'ordre d'une dizaine de personnes. Il se réduit à quelques unités à partir de 2003. L'expérience acquise dans la durée de la vie associative, de 1994 à 2005, permet d'attester que les recompositions se produisent, dès lors que des objectifs précis et partageables se proposent à nouveau. Ce qui ne manque pas d'arriver comme la suite le montrera.

Une parole politique sans couleur partisane

Les lieux de débat démocratique sont rares. L'indépendance financière de l'Association protège sa liberté d'expression. PARI ne reçoit aucune subvention publique. Elle dispose du seul montant des cotisations versées et du temps volontairement consacré par ses membres actifs. Les frais engendrés sont assumés par chacun. Jusqu'où user de cette liberté d'expression en évitant une polémique dont les entrepreneurs sociaux feraient ensuite les frais localement, est la seule exigence à laquelle les engage le respect mutuel.

Le projet de loi-cadre contre l'exclusion, en 1995, est la première opportunité dont se saisit PARI pour prendre publiquement la parole. Le facteur déclenchant est l'invitation à des rencontres d'acteurs, organisées à Paris, à l'invitation de la FPH[1], en avril 1996 sur le thème : « Une loi cadre contre l'exclusion, oui mais quelle loi ? ». Les résultats seront publiés et les conclusions adressées à tous les parlementaires. Après cette journée à Paris, je propose que PARI prolonge le débat localement pour remettre sur le métier la question des relations entre décisionnaires et praticiens, dans l'intention de la transformer. La FPH met à notre disposition les moyens nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation de ce

[1] Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme

débat. Il a lieu le 7 décembre 1996, à Carcassonne, au Centre social du quartier Saint-Jacques Le Viguier.

« Insérer dans quoi « est la question centrale mise en débat. Le constat est que « les entrepreneurs sociaux ont beaucoup progressé dans la connaissance de leur domaine d'activité en quelques années d'existence. Or, malgré ces avancées incontestables, la pauvreté s'accroît dans l'Aude aussi. Il n'est pas certain que l'insertion conçue au début des années 90 reste un projet social réalisable. Trop de paramètres échappent aux acteurs pour continuer, sans une révision profonde des conditions de leur action. Le projet de loi cadre contre l'exclusion requiert une participation active civique et une expression politique citoyenne de la part de celles et ceux qui contribuent à ce chantier social ».

Chacun s'exprime comme acteur d'une solution

Cette méthode d'animation est pratiquée pour la première fois. Elle sera reprise et améliorée de façon continue par la suite. Cet espace de débat est ouvert dans le cadre d'une loi nationale dont l'enjeu est la citoyenneté de celles et de ceux qui sont limités dans l'exercice de leurs droits et de leur expression. « Chacun est invité en tant que praticien de son art : le député ou le sénateur pour sa représentation de l'Aude à l'échelon législatif national, l'élu local pour sa pratique de la gestion et du développement de son territoire, l'employé ou le fonctionnaire pour sa pratique de politiques publiques redistributives, l'acteur associatif ou l'entrepreneur social pour sa contribution à ce chantier social, le bénéficiaire de la loi comme premier concerné par des dispositifs qui lui sont destinés ».

Plusieurs observateurs extérieurs au département sont invités pour s'exprimer, observer et faire retour de leurs observations. La parole est conviée sur la base du respect mutuel. Le registre de la dénonciation et le transfert de la faute sur « l'autre » ne sont pas admis, car aucune prise de responsabilité partagée ne peut en découler : « Les collectivités territoriales peuvent à juste titre affirmer que l'État se désengage. Les représentants de l'État dans le département peuvent à juste titre regretter que les appartenances politiques, de droite ou de gauche, freinent à ce point les collaborations partenariales. Les travailleurs sociaux salariés peuvent à juste titre regretter l'impact croissant du bénévolat sur le maintien de leur statut, ou sur leur rémunération comme reconnaissance de la valeur des prestations professionnelles qu'ils accomplissent. Les bénéficiaires des dispositifs d'insertion ou d'aide sociale peuvent à juste titre se plaindre d'être, à ce point, instrumentalisés par des dispositifs, des catégories d'ayant droit et autant d'institutions dont l'objet est de s'occuper d'eux. Tous ensemble peuvent légitimement considérer que la mondialisation de l'économie ou toute autre cause macro-économique est responsable de ces maux. Mais à s'en tenir là, il est certain que le sentiment individuel ou collectif d'impuissance prendra le dessus. La négativité sociale est déjà trop prégnante pour l'alimenter ».

Vers des engagements réciproques

« Toute amorce de re-liaison sociale passe par l'écoute mutuelle des bouts de solution dont les autres sont aussi détenteurs, les bénéficiaires de la loi en premier lieu. À tant parler d'eux, "les exclus" ou en danger de l'être, on oublie de penser que ce sont des personnes humaines à part entière, des citoyens doués de sentiments, de raison et de l'envie de réaliser une vie qui en vaille la peine ».
Une soixantaine de personnes est présente. C'est un moment inaugural d'expression d'une parole politique sans couleur partisane. Comme c'est beaucoup trop souvent le cas, très peu d'élus et de représentants des services de l'État se déplacent.
Réinvestir le fonctionnement démocratique en partant de la base fait exister une parole publique dans une approche renouvelée par le caractère composite de regroupements constitués autour d'objectifs partageables, dans une approche territoriale de proximité, douée d'une portée générale. Les conclusions de ce débat sont adressées aux parlementaires audois qui vont discuter la loi, ainsi qu'aux représentants de l'État, en tant que gardien du droit commun et de son application. Cette contribution vise moins l'amendement d'un texte de loi de faible qualité au regard des e jeux que la remontée des témoignages des praticiens, d'une valeur mésestimée. C'est vivre ensemble une expérience : celle de parcourir toute la chaîne d'un processus démocratique ascendant, depuis le terrain jusqu'au Parlement. Si le cadre législatif de préparation des lois n'est pas utilisé comme occasion de se faire entendre, la démocratie comme système de gouvernement restera contingentée à ce qu'elle est trop souvent : une délégation du pouvoir de décider, faite à des élus pour la durée de leurs mandats électoraux. Le déficit de confiance citoyenne s'aggravera sans que rien n'ait été fait pour signifier positivement à nos gouvernants qu'ils exercent un mandat dont ils ont à partager la bonne exécution par l'information et la concertation avec les résidents des territoires qui les ont élus.

Le sénateur socialiste audois Roland Courteau accepte d'être l'intermédiaire de ces conclusions auprès de son groupe parlementaire en 1997. Tous les autres groupes politiques ont été contactés, sauf celui du Front national. L'exclusion n'est pas une affaire de parti. Des praticiens de Basse-Normandie et l'Agence pour le Développement des Services de Proximité se joignent à l'initiative, en vue d'une rencontre prévue au Sénat. La dissolution de l'Assemblée nationale intervient le jour même de ce rendez-vous ! Il n'a donc pas eu lieu. Les priorités de la nouvelle majorité gouvernementale évoluent vers d'autres objectifs. L'insertion, en tant qu'objet de politique publique s'estompe. Mais pendant ce temps, les procédures se raidissent, les financements se rétrécissent, l'UNEDIC[1] réforme l'usage des fonds sociaux, le processus d'exclusion ne s'arrête pas plus que les destructions d'emploi.

2 – 1997 : Encourager la parole publique des « sans voix » plutôt que tenter de l'étouffer

L'entrée dans le débat public des chômeurs, en décembre 1997, fait naître le désir de comprendre le ressort de leur action et d'y contribuer à notre mesure. Quelle place cette

[1] **UNEDIC :** Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce

prise de parole se fait-elle dans le nouveau projet de loi ? Que disent-ils de leur propre voix, quand ils ne sont pas parlés par les autres ? Le débat est ouvert à nouveaux frais, devant le peu d'intérêt qui leur est manifesté au-delà des utilisations médiatiques dont ils sont l'objet. Une journée est organisée avec la Maison des chômeurs et citoyens solidaires de Montpellier et le RÉAS 48[1], le 6 juin 1998. Un soutien financier renouvelé de la FPH couvre les frais. Le procédé est le même qu'en 1996, élargi à la dimension régionale d'une part et aux premiers intéressés d'autre part, qui ne sont pas des promoteurs de projets cette fois, mais des chômeurs en majorité. Il s'agit d'actualiser un diagnostic et de creuser le sillon de la contribution politique non partisane des acteurs de terrain. Des membres d'associations de chômeurs de toute la France sont présents.

Leur mouvement social de protestation engage les pouvoirs publics dans l'accélération du calendrier d'examen de la loi contre les exclusions, au lieu de prendre le temps d'écouter les espoirs dont cette dynamique collective est l'expression. Elle montre des visages humains exprimant leurs attentes de relation et leur besoin de travailler. « L'urgence ne peut pas se substituer à un traitement de fond ». Pourtant, le débat public auquel appelait le rapport demandé par le Premier ministre à Marie-Thérèse Join-Lambert n'a pas lieu. Elle écrivait pourtant qu'« il faut faire en sorte de ne pas hypothéquer l'avenir et que les alternatives auxquelles notre société est confrontée soient clairement explicitées ». Le gouvernement se laisse prendre par « la tyrannie de l'urgence ». Même si des fonds sont débloqués dès le mois de janvier, même s'ils ont bien sûr trouvé une utilité immédiate et soulagé quelques problèmes concrets, cette façon de donner satisfaction à des revendications exprimées de façon virulente, qu'il s'agisse des chômeurs, des routiers, des viticulteurs ou de toute autre catégorie d'acteurs sociaux, constitue un évitement de la conflictualité positive qui passe par le débat démocratique. C'est un déni des causes de ce qui provoque ces protestations sociales.
« Les discussions de fond doivent se poursuivre au-delà des mesures que pourra prendre le gouvernement à court moyen terme ». Telle est la conviction que Marie-Thérèse Join-Lambert s'est forgée durant les quelques semaines de cette difficile mission. « Les partenaires sociaux, les associations de chômeurs, les citoyens de ce pays, ont besoin de pouvoir débattre et surtout de retrouver des perspectives face à la situation prolongée du chômage qui a profondément déstabilisé la cohésion sociale de notre pays ».

Le « non droit » s'insinue comme méthode de gouvernement, à droite comme à gauche

La violence est implicitement validée. Pendant que, dans le même temps, les tendances gestionnaires se renforcent avec pour objectif d'endiguer ce qui est perçu comme « une masse » de pauvres en augmentation constante, déstabilisant la paix sociale et les finances publiques. Il est certain que dans cette accélération dictée par la peur, les fondements de la cohésion sociale n'ont pas été renforcés. Ils ont tout au contraire dépouillée la perspective d'une loi cadre contre l'exclusion d'une grande partie de sa portée, voire de sa légitimité. Certes, la loi est votée dans l'été 1998, mais elle est amputée des dispositions les plus neuves qui concernaient la réquisition des logements vacants. Une

[1] REAS 48 : Réseau de l'économie alternative et solidaire de Lozère

porte est entrouverte par l'amendement Le Garrec proposant une participation directe des associations de chômeurs à la gestion des fonds sociaux des ASSEDIC. Mais au conseil d'administration de l'UNEDIC la porte est refermée pour éviter le difficile débat de fond sur la représentativité des personnes privées de travail salarié. Le jeu des oppositions entre blocs politiques conduit la droite à ne pas voter un texte de loi dont elle avait fait un objectif central de la politique du candidat Jacques Chirac en 1996. Malgré l'importance de la question, une relative indifférence marque la discussion parlementaire. Entrée au gouvernement après les élections qui suivent sa dissolution de l'Assemblée nationale, les bancs de la gauche sont presque vides dans un contexte où le résultat du vote est acquis d'avance.

Débat confisqué de la représentativité des personnes privées de travail salarié

Les dynamiques sociales émergentes sont constamment sous la menace du rapt. Le rapt est l'acte d'enlever ou de détourner une personne de la trajectoire qu'elle s'était donnée de suivre. Par extension, c'est un acte qui vise à empêcher un processus de suivre son cours par une intervention qui le capte au service d'autre chose. Or l'entrée dans le débat public des chômeurs dont certains s'expriment à Montpellier le 6 juin 1998, est le résultat de plus de dix ans d'une solidarité concrète dans des lieux où ils ont été entendus, exprimant un autre rapport au travail et à l'utilisation de leur temps. Les Maisons de chômeurs ont constitué des scènes microsociales de débat et de construction. Elles ont permis à certains chômeurs de maintenir une image positive d'eux-mêmes le temps nécessaire à un remaniement de leur identité et à la perception d'un avenir désirable et accessible. Elles ont été le rouage indispensable pour que puisse se faire entendre une parole constructive sur la représentation collective des chômeurs. Elles ont aussi donné à voir des expérimentations probantes apportant un soutien public aux démarches de créations d'activités individuelles et collectives de personnes privées de travail salarié.

Venant s'opposer, s'interposer ou s'imposer, deux formes de rapt compromettent le succès de cette évolution, au lieu de l'encourager. L'une d'elles consiste à utiliser l'énergie réactive du chômage au service de revendications dont l'origine se trouve dans le système de référence salarial et syndical, quitte à amalgamer des situations distinctes. L'exclusion est une forme d'exploitation de l'homme qui ne nourrit pas de sentiment d'appartenance collective de classe, mais tout au contraire soumet l'individu à l'isolement et à la menace d'une dévalorisation de soi. Des composantes organisées syndicalement ont, après le mouvement de protestation de décembre 1997, accompli de véritables putschs dans des maisons de chômeurs pour les prendre en mains, ne se cachant pas de vouloir encadrer le mouvement. Dans cette situation, les représentations sociales du militant politique qui s'imposent sont celles d'autrefois, alors que les formes d'organisation de ces nouvelles luttes sociales appellent une autre culture du mouvement social. Ceux qui vivent la menace de l'exclusion et se mobilisent pour y résister ont voix au chapitre. Ils ont aussi « droit de cité » pour parler sur l'agora, dans la référence athénienne de la démocratie, revisitée par C. Castoriadis.

L'autre forme de rapt consiste à ne rien vouloir savoir de la dimension collective du problème du chômage et de renvoyer chacun des cinq millions de chômeurs ou précaires à

son cas personnel et à un statut d'ayant droit dans une relation d'assisté, dépendant pour sa survie matérielle d'une prescription de solidarité publique, sans maîtrise de son itinéraire personnel de sortie de crise. Chacun le subit, l'intériorise et doit s'en débrouiller. Rien ne remplacera la parole que les premiers intéressés prendront pour faire entendre ce qu'ils ont à dire. Au-delà de la manifestation de rue, la transformation de la protestation sociale en délibération publique est empêchée d'exister ou détournée. Or, formuler ses mécontentements est une nécessité, et accepter d'être interlocuteur, « se coltiner les désaccords » est la condition même d'arbitrages collectifs tournés vers des réponses positives. C'est la raison d'être de la démocratie. Deux piliers de son exercice pour la faire vivre à la base : le pouvoir pris dans l'action par les concernés est primordial, des espaces publics pour s'exprimer et organiser des revendications et des solutions sont indispensables, à côté des espaces « officiels » de représentation institutionnelle, lorsqu'ils se montrent prédateurs ou politiciens pour que rien ne change.

Enseignements d'un espace public de débat horizontal et transversal

Les membres de PARI ne prétendent pas résoudre le problème structurel du chômage par leur action, pas plus qu'ils n'acceptent d'être considérés comme de simples exécutants dans l'encadrement de personnes jugées inemployables. « La production d'exclusion » est un engrenage destructeur. Aussi grande soit l'énergie mobilisée, aussi variés soient leurs talents ou leur ingéniosité pour ouvrir et pérenniser des lieux passerelles, c'est hors de mesure avec le nombre des exclus qui augmente pour prétendre constituer LA réponse. L'un des verrous du changement est qu'il n'est pas possible de signifier publiquement que, loin de créer des emplois, la croissance économique continue d'en détruire. Dans les vingt-cinq dernières années, la richesse nationale a doublé en France en détruisant 15% des heures travaillées. La croissance du chômage a permis celle de la richesse. La pensée des responsables publics reste tétanisée devant la révision que cette prise de conscience entraînerait.

Il est utile de garder présent à l'esprit les écarts qui existent entre un possible à sa mesure et les malheurs du monde pour ne pas se mortifier, se laisser emporter par la démagogie ou se leurrer sur les limites du possible dans un registre donné. L'une des vertus de la déconstruction des présupposés et autres croyances sans preuves est d'éclairer la voie pour tenir des positions dans la durée. L'investissement personnel au service des pratiques microsociales de solidarité demeure irremplaçable pour faire exister les valeurs humaines de l'échange, mais cela ne résoudra pas la question du chômage. Se pose dès lors celle de savoir quelles forces peuvent réunir ces multiples espaces collectifs d'expériences et d'expression, émergeant de façon concomitante en divers lieux, afin de gagner en influence. À quelles conditions peuvent-ils espérer modifier le cours des choses ? Et d'ailleurs, le peuvent-ils ?
Chacun de ses membres est pleinement autonome dans sa conduite de projet. L'association se donne comme mission d'être un analyseur collectif pour mieux répondre ensemble au déficit d'une approche globale dans un même territoire et pour suggérer des évolutions vers des partenariats de qualité. De grands progrès sont à faire dans les relations entre les associations, entre elles et les administrations et avec le monde économique.

Élargissement des thèmes et des espaces de débat

L'insertion est à l'origine de PARI. Cette approche est reliée avec les problématiques du développement local et l'économie solidaire qui entrent de plain pied dans le champ des corrélations, même si chacune constitue un « petit monde » en soi qui se protège et connaît finalement peu ses voisins ou ses cousins ! L'appel de l'Unadel[1] en 1997 qui invite au dialogue pour la reconnaissance des engagements sociaux de chacun et de meilleures relations est un bol d'air, dans ces mondes confinés « Dites-nous qui vous êtes, ce que vous faites… ». L'évènement est accueilli dans l'Aude. PARI s'associe activement à la préparation de la rencontre de Carcassonne où participe près d'un millier d'acteurs du développement local de France, d'Europe et d'autres continents. L'association s'associe à l'organisation, portée par le Conseil général de l'Aude, grâce à l'appui de Pierre Nardin, l'un des organisateurs au niveau national. Dans un programme initial trop exclusivement rural, PARI ouvre un espace aux paroles urbaines, en accueillant des participants dans le quartier Saint-Jacques le Viguier à Carcassonne où l'Atelier du Trenel est implanté. Des rencontres préparent cet accueil en amont avec les habitants et les associations de ce quartier, y compris l'association musulmane. Un couscous est organisé par les femmes du Trénel. Tel est le cadre convivial dans lequel des femmes marocaines partagent leur réalité avec celle d'autres villes de France. Tous parlent de violence, mais aussi de tolérance et d'attachement à leur quartier.

PARI produit et diffuse largement un quatre pages[2] sur « l'insertion et le territoire : Territorialisation des politiques ou développement territorial ? ». De quel pouvoir d'action dispose l'échelon local, au bout de la chaîne décisionnaire ? Qu'en est-il des situations transversales des territoires d'action et des projets, quand les zones de chalandise des entreprises sociales ne concordent pas avec les territoires administrés par les politiques de l'État ou celles du département ? Même difficulté pour la construction conjointe des politiques urbaines et rurales d'un même espace géographique.
Les opérateurs de terrain soulignent les dégâts d'une création d'activités confrontée sans filet aux entreprises du marché concurrentiel et soumises aux contraintes budgétaires publiques, sans droit d'expression. Ils sont fragilisés par cet environnement. Le papier trié par le chantier d'insertion « Le Parchemin » est sous l'emprise de la Générale ou de la Lyonnaise des Eaux qui rachètent la tonne au cours du marché mondial. L'entreprise ARF[3] se trouve sur les mêmes marchés du bûcheronnage et de l'entretien des forêts que l'ONF[4], protégée par son statut parapublic. Dans un cas comme dans l'autre, il est difficile à de petites organisations de conserver le droit fil de leurs projets, de grandir en même temps que leurs capacités et que leur connaissance des logiques d'action de leur environnement. Que d'énergie perdue, du fait de l'absence de cadres de droit commun reconnaissant les fonctionnements « hybrides », entre le « tout marché » et le « tout État ».! Que de forces

[1] UNADEL : Union Nationale des Acteurs et des structures de DEveloppement Local
[2] Contribution du 7 juin 1997. « Insertion et développement local ? Pour que vivent les entreprises sociales ! »Elle a été publiée dans le recueil issu de la manifestation, ainsi que les témoignages des femmes du Viguier et l'un des compte-rendu d'une réunion préparatoire de quartier.
[3] Aménagements Ruraux et Forestiers
[4] Office National des Forêts

vives captées, dès lors que ces innovations socioéconomiques approchent de la solvabilité ! Comment faire reconnaître leur utilité sociale pour qu'elles puissent déployer leurs ailes ?

3. Les leçons de l'expérience

Découvrir par soi-même

La vie de résidente permanente dans un village de soixante-dix habitants de l'Aude ne tarit pas mon désir d'aller voir ailleurs, au contraire elle le stimule. Rencontrer les gens, arpenter les distances sociales, est l'une des manières de découvrir que je préfère. Quelles sont les raisons d'agir des gens ? En quoi les perspectives se croisent-elles, aux différentes distances d'où l'on se parle ? Cette fonction de « maillage » est nécessaire, encore trop peu souvent perçue comme telle.

Le premier enseignement de l'expérience est que la croyance en une solution locale à un problème local ne correspond plus à la façon dont les choses se passent. Beaucoup de gens ne le savent pas. Ainsi une action locale dans l'Aude existe au moins autant sur un bureau de la Commission européenne à Bruxelles où se définissent les zonages des mesures rurales qui déterminent les financements, que dans le montage des partenariats entre parties prenantes d'un même circuit de l'économie locale. Des actionnaires étrangers décident du sort de l'emploi industriel des piémonts pyrénéens, au Sud du département de l'Aude. Les conditions d'accès au foncier sont devenues dépendantes de l'ouverture internationale d'un territoire « mis en marché ». L'aéroport de Carcassonne modifie complètement l'accessibilité d'espaces auparavant « enclavés ». Cette réalité touche sans distinction les natifs de longue date, les adoptifs ancrés ici, leurs enfants qui arrivent en âge d'activité, et les nouveaux venus qui voudraient devenir résidents permanents. Un certain type d'avenir est ainsi prédéterminé de l'extérieur. La marge de manœuvre est étroite pour des choix « endogènes ».

La proximité géographique, caractérisée par une distance courte, facilite la rencontre dans des espaces collectifs d'expérience. Ces systèmes d'action composites peuvent porter un projet collectif dans un espace fonctionnel comme une intercommunalité, un bassin de vie, le département, voire la région. La proximité situe le système d'action dans une continuité territoriale : mêmes instances, mêmes élus, mêmes ressources territoriales, des questions similaires à résoudre avec les mêmes interlocuteurs. Ces relations, de cinquante à deux cents kilomètres environ définissent le rayon d'action des solidarités actives dans des réseaux à courte distance. Les réunions qui se tiennent à deux cents kilomètres ont tout intérêt à être bien préparées pour ne pas décourager trop vite les énergies. Car le rural « moderne » est tributaire de la voiture !
Des modes de vie différents cohabitent dans le milieu rural comme ailleurs. Le voisinage n'est plus synonyme d'une communauté de vie villageoise. La réalité engage à comprendre et accepter de vivre les relations que des frères de sang peuvent entretenir avec des cousins de fortune aux mêmes lieux. Elles tissent des moments de rencontre, elles traduisent l'envie de s'ignorer pour protéger sa tranquillité, l'indifférence voire une sourde hostilité entre des natifs très sédentaires et des adoptifs pas encore adoptés. Les

métissages culturels régénèrent la ruralité. L'avenir dira s'ils réussissent ou non à inverser la vision fataliste de fin de monde qui imprègne l'ambiance des villages où la dépopulation n'est pas enrayée et où le vote lepéniste progresse.

Des écarts importants de postures ou de compréhension du monde existent entre résidents d'un même territoire de vie. Ceux qui n'ont pas expérimenté la décentration et l'élargissement que procure le fait d'aller voir ailleurs, méconnaissent le fait qu'ils ne savent pas. De ce fait, le dialogue est compliqué par bien des incompréhensions dont la mesure n'est pas prise. Les informés qui savent comment réunir les informations utiles et le langage d'accès sont les « initiés » des temps modernes. Ils peuvent facilement en venir à des montages solitaires de projets correspondant plus à des opportunités à saisir qu'à la réponse à des besoins véritablement ressentis et exprimés. La découverte qu'existent et interagissent autant de mondes, segmentés par thèmes ou filières, ou encore par échelon territorial d'exercice de compétences, avec leurs langages, leurs modes d'emploi est une exploration que personne ne peut faire à la place de quelqu'un d'autre. À l'ignorer, beaucoup de localistes ont une approche simpliste.

Dans les systèmes d'action composite de la proximité, ce sont les personnes qui comptent, leurs qualités personnelles, leur ouverture d'esprit, leurs compétences, la surface sociale qu'elles partagent et leur patience à faire retour sur place des informations glanées ailleurs. Il est parfois d'excellentes collaborations avec des représentants de réseaux ou d'institutions dont on ne partage pas « les horizons d'attente ». Localement, les questions ne se posent pas de la façon dont on se le représente dans une vision « centrale ». Savoir comment accéder à l'information utile pour exercer une influence est devenu une modalité de fonctionnement du monde actuel. C'est vrai de l'espace de petite maille, c'est vrai des territoires de plus grande échelle car les interdépendances se sont multipliées. La différence est que le chemin à parcourir pour comprendre est plus long. Les fils de la pelote à dévider pour fabriquer une trame de projet sont plus fragiles et disparates.

Il est en apparence plus commode de limiter le nombre des interactions humaines de l'explication, du débat et le temps relativement long de l'appropriation, au nom de l'efficacité gestionnaire ou technicienne. Les décideurs des étapes au dessus mesurent-ils à quel point ce mécanisme fragilise les consensus sociaux, à raffiner toujours plus cette segmentation. De surcroît, les « angles morts » de la vision laissent le champ libre aux clientélismes. La corruption s'installe comme une gangrène dans les petits rouages d'appels d'offre locaux, la plupart du temps préattribués. La participation est découragée, sur le mode « À quoi ça sert ? ». Pour des acteurs locaux décidés à vivre là où ils le souhaitent, les ouvertures sur l'extérieur sont donc aussi indispensables que l'air que l'on respire.

Les talents et les segments

La participation diminue numériquement dans le passage du proche à du plus éloigné. Par quel bout attraper la pelote pour apercevoir et analyser comment le territoire où l'on vit, où l'on travaille, où l'on vote est relié à des échelons plus vastes ? Si l'on ne comprend pas

ces rouages, comment espérer avoir une influence, autrement que dans la protestation de rue ou par le bulletin de vote ? Tout le monde n'a pas le goût, ou les aptitudes, pour élargir son champ de vision.

L'animation d'une formation de responsables agricoles de l'Aude m'a permis de comprendre qu'il existe différents profils[1]. Certains d'entre eux ont une prédilection pour l'organisation d'actions concrètes, à partenaires multiples, à courte distance. C'est le profil des acteurs sociaux et des métiers du micro-territoire : animateurs cantonaux, conseillers municipaux, animateurs de sections locales d'un parti ou d'un réseau. Ce sont souvent des natifs des lieux. Mais pas seulement, car des agents de développement local ont ce savoir-faire et viennent de partout. D'autres sont enclins à maîtriser l'ensemble des éléments d'une thématique, dans une approche filière territorialisée. Leur mise en mouvement se réalise à partir d'un point d'entrée particulier qui touche de près leurs activités ou leur profession. Ils élargissent leur pouvoir d'action par l'exploration, en amont et en aval, des conditions d'un changement possible et animent ce segment sur toute sa longueur. Ils exercent des fonctions départementales ou régionales, voire au-delà. Dans l'agriculture, ce sont les responsables de la filière viande, grandes cultures, ou viticulture. Dans d'autres milieux, ce sont les responsables de réseaux thématiques, associatifs ou des portes paroles de mouvance politique.

Celles et ceux qui se préoccupent de relier transversalement des thématiques entre elles, ou des territoires entre eux, sont peu nombreux. C'était le cas de Gilles Pau, président du CDJA, commanditaire de cette formation. Il portait, avec une vive conscience mêlée d'angoisse, la vision de l'avenir de la profession. Il faut désirer bouger, ou « s'élever » au-dessus de la vision de plain-pied pour élargir des horizons. C'est le cas de quelques rares leaders agricoles et politiques, qui ont compris l'importance des relations à Paris ou à Bruxelles pour agir localement. Le nombre et la diversité des contacts à engager, puis à entretenir, prennent beaucoup de temps. Il est rare qu'une institution accepte de financer longtemps ce travail d'exploration et de « réseautage », s'il n'apporte pas un retour directement utile sur le segment d'activité ou sur le prestige de l'institution. Dans ce cas, le talent systémique, la vision élargie sont orientés vers les fonctions de lobby, les stratégies finalisées dont les tenants et aboutissants échappent au débat et restent incompréhensibles des simples habitants. Le risque est grand qu'une mission de découverte et d'élargissement se solde par une « expatriation » de celui qui l'a vécue, parce que ses capacités et son carnet d'adresses lui ouvrent des propositions ailleurs, à plus vaste échelle. Ce mouvement appauvrit encore plus la matière grise dont les espaces de petite maille ont pourtant bien besoin pour conserver une maîtrise sur leur devenir.

Les nouveaux métiers du maillage relationnel

Les relations engagées avec l'extérieur du département de l'Aude, après la naissance de l'association PARI, s'expriment pour commencer en nombre de kilomètres parcourus. Les

[1] Conclusions d'une enquête par entretiens de jeunes agriculteurs du CDJA (Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs) de l'Aude et de la réalisation d'une formation « Ecole de responsables ». Convention avec le FAFEA de l'Aude, 1994-1995, construite avec son responsable, Alain Champrigaud

distances vécues entre les mondes traduisent les représentations imaginaires de la centralité et de la périphérie, de la verticalité. Je suis animée de la curiosité de comprendre comment fonctionnent des systèmes de relations portant une action. Toute cette part de mon activité est largement méconnue de mes collègues et amis audois. Plusieurs d'entre eux participeront « pour voir » à des séminaires nationaux d'échanges de pratiques organisés par l'ADSP[1] ou les « Pactes Locaux », sans réellement y trouver une utilité personnelle, à quelques exceptions près. Ces façons de faire traduisent l'émergence des métiers de « maillage ». C'est autre chose que la fonctionnalité du *leader* ou de la cheville ouvrière salariée d'une structure, c'est autre chose que la construction de réseaux de clientèle. Ce sont des redéfinitions à nouveaux frais entre le professionnel, le militant et le personnel, autour de références suffisamment partagées, en recherche d'ouvertures. Nous sommes un certain nombre à nous reconnaître dans cette évolution des pratiques. Mon équilibre se trouve dans un socle de vie personnelle et familiale associé avec un socle de « pratiques ici », sans lesquels les raisons de me déplacer ne se renouvelleraient pas. Autrement dit, garder les pieds sur terre, comme l'ancrage salutaire qui permet de garder le cap sur l'accomplissement de sa propre vie.

À circuler ainsi, on apprend comment l'extérieur intervient dans les destinées locales, souvent comme des contraintes, mais aussi comme des opportunités de faire remonter idées et propositions à la personne idoine. La distance entre le national et le rez-de-chaussée persiste donc, malgré le soin apporté à la redistribution de l'information récoltée « là-haut » pour qu'elle serve. C'est une difficulté toute particulière du rapprochement des points de vue et des progrès d'une vision plus systémique.

Arpenter un monde interdépendant, du haut en bas, et de long en large, apprend ses propres limites dans la capacité de comprendre (ou pas) des situations interculturelles et multilingues. Les limites sont aussi financières. Les déplacements coûtent cher. S'ils sont d'abord profitables à celui qui les entreprend, c'est à la mesure du système d'action ou de l'organisation qui les financent que leur utilité doit, au final, être appréciée. Ce qui crée une exigence de restitution et de communication. Avec le temps et l'expérience, ces déambulations ont servi à des « mailleurs » à « penser relié » et à conserver une longueur d'avance pour empêcher les portes de se refermer. En dix ou quinze ans de cette vie relationnelle, le raccourcissement des calendriers, l'impact croissant de la « tyrannie de l'urgence » apparaît comme une tendance lourde qui exclut de plus en plus les petits projets des opportunités et les assigne aux utilités de ceux qui les commanditent. Ce qui mature à petite vitesse a de moins en moins d'accès aux moyens. Preuve s'il en est de l'obsolescence d'un système qui se replie sur lui-même et de l'utilité de consolider les relations horizontales entre celles et ceux qui en ont une vive conscience. L'expérimenter permet aussi de décider, en meilleure connaissance de cause, si le jeu (ce jeu-là) en vaut (ou pas) la chandelle au regard de la finalité ou du résultat attendu. C'est tout le contraire de la consommation de réseau. C'est l'usage sélectif de l'énergie que l'on consacre et à quoi, lorsque l'on poursuit le but d'agréger et de faire progresser, collectivement, des valeurs, des solutions et des expertises, exemples à l'appui.

[1] Agence pour le Développement des Services de Proximité

4- Le Collectif national des Pactes Locaux : La traçabilité des acquis de l'expérience

Comme en témoigne cette recherche, l'évitement du débat entretient les fractures sociales. Les représentations sociales du chômage comme indignité, la croissance comme moteur de la richesse et de la paix sociale perdurent. La situation est inédite, mais les bases de l'analyse restent attachées aux références d'hier et aux institutions d'avant-hier. L'action publique est sous l'emprise de « l'entêtement rétrospectif ». L'imaginaire du changement s'est appauvri. La possibilité même d'une « Grande transformation » laisse beaucoup de personnes sceptiques.

Le gros plan sur un exemple local vécu a montré comment des individus, par nécessité et par choix, ont trouvé les ressources et la détermination de mettre leur existence sur d'autres rails. Du choix personnel à la minorité statistique, les résultats sont significatifs. Dans les années 90, un panel d'innovations socioéconomiques apporte déjà des réponses à des problèmes clé de la vie au quotidien. Elles traduisent la nécessité d'une organisation territoriale concertée des ressources, tant humaines que naturelles. Cette façon de faire à rebours des approches hiérarchiques et sectorielles est peu usuelle. Elle reste à la marge des systèmes institués. C'est pourquoi ces réalisations, malgré leur nombre et leur pertinence, peinent à sortir du bois. Les espaces de débat entre « pairs » avec qui partager cette approche sont rares. Le collectif des Pactes Locaux se constitue dans ce vivier de personnes. Longtemps informel, il a progressivement ouvert un espace de débat permanent sur la question de la cohésion sociale et plus largement sur les coopérations locales et leurs effets. Quand cette occasion se présente de partager leur expérience à d'autres échelles que celles de leur vécu, un certain nombre d'inventeurs sociaux se découvrent en résonance les uns avec les autres, sortent de leur isolement et démentent la représentation sociale dominante de leur marginalité. Au fond, les échanges d'expériences installent peu à peu la conviction d'une similarité des processus dans la singularité des parcours. Les points d'entrée thématiques peuvent différer, les réalisations ne pas en être au même stade d'avancement, les fondamentaux se découvrent communs, favorisant un adossement mutuel. C'est l'expérience partagée dans le Collectif des Pactes Locaux à partir de 1998.

Historiquement, ce collectif résulte de la volonté de mise en relations, portée par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, afin de soutenir le développement de pactes locaux en France. Après la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, alors que la loi de cohésion sociale n'est pas encore votée, Pierre Calame, directeur de la FPH, souhaite relancer des débats collectifs tels que ceux qui ont été proposés en 1996. L'approche territoriale de la loi de cohésion sociale, reformulée comme loi de lutte contre les exclusions du gouvernement passé à gauche, reste un point aveugle. Ce débat est porté par l'AEIDL[1], le CRIDA[2], la FPH, la Ligue des Droits de l'Homme, l'UNIOPSS[3]. À ma demande, la FPH me confie la préparation de ce débat destiné à interpeler les nouveaux parlementaires. Une première convention est signée avec

[1] Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local
[2] Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie
[3] Union Nationale des Institutions et des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales

l'Association PARI pour ce faire. D'autres suivront jusqu'en 2005, date de la structuration du Collectif des Pactes Locaux en association. Je vais au devant de porteurs d'initiatives de différentes régions, pour les associer, afin que les débats se fondent sur des d'analyses en relation avec des pratiques innovantes[1].

Leur diagnostic est celui d'une crise profonde de l'action publique, pas seulement en France, mais en Europe. Envoyé à tous les parlementaires, leur Manifeste met en avant la notion clé de « pacte local » pour désigner une variété de formes de partenariats locaux et de coopérations, partageant suffisamment de caractéristiques pour porter des propositions structurées ensemble ». Pour changer, mieux vaut préférer « les processus aux procédures » et privilégier « un cadre légal de terrain et des relations de proximité ».
« Leur analyse de la crise est qu'elle touche aux fondements idéologiques et culturels et aux pratiques de l'action publique. L'État méconnaît les réalités de terrain et les hommes. Il ne considère que les handicaps à traiter. Les élus ont peur de perdre leur pouvoir de décision dans une participation démocratique qui de fait reste anecdotique, instrumentalisée, ou reléguée à des niveaux de façade. La démocratie participative n'est pas entrée dans la pratique courante. Dans un monde concurrentiel soumis à l'urgence et au court terme, le temps de construction d'un consensus puis d'un projet commun apparaît trop long, irréaliste, peu rentable. Il n'existe pas de collaboration efficace entre les différentes échelles de gouvernance, crispées sur des mandats interprétés de façon restrictive ou, au contraire, inapplicables faute de moyens. La société civile reste considérée au pire contestataire, au mieux imprévisible ou inconsciente des enjeux ».

Ce Manifeste apporte très peu de résultats, mais il débouche sur la constitution d'un Collectif de personnes volontaires à la fin de 1998. La démarche a progressivement ouvert un espace national de débat permanent. Elle a cheminé hors des visions partielles, produisant de la confiance entre des personnes de milieux, d'âges, de régions, de pays, de métiers et de sensibilités très divers. Les réalisations des membres du Collectif (et d'autres) ont été progressivement formalisées. Une analyse de ce qui les caractérise a été élaborée dans plusieurs productions collectives qui sont autant de jalons de leur construction jusqu'à aujourd'hui. Ces productions collectives rassemblent une variété d'exemples qui illustrent comment, en une trentaine d'années, des résistants créatifs ont appris à leur frais, traversé et surmonté (ou pas) des épreuves. Car, si un pacte local isolé ne peut pas survivre bien longtemps, il est un élément fondamental à la base de l'édifice. Certains des promoteurs du Collectif restent associés à la démarche, accréditant l'importance d'une qualité de relation dans la durée pour construire un diagnostic

[1] Fonctions des signataires à la date de signature du Manifeste : Marie-Josèphe Albert,URIOPSS Midi-Pyrénées ; Yves Arnaud, maire-adjoint de Betton, Affaires économiques et Emploi, District urbain de Rennes ; Pierre Barge, AEIDL ; Annie Berger, Agence pour le Développement des Services de Proximité ; Louarbi Boughedada, conseiller régional Nord Pas de Calais, adjoint au maire de Dunkerque ; Pierre Calame, FPH ; Claude Chigot, Fédération des Associations Pour l'Insertion par le Logement ; Bruno Delaval, URIOPSS Nord Pas de Calais ; Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des Maires de France ; Georges Dhers, Consultant ENSPTT ; Hugues Feltesse, UNIOPSS, Alerte; André Gachet, FAPIL-Lyon; Marie-José Gazel-Gontier, Place aux Jeunes; Marie-Christine Gimenez, Objectif emploi, Mairie de Saint-Denis; Bernard Ginisty, Réseau de la Citoyenneté sociale; Daniel Gontier, Alliance pour un monde responsable et solidaire Nord Pas de Calais; Madeleine Hersent, ADEL; France Joubert, Union Régionale CFDT, Poitou-Charentes; Cyril Kretzschmar, Economie et humanisme; Philippe Langevin, Université Marseille; Jean-Louis Laville, Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie; Eric Lavillunière, MB2 ; Géraldine Lechevalier l'Arbre; Philippe Ligneau, Université de Poitiers; Bertrand Marquis, PLIE Val de Lorraine; Antoine Martin, Forum citoyen, Rhône-Alpes; Sylvie Mathieu, URIOPSS Lorraine; Maeva Molmeret-Sandeau, Rhône Assistance Négociation; Denis Vallance, directeur général adjoint, Conseil général Meurthe et Moselle; Alain Yvergniaux, Consultant, Mairie de Betton

constamment réapprécié, documenter le « comment », argumenter là où le bât blesse et tenir des positions ensemble.

Qualité de relations volontaires et portage collectif

Le Collectif est ouvert. Il a de fait accueilli, depuis 1998, plus d'une centaine de personnes, pour un temps ou pour longtemps, à des degrés d'implication variables et révisables annuellement. Par cercles successifs, depuis l'implication directe jusqu'aux manifestations d'intérêt, il touche en 2004 plus d'un millier de personnes et leurs réseaux. Engagées à la fois dans des pratiques ancrées territorialement à partir de leurs prédilections, de leurs savoir faire et de leurs engagements sociaux, ces personnes fabriquent plus et autre chose que la somme de leurs compétences individuelles. Elles contribuent à « baliser » le champ des possibles en reliant l'individuel et le collectif, le « micro » et les dimensions plus larges jusqu'au mondial, le sectoriel et le systémique, la générosité et le professionnalisme.

La méthode de veille et de capitalisation, conjointe avec les acteurs locaux, est un point fort de ce Collectif : Le membre d'un pacte local est un « pair », c'est-à-dire une personne elle-même impliquée dans une action, locale ou plus large, dont le regard, sans complaisance, a pour unique objet d'aider à prendre du recul, grandir, améliorer, voire se repositionner dans sa conduite d'action. Cette démarche a dégagé les premiers éléments d'une « plus-value qualitative » du Pacte Local. « L'approche entre pairs, comme l'ensemble de la production des Pactes Locaux, n'aurait pas pu se faire sans un temps volontairement consacré par la plupart de ses membres actifs. L'intérêt, l'assiduité et la durée des relations sont des ingrédients indispensables à la consolidation des utopies concrètes. Celle par exemple d'une coopération apprenante, non hiérarchique, ouverte et librement consentie ».

Caractérisation du pacte local

En 1999-2000, les membres du Collectif engagent un travail d'analyse comparative approfondi d'une cinquantaine d'expériences pour définir ce qu'est un pacte local[1] et formaliser une grille de lecture qui en caractérise les composantes, les méthodes, les effets. Cette grille est ensuite mise à l'épreuve de rencontres « in situ », dans plusieurs régions, pour confronter le dire et le faire, affiner l'analyse, s'approprier cet outil de promotion et d'entraide pour s'en servir, et de l'inscrire dans le débat public.

Le pacte local répond à un besoin, à la fois très ancien et très actuel pour les humains, d'être en lien, de s'organiser, concilier les rationalités de chacun, les ressources disponibles, les opportunités et les contraintes. Il est en continuelle évolution, y compris

[1] Réunies dans le dossier n°128, 2001 : Des alliances pour des territoires innovants et solidaires : les pactes locaux pour la cohésion sociale et l'emploi, coordonné par Martine Muller (Theveniaut) et Antonin Prébois ; http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html

dans son fonctionnement. À ce titre, il a pour vocation de générer des informations utiles sur les pratiques, de la réflexion collective, de l'interdisciplinarité, du dialogue entre les familles d'acteurs et de produire de l'intelligence collective. C'est un processus en constante évolution.

L'ancrage d'un pacte local est résolument territorial. Il est ouvert, relié et connu. Le territoire peut se définir par la capacité à faire des choses ensemble à partir des ressources disponibles. En référence à ses valeurs, il répond aux besoins et aux ambitions du territoire dans une volonté de cohérence entre les acteurs, les actions et les échelons territoriaux . C'est un espace fonctionnel, à la fois bassin de vie et bassin d'emploi, proche des espaces ciblés par les dispositifs de Pays, Agglomérations et de Communautés de communes. À ce niveau, la complexité des acteurs, les différentes rationalités peuvent s'appréhender et être reconnues par tous. Chacun s'aperçoit alors que l'on ne peut pas penser la complexité sans reconnaître la valeur de l'autre.

Il remplit une fonction d'intermédiation. Son rôle est de construire, faire connaître, mobiliser, apprécier, repérer des personnes, des ressources, et accompagner la démarche. L'outil est une grille de référence, élaborée à partir d'échanges d'expériences, de comparaisons, et de visites, à laquelle les acteurs de terrain et les cadres (financeurs, pouvoirs publics) peuvent s'adosser pour faire le point, développer, mettre en réseau, aider, financer, voire «modéliser». Il existe aujourd'hui de nombreux pactes locaux qui ont des finalités et des modalités de fonctionnement différentes. Ils ont en commun l'expression concrète de valeurs telles que le fonctionnement démocratique, la solidarité, la convivialité, l'attention, le respect.

La démarche est incluante et repose sur un engagement contractualisé. Un pacte local reliera à minima les personnes concernées et les différentes catégories d'acteurs du territoire dont les élus, les institutions, le secteur économique, surtout les PME, le secteur associatif, des personnes ressources, des compétences complémentaires et de façon optimale, le plus grand nombre. C'est un espace de coopération qui concrétise des valeurs, permet aux acteurs de s'exprimer et de s'articuler.

Le contrat est essentiel pour assurer la médiation. Il peut contenir plusieurs éléments dont les objectifs, la mise en œuvre et les modalités d'évaluation font partie. Parce que le contrat est dans une double logique de coconstruction et de pragmatisme, le pacte local introduit la notion de diagnostic constamment réapprécié.
Un contrat est aussi le résultat d'un travail qui nécessite la présence de capacités à communiquer, à mettre en synergie des compétences, à mailler. Cette capacité s'incarne de différentes manières, collectivement ou individuellement. Elle est en général apportée par les initiateurs ou animateurs du pacte local.

Il identifie clairement les niveaux d'implication de chacun des acteurs....C'est une condition de la réussite de la négociation, puis de la coopération. Chacun sait combien c'est difficile. Ça devient possible dans un esprit de recherche-action qui remet en question systèmes relationnels, fonctionnement des institutions, sens commun (ou culture locale). La dimension expérimentale crée un espace pour fonctionner autrement.

Les effets sur les dynamiques collectives dépassent les résultats immédiats recherchés. La mise en œuvre produit une capacité à faire évoluer les acteurs ; une remise en question à travers des actions significatives, des systèmes relationnels, du fonctionnement des institutions, du sens commun (culture locale…), du consensus ; un développement des ressources de chacun ; une volonté de capitaliser, de transmettre les expériences, les apprentissages et la culture ».

… **Le pacte local est à la recherche de** … ! (2001)

Deux exemples au regard de la grille du pacte local[1]

Le Pôle d'économie solidaire de l'Agglomération dijonnaise

Il n'est plus membre du réseau des Pactes Locaux[2], mais des relations ont été maintenues. Les Pôles d'économie solidaire en France ont une origine commune qui remonte au RÉAS, Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire qui les a conceptualisés en 1996. Un certain nombre de leurs promoteurs, correspondants locaux ou membres de ce réseau, ont mené un important travail de réflexion qui a donné lieu à la production d'un ouvrage collectif en 2001[3]. Les Pôles sont un modèle d'action qui a défini les valeurs sur lesquelles ils se fondent. Elles font encore référence aujourd'hui.

Le Pôle de Dijon est un lieu d'accompagnement de porteurs de projet qui existe depuis 1997. Il travaille sur le lien entre la personne et son projet de vie. Il organise l'entraide entre les porteurs de projet et les échanges avec les acteurs du territoire qui peuvent contribuer à leur réalisation. En 2001, il se constitue en association à l'échelle de l'agglomération à la suite d'un travail approfondi et progressif conduit avec Pascal Mullard d'Espace Développement, par ailleurs longtemps membre actif des Pactes Locaux.
Combiner l'ensemble des ressources propres à fournir les assises du projet n'est pas de la technique pure, mais la prise en compte des enjeux humains, de la connaissance des activités et du champ institutionnel pour assurer la médiation, la mise en relation et les ajustements. Le Conseil d'Administration comporte cinq collèges pour représenter toutes les parties prenantes: personnes qualifiées, porteurs de projet et créateurs , bénévoles, salariés, financeurs. L'accompagnement combine le suivi individuel et collectif avec un suivi post-création. La coopération entre acteurs territoriaux qui se sont appropriés le projet permet au Pôle d'être mieux connu par les habitants, mieux reconnu par les collectivités de l'agglomération dijonnaise. Depuis 2003, il est porteur du Dispositif Local d'Accompagnement. Les questionnements issus de ces échanges multiples constituent sa raison d'être, sa richesse, son capital créateur. Car savoir s'évaluer collectivement est un gage d'adaptation et de durée.

[1] Exemple actualisé en 2011, donc après la soutenance de cette thèse
[2] http://www.pole-economie-solidaire21.org/
[3] Collectif des MB 2, 2001, Pour une économie alternative et solidaire, L'Harmattan, Préface Denis Clerc. Chapitre IV p85-104.

Les résultats sont à la fois tangibles et immatériels

L'augmentation du nombre de personnes accompagnées est continue. En 2003, le Pôle a reçu 267 personnes, accompagné 137 projets personnels ou collectifs dont 65 ont abouti à 29 créations d'activités et 35 emplois. C'est 50% de plus qu'en 2002. En 2010, il a reçu 404 personnes et accompagné 375 dont 75 ont abouti à une création d'activités, 95 emplois, 15 formations. 102 poursuivent leur accompagnement à la création d'activités en 2011.
Le Pôle est devenu un acteur incontournable de l'Agglomération. Chaque année, il organise un bilan participatif avec les membres des cinq collèges représentés au conseil d'administration. Cette approche partagée sensibilise les porteurs de projet à la dynamique sociale de territoire et concrétisé une façon de penser le travail en dehors d'une référence obligée au seul échange marchand. Des indicateurs qualitatifs ont été validés collectivement : appropriation du projet, professionnalisation, développement personnel. Les impacts constatés mesurent les retombées économiques, le développement local, l'utilité culturelle, l'utilité sociale.

Construire des solutions à des besoins « atypiques », à l'initiative d'élus (Bretagne)
[1]

Cet exemple permet d'illustre d'autres items de la grille du pacte local
« Il aborde la situation sous tous les angles avec une attention à la qualité des relations interpersonnelles, un esprit de recherche-action, un diagnostic de l'existant et des énergies disponibles, des niveaux d'implication clairement identifiés ».
« C'est une démarche participative et concertée qui privilégie les solutions qui s'appuient sur des coopérations autant qu'elles les permettent, accepte le conflit en positivant les divergences pour qu'elles servent le bien commun, s'articule avec les politiques locales, articule l'interne avec l'externe, installe une parité de parole et d'écoute entre tous les acteurs, produit de l'estime mutuelle ».

Le constat d'élus locaux de la commune de Betton est que l'approche réparatrice des politiques « de l'emploi pour l'emploi » ne résout ni la sélectivité, ni la précarisation. Le Forum de Betton est organisé le 30 mars 2000[2] par Yves Arnaud et Alain Yvergniaux, tous deux maires-adjoints de Betton, dans le département d'Ille-et-Vilaine, et signataires du Manifeste des Pactes Locaux en 1998. Leur objectif est d'établir un diagnostic des acquis et des difficultés pour se préparer aux échéances de la mise en place de la Stratégie européenne pour l'emploi et la renégociation des contrats de plan Etat-Région. La loi d'orientation et d'aménagement de développement durable du territoire, dite Loi Voynet, vient d'être prise (juillet 2009). Le texte de loi fait de la participation des habitants un passage obligé. Elle prévoit pour une première fois un volet financier dit « territorial » (à l'échelle des « Pays » ou des Agglomérations), conditionné par l'effectivité de cette participation, ainsi que le renforcement du rôle des Régions.

[1] Fiche d'expérience d' Alain Yvergniaux, septembre 2000, publiée dans le Dossier n° 128, 2001, p 41- 45 http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html
[2] Forum de Betton, 30 mars 2000. Des membres des Pactes Locaux sont présents

La seule chose sur laquelle les participants s'accordent c'est une volonté de « créer du lien, de créer du sens et de faire grandir l'homme ». Oui mais comment traduire cette intention en pratique ? « La manière dont les appareils d'État et les entreprises viennent s'insérer dans une gestion territoriale devient une question centrale qui nécessite un changement de regard », dit Pierre Calame, directeur de la FPH, invité à Betton.
Les Bretons sont fiers de leur culture et ouverts sur le monde. Une longue expérience et une forte tradition coopérative et mutualiste caractérisent l'histoire de l'Ille-et-Vilaine. Dans le pays de Rennes, la mobilisation d'acteurs publics, associatifs et d'entreprises autour des questions du développement économique, de l'emploi et de la cohésion sociale ont joué un rôle important pour atténuer les effets du chômage. Notamment dans le cadre de l'action du CODESPAR[1]. C'est un « terreau assez fertile pour donner un sens opérationnel concret à une perspective de pacte local » dit Alain Yvergniaux lors du Forum de Betton. « Notre société en a les moyens, et nous avons la volonté d'associer économique et social, de concilier efficacité et solidarité » poursuit Yves Arnaud. La nouvelle équipe élue en juin 1995 à la Mairie de Betton porte le projet de « plus de solidarité, de convivialité, de lien social ». Elle engage la mise en place d'une politique communale de services de proximité pour répondre à des demandes mal ou pas du tout couvertes par le marché classique, notamment la petite enfance et les personnes âgées. L'intérêt majeur est d'être à la confluence du développement local et de la cohésion sociale. L'initiative est collective et ouvre des rapports économiques et sociaux novateurs entre les prestataires de services, les usagers et les partenaires publics dont la commune est partie prenante.
Cet enjeu, fondamental impliquait une méthodologie rigoureuse pour « ne pas mettre la charrue avant les bœufs » et faire fonctionner autant que possible la démocratie locale, rendant les habitants acteurs du développement social et économique de leur commune. Le rôle de la municipalité est clairement précisé. Elle ne «fera pas» mais offrira les meilleures conditions possibles pour que les associations, services et entreprises existantes ou à créer, puissent être les acteurs centraux du développement des services de proximité. Une enquête par questionnaire est réalisée auprès de l'ensemble de la population pour renseigner sur leurs besoins. Un groupe d'une trentaine de bénévoles est constitué pour aider à l'enquête et impulser cette dynamique collective aux côtés des élus. Les résultats dépassent les espérances par l'ampleur et la qualité des réponses et par la mobilisation citoyenne. Trois groupes de travail planchent sur les enseignements à en tirer et pour hiérarchiser les priorités.

Une association est créée le 1er avril 1996 : Relais Services. Elle agit en partenariat avec les structures et les services existants au niveau local. Elle ne se place pas en concurrence, elle favorise leur développement en faisant connaître leur existence. Elle est attentive aux demandes de la population, suscite des initiatives ou crée de nouveaux services. En 2000, 450 familles adhèrent à l'association, soit le quart de la population de Betton. Les services mis en place sont la collecte des déchets verts (le plus demandé dans l'enquête) en 1997. L'abonnement est de 250 francs par an. La municipalité verse une subvention spécifique pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et celles qui n'ont pas de voiture. Fin 2000, 331 familles bénéficient de ce service. Le repassage du linge hors domicile, très demandé lors de l'enquête, est assuré depuis 1997. Le linge est repassé à Betton par une personne

[1] COmité de Développement Economique et Social Pour l'Aménagement du bassin d'emploi de Rennes

salariée de Relais Services qui a créé un emploi à temps partiel. L'investissement (matériel de repassage) a été financé grâce à un prix de la Fondation Vivendi. Relais Services a passé contrat avec quelques assistantes maternelles pour la garde occasionnelle des enfants hors du domicile des parents. Le nombre d'interventions reste modeste, mais ce service a permis de prendre conscience de difficultés et de demandes nouvelles : gardes atypiques (tôt le matin, tard le soir, nécessité d'aller au domicile des parents, d'emmener et d'aller chercher les enfants à l'école, gardes le samedi ou même le week-end). Un Atelier Lecture a été mis en place en novembre 1998 après une longue réflexion associant les parents, les enseignants et les représentants de la municipalité. Un service de Baby-sitting au printemps 1999.

Quatre ans d'exercice soulignent le caractère essentiel de la dimension relationnelle. L'association n'a pas connu de grosses difficultés, son développement a généré des ressources propres et des soutiens financiers significatifs (commune, direction du travail, fondation). Ce vivier de bénévoles motivés est important. Compte tenu de son expérience, Relais Services a reçu de la municipalité de Betton une mission d'observatoire **:** demandes non satisfaites, attentes en matière de services aux particuliers, système d'information sur les services auxquels peut prétendre la population. Pour remplir ces missions et aider à la gestion de l'association, un emploi à temps complet, dans le cadre du dispositif emploi-jeunes, a été créé par l'association. Relais-Service a notamment permis à des personnes en recherche d'emploi de s'investir ou se réinvestir dans un projet collectif porteur de sens et de constituer des réseaux d'information et d'échange qui ont débouché dans plusieurs cas sur l'emploi.

Les effets produits par la dynamique collective confirment cet item de la grille du pacte local : « ils dépassent les résultats immédiats recherchés. La mise en œuvre produit une capacité à faire évoluer les acteurs ; une remise en question à travers des actions significatives, des systèmes relationnels, du fonctionnement des institutions, du sens commun (culture locale…), du consensus ; un développement des ressources de chacun ; une volonté de capitaliser, de transmettre les expériences, les apprentissages et la culture ».
Toutefois, une telle initiative demeure difficile à mettre en œuvre et à faire vivre. En prise avec les questions quotidiennes, les mandats locaux sont souvent obligés de gérer l'urgence. Et il n'est pas facile de faire reconnaître la nécessité de micro projets pour de micro besoins, parce qu'on ne peut pas justifier des caractéristiques de visibilité habituellement attendues. « Il reste beaucoup de travail pour expliquer que l'économie solidaire peut constituer, aux côtes de l'économie de marché et de l'économie administrée, une voie complémentaire à part entière ».

En conclusion, faire pacte c'est quoi ?

C'est peut-être tout simplement se déclarer capables, collectivement, de s'organiser pour trouver des réponses aux besoins que l'on rencontre. C'est, ensuite, s'engager dans l'action. Les éléments d'un pacte local ne sont pas à proprement parler innovants ou complexes, mais ils sont " fondamentaux ", c'est-à-dire nécessaires à la réussite de l'action. Nous pensons, finalement, que les Pactes Locaux qui existent aujourd'hui préfigurent un modèle

de travail collectif pour la société actuelle et future. Un modèle exigeant certes, mais aussi une réponse aux défis que nous apporte le monde complexe que nous vivons »[1].

« Faire pacte c'est réaliser que l'union fait la force, que le partage fait grandir et que l'organisation fait l'efficacité. C'est aussi la part modeste mais réelle du bien commun, de l'intérêt collectif et des valeurs universelles dans les réponses "ici et maintenant". Car les marchés, les institutions et les systèmes en place ont baissé les bras. Nous pas[2].

En 2003, leur charte interne affirme « viser par leur démarche à se connaître, se reconnaître, se faire connaître et à progresser collectivement dans la réalisation de leurs objectifs. Ils ont la volonté de conduire un processus de changement, de transformation, voire de révolution des mentalités et des pratiques dans un esprit de résistance à la perte de sens et des valeurs d'empathie, de respect et de solidarité entre les personnes ».

B - L'action publique territoriale vue du rez-de-chaussée

1 - Une demande considérable de connaissance du territoire

Roger Brunet illustre bien le désarroi dans lequel nous nous trouvons. « La décentralisation a réparti autrement quelques pouvoirs. L'État a délégué une part de la gestion territoriale. Des maires, des conseillers généraux et régionaux se sont vus investir de responsabilités qu'ils n'étaient pas toujours préparés à exercer. On vous remet un territoire, faites avec ! C'est difficile quand on ne l'a même pas regardé. Faire quoi ? Jusque-là, on jouait à l'entrepreneur sans risque. On invitait les investisseurs pour les convaincre de se poser où ils voulaient, mais chez soi. On faisait des voyages d'études, mais pas trop loin. On commence par bâtir un palais, le temps de réfléchir et pour marquer d'un signal le territoire. Déjà les mieux avisés comprennent qu'il faut une vue d'ensemble pour évaluer les différences, comprendre les articulations, apprécier les solidarités, sonder les ruptures. On a soulevé la pierre moussue. Dessous grouillent les questions locales, les poches de pauvreté, les quartiers dégradés, les zones malades, les laissés pour compte, les écoles surchargées et les écoles vides, tout ce qu'assumait et cachait l'État. L'État était bien commode et l'on pouvait toujours le vitupérer. Cela fait une demande gigantesque de connaissance du territoire, même si ce n'est que du territoire concédé, celui de la maille à gérer »[3].

Les appareils centralisés de la gouvernance publique ne savent pas recomposer

[1] Mullard, Pascal, idem
[2] Plaquette de présentation 2003
[3] Brunet, R., 1990, p 19

Pour résister à des représentations trop abstraites et se situer dans un contexte donné, rien de mieux que de partir de ses propres analyses. La métaphore de la maison monde de F. Braudel permet de se représenter des circulations entre le rez-de-chaussée et les étages, des relations entre l'habitant avec l'institution quand il est porteur d'un désir d'expression citoyenne, d'une initiative socioéconomique, d'une inscription de ses convictions dans la vie publique. La scène se situe de plain-pied, mais les clés de ce qui permet de comprendre « comment ça se passe » se trouvent aux étages supérieurs ! « L'inventaire sélection des problèmes est fondamental. Il est le premier pas vers l'analyse synthèse. Le problème impose ses propres exigences, ses propres carrefours. Lorsqu'on le prend dans sa globalité, il ne se laisse pas manipuler par les visions trop sectorielles, dues aux intérêts de chacun. Elles ont pourtant bien été prises en compte... Chacun reconnaît son sentier. Mais tous sont rassemblés dans les carrefours que commande la forêt »[1].

Le constat est très général. Les microprojets, construits à partir de la volonté d'agir là, où l'on vit, sont sévèrement comprimés par les territorialités de gestion, de compétences, de multiples institutions. Là où la distance géographique est la plus courte sont les obstacles les plus têtus, les attachements les plus irrationnels à des modalités obsolètes d'organisation territoriale. La conséquence de ce phénomène est de compliquer à l'infini l'intégration en partant du bas de toutes les données des problèmes à résoudre. Notre système de gouvernement demeure hiérarchique et pyramidal. Le problème est culturel et politique.

La situation actuelle résulte d'une construction historique basée sur le département conçu en 1790 pour morceler les anciennes provinces et administrer le territoire national dans les cadres uniformisés du pouvoir républicain. Dans les faits, et sur deux siècles d'exercice, cette modalité de gouverner a produit à l'échelon local des systèmes notabiliaires assez stables. Ceux qui les maîtrisent sont peu disposés à les remettre en question pour les réformer, car c'est le socle des réseaux de relations et d'intérêts qu'ils actionnent. Le résultat à l'échelon national est une centralisation dont le principal mérite est d'avoir promu le principe de l'égalité des droits au regard de la loi. Mais la barre a été tordue à l'excès, au détriment de la diversité des territoires et d'une connaissance approfondie de leurs ressources, de leurs évolutions et des atouts actuels de leurs cultures locales.

La sphère politique ne crée pas le changement, elle l'accompagne et le gère

Ce qui est désigné par le terme de *pouvoir* devrait pouvoir se délimiter par le fait de bien gérer la maison commune. C'est l'ingéniosité socioéconomique des entreprenants, la vitalité des habitants associés et l'ensemble des relations qu'ils entretiennent pour ce faire qui conservent, prolongent et renouvellent la vie sociale en produisant des résultats, matériels et immatériels tangibles. « Les habitants du pouvoir central n'ont que deux solutions. S'ils ne choisissent pas de l'écraser, ils peuvent seulement accompagner le changement, jamais le créer, ni même l'incarner. Ils ne produisent pas l'émergence, ils en font partie, à leur place. Le pouvoir n'est donc pas l'objectif central et final de la contestation, il est situationnel. Si une nouvelle radicalité vient réellement à émerger, il

[1] Levesque, A., 1993, Partenaires multiples et projet commun, comment réussir l'impossible, L'Harmattan, 317 p

serait alors temps de se demander quelle forme de représentation adéquate est possible et comment, à partir d'un inventaire des ressources et des besoins. La construction du contre-pouvoir désigne cette posture qui ne vise ni à affronter, ni à désirer la place du pouvoir »[1].

Six ans après le Manifeste de 1998, qu'en est-il ?

L'analyse du Collectif, dans leur premier cahier de propositions « 1+1= 3 » de juillet 2004, est que la fragmentation gagne du terrain et multiplie les fractures sociales. « Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les carences constatées dans le Manifeste de 1998 restent malheureusement d'actualité. La société civile ne réussit pas à dépasser les spécialisations, les catégories et les compartiments pour s'organiser, interpeller, proposer et influencer effectivement le cours des choses. Le fossé entre les partis de gouvernement et la population s'accroît. L'action publique suscite une défiance croissante. L'État est affaibli par des majorités fragiles, l'absence d'une vision politique de moyen-terme. L'esprit de service public s'amoindrit et l'intérêt collectif cède le pas devant de multiples intérêts particuliers. La décentralisation n'est pas portée par un projet politique clair qui la rende compréhensible, attractive et capable de mobiliser les énergies. Malgré des avancées localisées, les réformes de fond ne passent pas et les écarts entre les territoires se creusent. Les résistances institutionnelles et catégorielles au changement se renforcent du fait de la volonté de préserver des acquis. Les transformations de fond sont de plus en plus soumises aux groupes de pression et aux clientélismes. L'écart entre la réalité et les normes et procédures s'est approfondi. Les nouvelles formes de fragmentation sociale restent non traitées dans leurs interdépendances, ce qui empêche de rechercher des solutions durables.

La globalisation économique est dissociée de son ancrage terrien

Elle est découplée des ressources naturelles, du recyclage écologique, des chaînes du vivant, elle conditionne la vie au quotidien ». Elle profite de la carence de propositions de développement endogène venant d'États affaiblis, occupe une place démesurée, sans résistance cohérente sur le terrain, et vide ce même terrain de ses emplois. Les sous-traitances dans les pays à bas salaires ou à faible protection sociale, les délocalisations de secteurs d'activités ou d'entreprises sont en augmentation. La spécialisation des territoires et l'intégration verticale des métiers et des circuits de production, transformation et commercialisation brutalisent des bassins d'emplois et de vie. Les rigidités administratives, les freins à la réactivité pour constituer de nouvelles offres, le maillage déséquilibré de la distribution et les dérives des banques d'affaires empêchent l'économie de produire ce qu'elle devrait : une richesse partageable générée dans des conditions non destructrices des équilibres culturels, sociaux et environnementaux. La libre circulation des personnes, des biens et des marchandises accroît les risques de santé publique, agroalimentaires, sécuritaires. La souveraineté et la sécurité alimentaires se voient même menacées au sein de nos pays européens ».

[1] Aubenas, F. et Benasayag, M., 2002, Résister, c'est créer, Paris, La Découverte, Sur le vif, 122 p

Les acteurs sociaux sont confinés dans un rôle de façade ou au palliatif

« L'État se soumet de plus en plus aux injonctions des pouvoirs économiques. Il externalise les coûts sociaux et environnementaux résultant d'une logique d'omni-consommation. Il recule dans l'exercice de ses missions de garant d'une redistribution et d'une protection des plus vulnérables de nos concitoyens. La représentativité des organisations conçues dans l'après-guerre est très affaiblie. L'abstentionnisme, l'extrémisme, le recours à la violence et la judiciarisation des dysfonctionnements gagnent partout du terrain du fait de l'absence de médiations sociales appropriées et de l'essoufflement d'un dispositif éducation-formation dépassé par les enjeux sociétaux. Un nombre de plus en plus grand de personnes, parfois des filières entières, vivent dans la précarité, l'incertitude des lendemains, aggravant les risques de l'exclusion sociale. Leur parole n'est pas prise en compte pour contribuer à la résolution des problèmes dont ils subissent pourtant les conséquences. Le tissu associatif, voiture-balai des dégâts sociaux, est malmené par asphyxie financière, déni d'efficacité, manque de reconnaissance »... Et, de manière générale, méconnaissance de son rôle d'amortisseur et de traitement des si tristement célèbres, mais réelles, « fractures » sociales ».

2 – Relations entre acteurs publics et promoteurs de solidarités actives

Qui est en relations avec qui, comment, pour faire quoi ensemble ? Comment améliorer la qualité des recompositions territoriales par une circulation active et fluide des énergies entre acteurs de bonne volonté d'un même territoire de vie ou de travail ?

Etude-action de l'action publique territoriale

PARI a presque dix ans d'existence lorsque ses membres décident, en 2001, d'utiliser l'appel à projets « Dynamiques solidaires » pour approfondir la question des relations entre acteurs publics et entrepreneurs sociaux. L'Association met au crédit de cette étude les relations qu'elle a progressivement installées avec des interlocuteurs publics et des réseaux dans leurs champs respectifs d'intervention. L'étude se donne pour objectif de définir des références communes»[1] pour améliorer l'action. La convention, signée entre la Préfecture de Région et l'Association PARI, le 27 novembre 2001, définit l'objectif de la manière suivante : « Augmenter les capacités des entrepreneurs sociaux pour mieux répondre au déficit de qualification sociale et professionnelle ». La méthode installe une

[1] Convention Dynamiques Solidaires « Construire des références communes aux acteurs publics et aux entrepreneurs sociaux », Rapports intermédiaires et un rapport final du 23 octobre 2002. Organisme conventionné : Association PARI. Organisme partenaire : BEIRA.CFP. Mission Martine Theveniaut et Clothilde de Ravignan (PARI), Alain Laurent (BEIRA.CFP)

dynamique collaborative pour atteindre les objectifs visés, misant sur la démultiplication d'impact pour ceux qui participent à la démarche.

La personne est mise au centre du dispositif, car elle est la raison d'être des services dédiés à l'insertion et à la gestion de la qualification sociale et professionnelle de celles et ceux qui sont privés de travail. Les remontées du terrain identifient et caractérisent les contributions apportées à la résorption de ce déficit. L'hypothèse tient compte de la structuration des territoires concernés par ces actions et de la réalité du contexte économique actuel. Une campagne d'entretiens analyse les contenus en termes de points faibles et points forts, de façon à organiser les éléments de compréhension dans une logique d'objectifs et de résultats associés. Quels sont les contraintes et les obstacles aux dynamiques socio-économiques à l'échelon local ? Quelles sont les voies de progrès pour soutenir et amplifier ces dynamiques existantes ? La mission comporte deux volets : le premier se situe « du côté des acteurs publics », le second « du côté des entrepreneurs sociaux ». Un comité de pilotage est constitué. Il se réunit le 3 juin 2002 à Limoux pour valider ce dispositif de recherche en deux étapes. Trois réunions sont prévues et une restitution finale. L'insistance des acteurs publics se porte sur « une traduction opérationnelle des résultats ». Les membres de PARI en sont bien d'accord. C'est aussi leur objectif. Ce comité de pilotage est composé de représentants des services déconcentrés de l'État en Région financeurs du secteur (SGAR [1]et DRASS[2]), et dans le département (DDTEFP[3], DDJS[4]), de représentants de collectivités territoriales (Conseil général, mairies), et potentiellement de tout autre acteur public intéressé. Des membres de deux Plates Formes expérimentales (PFE) accompagnées par PARI dans la construction de leur fonction d'interlocuteur territorial, dans le Sud de l'Aude et en Conflent, Capcir et Cerdagne dans les Pyrénées orientales, participent au Comité de pilotage.

Treize entretiens d'acteurs publics sont réalisés. La mission distingue nettement les circuits de relations formelles et les valeurs personnelles que chacun met en œuvre dans l'exercice de ses fonctions «. Les entretiens soulignent avec tout particulièrement l'importance de l'engagement personnel pour la qualité des résultats obtenus, bien différents « des partenariats à minima » restant formels. Les relations avec les services d'État déconcentrés sont cordiales. Monique Jacquin est chargée de mission « économie sociale et solidaire » (ESS) au SGAR. Marie Perrin-Lacour est conseillère technique à la DRASS. Elles adoptent une position concertée au niveau régional, car il n'existe pas d'administration déconcentrée d'État pour mettre en place les actions de la DIES[5]. PARI y trouve une écoute qu'elle n'a jamais obtenue au niveau départemental de la part des services de l'État, ni pas plus des collectivités. La chargée de mission trouve de l'intérêt à cette relation directe avec un opérateur de terrain et parle librement. Elle évoque « le filtre » qu'installe sa fonction régionale par rapport au terrain. Elle a affaire pour l'essentiel avec les têtes de réseaux associatives (CRES[6], URIOPSS[7], UREI[8]). La connaissance

[1] SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales
[2] DRASS : Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale
[3] DDTEFP Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
[4] DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
[5] DIES : Délégation Interministérielle à l'Économie sociale et à l'Innovation sociale
[6] CRES Chambre régionale de l'économie sociale
[7] URIOPSS Union Régionale des Institutions et des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales
[8] Union Régionale des Entreprises d'Insertion

des acteurs locaux de M. Jacquin tient à ses fonctions antérieures dans la formation professionnelle continue et à son engagement d'élue de sa commune. Elle observe que les associations participent peu et sont peu informées. Le bénévolat est peu professionnel. Certes, les règles comptables sont trop contraignantes et l'exigence des pièces à fournir pourrait être allégée, mais ces textes et réglementations sont nationaux et européens. « Ni vous, ni nous n'y pouvons grand chose ».
Si les entretiens ont permis de mieux comprendre les logiques d'actions et les contraintes des acteurs publics, eux-mêmes n'ont pas fait le pas complémentaire qui aurait consisté à venir en parler de vive voix en participant aux réunions du comité de pilotage. Seuls trois des seize interlocuteurs institutionnels participent à la restitution programmée en présence des entrepreneurs sociaux. Ces derniers sont amers. Le filtre des relations demeure, ne permettant pas d'échanges directs sur la réalité de ce qu'ils vivent, entre l'échelon régional des solutions et les pratiques de terrain. La mission considère ce constat comme un handicap structurel à l'amélioration de la situation.

Handicaps structurels, culturels, organisationnels

Certains handicaps sont structurels, liés au foncier, à la dévitalisation économique, aux conditions d'accueil des créateurs d'entreprises et des salariés, à une difficile articulation entre des échelles de territoire, « espaces de solution » à géométrie variable.
Des handicaps sont culturels, dus à un déficit de compétences de développement territorial (qualité et quantité de l'offre de formation), à une absence de pensée systémique : cloisonnement, spécialisation, ignorance des processus, au déficit de responsabilité, à la politisation des questions territoriales devenues enjeux électoraux, à une solidarité insuffisante entre les territoires. La politisation des problèmes territoriaux, les systèmes de pouvoir et d'influence sous-jacents fractionnent les solutions potentielles.
La situation s'aggrave du fait d'une logique de concurrence et du manque de ressources. Un examen plus approfondi des handicaps de nature culturelle souligne le déficit d'ingénierie sociale et de culture de l'évaluation pour construire une sortie de crise par des processus et des interactions adaptées. Le fait que la culture de l'évaluation n'est pas entrée dans la pratique effective empêche d'en faire un outil de définition des contrats à partenaires multiples et une condition sine qua non de la garantie du respect des engagements des uns et des autres.
Le chemin à parcourir se situe dans une mesure de temps long pour prendre en considération « les relations mutuelles et les influences réciproques entre les parties et le tout »[1]. Que ce soit pour inverser l'enchaînement du cercle vicieux au cercle vertueux, pour sortir de la vision parcellaire, instantanée, confuse, concurrentielle et intégrer les conséquences pratiques de la pensée complexe.

Les difficultés de montage et d'organisation d'un partenariat local ou territorial productif et non concurrentiel sont grandes dans les instances collectives. Les acteurs d'un projet ne sont pas sur un pied d'égalité dans les partenariats. Le repérage et la connaissance des réalités concrètes pour des solutions adaptées sont défectueux.
Des déficits concernent les moyens de l'action et les moyens humains. Les échelles de temps sont trop courtes. Dans l'analyse des causes, les fondements culturels sont sous-évalués, de même que les incidences de l'échelon national, et à fortiori au-delà. Leur

[1] Edgar Morin, " Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur ", Seuil, 2000

importance n'est pas inscrite au cœur de ce qui détermine la pertinence d'un « territoire espace de solutions » pour les personnes interrogées. La nature des problèmes qui se posent à l'échelle de la proximité sont méconnus ou sous-estimés : la dépendance vis-à-vis des volontés individuelles et le temps (incontournable) de la construction de relations de confiance. « Même à la marge des critères imposés, l'engagement personnel fait la différence pour favoriser toutes les activités».

La question des moyens est peu mise en avant, alors que les moyens conditionnent l'opérationnalité d'un processus de changement. Non dans une « logique de moyens » au service des institutions et des modes de fonctionnement antérieurs, mais dans une logique de résultats. Elle aussi nécessite des moyens à proportion du résultat qu'un partenariat à multiples acteurs veut atteindre et dont l'immatériel fait partie. C'est d'autant plus vrai si l'on y inclut la formation, y compris celle des acteurs institutionnels. Or l'animation, le pilotage, l'évaluation et le contrôle d'une part, les dispositifs de formation et de soutien d'autre part, sont consommateurs de temps et de savoir-faire (les habiletés). Il faut affirmer avec force que l'ingénierie et la construction des relations ont un coût. Il manque une réflexion qui interroge les notions acquises sur les partenariats. L'animation territoriale, prise dans son sens le plus large d'ingénierie sociale, d'accompagnement des dynamiques territoriales, requiert des habiletés (savoir-faire, savoir-être), l'un et l'autre conditionnés par des moyens en nombre et qualité proportionnés.

Sous-estimation de l'incidence des questions structurelles

Le risque de repli est réel alors que la revitalisation des territoires demande de la lucidité, de l'imagination, de l'audace. Certes le problème foncier, les facilités de logement, la créativité économique, les conditions d'accueil dans les territoires, l'articulation des échelles territoriales, les crédits publics nationaux et européens, les communications électroniques à haut débit, l'organisation des filières de production, les conditions d'implantation de sous-traitants ou cotraitants de groupes internationaux, forment des systèmes de contraintes dont les clés se trouvent en grande part aux échelons supérieurs. Mais ces systèmes dépendent également de coopérations et de solidarités à construire : que ce soit entre personnes vivant aux mêmes lieux, entre territoires locaux et environnement (écosystèmes), entre les territoires avec d'autres, au même échelon socioéconomique ou bien à d'autres échelons, dans une vision locale ouverte sur l'extérieur avec des complémentarités à trouver. Le développement « bocal », caricature du développement local, est un risque réel si les dispositifs de proximité s'élaborent sans prendre en compte les avantages et les contraintes des dynamiques englobantes, publiques et marchandes.

Déficit d'une vision territoriale de synthèse des circuits de relations existants

Quelles sont les relations entre acteurs publics dans l'exercice de leur fonction ? Quelles sont leurs relations avec les acteurs du champ de l'économie solidaire considérés comme une partie du monde socio-économique en général ? La mission inscrit dans ce registre les acceptions adjacentes de la lutte contre l'exclusion, l'insertion, la création d'activités, la formation développement, les solidarités territoriales, l'économie locale… auxquelles nos

interlocuteurs se sont référés pour décrire le paysage de leurs relations avec les acteurs de ce secteur.
Par circuits de relations, l'étude-action entend les chaînes décisionnaires et les continuités territoriales qui définissent prioritairement les relations des acteurs publics, leur raison d'être, leurs possibilités et leurs fréquences. Au centre figurent les bénéficiaires, c'est-à-dire les personnes en déficit de qualification professionnelle et sociale (chômeurs, public en difficulté, jeunes) où se situe le système d'action local. L'identification de ces différents circuits de relations ont servi de support au comité de pilotage pour restituer la première étape de l'étude-action « du côté des acteurs publics » en septembre 2002.

Planifications territoriales d'échelle régionale

Le Conseil régional apporte l'essentiel de son appui aux infrastructures et autres facilitations de l'économie de marché. Il recherche aussi dans son intervention un équilibre du développement entre les territoires de la région. L'approche dominante reste la filière, chacune étant organisée selon ses propres modalités. En Languedoc-Roussillon, du fait d'une longue histoire, les statuts de l'économie sociale (coopératives et mutuelles) restent très puissants et font de l'agriculture un monde à part. Toutes les filières vivent l'impact de paramètres externes tels que politiques d'implantation des entreprises nationales voire multinationales, modes d'organisation, attractivité.
La métropole concentre de fait les pouvoirs décisionnaires et les moyens technologiques. Des secteurs économiques sont plus directement liés à leur territoire d'implantation, comme l'artisanat, le bâtiment, le tourisme, l'agroalimentaire, les services sous-traitants, ou alors directement liés à leurs clientèles locales. Ils conservent du poids, sans être pour autant en relations entre eux dans les territoires qu'ils occupent en commun, et peuvent même se trouver en concurrence pour la main d'œuvre qui y réside.

Des circuits d'action publique locale superposés

Il existe un circuit cantonal de développement local dans l'Aude, soutenu par le Conseil général sous la forme d'associations. Ces espaces sont de taille adéquate pour le repérage des besoins, plutôt que pour planifier un développement économique. Ce circuit dispose d'une assistance technique représentée par l'AADEL[1]. Tous les cantons ne sont pas couverts, pour divergences de sensibilité politique. Les relations intercantonales ne sont pas spécialement encouragées par ce dispositif. Les agglomérations urbaines n'en font pas partie.
Le circuit expérimental Pays cathare (Aude) s'applique aux mêmes échelles territoriales et sont gérées par le Conseil général. Il a été Initié dans le cadre de programmes européens LEADER dédiés au développement des zones rurales. Il privilégie l'organisation des producteurs et les circuits courts de distribution qui se traduisent dans des cahiers des charges par profession. Il utilise comme cadre territorial les associations cantonales de développement local, les aires de fréquentation touristiques (sites du patrimoine) et s'appuie sur les Chambres consulaires. Il introduit les dimensions sociale, culturelle et environnementale, dans une charte de « qualité territoriale ».

[1] AADEL : Association Audoise de DEveloppement Local

La création d'activités et d'entreprises entre les échelons régional et local

L'objectif de l'accompagnement est d la solvabilité progressive de nouvelles activités. Bien qu'un projet d'activité ne puisse pas se passer du territoire comme support de son ancrage, la manière dont il peut s'inscrire ou non dans une dynamique collective de développement territorial n'est pas vraiment assumée. Les financeurs potentiels se trouvent à l'échelon régional : mécénat d'intérêt général de la Caisse d'épargne, Fondations, Banques de l'économie sociale et Caisse des Dépôts et Consignations comme investisseur public. Des commissions d'attribution de fonds siègent avec les bailleurs publics et les services déconcentrés régionaux. Les conventions d'accompagnement des créateurs sont passées avec des réseaux régionaux (AIRDIE, EGEE[1], Boutiques de gestion) qui ont en général des antennes dans tous les départements. Les instances représentatives de l'économie sociale historique y participent pour avis. C'est souvent l'URIOPSS dans le cas de la CRES régionale. Le circuit est représenté dans le Sud Audois par la Plate Forme d'Initiatives Locales : Haute Vallée de l'Aude Initiatives. Il existe d'autres opérateurs encouragés à se structurer dans des espaces multi-partenariaux : pépinière d'entreprises, couveuse d'activités, où participent divers acteurs socio-économiques locaux.

Un circuit transversal pyrénéen de formation développement sous-utilisé

L'ADEPFO[2] est créée en 1981 par la volonté de l'Etat et des Régions dans le cadre des contrats de Plans Etat- Région pour le massif pyrénéen, en même temps que l'ADEFPAT pour le Massif Central. C'est un exemple très significatif d'une autre vision possible d'un accompagnement dans une approche territoriale, fondé sur des relations directes. Dans le processus normal, l'ADEPFO est sollicitée par un porteur de projet. Elle adapte une formation préexistante au problème particulier à traiter ou à défaut en met une en place. L'originalité de cette offre de service réside dans cette adaptation à la nature du projet. Elle se construit avec plusieurs ingrédients : un porteur de projet individuel ou collectif, un groupe de pilotage issu de l'environnement direct du projet, susceptible de l'appuyer effectivement, un centre de formation et des financements. C'est donc du « sur mesures « qui définit un métier : celui de pilotage éducatif. L'entrée territoriale de l'ADEPFO a permis à de multiples initiatives collectives (culturelles ou socio-économiques) de trouver un appui en amont de la création d'activités et d'emplois, de faciliter la mise en place durable de structures qui contribuent à régénérer le tissu économique et social local. C'est particulièrement le cas dans le Sud Audois et les Pyrénées Orientales. Pourtant, les moyens accordés par la Région à cet outil pédagogique sont faibles malgré ses résultats probants.

Ces différents circuits de relations territorialisées ont tendance à fractionner l'économique et le social. Ils ne favorisent pas les coopérations entre échelons. Aux échelons territoriaux englobants revient la définition des grands enjeux. L'échelon infra, lui-même divisé entre espaces gigognes, est privé de synthèse. Plusieurs participants, lors de la restitution soulignent la faible intégration des dimensions environnementale et culturelle dans les

[1] AIRDIE : Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique ; EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise
[2] ADEPFO : Association de DEveloppement des Pyrénées par la Formation ; ADEPFAT : Association de DEveloppement Par la Formation des pays de l'Aveyron et du Tarn

circuits relationnels identifiés. Ils en concluent qu'il est de première importance de créer une culture de l'alternative économique qui n'existe pas. Même si cela relève du temps long, il leur semble prioritaire de s'y mettre dès maintenant pour construire une vision commune par l'échange des expériences et une meilleure compréhension de la réalité.

Pour de nouveaux partenariats beaucoup plus « coopératifs »

Les voies de progrès exprimées par les acteurs de terrain ont été recueillies dans une deuxième étape par des réunions collectives et l'analyse de travaux disponibles. Quelques principes s'en dégagent. La confiance ne se décrète pas. Comment l'installer ?

La reconnaissance de la légitimité est le premier point

La compétence des acteurs de terrain pour recueillir les besoins des bénéficiaires est complémentaire. Mais leur légitimité n'est pas égale à celle que détient la compétence institutionnelle. Un respect réciproque ferait gagner de l'efficacité par le partage des constats, par des relations moins instrumentales, la reconnaissance de la qualité des prestations dans les statistiques.

Un travail de communication et de faire-savoir (les savoir-faire) contribue à installer des relations de confiance et un meilleur partage de certaines ressources (appui administratif pour le montage et le suivi des projets, poste de travailleur social), de certaines informations que les différents acteurs de la (re)insertion possèdent. L'exploration des solidarités et de l'entraide fait partie du processus de mise en réseau et préfigure l'organisation d'un véritable champ professionnel du secteur.

Mettre la personne au centre du dispositif ne doit pas demeurer un vain mot

Il faut prendre en compte les enjeux humains, en acceptant la précarité comme composante de tout parcours personnalisé, en s'inspirant des dispositifs introduisant l'usager dans la conduite d'une structure d'insertion et veillant à la qualité de la représentation. Concevoir différemment l'appui à la création d'activités et la lutte contre l'exclusion et rapprocher l'organisation territoriale au plus près des besoins est une condition nécessaire pour espérer atteindre les objectifs dont les politiques publiques affichent l'objectif.

Principes pour la formalisation contractuelle de partenariats renouvelés

Un véritable négociation - même brève – est préférable aux injonctions de signature de documents préétablis, un lexique partagé du sens des mots essentiels pour établir une base de compréhension commune, un référentiel partagé, des délais administratifs de mise à disposition des fonds plus courts, des contrats ciblant l'obligation partagée de résultats et de moyens, la reconnaissance et le bon usage des capacités des entrepreneurs sociaux à combiner expertise technique, accompagnement bénévole et engagement citoyen. Une logique d'objectifs est préférable pour adapter les réponses aux besoins, aux projets personnels et aux ressources, développer des fonds territoriaux de développement mutualisant financements public et privé avec une gestion multi partenariale intégrant les acteurs intermédiaires.

Tout contrat à son échelle de pertinente. L'échelle locale est le lieu de garantie et de promotion des structures professionnelles. L'échelle de temps compte aussi, elle est seule capable de produire un ancrage durable sur un territoire. « Il faut parfois une dizaine d'années pour que les structures intermédiaires soient reconnues comme agent de développement à part entière ». Une politique contractuelle durable est une condition de la pérennisation, car même les initiatives les plus innovantes et les plus solides ont du mal à survivre et à essaimer dans un environnement politique et institutionnel refermé sur des procédures. L'économie solidaire elle-même n'a été inscrite que très récemment dans les contrats de pays ou d'agglomération ouvrant de nouvelles possibilités de contractualisation durable sur des objectifs négociés entre pouvoirs publics et entrepreneurs sociaux. Il en va de même pour des financements mixtes durables.

La formation aux enjeux collectifs en développant de nouvelles capacités, en éliminant les doublons et les cloisonnements, stimule une dynamique collective et élargit les visions des services administratifs. L'analyse des mutations des contextes économiques qui opèrent sur les territoires doit être tenue à jour. L'information et la formation, articulées avec des réseaux de connaissances, assurent d'un lien direct avec la réalité sociale. La connaissance du champ institutionnel, de l'organisation collective, de l'évaluation sont essentiels. L'évaluation comporte une dimension collective et transversale pour apprécier les résultats, mais aussi des processus de mise en œuvre. Il faut pouvoir rendre compte et se rendre compte combien les entrepreneurs sociaux jouent un rôle central dans la construction de partenariats locaux.

Expérimenter un prototype de nouveaux partenariats socioéconomiques locaux

La demande des partenaires publics a mis l'accent sur la distinction des niveaux d'action : l'échelon local, l'échelon plus large de l'ancrage territorial et l'échelon du territoire englobant en lien avec l'extérieur. L"étude action PARI corrobore la pertinence de ces trois niveaux.

Un échelon local d'amélioration est apporté par des acteurs (entrepreneurs sociaux, associations et autres personnes ressources). Il organise des réponses issues d'une collaboration étroite. C'et l'exemple de l'association Sésame en Conflent, structure productrice de réseau social et professionnel avec les administrations, le parc privé de location, les autres structures d'hébergement d'urgence et de suivi des personnes pour rechercher des sorties par l'activité).

Un échelon d'ancrage territorial privilégie à l'heure actuelle le pays, espace neuf de concertation et territoire de taille suffisante pour être un espace de cohésion des services publics et de développement économique à partir des ressources endogènes. Dans sa logique de construction, cet espace peut s'envisager aussi en référence à des niveaux territoriaux pour des « solutions gigogne » que le très petit échelon ne permet pas d'atteindre.

Un échelon du territoire englobant où des réseaux de relations et d'influence prennent différentes formes : les entrepreneurs sociaux sont insérés dans des réseaux nationaux et internationaux sur des problèmes similaires ; la convergence sur des objectifs et des résultats engagent les contractants d'une même région à une charte qualité (la marque territoriale Pays Cathare), installent des partenariats entre administrations, collectivités, associations pour des résultats nécessairement interculturels entre plusieurs

logiques d'action et plusieurs échelons. C'est possible et c'est déjà le cas dans le cadre de programmes européens, de mesures générales traduites localement à divers niveaux d'application (espace rural ou zone industrielle en reconversion). La caractéristique de ce niveau est de préserver l'intérêt général, au sens républicain qui se porte garant de l'accès à un certain nombre de droits fondamentaux, que la traduction territoriale peut mésestimer.

Au cœur de l'action se situe la personne : objet, sujet et destinataire final

La réussite d'un partenariat dépassant le stade technique est mise sur le compte de l'implication des acteurs « actifs ». « Le partenariat fonctionne toujours quand il est décidé par le bas ». Ce facteur de réussite est primordial. Partir du « bas » est la première des conditions de réussite. Le bas, c'est le « terrain » où interagissent des demandes, exprimées ou pas, construites ou pas, précises ou pas, avec des réponses, forcément moins aléatoires, imprécises et incertaines.

Partenaires polyvalents, réactifs, capables de valoriser les ressources cachées

Les structures intermédiaires préconisent une approche globale de développement qui tienne compte de l'ensemble des ressources humaines et naturelles, y compris ce qui n'a pas de valeur marchande. Cette caractéristique importante est mise en avant par les études. Ces ressources « cachées » des échanges non monétaires, des aspirations des personnes font aussi la richesse d'un territoire et sont un des apports de ces structures. La dimension qualitative et immatérielle du travail des entrepreneurs sociaux, faite d'attention, d'écoute, d'accompagnement et de réponses adaptées à chaque cas, est la deuxième des conditions d'efficacité des acteurs spécialisés impliqués, et donc du bénéfice général pour la population des territoires.

Traduire une volonté commune éco-sociale sous une forme nouvelle du contrat

Faire des entrepreneurs des interlocuteurs à part entière dans les politiques contractuelles avec l'État et les collectivités territoriales est à la base de solutions contractuelles renouvelées entre les acteurs publics et les entrepreneurs sociaux. Conformément aux espaces d'action/réaction pertinents que l'ensemble de l'étude action a mis en évidence, les solutions contractuelles à envisager se situent, au moins, à trois niveaux :

- Celui du spécifique, du local et de la personne (ex : un contrat personnalisé visant le statut d'autonomie d'habitation),
- Celui du particulier, de l'ancrage territorial, espace de solution (ex : la convention territoriale triannuelle du BASE Sud Audois dans le Pays de la Haute Vallée de l'Aude),
- Celui du général, des enjeux collectifs et des principes d'aménagement issus du territoire englobant (ex : la charte de qualité territoriale Pays cathare).

À chaque niveau correspond un type de contrat, au sens large

Il engage les deux partenaires sur des devoirs, des obligations et des reconnaissances (utilité publique, durée, légitimité des réponses), définit les objectifs et les résultats, et met en oeuvre des moyens appropriés découlant des objectifs.

À la notion de contrat sont associées des modalités d'action dont : les formes de coopération, l'organisation de la proximité avec les bénéficiaires et les opérateurs, l'évaluation des effets.

À ces modalités sont corrélées des compétences et des capacités :

- au niveau de l'organisation collective, c'est l'exemple des Plates Formes BASE Sud Audois et FASE 3C,
- au niveau d'une façon de faire, c'est une ingénierie sociale. Elle pose les étapes, identifie la problématique au bon échelon, la nature des contrats, des moyens et des indicateurs.

PARI propose d'expérimenter une telle démarche pour accompagner le montage d'un contrat entre acteurs, le temps nécessaire à son appropriation par ceux-ci. Cette proposition est particulièrement pertinente au moment précis où les réorganisations territoriales en cours requièrent une attention particulière pour éviter le décrochement de catégories de personnes ou de territoires que des particularismes nouveaux éloignent des références classiques : mutation de l'usage des espaces de montagne et de piémonts, désindustrialisation, émigration européenne et internationale, poly-activité, multiplication des catégories sociales et des profils psychologiques en demande de soutien. Cette proposition n'a jamais abouti.

3 – Les recompositions territoriales et l'exercice du pouvoir local

Éligibilité, territorialisation et territorialité

Il existe différents registres d'action pour des personnes élues par le vote des citoyens en tant qu'électeurs. Ce vote renvoie à des circonscriptions électorales dans lesquelles l'élu capte un ou plusieurs mandats, pour une durée limitée, le plus souvent sur la base du programme d'un parti politique et de listes dont il affiche l'étiquette pour former des majorités. La territorialisation est le périmètre de l'action publique, dite décentralisée, décidée à l'échelon national, avec une délégation de moyens financiers plus ou moins importants aux régions, aux départements, aux communes, etc. C'est un levier dont l'élu peut se servir pour son action, dans un cadre administratif de règles, de procédure et de corps professionnels largement autonomes. Fonctionnaires ou non, ils étaient là avant et restent en place après la fin des mandats politiques qu'exercent les élus. La territorialité définit l'espace des imaginaires, des identités culturelles et linguistiques, ou les identifications plus communautaires des participations volontaires. Les délimitations de cet existant territorial ne se superposent pas forcément, ni dans les contours géographiques, ni dans les fonctions, les compétences, les missions. Certains élus locaux cherchent à combiner ces divers registres pour actionner un développement territorial. C'est l'exemple d'Eric Andrieu, développé ci-dessous.

L'élu, facilitateur d'un développement économique local participatif

Le projet « Pays cathare » a fait l'objet d'un ouvrage de Marie-Carmen Garcia et William Genieys très documenté[1]. Ils analysent comment la politique rurale européenne fait levier pour la prise d'initiative. Des habitants, des porteurs de projets, des nouveaux résidents y étaient associés au démarrage. L'admission du projet Audois « Pays Cathare »aux fonds européens du programme Leader modifie le fonctionnement de cette coopération. Cette nouvelle donne requiert un cofinancement du Conseil général de l'Aude. Elle amorce une institutionnalisation du processus, restreint au cadre départemental. La constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL) avec pour mission de piloter le projet, transforme le réseau initial informel en réseau formalisé, au profit des élites politiques locales. Obligés d'accepter l'interface du Conseil général pour accéder aux moyens financiers, sans possibilité de coconstruction des orientations, de nombreux habitants, créateurs d'activités se détachent de ce projet. Le leadership du projet devient un enjeu entre les élus locaux. Le parcours politique de Jacques Montagné, l'élu à l'initiative de ce projet, est révélateur. Son approche sectorielle du développement local, passe par le tourisme. Sa pratique clientéliste fait de lui l'archétype de la difficile transformation du pouvoir notabiliaire. Né dans ce département, il entre dans la vie professionnelle en assurant la fonction de technicien agricole au Sivom de Chalabre. Sa carrière commence par l'héritage d'un premier fief politique, la municipalité, en 1975, comme successeur désigné du maire sortant, puis conseiller général du canton de Chalabre en 1979. Son savoir-faire professionnel est mis au service de ce territoire électif. Il signe un premier « contrat de pays » afin d'obtenir les aides financières de l'État. Par la suite, il transforme ce Sivom en district de développement. Son apprentissage des rôles et des pratiques politiques locales se manifeste par la conquête de positions de pouvoir au sein du département. Il prend la direction du Comité Départemental du Tourisme et acquiert la maîtrise progressive de ce secteur de l'action publique locale en plein essor. Profitant du double effet de la décentralisation et de l'arrivée au gouvernement des socialistes, son réseau relationnel s'ouvre au Secrétaire d'Etat au Tourisme, André Henri. Ses relations privilégiées à l'échelon national augmentent sa capacité d'action locale. Il se coupe progressivement de la nouvelle réalité territoriale que émerge avec le programme Pays cathare.

Le projet, tout d'abord porté par le réseau des experts du patrimoine et du développement local, prend une nouvelle dimension avec la nomination en 1989 d'un jeune élu local, Eric Andrieu, à la présidence du service du patrimoine, le CDPCA[2]. Il est intéressant de comparer cette façon d'aborder le métier politique avec celle de l'élu qui va s'imposer, Eric Andrieu. Ancien animateur en milieu rural dans le canton de Mouthoumet, il participe dès l'origine à « la première fête cathare de Villerouge-Thermenès ». Son implication concrète dans la vie locale lui permet en 1988, alors qu'il n'a pas trente ans, d'accéder au mandat de conseiller général, avec la légitimité d'une succession voulue par son prédécesseur, âgé de 78 ans. Pour mener à bien sa politique de

[1] Garcia, M.C., Genieys W., 2005, L'invention du Pays cathare, essai de constitution d'un territoire imaginé, L'Harmattan, 126 p. Ce passage est largement nourri de cet ouvrage. Il se fonde aussi sur les moments vécus dans les réseaux locaux à l'occasion d'études ou d'interventions :- En 1992 : « Identité de pays et développement local, définitions, acquis et perspectives » Animation et rédaction des actes du séminaire pour le CDPCA (Cendre Départemental du Patrimoine culturel de l'Aude), juin 1992 - « Définition d'une politique de valorisation des ressources culturelles en Lauragais », en collaboration, avec Christian Serrano .- Pour l'ADATEL (Association pour le développement et l'animation du tourisme en Lauragais), octobre 1992, Synthèse 150 p et 2 tomes d'annexes

[2] CDPCA : Cendre Départemental du Patrimoine Culturel de l'Aude

développement local, il mobilise, comme la plupart des élus locaux, les outils institutionnels mis à sa disposition par la décentralisation. Il obtient la création d'un district à fiscalité propre sur le canton de Mouthoumet en 1990. C'est « le plus petit de France ». Jusque-là, son parcours politique ressemble à celui des élus locaux audois.
Toutefois, il s'en différencie, stigmatise les notables audois pour leur immobilisme et refuse d'entrer dans les réseaux politiques nationaux du parti socialiste. Pour lui, le développement économique et le travail politique se rejoignent dans une stratégie de mobilisation des identités territoriales par la population locale. Au tourisme filière, il répond par « un développement global : culturel, social, économique, concerté et négocié ». L'élu ne doit pas se limiter à « un rôle de gestionnaire », dit-il, mais « redonner la vie à un territoire qui crève parce qu'il a perdu tout référent », dans une « démarche participative ». Fort de son attachement culturel à son territoire et de ses convictions démocratiques, Eric Andrieu obtient la reconnaissance des interlocuteurs européens. Elle lui permet d'engager le maillage du territoire. Il met en place une politique départementale de développement local reposant sur l'échelon cantonal. La nouvelle logique d'allocation de moyens accorde la priorité au projet de territoire. Cette base organise les socioprofessionnels et les prestataires touristiques autour d'une marque territoriale « Pays cathare ». Les résultats sont salués par ses concitoyens. Il est plusieurs fois réélu. Conformément à ses engagements de non cumul des mandats, lorsqu'il est élu conseiller régional, il démissionne de ses mandats départementaux et locaux, sauf celui de maire de Villerouge-Terménès, cent habitants, où il habite. Mais la tradition à la vie dure, cette transition amène le fils du conseiller général dont il était le successeur aux commandes du canton ! Que reste t'il aujourd'hui de la restauration de bases démocratiques, économiques et culturelles, accompagnée pendant vingt ans ?
La carrière politique d'Eric Andrieu s 'est poursuivie à l'échelon régional où il s'est fait élire. Il a pris en charge une vice-présidence dédiée aux politiques territoriales, incluant la démocratie participative. Il apporte à l'échelon régional sa grande connaissance des mécanismes pour combiner des ressources entre échelons, de l'Europe au local. Il n'est pas pour rien dans la reconnaissance de l'échelon territorial des Pays pour la contractualisation des moyens financiers avec la Région, sur des objectifs des projets. Ceux-ci ont introduit une dose de concertation en mettant en place des Conseils de développement. Ils sont plus ou moins investis par les élus locaux comme espace public de concertation. Une fois passés les temps, imposés d'en haut, de concertation autour d'une charte et d'un programme pour l'accès aux moyens financiers, et quelques réunions, pourtant prometteuses, le conseil de développement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude cesse d'être réuni par les élus locaux. Eric Andrieu est entré dans les instances du parti socialiste. Depuis 2005, il dirige la fédération du parti socialiste de l'Aude ce qui ne semble pas avoir beaucoup amélioré son pouvoir d'action sur les sujets qui lui tiennent à cœur dans le département de l'Aude. Là encore, la tradition clientéliste à la vie dure dans ce bastion socialiste.

La conception de l'économie d'Eric Andrieu est celle d'une économie vivante, viable, inscrite dans un territoire. « Elle n'est pas réduite à une vision alternative anecdotique, même si parler d'économie sociale et/ou solidaire, d'économie résidentielle, d'économie de la dépense publique, de l'impact des services aux publics sur le dynamisme des territoires, de marque territoriale, du poids des associations, de l'agriculture… semble bien hétérodoxe, voire peu sérieux. L'économie, telle qu'on nous l'apprend, telle qu'on

nous l'assène, à longueur de journaux, de débats, c'est l'industrie, le CAC 40, mondialisation et délocalisations, patrons et ouvriers, marxisme et libéralisme, deux faces d'une même médaille ! Et si par le plus grand des hasards, un élu territorial pense agir sur l'économie, il doit en discuter avec des acteurs sérieux, à minima la chambre de commerce et d'industrie, idéalement avec quelques grands patrons avant-gardistes. Pourtant, quand il baisse les yeux et qu'il regarde d'un peu plus près son territoire, il (re) découvre pléthore d'entreprises sans salariés, des artisans et des professions libérales. Il se rend compte que bon nombre de ses administrés travaillent dans les fonctions publiques d'État, territoriale ou hospitalière, il réalise que le festival qu'il soutient, la chambre d'hôte qu'il a contribué à rénover, ont un impact économique direct sur son territoire beaucoup plus évident que ce que l'on lui dit être l'économie sérieuse. C'est le paradoxe de cet élu, soit il réalise qu'il n'y a pas d'économie sur son territoire, soit il réalise que l'économie de son territoire n'est pas celle que l'on connaît traditionnellement. Ainsi agir sur l'économie au plus près des territoires est peut-être avant tout conforter, aider à développer l'économie réellement présente. Les conseils généraux et régionaux, pour peu qu'ils intègrent bien leur modeste et centrale fonction d'accompagnement des politiques de développement destinées aux territoires de projets, peuvent avoir un rôle prépondérant pour développer une autre vision de l'économique »[1].

« Le local, loin d'être un réceptacle pour des cadres d'action publique, initiés par le centre, constitue un espace où la spécification des projets et des leaders qui les portent et donne aux politiques une dimension endogène. De façon plus générale, le développement local pose explicitement la question du rapport au territoire de l'État d'une part, et aux instances supranationales de l'Union européenne d'autre part. Les modifications des cadres institutionnels de l'action publique locale et l'apparition de nouveaux leaderships politiques ouvrent un nouveau débat sur la question de la gouvernance démocratique. Parler de gouvernance, consiste à abandonner le primat de l'État nation en conservant les idées de conduite, de pilotage, de coordination et d'intégration »[2].

Un constat préoccupant de « déficit démocratique »

L'engagement politique d'Eric Andrieu vise à préserver ce qui peut l'être d'une culture languedocienne à laquelle il est très attaché, avec des convictions démocratiques . Il se trouve situé comme l'un de ces passeurs, sur telle ou telle marche de l'escalier de la Maison monde, vers l'étage du dessus. Ils sont quelques-uns à interpréter et exercer leur mandat politique dans ce sens. Un colloque récent montrait néanmoins, dans l'exemple de la Côte d'Or, que le nombre des élus réélus reste prédominant dans le renouvellement intercommunal (3,1 mandats, soit une moyenne de 18 ans !)[3]. La situation est largement semblable dans les territoires à dominante rurale et certaines zones urbaines. Certes, de nouveaux critères de capacités, voire de professionnalisme sont entrés en jeu pour adouber des successeurs. Les nouveaux venus sont plus souvent qu'avant des personnes instruites, diplômées et expérimentées, les adoptifs sont en plus grand nombre. Des élus

[1] Article de Eric Andrieu, idem
[2] Garcia, M.C., Genieys W., 2005, idem
[3] Contributions à la séance du colloque international sur « les mondes ruraux », à l'Université de Bourgogne, 18 mai 2006, consacré aux « reconfigurations des territoires politiques ». Notamment celle de Thibault Marmont consacré aux élites politiques locales du Nord de la Côte d'Or face à l'intercommunalité ».

encouragent « le dynamisme et la capacité d'aller au-delà des intérêts personnels » parmi les candidats qu'ils encouragent à s'inscrire sur les listes. Le leadership par allégeance recule quelque peu.

La délibération : une fonction noble de la démocratie

Dans le système de la participation par le vote, le débat civique se limite à « se prononcer sur les débats des professionnels, sur les idées des autres, sur les thèmes débattus préalablement dans les assemblées représentatives », comme le relevait Daniel Mothé déjà cité. « Pourtant, la délibération représente une des fonctions les plus nobles de la démocratie, c'est l'intelligence de l'argumentation de tous les paramètres de la décision ». La démocratie formelle ou formatée par « ses rituels », « sa liturgie »[1] risque fort d'assécher l'envie de participer, sans réel impact sur les décisions. L'écart continue d'ailleurs de se creuser entre les « grands « élus » des échelles englobantes et les simples citoyens, éveillés, éclairés, auquel on peut ajouter les « petits élus » politiques, qualifiés comme « amateurs » lors de ce colloque. Ceux qui se présentent sur la base de leurs convictions et de leur engagement passent rarement le cap d'être autre chose que conseillers municipaux. La démocratie n'est pas un résultat, c'est un processus de capillarisation des contre-pouvoirs. « Comme au temps de la Révolution française, l'aspiration démocratique réagit à l'arrogance des potentats et des privilégiés, installés par la naissance, la force ou l'argent. L'étage des pouvoirs locaux joue un rôle central comme lieu d'apprentissage et de vérification de la validité des procédures démocratiques. C'est à ce niveau que se forge la décision d' « habiter » ensemble un terroir, une ville ou un quartier, décision fondamentale de l'écologie humaine : c'est elle qui entretient les paysages, embellit les rues et les bâtiments publics. Si au contraire les « habitants » ne se reconnaissent pas dans leurs autorités locales, ils font comme s'ils n'habitaient pas là où ils sont. Et l'on s'étonne de la dégradation du patrimoine commun, de l'environnement, des conditions de vie ! (…) ».

Multiplier le nombre des médiateurs et des passeurs entre les étages

« Faut-il se décourager du constat qu'entre la démocratie locale et la macropolitique, les agents, les actes, les mentalités ne sont pas les mêmes. Au-delà d'une certaine distance de l'électeur, les responsables opposent volontiers au désir de débat, la raison d'État, à la morale démocratique, la realpolitik. Si l'on ne cède pas au mythe de la transparence totale d'une démocratie en direct, cette « imposture idéologique de l'accès direct au pinacle », comment « multiplier les articulations et les passerelles, les médiateurs et les passeurs entre les différents étages, pour que chaque citoyen puisse découvrir, progressivement, qu'il s'agit d'une maison commune, sans cité interdite, où certes les rôles sont différents (quoiqu'en principe interchangeables), mais de dignité égale ? »[2].

---

[1] Mothé,D., 2006, La grande démocratie et la petite démocratie

[2] Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p

Partie 2

L'économie solidaire en France

entre autonomie
et attente de reconnaissance

Chapitre 4 : 1980/2000 - de l'émergence à l'entrée en politique publique

L'hypothèse proposée en introduction de cette thèse est que l'économie solidaire a fait sens car elle cristallisait une voie de changement possible. La présentation des fondations de l'Association audoise PARI a montré qu'à la fin des années 80 pendant lesquelles l'ascenseur social s'essouffle, le refus de l'exclusion comme une fatalité stimule la volonté de se mettre au service d'une finalité humaine et socioéconomique d'intégration. Cette émergence a cheminé de façon concomitante jusqu'à constituer une dynamique sociale transformatrice, en dehors d'une sphère strictement publique. Quand la prise en mains de ces innovations sociales fait craindre un enfermement dans une insertion administrée qui répond de moins en moins aux intentions initiales, ils cherchent comment s'autofinancer, ou conserver la longueur d'avance nécessaire pour développer leurs innovations socioéconomiques.

Cette partie du développement se propose d'examiner le vécu contemporain en référence avec des inventions du passé, pour mieux comprendre comment des espaces d'expériences très divers se sont sentis concernés par la perspective d'une « économie solidaire », et comment leur mobilisation a pris place dans le débat des idées, dans des politiques publiques et dans le mouvement social de façon plus large. Cette interrogation est mise en perspective historique, car de bien des points de vue, l'économie solidaire contemporaine s'inscrit comme réémergence d'un imaginaire qui a pris corps au 19ème siècle dans le contexte de l'industrialisation de l'Europe, puis a semblé disparaître. Dans les mutations que nous vivons actuellement, quels enjeux, quelles espérances, quels potentiels portent cette réémergence pour « la Grande transformation » sociale et culturelle de notre époque : celle qui voit l'approche territoriale y prendre une place décisive, de façon inédite.

A – L'économie solidaire fait retour dans le contexte d'aujourd'hui

1. Définition de l'économie solidaire à partir de la réalité des pratiques

En 1999, l'association des Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion (PARI) a voulu savoir s'il existait un base de consensus entre des praticiens de leur espace de vie de voisinage. Ses membres mettent en place une expérimentation destinée à faciliter la mise en réseau d'associations de l'Aude et des Pyrénées orientales qui se reconnaissent dans le projet d'une économie plus solidaire en Languedoc-Roussillon, avec un financement du

FNDVA[1]. Elle se conclut par une journée de travail le 22 octobre 1999 à Alet-les-Bains. La priorité est accordée aux analyses issues de l'expérience. Une quarantaine de personnes se rend disponible : chômeurs, porteurs de projets d'activités, paysans, formateurs, producteurs et coopérateurs, acteurs associatifs, salariés et bénévoles, techniciens de développement local, travailleurs sociaux, retraités, journalistes, quelques élus.

Cette participation élargie n'est pas seulement un effet de conjoncture. Elle correspond à une prise de conscience. « Pour ne pas sombrer dans l'impuissance ou dans la gestion administrée de tous ceux que l'économie rejette comme inutiles au regard de ses critères de performance, un nombre de plus en plus grand de gens de bonne volonté cherche comment s'attaquer aux causes de ce qui provoque l'exclusion par des voies constructives » affirment-ils[2]. Un même profil social d'expérimentateurs fait la force du discours du changement qu'ils tiennent. Ils sont « persuadés que l'action concrète est indispensable à des alternatives pour qu'elles ne restent pas dans l'abstraction ».

Ils affirment ensemble que « le critère marchand ne suffit pas à fonder les valeurs de l'échange social. Il s'agit d'une perspective d'un changement radical qui renoue avec le politique, l'utopie, la philosophie, le spirituel pour certains, dans un double mouvement : l'attention à la personne dans sa recherche légitime d'un développement personnel incluant tous les risques de l'individualisme ; son inscription dans la vie collective comme voie d'accomplissement. Comment vont se faire les ponts qui relient ces deux rives est l'un des aspects de la question ouverte par l'économie solidaire et qui lui permettra de ne pas s'étioler, ou d'être instrumentalisée ». Pour eux, « communiquer sur l'essentiel est nécessaire pour que leurs avancées soient reconnues, pour sortir de la marginalité. Les participants aux débats se donnent comme un objectif prioritaire de trouver la justesse et la force des messages qu'ils adressent pour rallier des interlocuteurs qui ont d'autres logiques, d'autres vocabulaires, d'autres valeurs, d'autres systèmes de référence ».

Une base de consensus réunit une diversité de participants

Leur action économique répond à des besoins pluriels

- partager un risque économique à plusieurs,
- répartir les bénéfices de façon équitable entre producteurs, distributeurs, consommateurs dans une coopérative bio,
- solidariser producteurs et consommateurs par des circuits courts pour des produits locaux de qualité autour d'une marque territoriale,
- faire une place sociale à des femmes d'origine étrangère sur la base de leurs savoir-faire artisanaux,
- réemployer, réparer ou recycler les déchets ménagers pour revendre à bas prix à des personnes à faible revenu, répondre aux besoins des collectivités locales, organiser les filières de recyclage,
- construire des réponses personnalisées de services pour le maintien à domicile de personnes dont l'autonomie est réduite,
- accompagner l'installation de chômeurs pluriactifs en partant de leur projet de vie,

[1] Fonds National pour le Développement de la Vie Associative : Rapport d'étude, 1999, 2 volumes, 30-100 pp
[2] Extraits des conclusions de la journée.

- répondre à des besoins par des échanges non monétaires,
- ou encore investir du temps, de la compétence par l'engagement citoyen et politique afin de porter les idées dans le débat public.

Leur action contribue à l'intérêt général
« Quel que soit leur secteur d'intervention, tous considèrent que l'argent public n'est pas une subvention à la structure, mais la contrepartie – inférieure au coût réel – d'une utilité sociale fondée sur la réponse à des besoins individuels ou collectifs non satisfaits. Si cette finalité ne rentre pas dans les règles de l'économie du marché qui a la lucrativité comme but, elle pourrait avoir une reconnaissance permanente pour le service social et relationnel rendu à la collectivité ».

Leur action peut s'évaluer sur la base de « critères qualitatifs »
Même s'ils ne sont pas pris en considération à l'heure actuelle, tels que des relations humaines renouées ou renforcées entre générations, inclus et exclus, Français et étrangers, citadins et ruraux, natifs et adoptifs de ces territoires languedociens dévitalisés. Ils ont développé une fine analyse des besoins microsociaux non satisfaits pour des réponses ajustées aux ressources et aux systèmes d'acteurs locaux ».

Précurseurs d'une relocalisation de l'économie
Ce sont des créateurs d'activités et d'emplois mésestimés, beaucoup moins soutenus dans leur action que les entreprises privées marchandes qui veulent s'implanter quelque part. Ils apportent une contribution à la démocratie locale par les modalités de prise de décisions dans la construction des réponses à ces besoins sociaux. Tandis que la plupart du temps, comme usagers de services (publics et privés) standardisés, ils sont « clientèle captive », avec le cortège des suppressions imposées : dessertes ferroviaires locales, gendarmeries, commerces, postes, écoles, services collectifs dans les quartiers urbains sensibles.

Leur conception de la solidarité s'étend à sa dimension internationale.
Des exemples sont présentés : des parrainages intercontinentaux d'élèves à Perpignan (150 familles versent régulièrement 1000 € par enfant et par an). La valeur pédagogique est forte, tant pour les enfants d'ici que de là-bas. Le réseau « Accueil paysan » fait pression pour modifier les comportements des opérateurs de tourisme rural : respect des droits de l'homme, soutien à des actions de développement local, ou d'autres pour des circuits d'import-export éthiques.

L'économie solidaire n'est pas une référence pour les acteurs publics

Ce constat résulte de l'étude action PARI de 2001 sur les relations entre entrepreneurs sociaux et acteurs publics, présentée plus haut. La question leur est posée pour prendre une mesure des écarts de compréhension. Une définition préexistante, validée par des réseaux nationaux leur est proposée comme base de l'entretien. L'économie solidaire ce sont « des activités de production, distribution et consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens au niveau local comme global. Elle se pratique sous des modalités variées, sur tous les continents. Elle recouvre

les différentes formes d'organisation dont se dote la population pour créer ses propres ressources de travail ou pour accéder à des biens et services de qualité, dans une dynamique réciprocitaire et solidaire qui articule les intérêts individuels à l'intérêt collectif. En ce sens l'économie solidaire n'est pas un secteur de l'économie mais une démarche globale qui recouvre des initiatives dans la plupart des secteurs de l'économie »[1].

Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude-action ont marqué de l'hésitation et du scepticisme devant « ces mots à la mode qui ne font que passer, alors que les réalités sont pérennes ». Faut-il une notion nouvelle pour désigner des pratiques de solidarité qui ont toujours existé ? Une nouvelle référence fait craindre de nouveaux clivages. Or, le champ d'acteurs semble déjà bien encombré. N'est-elle pas un simple changement de « moule » pour se conformer aux politiques publiques ? Elle est souvent associée au traitement social du chômage et s'apparente alors à « l'insertion par l'économique », donc le social, donc l'échelon des compétences départementales.
Certains associent la notion à des valeurs, des principes d'action, de nouvelles façons de faire. Ce qui la distinguerait de l'économie sociale antérieure c'est « une ouverture aux autres qui ne sont pas forcément à l'origine du projet », « une proximité comme aire d'intervention (microprojets, participation bénévole dans les territoires de vie), une dimension humaine, une préoccupation humanitaire ». Les valeurs qu'elle porte sont : « une économie autrement, pas à côté mais dans », qui n'exclut pas, qui fait une place à chacun. Les valeurs se traduisent par des principes d'action, « une façon de faire où l'on ne parle pas en termes de pouvoir, où l'on pose des actes, où l'on propose pour devenir de vrais interlocuteurs ». D'autres la reconnaissent comme participant à l'émergence d'une nouvelle vision, apparue récemment dans le débat public : « une entrée dans des logiques plus collectives, où l'on se rend compte que l'on n'est pas seul détenteur de l'usage des ressource, l'eau, la terre, signifiant l'entrée dans la pensée complexe ou systémique de la mutation : celle des interrelations entre rural et urbain, échelons territoriaux, filières, social et économique. Plusieurs personnes interrogées ajoutent la dimension culturelle, seule capable d'aller vers une « qualité territoriale », traduisant elle-même une économie plus solidaire.
Même quand la notion commence à leur parler, pour eux les questions qu'elle soulève dépassent largement le petit nombre de ceux qui se reconnaissent partie prenante de ce courant d'action. L'écart reste très important entre les idées énoncées et les forces objectives dont ils disposent pour les traduire dans les faits. « Combien de bataillons ! » est la forme la plus abrupte dont le disent les personnes interrogées.

Élaborer le sens commun des mots que l'on utilise pour définir son action

Le concept ne fait pas l'unanimité dans l'Association PARI.

[1] Synthèse du Forum « Economie solidaire » de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, novembre 2001. Il s'est déroulé sur plusieurs mois, en 4 langues, à l'échelon international. C'est la définition adoptée par le BASE Sud Audois.

L'inflation des mots ne leur donne t'elle pas raison ? Éthique, durable, alternatif, équitable, participatif, responsable, démocratique, solidaire. Ces adjectifs, supposés qualifier la notion, sont contredits par la réalité de leur usage. La finance est éthique ? Le développement est durable ? Tous ces termes sont des oxymores. Leur consommation dans les échanges sociaux ne les vide t'elle pas par avance de toute crédibilité ? Les modes passent, les réalités perdurent. Pendant ce temps, les systèmes dominants continuent de régner sans partage ! Et les acteurs que nous sommes de faire de la figuration intelligente à la périphérie ! Comment conserver un cap, malgré les déceptions, si l'on abandonne les mots investis d'une signification collective pour définir ce que l'on fait ? Traiter les mots comme des consommables amplifie les risques de détournement, souvent au profit de ceux qui sont les derniers à se soucier de leur traduction en pratique. Des consensus mous sont vite menacés de voler en éclats lorsque les difficultés le fragilisent ou que le succès médiatique s'en empare. Ce processus accélère encore l'appauvrissement des notions fondamentales sur lesquelles repose, au final la possibilité même de « faire société ». La dérision est un mécanisme au bout duquel il ne reste que le non-sens et l'insignifiance.

Cette problématique est très prégnante dans les générations de l'après-guerre. Les sollicitations sont multiples, elles se proposent à une cadence accélérée, générant des conflits internes entre idéalisations et désinvestissements. Dans les changements actuels où les fondations et les repères sont remis en question, où la gouvernabilité politique est instable, s'attacher au sens des mots que l'on emploie pour décrire ce que l'on fait contribue à la cohérence personnelle. Les mots concourent à la construction collective de références alternatives, à des stratégies pour s'affirmer par des pouvoirs d'action, de négociation et d'influence augmentés. C'est indispensable pour soutenir des engagements sociaux. Les mots, quand on y tient, concourent à légitimer, pour être reconnu comme objet légitime du traitement public, du travail politique, de la réflexion. Ils servent aussi à systématiser. Pour que les choses tiennent dans la durée, il faut s'organiser pour passer de l'enthousiasme à la visibilité et vérifier sa propre efficacité, chemin faisant. Les mots servent aussi pour réfléchir et pour agir. Se référer à une notion, généreuse dans l'intention, ne dispense en rien de vérifier que les pratiques qui s'en réclament la traduisent de façon effective. C'est toute l'importance de l'observation en situation, du débat collectif, des comparaisons. Car il ne s'agit pas d'obtenir un ralliement du type « prendre sa carte », mais de construire un édifice collectif sur des bases que chacun puisse porter, en sécurité, en son for intérieur. Les mots soutiennent la mise en réseau, la formalisation du « quoi faire ensemble », le renforcement mutuel et la production d'effets d'entraînement. De « la petite démocratie » à la grande, pour que les petits ruisseaux fassent de grandes rivières jusqu'à l'océan, il faut faire nombre avec détermination, ténacité, lucidité, pragmatisme et rigueur. C'est ce qui nous attend.

2. L'imaginaire solidaire et l'engagement social d'hier à aujourd'hui

L'histoire est utile pour déconstruire car le tri dans l'héritage s'impose à chaque génération pour s'affirmer et construire une autre intelligibilité du présent. Notre génération a dû remettre en question beaucoup de certitudes infondées. Certaines d'entre

elles sont encore enseignées à l'école comme légitimes et valeureuses, en occultant les violences physiques et symboliques sur lesquelles la puissance des nations s'est édifiée. Le pire n'étant jamais sûr, il n'est pas interdit d'espérer que des recompositions sociales, ancrées dans une généalogie des solidarités humaines, dégagent des perspectives pour l'avenir.

« Les Grecs n'auraient jamais imaginé que 2500 ans après eux, nous puissions connaître encore les conséquences de leurs institutions qui deviendront, de loin en loin, *quelque chose comme* notre démocratie, écrit Cornelius Castoriadis. Les Athéniens n'ont pas trouvé la démocratie parmi d'autres fleurs sauvages qui poussaient sur la Pnyx, ils ont « pratiqué » un mode d'être ensemble qui s'est avéré viable dans les circonstances données et qui, dès qu'il a existé, les a essentiellement modifiés jusqu'à former ce que nous tenons désormais pour modèle absolu et qui à l'époque était pourtant enclavé dans un monde où pullulaient les esclaves. Pas un instant ils n'ont voulu expressément que leurs pratiques débouchent sur ce magma de significations que nous qualifions maintenant de démocratie. L'imaginaire a des conséquences qui dépassent ses premiers motifs »[1].

Le capitalisme est advenu par la même praxis que celle qui invente et crée les institutions associatives qui lui résistent depuis le 19ème siècle. Le capitalisme est « un résultat de l'action historique des hommes. Il n'est pour ainsi dire jamais celui que les acteurs avaient visé. Il se fait que le résultat d'actions que personne n'avait voulues capitalistes se présente tout d'un coup comme cohérent et possédant une signification capitaliste ». En cela, ce que Cornelius Castoriadis appelle « le magma de significations capitalistes comporte aussi la source de son auto-altération et de la possibilité d'instituer ou de cadrer autrement»[2].

Relecture historique de l'invention solidaire

Un jeune chercheur belge, inspiré notamment par cette approche de « l'imaginaire radical » de Castoriadis, revisite l'émergence de l'économie solidaire dans les années 1970-90 en France. Bruno Frère s'engage avec une rigueur critique, une documentation de première main et un bon outillage intellectuel, dans une l'approche par les discours, inscrite dans le courant de la sociologie pragmatique[3]. Cette section du chapitre s'appuie largement sur son analyse qui s'applique à une situation que j'ai vécue ces vingt dernières années. « L'opérationnalité des pratiques installe une distance rigoureuse dans l'étude des discours, permettant de dépassionner le sujet, y compris dans l'analyse des « disputes entre Solidaires » pour montrer en quoi « la grammaire du faire » reste le cadre organisateur spécifique à l'imaginaire solidaire ». Il dit « ne pas se préoccuper de la relation qu'entretient le discours avec la réalité des pratiques » alors que l'engagement

[1] Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, paris, Seuil, 1975
[2] . Idem, p 66
[3] Frere,B. : « L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires », soutenue en mai 2006, 620 p et annexes . Sous la co-direction de Marc Jacquemain (Univ. Liège) et Luc Boltanski (directeur d'études à l'EHESS), Introduction p 19

dans les pratiques est le socle sur lequel ma propre recherche est édifiée. Ce qui installe un espace intellectuel commun, dans deux postures d'observation distinctes.

Son analyse est que l'économie solidaire n'est pas une invention théorique ex nihilo, c'est un mouvement de fond. L'imaginaire du socialisme utopique comme théorie, et du mutuellisme comme pratique, combattus au 19ème siècle, n'ont pas été complètement éradiqués. Ils font partie de notre patrimoine d'inventivité collective. Ils ont fabriqué « un chemin traçant », pour reprendre la métaphore du rhizome, jusqu'à recomposer une figure sociale appropriée au 20ème siècle. Il existe une cohérence historique entre le mouvement solidaire qui cherche actuellement son identité. Bruno Frère s'interroge également sur le passage d'une même communauté de valeurs qu'il reconstitue, vers une communauté d'action qui rencontre de nombreuses difficultés.

Les deux crises de la modernité ont été marquées par un même processus de « désaffiliation ». La première correspond au début de l'ère industrielle. La notion de « paupérisme » qualifie « une nouvelle espèce sociale » : les ouvriers de la grande industrie relèvent d'un salariat non protégé, corvéable à merci et non reconnu comme tel. Au milieu du 19ème siècle, être ouvrier ou être vagabond, composait des identités à peine distinctes. Presque un siècle est nécessaire pour que ces masses aient une identité collective de classe, leur permettant d'intégrer les pratiques, les institutions et les acquis de la modernité dont elles étaient privées depuis la révolution de 1789, grâce à un ensemble de conventions qui ont construit la figure de l'État social.
La seconde crise de la modernité s'ouvre dans les années 1970. Les identités de la modernité opposant l'ouvrier au bourgeois se sont érodées et vidées de leur substance à force de « compromis de classe ». Elles se sont dissoutes dans une culture de masse plus homogène. La classe ouvrière s'est progressivement affiliée à la modernité. De la même manière que les ouvriers du 19ème siècle, les précaires contemporains sont des individus en pleine possession de leurs facultés mentales et physiques contraints de les vendre à très bas prix. L'homologie est frappante entre les inutiles au monde des ouvriers de jadis et les différentes catégories de personnes disponibles sur le marché de l'emploi dont la dernière strate est proche de la désaffiliation totale.

Deux règles de grammaire communes au mutuellisme et à l'économie solidaire

« À l'époque où l'Etat n'existait pas en tant qu'investisseur social, avait cours en France une représentation de l'engagement associatif réunissant affiliés et désaffiliés dans une lutte économique contre le paupérisme tout à fait similaire à celle que l'on trouve aujourd'hui chez les acteurs du champ solidaire. L'économie solidaire est un mouvement de fond qui a traversé la société française en toute discrétion depuis la première crise de la modernité. Elle se conçoit comme une alternative à la société salariale, de la même manière que le mutuellisme associatif du milieu du 19ème était perçu comme une alternative à l'intégration maximale des désaffiliés dans une société industrielle elle-même responsable de leur dénuement absolu »[1].

[1] Frère, B., 2006, chapitre 1, p 11-21

Proudhon se distingue d'autres visages du socialisme de son époque. Communistes et étatistes pensent que la situation ne peut se résoudre que par l'abolition du libéralisme et la prise du pouvoir d'État. La réponse de Proudhon est différente. Il propose un fédéralisme de micro-entreprises de production mutualistes, mettant au contact ces désaffiliés en puissance (qui ne travaillent pas, peu ou pour un revenu très faible), les affiliés de la classe moyenne et de la classe ouvrière autonome qui jouissent par ailleurs des premières formes de caisses d'épargne et mutuelles. L'économie associative et les ateliers représentent un vecteur possible pour la conduite des affaires économiques. La chose se discute très sérieusement sous la seconde République.

La puissance de l'imaginaire radical, au sens que Castoriadis donne à ce terme, s'exprime sous la plume de Proudhon. Les associations sont un « faire social », une façon singulière de vivre, de voir, de faire et de comprendre sa propre existence dans son époque. « Ce structurant originaire est la source de ce qui se donne chaque fois comme sens indiscutable et indiscuté, comme support de ce qui importe et de ce qui n'importe pas, comme origine du surcroît d'être des objets d'investissement pratique, affectif et intellectuel, individuels ou collectifs. Ce n'est rien d'autre que l'imaginaire de l'époque considérée » grâce auquel une société répond aux questions qu'elle se pose. Cet imaginaire solidaire est éclipsé par une autre organisation imaginaire de la société, celle d'une économie de marché privée et industrielle, régulée par l'intervention étatique. Mais l'imaginaire radical reste potentiellement disponible. « La Commune de Paris elle-même a fait ressurgir un imaginaire ancien qui connaîtra des résurgences ultérieures. Le mouvement ouvrier a su créer des institutions d'un caractère profondément démocratique. Certaines dépassent les formes du mouvement démocratique bourgeois et ressuscitent des principes oubliés depuis longtemps, enracinés dans les institutions de la Grèce ancienne, tels que les assemblées générales souveraines de tous les intéressés et la révocabilité permanente des délégués, instaurée par la Commune de Paris, ressuscitée ou redécouverte chaque fois que les ouvriers formèrent des organes autonomes, tels les conseils comme ils le firent à nouveau en Hongrie en 1956 »[1].

Ainsi, « le magma de significations imaginaires » d'une société associationniste conserve une disponibilité pour des reprises historiques. « La représentation que Proudhon donne de l'association est une formulation générale, valant pour tous les acteurs et dans toutes les situations de l'économie solidaire, validant des jeux d'usages, des procédures, des règles ou des arrangements mis en œuvre localement. Tout porte à croire, écrit Frère, que les praticiens de l'économie solidaire d'aujourd'hui justifient leur investissement social auprès des chômeurs, ou des coopérateurs du Sud pour le commerce équitable, depuis une grammaire de la praxis ou du « faire » strictement identique »[2].

« Agir ici et maintenant » contre l'exclusion (R1)

Par « règle de grammaire », Frère entend « le corpus de règles qui est au principe de l'expérience des personnes et surtout du jugement qu'elles se font de cette expérience. Cette première règle se formule sous les traits d'un impératif que Kant, repris par Proudhon, tient pour « catégorique ». Cet engagement résonne comme une obligation toutes les fois que Proudhon s'adresse aux classes moyennes « affiliées » de son époque. Il

[1] Castoriadis, C., 1975, L'institution imaginaire de la société, paris, Seuil, p 219
[2] Boltanski, Thévenot, 1991, De la justification, les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, p. 93

coupe la bourgeoisie en deux : d'un côté le gouvernement, les usuriers et les gros propriétaires, de l'autre, toute la tranche éclairée de la bourgeoisie moyenne (entrepreneurs, patrons, boutiquiers) et la paysannerie. L'erreur des socialistes du Luxembourg, réunie autour de Louis Blanc, qui participe au gouvernement en 1848 est, selon lui, d'avoir poussés l'ouvrier à la haine du patronat, au point de favoriser la scission entre deux classes faites pour s'entraider dans « la révolution par l'action économique ». L'ouvrier ne doit pas céder à cette haine à l'égard de ceux éventuellement disposés à lui trouver, ou à créer un travail stable et moins aléatoire que celui que lui concède la grande industrie.

« J'agis en ta faveur comme je voudrais que plus tard tu agisses en la mienne » (R2)

Cette règle se rapporte à la compétence que l'affilié devra partager avec le désaffilié dans son action. Proudhon a une vision du monde, articulée autour d'une confiance réelle à l'égard des ouvriers. Ils furent nombreux à signer le *Manifeste des soixante* suggérant que la « révolution économique par l'atelier » se double de la présentation de candidats ouvriers aux élections. Pour la première fois un groupe important de travailleurs fait siennes les idées d'un théoricien de la révolution, alors qu'en général ceux-ci se piquent de diriger le mouvement social (Marx, Blanqui) sans être lus par personne ! Ce texte fait de la classe ouvrière autre chose que cette « vile multitude » où se « subvertit l'intelligence, la volonté et l'énergie » comme la qualifie Thiers, parlementaire monarchiste. Ces représentations sociales disqualifiantes de l'exclu, continuent de lui faire porter la faute de son inoccupation jusqu'à aujourd'hui. « L'exclusion désigne un état de privation. Elle est immobile »[1]. Elle laisse entendre que les facteurs ou ressources susceptibles d'aider une personne à s'en extraire sont ailleurs que dans celle-ci. Dans l'exclusion, on retrouve ce même sous-entendu d'une incapacité « congénitale » de certaines catégories de personnes à participer au large consensus de la modernité. Tandis que le terme de « désaffiliation » proposé par Robert Castel définit un processus réversible. Dans les années 1990, la protestation sociale des chômeurs a rencontré ce même processus de segmentation. Ne pas donner de statut à une prise de parole convergente et justifiée multiplie les catégories de « sans-voix », c'est se priver d'aborder la question en termes positifs de processus d'inventivité et de ré-affiliation vers des solutions appropriées.

La combinaison mutuelliste s'efface pour réapparaître dans les années 1970

Conjugués à l'ère du mutuellisme, ces deux règles qui semblent élémentaires se perdent. C'est essentiellement dans des versions non combinées qu'elles parcourent cette période. La modernité s'organise autour d'un État fort et assuranciel sous la pression du mouvement ouvrier, plutôt qu'autour d'un État fédéral tel que le rêvaient les socialistes associationnistes avec Proudhon. C'est l'effacement de R1, car les affiliés se retirent du traitement de la question sociale. Conjointement, des associations d'inspiration chrétienne vont maintenir l'impératif catégorique d'action pour les plus pauvres. Mais dans leurs patronages, ces chrétiens sociaux vont en rester à un lexique de la charité principalement adressé aux classes moyennes. C'est la R2 qui se perd.

[1] Castel, 1995, p. 19, cité par Bruno Frère p 25

L'affiliation R1-R2 ne retrouvera toute sa dimension pratique que dans les années 1970/80 au cœur de l'économie alternative. Fondée en 1981, l'Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives (ALDÉA)[1] conjugue à nouveaux frais ces deux règles de grammaire. « Cette classe alternative » est composée d'individus qui ont repris à leur compte la question sociale. La condition prolétarienne a cessé de jouer un rôle central du fait de l'enrichissement de la société et l'institutionnalisation des conflits du travail. Elle rassemble diverses « couches professionnelles et techniciennes dotées à la fois d'un capital culturel et d'un niveau de vie suffisants pour leur permettre de se montrer plus attachées à des modes de vie éthiques que préoccupées des soucis matériels »[2]. L'ALDEA fait du travail « pour tous » un souverain Bien et renforce son intervention auprès des plus désaffiliés (R1). Parce que ses membres s'adressent avant tout aux chômeurs et aux précaires, en les aidant à mettre sur pied leur propre entreprise, ils régénèrent la R2. Ils font saillir d'autres exigences morales : l'engagement pour un monde meilleur, l'autogestion, la convivialité et la micro-économie locale. Ce sont des valeurs clés qui renouvellent une identité solidaire distillée dans des expériences associatives, aussi hétérogènes que celles qui furent destinées à contrecarrer les effets désastreux du paupérisme lors de la première crise de la modernité.
Au début des années 80, l'ALDEA et *Autrement* suivent et accompagnent la création d'entreprises « alternatives », où renaissent une pratique et un imaginaire économique strictement proudhoniens. Dans cette époque commune, les deux organisations accordent autant de place aux formes de la néoruralité autarcique issues de 68 qu'aux luttes économiques contre la désaffiliation dans leur représentation du « comportement social total ». Les fondateurs du Parti Socialiste Unifié, en partie chrétiens, se revendiquent tous de la « seconde ou nouvelle gauche ». Les valeurs de communauté et le mutuellisme proudhonien percolent dans l'imaginaire du PSU : l'autogestion, le travail, l'anti-institutionnalisation, l'autonomie, voire l'autarcie dans un premier temps. D'autres sont inspirés des mouvements sociaux des années 60-70 : l'épanouissement personnel par le travail, l'anti-autoritarisme. Avec la dégradation du mythe de l'État providence, l'action sociale devient le domaine privilégié de l'exercice de la solidarité avec la démocratie participative, l'autonomie, la responsabilité dans le travail, la créativité des acteurs, les nouvelles pratiques politiques, le changement social par le bas.

Quatre « topiques » délimitent différents espaces identitaires

L'imaginaire solidaire ne s'exprime pas n'importe comment : Une structure peut être jugée « solidaire » à partir du moment où elle tend vers le respect des deux règles de grammaire : « Agir ici et maintenant » contre l'exclusion (R1). « J'agis en ta faveur comme je voudrais que plus tard tu agisses en la mienne » (R2). Elle l'est aussi lorsqu'elle applique une hiérarchie de valeurs : le travail pour tous, la convivialité, le localisme économique, l'autogestion professionnelle, l'engagement écologique ou politique en faveur de la planète. La grammaire est donc un premier cadrage qui exclut du champ solidaire un certain nombre d' »êtres » qui appartiennent à l'économie sociale, à l'économie caritative, ou aux formes politiques instituées (types partis et syndicats). Mais l'exclusion aux côtés de ces êtres n'est jamais radicale. Car l'imaginaire de l'économie

[1] Bruno Frère consacre 3 chapitres de sa seconde partie à « l'avènement de l'économie solidaire », p 161-290
[2] Barthélemy, 2000, Associations, un nouvel âge de la participation ?, Paris, Presses Sciences politiques, p. 77

solidaire « cadrée » n'existerait pas s'il n'y avait pas un « lacis de connexions avec son extériorité immédiate qui compose l'indice de la possibilité de cadrer cette même scène autrement »[1]. Le cadrage « est un processus chaotique. Sa réalisation, aussi bien que sa maîtrise, dépendent directement de l'évolution des controverses et de la construction d'un accord sur la réalité »[2] avec les liens grammaticaux qui unissent les protagonistes dans une même communauté de personnes morales. Un discours solidaire bien « cadré » est un discours où les topiques s'équilibrent correctement entre elles. On retrouve ici quelque chose de la justice ou du mutualisme proudhonien qui consiste dans un équilibre, une tension (sans synthèse) entre des forces contradictoires. C'est en cela que Proudhon trouve une utilité à la petite propriété paysanne par exemple : elle peut servir de contrepoids à la puissance publique qui est une menace de l'Un sur le multiple »[3]. Ces propos résonnent aujourd'hui, comme l'intuition du danger (potentiellement mortel) du réductionnisme binaire. Sans dégager encore de meilleures synthèses de la pluralité.

Les quatre états d'esprit ou topiques identifiés par Frère ont élaboré « leurs ressources argumentaires »[4]. Chaque topique correspond à des exigences qui doivent satisfaire un principe d'ordre supérieur, épinglé dans la hiérarchie axiologique qui s'est installée avec l'économie alternative et solidaire, à l'origine de la résurgence du rhizome. Cultiver cette valeur plutôt qu'une autre, trace des bornes au-delà desquelles les arguments sont susceptibles d'être éconduits et renvoyés à des institutions extérieures : l'économie sociale, l'économie charitable, les institutions politiques (partis et syndicats), l'économie purement libérale. Ils sortent alors des discours légitimés par l'économie solidaire.

La topique philia correspond à la convivialité dans les petites unités de production, aux thèmes de l'anarchisme chrétien, du messianisme athée ou du personnalisme. On est très proche du don contredon maussien, à ceci près que le rendu n'est pas exigé pour la personne immédiatement, mais doit être rendu « à l'humanité entière ». Le niveau d'équipement de la topique philia est faible : sont écartés les règles, les lois, l'argent, la hiérarchie, l'opinion des autres. La philia est spontanée, sincère et involontaire. La convivialité est dominante dans « les ensembles métis » que sont les associations d'échange sans argent. Ici, l'égalité induite par R2 entre désaffiliés et classes moyennes affiliées atteint son paroxysme. Ses auteurs clé seraient Scheler et Illich.

La topique situationniste est une attitude de conscience que l'on peut rapprocher de la pensée « Small is Beautiful ». Elle englobe la nécessité de l'économie de marché tant qu'elle reste petite. (« Vois quel profit tu peux tirer de moi ! »).C'est bien au capitalisme que s'en prennent verbalement les acteurs, mais les situations économiques des désaffiliés rendent la référence moins pertinente aux yeux des Solidaires. Tout se passe comme si le capitalisme était considéré comme une abstraction théorique trop grosse. En bon phénoménologue, le praticien de l'économie solidaire n'envisage que « ce qui se donne à sa conscience », c'est-à-dire une situation : une maison de chômeur, un agriculteur du Sud sous-payé, des quartiers où se délite le lien social. C'est ce qui rend possible pour les Solidaires d'agir sur de petits différentiels économiques en autorisant une série de

[1] Callon,M.Latour,B., 1997 «Comment peut-on être capitaliste ? » Revue du Mauss, n°9,p 45-70, B. Frére p 296
[2] Callon,M., 1999, « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? Essai sur la notion de cadrage-débordement », in Innovations et performances, PARIS, EHESS, p 399-431
[3] Proudhon,cité dans Corcuff, 2003,La question individualiste, in Bruno Brère, p 299-300
[4] Frère, B. , 2006 : résumé établi à partir du chapitre 7 de sa thèse, « Topiques », p 292 – 345

connexions de leur réseau avec des êtres dont la teneur capitaliste serait condamnée par l'extrême gauche. C'est ici que l'identité fédérative à donner à l'économie solidaire importe le moins. Ses auteurs clé seraient Scheler et Debord.

La topique engagée est entièrement tendue vers la volonté de faire de l'économie solidaire quelque chose de « visible » sur le champ politique qui puisse être perçu comme une alternative au capitalisme. De cette topique relève tout ce qui a trait à la volonté d'organiser de manière « fédéraliste » l'économie solidaire, mais préfère le lexique du réseau. Elle a pour particularité d'attacher une importance primordiale à des êtres qui ne sont pas des personnes humaines, mais des êtres collectifs. On parle de l'économie solidaire en marquant bien l'opposition à l'économie charitable, à l'économie sociale, ou à l'extrême gauche. On a la volonté de s'organiser, c'est-à-dire de surmonter les singularités qui divisent pour faire l'union de tous. Nous sommes en présence de ce grand NOUS dont la force a pour résultante une fusion de l'identité personnelle dans l'identité militante. Il ne s'agit pas des petits « nous » des structures locales, ou des grappes régionales de l'économie solidaire (qui sont un nous convivial). Ses auteurs clés seraient Castoriadis, Lefort, ainsi que Ion.

La topique technique fait émerger l'univers matriciel des justifications professionnelles. Pendant longtemps, le travail social a pu être considéré comme le lieu de réalisation d'un programme institutionnel, ce processus social qui transforme des valeurs et des principes en action et en subjectivité, par le biais d'un travail professionnel spécifique et organisé de socialisation. Il est conçu comme une vocation. Les valeurs : Dieu, la charité, l'égalité des hommes, la fraternité pour Dubet, le localisme, la convivialité, l'écologie, l'autogestion pour les Solidaires, sont des fictions nécessaires sous peine de ne plus trouver de sens à sa pratique. Bénévoles et salariés travaillant dans l'insertion savent qu'un faible pourcentage de personnes connaîtra une véritable resocialisation, mais le programme possède cette capacité d'annuler les conditions tragiques de l'action, de se couler dans des dispositifs, de passer des contrats, de créer des réseaux sur des objectifs définis, de s'ajuster sur la base d'un territoire. En topique technique, l'efficacité se présente comme une manière de rendre compte et d'argumenter en faveur de l'économie solidaire. Il s'agit de parler « objectifs », « méthodes », « utilités », « polyvalence ». La qualité doit pouvoir accréditer la thèse selon laquelle l'organisation associative et coopérative est meilleure que les autres formes d'organisation. On pourrait parler d'un « refroidissement » tendanciel de l'imaginaire. On peut largement en rapprocher la revue *RECMA*. C'est ici que l'on crie victoire, lorsque la SCIC est créée afin de donner un statut aux initiatives solidaires, hybridant leurs ressources et ayant une utilité sociale.

Même communauté de valeurs … impossible communauté de pratiques ?

L'économie solidaire n'est pas une invention théorique ex nihilo, c'est un mouvement de fond en France et en Europe. Bruno Frère défend ainsi l'idée que « le développement contemporain du mouvement associatif perce le sillon d'un ré-enracinement et permet déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale. L'ensemble des pratiques sociales de l'économie solidaire, marginales aujourd'hui, pourrait être emmené très vite à

constituer, sous ce nom-là ou un autre (tiers secteur, économie sociale, etc.) une véritable identité collective. Moins par choix que par nécessité ».

Les relations qui s'installent entre les discours et les engagements sociaux des acteurs appartenant à ces différents espaces identitaires voient renaître, en même temps que le mouvement de fond, un certain nombre des lignes de fractures du passé. La fondation de l'ALDEA correspond à l'affirmation d'un discours où la grandeur est du côté du « small ». À l'origine, ils souscrivent à l'idée que L'État se réduit à un appareil de domination détenteur de la violence légitime. La redécouverte de l'autonomie radicale et la micro-entreprise sont susceptibles d'égratigner le modèle dominant aliénant. Dès 1983, *Autrement* prendra une voie qui fait de la PME le lieu de toutes les libérations et des réalisations individuelles, donnant naissance au courant des Boutiques de gestion, tandis que l'ALDEA verra croître son inquiétude « sociale » face à un chômage croissant. Un autre fossé s'instaure avec l'économie sociale historique, moins sur de l'idéologique que sur la question de taille. Michel Rocard « ose » ouvrir le débat sur « la grandeur » des petites unités économiques en posant la question : « Et si big devenait beautiful ? ». La réponse à cette question reste la clé de voûte des disputes entre l'économie sociale et l'économie solidaire. Un autre clivage interne, politique celui-là, intervient au sein de l'ALDEA, marquée par un rapport d'amour-haine avec le PSU. Ce parti, où se retrouve personnalistes chrétiens et libertaires a « osé » introduire la question autogestionnaire en politique !
À la fin des années 80, l'ALDEA se scinde en deux courants : celui des services de proximité d'une part, celui du Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire d'autre part.

La grammaire du *faire*, à la croisée des quatre topiques de justifications, oblige les Solidaires à se définir au milieu de ces quatre topiques. Ce qui explique qu'elle soit à la fois détentrice d'arguments diversifiés, capable de « critiques fortes » contre les « formes extrapolées » perçues comme extérieures, et qu'elle soit si faible quant à la cohérence interne des différentes composantes. Ces arguments divergents sont justement ce qui leur permet de se rappeler mutuellement à l'ordre, ou de s'imposer des limites dans la valorisation de certaines grandeurs. Il s'agit bien de tendances, la plupart des acteurs concédant volontiers la nécessité d'opérer des compromis avec les topiques qu'ils ne privilégient pas. La grammaire est dans une certaine mesure quadrillée, ce qui permet aussi de trouver une cohérence aux différents champs d'application (échange sans argent, commerce équitable, accompagnement de projet, etc.) Ces règles « tacites », dont le respect conjoint rassemble toutes les parties de l'économie solidaire, doivent « faire société », permettre de négocier entre associations et de créer une forme visible à grande échelle. Or, c'est là que l'analyse achoppe. Où commence l'économie solidaire ? Où s'achève t'elle dans le spectre des initiatives ? Les Solidaires sont toujours prêts à s'accuser les uns les autres « d'en faire trop » autour de la valeur névralgique de l'une de ces topiques (autogestion, localisme économique, militantisme, convivialité), indice d'une mauvaise conjugaison des normes fondamentales (R1, R2).
Ainsi, si une même grammaire unit dans une sorte de communauté de valeurs des personnes de structures différentes, paradoxalement l'usage particulier que ces mêmes personnes font de la même grammaire les éloigne les unes des autres ! Les moments d'intégration sociale qui exigent une coprésence prolongée se réduisent à quelques projets ponctuels, au terme desquels chacun se retire dès lors qu'ils sont réalisés. Le village de l'économie solidaire au Forum Social Européen, en novembre 2003, est une réussite

« globale » qui ne dura que quelques jours ! La segmentation entre les topiques identifiées par Bruno Frère, semblerait donc inhérente à l'imaginaire solidaire du 20ème siècle.

Si la transformation sociale est « un résultat de l'action historique des hommes », quels chemins emprunter pour qu'un ensemble de pratiques sociales d'économie solidaire, marginales aujourd'hui, en vienne à définir une véritable identité collective ? Pour progresser dans le développement de cette réflexion, la section suivante aborde la même question sous un autre angle. L'analyse s'applique aux relations qui se sont nouées entre des praticiens promoteurs de réalisations socioéconomiques solidaires et des intellectuels inventifs. Leurs parcours de découverte sont parallèles et concomitants. Leurs échanges et leurs engagements sociaux ont construits des passerelles qui ont contribué à nommer et incarner plus concrètement l'imaginaire solidaire qui a pris forme(.) aujourd'hui.

B- Rencontre entre la pensée critique et l'élan bâtisseur de pratiques

Cette section du chapitre est adossée au vécu de la construction de l'économie solidaire à l'échelle nationale à laquelle j'ai participé entre 1988 et 2005. Vivre dans le rural audois stimule la curiosité d'aller voir ailleurs. La présentation ici approfondit plus particulièrement les relations entre le CRIDA[1] pôle de recherche et l'ADSP[2] rassemblement d'expériences, organisées en agence d'appui à la mise en œuvre de services de proximité. Ils sont l'un des deux courants issu de la matrice commune de l'ALDEA. L'autre est le RÉAS[3] que j'ai mieux connu par la suite, en rencontrant certains de ses membres, correspondants locaux, fondateurs d'un réseau autonome, les « MB2 », dont je suis devenue membre en 2001. L'analyse est donc adossée à des sources de première main qu'il serait intéressant de rendre largement accessibles pour une relecture critique et un passage de relais.

1 - La conceptualisation donne du sens commun aux pratiques

La conceptualisation a ouvert un espace de pensée, de délibération et d'expression pour les inventeurs sociaux. Une dialectique d'adossement mutuel a soutenu une dynamique de rapprochement et une mise en mouvement collective. Pourtant, même avec la volonté d'aller vers l'autre « le monde des chercheurs et le monde des praticiens sont des mondes différents. Les chercheurs passent beaucoup de temps à écrire. Ils sont reconnus à travers leurs écrits. Les praticiens n'ont guère de temps pour la prise de recul et ils écrivent peu.

[1] Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie
[2] Agence pour le Développement des Services de Proximité
[3] Réseau de l'économie alternative et solidaire

Ils peuvent se sentir désappropriés de leurs apports »[1]. La synthèse de ces tensions, inhérentes à des postures différenciées, plus ou moins valorisées socialement, sont à l'origine d'un courant de pensée et d'action dont le développement ci-dessous décrit la mise en place. Des relations de confiance, des équipes se sont installées de façon pérenne. Cette fidélité et la solidité de ces relations est, après-coup, le trait le plus remarquable de ce tandem.

À la fin des années 80, le concept d'économie solidaire précède la prise de conscience du fait qu'il s'agit d'une émergence collective. Le concept analyse, compare et nomme des caractéristiques communes, des similitudes, à partir d'un important travail de terrain, notamment dans le cadre de la thèse de Jean-Louis Laville soutenue en 1994. Sa conceptualisation leur donne « un sens commun » qui résonne pour un certain nombre de promoteurs, avant même de se connaître en se rencontrant. Cette concomitance s'avère internationale dès l'origine. Cette forme d'engagement personnel dans la marche des idées caractérise d'une génération.

Origines de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité

Ses fondateurs sont préoccupés de transformation sociale et d'autogestion. Ils fondent le CRIDA autour d'une conception de l'entreprenariat, plutôt collective qu'individuelle, sous des formes coopératives ou associatives. Bernard Eme et Jean-Louis Laville sont les principales figures associées à cette conceptualisation originelle, désignée par le concept « d'hybridation des ressources ». Dans les mêmes moments, des formulations théoriques assez voisines émergent en Europe. Dans cette mouvance, on peut citer pour la France Jacques Gautrat (alias Daniel Mothé) ou Guy Roustang avec qui les convergences se travaillent dès le départ.
Bernard Eme coordonne, entre 1986 et 1987, la production d'une enquête « Création d'emplois et processus d'insertion dans les services de proximité », menée principalement dans le réseau des Missions locales. Jean-Louis Laville collabore à cette enquête et souligne « combien ces démarches souffrent du cloisonnement entre économique et social. Leurs promoteurs sont tiraillés entre deux méthodologies d'accompagnement. Celles qui sont issues de l'institution sociale et poussent à la reproduction des modes d'action antérieurs qui justement se révèlent inadaptés, ou alors celles des agences de créations d'entreprises poussant à ressembler à l'entreprise marchande, se fondant sur les études de marché. Les deux éludent la question du rapport à l'univers politico-administratif où ces initiatives peuvent se faire une place. Une méthodologie d'accompagnement adaptée signifierait de rompre avec l'illusion que le principal problème est technique ou de gestion ».

Les chercheurs du CRIDA ne conçoivent pas seulement la recherche comme terrain de leur production théorique. Ils constatent que des acteurs sont en train de produire un changement dans les relations sociales, mais que les mots pour le dire sont encore empreints de schémas passéistes. « Les réalisations sociales sont en porte-à-faux par

[1] Entretien avec Bérangère Regnault, 1998, ADSP. Toutes les citations des pages suivantes sont extraites d'une série d'entretiens réalisés avec les fondateurs en 1998

rapport au cadre institué, dit Jean-Louis Laville. Sur ce type d'émergence, il peut donc y avoir un apport de travail réflexif qui aborde les pratiques de façon compréhensive ». La restitution peut questionner l'image que les acteurs et leurs partenaires institutionnels ont de ce qui se passe sur le terrain. « C'est le pari de l'ADSP, créée en 1989. Elle « regroupe des personnes physiques contribuant, à titre personnel ou au sein d'une structure, à la diffusion d'un concept et d'une méthodologie de création et de développement de services de proximité, vus sous l'angle de l'économie solidaire. Ce sont des chercheurs, des professionnels du développement local, des élus d'associations et de collectivités, des gestionnaires de services ». Ces expérimentations collectives font « germer l'économie solidaire » en même temps qu'elles permettent à des praticiens de se rapprocher les uns des autres.

L'expérimentation débouche sur une appropriation collective

Quelques responsables de la haute fonction publique qui partagent le désir d'une démocratisation des initiatives jouent un rôle facilitateur. Sans ces implications personnelles, le projet n'aurait pas été accepté par le FSE[1]. Il n'aurait pas pu s'élargir au-delà du noyau initial des chercheurs pour son pilotage national. La mission interministérielle envisage trois composantes : les collectivités, les solidarités, l'économie marchande, qui ne réussit pas à prendre corps. Si certains responsables publics s'engagent de façon personnalisée, ce n'est pas le cas de l'appareil d'État. Deux chercheurs, Bernard Eme et Jean-Louis Laville, participent au conseil d'administration. Bérangère Regnault[2] est recrutée en 1989 pour mettre en place et animer le dispositif expérimental. Des promoteurs de projets et leurs partenaires locaux s'en saisissent d'autant plus facilement que l'expérimentation, financée par l'UE, se propose comme opportunité financière d'un complément FSE. « Une des conditions de la sélection, dit-elle, est que les personnes et les sites aient un projet et acceptent de vérifier la pertinence de cette articulation entre le monétaire-marchand, le monétaire non-marchand et le non monétaire. La contractualisation se fait autour de cette entente. Nous vous aidons à la construction du projet avec notre méthode d'accompagnement et nous en faisons l'occasion d'un travail ensemble »[3]. À noter ici que le terme de référence est « le site » et non « le territoire ». L'autonomie de l'innovation organisationnelle est ce qui semble le plus précieux aux fondateurs. Les domaines d'intervention concernés sont reliés aux préoccupations de la vie sociale au quotidien : le maintien à domicile des personnes âgées, la garde d'enfants, une association d'habitants à caractère mutualiste, le logement en milieu ordinaire de personnes handicapées, les activités sportives ou loisirs des jeunes, les cafés concert, l'entretien de l'environnement. L'objectif est une méthode d'accompagnement favorisant la construction avec les premiers intéressés par de nouveaux services au (x) public(s).

Annie Berger entend parler de l'expérimentation que mènent des chercheurs du CRIDA qu'elle ne connaît pas, par un de ces heureux hasards comme il s'en produit pour des personnes en recherche, comme c'est son cas. Ses priorités sont politiques. Elle conduit alors une action de développement social de quartier à Hérouville, en Basse-Normandie.

[1] Fonds Social Européen
[2] Bérangère Regnault, idem

Elle est chef de projet depuis 1986, après avoir obtenu des élus de la ville la possibilité de soutenir des projets d'habitants en ouvrant des espaces de mise en débat. « Dans le groupe national de suivi qu'elle rejoint, la parole se prend à égalité de statut entre porteurs de projets et représentants des partenariats institutionnels, donnant du poids social à l'expression des praticiens. De retour sur place, il en reste quelque chose ». Cet élargissement des horizons est considérable. Ce sont des clés de lecture et de redéfinition pour les stratégies d'action locale. La mise en perspective permet d'inscrire l'action dans la durée. C'est vrai pour ceux qui partagent la mutuelle de quartier "Coup de pouce santé", se souvient Annie Berger.

Le dispositif d'animation proposé par Bérangère Regnault crée les conditions d'échanges productifs. Un praticien de chaque site (parfois deux) se rend à Paris une fois par mois pour une journée d'analyse de pratiques. « Ce travail en petit comité, à une vingtaine de personnes, fait germer l'économie solidaire, dit-elle. Les porteurs de projet y ont une place prépondérante. Nous, les animateurs nationaux de la démarche, n'avons jamais voulu prendre du pouvoir sur les lieux. C'est l'un des points forts de notre méthode. Une partie du temps est consacrée à un travail sur l'écriture. Le but est de libérer les praticiens de leur difficulté à écrire, en parlant à partir de leurs projets. À la fin de l'expérimentation, en 1992, nous nous rendons compte que nous parlons le même langage. Nous mettons le même sens derrière les mots. Même si les gens se voient peu souvent, l'expérimentation crée une cohésion. C'est une véritable logique d'échange. Une dynamique d'échange vrai. Vrai lorsque nous travaillons avec les promoteurs, vrai au moment des groupes de réflexion, vrai avec les chercheurs. Ce comportement n'est pas usuel. Et se comporter de façon juste n'est pas facile ».

L'équipe opérationnelle de l'ADSP est composée de cinq personnes : Christine Da Rocha, Laurent Gardin, Claude Houssin, Guy Michel et Bérangère Regnault. Ils se rendent régulièrement sur les sites pour l'aide à la construction des projets et l'observation sur place de ce qui s'y passe. Chacun suit plus particulièrement des sites attitrés. L'équipe opérationnelle se réunit tous les lundis pour l'examen minutieux de chaque site (vingt) et de tous les projets (jusqu'à cinquante au plus fort de l'expérimentation). « Cette petite équipe est importante pour la cohérence », dit Bérangère Regnault. « Souvent les difficultés proviennent du fait que l'on n'a pas pris le temps de permettre aux gens de faire équipe. Nous avons pu être honnête dans notre travail avec les promoteurs, grâce à nos réunions de coordination ».

La rencontre entre les participants de la première expérimentation est une vraie rencontre, confirme Annie Berger. « Les promoteurs n'ont pas la même entrée, mais ils construisent la société, d'autres possibles en termes d'organisation des échanges. Nous n'avons pas les mêmes terrains d'intervention, de la ville surpeuplée à la montagne dévitalisée comme dans la région d'Aurillac, mais il est possible d'emprunter les mêmes chemins. Les problématiques sont à peu près les mêmes. La rencontre avec Suzanne Raymond, elle aussi de Basse-Normandie, est importante. Bien que très différentes dans nos approches, j'ai compris grâce à elle la place de la personne, tout au long de sa vie, quel que soit le statut, pour construire un projet de société. Si l'on regarde nos bulletins de vote, nos origines sociales, on ne se serait pas croisé. Je sais gré à la rencontre avec Suzanne de m'avoir permis cette compréhension. Cela ne nous empêche pas d'avoir des

divergences, mais c'est secondaire par rapport à l'essentiel. Peu de lieux et de groupes permettent de se supporter... ».

La construction d'un sens commun prend trois ans, dit Annie Berger. Trois ans pour s'approprier le langage des chercheurs, pour situer des mots nouveaux, comme « l'hybridation des ressources » ou « l'autonomie », dans « une réflexion politique plus large ». « Cette philosophie porte une approche méthodologique. Quand je relis des textes de Jean-Louis Laville ou de Bernard Eme de 1988 et même un peu avant, cette réflexion est présente, mais je ne l'ai pas perçue immédiatement ». « Cette mise en mot participe de la façon dont se dessine le champ des possibles pour l'avenir, dit Jean-Louis Laville. Les pratiques sont véritablement indispensables pour que ce ne soit pas une utopie sans rapport avec la réalité. Il n'est pas encore admis de payer des praticiens à faire de la recherche sur leurs pratiques. Si l'on a une vision prédatrice du travail intellectuel, on peut penser que le chercheur est en train d'observer au microscope les pratiques et prend ainsi une position surplombante. En fait, l'utilité d'une conceptualisation est d'ouvrir un nouvel espace qui soutient les promoteurs dans leur action et crée une scène qui élargit la possibilité de médiation avec les partenaires institutionnels. Un rapport non inégalitaire s'instaure entre chercheurs et praticiens ». Pour autant, les pratiques font-elles évoluer le concept ? « Difficile à dire, répond Jean-Louis Laville. Le temps de diffusion d'une conceptualisation est très long avant qu'elle ne devienne vraiment présente dans le débat social ».

Transition vers le réseau national

En 1992, un problème de survie se pose à l'ADSP. À la fin de l'expérimentation, il n'y a plus d'argent. Qu'est-ce qui relie cet ensemble composite de personnes, proches par des valeurs, mais éloignées par la distance géographique, le statut professionnel, les domaines d'intervention et les quotidiens ? Privé de cette opportunité de rencontres dont les coûts ne sont plus pris en charge, chacun se retrouve sur son « site » local. La mort de Christine Da Rocha est une épreuve pour l'équipe. Trois années d'intense activité laissent Bérangère Régnault épuisée. Elle n'a pas le goût de « refaire l'histoire » et de rééditer une expérimentation qui a fait ses preuves. Elle présente un dossier de transfert de méthodologie de formation pour des agents de développement, dans le cadre des Programmes d'Initiative Communautaire, « les PIC Emploi ». Dans l'attente du résultat de cette nouvelle demande à l'Europe, Guy Michel reste le seul salarié.

Annie Berger fait partie du petit noyau de personnes suffisamment « nourries » par ce qu'elles ont vécu pour décider de continuer. Elle démissionne de son poste à Hérouville. « Certains conflits sont positifs et productifs, d'autres sont stériles ». Elle répond longuement à l'appel à témoignage du délégué interministériel à la ville, M. Delarue, qui vient d'être nommé, sur la question de la relégation. Elle lui exprime sa vision. Il choisit Hérouville comme première visite. Une relation s'établit. L'idée d'un lieu d'expression lui paraît à creuser. Annie Berger, pour sa part, veut un dialogue avec l'État. « Je ne souhaite devenir ni consultante complètement libérale, ni associative. Je vais au-devant de la Région pour tenter de convaincre un de ses services de l'intérêt d'une telle démarche avec un soutien public et l'autonomie nécessaire. Seule la déléguée régionale aux droits des

femmes (service d'État) la comprend ». Le lieu ressources pour le développement de nouveaux services solidaires démarre donc par l'entrée du genre. « Je ne l'ai pas choisi, mais je ne le regrette pas » dit-elle. Guy Michel lui demande d'entrer dans le comité de pilotage du programme de transfert de méthodologie. Elle accepte. « C'est mon second niveau d'appartenance à l'ADSP. Ce n'est pas encore un réseau. Je m'implique au niveau organisationnel, ce que je n'avais pas fait auparavant ». La dialectique d'analyse des pratiques, « cette navette parisienne », comme elle dit, entre 1989-1993, lui ouvre un nouvel horizon.

Le transfert d'expériences prend la forme de journées de tutorat et de regroupements collectifs. Entre 1993 et 1994, une formation réunit dans sept régions douze organismes et agents de développement: Missions locales, organismes de formation, associations, fédérations départementales de développement local ; À elles toutes, elles accompagnent plus de 120 projets. Guy Michel doit s'approprier une approche qui lui était inconnue et dit « s'installer dans une pratique solitaire ». Cet autodidacte, apprenti à quinze ans, s'est formé « sur le tas » jusqu'à être, en 1989, directeur de formation d'une association dédiée à des migrants avec une centaine de salariés. « Au début 1990, la méthodologie n'est pas encore formalisée. Je ne la comprends pas tout à fait. J'ai une approche syndicale et politique, c'est-à-dire une analyse critique d'un système, mais pas en référence à une autre alternative. Je comprends progressivement que ce n'est pas un modèle. C'est une construction autour de valeurs fortes. Il me faut du temps pour les assimiler, pour penser que je peux en parler à d'autres, engager d'autres personnes dans des constructions de ce type comme un objectif à atteindre ». Il conçoit son rôle comme aide à l'élaboration des pratiques et agit en « consultant porteur des valeurs collectives du groupe ».

Le contexte général se modifie rapidement. La panne prospective pousse les autorités publiques à accélérer « le traitement social » du chômage. Elles investissent le champ jusqu'alors expérimental des nouvelles activités de services de proximité. Comment soutenir la perspective de créer des emplois pérennes de droit commun en créant des activités socialement utiles ? Les premières dispositions juridiques sur les emplois familiaux interviennent. Elles sont dérogatoires. Ce sont les contrats « emploi solidarité ». L'emploi est promu comme un but en soi, au lieu d'être pensé comme la résultante d'une activité socialement utile, potentiellement (même partiellement) solvable. La pression sur « les emplois de proximité » comme recette, la croyance dans « les gisements d'emploi » font beaucoup de dégâts. Le pouvoir d'initiative change de main, sans véritable débat sur la façon d'opérer ce changement d'échelle et de portage. La mise en concurrence est installée entre les opérateurs autour des moyens et des cahiers des charges. Les avancées de la société civile sont progressivement absorbées et traduites en dispositifs.

On peut s'interroger, dit Annie Berger présidente du tout nouveau réseau, en 1995, « pourquoi les différents noyaux de praticiens sont si peu nombreux à résister à l'institutionnalisation ou à l'instrumentalisation qui se mettent en place. À cause des problèmes économiques que la structure rencontre au quotidien ? Sans la garantie du salaire de mon mari, aurais-je pris le risque de démissionner en 1992 ? Cela interroge la faiblesse de notre réflexion sur la construction d'un mouvement social à partir de nos avancées. C'est préoccupant, dit-elle lors de cet entretien en 1998. Comment influencer les politiques publiques, sans un potentiel de renouvellement ? Comment conserver, et le

potentiel, et la qualité des projets ? ». Elle ne désespère pas de la fonction régulatrice de l'autorité publique. L'important lui semble de « réussir à maintenir cette relation dialectique entre pratiques et politiques publiques ».

Les années 1996 et 1997 sont marquées par la structuration de l'ADSP comme réseau national. J'ai partagé cette étape de l'histoire de l'ADSP comme membre du conseil d'administration. « Le socle » de l'appartenance au futur réseau est formalisé dans « une charte des services solidaires ». Le réseau se propose pour apporter un appui méthodologique et stratégique à « des groupes d'habitants auto-organisés structurés ou non, à des groupes constitués à l'initiative de professionnels ou d'institutions, des promoteurs individuels ou encore des pôles ressources qui sont des espaces intermédiaires, des lieux de socialisation ». Un séminaire d'échanges du nouveau réseau se déroule à Dourdan les 2 et 3 juin 1997, grâce aux financements de la Fondation de France, intéressée à ce que les acteurs s'organisent collectivement. Cette rencontre constitue un tournant. « C'est quoi ce réseau ? Quoi faire ensemble ? Un pôle de développement, c'est quoi ? » introduit Annie Berger. Un premier temps d'échanges est consacré au socle, aux éléments constitutifs de l'économie et des services solidaires, et ensuite aux « pôles de développement » à partir d'exemples[1]. Une dernière séquence précisera comment chacun envisage sa participation. Cette partie de l'activité n'est pas développée ici pour concentrer l'attention sur la façon dont la question du territoire intervient.

2 – Proximité et territorialité dans la construction du mouvement social

Cette question du territoire est jusqu'alors restée en arrière-plan des réflexions constitutives de l'économie solidaire. L'ancrage des initiatives est pensé en termes de proximité. Elle est définie comme l'ensemble des relations sociales et économiques par lesquelles des petits groupes de personnes s'organisent, à leur initiative, à de courtes distances, pour répondre à leurs propres besoins ou pour créer leur activité. Plusieurs participants au séminaire de Dourdan, en juin 1997, font remarquer que les relations entre l'approche sectorielle et celle des services solidaires d'une part et le territoire comme système de relations, à la fois choisies et contraintes, sont impensées. C'est la première fois que ce débat intervient entre eux, après que l'ADSP soit constituée formellement.

Quel est le contexte ?

Dans ces années, nous étions un certain nombre à espérer une véritable inflexion pour avoir pris au sérieux « l'appel à la société civile », lancé par le candidat Jospin. L'engagement de la société civile s'exprime dans un appel du 18 juin 1997, fondateur de l'Inter-Réseaux de l'Économie Solidaire, à la rédaction duquel j'ai personnellement

[1] Deux exemples sont présentés à Dourdan : celui de l'Agence Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire en Basse-Normandie et celui de l'Association PARI dans l'Aude

participé. « Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur « la rénovation de la vie publique », annoncée par Lionel Jospin, pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants, contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion »[1]. Les promesses n'engagent que ceux qui les croient ! C'est un apprentissage que l'on ne peut faire que par soi-même et c'est aussi un grave dommage pour la crédibilité du politique.

Le plan emploi Aubry engage des « nouveaux services emplois jeunes » dans une déclinaison territorialisée de politique publique régionale pour l'emploi. Le renouvellement des contrats de plan est en ligne de mire. L'enjeu est d'arrimer les financements que l'Europe consacre à l'innovation dans le cadre de politiques nationales. De l'expérimentation à la politique publique, les moyens financiers accordés directement aux acteurs de terrain, déjà très chiches, régressent.

En 1995, le Commissariat général au Plan, a inscrit la question de la « cohésion sociale et des territoires »[2] dans sa réflexion prospective. Les résultats sont publiés en 1997. La DATAR[3] s'ouvre aussi à cette approche territoriale qui ne lui est pas usuelle aux échelles « infra » nationales et régionales, avec d'autant plus d'appétit que des pans entiers de l'économie-monde lui ont échappé et qu'elle s'interroge sur le sens de ses missions. Les pouvoirs publics « territorialisent », tandis que les grandes entreprises même publiques et les métropoles urbaines concentrent déjà assez de pouvoir pour s'organiser elles-mêmes. Et un grand nombre des normes de gouvernance ne sont plus déterminées par l'échelon national mais par l'Union européenne. Le territoire appelé des vœux de la DATAR est défini comme « un levier du développement économique et de l'emploi, car il est le support des actions, des processus et des équipements requis pour satisfaire aux objectifs d'un développement durable, dans une triple perspective de croissance économique, de cohésion sociale et de protection de l'environnement » [4]. Le projet énonce fort justement une évolution indispensable. Mais, de l'idée à la réalisation comment surmonter les obstacles de ce qui constitue une révolution culturelle.

Ce cap d'entrée en relation avec les pouvoirs publics est redoutable pour l'économie solidaire. Ses promoteurs sont fragiles, se connaissent encore peu à l'échelle nationale et par ailleurs sont encore peu reconnus par leur environnement administratif et politique. Comme le souligne Annie Berger, « nous n'avions pas encore de matrice organisationnelle d'un fonctionnement en réseau pour faire mouvement social autrement ». Oui, l'économie solidaire apporte à l'évidence du grain à moudre pour l'aménagement du territoire, sur la base d'une relocalisation de l'économie dans la proximité. Dans la méconnaissance du fossé qui sépare le pouvoir qui s'autorise par l'action concrète pour répondre à des besoins et le pouvoir qui gère institutionnellement l'action publique, les comportements restent longtemps orientés vers l'appel aux pouvoirs publics dont nous supposons qu'ils seraient à nos côtés, si nous savions les convaincre.

---

[1] Le Monde, 18 juin 1997.
[2] Cohésion sociale et territoires, 1997, présidé par Jean-Paul Delevoye, Commissariat général au Plan, publié par la Documentation française, 1997, 218 pages. Pierre Calame, directeur de la FPH en fait partie, ainsi que Hugues Feltesse, directeur de l'UNIOPSS, et quelques autres qui s'associent au démarrage des Pactes Locaux
[3] Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
[4] Fiches métiers e la DATAR d'animateur développeur, 22 août 1997

Pour les grandes fédérations de l'éducation populaire d'après-guerre, le cap est tout aussi redoutable, d'une autre manière. Elles sont mieux placées pour se saisir des opportunités des programmes d'envergure comme les NSEJ[1], du fait de l'antériorité de leurs relations avec les collectivités locales et les ministères parisiens, revenus à la gauche en 1997. Les fédérations, dont le poids se mesure en nombre d'adhérents (combien de bataillons ?) sont des partenaires crédibles. Mais la place institutionnelle qui leur est faite est disjointe d'une bonne connaissance de leur réelle vitalité en termes de capacité d'impulsion, de participation active, de services rendus aux adhérents de leur base. Beaucoup de réseaux de l'éducation populaire se sont assoupis. Ils s'engagent dans des relations conventionnelles dont les conditions sont dictées par la commande publique sur des objectifs de résultats qu'elles n'ont pas choisis, à des rythmes imposés. La base de discussion et l'évaluation des résultats leur sont défavorables, car le compte est établi en nombre d'emplois créés dans une économie qui en détruit ! Mais le sujet est sensible et il faut faire vite. La tyrannie de l'urgence s'installe. Le mouvement social est menacé de perdre l'autonomie de sa propre conduite d'action. Dans la sphère institutionnelle, « l'éthos pratique » de l'autogestion et du mutuellisme ne pèsent guère !

Pour faire face à ces évolutions qui les fragilisent, les familles de l'économie sociale ont engagé un rapprochement qui s'accompagne d'un changement de nature. Le *big* est devenu *beautiful*. Elles se sentent peu concernées par les problématiques de la désaffiliation. Exclus et précaires ne font pas partie de leurs ressortissants. Dans l'ensemble, les acteurs sociaux du « tiers secteur », constitués ou en construction, avancent leurs pions en ordre dispersé, dans un horizon à courte vue.

La place du territoire dans la stratégie de l'ADSP[2]

Définir une stratégie est un défi à relever. C'est l'objectif de la rencontre de Dourdan, en juin 1997. Ce réseau comporte le grand avantage d'une diversité de composantes et d'une confiance acquise entre ses membres. La thématique des « services solidaires » et un langage partagé dans le réseau sont les deux principaux ingrédients de la plus-value de l'ADSP. La méthodologie comme possible moteur du mouvement est le socle de son invitation à « faire réseau ». Il s'agit de démultiplier, ou plus exactement d'agréger sélectivement des porteurs d'expériences, en prenant le temps d'examiner leur positionnement pour éviter les contrefaçons. L'Agence comme matrice organisationnelle reste centralisée. Les contrats de missions sont réalisés par des permanents rémunérés. Une fois payés les frais de structure, le solde est mince. Il finance les déplacements des administrateurs, impliqués à la marge dans la construction collective.
L'originalité de l'ancrage territorial de l'économie solidaire, à la lumière de ce qu'expérimentaient alors les promoteurs d'initiatives solidaires locales, n'a pas été considéré à sa juste valeur. Ils peuvent compter sur l'assistance technique à leurs projets de la part de l'ADSP et une meilleure visibilité, ce n'est pas rien. Mais ils ne sont pas placés en situation de construire collectivement l'approche territoriale d'un mouvement

[1] NSEJ : Nouveaux Services Emplois Jeunes
[2] À partie des notes de séance

social, nécessairement plurielle. Cette épine dans le pied de l'ADSP est originelle. Elle installe un porte-à-faux dans les places et les relations entre des membres salariés qui redressent les « contrefaçons » pour conforter le capital méthodologique de l'Agence. Les promoteurs d'initiatives solidaires sont laissés à eux-mêmes pour pérenniser leur existence, dans leurs différents contextes. La conflictualité entre les quatre topiques identifiées par Bruno Frère sont entretenues par ce fonctionnement frileux. Ces questions laissées en suspens surgissent dès que les subventions en provenance des Fondations diminuent.

Autre enjeu de taille : la place dans le débat public. La décentralisation est engagée. Le contenu des lois se réfléchit dans des circuits d'application descendants qui multiplient les interlocuteurs de façon confuse et exponentielle. Un débat tourné vers l'amélioration des pratiques aurait eu tout avantage à examiner avec attention l'opérationnalité des mesures. En 1996, la position de la tête du réseau est que les «pôles » peuvent contribuer au débat sur la base d'un même texte politique, à décliner dans des journées régionales. « La présence publique doit se faire dans la clarté de ce que représente pour les uns et les autres l'économie solidaire et sa lisibilité dans la diversité des expériences soutenues. Il faut que les membres du réseau puissent s'atteler à un travail de fond sur cette dimension »[1]. Le réseau tombe dans le piège de la bonne définition préalable, celle qui différencie sa « topique » de celle des autres, entretenant ainsi la conflictualité entre les Solidaires.

Dans la réalité, les réalisations des membres de l'ADSP sont ancrées à des échelles territoriales qui vont du très local jusqu'au régional. Le point d'entrée dans les relations institutionnelles engendre des postures où il est évident que les résultats ne peuvent pas être appréciés de la même façon. Telle expérience est inscrite dans le contrat de plan entre l'État et la Région en Poitou Charentes, telle autre est à l'interface des services emploi et formation d'une communauté de communes au Creusot Montceau-les-Mines, telle autre participe d'un comité de bassin d'emploi à Dunkerque. Dans certains cas, il s'agit d'un territoire d'intervention de consultants, d'une mission locale, d'une fédération associative, d'un regroupement associatif coopté. L'ancrage territorial et son impact sur les inventions socioéconomiques ne sont pas analysés.
À la question « Qu'est-ce que le territoire ? » mise en discussion à Dourdan, voici le panel de réponses apportées : « Le territoire, c'est ce qui concentre la vie d'un groupe dans un espace donné, ce qui aide à cheminer pour donner leurs sens à des projets individuels ». « C'est un mot squatté par le pouvoir ! ». « À chaque projet, son territoire ! ». « Un pays, comme le Livradois Forez, c'est une histoire, un micro espace social, pas un découpage politico-administratif ». C'est la sidérurgie qui a forgé un destin et une culture commune entre des natifs et des migrants enracinés, comme au Creusot Montceau-les-Mines. C'est un estuaire, celui de la Loire, un monde de transition entre la terre et le grand large. C'est une communauté de communes comme cadre d'action pour « organiser les relations au service des porteurs de projet ». « C'est une incohérence de territoires de mesures, avec des no man's land dans les interstices ! ». « Un PLIE[2] ne pose jamais la question de

[1] Mise en œuvre d'une nouvelle structuration de l'ADSP, Journées réseau 1996, Document préparatoire de Guy Michel, 24 juin 1996
[2] **PLIE : Plan Local d'Insertion par l'activités Economique**

l'hybridation comme telle, mais il n'existe rien d'autre pour travailler dans la durée et c'est pluriannuel ». Cet inventaire traduit comment l'inventivité a bourgeonné dans les territoires. Dit dans le langage des pactes locaux, ce sont des systèmes d'action qui portent des inventions collectives, comme autant de réponses originales, appropriées à des contextes très différents, dans les interstices des territoires institués. Elles ont en commun, leur pertinence pour porter des propositions structurantes ensemble.

Quelles références communes pourraient fonder un « faire ensemble » ?

Les débats de Dourdan soulignent un panel d'opinions : « Le degré d'abstraction des valeurs ne constitue pas, en soi, une base de pratique pour démarrer l'action d'un réseau » dit quelqu'un. « Il faut faire avec la curiosité des gens dans leurs lieux. On est désincarnés ici ! ». « Jumeler des actions entre plusieurs territoires ». « S'extraire du fonctionnement hiérarchique des fédérations ». « Éviter les deux écueils de la centralisation, ou de l'éclatement en autant de pôles que d'initiatives ». « Prendre de l'autonomie par rapport aux chercheurs. Les pratiques ne sont pas seulement un terrain où approfondir options et hypothèses ». « Produire du collectif ». « Se rapprocher d'autres réseaux comme les Régies de quartier ». « Faire venir à nous par un discours qui fait sens ». Non, répond cet autre : « Les élus ne changeront pas par le biais des discours, mais par le biais de leurs électeurs ». « C'est au siège à définir les lignes de force et de renvoyer le débat au local. On le soutiendra et ça nous rendra visible ». « Quels engagements chacun est-il prêt à consentir ? ». « Comment aller chercher des moyens, envisager des formes de contractualisation, des outils coopératifs ? ».
Ce qui relie les promoteurs d'innovations solidaires réunis à Dourdan reste de l'ordre de la communauté de valeurs. Chacun ressent bien en quoi il est concerné par ce qui se passe, mais on est loin d'objectifs et de références partageables pour actionner une communauté d'action. Ce qui pourrait la fonder, n'étant pas sollicité à s'exprimer.

Quant aux contraintes et potentialités d'un ancrage institutionnel local, chacun des systèmes d'action local est tributaire des opportunités venant d'en haut et de la qualité de ses relations interpersonnelles et fonctionnelles sur place. Elles sont très différentes d'une région à l'autre, d'une expérience à l'autre. Elles sont aussi ce qui rend possible le « bourgeon » local. Il est difficile de rendre public le comment des négociations ont débouché sur une entente. Les conditions du possible sont encore largement immergées dans l'implicite, voire le non-dit. Les relations, de part et d'autre, sont plus ou moins utilitaires, ponctuelles ou durables, fugaces ou tenaces, pragmatiques, consolidées par jalons successifs, autant de conditions déterminantes des stratégies d'une action territoriale. Parfois, l'affichage des valeurs de l'économie solidaire est contreproductif.

La prise de conscience que le territoire est le passage obligé de l'inscription du changement n'est pas encore réalisée. Mais les débats qui s'ouvrent dans ces années y contribuent. Le territoire continue de déclencher les passions. Pour le plus grand nombre des interlocuteurs territoriaux (collectivités, État), il s'agit d'appliquer un mode de partage des pouvoirs de gestion qui leur sont concédés à leur étage. Il s'agit rarement de partager la responsabilité de trouver une solution à un problème interdépendant, et

encore plus rarement de chercher comment y associer des personnes qui ont pris l'initiative de construire des solutions pour coopérer avec elles !

Comme on peut le constater, les visions et stratégies d'action du « centre » et celles d'une l'action territorialisée en « pôles », telles qu'elles émanent des « dires » des membres à Dourdan ne se recoupent que partiellement. Une meilleure connaissance des réalités est un préalable pour progresser. Le séminaire s'achève sans trancher, mais prend deux décisions. La première valide la mise en place d'un jumelage expérimental pour amorcer un transfert en direct d'expérience entre « Patrimoine et Développement » d'Hervé Grossin et Jacqueline Orieux à Nantes et « Solidarités actives 92 » de Jean-Patrick Abelsohn, dans le quartier de la Défense. La seconde décision est d'ouvrir un chantier exploratoire pour réfléchir à la structuration d'un réseau de « pôles » de l'ADSP.

« Le Groupe approche territoriale » de l'ADSP amorce une mise en mouvement

Ce travail exploratoire est chargé de réfléchir à la structuration et au financement d'un réseau de « pôles » de l'ADSP. L'animation m'en est confiée [1]. Une meilleure interconnaissance des personnes est attendue d'échanges directs sur place. Les systèmes d'action territoriaux sont abordés sous trois angles : le sujet à l'origine du projet ; le collectif local et la territorialité du projet ; l'espace de son inscription culturelle, géographique, institutionnelle, historique plus largement.
Ce groupe itinérant est composé d'une dizaine d'acteurs locaux volontaires. Il se désigne comme « Groupe Approche territoriale ». Il est reçu successivement par Agostino Burruni au Creusot Montceau-les-Mines sur le site de la Mission d'information professionnelle, en juillet 1997 ; par Chantal Arnaud de l'association « Promouvoir l'Ardèche » en septembre ; par France Joubert en Poitou-Charentes, autour de l'activité d'AVERTIR[2] et de Mouton Village en novembre ; par Géraldine Lechevalier, dans le Bessin en Basse-Normandie autour de l'association l'ARBRE[3] en janvier 1998 ; par Jacqueline Auriol en Gironde, autour de l'espace de mise en débat que porte l'association Ressources du Pays de la Haute-Lande, en avril 1998.

Ce cycle de rencontre est un apprentissage d'une grande richesse. Humainement tout d'abord. Les relations de plain-pied s'engagent avec convivialité sur les mêmes problématiques. Elles produisent de la compréhension, de l'estime et des informations utiles pour l'action. La méthode du groupe territoire s'affine peu à peu. Chacune des séances se déroule sur deux jours. Une journée est réservée à présenter l'initiative de l'accueillant, ses partenaires : financeurs, commanditaires, collègues, journalistes, ou porteurs de projets. Les participants sont présentés pour faire connaître la mission nationale du Groupe. La seconde journée (ou demi-journée) est consacrée à un bilan à chaud des échanges. Un compte-rendu écrit fait suite à chaque visite. Une présentation de points d'étape a lieu périodiquement lors des séances du conseil d'administration de l'ADSP et de quelques séminaires d'échanges de pratiques.

---

[1] Note de cadrage du 6 mai 1997
[2] Association Volontaire Emploi Reconversion Travail Insertion Réussite
[3] Association Rurale pour Bouger et Réagir Ensemble

Cette séquence fait prendre conscience des limites de la vision verticale de l'économie solidaire. Dès cette période, bien des inventions conçues dans la décennie 1980 sont à la peine pour durer et conserver leur autonomie dans la conduite de leur propre développement. Les réseaux centraux ont « la tête ailleurs », plus près de ce que leurs relations leur permettent d'espérer des relations parisiennes et des couloirs des ministères, où certains d'entre eux ont maintenant des accès directs. L'écart qui se creuse entre ce que vivent leurs adhérents dans leur action n'est pas mesuré. Sa portée d'alternative n'est pas cultivée dans le sens de l'assemblage. Ces collectifs de projet territoriaux sont nécessairement composites et multiformes. Leur plus-value se mesure par la qualité des ententes locales, la pluralité des composantes qui y participent, la longévité qui leur a permis de sortir de l'ombre. Ils n'écrivent guère. Ils éprouvent le besoin de partager leurs pratiques pour mieux s'approprier une notion « l'économie solidaire » jugée trop compliquée pour la faire passer auprès de leurs interlocuteurs, vulgariser ses valeurs sous jacentes, bénéficier directement des ouvertures qui s'amorcent au niveau national - y compris financières - bref pour grandir et rayonner plus largement.
Au moment même où le groupe se réunit, ses participants sont en première ligne pour comprendre (et subir) les multiples façons dont l'État providence rencontre ses limites. « Les moyens » dont disposent les autorités centrales diminuent. Les enseignements de leur ancrage territorial, à une échelle intermédiaire entre le small et le big, leur fait dire qu'il va falloir apprendre à faire localement avec les interlocuteurs de bonne volonté tels qu'ils sont, d'accord ou pas d'accord sur les termes d'une définition : élus, techniciens, travailleurs sociaux, services déconcentrés de l'État, entreprises qui le veulent bien, acteurs des réseaux cousins et voisins, et les habitants tout simplement. Ils savent que ce ne sera pas facile de faire nombre et de se rendre visible dans ces conditions, mais qu'il faut débroussailler pour semer !

L'investissement des membres du groupe « Approche territoriale » est entièrement bénévole. Ils dégagent avec difficulté le temps de leur participation aux échanges. Seul le secrétariat d'animation est dédommagé très petitement. Le chantier apporte sa contribution nationale à des réponses européennes de l'ADSP, dans le cadre de l'appel d'offres « Troisième secteur et emploi ». Il formalise des propositions dans l'intention de faciliter l'inscription d'une ligne budgétaire, ou d'une action, dans le cadre des contrats de plan à venir, pour tel ou tel de ses membres. Il se donne un objectif concret de soutien aux membres les moins adossés institutionnellement. Une proposition vise le moyen terme : l'animation et la consolidation d'espaces de débat local. C'est à leurs yeux, un passage obligé pour construire la place et l'autonomie de la parole et de l'action des porteurs d'initiatives socioéconomiques.

Globalement, l'essai n'est pas transformé. Les avancées du groupe ne sont ni amplifiées, ni encouragées par l'ADSP. L'espace national du réseau est absorbé par ses propres tâches. Les missions à exécuter sont lourdes et demandent beaucoup de soin. C'est le cas du suivi d'une politique d'économie solidaire en Région Nord Pas-de-Calais, où de véritables percées sont réalisées, Les interventions locales à longue distance sont très chronophages. Les prises de positions nationales sur les services solidaires que l'environnement institutionnel se met à occuper à son aise, demandent une lecture attentive pour se positionner, déjà sur une posture défensive ! Les passerelles restent des passerelles entre le rez-de-chaussée des praticiens-administrateurs et la tête de réseau, Elles reposent essentiellement sur des relations bilatétales.

Ce qui s'est vécu entre les participants comme la découverte de relations interterritoriales, directes et horizontales, n'est pas encore repéré pour son potentiel de portée générale. Ce qui reste, de façon durable, ce sont des relations interpersonnelles de qualité, facilement mobilisables quand des opportunités se présentent, avec ou en dehors de l'ADSP. Ce sera notamment le cas en 1998, dans le contexte de la constitution du collectif informel des Pactes Locaux. Pourquoi ? Parce que leurs porteurs ont pris le temps de se connaître, et de savoir qu'ils partagent le même souhait de progresser dans l'opérationnalité d'un même horizon d'attente pour mieux répondre aux besoins qui se posent à leurs concitoyens (et à eux-mêmes), là où ils vivent.

La créativité de l'ADSP marque le pas. Les Assemblées générales d'octobre 1999 et de janvier 2000 actent les difficultés financières et organisationnelles. C'est en partie la rançon du succès de l'intense activité de ces années passionnantes. La force tirée des premiers apprentissages débouche sur un panel d'ouvertures des champs du possible. L'ADSP ne s'est pas donné les moyens d'entretenir une délibération ouverte sur le fond des orientations stratégiques, de cadrer les priorités, de soigner les articulations entre les chantiers qu'elle abrite.

L'accueil en son sein d'une mission internationale pour constituer un pôle pour une « socio-économie solidaire », financée par la Fondation pour le progrès de l'Homme, a pesé lourd sur l'affectation des énergies d'une structure dont ce n'était à priori, ni la vocation, ni la dimension. L'ADSP s'est laissée détourner de trouver son propre chemin d'autonomie et son envol sur ses propres bases d'acquis.

La naissance d'un Inter Réseaux Économie Solidaire (IRES)

Il est créé en 1997. L'ADSP en constitue l'un des poteaux d'angle. Certains réseaux adhérents sont « jeunes », postérieurs aux années 70. Les plus anciens connaissent des refondations dont ils sortent renouvelés dans les années 90[1]. Le 5 septembre 1997, au moment de l'établissement de « la carte de visite de l'IRES », je me propose un retour à partir d'une lecture systématique de l'ensemble des fiches de présentation des réseaux adhérents[2]. Cette « grille de lecture comparative » est conçue comme outil de travail pour une meilleure appropriation des ressources réunies. Elle insiste sur « l'esprit et les démarches » plutôt que sur « les contenus » (genre catalogue) . Les points d'entrée sont très divers : réintroduire la vision du Sud au cœur du projet de l'économie solidaire ; se fonder sur un sujet/acteur pour traiter la maladie mentale et les catégories les plus vulnérables ; construire conjointement l'offre et la demande, le rural/urbain ; viser à la cohérence déclinable en propositions de fiscalité, statut juridique, financement, mode d'organisation ; modes de diffusion par l'expression publique, l'information et la communication, la formation. Si, malgré leur diversité de points d'entrée, les convergences sont effectives, « elles ne dissimulent pas des divergences ou des priorités qui ne sont pas placées au même endroit : bénévolat ou emploi ; fonds territorialisés

[1] En septembre 1997, les fondateurs sont : ADEL, ADSP, Artisans du Monde, Biocoop, CCSC, CNLRQ, CRIDA, Culture et Liberté, Culture et proximité OPALE, Fédération Relais, Fonda Rhône-Alpes, GIEPP, MRERS, MRJC, Peuples Solidaires, Progrès, RÉAS, Réseau Inter-Régional Partage, STAJ,Terre des Homme

[2] Démarche que nous nous étions proposés de mener à deux, avec Jacques Archimbaud, tandis qu'un texte référentiel est piloté par Jean-Louis Laville.

globalisés, oui mais dans quel état d'esprit et avec quelles priorités ; place de l'insertion au centre ou pas, etc.

La volonté de s'écouter et de réussir à s'entendre est mise à très rude épreuve. Toutes « les disputes entre les Solidaires » sont déjà là. Ce sentiment s'explique probablement par l'impact individuel de trop d'années passées à « faire naître » des innovations. Les promoteurs qui se rapprochent sont les défricheurs d'une histoire intensément investie. Elle a construit des réseaux relationnels, formels et informels qui se croisent peu. Beaucoup portent l'héritage d'une affiliation idéologique marquée par un socialisme directif comme modèle organisationnel. Ils se vivent minorité active dans un monde hostile. La mutualisation est déclarée nécessaire, bien plus que réellement désirée comme démarche d'interconnaissance. Elle est contrariée par la certitude qu'une avant-garde éclairée doit savoir garder ses distances pour se protéger des intrusions réformistes. Même l'ADSP avance avec plus ou moins de réticences dans sa participation. Chacun tient à ses positions. Le temps n'est pas pris de l'interconnaissance de réseaux pour construire des convergences et les expérimenter dans des activités partagées, afin de produire des références communes et de la confiance. L'intention comparative, l'accent sur la diversité comme ressource, la convergence comme processus, suggérés dans cette grille, restent sans suite.

Très rapidement, la vitesse et le sens du mouvement sont décidés de l'extérieur. Le rythme des mesures gouvernementales décide de la marche. Plusieurs membres de l'IRES quittent l'IRES pour entrer comme conseillers dans des ministères. Chacun méconnaît le fait qu'il occupe « naturellement » un pouvoir dont personne, dans ce nouveau contexte de regroupement, ne lui a reconnu les conditions d'usage, ou précisé le mandat. Les raisons d'agir « des autres » sont mal comprises ou interprétées, à bon ou mauvais escient. La suspicion gagne. Cet affect a pour propriété de détruire les opportunités de coopération au fur et à mesure où le contexte en propose, au lieu du contraire. Elle empêche la dimension cumulative des apprentissages par essais/erreurs et diagnostic réapprécié, conflits traités et dépassés dans des compromis acceptables.

Rien ne vient renouveler l'appétit de construction collective qui animait les participants à l'origine de cette tentative de regroupement de la mouvance de l'économie solidaire. Je fais partie des personnes dissuadées, après plus de deux ans d'investissement volontaire. Un dernier épisode m'éloigne définitivement : l'hostilité rencontrée par le projet DÉSIR (Développement de l'Économie Solidaire Inter Régionale), contre lequel un certain nombre de membres dirigeants de l'IRES développent beaucoup d'énergie. J'abandonne également ma participation au conseil d'administration de l'ADSP en 2001, en connaissance du fait que les situations créent les occasions de se croiser, si cela doit arriver avec des personnes que j'estime, et sans désespérer non plus d'un changement en profondeur dont l'économie solidaire est une composante, mais pas la seule !

3 - Fonction de la théorisation dans la marche des idées

L'appropriation des constituants du concept de l'économie solidaire est « un chemin traçant » personnel parcouru à sa manière et à son rythme par chacun. Une parole tire son pouvoir de conviction d'être portée en nom propre, surtout dans des lieux où elle n'est pas connue et encore moins reconnue. L'expérimentation et le transfert de méthodologie ont constitué ce moment d'appropriation irremplaçable pour les praticiens fondateurs de l'ADSP. Ils ont produit un « pays de connaissances »[1] pour celles et ceux qui ont vécu l'aventure. La vitalité et la longévité de la relation entre les membres du CRIDA et ceux de l'ADSP est pour beaucoup dans l'ancrage du prototype de l'Agence comme la forme privilégiée du regroupement des acteurs pour des services de proximité solidaires. C'est l'une des raisons également du succès des services de proximité comme une figure emblématique de l'invention solidaire du XX° siècle. Ces interrelations serrées ont permis de réagir dans des délais relativement courts à l'évolution du contexte général auquel les praticiens sont les premiers sensibles, et aux opportunités que les chercheurs peuvent relayer, voire infléchir en proposant des réponses plus visibles. Ces relations créent et recréent la possibilité de faire travailler ensemble acteurs de terrain et formalisations conceptuelles de chercheurs.

Le CRIDA a contribué à faire entrer la sociologie économique en démocratie

Dans sa thèse Bruno Frère apporte un éclairage intéressant sur cette modalité de renforcement mutuel. « On sait depuis Latour et Callon combien, laissée à elle-même, la recherche de plein air se voit amputée de l'extraordinaire pouvoir de traduction et d'amplification que seule la recherche confinée peut fournir. La collaboration entre les agences de développement de services de proximité et le CRIDA révèle l'étroite imbrication entre la science et la société (…). Pour définir les services de proximité, le CRIDA fait à sa manière entrer la sociologie économique en démocratie. C'est au cours de réunions de travail et de colloques hybrides que le laboratoire acquiert le rôle de représentant des services de proximité auprès du monde scientifique, des institutions publiques ou de celui des réseaux d'acteurs, représentant qui ne fait que porter une parole qui s'est construite en se déléguant. De nombreux rapports de recherche, base empirique des communications, articles et autres ouvrages scientifiques parus dès les années 80 sous le nom du CRIDA, sont par exemple le fruit de collaborations serrées entre le laboratoire et les premiers « prototypes » d'agence d'appui pour le développement de l'économie locale et/ou solidaire »[2].
Bruno Frère parle de « boucles rétroactives courtes » entre les services de proximité proprement dit et le collectif de recherche. Dans ces agences, les « êtres » ne sont pas indifférents à la catégorisation étant donné qu'ils ont contribué à la forger. L'assise des thèses du CRIDA tient à la confiance qu'il peut avoir envers ces agences proches de lui. Le mode de fonctionnement (hybridation/co-construction) institutionnalisé par le CRIDA était celui des structures que les agences aident à mettre en place : un café-musique pour

[1] Titre d'un livre de Michel Authier, 1998, Pays de connaissances, Préface de Michel Serres, Editions du Rocher, 250 p, dont il sera plus longuement question plus loin
[2] Frère, B., 2006, chapitre 6 « Une praxis pour une micro-cité connexionniste : La tradition des services de proximité et l'IRES »

Opale, une Régie de Quartier pour le CNLRQ[1], un restaurant associatif pour ADEL[2]. « Laisser leur identité associative être redéfinie en termes d'agence d'appui aux services de proximité leur permet d'assurer la part de visibilité auprès de l'État et des collectivités locales à laquelle elles aspirent. La foi dans les « experts » du CRIDA joue un rôle non négligeable lorsqu'ils sont cités dans les dossiers de financements[3]. La rationalisation opérée de concert avec le CRIDA consiste à réfléchir et à présenter l'action de son association comme co-construction démocratique, partenariat financier (hybridation), citoyenneté économique ».

Les boucles courtes ont agi comme un facteur d'habilitation.

« En dernier ressort, ces agences savent que la légitimité scientifique est le ciment de leurs tentatives pour élaborer un mouvement homogène de l'économie solidaire encore très disparate à l'aube de l'appel de 1997. Se laisser enrôler autorise la poursuite de leur ambition politique et idéologique par d'autres moyens. Le détour par le laboratoire leur permet de reconfigurer le monde dans lequel elles déploient leur activité : un monde au sein duquel il est acquis que les services hybrides seraient meilleurs qu'un monde où ces services seraient entièrement publics ou entièrement privés ». Une association se situe dans une boucle courte au sens que lui donne la nouvelle sociologie économique, dès lors qu'elle se soumet à ces contraintes. Ceux qui ne s'y soumettent pas se situent dans les boucles longues, « celles qui doivent être resserrées pour fidéliser les alliés ».

L'hypothèse de Bruno Frère est que « ce référentiel définit un idéal type qui évite à chaque projet singulier d'être livré à lui-même dans un univers où il risque d'être assimilé à l'organisation connexionniste de la société capitaliste contemporaine et potentiellement désaffiliable ». L'Association ETRE de services aux personnes en Basse-Normandie constitue un tel prototype[4]. La prédéfinition habilite. Elle crée aussi des contraintes. « Elle fixe des limites sur l'éventail d'options dont dispose un acteur ou un ensemble d'acteurs dans un contexte donné de justification idéologique »[5]. Or les pratiques évoluent dans un contexte territorial avec les réalités dont la proximité est tissée, obligeant à penser leur dimension composite, pour mesurer les écarts entre la place désirée et la place possible. Pour passer de la ressource à la règle, l'outil de diffusion de l'argumentation, c'est l'agence. « Les propriétés des services de proximité, décrites par le CRIDA, n'agissent pas dans l'intention de forcer à se comporter (…). Dans le dispositif argumentaire, tout se passe comme si les services de proximité devenaient progressivement des choses que l'on découvre, mais qui ont toujours été là. Le CRIDA et ses alliés sont assez puissants pour définir des réalités. Un service de proximité devient réalité s'il résiste aux épreuves de force argumentaires, dans la façon de se présenter et ne rencontre pas d'opposant réussissant à modifier les

---

[1] Comité National de Liaison des Régies de Quartier

[2] Agence pour le Développement Economique Local

[3] Giddens, A., [1990], 1994, Les conséquences de la modernité, Traduction Meyer,O., Paris, L'Harmattan

[4] Dans le chapitre 5, Bruno Frère développe un raisonnement similaire qui met en relief une même construction du dispositif argumentaire dans le cas du RÉAS. Ambiance bois et Ardelaine y jouent le rôle d'une référence à un idéal-type. Je ne m'attache dans cette section qu'à la partie de l'histoire à laquelle j'ai participée.

[5] Giddens, A., [1984], 1987, La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration, Traduction Audet M., paris, PUF, p 235

modalités de la co-construction et de l'hybridation du projet, sans empiéter sur les marchés des entreprises locales déjà en place »[1].

Cette grille de lecture explique, dans une certaine mesure, l'impossibilité où s'est trouvée l'ADSP d'intégrer les propositions du groupe de travail « Approche territoriale », en 1997 et 1998, qui mettent en avant la dimension nécessairement composite ou plurielle d'une innovation territoriale transformatrice. C'est encore plus difficile quand elle ne concerne pas directement un service de proximité ! La crainte de ne pas pouvoir maîtriser ce qui sort du cadre fait préférer l'assistance méthodologique aux « services de proximité », sur des critères de valeurs, inscrits dans une définition préalable et une charte, avec l'espoir que ce processus fondateur provoquera une démultiplication qui confirmera la règle, par l'augmentation du nombre des affiliés. Si les services de proximité solidaires sont devenus emblématiques de l'économie solidaire, la créativité s'y est vite trouvée trop à l'étroit. Elle a reconduit la sectorialité, plutôt que l'ouverture sur la délibération et la pertinence effective des réponses. Les positions à tenir sur la scène où quatre topiques coexistent dans un lacis interprétatif absorbent l'essentiel des énergies, voire déclenchent les passions, rétrécissant l'ouverture sur autre chose que l'*entre soi*.

L'ADSP vit les années 1999 2000 sous le joug de l'équilibre des comptes. Le « dévouement » des permanents se dépensant sans compter pour combler les déficits occupe l'essentiel des conseils d'administration, plutôt que d'examiner l'évolution et les conditions auxquelles prendre le risque d'un autre fonctionnement. Le débat s'estompe. Des administrateurs s'éloignent parce qu'ils ne trouvent plus de retour positif à leur engagement à l'échelon national. C'est tout autre chose que de l'utilitarisme, c'est l'état d'un adossement à bénéfice mutuel qui ne fonctionne plus.

La nouvelle sociologie économique trop étroite pour intégrer les boucles de rétroaction longues

Alors qu'il s'agit du « magma » créatif dont elle-même fait partie.
Historiquement, l'appel de 1997 est fortement connoté par la « topique » des « services de proximité ». L'évocation sans consistance « des autres réseaux » dans cet appel n'intègre ni leur imaginaire fondateur, ni leur art de faire particulier. Quelle place est faite à l'apport « au pot commun » de fédérations comme les Biocoop, des ONG de solidarité internationale comme Artisans du Monde, des réseaux comme le REAS, des fédérations comme les Cigales, toutes signataires de l'Appel, avec qui les relations entretenues forment des boucles de rétroaction plus longues. Le temps nécessaire à transformer la connaissance en reconnaissance mutuelle afin de partager « un Pays de connaissances » au sens où l'écrit Michel Authier, n'a pas été pris. Cette modalité de consolidation, privilégiant l'affiliation par la « bonne » définition, explique la faible notoriété du mouvement auprès des praticiens. Très fortement empreinte de références implicites, la mouvance solidaire a étouffé la curiosité de se rapprocher, se privant des effets démultiplicateurs que provoquent des énergies neuves, quand elles sont accueillies.

[1] Latour, B., 1989, La science en action, Paris, Gallimard, p 220-228

C - L'émergence nationale d'une parole praticienne

Cette section du chapitre s'applique à mettre en évidence les relations qui s'établissent entre des acteurs, souvent associatifs, « ancrés » territorialement dans des solidarités actives, avec les instances nationales, par l'intermédiaire des offres de débat qui émanent de la DIES[1]. Pour bien des groupes d'acteurs locaux, ces moments inaugurent des relations avec les pouvoirs publics, au-delà du cercle de leur proximité d'activité.

Cette délégation interministérielle a connu une première vie dans les années 1980, agissant dans le domaine de « l'économie sociale » et du « développement local », avant de s'estomper sans disparaître. Ses nouvelles missions d'animation interministérielle sont fixées par un décret du 27 mai 1998 : « promouvoir une approche territoriale et une meilleure reconnaissance de l'économie sociale et solidaire ; rapprocher les familles d'acteurs qui constituent ce champ d'intervention avec des orientations adaptées à chacune; encourager l'amélioration du système managérial des entreprises de l'économie sociale, la recherche de leur impact sociétal sur l'environnement et dans le territoire où elles sont une partie prenante de l'économie locale, de façon à ce qu'elles apportent une contribution de solidarité plus décisive, comme la meilleure réponse aux remises en question dont elles sont l'objet ».
Hugues Sibille est nommé délégué interministériel. Il n'est pas inconnu, du fait de ses fonctions antérieures de consultant. Il est ouvert à ces thématiques et porte une volonté de réforme de l'action publique. Il prend d'abord l'initiative d'assises de la vie associative. Elles ont lieu en février 1999. Elles mettent en lumière la très grande diversité des formes et de leurs champs d'action. Ce sont 20 millions de membres, 900 000 emplois, 308 milliards de francs, et l'un des principaux employeurs de France. Ce sont aussi 11 millions de bénévoles. Les associations se sont profondément renouvelées en vingt ans et portent le désir d'une relation moins instrumentaliste et mieux partenariale avec les pouvoirs publics. Il s'agit « de permettre la création de richesses dans un but autre que le partage de bénéfices, qu'elles soient sociales, culturelles, économiques afin que l'économie de marché ne soit pas une société de marché ». Les assisses débouchent sur la signature d'une charte d'« engagements réciproques ». « Pour l'avenir, les règles du partenariat inscrites dans cette charte, constitueront les principes d'action partagés par les associations et l'État, afin d'approfondir la vie démocratique et le dialogue civique et social, en vue d'une participation accrue, libre et active des femmes et des hommes présents dans notre pays à leurs propres projets, comme à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ». Les principes partagés sont les suivants : « l'indépendance des parties et la reconnaissance réciproque de leur légitimité ; la confiance et le partenariat comme facteurs de renouveau démocratique ; la fondation des relations sur le contrat, la durée, la transparence, l'évaluation ; le bénévolat et la démocratie comme fondements de la vie associative ; la contribution des activités associatives à l'enrichissement du pays ».

[1] Délégation Interministérielle à l'Économie sociale et à l'Innovation sociale

La Conférence permanente des coordinations associatives, la CPCA, fait connaître son point de vue à cette occasion, y compris au MEDEF[1]. L'association se trouve « aspirée dans les espaces sociaux laissés vacants par les autres acteurs, car les rapports de l'homme au travail sont bouleversés. « Il y a là les ingrédients d'une remise en cause de la place des différents acteurs dans le champ général du dialogue social », conclut Hubert Prévot, son président. Cet argumentaire est repris dans le manifeste de la vie associative, adopté les 4 et 5 mai 2001.

1. Les « consultations régionales » : Un corpus de propositions

À la fin 1999, une circulaire prévoit l'organisation de « consultations régionales de l'économie sociale et solidaire » et désigne des chargés de mission dans les Préfectures de Région pour les mettre en œuvre. La plupart de ces fonctionnaires découvrent l'économie sociale et solidaire (« ESS ») à cette occasion. Ce débat national lancé par la DIES est placé sous le double patronage du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, et du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Les rédacteurs prennent acte d'un existant souvent mal connu, dont l'originalité est de « construire des réponses aux mutations de société (…), entre le secteur privé lucratif et les collectivités publiques ». À la fin 1999, la circulaire engage le processus en le situant « au plus près des réalités et des pratiques de terrain » pour « rechercher des propositions concrètes facilitant le développement de ce secteur et rencontrant les objectifs des pouvoirs publics ». Six thèmes de travail sont proposés à toutes les régions : les champs d'activité et leur développement ; les systèmes territoriaux d'acteurs ; la gestion des ressources humaines ; les cadres juridiques ; le financement ; le projet. Le fait que les consultations soient placées explicitement dans l'esprit de changer les politiques publiques, à partir de l'expression des pratiques de terrain, explique la mobilisation assidue et bénévole aux travaux préparatoires des acteurs de terrain. Leur participation majoritaire est soulignée dans les synthèses rédigées dans chaque région. C'est eux qui ont le plus à dire. Il convient de noter la faible participation des élus locaux et des mutuelles. Il faut aussi souligner l'importance prise par les services déconcentrés de l'État en région. Certains se sont saisis du débat, trouvant là du grain à moudre pour des collaborations. Au total, quatre mille personnes ont participé à cette ample mise en débat national.

Le panel des propositions[2] va du très précis pour réformer tel ou tel dysfonctionnement dans les statuts juridiques des trois familles (mutuelles, coopératives et associations et autres statuts dérogatoires surajoutés), jusqu'à la réaffirmation du projet politique qui a sous-tendu la naissance de l'économie sociale au siècle dernier, revisité et réaffirmé pour « remettre en question la logique d'une société qui exclut ». Un traitement systématique de l'ensemble des rapports de groupes ou de régions n'a pas été fait à ma connaissance. Il mettrait en lumière une véritable émergence collective d'une force de propositions, en

[1] Le Mouvement des entreprises de France
[2] Martine Theveniaut, M., 27 septembre 2000 - Fiche DPH - Sources : Douze synthèses régionales et/ou fiches de suivi des SGAR ; ainsi que les différentes versions du rapport de synthèse nationale préparé par Hugues de Varine, finalisé par les services de la DIES.

direct, dans une relation assez ténue avec les conceptualisations en discussion entre chercheurs et praticiens, présentées ci-dessus. C'est un autre point de départ.

« Droit de faire » et mieux d'Etat

Le diagnostic fait apparaître de très fortes convergences. En quinze ans, un nouveau champ est apparu dont « l'hybridation des ressources montre la diversité ». Elle peut aller de 10 à 90 % d'autofinancement. « Des écheveaux d'intervention, à caractère public et privé et non monétaire » se sont constitués de façon créative autour de l'emploi. Aucune norme ne prévaut, toutes les configurations existent, sous la forme d'initiatives multiples issues du terrain, le plus souvent organisées en multi partenariat. Les acteurs ont des difficultés à conserver leur identité, affirmer, mettre à jour leur projet associatif, tant leur action a été dirigée, instrumentalisée par les politiques publiques et la conduite d'actions déléguées par le service public » (Synthèse Bretagne). Peu soulignée dans le rapport de synthèse national préparé par Hugues de Varine et les services de la DIES, partout la demande des acteurs est « le droit de faire ». Le « local » ne se perçoit plus comme la base de la pyramide, ou ne s'en satisfait plus. Il se vit comme horizontalité, lieu de diagnostic, de débat, de recomposition du social et de l'économique. Il se vit comme l'espace par excellence où il est possible de préfigurer des critères d'utilité sociale ou de « performance globale », dans une conception ouverte sur l'extérieur et sur le monde global.

La priorité est accordée au local comme point d'entrée

La lecture des synthèses acte la maturité d'une pensée construite à partir des expériences concrètes et portée par un projet social et politique. La prise de conscience marque une évolution considérable. Les questions majeures sont dorénavant : « Comment faire pour ne pas être soumis au bon vouloir ou au pouvoir discrétionnaire d'autorités diverses perçues comme imprévisibles » (plusieurs régions). La reconnaissance de ce fait nouveau du local (horizontalité) comme lieu de diagnostic, de débat, de recomposition du social et de l'économique est très générale. Il est l'espace où il est possible d'expérimenter, de préfigurer des critères d'utilité sociale, des indicateurs de « la plus-value sociale » (PACA) ou de « la performance globale », sociale et économique (Bourgogne).

Des attentes fortes pour qu'une volonté politique accompagne cette évolution

Les praticiens en appellent à mieux d'État, notamment par la reconnaissance nationale d'un droit à l'expérimentation, avec un cahier des charges local de mise en œuvre, adapté à des situations très diversifiées (PACA, Bourgogne, Languedoc-Roussillon). Avec « des instructions claires pour l'ensemble des ministères, pour que l'État accepte d'associer les acteurs, autres que publics, localement non seulement à l'expression et à l'analyse des politiques, mais surtout aux choix et aux arbitrages ». La demande très générale est « la simplification des lois et réglementations » vers du droit commun. Le dérogatoire laisse toujours des vides juridiques entre les statuts, créant toujours plus de complication. Il faut partir des ressources des personnes pour construire des parcours. Ces propositions sont exprimées dans la plupart des régions.

Cet existant caractérise une émergence collective

Nous ne sommes plus en présence d'une somme d'expérimentations singulières juxtaposées, comme on avait l'habitude de le penser. Un processus de cristallisation s'est produit entre différentes composantes de ce que se perçoit maintenant comme un ensemble restant à définir. Des besoins identiques ont été exprimés : se connaître, s'organiser, s'allier, s'entraider entre organisations, fédérées (ou non) dans des réseaux nationaux. Ces inventeurs et leurs partenaires sont créateurs d'entreprises sociales ou classiques, chômeurs, responsables associatifs, syndicalistes, techniciens de collectivités, mères de famille, retraités, employés du service public, citoyens au quotidien cherchant comment s'associer à d'autres pour répondre à leur besoins ou améliorer le vivre ensemble là où ils résident. Tous ne se réclament pas de l'économie solidaire car ils appartiennent déjà à d'autres mouvances : celle de l'insertion par l'activité économique, l'action sociale, l'aide à la création d'entreprises. Ils témoignent d'un mouvement social pluriel qui s'est saisi des enjeux par la base. Une voie de progrès se dessine, encore fragile, mais très prometteuse.

Les acteurs demandent du temps

L'adjectif « solidaire », accolé à « économie sociale » est entré en vigueur sans débat. L'initiative vient d'en haut. Hugues Sibille a imaginé obtenir un rapprochement par la magie du verbe et la relation logique du « et » dans la grammaire française. Or, la formule « économie sociale et solidaire » fait violence aux acteurs. La réalité montre des courants d'action qui se vivent différents et se connaissent peu ou mal. Le besoin de se parler s'est révélé tel, les méconnaissances si profondes, que la dynamique initiée doit se poursuivre. Dans certaines régions, la dynamique a permis à des acteurs de l'économie solidaire de se faire connaître de différentes administrations de l'État et des collectivités locales. « Pour que ces consultations ne soient pas une parenthèse, il faut prolonger le débat public, prendre en compte le facteur temps, susciter des espaces publics de travail et de débat. Trop génériques, les valeurs ne permettent pas les différenciations nécessaires entre des applications qui toutes s'en réclament. Trop contraintes dans une approche par les statuts juridiques, elles ne peuvent pas suffire à caractériser le champ puisque d'autres statuts que la mutuelle, la coopérative ou l'association peuvent en faire partie. Et le statut associatif (ou autre) ne peut pas en être le garant à lui seul. Le rapport de synthèse, commandé à Hugues de Varine glisse sur cette difficulté, tout en soulignant l'importance de réévaluer périodiquement si tel organisme répond toujours bien aux critères préalablement définis pour appartenir à l'économie sociale et solidaire. Jusqu'où aller dans les exigences sur cette appartenance ? En étant exigeant, il faut bien reconnaître que tous les chiffres habituellement avancés pour montrer l'importance de l'économie sociale et solidaire seraient à réviser à la baisse. Si l'on est laxiste sur les valeurs, au nom de quoi se battre ? Comment rester crédible ? » [1].

[1] Courrier des membres du Groupe interrégional de l'Inter-réseaux de l'Economie Solidaire, 5 mai 2000 à DIES et au SEES.

De ce point de vue, le document « Osons la solidarité » produit en Bourgogne dans le cadre d'un processus de concertation de deux ans fait une distinction féconde entre valeurs et principes d'action, comme une étape collective à construire, de façon à « éviter le piège de la polémique autour des projets politiques et sociétaux individuels, pour retrouver où est le projet global, dans l'usage que les uns et les autres font des services mis en œuvre par l'économie sociale et solidaire ». La culture du débat, les processus d'acquisition de connaissance tracent leur chemin. C'est heureux de le constater.

Gros plan sur la consultation régionale en Languedoc-Roussillon

Établi à partir du vécu d'acteurs associatifs investis dans sa préparation, e développement permet d'approfondir un processus de reconnaissance institutionnel et les limites démocratiques de la consultation en tant que telle.

Dès son origine, l'IRES avait constitué une liste commune de leurs adhérents dans toutes les régions de France métropolitaine, TOM et DOM. Cette initiative d'Annie Dreuille du Réseau de la Citoyenneté Sociale est un acte fondateur. Elle permet de disposer d'une photo de l'implantation nationale et régionale à un instant « T ». L'histoire de cette construction sociale serait intéressante pour comprendre comment, en cinquante ans, la société civile a produit de nouveaux acteurs sociaux qui en sont venus à constituer le troisième pilier d'un contrat social démocratique. Sans cette liste qui compte plusieurs centaines d'antennes territoriales et de personnes, PARI n'aurait pas été connu, et donc pas reconnu comme interlocuteur par le chargé de mission tout nouvellement nommé au SGAR. L'association y est identifiée comme « un pôle régional ADSP ». André Bresse, une fois vérifié l'appartenance de PARI sur cette liste de l'IRES dont il a un exemplaire, manifeste son intérêt sans réticence, satisfait de pouvoir élargir son panel d'interlocuteurs, jusqu'alors constitué des seuls membres du GRCMA[1].

L'initiative audoise aura donc attendu dix ans d'un travail de terrain, fait le détour par la reconnaissance nationale, pour que l'opportunité de la consultation régionale ouvre une relation directe entre PARI et la Préfecture de Région distante de 150 kilomètres ! Les contacts n'étaient tout simplement pas établis. C'est une vérification par l'exemple de « la fonction de filtre » soulignée par Monique Jacquin[2] entre des instances régionales et des acteurs du terrain.

PARI fait donc partie du comité de pilotage régional de la préparation. La première réunion se tient le 22 décembre 1999. J'y représente l'IRES au titre de l'ADSP. PARI propose d'assurer l'animation de l'un des six thèmes du débat préparatoire sur « le projet ». La circulaire prévoit qu'« il s'agit, à partir des pratiques et difficultés recueillies, de s'interroger sur les valeurs et finalités du secteur pour l'avenir : gouvernance démocratique, utilité sociale des produits et services, patrimoine collectif, volonté d'entreprendre ensemble, développement durable, équilibre homme femme ».
L'objectif que nous donnons au groupe n°6 est de pouvoir affirmer « ce dont on ne démord pas » d'une part, et comment participer à une déclaration commune d'autre part. Le

[1] Groupement Régional des Coopératives, Mutuelles et Associations
[2] Elle a pris la suite d'André Bresse au SGAR, en charge de l'ESS

groupe se réunit cinq fois avec une participation diversifiée, régionale et départementale[1]. Les constats sont adossés aux conclusions des débats antérieurs, notamment la Journée d'échanges de pratiques d'octobre 1999 qui a validé une définition de l'économie solidaire et enrichis des apports des nouveaux participants.

Les conclusions se construisent en connaissance des résultats intermédiaires des cinq autres groupes de travail. « Nous avons conscience de vivre une transformation culturelle qui demande du temps, de la patience et de la ténacité pour faire émerger les références d'un nouveau contrat social. Une place est faite pour la première fois à l'économie solidaire. En tant que nouvelle composante du débat public, nous tenons à notre autonomie de réflexion pour établir, à notre rythme et dans de bonnes conditions, des relations d'échange avec celles et ceux qui souhaitent les partager avec nous ». « La référence à l'économie solidaire affirme que le critère marchand ne suffit pas à fonder les valeurs de l'échange social. Nous renouons avec le politique, la prospective, la philosophie, le spirituel pour certains d'entre nous. L'action concrète témoigne de nos convictions, de nos avancées expérimentales et de nos difficultés. Elle est indispensable pour que les alternatives ne restent pas dans l'abstraction. Nos organisations sont des entreprises sociales, sous divers statuts juridiques, qui se réclament de l'économie solidaire et témoignent des valeurs que nous affirmons : l'importance majeure de l'invention, dans le chemin faisant des acquisitions et des difficultés traversées ; l'émergence de nouveaux systèmes productifs, de réponses microsociales à des besoins repérés, de préfigurations d'une issue possible à la standardisation des services publics ou privés ; la valeur de la proximité pour faire vivre la démocratie locale, pour construire des réponses concertées aux besoins repérés, pour associer dans des circuits courts utilisateurs, consommateurs, salariés, bénévoles ; la nécessité de solidarités militantes pour contribuer à des échanges internationaux plus équitables car, sans des alliances ou le partage d'expériences à d'autres échelons, la réalisation locale ne suffira pas. Car c'est le modèle de développement qu'il faut changer ».

Les propositions concrètes sont organisées autour de trois axes :

« Partir du positif de chaque personne » sur la base du constat que « le quotidien de nos organisations, c'est l'accompagnement des personnes, étape par étape, sur une trajectoire qui, souvent, se constate après coup. Il est la plupart du temps difficile de définir à l'avance un projet d'activité bien délimité. Nos bailleurs de fonds ont parfois du mal à le comprendre.
Le groupe propose « l'adaptation des dispositifs institutionnels et financiers pour accompagner chacun dans son désir de prendre sa vie en mains ; et d'en finir avec une typologie du handicap qui stigmatise la personne, détourne le désir d'autonomie et de prise en charge individuelle ».

« Encourager la dimension collective des initiatives socioéconomiques ». Les constats sont qu'« il n'y a pas de projet à risque zéro, mais beaucoup de probabilités d'échec pour un porteur d'initiative laissé seul pour l'assumer. La juxtaposition de projets individuels ne suffit pas non plus à produire la dimension collective. Or les dispositifs sont le plus souvent ponctuels, individualisés par catégorie de bénéficiaire. Le partage du risque à plusieurs

[1] UREI, Emploi et Partage, DDJS Aude, Atelier du Trénel, GRCMA, La Vie Continue, CG 11- Marque Pays cathare, PARI, ESPERE, DRTEFP, Le Parchemin, AIRDIE

autour d'un objectif de résultat est inexistant (aider une personne ou un petit collectif à réaliser un projet). La mise en synergie des échanges humains et économiques entre les habitants d'un même territoire de vie (circuits courts, autoproduction, entraides) pour produire un effet d'entraînement positif, nécessite du temps et des moyens pour l'information, le débat, la formation, l'accompagnement, l'ancrage ».
Des propositions en découlent : « Un bureau des initiatives solidaires à l'échelon local pour échapper aux partenariats au coup par coup qui créent de la concurrence et pour constituer une instance de discussion paritaire avec les services de l'État et les collectivités territoriales. Une contractualisation dans la durée pour éviter la précarité de nos organisations. Une mutualisation des moyens y compris financiers en faveur de l'innovation socioéconomique à l'échelon local sans mainmise publique (Taxe Tobin, fondations abondées par le privé, mutuelles, coopératives) ».

« **Obtenir une reconnaissance en tant qu'interlocuteur** », partant du constat que « nous ne nous sentons pas respectés dans la contribution à l'intérêt général que nous apportons en articulant économique et social dans la proximité des territoires de vie des gens. Nous partageons le souci du bien commun avec les représentants de l'État et des collectivités territoriales, en première ligne. L'argent public n'est pas une subvention à la structure. Il est la contrepartie financière, inférieure au coût réel, d'une utilité sociale fondée sur la réponse à des besoins qui ne sont pas satisfaits, ni par les services publics, ni par l'économie du marché, laquelle a la lucrativité comme but. Nos initiatives microsociales, entrepreneuriales, sont l'objet permanent d'une instrumentalisation qui aboutit trop souvent à ce qu'elles soient récupérées par l'économie libérale quand le champ est défriché, ou bien alors mises en tutelle par une gestion territorialisée. Cette façon d'agir aggrave les travers d'une gestion administrative de la pauvreté. Elle laisse le processus d'exclusion sans véritable réponse ».
Des propositions en découlent : « Un changement de vocabulaire et d'attitude pour marquer un nouveau cap dans la gouvernance publique et une reconnaissance permanente de notre contribution pour le service productif, social et relationnel rendu à la collectivité. Un diagnostic partagé pour construire la problématique de l'action à mener, à partir de la méthode expérimentée depuis dix ans. Elle pose, entre toutes les catégories d'acteurs, une parité de statut de parole pour éviter le piège d'une expression « ès qualité » et pour dépasser les cloisonnements usuels de statut ou de hiérarchie. Chacun s'exprime pour ce dont il a " la pratique " par sa qualité, sa fonction, ou bien son expérience considérée comme son " art de faire ", au service du résultat à atteindre. Des recherches actions en relation avec l'Université pour éclairer avant d'agir et préparer les jeunes générations aux transformations auxquelles il faudra bien qu'elles s'adaptent. Par exemple : état des lieux et évaluation qualitative des politiques d'insertion ; connaissance et analyse des mouvements migratoires, des nouveaux besoins sociaux pour développer des emplois de qualité, aider les systèmes productifs émergeants, les solidarités territoriales à se construire etc… ».

Le rapport se conclut pour demander la poursuite des échanges.
« Les cloisonnements administratifs, la sectorisation par statut juridique de nos réseaux, les modes de représentativité avec délégation de voix et votes ailleurs que là où nous agissons, empêchent les transversalités d'apparaître, freinent des coopérations utiles à l'échelon local, et plus encore aux échelons territoriaux supérieurs (mise en place des

« pays », département ou région). Ces consultations régionales ont créé une occasion de contribuer au débat public. Nous souhaitons poursuivre dans l'esprit de promouvoir une culture de la collaboration entre acteurs multiples qui nous fait cruellement défaut actuellement. C'est la condition première d'une amélioration substantielle des politiques publiques. Pour cela, il faut disposer du temps et des moyens nécessaires pour construire les formes et les contenus de leurs fonctions d'interlocuteur local et régional ».

Une déclaration commune est signée de tous les réseaux, sauf du GRCMA. Ce texte commun relie les conclusions des différents groupes de travail[1]. Il met en évidence la dimension partagée de beaucoup de constats et de certaines propositions. Les signataires saluent « cette occasion d'une interconnaissance » qui les a décidés à « accepter d'y investir de leur temps et de leurs compétences, malgré l'absence de moyens financiers mis à leur disposition pour le faire. En pratique, ce sont essentiellement des praticiens, acteurs des réseaux associatifs et des SCOP ». Les groupes de travail animés par l'AIRDIE[2], l'UREI[3], l'UR SCOP[4] souhaitent « être associés directement à la préparation, à la synthèse et à la remontée des conclusions issues des rencontres régionales, conformément à l'esprit dans lequel elles sont proposées ; mieux connaître les perspectives pressenties pour la suite, en particulier concernant le lien qui est fait entre économie sociale et économie solidaire, à la fois associées et distinguées. Les uns et les autres se connaissent encore trop peu pour s'engager sans en savoir plus sur des perspectives dont la base partageable reste à préciser de part et d'autre. Ils veulent connaître comment est envisagé le lien entre les résultats de cette concertation impulsée par l'État avec les collectivités territoriales dont les compétences sont engagées, les procédures et les contractualisations territoriales en cours ». Leur vigilance est en éveil. Ils savent que l'un des objectifs de la consultation est d'améliorer la négociation de la DIES avec le ministère des Finances sur le montant budgétaire consenti par l'État, permettant d'abonder voire d'ouvrir de nouvelles lignes budgétaires dans les contrats de plan.

La Journée régionale du 11 avril 2000 constitue un deuxième temps des relations entre PARI et le SGAR.

André Bresse nous propose de l'appuyer pour l'organisation de cette journée. Cette entente fait l'objet d'une convention validée entre PARI et le SGAR. Elle permet de contribuer au choix des problématiques d'ateliers, des témoignages, des animateurs et des rapporteurs, ainsi qu'au choix de l'animateur de la plénière. Un temps de parole lors de la séance plénière d'ouverture m'est accordé, comme représentante de l'économie solidaire. Cette collaboration a permis de faire apparaître une réalité encore méconnue de l'échelon régional et d'ouvrir des relations directes avec la préfecture de région pour certains de nos membres et partenaires.

L'anecdote ci-dessous n'est pas sans intérêt. Environ 150 personnes sont présentes. Il manque un siège et le panneau d'annonce m'identifiant comme oratrice à la tribune. Je suis donc assise dans la salle. Au moment prévu pour mon intervention, je me lève pour parler debout. Aucune des personnes siégeant *ès-qualité* ne bouge. Une gêne s'installe. Le préfet de région, Daniel Constantin se lève, annonçant qu'il saisit l'occasion de me céder

---

[1] La FNARS (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de réinsertion sociale) n'a pas animé de groupe de travail, mais s'est associée à cette déclaration commune.

[t] Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique

[3] Union Régionale des Entreprises d'Insertion

[4] Union Régionale des Sociétés Coopératives Ouvrières de Production

son siège pour s'en aller. Je le remercie et lui demande de bien vouloir rester. Il se rassied. À ce moment là seulement quelqu'un installe un siège supplémentaire à la tribune. Daniel Constantin écoute l'intervention présentée pour l'économie solidaire.

Après la présentation des travaux du groupe n°6, la conclusion met l'accent sur « une méthode et des règles du jeu du débat public : une parité de statut de parole pour éviter le piège d'une expression *ès-qualité* et dépasser les cloisonnements usuels de statut et de hiérarchie. Sur le modèle un homme, une voix. C'est à nos yeux, la seule façon d'échapper à la revendication protestataire dirigée contre. Nous proposons d'amorcer des échanges plus équilibrés ».
« Pour quoi faire ? Pour faire exister un système d'action composite à l'échelon local sur des objectifs de résultats contractualisés.
Pour faire reconnaître cette forme de collaboration, fondée sur la connaissance des réalités du terrain, de la part des services de l'État et des élus.
Pour inscrire cette offre d'un partenariat renouvelé dans une perspective générale de projet politique.
Pour revitaliser les circuits de la démocratie parlementaire, menacés par l'indifférence et l'extrémisme. C'est l'espoir que nous portons d'un premier changement à concrétiser en Languedoc-Roussillon ».

Une synthèse nationale sans validation démocratique

La DIES poursuit ses enjeux institutionnels qui ne sont modifiés qu'à la marge par les conclusions des consultations régionales. Les propositions ne servent pas à la redéfinition d'un projet d'ensemble, les intégrant comme une nouvelle donne. La production des textes de conclusion, tant régionaux que nationaux, témoigne d'écarts importants dans les rouages fins d'une décision publique qui n'assume pas la parole du terrain.

L'exemple du Languedoc Roussillon en est le reflet. Lors de sa réunion le 5 mai 2000, en une fiche évaluative est présentée au comité de pilotage régional. Nous sommes plusieurs à nous étonner de constater que de nouveaux points ont été ajoutés, comme étant des conclusions des échanges, alors qu'il n'en a pas été question. La visée est claire : faire passer en force une institutionnalisation des relations dans une représentation unitaire » par le GRCMA-LR. Il est écrit : qu' il a été « clairement affirmé que l'ouverture ne pourrait se faire qu'en direction d'organisations fédératives et représentatives à l'échelon régional. Cette proposition peut donc constituer une intéressante opportunité, afin de permettre aux acteurs de l'économie solidaire (entre guillemets dans le texte) de mieux se structurer à l'échelle du Languedoc-Roussillon ». Des demandes formelles d'amendements sont exprimées lors de la réunion. Un autre texte (non daté), préparé par Dominique Schalchli[1], est présenté début juin. Le Languedoc-Roussillon fait partie des huit régions (plus du tiers) dont les travaux préparatoires n'ont pas pu être pris en compte pour la rédaction du rapport de synthèse national, signale t'il. Ayant eu connaissance des 21 propositions récapitulatives faites dans la version n°5 de la synthèse nationale, son texte « met en avant celles qui recoupent ses propres réflexions, afin d'apporter des compléments et des

[1] Direction Régionale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

précisions, à partir des propositions émanant des groupes de travail. Combien d'entre nous ont pu lire ce texte et y apporter quelques retouches à la marge avant la rencontre nationale ?

Au terme de la réunion du 29 juin, la question n'est toujours pas réglée. Par courrier du 24 juillet 2000 à André Bresse, aux animateurs des groupes de travail, aux membres du groupe n°6 et aux membres du comité de suivi régional, je transmets, en tant que présidente de PARI et représentante de l'IRES, « l'étonnement des participants qui ont déjà reçu une version (non validée) des conclusions, datée du mois de juin et qui ne retrouvent pas « les conclusions prononcées par les rapporteurs lors de la synthèse finale ». Le problème porte donc sur le statut de ce document. Une fiche d'évaluation n'est pas une synthèse. Le fait qu'il ait été rédigé par le GRCMA et qu'il figure sous l'entête de la préfecture de région crée un malaise. La succession des versions, avec amendements, ajouts postérieurs, jusqu'à y inclure un budget présenté par le GRCMA le 29 juin ! Le texte de Mr Schalchli n'est pas pris en compte alors que c'est son texte qui a circulé lors de la journée nationale. On ne sait plus à ce jour où est la base commune pour une collaboration. Le document présenté le 29 juin représente le point de vue du GRCMA à partir de ses convictions et de ses propres projets. À ce titre, ce document ne peut pas constituer une synthèse collective. Il n'est pas amendable. Une synthèse, au sens propre, serait un autre document. La reconnaissance mutuelle de ce qui est jugé essentiel à chacun des participants est indispensable à toute construction collective volontaire ». La lettre s'achève par la proposition de produire cette synthèse à partir des enregistrements « en toute rigueur méthodique et en référence à la réalité de ce qui s'est dit, afin de poser des bases saines de débat et de rapprochement en vue d'un projet commun ».

Le texte de la synthèse est préparé, conformément à la convention signée avec le SGAR qui prévoyait que PARI fasse une première proposition de contenu. Le texte de synthèse sera discuté et validé lors de la réunion du comité suivante. L'envoi est adressé au SGAR, le 21 novembre 2000, signé par Emmanuel Kasperski (AIRDIE), Mme Godfroy (CORAACE), Monique Ponsa et Benoît Wateau (FNARS), Claire Laget (UREI), Denis Petitcolin, Clothilde de Ravignan (PARI). L'UR-SCOP, qui a rejoint le GRCMA-LR, ne s'est pas associé à la démarche. Cette synthèse établie à partir des dires des participants ne sera jamais adressée aux participants ! Les relations de travail, amorcées entre réseaux régionaux dans le prolongement de la consultation régionale, ne trouvant pas de point d'appui stabilisé, et n'étant pas encore suffisamment ancrées dans une interconnaissance, ne réussissent pas à mettre en place la plate-forme régionale des réseaux qu'ils envisageaient. Les réunions s'espacent puis s'interrompent, en même temps que le comité animé par les services de l'Etat en Région cesse de se réunir.
Chaque réseau reprend sa route avec ses avantages comparatifs dans les jeux institutionnels.

2 - L'absence de vision prospective des gouvernements

La DIES n'assume pas politiquement la parole de terrain qu'elle a sollicitée

La synthèse nationale manque d'objectivité. La mise en circulation de la première version du rapport de Varine crée l'occasion d'une rencontre entre des membres régionaux de l'Inter Réseaux de l'Économie Solidaire au Creusot le 27 avril 2000. Ils mettent en commun tous les documents produits et continueront à le faire par la suite. Ils élaborent une réponse collective qu'ils adressent le 5 mai à la DIES et au SEES[1], via l'IRES[2]. La plupart en sont membres par l'intermédiaire des réseaux fondateur. Les signataires « saluent l'esprit de ces rencontres, conçues pour promouvoir un débat ouvert, fondé sur les avancées et difficultés des pratiques. Dans un certain nombre de régions, elles ont permis une expression neuve de problématiques, de questions, de propositions dont il pourrait sans doute être tenu plus compte dans les conclusions ». Ils se disent attachés à « prolonger l'esprit de cette démarche jusqu'à la portée conclusive. Les acteurs de terrain escomptent un certain nombre de changements en termes de politiques publiques et de propositions concrètes. Ces changements sont profondément attendus »[3].

Le refus les conclusions du rapport de Varine

« Peut-être le rapport de Varine gagnerait-il à être plus vigoureux pour montrer l'importance de l'ESS dans la période actuelle. Il s'agit de mettre en avant la notion d'économie plurielle et de refuser très nettement toutes les affirmations de ce rapport qui disent que l'ESS fait partie de l'économie marchande. Le rapport de Varine semble reprendre à son compte l'idée que, pour être sérieux, il faut être dans l'économie marchande. Le passage vers l'extérieur est conçu comme devant s'acheminer vers la réintégration dans le modèle de l'entreprise. Ce n'est pas notre projet. Les gens ont besoin d'un projet de société pour se projeter dans l'avenir. Notre place est à l'articulation du marché et du secteur public, ce qui justifie politiquement notre place économique. Sans doute est-ce pour cela qu'il est dit dans le même chapitre (p.10 en haut) que l'ESS sera force de proposition " pour la transformation progressive des 350 000 emplois semi-publics créés dans le cadre du programme NSEJ en autant d'emplois privés durables ". Affirmation qui n'est que la reprise des déclarations faites régulièrement en haut lieu et qui semblent la négation même de la notion d'hybridation des ressources, rappelée du reste dans d'autres parties du rapport et qui est essentielle dans la problématique de l'économie solidaire. Affirmer que l'ESS est dans l'économie marchande, c'est s'interdire de reconnaître que l'autoproduction peut aussi être facteur de développement social, comme les échanges de savoir et beaucoup d'autres réalisations,

---

[1] Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire

[2] Extrait de la lettre collective d'acteurs de l'économie solidaire en région du 2 mai 2000 : Jean-Patrick Abelsohn (Ile de France), Agostino Burruni (Bourgogne), Eric Lavillunière (Auvergne), Guy Roustang (PACA), Bernard Russier (Basse-Normandie), Martine Theveniaut (Languedoc-Roussillon). Contactés par téléphone et s'associant au contenu : Jacqueline Auriol (Aquitaine), Jean Louis Laville, (Comité de pilotage national), Jean-Philippe Magnen (Pays de Loire), Alain Yvergniaux (Bretagne)

[3] La synthèse établie à partir de la lecture de la mise en commun des rapports régionaux.

elles font partie de l'économie solidaire. C'est également faire l'impasse sur la dimension culturelle des problèmes. L'absence totale de la perspective internationale, pourtant évoquée dans plusieurs consultations régionales, ne peut pas être acceptée, car la solidarité et l'équité dans les rapports nord-sud sont une dimension fondamentale de l'ESS ».

L'économie solidaire : un contre-pouvoir ?

« Pourquoi faudrait-il craindre que l'ESS apparaisse comme un contre pouvoir (p.17), sauf à nier qu'il y a en face un pouvoir, celui des grands groupes, des lobbies les plus divers ? L'avenir de l'économie solidaire ne passe pas d'abord par le fait qu'elle sera officiellement représentée dans diverses instances telles que CRES, GRCMA ou autres. On peut même penser que cela pourrait être un enterrement de première classe. Il ne s'agit pas de mettre la charrue avant les bœufs. Il faut encourager une structuration progressive de l'économie solidaire en partant des réalités actuelles. Pour progresser dans ce sens, l'IRES a des propositions très concrètes et opératoires, déjà formulées, partiellement au moins. C'est l'engagement que le gouvernement prendra ou non, face à ces propositions, et non pas l'affichage de bonnes intentions, qui seront les pierres de touche de la volonté politique de progresser dans le bon sens. L'essentiel est de prolonger la dynamique initiée par les consultations régionales qui a permis dans certaines régions à divers acteurs de l'économie solidaire d'apparaître en plein jour, de commencer à être connus pour ce qu'ils sont, par des élus, ou par différentes administrations de l'État et des collectivités locales. Il faut prolonger le débat public instauré par les consultations régionales, et prendre en compte le facteur temps absent du rapport, pourtant souligné dans un grand nombre des débats en région ».

L'absence du facteur temps : « à qui profite l'urgence ?

« La définition de critères d'utilité sociale suppose un processus, donc du temps et du débat. Il faut permettre et susciter des espaces publics de travail et de débat en donnant quelques moyens à des personnes qui ont la volonté d'animer (localement, ou par domaine d'action, ou plutôt les deux) les échanges pour aboutir à des diagnostics et des propositions. Cela suppose un minimum de financement ainsi que le choix judicieux des animateurs (dont certains se sont révélés à l'occasion des consultations) avec un cahier des charges. Il s'agit de tirer la leçon des consultations régionales et de faire en sorte qu'elles ne soient pas une parenthèse, mais que des propositions de suites, adaptées à chaque région, soient aidées. Il s'agit de formaliser un véritable droit à l'expérimentation et à l'innovation, un véritable soutien aux initiatives citoyennes en s'inspirant par exemple de ce qui a été réalisé dans le Nord Pas de Calais et de reprendre les " Propositions politiques de soutien à l'économie solidaire " faites au niveau européen, en y donnant peut-être un éclairage nouveau sur l'inscription territoriale et en élargissant sa portée propositionnelle du fait du nouveau contexte ».

L'analyse des enveloppes des contrats de plan, réalisée par Jacqueline Lorthiois, chargée de mission à la DIES[1] montre effectivement une augmentation générale des montants

[1] note du 19 juin 2000

alloués, suite au processus des consultations régionales. Augmentation certes, mais globalement la répartition ne fait qu'une faible place aux nouveaux acteurs émergeants.

Manque de cohérence et de prospective au sommet de l'état

La mobilisation des acteurs a créé l'événement. Ce qui vient de se passer n'était pas prévu et a bousculé l'ordonnancement. Les voilà sur la scène publique ! Nous ne sommes plus en présence d'une somme d'expérimentations singulières juxtaposées, comme on avait l'habitude de le penser. Un processus de cristallisation s'est produit entre différentes composantes de ce que se perçoit maintenant comme un ensemble, restant à définir. Des besoins identiques ont été exprimés : se connaître, s'organiser, s'allier, s'entraider entre organisations, fédérées (ou non) dans des réseaux nationaux. Ensemble, ils témoignent d'un mouvement social pluriel qui s'est saisi des enjeux par la base. L'empressement des pouvoirs publics et des partis politiques est potentiellement dangereux pour une mouvance encore fragile et peu structurée. Comment se saisir de la situation pour promouvoir « le droit de faire » : installer un droit commun pour sortir de la dérogation perpétuelle et de la tyrannie de l'urgence ; augmenter leur pouvoir d'action et de négociation de façon consistante et qualitative ; soutenir l'action de responsables publics qui s'engagent à leurs côtés pour réformer le système de l'intérieur, sans entrer dans une relation d'allégeance ? Cette parole a fait son chemin, sur la base des valeurs de solidarité, avec des propositions concrètes, et un nombre significatif de personnes pour s'en faire les porteurs. Comment s'exprime et comment est accueillie cette voie de progrès très prometteuse, dans les mois suivants ?

Revenons en arrière[1]. En janvier 1997, un accord de gouvernement entre Parti Socialiste et des Verts avait été acté dans un texte politique commun. Il fixait des orientations assez précises à travers une " loi-cadre ". On parle alors de « tiers secteur ». Les objectifs énoncés étaient de : " soutenir les multiples initiatives, hors secteurs marchand ou public, en faveur d'un « tiers secteur » à finalités sociales et écologiques. Une loi-cadre sera élaborée pour aider à la constitution de ce tiers secteur, le subventionner, en fixer les limites, aider à la promotion d'une politique d'offre (clauses d'insertion dans les appels d'offre), établir des règles de transparence (commissaires aux comptes/chambre régionale des comptes), fixer le statut des bénévoles, organiser les conventions avec les Assedic… Mais, sans attendre, le RMI sera élargi aux 18-25 ans ».

Peut-on parler d'une stratégie du candidat Lionel Jospin arrivant au Gouvernement ? Il a confié à Thierry Jeantet une mission pour un Avis du Conseil Economique et Social sur " l'importance et le rôle de l'économie sociale, notamment dans le domaine des services " ? Mais, lors du « mini » remaniement ministériel de rééquilibrage de la majorité en mars 2000[2], Lionel Jospin tranche en faveur du « Solidaire », non parce que cela fait sens pour lui, mais parce que l'expression « ESS » choisie par la DIES est jugée trop longue par le Premier ministre. Le 27 mars 2000, un Secrétariat d'État à l'économie solidaire (SEES) est mis en place. Néanmoins l'expression « trop longue » s'est entre temps imposé sans débat. Le brouillage s'est installé aux commandes d'un État divisé entre visions,

[1] Passage établi à partir de l'état des lieux 2001 de Martine Theveniaut
[2]. Voir l'article du Monde du 2-3 avril 2000 « Les secrets du remaniement ».

surfaces ministérielles, lignes de crédits et réseaux d'influence politiques. Le SEES dépend du Ministère du Travail. Son titulaire, le Vert Guy Hascoët, élargit la définition au champ au commerce équitable. Sa préférence va au terme d'économie plurielle, là où le rapport d'Hugues de Varine ne jurait que par l'économie de marché ! L'imaginaire qui prévaut dans sa vision, est celui de « la rose des vents de la solidarité ». Solidarité entre les générations actuelles (homme-femme, jeunes-anciens), solidarité de production et de redistribution (partager équitablement risques et richesses entre individus, favoriser l'entreprenariat et l'intérêt collectifs), solidarité entre les territoires (pays riches et pauvres, rural-urbain, territoires en crise), solidarité avec les générations futures (développement durable ; principes de précaution, de prévention et de responsabilité ; relations personne-environnement ; incluant les choix énergétiques économes des ressources naturelles, le respect des écosystèmes et de la qualité de la vie. Sur le plan social, effectivité du droit de chacun au travail, à la santé, au logement et à l'autonomie).

La DIES affiche, tout au long de son existence, sa préférence pour l'économie sociale et favorise le fléchage des moyens vers celle-ci. Une réunion en avril 2001 invite les chargés de mission ESS des SGAR et les présidents de CRES de 10 régions expérimentales pour signer des conventions pluriannuelles. Aucun collectif régional d'économie solidaire n'en bénéficie directement. Hugues Sibille part peu après à la Caisse des Dépôts et Consignations, chargé d'une nouvelle direction pour la promotion des entreprises sociales, tandis que, créé en cours d'année budgétaire, les moyens du SEES sont faibles. Guy Hascoët annonce en juillet 2001 qu'il y aura finalement un second appel à projet « Dynamiques Solidaires » sur des crédits DIES libérés, à retourner avant le 7 septembre 2001. Et un appel à projets 2002, diffusé en octobre 2001 pour un retour en décembre 2001 ! Cette ouverture prend en compte la fonction structurante de l'action réseau aux échelons infrarégionaux. Un certain nombre de collectifs d'acteurs d'économie solidaire en région en bénéficieront.
Jean-Claude Diebolt, nommé chargé de mission au SEES, a pour mission " l'innovation et la prospective régionale ". Il repère, en se déplaçant en France, 1200 "projets dormants" non financés qu'il classe par thématiques et par régions, en vue de les relier entre eux[1]. Cette façon de procéder dans l'urgence au « repêchage » de projets qui n'ont pas été retenus dans le premier appel d'offres « Dynamiques solidaires » ne va pas sans soulever des questions de méthode et d'objectivité au sein même du cabinet du Secrétaire d'Etat. Dans certains cas, cette façon de faire a même attisé la conflictualité entre des acteurs locaux qui n'ont pas tous les mêmes accès aux informations. Des conventions pluriannuelles d'objectifs pour les têtes de réseaux nationales, constituent l'autre stratégie du SEES. Dans quelques-unes de ces conventions, une clause fait explicitement appel à la vigilance des services déconcentrés de l'Etat. Un bilan de l'action du SESS n'a jamais été établi, à ma connaissance.

Au MATE[2], où Dominique Voynet est Ministre, l'ancrage territorial de l'économie solidaire est conçu comme une composante du développement durable. Ceci se traduit par le souhait de faire aboutir certains dossiers déjà déposés en 2000 sur les crédits 2001, notamment via le FNADT[3] national, dont l'arbitrage est intervenu en juin en Conseil des

[1] Entretien avec JC Diebolt, 19 juin 2001
[2] Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
[3] Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

Ministres. Le projet DÉSIR[1], émanant de membres de l'IRES, persuadés qu'il faut faire progresser la mutualisation des ressources territoriales que la consultation a révélées, fait partie des projets soutenus, qui ne sera pas retenu. Cette initiative sera présentée au chapitre suivant. À son départ, Dominique Voynet est remplacée par Yves Cochet.

Ce bref résumé mériterait d'être complété de ce qui se passe dans les instances des politiques de la ville, de l'agriculture où contrats territoriaux d'exploitation, circuits courts réussissent à s'affirmer, malgré la force du lobby productiviste des syndicats professionnels et des consulaires. Pour résumer, partie en tête, dopée par les résultats inespérés des consultations régionales, la DIES réactive l'économie sociale. Il n'existe pas d'entente entre la DIES et le SEES, placé sur son chemin par le mini-remaniement, porteur d'un autre discours et d'autres objectifs. Le MATE encourage l'économie solidaire comme une composante du développement durable. À Bercy on soutient l'ADIE[2] pour encourager l'initiative économique en transposant le modèle de la banque des pauvres de l'Inde. Les foyers d'impulsion sont multiples.

En 2001, le Premier ministère semble avoir repris en mains les destinées d'une loi cadre concernant « le tiers secteur ». Cette loi sera t'elle d' « économie sociale " ? " solidaire " ? " sociale et solidaire " « plurielle » ? Elle ne sera ni l'un ni l'autre, car elle n'aboutit pas.

Leçons de l'effondrement républicain de 2002

La cohabitation au sein du gouvernement Jospin laisse recouvre des impulsions ministérielles distinctes, sinon disjointes, marquant l'absence d'une vision d'ensemble et d'un projet politique de moyen terme. Une nouvelle séquence électorale s'ouvre en 2001. Nos dirigeants, tout absorbés par leurs objets gouvernementaux partiels, les acteurs sociaux par leurs positionnements respectifs, n'ont pas vu venir l'effondrement républicain du printemps 2002. « Nous n'allons pas dans le mur, nous sommes dans le mur ! » répétaient pourtant depuis longtemps ATD Quart monde ou l'Abbé Pierre. Les résultats de 2002 se présentent comme la résultante cumulée de multiples fractures sociales qui n'ont été traitées ni à temps, ni sur le fond. Beaucoup d'occasions ont été manquées de prendre les problèmes à bras le corps. Les consultations régionales n'en constituent qu'un dernier exemple.

Aux lendemains d'un vote qui a opposé Jean-Marie Le Pen du Front national à Jacques Chirac, les tiraillements ministériels apparaissent dans toute leur inconséquence. Ils révèlent l'ampleur de la perte de confiance des citoyens envers ceux qui les représentent. Le SEES disparaît corps et biens. La DIES se remet à végéter ! Si l'appel à la société civile du candidat Jospin n'avait pas été un vain mot dans sa bouche en 1997, la concertation interministérielle et la solidarité gouvernementale auraient été appliquées tout autrement pour gérer les affaires communes.

[1] Développement de l'Économie Solidaire Inter-Régionale
[2] Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Ne pas tirer les leçons de cet épisode pour définir les relations stratégiques d'un mouvement social en construction avec un pouvoir politique en place, c'est accepter de voir à terme l'économie solidaire réduite à l'un de ces mots « tendance » qu'affectionnent les rhétoriques gouvernementales : porté pendant moins de deux ans par un Secrétariat d'Etat, lui-même assis sur un strapontin, dans un gouvernement sortant désavoué par le vote ! Le SEES a fait espérer, apporté quelques moyens à des projets et mis au jour de nouveaux chantiers : la solidarité internationale, la culture, la préservation de l'environnement ou la territorialisation des systèmes d'acteurs.

Le cap de minorité agissante vers la stratégie d'action citoyenne et politique n'a pas été franchi. Les années suivantes consacrent une régression sous les assauts de la globalisation économique, étendant son influence de plus en plus lourdement, et de pouvoirs d'Etat résignés à jouer les seconds rôles. Les divisions entre les réseaux n'ont rien arrangé, que ce soit entre l'économie sociale campant sur ses positions avec un apport de financements complémentaires bienvenu, l'économie solidaire en trop forte attente dans une reconnaissance publique est prise dans ses disputes internes. Chaque composante a adopté sa propre tactique pour entre en relations avec les ministères, plutôt que viser l'établissement collectif de stratégies de transformation sociale dans leurs relations extérieures. Les courants de pensée et d'action solidaires, s'ils ont su réactiver l'éthique proudhonienne dans « la seconde crise de la modernité », n'ont pas réussi à se construire ensemble comme un acteur collectif avec lequel il faut compter. Sans « ce lieu propre » tel que le définit M. de Certeau où capitaliser ses apprentissages et ses avancées, ils ont été contraints d'agir par le « calcul tactique » qui n'a pour lieu que celui de l'autre. Si l'on peut « s'y insinuer fragmentairement, on ne peut jamais le saisir en son entier. On ne peut pas non plus le tenir à distance[1] ». C'est un dommage collectif.

« La force du développement contemporain du mouvement associatif a percé le sillon d'un réel enracinement permettant déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale ». Cette hypothèse développée par Bruno Frère[2] n'est probablement pas invalidée, au vu de l'émergence des pratiques qui cristallisent un mouvement social partant de la base en France. Mais la mouvance solidaire semble bien avoir reproduit, de façon tendancielle, la fragmentation qui l'a vu disparaître, effacée par la figure d'un Etat social fort.

Aujourd'hui, le contexte a changé. L'Etat est déjà en place et en retrait dans l'exercice de ses responsabilités « d'investisseur public », dominé par la globalisation économique. Ni les états, ni les multinationales ne sont à même de définir, et encore moins de faire respecter, des régulations appropriées à l'interdépendance des problèmes, à commencer par les plus fondamentaux : se nourrir, se déplacer, travailler, vivre en sécurité etc. La réalité est qu'il n'existe pas encore de force indépendante dans la société pour mettre en place et contrôler le respect de règles communes, démocratiquement validées. La non transformation de l'essai d'une économie solidaire au XX° siècle en France est une occasion manquée. Nous risquons fort de ne prendre qu'une place mineure dans ce qui orientera à l'avenir les expressions et les traductions institutionnelles d'une solidarité plus que jamais nécessaire, du local au mondial. Car il est probable que c'est la démographie, là où se

[1] Certeau, M.de, 1990, L'invention du quotidien, tome 1. Arts de faire, Ed. Folio,
[2] Bruno Frère, introduction p 17

concentre la jeunesse du monde, les ressources naturelles et les pôles économiques, qui les détermineront.

La gestion administrée de l'insertion rétrécit encore les perspectives d'avenir

Cet aspect de la situation ne peut pas être passé sous silence. Si l'innovation a suscité de l'effervescence et de l'espérance, la gestion de masse de la pauvreté dans une vision administrée et catégorielle est sortie renforcée pendant ces années de cohabitation de la Gauche au gouvernement. La loi contre les exclusions a aggravé les travers, et compliqué encore plus les dispositifs d'application de la loi. Sous la pression d'une vision de l'insertion comme gestion de la pénurie d'emploi, l'intervention des associations s'est vue de plus en plus enrôlée sous l'uniforme d'opérateur parapublic. Plutôt qu'encourager les approches constructives de solidarités concrètes dans l'action locale, leurs finalités, leurs missions ont été subordonnées au cadre technique défini par la loi, aux procédures d'accès aux subventions, voire aux appels d'offres qui les mettent en concurrence autour des mêmes moyens.
Comment faire évoluer les outils, les fondamentaux d'une vision de l'insertion qui parte des ressources des personnes et des territoires ? Le chantier est renvoyé aux calendes grecques.

Chapitre 5 : Organisation territoriale de l'économie solidaire

A- Nouvelles organisations régionales en réseau

Le besoin d'organiser des relations avec les pouvoirs publics plus proches des réalités de leur ancrage territorial a émergé des consultations régionales de l'économie sociale et solidaire. La Région a émergé comme un échelon de gouvernance intermédiaire important. Des formes d'organisation ont déjà commencé à se mettre en place dans différentes approches des fonctionnalités utiles. Ce sont autant de prototypes.

Etabli en février 2001, remanié et complété en juillet[1], cet état des lieux permet une photo inaugurale de la situation. Je l'ai réalisé à la demande d'André Bresse qui réfléchit à la possibilité d'accréditer une Agence en Languedoc-Roussillon, à la façon de la Bourgogne. Cette demande est l'occasion de valoriser et d'actualiser une documentation nationale réunie pendant l'année 2000 pour le suivi IRES des consultations régionales et l'argumentaire en réponse au rapport de Varine. Il se propose comme une première analyse comparée de la ressource collective organisée sur une base territoriale, à l'initiative d'acteurs locaux qui en portent la dynamique. Ce document de travail n'est pas exhaustif et il n'engage pas les personnes qui ont accepté de partager leurs informations. Toutes ont donné leur accord à sa diffusion après en avoir pris connaissance. Le document a circulé très largement dans les milieux concernés par la suite. Car l'ampleur de cet existant est une découverte pour les membres du comité régional de l'ESS, tout comme la vitalité du « terrain » l'a été quelques mois auparavant pour les administrations centrales.

L'évolution est considérable à l'épreuve des quinze dernières années. À plus d'un titre, cet inventaire bouscule un mode d'organisation publique, habitué à cadrer. La plupart des réseaux de l'économie sociale, et beaucoup de ceux de l'économie solidaire, agissent comme héritiers d'un mode d'action centralisé. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. Leur représentativité repose principalement sur une délégation par le haut. « Les têtes de réseau » sont le plus souvent basées à Paris. Leurs organes dirigeants définissent les orientations générales et négocient les moyens auprès des ministères. Ces orientations sont ensuite relayées par des antennes territorialisées, calquées sur les découpages administratifs (région et/ou département).

L'avenir de l'économie solidaire passe t'il par le fait de se battre pour obtenir d'être officiellement représentée dans les diverses instances nationales qui se mettent alors en place ? Comme le pensent les signataires de la lettre du 2 mai 2000 à la DIES et au SEES « cela pourrait être un enterrement de première classe », si la reproduction de ce mécanisme (ancien) n'est pas accompagné d'une reconnaissance de la nouvelle donne : un ancrage territorialisé et déjà organisé d'innovations socioéconomiques. Elles sont peu du

[1] Theveniaut M.: « Une organisation territoriale pour quoi faire ? ». Document établi en février 2001 pour le comité régional de l'ESS en Languedoc-Roussillon, à la demande d'André Bresse. Présenté en séance.

fait des nombreux « filtres » qui s'interposent en montant les échelles. Pourtant la logique territoriale comme pivot d'organisation a pris place dans plusieurs régions, en partant de coopérations effectives. Leurs critères, outre des valeurs suffisamment partagées, sont la qualité des relations (encore informelles souvent), leur ancienneté, leur nombre, leurs capacités d'alliances pour s'inscrire dans les logiques d'action collective. L'exposé préparé pour le SGAR met en évidence différentes fonctionnalités dont les démarches en cours constituent des prototypes.

La Conférence permanente

Elle met l'accent sur de nouveaux modes d'organisation en réseau, dans le cadre de son ancrage territorial, conçu comme espace d'appartenance des habitants, autour d'objectifs définis en commun. Le prototype le plus abouti est l'Assemblée permanente de l'économie solidaire (APES) en **Nord Pas de Calais**. En 2001, l'APES est constituée en association avec pour objet social "d'organiser un réseau régional d'économie solidaire, en mesure de constituer une représentation régionale et d'offrir dans l'ensemble des territoires de la région un appui aux activités et entreprises solidaires, permettant ainsi un développement de l'économie solidaire à la hauteur des enjeux actuels ».
Elle est structurée par niveaux d'implication et de décision avec une assemblée plénière composée de plusieurs collèges. Le Collectif est un espace politique composé d'individus au service d'un projet commun, choisis en Assemblée plénière. Il est autant que possible la traduction de la diversité des composantes territoriales et thématiques de l'APES, de ses intentions (parité femmes/hommes, statuts juridiques, équilibre individus/entreprises…). Il élit un Conseil opérationnel d'une quinzaine de personnes. C'est l'exécutif de l'APES. Les Porte-parole, au nombre de 6, sont issus du collège des membres associés (3) et des membres impliqués (3). Ils fonctionnent en binômes, sont élus pour 2 ans, non renouvelables. Ils ont mandat de représenter l'APES auprès des partenaires extérieurs, de communiquer, de conduire des négociations (sur mandat précis). Les missions techniques sont assurées par un Secrétariat permanent ainsi que des missions telles que NTIC, communication, ingénierie, sur des mandats validés par le Conseil opérationnel.
Le contenu du plan de développement durable de l'économie solidaire est travaillé dans 4 ateliers de production. Son animation (en binôme) a fait l'objet d'un appel à candidature. Elle est financée par les fonds obtenus dans le cadre de la négociation régionale sur les thèmes suivants :1 La création d'activités, facteur de lien social ; 2 Des filières propices à l'ouverture de nouveaux espaces économiques solidaires ; 3 Echanger autrement ; 4 Organiser la gouvernance interne et externe, professionnaliser les structures et les hommes, promouvoir l'entreprendre autrement. Les travaux ainsi produits sont soumis à validation de l'Assemblée permanente de novembre 2001. Le Conseil général du Nord a marqué son intérêt pour être l'une des parties prenantes du plan de développement durable de l'économie solidaire avec les services de l'Etat et la Région.

Cette approche est envisagée dans d'autres régions, mais y reste fragile.
En **Ile de France**, le 9 février 2001, un texte d'"Appel pour une Conférence Permanente de l'Economie Solidaire" (ACPES) » est adopté. La situation de l'Ile de France est territorialement complexe. Un foisonnement d'acteurs existe dans cette Région-capitale. Si certains sont organisés sur une base territoriale localisée, beaucoup sont en même temps

acteurs franciliens et têtes de réseau national, où se trouve leur siège. D'où, des difficultés de positionnement collectif consensusel. L'ACPES se donne comme objectif de rassembler pour obtenir une représentation institutionnelle des acteurs de l'économie solidaire ; construire une dynamique régionale a finde s'inscrire dans le Contrat de plan Etat-Région-IDF, contribuer et alimenter le débat public citoyen, compte tenu des périodes électorales à venir et ancrer l'économie solidaire dans les institutions.

En **Aquitaine**, l'Association " Ressources des pays Sud Gironde ", membre du Groupe approche territoriale de l'ADSP, a été reconnue comme interlocuteur de l'économie solidaire. Elle est devenue membre de la CRES (après modification des statuts en assemblée générale du 25 juin) qui ajoute le S solidaire à son acronyme. Elle rejoint " Initiatives solidaires en Aquitaine " qui invite, le 12 juillet 2001, les porteurs des projets déposés dans le cadre de " Dynamiques solidaires " à se rassembler dans une dynamique du type "conférence permanente".

L'Agence porte une vision de centre-ressources :

Accompagnement de projets, mise en débat, espace de rencontre, mutualisation. Selon les régions, elle est plus ou moins structurée de façon officielle, plus ou moins reliée avec l'économie sociale instituée. Elle est plus ou moins soutenue à exister.

En **Bourgogne**, la situation, pourtant bien analysée, ne débouche pas immédiatement sur la mise en place d'une l'Agence régionale de l'ESS.
Des dynamiques locales aboutissent en 2001, notamment une Agence locale autour de la MIP[1] (membre du Groupe approche territoriale de l'ADSP) qui envisage la transformation de cet espace en multi-services sous forme de SCIC. La MIP est l'un des 19 sites de l'expérimentation nationale.
Un Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise se constitue officiellement, sous une forme associative le 31 mai 2001. Il comporte un "niveau d'organisation démocratique représentatif" constitué de 5 collèges.

En **Basse Normandie**, dès 2001 les actes d'une 2ième rencontre régionale de l'ESS, co-animée par l'ARDES[2] et la CRES, sont publiés. Cette Agence inaugure la Maison régionale de l'économie solidaire de Basse Normandie à Caen le 20 septembre 2001. ARDES dont Annie Berger, présidente de l'ADSP, est une fondatrice.

En **Auvergne**, le CRÉDIS[3] constitué le 2 décembre 2000 poursuit son travail d'implantation, sans moyens. Le GRCMA reste l'interlocuteur du SGAR qui conseille au CREDIS d'explorer la voie des « pays » pour envisager un soutien. " Le Forum des initiatives solidaires " du CREDIS propose de rapprocher les acteurs concernés qui rencontrent les mêmes difficultés à se financer. Pourtant, les élus ou les administrations se plaignent de la pénurie de projets jusqu'à devoir renvoyer de l'argent à Bruxelles faute de pouvoir le consommer ! Les thèmes des ateliers sont la place de l'ESS dans la construction des " pays "; les services de proximité avec quels financements ; de nouvelles formes entrepreneuriales,

[1] Mission Insertion Professionnelle et de la communauté de communes du Creusot Montceau-les-Mines
[2] Agence Régionale De l'Économie Solidaire
[3] Collectif Régional de Développement des Initiatives Solidaires

quelle reconnaissance spécifique; les apports de l'économie solidaire à la question de l'exclusion, quelle mutation des outils d'insertion.

Le profil CRES +"S"

C'est le format le plus couramment appuyé par les pouvoirs publics, se caractérise par l'intention de peser dans les échanges, sur le modèle de la représentation syndicale par familles d'organisations.

Dans le cas du **Languedoc-Roussillon**, le GRCMA n'a pas fait évoluer sa position. Les crédits du contrat de plan (Région) sont fléchés vers la CRES pour 2 MF. PARI continue d'assurer l'interface de l'économie solidaire au Comité régional de l'ESS.

Les crédits d'Etat (mesure VIII-2) assimilent l'économie solidaire à l'insertion par l'activité économique (5,3 MF pour 5 ans), au chapitre de la lutte contre l'exclusion.

Les projets d'action sur crédits d'Etat seront à présenter devant un groupe inter-administrations. Du côté de l'action, la consultation régionale constitue une incontestable ouverture dont PARI s'est saisie pour proposer un programme d'action régional qu'elle était mûre pour tenter. Elle poursuit l'animation de deux Plates-Formes Expérimentales (PFE) constituées fin 2000[1], financées sur crédits déconcentrés DRASS[2] et encourage la mise en place de quatre autres PFE, proposées dans son plan d'action régional.

PARI ne dépose pas de candidature au premier appel à projets « Dynamiques solidaires du SEES, du fait du volume limité des crédits disponibles, pour ne pas empêcher le financement des projets de ses partenaires.

D'autres situations régionales

Sans s'appeler des Agences, s'en rapprochent, comme centre de ressources. Elles tiennent aux ressources qu'ont pu mobiliser des acteurs déjà reconnus dans leur région.

En **Poitou-Charentes**, AVERTIR[3] (membre du Groupe approche territoriale de l'ADSP), portée par un responsable régional de la CFDT, France Joubert, a intégré l'économie solidaire et la dimension territoriale dans son outillage, avec la Gestion Prévisionnelle des emplois. En 2001, le CISTE [4] est mis en place pour conduire un projet Equal " Atout'Age ", adressé aux personnes éloignées du travail du fait de leur âge et le CRGE Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs. Son parcours reste assez autonome dans le contexte de ce moment.

L'APEAS[5], en Région **Provence Alpes Côte d'Azur,** est la seule à reprendre l'adjectif « alternative » dans son sigle. Issue du REAS en 1995, elle est basée à Marseille depuis 1997. Dans le prolongement de la consultation régionale, un regroupement de personnes ressources s'engagent pour rechercher un équilibre des mouvances existantes en s'appuyant sur un espace de recherche-action. Ce « Groupement Solidaire » reçoit l'appui du Collège coopératif PAM. Il a négocié avec les acteurs régionaux (Etat et Région) la mise en chantier, dès l'automne 2001, d'une action de mobilisation et de développement de

[1] Le BASE Sud Audois dans l'Aude et FASE 3C (Fédération pour l'Action Solidaire dans l'Espace, Conflent, Cerdagne, Capcir), dans les Pyrénées Orientales
[2] Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale
[3] Association Volontaire Emploi Reconversion Travail Insertion Réussite
[4] Carrefour des Innovations Sociales pour le Travail et l'Emploi
[5] Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire »

l'économie solidaire en PACA. Les objectifs sont de repérer les réalisations les plus significatives, de mener avec ceux qui les animent des échanges, des analyses de pratiques et des propositions pour les rendre plus visibles auprès des élus, des administrations et de l'opinion publique; de permettre aux élus et administrations de promouvoir une politique régionale de développement et de structuration; de mettre en synergie les réalisations afin de montrer en quoi elles sont une réponse à certains défis de nos sociétés modernes. Champs d'investigation, démarche, groupe référent, modalités de gestion des moyens ont été validés collectivement. Une mission de la Préfecture de Région est confiée au Collège coopératif PAM pour l'analyse des projets " Dynamiques solidaires " (champ d'activités, territoire, caractérisation des dépositaires etc.) à partir de la base de données du SEES. Cette base de données sera exploitée pour optimiser le suivi de l'appel à projets " Dynamiques solidaires " 2001.

En **Rhône-Alpes,** la célébration du centenaire de la loi 1901 a été l'occasion, pour l'Association la Fonda, « Fabrique associative » de proposer un large débat sur " Quelle stratégie pour les associations ? ". Mais, en 2001, le financement pour un réseau de centres ressources, coordonnés par divers acteurs de l'économie solidaire et de la formation dans plusieurs départements, n'a obtenu le soutien ni du SGAR, ni de la Région.

Ancrage infra-régional de Pôles réunis en réseau national

Leur origine commune remonte au RÉAS [1]. Les correspondants locaux qui les ont conceptualisés en 1996 sont déjà reliés entre eux dans des réseaux horizontaux, plus ou moins formalisés.
Les fonctionnalités identifiées s'organisent autour de deux axes. Animer et structurer le débat public, comme une dimension en soi de la préparation de l'avenir.
Il s'agit d'apprendre à structurer le débat, à exprimer les désaccords sans faire exploser les dynamiques de coopération, à produire de l'intelligence collective, à relier « le faire » avec l'expression politique du projet de société sous-jacent.
L'organisation d'un lobby entre acteurs de l'économie sociale et d'économie solidaire est l'autre aspect de la réalité telle qu'elle se présente. Il faut se poser sereinement la question des relations entre l'économie sociale et l'économie solidaire. Leur Collectif, les MB2 est membre de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire.

En un an, la méconnaissance a diminué

Des collaborations se sont engagées concrètement dans plusieurs régions. Les pouvoirs publics d'échelon central ont pris la mesure de la complexité des réalités d'un secteur qu'ils ne connaissent encore que partiellement. Ils mettent moins d'insistance à ce que le rapprochement se conclue par une fusion ou un mariage. Une vision par le maillage fait son chemin. Si l'on adopte le point de vue d'un intérêt bien compris, pas plus l'économie sociale que l'économie solidaire n'ont intérêt à voir l'autre s'affaiblir ou disparaître. L'acquis historique d'un entreprendre autrement dont elles sont héritières, chacune à leur façon, est aujourd'hui gravement menacé par une économie libérale non régulée. Cette

[1] Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire

dernière ne s'arrêtera pas aux portes des trois statuts pour gagner des parts de marché. L'économie solidaire se coupant de « l'impur » Économique risque d'être la victime d'un autre effet de ce même système : son renvoi au Social, assimilé à une dépense nécessaire mais improductive. Ce qui réduirait l'économie solidaire à une infirmerie de campagne. Dans un cas comme dans l'autre, la question est de savoir sur quelles bases et comment nouer des alliances au bénéfice respectif.

La situation est inaugurale. Les exemples confirment tous, à leur manière, l'importance que les acteurs attachent à l'installation de relations de collaboration sur un mode voulu et assumé et des objectifs partageables. Entre autonomie et attente de reconnaissance, quelles relations se mettent en place avec les pouvoirs publics centraux ?

2- L'inter-régionalité : principe actif de coopération en 2000

La résistance à la transformation des formes de gouvernance collective par l'approche territoriale horizontale est culturelle et relève du long terme. L'objectif de cette section est de décrire, à partir du vécu, les obstacles rencontrés par le chantier inter-régional de l'IRES, pour admettre le principe d'une coopération transversale. On peut inscrire au bénéfice de cette forme d'organisation possible, les acquis antérieurs des « pôles » territorialisés de l'ADSP qui ont acquis une longueur d'avance sur l'actualité grâce à leurs échanges dans le cadre du « Groupe Approche territoriale » de l'ADSP, issu de la branche « services de proximité » de l'ALDEA, quelques années auparavant.. Ils sont déjà constitués en référents de l'économie solidaire au moment où se tiennent les consultations régionales de l'ESS. Tout comme dans l'autre branche de l'ALDEA qui a, elle aussi, « produit des acteurs de territoire »: le REAS, notamment parmi ses correspondants locaux : à Dijon, en Auvergne et dans d'autres « Pôles d'économie solidaire » en France, et un acteur régional en région PACA.
Signalons ici que certains des inventeurs issus de ces deux branches issues de la scission de l'ALDEA sont signataires du manifeste en 1998 et rejoignent les Pactes Locaux à partir de la fin des années 1990. Ils y ont trouvé un espace collectif d'expérimentation apprenant qui place « la participation démocratique et l'ancrage territorial de l'économie solidaire » comme l'objet principal de leurs activités, pour améliorer, multiplier et relier le nombre des coopérations qui s'exercent à fonctionner en partant de la base des pratiques et de l'expertise à l'usage qu'elles ont déjà dégagées.

On peut, certes, attendre que des dispositifs soient mis en place, à l'initiative d'instances publiques pour répondre aux nouveaux besoins qui s'expriment. Ils ouvriront une nouvelle ligne de moyens, mais les conditions resteront définies de l'extérieur, avec les logiques d'action et leur lunettes des procédures d'application. Il restera à espérer d'un travail d'acculturation de responsables de bonne volonté, mieux éclairés parce que mieux « nourris » par des résultats d'une évaluation qualitative et d'une remontée des expérimentations et des débats sociaux. C'est la voie usuelle. Elle n'est pas à dédaigner. Elle reste le plus appropriée à certaines échelles des solutions. Mais au point de rupture que traduit l'évolution que nous venons de décrire, c'est à compter sur leurs propres

capacités que les praticiens peuvent le mieux espérer des réponses appropriées aux préoccupations sociales qui sont à l'origine de leur engagement et de leurs inventions socioéconomiques. Quand elles réussissent à durer et à conserver de l'autonomie, elles élargissent l'horizon des possibles. Dans les années 1990-2000, elles se présentent déjà comme une minorité statistique, disposant d'une légitimité qui est en train de construire la société civile comme le troisième pilier d'une mondialisation à visage humain.
Ces « dispositifs apprenants » producteurs de collectifs d'action sont des pactes locaux, formalisés ou non, qu'ils en portent le nom ou pas. Ils reposent sur l'énoncé des finalités auxquelles ils veulent contribuer. Ils débattent et décrivent leurs modes opératoires, les règles pour travailler ensemble et la façon de faire fonctionner des engagements différenciés. L'espérance de l'avenir réside bien plus dans de telles constructions intermédiaires d'espaces collectifs d'expérience tels que ceux qui sont recensés en 2001. La difficulté de parvenir à mettre en place de tels dispositifs est grande. Celle de les pérenniser encore plus. Si l'échec est parfois au bout du chemin, il ne l'est pas toujours. Ce n'est pas le processus qui est inapproprié, mais les conditions qui sont difficiles à réunir.

Le projet DÉSIR : Développement de l'Économie Solidaire Inter-Régionale

En juillet 2000, l'université d'été de Chamrousse, organisée par le CRID et les acteurs de la solidarité internationale de l'IRES, crée une occasion de se rencontrer entre membres de divers réseaux, hors sphère parisienne, sur une durée qui laisse le temps d'installer des échanges. Des praticiens qui s'étaient rencontrés l'année précédente dans le cadre des consultations régionales, jettent les bases d'un projet interrégional autour d'une compréhension partagée de l'entrée territoriale. Certains prolongent leur séjour dans les Alpes par un week-end de travail pour bâtir une trame de projet. Ils la font circuler informellement dans l'été pour la tester et l'améliorer. Cette agrégation de volontaires pour s'engager dans un chantier expérimental n'est pas totalement l'effet du hasard. Ils ont partagé la vie de divers groupes, formels et informels, autour de l'approche territoriale. Parmi les premiers membres contactés, Mohamed Roulham, directeur du CNLRQ[1] est volontaire. Il se montre intéressé car le réseau des Régies de Quartier a mis à son ordre du jour sa structuration. Comment ? Sur quelle base territoriale ?

Un avant-projet est adressé à Jacques Archimbaud, conseiller technique au MATE[2] pour avis. C'est un ancien pilier du RÉAS[3]. Il a siégé de manière assidue aux réunions de pilotage de l'IRES, jusqu'au moment de prendre ses fonctions auprès de la ministre Dominique Voynet. Il se déclare intéressé. Le 29 août 2000, le projet est présenté à l'IRES qui réagit de manière défavorable. De laborieuses discussions sont nécessaires avant que le projet soit reconnu, sans enthousiasme, comme chantier interrégional de l'IRES, le 5 octobre. Le silence sur les désaccords « historiques » qui ont scindé l'ALDÉA en deux familles n'y est pas pour rien. L'IRES préfère entretenir des relations avec le cabinet de Guy Hascöet, qui

[1] CNLRQ : Comité National de Liaison des Régies de Quartier
[2] Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
[3] Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire

se situe dans un autre courant des Verts que Jacques Archimbaud, ce qui ne simplifie pas la situation.

Organisation en réseau de l'IRES

L'IRES ouvre la question de la représentation de l'économie solidaire. La première façon de faire envisagée est de décliner l'Inter-Réseaux national en autant d'IRES que de régions, en réunissant dans chaque Région les structures recensées dans la liste initiale de 1998. C'est une voie possible, en effet, la plus courante chez les membres de cet inter-réseaux. Plusieurs rencontres sont organisées, notamment en région Rhône-Alpes, à l'initiative de la FONDA. Les résultats sont décevants. Très peu de personnes participent aux réunions d'interconnaissance. Les écarts de motivations sont trop importants entre des acteurs qui se connaissent peu localement. Les réunions mettent en évidence que l'information « centrale » ne descend que très parcimonieusement vers la base. Se construire une opinion par soi-même sur des débats nationaux, complexes sinon confus, est impossible. Les réseaux nationaux ne sont pas nécessairement d'accord entre eux, sans que les représentants locaux comprennent pourquoi. Dans les faits, aucun IRES régional regroupant les membres des réseaux signataires ne réussira à s'enraciner. C'est le constat qu'établissent les participants aux réunions de travail du groupe interrégional. Il est constitué pour beaucoup, mais pas seulement par des porteurs des dynamiques territoriales révélées en même temps que la parole praticienne, lors des consultations régionales. C'est d'ailleurs ce qui les amène à proposer que ce chantier serve d'opportunité pour expérimenter une autre forme de rapprochement à partir du volontariat.

L'adhésion formelle à l'IRES et les questions conceptuelles de définition ne constituent pas un préalable pour la participation au chantier. Vient qui veut réfléchir comment s'organiser sur une base territoriale, ou se propose d'apporter des contributions thématiques à des problématiques nationales, en ancrant l'analyse dans leur propre contexte. Le groupe mise sur l'interconnaissance, la rencontre sur place qu'ils ont déjà expérimentées pour contextualiser et relier entre elles des problématiques territorialisées. Entre l'été 2000 et 2001 qui voit la fin de leurs espérances, ils se rencontrent huit fois, à l'invitation de tel ou tel espace d'expérience régional[1]. Au cours de ces journées de travail, animé en binôme par Eric Lavillunière et moi, les contenus, les modalités de fond et d'organisation se précisent et sont validées. Le taux de participation aux réunions est significatif : de 10 à 30 personnes à chaque réunion, sauf les deux dernières.

À l'interface de l'économie solidaire et du développement local durable, les participants proposent d'insuffler une démarche participative qu'ils appellent DÉSIR : Développement de l'Économie Solidaire Inter-Régionale en s'appuyant sur la LOADDT[2], portée par le MATE et adoptée en juin 1999. Cette loi veut introduire une nouvelle culture politique et améliorer les relations partenariales entre représentants de l'Etat, collectivités locales,

[1] 27 juillet 2000 à Alet-les-Bains, 19 octobre au Creusot, 1er décembre à Orléans (La Source), 31 janvier 2001 à Caen, 23 février à Toulouse, 23 mars à Bordeaux, 11 mai à Paris, 3 octobre 2001 à Lyon.
[2] Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire

associations, syndicats et plus généralement toutes les ressources vives présentes sur un même territoire. Le projet DÉSIR s'inscrit dans cet élan. Le groupe interrégional dispose de personnes relais dans une dizaine de régions[1]. Elles ont l'accord des collectifs ou des structures où elles interviennent.
Il s'agit de franchir une étape collectivement sur la base de « principes d'action et de modalités concrètes pour relier l'économique et le politique au service d'un projet de société ». Les personnes et les organisations qui s'engagent dans la mise en œuvre du projet DÉSIR veulent se constituer comme une base territorialisée d'action et d'expression. « Ils engagent la construction de relations de partenariat de façon nouvelle avec les pouvoirs publics notamment, mais aussi avec des acteurs de l'économie sociale, du monde associatif et de l'entreprise où certains sont volontaires pour travailler à un tel rapprochement. La coopération est posée comme fondement d'un projet collectif entre des systèmes d'acteurs, locaux et régionaux, différents les uns des autres ». Ils partagent le désir de « sortir de l'isolement ou de la mise en concurrence entre eux ».

Relations du chantier DÉSIR avec L'IRES

L'IRES n'est pas structurée juridiquement. Le collectif MB[2], constitué de membres du RÉAS, adhérent à l'IRES, se propose pour porter la convention avec le MATE, comme d'autres réseaux le pratiquent déjà sur différentes thématiques du programme d'action. L'objectif de la phase préalable est de déterminer les sites, les acteurs concernés, les objectifs, la méthodologie et les résultats escomptés des commissions de travail thématiques interrégionales. Deux commissions sont destinées à faire l'objet d'un financement par le MATE, au terme de la phase préalable : l'expérimentation Pays et l'organisation territoriale de l'économie solidaire. La faisabilité des autres commissions fera l'objet de recherche de financements auprès des interlocuteurs ministériels concernés pendant cette phase préalable : ville, nouveaux statuts, centre de ressources, pédagogie de la formation, épargne solidaire et développement local. Une thématique « Solidarités locales et internationales », demandée par le réseau « Peuples solidaires », sera traitée transversalement, dans toutes les commissions thématiques interrégionales.

« À moyen terme, le dispositif expérimental est destiné à définir quels principes d'actions et modalités concrètes de fonctionnement avec les pouvoirs publics peuvent inscrire l'économie sociale et solidaire comme un projet de société et construire des relations interrégionales pérennes de soutien mutuel, projets partagés, transferts d'acquis, expertise croisée, essaimage entre praticiens ». Le montage financier tient compte de la double inscription territorialisée et nationale. Le soutien des interlocuteurs ministériels interviendrait en complément de crédits locaux et régionaux déjà obtenus ou en cours de négociation, notamment par une intervention visant à faciliter le fléchage de crédits mobilisables dans le cadre du FNADT régional, des contrats de plan État Région et d'autres politiques publiques territoriales contractuelles. La référence au projet DÉSIR, financé

[1] Aquitaine (Jacqueline Auriol), Auvergne (Eric Lavillunière), Bourgogne (Agostino Burruni, Pascal Mullard), Bretagne (Yves Arnaud, Alain Yvergniaux), Languedoc-Roussillon (Martine Theveniaut), Nord-Pas de Calais (Christian Tytgat), Basse-Normandie (Annie Berger), Pays de la Loire (Jean-Philippe Magnen), Poitou-Charentes (France Joubert), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Lucile Manoury, Guy Roustang), Rhône-Alpes (Jean Castela, Jean-François Lambert, Agnès Rollet), Ile de la Réunion (Michel Chan Sane).

nationalement pour l'installation du dispositif interrégional d'expérimentation, peut être utilisée dès maintenant par les personnes relais pour amorcer le processus. L'étude préalable établira un bilan pour faciliter des interventions de soutien là où des difficultés apparaîtront.

En octobre 2001[1], une nouvelle version doit être recalibrée à la baisse, pour des raisons de financement. Leur accord réaffirme les finalités du chantier : « Il s'agit d'organiser un soutien entre acteurs de terrain de l'économie solidaire par la voie remontante ; de partager des expériences et des analyses dans une dimension comparative interrégionale comme façon de faire ; de contribuer à éviter les risques d'instrumentaliser l'économie solidaire, comme objet de politiques publiques descendantes en conservant une approche plurielle. L'économie solidaire est transversale par essence ». L'approche collective a priorité sur le projet individuel, car les objectifs de résultats du projet DÉSIR sont de consolider, soutenir, « visibiliser » les dynamiques collectives d'acteurs de l'économie solidaire s'organisant à l'échelon local et régional. Elles affirment ensemble la dimension politique du projet de société qu'elles visent à incarner dans les faits. Les commissions ont pour objectif l'approfondissement d'une thématique, comme autant de portes d'entrée dans le champ complexe de l'économie solidaire. Elles ont le souci d'éviter une trop forte spécialisation et de cultiver les convergences, la vision d'ensemble, par des propositions, ciblées commission par commission.

Le chantier est charpenté par une armature commune : une ingénierie et des méthodes de formation, de mise en débat, de mutualisation, de mise en réseau, d'espaces ressources pour servir dans différents contextes, afin élargir la compréhension auprès des collèges élus, services de l'état, entreprises, économie sociale instituée[2]. « Un noyau dur se rend disponible pour un appui à d'autres régions, à la demande. Ses membres s'engagent à produire et à faire circuler un compte-rendu de leurs visites. Les animateurs de commissions font automatiquement partie de ce noyau et signalent également le repérage d'acteurs et les contacts utiles pour étoffer chemin faisant les commissions thématiques.
À eux tous, ils assurent la conduite du chantier, c'est-à-dire l'espace de « charpentage » et de synthèse. Cet espace est ouvert. L'objectif visé est de toucher 10 régions dans la première phase (dite préalable) de la convention, de sorte que des acteurs de dynamiques locales ou régionales participent aux commissions de travail thématiques interrégionales ».

Le chantier interrégional et ses différentes commissions sont ouverts à la participation des membres du comité de pilotage de l'IRES et à leurs représentants en régions ou à l'échelon des groupes d'actions locaux infra. La recherche de cohérence avec l'activité de l'IRES suppose qu'un ou des participants au chantier interrégional participent aux réunions de pilotage nationales. De même, il semble nécessaire qu'une, ou mieux des personnes investies au pilotage national, suivent le chantier pour créer les articulations utiles à la prise en compte des résultats du chantier interrégional dans les autres chantiers de l'IRES

[1] Conclusions de la réunion du chantier à Lyon, le 2 octobre 2001
[2] Quatre sont validées : Donner consistance à des espaces de ressources (Portage Rhône-Alpes) . Nouveaux statuts et utilité sociale : Faire entendre la parole des acteurs (Portage PACA et Bretagne). L'économie solidaire dans les questions urbaines (Portage Basse-Normandie) . L'organisation territoriale de l'économie solidaire (Portage Bourgogne et Languedoc-Roussillon).La dimension de la solidarité internationale demeure une préoccupation de toutes les commissions sur la base de la place occupée dans les pratiques des acteurs.

et dans la stratégie d'ensemble. Un temps de restitution collectif du chantier interrégional DÉSIR est programmé, à la fin de la phase d'installation du dispositif expérimental, avec le plus grand nombre possible des membres de l'IRES, pour présenter les résultats et envisager l'étape suivante ».

Le jeu des calendriers ministériels et des résistances passives efficaces au sein du MATE, bref le parcours d'obstacle administratif malheureusement classique, encore compliqué par l'absence d'un projet gouvernemental clair, ont raison de l'énergie des porteurs du chantier, éprouvés par le climat détestable et suspicieux dans lequel le projet est accueilli à l'IRES. La convention ne passe pas lors des séances du FNADT de mois de mai 2001, contrairement à des assurances plusieurs fois réitérées. Elle est validée lors de la réunion interministérielle du 18 juin 2001 par « un bleu de Matignon ». Elle ne sera pas pluriannuelle et le montant est encore diminué. Elle est confirmée par le compte-rendu du 19 juillet et par la notification de la subvention par la DATAR le 29 août 2001. Mais, en février 2002 un mail de la DATAR découvre qu'il faut un cofinancement. N'y aurait-il pas une collectivité à faire entrer dans le projet ? Autant dire tout redéfinir !

Au même moment, l'IRES s'investit dans une mission de « refondation » et consulte les régions. Le congrès de Lille en mars 2002 transforme l'IRES en Mouvement pour l'Economie Solidaire. Les collectifs régionaux peuvent en devenir membres de droit. Parmi les objectifs du mouvement, « la priorité est de *créer* (sic !) des regroupements territoriaux de l'économie solidaire, pour soutenir la consolidation et l'émergence des initiatives locales ». Verticalité du fonctionnement et comportements « as usual » ont pris le dessus.

Comment évaluer un dommage collectif immatériel ?

En janvier 2002, une évaluation du chantier DÉSIR[1] a été réalisée à la demande de l'IRES. Des relations interpersonnelles de qualité ont installé de bonnes relations de travail. Elles perdurent jusqu'à aujourd'hui dans bien des cas. Cette valeur est de celles qui se multiplient en se partageant. « L'utilité de cette mutualisation d'information est évidente. Elle a permis de s'informer, de faire référence pour certains, de décoincer pour d'autres ». Ce seul résultat valait l'aventure. Le retard pris par la signature a entraîné une baisse de participation, en nombre de régions. La dimension interrégionale a souffert de ce refroidissement. Chaque collectif (régional ou infra) a investi prioritairement ses propres circuits praticables pour promouvoir l'économie solidaire dans son territoire d'intervention au mieux du possible ». L'IRES transformé en Mouvement s'est replié sur « l'entre-soi » et n'a pas retrouvé l'élan bâtisseur.

La conception et la phase de mise en place concertées du dispositif ont reposé sur l'engagement, autrement dit l'investissement immatériel de personnes volontaires. C'est indispensable en amont de tout changement. Le temps à consacrer à l'installation des relations n'est que rarement pris en compte, alors que c'est un ingrédient indispensable. Le « lien social » ne naît pas par génération spontanée. Comme la vie, il s'entretient à grandir, avant de devenir porteur à son tour. On n'a jamais autant parlé de « mise en

[1] Etat de situation du chantier interrégional DÉSIR de l'IRES pour le comité de pilotage du 11 janvier 2002

réseau » comme remède aux maux de notre temps que sont la sectorialité, la verticalité, et la hiérarchie. « Un certain mode de fonctionnement, la distance géographique entre les membres du chantier interrégional et le petit noyau qui s'est investi du pilotage de l'IRES depuis Paris, tout ceci a laissé un déficit persistant de compréhension et de reconnaissance mutuelles. Le principal effet a été d'empêcher le bénéfice politique d'une perspective d'ensemble dans une vision remontante, l'élaboration en temps réel d'une stratégie concertée, une résistance mieux efficace à l'instrumentalisation de cette nouvelle dynamique sociale ». Dont acte. Le dommage est mutuel car les forces ont encore été affaiblies pour contribuer avec vigueur au projet d'une loi d'économie solidaire que le SEES envisageait.

« D'une façon ou d'une autre, il faudra bien accepter d'en passer par des indicateurs de qualité pour faire reconnaître la valeur ajoutée de nos actions et leur portée générale, sinon les financements continueront d'être accordé au coup par coup, sur des priorités changeantes et en diminution, dès que la mode passera. Trop de bénévolat, trop de fronts à la fois, la mise sous urgence comme mode de fonctionnement mènent à l'épuisement. C'est un signal pertinent d'une voie erronée : elle ne régénère pas ceux qui acceptent de payer de leur temps ou de leur personne. Alors qu'ils le font assez volontiers quand ils sentent du répondant, qu'un projet collectif prend tournure, bref quand la vie circule !

En 2005 : peu de changement dans l'ancrage territorial de l'économie solidaire

Trois ans plus tard, l'étude réalisée en Basse Normandie par l'ARDES pour le compte du MES remet l'ouvrage sur le métier. Elle apporte des éclairages sur ce qui a continué d'exister et ce qui s'est créé depuis 2001[1]. Ce bilan 2005 est établi à partir de ces résultats. Ils montrent que la question territoriale d'ancrage du réseau n'a pas progressé significativement entre 2001 et 2005. Le contexte, redevenu défavorable dès 2002, avec le changement de gouvernement, n'y est pas pour rien. Mais un autre facteur intervient. La stratégie internationale absorbe l'essentiel de l'énergie des organes dirigeants. Opportunité certes, mais aussi fuite en avant, au regard du temps qu'il aurait fallu prendre pour remettre en état de marche « le rez-de-chaussée » du réseau, afin d'y adosser solidement l'engagement de nouvelles forces vives. Les collectifs territoriaux se sont resserrés autour de leurs potentiels et de leurs relations, pour essayer de s'adapter, de durer malgré les vents contraires et le changement des interlocuteurs. Small ! au fond ce n'est pas si mal !

Assez logiquement, le MES n'a pas été repéré par « les petits acteurs » comme étant à leur service. L'étude recense 12 structures qui ont « une compétence régionale et généraliste » dont 4 sont adhérentes du MES en 2005. Elles sont 6 en juillet 2006 sur les 23 membres[2]. Tous ces regroupements régionaux étaient déjà repérés par le groupe

[1] « Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales… Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial. Repérage des structures qui mettent en liens au plan territorial les acteurs de l'économie solidaire .- ARDÉS et Fondation de France pour le MÉS, coordonné par Simon Bailleul, Jean Berger, Véronique Porteneuve.

[2] Consultation du site du MES le 6 juillet 2006 : ACPES Appel pour une Conférence Permanente de l'Economie Solidaire en Ile de France, ADEPES Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie Solidaire en Midi-Pyrénées, APEAS Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire, APES Appel Pour le développement de l'Economie Solidaire dans le Nord-Pas-de-Calais, ARDES Association Régionale pour le

interrégional en 2001, sous leur forme actuelle pour la plupart, ou sous une forme antérieure, notamment dans le cas du PILES de Pont-Audemer, qui prend la suite de la mission Cohérence et Développement qu'animait Véronique Lansari-Vallée, membre de l'ADSP[1].

L'étude de l'ARDES retient 14 collectifs qui ont un champ d'intervention plus restreint. La situation la plus fréquente est la non affiliation à un réseau national (9 sur 25). En 2005, 5 sur 25 seulement sont adhérents directement au MES, et 6 par l'intermédiaire d'un réseau national (CIGALES[2], MB[2], Peuple et Culture, CNLRQ, MDS).

Les distinctions terminologiques continuent d'être signifiantes pour les acteurs : « Pour les 25 structures, l'économie solidaire, dominante pour 60% d 'entre elles, n'est pas la seule référence[3]. Pour certaines, l'économie alternative, concept mis en avant par le RÉAS, reste la référence principale. Un troisième groupe tient à l'appellation plus générale « économie sociale et solidaire », jugeant inutile d'introduire la distinction.

Cinq structures seulement se donnent pour « objectif de représenter le secteur ». On ne se trouve donc pas dans une logique de fédération, mais devant un panel diversifié d'acteurs cherchant comment gagner de l'influence. Même si le nombre d'adhérents est un indicateur à manier avec prudence, il indique un progrès dans l'agrégation des acteurs. « Quelques structures fonctionnent en réseau informel (Montagne Limousine, IRES à Nantes). Pour d'autres, seules les associations constituées peuvent adhérer (CRE-SOL en région Centre). Certaines regroupent des adhérents individuels et des associations (ARDES en Basse-Normandie). Enfin, certaines structures sont uniquement constituées de personnes physiques, elles-mêmes impliquées dans le tissu associatif de l'économie solidaire (PARI en Languedoc Roussillon[4] ou la Caisse Solidaire de Besançon). Les structures qui comptent le plus d'adhérents sont celles qui jouent un rôle essentiel dans l'animation régionale des réseaux de l'économie solidaire (APEAS avec 200 associations membres, APES avec 300, FONDA avec 70, ARDES et ADEPES une quarantaine).

En 2005, la plupart des structures sont au régime maigre ! Plus du quart n'ont aucun salarié. C'est le cas de l'IRES de Nantes, mais il bénéficie de missions de l'agglomération Nantes Métropole, dont Jean-Philippe Magnen est l'élu en charge du secteur. Le tiers des structures vit avec un salarié, quatre disposent de 2 à 3 salariés, enfin 5 emploient 4 salariés ou plus. L 'APEAS compte 11 emplois[5].

Quelques associations n'ont pas donné d'indications suffisantes pour comptabiliser le nombre de bénévoles, impliqués dans leurs activités. La plupart des structures peuvent compter sur un volant de 3 à 30 bénévoles actifs. Certains sont des quasi permanents, d'autres n'interviennent que ponctuellement, ou pour réaliser des tâches spécifiques. « De

---

Développement de l'Economie Solidaire en Basse Normandie, PILES Pôle d'Initiatives Locales et d'Économie Solidaire de Pont-Audemer en Haute-Normandie.

[1] Donnant naissance au PRÉDÉS, Pôle Ressources pour le Développement Économique Solidaire

[2] Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne

[3] L'enquête ne s'est intéressée qu'aux regroupements qui se reconnaissent explicitement de l'économie solidaire. Pas d'enquête auprès des CRES, ou CRESS notamment. Il faut en tenir compte pour interpréter le pourcentage élevé de 60%.

[4] Dès 2005, PARI est en sommeil. En 2007, il demande son retrait de l'inventaire.

[5] Mise à jour 2015 :l'APEAS a du se résoudre à une liquidation judiciaire

la comparaison avec les effectifs salariés, il ressort qu'une grande partie de l'activité des structures repose sur l'engagement militant ».

L'État est la principale source de financement des structures. C'est le cas de 20 sur 25, soit directement par ses services, soit par les DDTEFP, DDASS, DDJS. Outre le financement correspondant à des actions conventionnées, il faut ajouter le financement d'emplois aidés. En deuxième rang, les conseils régionaux, les villes et les agglomérations interviennent pour près de la moitié des structures. Les conseils généraux jouent un rôle moins important. Les fonds européens sont sollicités par le quart des associations. Les ressources marchandes (prestations de conseil ou de formation, études, vente de publications) et les cotisations n'interviennent que dans une minorité de cas. « Nous sommes encore loin, pour beaucoup de structures, de la situation idéale qui associe les ressources marchandes à celles de la redistribution et des contributions non monétaires. Notons que le bénévolat est rarement présenté comme une ressource financière » dans les bilans des structures.

Le débat public, outil majeur des structures territoriales

Quasiment toutes les organisations interrogées mettent en avant l'organisation de forums et de débats, la création d'espaces publics permettant aux citoyens et aux usagers de prendre la parole sur la vie locale, les réponses à construire pour une meilleure qualité de vie, témoignant de la volonté de penser ensemble l'activité économique et l'activité politique. La culture, l'environnement, la mobilité, les services aux personnes font l'objet de conférences débats pour faire émerger de nouveaux projets ou interpeller les élus et autres institutions. Les organisations mettent souvent en avant leur participation aux débats organisés dans le cadre de forums sociaux locaux ou par les organisations de solidarité internationale. Les deux courants du mouvement social : celui qui prône une autogestion pratiquée et l'altermondialisme travaillent dans la proximité à leurs raccords. Ces deux dernières années, de nombreux débats publics ont été organisés en région sur le commerce équitable et la finance solidaire, ce qui traduit l'intérêt croissant des citoyens pour consommer équitable et donner du sens à leur argent.

Le débat public se prolonge par l'intermédiaire de journaux, magazines, lettres d'information, diffusés par près de deux structures sur trois. Dix associations territoriales ont créé un site Internet qui complète l'information papier. Le contenu des publications tourne autour du triptyque : entreprendre, épargner, échanger autrement, la volonté de mettre en lien plus direct producteurs et consommateurs, aussi bien dans le domaine des services que de la production de biens. Bien que l'accent soit mis sur la proximité, qu'elle soit géographique ou affinitaire, on trouve également des articles, points de vue ou témoignages d'initiatives qui abordent les problèmes internationaux.

Les pôles d'économie solidaire conservent leur place à part. Ces pôles, plus proches des démarches expérimentées par le RÉAS, se positionnent en tant que centre de ressources pour la création d'activités. Leur champ d'intervention territoriale est plus restreint, une agglomération le plus souvent : à Châteauroux, Belfort, Dijon, Macon, dans la montagne limousine. Ces pôles salarient des agents de développement dont la mission est d'accueillir

et d'accompagner des porteurs de projets individuels ou collectifs et d'expérimenter des méthodes et des outils qui rendent effectifs le droit à l'initiative économique pour le plus grand nombre. C'est souvent dans ce cadre qu'émergent les projets de coopératives d'activités et d'emplois. Seules trois structures régionales articulent animation territoriale et création d'activités.

Le besoin de s'organiser sur une base territoriale, relié avec d'autres, est affirmé. Le souhait des auteurs de l'étude est qu'elle serve de « base à des échanges entre structures territoriales, car ils sont convaincus qu'elles ont beaucoup de questions, problématiques et pratiques à partager ». Notamment dans le contexte de la nouvelle donne qui fait suite aux élections régionales de 2004. Une nouvelle fois, c'est dans le sillage des nouvelles politiques publiques, comme opportunités, que les auteurs cadrent le possible, plutôt que dans les ressources humaines issues de leur propre pouvoir d'action augmenté de façon autonome. La vision des choses n'a donc pas changé de paradigme pour se poser les questions du réseau et de l'adossement mutuel autrement.

3 Réinvestissement du capital social territorial en Languedoc-Roussillon

Qu'est-ce que le capital social territorial ?

Un projet de « Pacte Local pour mieux vivre ensemble en Languedoc-Roussillon » est proposé dès les lendemains de la journée nationale d'avril 2000 dans l'intention de franchir une nouvelle étape. Les résultats élaborés chemin faisant ont produit avec le temps « un capital social », une continuité de relations, une connaissance des systèmes d'acteurs et des ressources locales, des diagnostics régulièrement réappréciés. Ce capital social partagé, ce sont des collègues, des alliés, des contacts, avec qui « faire », pas tout avec tous, mais des bouts de chemin avec certains et des ententes au long cours avec d'autres. Ancré dans l'Aude, ce réseau social est relié ou ramifié à d'autres échelles sur la base de similitudes ou d'affinités, notamment dans le cadre du réseau national des Pactes Locaux. Les consultations régionales ont indéniablement favorisé une visibilité et des rapprochements entre acteurs en région Languedoc-Roussillon.

L'expression « relation informelle » est pauvre pour suggérer ce dont il s'agit, comme tous ces mots privatifs en « in » (inutile, inexpressif…)» qui englobent tout ce qu'on ne prend pas la peine d'expliciter, de nommer, pour l'exprimer en positif. C'est, au fond, la résultante de relations humaines qui, au-delà de « la sphère privée », investissent, de façon volontaire, du temps, de l'engagement, de la compétence dans un « agir ensemble ». Ces relations produisent de la confiance. La confiance n'est pas à proprement parler un don. On sait depuis les travaux de Marcel Mauss que le don, comme mode d'échange, appelle le contre don et installe à la longue un rapport de domination. « La confiance n'est pas réciproque, c'est un état. La reconnaissance est réciproque par

l'instantanéité du partage » entre des personnes qui s'accordent leur confiance[1]. La confiance n'est pas inconditionnelle. Cette approche sera développée de façon plus approfondie dans la deuxième partie.

À notre époque, les appartenances collectives sont fragmentées, pour le meilleur… et pour le pire. La dimension d'une vie choisie permet souvent d'investir ces apprentissages personnels dans la construction collective, comme le projet DÉSIR l'a montré, avec une qualité de relations interpersonnelles consistante. Elles produisent de nouveaux collectifs volontaires, à des distances de vie très variables, du plus proche d'un même village, d'un même quartier, au lointain des alliances nécessaires pour réussir à faire avancer une cause, à faire reculer l'arbitraire ou à répondre à des problèmes similaires qui se posent au quotidien, dans un territoire, une région, un pays et au-delà. Les moyens d'action dont chacun dispose, assemblés dans des pratiques singulières, et reliés en confiance avec d'autres, ont tracé leurs sillons dans la vie sociale. Cette question parcourt tout le travail de recherche. Des systèmes d'action portés dans une relative proximité requièrent des capacités d'empathie, de la rigueur, des compétences, des savoirs, de la mutualisation et des alliances.
Dans le changement d'échelle, le niveau de complexité augmente. Tenir un cap se pose dans des termes inédits. Dans cette zone de contact, se vit aussi de la conflictualité. Elle est saine quand elle se tourne vers son dépassement dans une solution acceptable par ceux qui sont concernés. Même quand la bonne volonté existe, l'analyse a montré comment les relations entre des innovateurs, entrepreneurs sociaux ou collectifs entreprenants, avec les pouvoirs, publics ou privés, subissent l'effet de multiples filtres qui ferment bien des accès pour des solutions plus pertinentes aux problèmes rencontrés.

La situation va jusqu'à la dépossession quand l'échange s'installe dans un rapport trop inégal en termes de savoir ou de pouvoir. Les cultures techniques font référence pour les décideurs. Ce cadre s'est imposé dans le cas de l'entrée en politique publique de l'économie solidaire en France, présentée à partir du vécu au chapitre 4. La relation ambiguë que les courants de pensée et d'action de l'économie solidaire entretiennent avec les pouvoirs publics, entre autonomie et attente de reconnaissance a favorisé la captation de cette énergie de transformation qu'ils n'ont pas trouvé comment élaborer comme leur socle de négociation. Bien souvent, l'expertise technique devient le paravent des dominations et détourne les finalités du vivre ensemble à leur profit. Faire le tri et partager la compréhension de cette complexité par le plus grand nombre des parties prenantes associées, est un apprentissage laborieux, mais indispensable. Dans les aléas inévitables des démarches collectives de projet, tout particulièrement dans le contexte actuel de globalisation économique et de mondialisation des échanges, cette façon d'être construit des exemples, des expériences, des solidarités actives, de l'expertise, pour résister à la tyrannie de l'urgence, rester en contact avec les ressources de l'inventivité et déterminer une ligne de conduite stratégique commune. Dans cet espace-temps, de l'intention jusqu'à l'impact visible des résultats obtenus, le capital social augmente et le pouvoir d'agir collectif du même coup.
Le comment de cette acquisition expertise et la mutualisation des enseignements restent insuffisamment investis alors qu'ils sont d'une importance capitale pour combiner des ressources (monétaires ou non) et renforcer la légitimité du pouvoir pris dans l'action pour

[1] Authier, M., 1998, Pays de connaissances, Editions du Rocher, p 145-146

apporter des solutions aux problèmes du quotidien. La concomitance de telles démarches est l'indicateur le plus significatif que la transformation sociale est engagée. Elle change déjà l'échelle des solutions.

Force est de reconnaître que les pionniers, les promoteurs n'ont pas été bavards pour élaborer et transmettre leurs acquis. Construire ses propres outils pour cheminer vers des horizons d'attente, observer les obstacles et les opportunités, remettre le diagnostic en discussions pour résister ou réinvestir, mutualiser pour consolider et formaliser, sont autant de conditions nécessaires, quoique mésestimées, pour pérenniser les acquis des innovations socioéconomiques de cette période fondatrice.

Pacte local languedocien : un dispositif apprenant triennal, souple et rigoureux

Au printemps 2000, les fondations de l'Association PARI semblent assez solides pour monter une marche d'escalier, pour reprendre la métaphore de « la maison monde » de Fernand Braudel. Une première formulation dite « martyr » d'une perspective et de cadres d'action est soumise à discussion. Elle repart des acquis d'une histoire engagée au début des années 1990 et de l'opportunité de l'émergence de PARI comme acteur collectif régional dans le cadre de la consultation régionale ESS à la fin de la même décennie. Elle s'adosse délibérément sur les relations privilégiées que PARI entretient avec la Fondation pour le Progrès de l'homme, dont l'Association sert de support pour la promotion nationale de Pactes Locaux.

On ne dira jamais assez qu'il est déterminant de pouvoir compter sur la solidité d'une petite équipe, quand des personnes acceptent de réunir leurs énergies et s'accordent pour tirer dans le même sens. Une équipe, ça commence à deux. Nous avons partagé cet apprentissage avec Clothilde de Ravignan, fondatrice de l'Atelier du Trenel. Elle a accepté la présidence en 1997, malgré ou exactement avec ses réticences à l'égard de l'économie solidaire et sa vigilance à préserver les acquis de la première époque de PARI. Elle prend le temps examiner la proposition et tient à formuler l'esprit dans lequel les finalités du programme seront définies. Elle suit la réalisation jusqu'au moment où Roger Lacombe la remplace et ce jusqu'en 2005, date de cessation de l'association. Il dispose de peu de temps. Il fait confiance pour autant que l'association s'engage à se mettre en règle administrativement pour gérer les fonds publics qu'elle reçoit dorénavant. Ce n'est donc pas une confiance aveugle. Ce sont les bases d'organisation nécessaires à l'exercice de la responsabilité juridique qu'il prend. Un comité de suivi rapproché se constitue, avec quelques administrateurs.

Dans le cas de PARI, le socle préexiste. L'équipe précède l'arrivée de nouveaux moyens financiers pour tenir le cap d'un projet incertain. C'est un atout considérable. Les motivations de celles et ceux qui les rejoignent sont diverses, les relations plus ou moins anciennes, plus ou moins solides, durables, utilitaires. L'avenir le dira. Dans la notion d'utilité, se logent deux intentions : celle de trouver des moyens d'action (matériels et autres) pour améliorer ou maintenir sa propre activité. C'est l'attente de quelque chose de concret, d'utile et de tangible en retour de son engagement. C'est aussi l'intérêt

de participer à « un dispositif apprenant » mis au service de finalités validées ensemble, en le vivant de l'intérieur. Le dispositif est donc la boussole pour tenir le cap.

Les grandes lignes du programme d'action sont débattues et validées en 20 mai 2000. Il s'intitule « Pacte Local pour mieux vivre ensemble en Languedoc-Roussillon » pour apporter un exemple supplémentaire, en référence au groupe national des Pactes Locaux. Ce référentiel permet d'adosser la prise de risque, en connaissance du fait que des démarches multiples existent, que des états d'avancement très différents coexistent, du démarrage à la consolidation, de la crise traversée à l'étape qui détermine la cessation de l'activité ou la fin d'un parcours. Les Pactes Locaux, comme PARI, ne cherchent pas à produire de la structure. Ils entretiennent en permanence une expérimentation sociale de portée générale, par la mutualisation, la démultiplication, la pérennisation de prototypes vers des petites séries, convergeant pour produire du droit commun, dans des relations adultes avec les institutions. C'est l'exercice d'une conscience d'agir à sa mesure pour outiller une transformation sociale plus solidaire comme « finalité ultime ».

Les objectifs opérationnels du programme triennal partent des acquis

« Le dispositif prend appui sur l'expérience acquise d'entrepreneurs qui se reconnaissent de l'économie solidaire. Leur objectif est de faire remonter des propositions coordonnées et collectives, issues de quinze ans de pratiques ancrées dans les territoires languedociens, dédiées à la création d'activités socialement utiles, partiellement et potentiellement solvables, avec la volonté d'y associer en priorité des personnes privées de travail ou de place sociale ».
« **Agir dans une approche du local complète centrée sur le mieux vivre ensemble** en prenant appui sur les habitants, les ressources, les systèmes d'acteurs locaux et les potentiels d'articulations avec l'extérieur pour satisfaire les besoins fondamentaux qualitativement : produits et relations entre producteurs et consommateurs ; réponses aux demandes de services aux personnes, aux collectivités dans le secteur de l'eau, le vêtement, la construction, la production d'énergies locales, les sports, les soins médicaux, les petits transports, la culture, les loisirs, la gestion des déchets dont la demande augmente. Et comment inscrire la durabilité de ces choix dans les projets locaux ».
« **Parier sur l'entreprendre ensemble, la créativité, l'accompagnement** pour empêcher le processus " tonneau des Danaïdes " de l'assistanat, intenable pour les finances publiques, et atténuer l'impact des diminutions tendancielles d'emplois salariés de type classique dans une approche-ressources. Ce qui signifie de faire un bilan et des propositions pour des politiques publiques à concevoir dans la durée, avec les gens tels qu'ils sont, une prospective des effets de la migration (nouveaux résidents), du chômage (montée en puissance du nombre des chômeurs de longue durée), du vieillissement (nouveaux besoins) pour un meilleur usage de financements redistributifs et de réponses locales adaptées ».
« **Franchir les obstacles de l'isolement, la spécialisation, la concurrence par une dynamique de collaboration** comme base d'une amélioration de leur propre action, par leur capacité de réponse aux porteurs d'un projet de vie, chômeurs ou non, qui s'adressent à eux ; comme base de leurs relations avec leurs interlocuteurs : services

déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques ; du local à l'Union européenne ; comme base de leur représentation régionale, sans délégation de voix ailleurs ou à d'autres ».

Indicateurs pour « se rendre compte » et « rendre compte »

Le programme regroupe six Plate Formes expérimentales (dites PFE), volontaires. Elles sont inscrites dans une territorialité d'activité, grâce aux acquis antérieurs de projets déjà regroupés. La première étape peut donc s'engager dès l'accord sur le contenu et les modalités de ce programme. La collaboration avec Alain Laurent, rencontré à son retour en France au terme d'une étape de vie internationale, a été déterminante. Utilisée pour la préparation de l'action, la méthode cadre logique a constitué un outil essentiel d'aide à la conception et à la décision. La collaboration s'est ensuite prolongée dans le réseau des Pactes Locaux. Ingénieur des sciences de la terre, c'est un spécialiste du développement durable très expérimenté[1]. PARI n'a jamais géré d'argent public, ni de projets à cette dimension. Sa présence sert de révélateur et rend le passage d'étape praticable. « Une logique d'objectif (« pour quoi faire »), ce n'est pas une logique de moyens (« faire comment »), ce n'est pas non plus une logique d'action (« faire quoi »). Il s'agit, à ce stade, de mettre en évidence, derrière les objectifs spontanément énoncés, les objectifs sous-jacents et les considérations dites « implicites », puis effectuer une priorisation ». C'est un levier puissant, pour consolider la représentation que l'on se fait de la situation et arrimer l'action à une finalité qui peut ensuite s'analyser chemin faisant. Se poser collectivement la question de l'objectif du projet, de l'autonomie vis-à-vis de l'organisation sert à définir des critères précis d'évaluation du succès ou de l'échec final, augmente les capacités de compréhension de la complexité de toute situation précise. L'expérience a montré qu'il était judicieux de savoir « perdre du temps » au début, pour en gagner par la suite et sert aussi à souder un noyau porteur du projet autour d'une représentation commune.

« Les six PFE du projet sont destinées à faire valoir le savoir-faire des praticiens languedociens de l'économie solidaire. Chacune rassemble, sur une base territoriale de proximité, les énergies de « noyaux porteurs » composés d'acteurs volontaires », et définit ses propres orientations. La participation de chacun (personne physique ou morale) repose sur « la parité du statut de parole » (une personne, une voix) dans le débat et dans la prise de décision. Chacune est l'interface locale d'un projet d'ensemble, avec pour fonction de « repérer et coordonner des ressources existantes (interlocuteurs potentiels, autres volontaires, etc.), susciter l'expression et le débat local pour produire une intelligence collective sur les biens et services à promouvoir, les attentes, les besoins (logement, transports, services …), autrement dit cultiver le terreau en amont de projets pour un entreprendre ensemble ; analyser, faire remonter, communiquer, relier ».

[1] Cette approche est basée sur une logique d'objectif dérivée de la planification par objectif "ZOPFF" d'origine allemande. Elle est résumée sous la forme d'un guide édité par la Commission Européenne " Manuel de Gestion du cycle de projet/approche intégrée et cadre logique ", Commission des Communautés Européennes, Série Méthodes et Instruments pour la Gestion du Cycle de Projet, n°1 février 1993, 67 p

PARI remplit des fonctions d'interface de coordination et d'assemblage

Entre les Plateformes locales ; auprès de ceux des administrateurs de PARI qui ne participent pas directement à la démarche ; et auprès des interlocuteurs régionaux. Alain Laurent a le statut d'Observateur Bienveillant et Critique, « OBC ». Cette fonction avait été instaurée dans la phase fondatrice de PARI comme une expertise et un soutien utile pour prendre du recul et dégager des capacités améliorées d'anticipation. Il participe directement à certaines séquences du programme. Il prend le risque de « faire l'avance de son temps » et sera rétribué si les budgets obtenus le permettent. Tous appliquent, avec lui et grâce à lui, la méthode « cadre logique ». Cette mutation n'ira pas sans faire grincer quelques dents militantes, agacées par ce qui passe pour un excès de technicité ou pire de la bureaucratie. « Cette approche permet, au minimum, de parer aux deux grandes faiblesses généralement constatées dans l'exécution d'un projet : la prise en compte insuffisante de facteurs indispensables à la réussite de ce que l'on entreprend, et le manque de discipline collective nécessaire pour prendre les bonnes décisions aux moments voulus ». Il faudra du temps pour que la méthode montre sa pertinence et soit reconnue de ces mêmes militants. Elle introduit de la rigueur dans la phase amont d'un premier programme d'action pour l'année 2001 [1], avec quatre objectifs à croiser dans un environnement fort incertain.

« Les quatre éléments forts, considérés comme les « produits » d'une dynamique de collaboration renouvelée, peuvent être assimilés à une création de capacité (capacity building) pour de meilleures actions, pour établir de nouveaux liens avec les interlocuteurs institutionnels, pour légitimer une nouvelle représentation régionale, pour faire de meilleures propositions d'action. Ceci définit le profil du projet (forte composante de formation par l'information croisée) et ses objectifs spécifiques, tous contribuant au même résultat. Elle aboutit à l'identification d'un enchaînement logique d'objectifs représentant assez bien les caractéristiques essentielles du projet ».

Capacité de réponse aux porteurs de projet améliorée
- nombre d'associations, structures de services et acteurs mandatés pour accompagner les créateurs d'activités d'économie solidaire augmenté
- dispositif performant type " guichet unique " d'aide à la création d'activités d'économie solidaire proposé et/ou créé
- programme de formation continue pour les acteurs existants engagés dans le soutien aux acteurs de l'économie sociale/solidaire défini

Partenariat institutionnel dynamisé
- relations entre acteurs sociaux et représentants institutionnels contractualisées
- cadre législatif révisé
- acteurs de l'économie solidaire systématiquement consultés dans le cadre des dispositifs légaux existants et/ou à créer

Représentation régionale directe légitimée

[1] Pacte Local en Languedoc-Roussillon : une lecture " cadre logique " Document méthodologique Alain Laurent, octobre 2000

- acteurs de l'économie solidaire mobilisés sur des problématiques du champ (résultat minimum)
- acteurs de l'économie solidaire mobilisés sur des problématiques hors champ (résultat maximum)
- avis, conseils, recommandations et productions de la représentation régionale pris en compte

Capacité collective de proposition de cadres de droit commun augmentée
- plusieurs propositions effectives et transmises officiellement
- dynamique de production manifeste (groupes de travail, convergence des familles d'acteurs)
- origine variée des propositions

Outils de conduite des activités

On peut distinguer quatre grandes catégories d'activité, chacune d'entre elles concourant de manière spécifique ou transversale aux différents résultats :
- Les activités à vocation d'orientation : analyse de contexte, de situation, diagnostic de territoire ;
- Les activités de production d'information : entretiens, sondage, enquête, analyse documentaire, traitement secondaire des données ;
- Les activités de réalisation : expérimentation sur le terrain, définition, mise en œuvre de projets de terrain ;
- Les activités de communication : en lien avec la stratégie de communication du projet.

« Dans le cas présent, il est impératif de distinguer les activités de réalisation des autres activités : elles découlent de résultats et d'objectifs spécifiques d'expérimentation liés à la volonté exprimée d'être, non seulement en situation de capitalisation des expériences passées, mais aussi d'expérimentation de nouveaux dispositifs et de nouvelles pratiques. Il y a donc, en réalité, deux niveaux d'actions simultanés : un niveau rétrospectif et un niveau expérimental pilote. L'expérience en matière de gestion de projets et de programmes montre qu'il est important de traiter ces deux niveaux de manière séparée, mais coordonnée. L'inconvénient de cette dichotomie est d'alourdir la phase de conception et de formalisation, sans commune mesure cependant avec les avantages qu'elle procurera par la suite en termes de partage des tâches et des responsabilités, d'affectation des moyens (combien au « local »? combien au « régional » ?), de respect de l'autonomie des plateformes et d'adaptation au contexte »[1].

La démarche suscite l'intérêt des partenaires institutionnels[2]

[1] Document méthodologique Alain Laurent, octobre 2000
[2] En présence de : Claude Alasimone (DDTEFP) ; Jean-Louis Biroste (ADEPFO) ; Michel Bodevin ; Georges Bodnar (Entreprise Couleur Terre) ; Bernard Botet (Le Parchemin) ; André Bresse (Préfecture de Région) ; Alain Champrigaud (ADTLR) ; Valerié Chen-Man (Etudiante Le Mirail) ; Christine Bonnard (DRASS) ; Jean-Jacques Coquelle (Emploi et Partage) ; Laurence Delmas (ARPPSA) ; Christian Duran (Service Lutte contre l'exclusion, CG11) ; Isabelle Farge (ADEAR 11) ; Bernard Fesquet (PLIE Carcassonne) ; Noël Garcia (ACCES) ; Bernard Garrigues ; Eve Gaschard (ACCES) ; Jean-François Granjon ; Agnès Guibert (SOS-DI) ; Isabelle Hugues (GIP Contrat de ville Carcassonne) ; Michèle Lagleize (DDVA, Inspectrice jeunesse et sports) ; Bruno Lang (Companhs

Le plan d'action 2001 fait l'objet d'une première restitution publique, le 12 décembre 2000 à Alet-les-Bains. Deux PFE (Sud Audois et Carcassonnais) ont obtenu un financement sur les crédits déconcentrés exceptionnels de l'année 2000. Cette occasion d'une rencontre entre partenaires institutionnels et praticiens est la première depuis la consultation régionale de l'économie sociale et solidaire. Elle permet de mettre en discussion le dispositif qui formalise la conduite d'action. Il traduit les intentions en objectifs et résultats, clairement identifiables par chacune des parties prenantes, pour déterminer d'un commun accord les points d'intérêt et d'accord pour la poursuite d'un chantier prévu pour durer trois ans.

« La parole portée en nom propre, est le fondement de la façon de faire, même si c'est difficile. Elle stimule en pratique invention, réalisme, méthode », dit Clothilde de Ravignan, la présidente, en introduction. Les nouvelles politiques publiques de cohésion territoriale (Lois Voynet et Chevènement) supposent l'existence de mécanismes de contractualisation pour accompagner de telles démarches. Or, elles comportent des marges d'incertitude (multi partenariats), des prises de risque (dimensions collectives et socialement responsables). De tels mécanismes, ou habitudes, sont inégalement présents, inégalement efficaces, insuffisamment innovants. Ces constats fondent et justifient la démarche collective du programme. La proposition est que la première année serve à établir un état des lieux des dynamiques de collaborations. Ces dynamiques amorcées dans deux Plates-Formes Expérimentales ont obtenu un financement. Les autres n'en ont pas bénéficié, mais ont néanmoins connu un début d'engagement, selon les disponibilités de leurs initiateurs. Dans tous les cas, les moyens mis à disposition ne permettent pas de réaliser l'ensemble des objectifs fixés. Une mise en œuvre en grandeur réelle des projets collectifs est programmée pour les seconde et troisième années. Il s'agit d'anticiper leur inscription dans les différentes politiques contractuelles territoriales.
« Nous espérons le soutien de nos interlocuteurs publics. Pour définir des objectifs sur lesquels s'impliquer, nous proposons des indicateurs de résultats basés sur des critères probants, illustratifs de la réalisation des buts poursuivis, quantifiables et qualitatifs. Nous poursuivons notamment la perspective d'obtenir des moyens financiers réguliers, contractualisés dans la durée, sur des objectifs de résultats actés de part et d'autre, avec des jalons d'étapes, dans une périodicité d'évaluation décidée d'un commun accord ».

La PFE Carcassonne est présentée par Denis Petitcolin et Jean-Jacques Coquelle. L'origine de ce rapprochement est une volonté de sortir d'un mode de fonctionnement qui ne permet pas aux structures, aux gens qu'elles encadrent, aux services proposés d'échapper à la précarité.

---

de Caderonne) ; Alain Laurent (DÉLOS-Constellation, consultant) ; Richard Le Masson ; Suzanne Mélix (ESPERE) ; Denis Petitcolin (Atelier du Trenel) ; Véronique Ponrouch (CG11 Marque Pays cathare) ; Monique Ponsa (FNARS-LR) ; Clothilde de Ravignan (PARI) ; François de Ravignan ; Claire Sarda-Vergès (ADTLR) ; Françoise Spiandore (AAEMDL Quillan) ; François Théveniaut (Le Parchemin, Quillan) ; Martine Théveniaut-Muller (PARI-IRES) ; Benoît Wateau (FNARS).Excusés : Mme Badia-Doucy (DDASS) ; Maxima Bravocastro ; Martine Delors (La Gazette des Pyrénées) ; Christophe Favre (Aude Ménage Services) ; Daniel Iché (FAOL) ; Emmanuel Kasperski (AIRDIE) ; Roger Lacombe (ARF) ; Claire Laget (UREI) ; Thierry Maliet (Itinéraires, 81) ; Alix Margado (UR Scop) ; Carmen Marquès (PLIE de Nîmes) ; Jean-Pierre Monteils (ITEC-Tourisme) ; Remy Navarro ; Philippe Noël ; Michel Péguin (Aude-Habitat) ; Florence Tholly (SAPIE) ; Françoise Wolfersprecher (Itinéraires, 11).

Les blocages à l'avancée sont culturels. Dépasser l'approche au quotidien pour se projeter à moyen terme n'est pas usuel. Chaque association a son histoire et un mode de fédération qui reste sectoriel plutôt que territorial. La durée est nécessaire pour définir un objectif partagé. Prendre le temps n'est pas facile. C'est une prise de risque. Les résultats de l'insertion sont fixés à des termes de plus en plus courts. « Si on prend les plus près de l'emploi, on fait quoi des autres ? ». La question de la cohésion, sociale et territoriale, n'est pas à la mesure des petites structures, si les partenaires institutionnels (État, Département, Ville) ne s'engagent pas. Prendre le temps de créer les fondations est sans doute ce qui facilitera l'agrégation des partenaires institutionnels par la suite. On évoque l'URSAFF, les autres associations, les différents services publics urbains. On souligne qu'une telle plate-forme comble un manque dans les perspectives du contrat de ville et d'agglomération sur le Carcassonnais.
Bilan en décembre 2000 : La PFE a permis la consolidation du noyau porteur sur la base d'un diagnostic partagé, la définition d'un objectif d'action externe, la clarification de l'implication des acteurs et des instances publiques qui interviennent sur ce bassin de vie pour positionner l'action correctement dans son contexte général et territorial.

LA PFE BASE Sud Audois est présentée par Bernard Botet. Les limites d'une approche filière-prescripteur, l'isolement des associations et la précarité des structures n'aident pas les gens à sortir de la précarité. C'est ce qui a déterminé le rapprochement : une transversalité dans une approche territoriale. L'association a la volonté de porter de nouveaux projets impulsés par le regroupement, celle de devenir interlocuteur pour l'administration et les politiques de cet espace Sud Audois, d'obtenir la représentativité d'une parole portée collectivement dans l'instance pays en cours de mise en place.
André Bresse leur signale que la réorganisation territoriale a des incidences lourdes en matière de financement public. C'est une étape à ne pas manquer localement.
Bilan en décembre 2000 : Les statuts sont déposés en novembre 2000, la Plateforme associative s'est donnée un programme d'action pour 2001. Ses membres animent une commission n°9 « économie solidaire », créée à leur demande dans le cadre des travaux du Pays de la Haute Vallée de l'Aude auxquels ils participent. L'inscription du BASE Sud-Audois comme interlocuteur permanent du Pays est en discussion (et sera obtenue).

LA PFE « Production et consommation citoyenne » est présentée par Véronique Ponrouch, cheville ouvrière du programme « Pays cathare » dans l'idée d'une marque de qualité territoriale au Conseil général de l'Aude. La PFE vise, par l'animation d'une réflexion à ce sujet, à faciliter l'implication de chacun dans ses actes de production et de consommation quotidiens, et à sensibiliser des acteurs qui se positionnent sur le champ de l'économie de marché dans une optique d'économie plus solidaire marquée par quatre paramètres : économique, culturel, environnemental, social. Dans l'intention, la réflexion sera ouverte au commerce équitable. Le chantier est porté par l'ADTLR[1] et vise le rapprochement des acteurs du développement local et de l'économie solidaire. ADTLR porte pour sa part un groupe de travail « Les pays, c'est aussi notre affaire ».

La PFE « Mieux vivre ensemble à travers une démarche d'interculturalité » est présentée par Clothilde de Ravignan. Se connaître est le terreau dans lequel nous pourrons travailler avec des populations maghrébines en partenaires de destin. Les rencontres,

[1] ADTLR : Association pour le Développement des Territoires du Languedoc-Roussillon

entre femmes françaises et maghrébines, passent par des groupes de parole et des rencontres avec des enfants dans un petit village audois. C'est aussi la matière d'un diplôme qu'elle prépare, en relation avec l'Université de Toulouse Le Mirail. Ce travail ouvre d'autres relations avec les acteurs dans l'institution, le Fonds d'Action Social ou la Direction Départementale des Droits de la femme.

La PFE pour le rapprochement des réseaux régionaux signataires du texte commun en 2000. Elle est présentée par Benoît Wateau qui constate l'absence de relations permanentes entre eux. Le rapprochement est intervenu à l'occasion de la consultation régionale du 11 avril[1]. Il tient en premier lieu à la volonté que les conclusions portées dans les groupes de travail soient assumées comme diagnostic partagé collectif et que les échanges aient une suite sur place. Cinq réseaux se retrouvent : l'AIRDIE, le CORAACE, la FNARS, PARI, l'UREI. La finalité de ce rapprochement n'est pas encore précisée. La réflexion se poursuit avec l'accord de leurs conseils d'administration et au sein du Comité régional de l'économie sociale et solidaire, animé par la Préfecture de région.

Comment capitalise t'on ?

Alain Laurent insiste, lors de cette rencontre, sur l'enjeu interne expérimental du programme : la fonction de coordination et d'assemblage entre les PFE. Chacune est porteuse d'un objectif distinct, l'assemblage ne va donc pas de soi. La question " Comment on capitalise ? " est souvent traitée superficiellement, sans intégrer de façon formelle la façon dont elle peut faire évoluer les grandes politiques publiques. Se comprendre et se faire comprendre relève de l'interculturalité. Le conseil d'administration de PARI assure la fonction de portage politique du programme d'action et celle de l'« ingéniérie d'interface ». « Elle n'est pas destinée à se substituer à « ceux qui font déjà ». Elle contribue à développer, promouvoir, diffuser, innover, pérenniser par l'effet du soutien mutuel et de la démultiplication d'impact ». L'apprentissage de cette fonction est posé comme un aspect en soi de l'expérimentation. Les moyens financiers obtenus sont répartis entre PARI (fonction d'interface) et les PFE, par décision du conseil d'administration. Entre 2000 et 2003, le ratio établi est de 30% pour la fonction d'interface et 70% pour les activités des PFE. La somme est divisée en deux : 35% pour chacune des deux PFE en activité. L'engagement entre une PFE et PARI est formalisé dans une convention de partenariat.

2- Bilan d'exercice du programme en 2005

PARI a accompagné trois Plates Formes expérimentales

[1] Il en a été question pour exposer les difficultés d'établir un texte de synthèse objectif de la consultation

L'une d'elles a débouché sur l'autonomisation du BASE Sud Audois. Les financements (via la DRASS) ont permis de soutenir ces activités jusqu'à la définition de son propre plan d'action et l'obtention d'une délibération du Syndicat mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées audoises qui lui confie la « promotion de l'économie sociale et solidaire » dans le Pays en préfiguration de la Haute Vallée de l'Aude (mai 2002). Les principaux résultats de ces activités nourrissent les premiers chapitres de cette recherche (étude démographique, annuaire des initiatives solidaires, foire aux expériences).
Une convention de partenariat a été signée par les présidents des deux associations le 18 octobre 2001. « Elle prévoit (que) « l'association PARI (…) est habilitée à passer des conventions de partenariat avec des associations sur des objectifs partagés dans le champ de l'économie solidaire, sous réserve d'un consensus sur les finalités. PARI met ses moyens d'animation et d'action à disposition de l'association contractante. L'un de ses membres participe aux réunions, assure la fonction de relais d'information dans le sens remontant et descendant, d'interpellation, d'appui à l'amélioration de l'action ». Le partenariat avec l'association contractante se concrétise dans un cahier des charges signé par PARI et un représentant de la PFE qui assure la liaison et la co-construction ». La PFE s'engage à « faire circuler l'information localement et auprès des autres partenaires impliqués dans le programme ; à contribuer activement à la construction progressive d'un cadre de référence partagé par l'analyse, la mutualisation avec d'autres expériences, pour le bénéfice que chacun peut en tirer ».

L'animation de la PFE entre associations du Carcassonnais en 2000 et début 2001 débouche sur un protocole de charte des services solidaires, mais pas sur un programme d'action. Avec l'accord de la DRASS, les moyens financiers obtenus sont transférés pour l'appui à la dynamique de rapprochement d'associations dans les Pyrénées orientales. La Plate-Forme s'inspire de l'exemple du BASE Sud Audois pour ses propres statuts. Elle en reprend l'intitulé dans FASE 3C[1] en 2002, sauf la lettre « B » (Bureau) pour signifier, avec le « F » (fédération) qu'il s'agit d'un regroupement de structures, plutôt que de personnes.

Concernant les autres PFE, celle de Lozère se traduit par des contacts réguliers avec Bernard Garrigues qui prépare et soutient un doctorat de géographie sur l'économie de partage. Il est devenu membre de PARI et participe au travail de bilan. Son point de vue est que « depuis 1992, du REAS à PARI, il conserve le souvenir d'expériences formidables (CIGALE, SEL, etc.). Quelques années plus tard, les structures ont explosé sur des questions de personnes. Le bilan n'est pas positif, alors que les logiques sont incontestables. À partir de 1997, il passe de la question du « pourquoi ça ne marche pas » au « comment ça marche ». Il se dirige vers une logique de développement local, avec une démarche de géographe, car le territoire est quelque chose de robuste, au-delà des idéologies et des personnes. Une question n'est pas résolue : comment rendre cohérentes des trajectoires individuelles et le bilan de ces territoires. Ce n'est pas seulement une question de géographe, c'est une question de portée générale. Elle a vocation à la modélisation. Quelle situation crée un équilibre entre des modalités économiques et singulières, propres à chaque territoire ? Il existe l'économie réglementée, l'économie d'échange (marché) et l'économie de partage, l'exaction étant exclue. Cette économie de partage qui passe par la famille et la communauté n'est pas assez théorisée pour

[1] Fédération pour l'Action Solidaire dans l'Espace Conflent, Cerdagne, Capcir

rechercher les positions d'équilibre entre les 3 modalités. Si l'on avait fait comme ça, on aurait dégagé un processus de développement »[1].

La PFE « Mieux vivre ensemble à travers une démarche d'interculturalité », animée par Clothilde de Ravignan a poursuivi son tracé de façon autonome. Le 3 juin 2005, elle annonce qu'une association de femmes maghrébines a vu le jour sur plusieurs quartiers de Carcassonne. C'est pour elle « un infini plaisir qu'elles engagent quelque chose ». Elle a également engagé « une causerie par mois, dans un cadre confessionnel catholique, puis avec un imam et des musulmans concernant la laïcité. Elle s'est remise à l'histoire car les repères ne sont pas les mêmes. Comment se faire comprendre quand il y a des « trous » ? C'est une suite naturelle de l'Atelier du Trénel : transmettre, faire savoir, discuter en groupe. C'est également un héritage de ce qu'elle a appris à PARI comme méthode ». Après la réalisation d'un mémoire de DEA (« L'abeille »), à partir de l'expérience de l'Atelier du Trénel en 2002, elle poursuit actuellement un doctorat en prenant appui sur la vie du village où elle réside[2]. « Sa première interrogation c'est comment résister à ce qui advient. Quelle est l'énergie de la construction ? Partant du constat qu'il n'y a pas d'instance pour gérer le conflit, comment délivrer la parole et reconstruire, sortir du conflit. Les questions touchent aux enjeux de pouvoir, au manque de croyance en la communication possible, au manque de passion pour le possible au-delà de la difficulté. Elle accorde une attention particulière aux outils de communication pour être sûre que c'est entendu, compris, sinon partagé ».

La PFE sur la consommation responsable et les circuits courts n'a pas trouvé son ancrage dans le double portage de PARI et de l'ADTLR tel qu'envisagé. Véronique Ponrouch a poursuivi sa route, avec son propre dynamisme et l'assise du Conseil général de l'Aude. Elle a obtenu un financement pour un projet de groupement d'employeurs intersectoriel sur le Carcassonnais, dans le cadre de l'appel à projet « Dynamiques solidaires ». Le réseau régional ADTLR est tombé en déshérence, par déficit d'autonomie de la part de ses membres, techniciens de structures ou de collectivités. Ils n'ont pas trouvé dans cet espace de citoyenneté comment affirmer leurs engagements. Un certain nombre d'entre eux a fait le choix du parti politique et/ou de fonctions électives pour ce faire.

L'exercice des fonctions d'interface de PARI a introduit une façon d'être « acteurs en recherche » : qualité d'écoute, disponibilité, vigilance à la circulation de l'information, y incluant même la fonction d'« observation bienveillante et critique » remplie par Alain Laurent qui a ajouté à juste titre :« et contributive ». Dans sa fonction d'interface avec les administrations, PARI a facilité, voire installé des relations utiles et des mises en relation directes avec les instances à l'origine de la procédure. Par exemple entre la Préfecture de Région et les membres du BASE Sud Audois, se traduisant par la signature d'une convention territoriale dans le Pays de la Haute-Vallée de l'Aude, ou entre FASE 3C et le Secrétariat d'Etat à la Lutte contre les Exclusions.

Le bilan fait aussi apparaître que le BASE Sud Audois et FASE 3C ne se sont pas saisis de l'opportunité de ce dispositif expérimental de la même manière. La démarche a été plus difficultueuse dans les PO, en partie du fait de la distance géographique. Les personnes

[1] Réunion de bilan PARI, 3 juin 2005
[2] Elle a soutenu cette thèse en juin 2015

interfaces de PARI ont une connaissance des réalités moins approfondie. Une autre différence tient au fait que le BASE Sud Audois est le remaniement d'une dynamique préexistante pour « relancer la balle », tandis que FASE 3C est une première tentative de fonctionnement collectif pour ses membres. Une autre différence encore tient à la posture choisie comme terrain des relations entre les membres des PFE et les pouvoirs publics locaux. Une étude approfondie permettrait de comprendre pourquoi les attentes associatives des membres de FASE 3C se sont portées à ce point sur une attente de reconnaissance qu'elles ont le sentiment de ne pas obtenir en tant que structures. Très dépendantes de financements publics, leur marge de manœuvre est plus limitée que dans la Haute Vallée de l'Aude où la composante économique des création d'activités et de richesses est plus affirmée. La recherche de reconnaissance de FASE 3C s'est compliquée par un mode de relation de type personnalisé et revendicatif. Ceci n'a pas servi l'intérêt des bénéficiaires finaux : les personnes en difficulté de trouver une place sociale et professionnelle. L'approche expérimentale proposée par le dispositif aurait pu servir à FASE 3C pour dénouer des situations bloquées, en modifiant le point d'entrée dans les relations partenariales. FASE 3C a poursuivi son parcours et s'est rapproché du collectif départemental de l'économie sociale et solidaire.

La différence entre les PFE du Sud Audois et Conflent-Cerdagne-Capcir permet d'établir le diagnostic que le transfert n'est pas automatique, même si l'exemple de l'une (Base Sud Audois) a été emprunté par l'autre (FASE 3C) : intitulé du sigle, éléments de contenu des statuts, inscription dans un Pays en préfiguration dans les deux cas. On ne peut donc pas envisager de duplication automatique d'un modèle expérimental. On peut par contre affirmer, résultats à l'appui, un faisceau d'effets positifs comme résultats d'une attention aux personnes, aux dynamiques et l'importance d'une rigueur dans la conduite de l'action.

La méthode cadre logique a permis d'installer et de conduire avec méthode et rigueur le dispositif expérimental de fonctionnement en plateforme « Pacte Local en Languedoc-Roussillon ». Elle a permis de vérifier qu'un transfert effectif d'autonomie vers les PFE a fonctionné, développant les capacités de chacune d'atteindre tout ou partie de l'objectif à l'origine de leur constitution, avec ou sans l'appui de PARI. Le potentiel d'impulsion reposant sur l'ancrage territorial antérieur de l'Association PARI a suffi à certaines. Pour d'autres, le dispositif a ouvert une fenêtre d'opportunité et obtenu des moyens de développement. En interne, l'enregistrement scrupuleux du temps passé par toutes les parties prenantes, rémunéré ou non, a rendu possible une répartition des moyens obtenus sur une base transparente. Des règles du jeu, fixées d'un commun accord, ont en effet transformé ce temps comptabilisé en journées, dédommagées aux mesures du possible, même si cela restait très en-deçà du registre salarial ou de la consultance privée ! Les mêmes modalités se sont appliquent à tous de la même manière, membres de PARI et membres des PFE actives, les moyens transitant par PARI.
La rigueur du suivi a permis de rendre compte de leur utilisation aux financeurs. Le fait que PARI ait déterminé, à son initiative, un ratio entre la rémunération de son activité (fonction d'interface) et le soutien aux activités des PFE a demandé bien des efforts d'explication. Car c'est à la limite de ce qui est autorisé par la loi. PARI n'a pas à financer d'activité, prérogative des pouvoirs publics ! PARI a gardé la confiance de ces mêmes interlocuteurs, lui permettant de prolonger cette expérimentation par une capitalisation

des résultats obtenus, dans le cadre d'une étude-action, critique et contributive, des relations entre acteurs publics et entrepreneurs sociaux, développée au chapitre 3.

Limites de ces organisations apprenantes

Dans un autre ordre d'idée, la rigueur dans la conduite de la démarche a également permis de répondre à des interrogations, parfois suspicieuses, quant à la place que PARI prenait dans ces Plates Formes. En effet, quelques-uns d'entre nous, résidant dans le Sud Audois, participions aussi aux activités du BASE Sud Audois, comme membres fondateurs. Un débat sur les origines, les raisons de mettre en oeuvre ce programme, un tableau comparé des engagements, remplis à un titre (PARI) et à un autre (BASE Sud Audois), on bien Pactes Locaux national pour moi-même, a été préparé et mis en discussion pour montrer comment tout cela s'articulait et se traduisait dans les faits.
La démarche méthodique et transparente, la rigueur et la bonne volonté ont permis d'échapper au débordement d'une conflictualité personnalisée. Cette clarification a servi à ce que le tri se fasse sans emprise de telle ou telle des parties prenantes et sans briser le dispositif. C'est le prix à payer d'une construction d'intelligence collective : ne pas laisser les mécanismes et affects de la captation individuelle priver un groupe du bénéfice collectif des résultats atteints, surtout lorsqu'il y consacre un temps personnel et volontaire considérable. On mesure le chemin qui reste à parcourir pour définir des règles collectives d'organisation, fondées sur la culture du débat et la délibération, alors qu'il s'agit, dans l'exemple ci-dessus, de relations entre « convaincus » à la petite échelle de territoires de proximité locale jusqu'à régionale.

La rupture du processus (et du financement) dès 2002, lorsque le SEES disparaît, aboutit à ce que PARI n'est plus le bon interlocuteur pour les porteurs des dynamiques que le programme a su, un temps, agréger. La difficulté est inhérente aux dynamiques auto-organisées. La consolidation de l'économie solidaire ne peut pas reposer seulement sur cette forme de mobilisation, même si elle demeure au fondement du mouvement social qui rend son discours crédible. Car la durée des collectifs locaux reste tributaire de l'énergie de ceux qui les font vivre et de facteurs externes qui les dépassent.

Et l'économie solidaire, dans tout ça ?

En 2004, PARI présente publiquement le bilan du programme opérationnel de trois ans qu'elle a conduit. Elle s'affirme toujours comme un collectif d'acteurs en recherche. Elle a obtenu une reconnaissance de tête de réseau régional de l'économie solidaire de la part des services de l'Etat en Région. Elle a bénéficié d'une confiance suffisante pour mener une étude action sur un terrain sensible pour analyser sans complaisance les obstacles à la qualité des coopérations institutionnelles. Elle a pu dégager des voies de progrès et des propositions concrètes. Cette séquence opérationnelle de la vie de PARI permet de mesurer les écarts qui demeurent et la longueur du temps pour espérer une collaboration équilibrée entre acteurs publics et entreprises sociales, sur des objectifs de résultats, dans

une culture des processus, avec des engagements respectifs et respectés, et non sur l'application imposée de procédures successives, comme cela reste le cas.

Lors du changement de majorité régionale intervenu en 2004, PARI est invité à participer au comité de pilotage constitué pour préparer le lancement d'une politique d'économie solidaire, animée cette fois par une conseillère régionale Verte, Marie Meunier. Avec beaucoup d'étonnement, je découvre qu'aucune trace ne subsiste de la période de 1999 à 2004 suivie par les services de l'État ! La conseillère était persuadée qu'elle partait de rien et qu'elle avait tout à inventer. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de lui transmettre une copie des listings, des comptes rendus du comité régional de l'ESS et une copie de la synthèse véridique de la consultation régionale d'avril 2000 qui n'a, de fait, jamais été diffusée aux participants[1]. Cet exemple traduit bien les méfaits de l'absence de mémoire institutionnelle pour accompagner les mutations de fond que nous vivons. La continuité est sacrifiée aux apparences pour mettre sur le podium une nouvelle représentante, dont chacun sait qu'elle ne gèrera la question, que le temps d'un mandat ou deux.

Entre autonomie et attente de reconnaissance, les constats plaident ici pour que les citoyens mettent l'accent sur l'acquisition d'une autonomie de réflexion et d'action et consolident leur réseautage, à toutes les échelles où leur point de vue est porteur de pertinence, exemples à l'appui.

Mise en perspective avec la démarche nationale de Pacte Local

Il ne faudrait pas tirer de la fragilité des expériences pratiques un argument au crédit d'un discours sur leur marginalité. Cette façon de faire à rebours des approches hiérarchiques et sectorielles reste peu usuelle et mal encouragée. C'est pourquoi, ce travail de recherche s'emploie à reconstituer la traçabilité des acquis de l'expérience dans la durée pour attester qu'ils ont ouvert de nouvelles voies. Ensemble, ces initiatives ont constitué un capital social considérable sur l'approche territoriale des solutions aux problèmes inédits de notre époque, mais leur ingénierie est passée sous silence. C'est un dommage collectif car dans la crise actuelle des relations, leur véritable performance est précisément de réussir à baliser le chemin de l'entraide pour répondre aux problèmes de tous les jours, aux conditions économiques et sociales, culturelles et institutionnelles de leur contexte. Certes, un pacte local isolé ne peut pas survivre bien longtemps. Mais il est un élément fondamental à la base de l'édifice, accréditant l'importance d'une qualité de relation dans la durée pour construire un diagnostic constamment réapprécié entre praticiens, documenter le « comment », argumenter là où le bât blesse et tenir des positions ensemble.

Les espaces de débat entre « pairs » avec qui partager cette approche, à des échelles qui transcendent la singularité du local sont rares. C'est l'utilité du Collectif national informel des Pactes Locaux entre praticiens et partenaires de ceux-ci. Car l'ambition du pacte local est de désigner, par cette notion, une variété de formes de partenariats locaux et de coopérations, partageant suffisamment de caractéristiques pour porter des propositions

[1] Correspondance à Marie Meunier de mars 2005

structurantes ensemble. Des pactes locaux sont fondés sur des valeurs partagées de solidarité, convivialité et lien social. Leur démarche est participative. Elle accorde une importance essentielle à l'action concrète et à l'ancrage territorial de réponses aux besoins d'un territoire ouvert, relié et connu. Les coopérations s'appuient sur la présence de capacités et de compétences pour agir. Elles s'articulent avec les politiques locales, dans une volonté d'engagement contractualisé et de cohérence entre acteurs, actions et échelons territoriaux ».

Cette expérimentation sociale d'un pacte local languedocien s'inscrit comme un exemple singulier de ce que le Collectif des Pactes Locaux a désigné comme le fait de *"passer d'une prise de conscience individuelle à une prise de conscience collective"* dans sa grille de référence. « Nous constatons que partout où il y a Pacte, il y a une capacité, bien souvent apportée par les initiateurs, à donner du sens à l'action collective. Ce sens est donné à partir de la connaissance, de la compréhension et de l'expression des réalités, ambitions et contraintes de chacun des acteurs du Pacte, d'une vision "ressource" qui, à partir du partage de compétences, fait apparaître les interactions possibles et enfin d'une capacité à démontrer l'efficacité des attitudes coopératives. Ces capacités s'exercent autant dans l'animation du collectif que dans le contact individuel, qui favorise une expression différenciée, s'apparentant dans certains cas à de l'accompagnement vers une autre manière de faire. La convivialité et une certaine forme d'intimité entre les acteurs favorisent les échanges nécessaires à l'élaboration d'une interconnaissance et la naissance de la confiance. On affirme ici la nécessité de la réussite affective interpersonnelle dans la mise en œuvre d'un processus de coopération territorial. Ainsi et pour être plus concret, certains Pactes Locaux ont permis la médiation par exemple entre des professionnels, des institutionnels, des bénévoles ; d'autres, entre des entreprises et des salariés, ou encore entre entreprises, élus et associations locales pour produire de l'emploi sous forme de services aux entreprises ».

« Le Pacte produit, naturellement, et en dehors du processus, ce à quoi il est destiné : que ce soit de la création d'activités, des services, des négociations collectives… Il produit également, conformément à l'enjeu qui le définit, "plus de cohésion sociale, plus de solidarité, de participation démocratique, et plus d'échanges entre les sphères économiques et sociales. Nous pensons qu'il produit, en outre, plus de cohérence entre les acteurs, les actions et les échelons territoriaux, un système de production collective efficient, une évolution personnelle pour ses acteurs, une amélioration dans leurs relations aux autres, une redéfinition des manières de faire telle que le retour en arrière est impossible : c'est un changement de paradigme sur l'action territoriale. Ce que nous savons de ce que produit le Pacte Local au niveau individuel a deux sources : la première est notre propre expérience, la deuxième, des éléments recueillis lors d'enquêtes de terrain. Le bien-être avec l'autre dans le travail, apport maintes fois cité, se construit à partir de différents éléments : une reconnaissance et une valorisation des apports de chacun, une amélioration de la capacité à répondre aux besoins, l'acquisition d'une vision plus globale de l'action en question sur son territoire »[1].

[1] Extrait de l'article de Pascal Mullard, déjà cité

B - Capital social et processus d'accréditation

1- Oser la diversité c'est possible : un processus européen de légitimation

1994 : Le livre blanc de la Commission Européenne

Dans les années 80, la globalisation économique a installé la concurrence comme règle du jeu, sans résistance cohérente d'Etats affaiblis. Il en résulte de profonds déséquilibres sociaux, dans les territoires et entre eux, et une demande considérable de repères et de connaissances pour défragmenter et recomposer des réponses concrètes et des répartitions équitables. L'intérêt des institutions européennes pour le développement local remonte à 1984, mais la politique européenne en faveur des emplois d'initiative locale acquiert une visibilité à partir de 1993 avec le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi » de la Commission, rédigé dans un contexte de fort chômage[1]. Jacques Delors, dans ce livre blanc, cherche à sortir du débat qui oppose thèses ultralibérales et dogmes d'interventionnisme public. Après avoir été longtemps considérée comme un frein à la mise en place de réformes, la diversité européenne est devenue, au moins dans les discours, une chance pour la construction communautaire. La Commission européenne qui avait laissé la question du chômage en jachère fait alors un pari audacieux : miser sur la diversité locale pour entraîner les institutions communautaires et les gouvernements nationaux dans une recherche conjointe. L'impulsion est prise à l'échelle des Quinze mais repose sur les dynamiques nationales et locales, celle des « Initiatives locales de développement et d'emploi » (ILDE). Comment assurer une cohérence dans ces activités à promouvoir, tout en respectant les diversités d'approche et de situations ? Comment mobiliser les différents échelons concernés et les faire travailler de conserve ? L'Union européenne a déjà connu des expériences de ce type, notamment dans le domaine du développement rural avec l'initiative Leader.

Collecte d'informations européennes

La première étape a d'abord consisté à tenter de se mettre d'accord sur le concept. Dans son chapitre sur les nouveaux gisements d'emplois, le livre blanc insistait sur l'évolution des modes de vie des Européens et l'existence de besoins non satisfaits. Les Français parlent de « services de proximité » : expression intraduisible en anglais ou en allemand. Le débat autour des termes fait surgir des craintes, diverses selon les pays, comme celle de restaurer les « vieux métiers d'autrefois » sous prétexte de recréer du lien social. Certains pays ne jurent que par l'environnement, d'autres par la culture.

[1] Les éléments de cette analyse européenne sont empruntés à Jouen, M., 2000, Diversité européenne, mode d'emploi, Préface de Jacques Delors, Ed. Charles Leopold Mayer et Descartes et Cie ; 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement, Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente

La cellule de prospective de la Commission européenne dont Marjorie Jouen[1] fait alors partie, décide, plutôt que de s'engager dans un débat conceptuel, de rassembler des informations sur la situation des différents pays membres et de lister les besoins. Cette approche concrète s'avère plus rassembleuse. L'inventaire européen réalisé en 1994 recense 19 domaines d'activités issues d'initiatives locales dans quatre grands registres : la vie quotidienne, le cadre de vie, les loisirs, l'environnement. Elles concernent la plupart des domaines : services à domicile, garde d'enfants, NTIC, aide aux jeunes et insertion, amélioration du logement, sécurité, transports collectifs locaux, revalorisation des espaces publics urbains, commerces de proximité, maîtrise de l'énergie, sport, tourisme, audiovisuel, patrimoine culturel local, gestion des déchets, gestion de l'eau, protection et entretien des zones naturelles, lutte contre la pollution. Tous ces domaines se caractérisent par une forte demande liée à l'évolution des modes de vie, une offre insuffisante, des expériences ponctuelles et des obstacles à la création d'emplois.
La stratégie européenne intègre les Initiatives Locales de Développement et d'Emploi (ILDE) à partir de 1995. Les résultats dépassent les attentes. Des centaines d'expériences sont recensées et comparées, les obstacles identifiés. Le décompte des emplois créés est difficile en l'absence d'un outil statistique approprié, mais les ILDE ont contribué à la création de milliers de petites entreprises en Europe, à un coût souvent moindre à celui des créations de postes aidés pour des chômeurs, avec une utilité sociale avérée.

La politique à l'épreuve de la complexité

« L'échange horizontal tel qu'il est pratiqué dans les réseaux est-il compatible avec l'action publique ? Directives et sanctions peuvent-ils être substitués par des incitations et un droit à l'erreur ? Oui, si l'action publique cesse d'être verticale, descendante et uniformisante. Elle entre alors en synergie avec les dynamiques de réseaux qui trouvent là matière à lobbying et source de nouvelles voies de progrès. Elle rencontre aussi les motivations individuelles qui constituent un puissant vecteur d'innovation.
Par exemple, la diffusion de la liste des 19 domaines prometteurs pour la création d'emploi n'a pas emprunté la voie classique des canaux institutionnels. Elle s'est répandue par le biais de colloques, de chartes, d'alliances, de guides pratiques accompagnés de conseils et illustrés de nombreux exemples. Un nombre plus grand de destinataires a pu s'approprier le message et le décliner en fonction des spécificités de son contexte.

La gouvernance a ainsi emprunté une voie plus coopérative et moins directive. Elle a aussi alourdit les tâches de la Commission. Mais cela correspond à une évolution plus générale, qui place les instances européennes dans le rôle de ceux qui montrent l'exemple et non pas seulement dans celui de ceux qui légifèrent. La mise en place de projet-pilotes peut sembler coûteuse en temps de travail et peut nécessiter un cadre législatif dérogatoire, mais elle représente ultérieurement un gain de temps appréciable pour tous ceux qui évitent ainsi de dispendieux processus d'essais-erreurs.
Enfin, sur le terrain, ces initiatives apparemment ponctuelles ne peuvent se développer sans une insertion efficace dans un tissu local. Autrement dit, elles doivent se situer

[1] Marjorie Jouen a été membre de la Cellule de prospective de la Commission européenne (Bruxelles) de 1993 à 1998, chargée des questions territoriales et sociales

comme un élément du territoire. Le partenariat local est ce qui fait la différence entre une simple zone et un véritable territoire. Le partenariat, c'est une forme d'organisation et une méthode de travail : accepter de travailler ensemble en vue de résoudre un problème d'intérêt général, de réagir face à un événement ou de mettre en œuvre une politique.Associations, groupements professionnels, entreprises et pouvoirs locaux peuvent se structurer de façon très diverse selon les régions, leur histoire, leur contexte »[1].

La mobilisation des acteurs locaux répond à l'ouverture de la Commission

Le succès des ILDE, dans les années 90, a tenu, selon Marjorie JOuen, à « l'effet de légitimation obtenu de la Commission » d'une part, et à « la mobilisation des acteurs locaux du développement économique « plus prompts à s'emparer des propositions de la Commission que les gouvernements. Le dynamisme est inégal selon les pays car le terreau n'est pas aussi propice partout. Sans la participation de la population à la définition de ses besoins, sans coopération active entre les acteurs économiques et politiques, sans capacité d'innovation endogène et sans un certain pragmatisme nourri de confiance, il n'y aurait pas d'initiatives locales. Elles prospèrent sur un territoire quand elles y trouvent une combinaison positive de facteurs tels que les matières premières (financements, professionnalisme, compétences techniques), le savoir-faire (connaissance des dispositifs réglementaires, commercialisation, conception du service) et un environnement porteur (climat de coopération, durée suffisante de l'incubation) ».

Néanmoins, les espérances placées dans la diversité comme principe actif de la transformation sociale n'ont pas enclenché les stratégies d'amplification espérées. À la fin des années 90, le développement local est découplé de la croissance économique. Il est réduit à une solution de la deuxième chance pour les populations marginalisées et les territoires qui n'ont pas la capacité de se confronter à la concurrence du marché. Cette tendance européenne est conforme aux discours des organisations internationales et des agences de l'ONU. La Stratégie de Lisbonne se durcit. Chaque région est incitée à devenir compétitive et à « se vendre ». Les recommandations relatives au développement local sont supprimées sous prétexte de rationalisation. L'entrée en lice de l'Inde et de la Chine à des places économiques éminentes relance la thèse du développement exogène, bien que les externalités négatives de la concentration soient connues et pointées du doigt : risques de désordre social ou de conflits "de civilisations", nuisances environnementales et territoriales de ce modèle sur l'ensemble de la planète, épuisement des ressources énergétiques, effets négatifs sur la santé et l'environnement.

Quinze ans plus tard, la liste des domaines d'activités auxquels s'appliquent les initiatives locales sont à compléter des réponses aux questions foncières et alimentaires en circuits courts pour une nourriture de qualité, aux énergies renouvelables pour anticiper l'après-pic pétrolier, aux développements culturels et personnels pour regagner du pouvoir sur sa propre existence. Bref à tout ce qui signale une reprise en mains de leur vie par les concernés, à la recherche de solutions à l'étendue augmentée des problèmes qu'engendrent par l'évolution.

[1] Note de lecture Pierre-Yves Guiléheuf, Programme réforme des institutions, FPH

« En définitive, le modèle économique dominant, en introduisant la notion de compétitivité, s'approprie, à des fins concurrentielles, les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial et fait basculer dans la sphère marchande des relations de convivialité et d'épanouissement collectif »[1]. Or ces relations sociales, au fondement du contrat social, n'en font pas partie.

2- Se faire catalyseurs d'une méthode pour apprendre[2]

Expérimentation d'un fonctionnement en plateforme, ouverte sur l'Europe

En 2007, pour préparer la 4ème rencontre du Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS RIPESS, ils décident de proposer un Atelier sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial de la nouvelle économie ». Le collectif, jusqu'alors informel, s'est formalisé sous statut associatif en 2005. En 2007, l'Association des Pactes Locaux s'engage donc dans la préparation de cette rencontre qui doit se tenir en 2009 en Europe, accueillie par le Grand Duché du Luxembourg. C'est une opportunité de remettre en débat public les enseignements formalisés en juillet 2004 dans un Cahier de propositions : « Un + un = Trois : Les Pactes Locaux, ensemble au cœur de relations plus responsables, entre, avec et pour les personnes, du local au global »[3].
La démarche s'amorce au moment où cette thèse est soutenue. Cette section développe succinctement les principaux enseignements qui en ont été retirés en termes de processus de consolidation et d'accréditation. Mais elle n'abordera pas ici la relance sur laquelle cette mobilisation débouche en 2009, car il y aurait danger d'anachronisme. Car les évolutions du contexte de ces années n'ont pas été présentées. À savoir seulement qu'elle se poursuit depuis lors et jusqu'à maintenant.

En 2007, ils décident donc d'organiser un Atelier sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial de l'économie solidaire » à partir d'un point de vue transversal. En dix-huit mois, une démarche méthodique de mutualisation dans un espace ouvert de dialogue leur a permis d'organiser six rencontres régionales, accueillies à l'initiative d'organisations participatives ancrées dans leurs territoires, identifiés au préalable pour leur valeur exemplaire et l'intérêt de leurs résultats. Trois de ces rencontres sont proposées par des membres, les trois autres par des partenaires associés, dont l'un, Objectif Plein Emploi, est basé au Luxembourg. Elles ont réuni de 50 à 80 personnes chacune : élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations,

[1] Jouen, M., 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement, Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente, p10.
[2] Expression empruntée à Ben Quiñones, 2009, Philippin, président du CSRSME Asia Coalition of Socially Responsible SMEs
[3] Préparé par l'équipe d'animation composée de Claire Cartieaux, Daniel Gontier, Marie-France Dubois, Paul Fuchs, Judith Hitchman, Morgane Iserte, Christiane Joguet, Alain Laurent, Géraldine Lechevalier, Antoine Martin, Pascal Mullard, Jean-Pierre Pellegrin, Martine Theveniaut. Coordonné par Alain Laurent et Martine Theveniaut. Avec le soutien de la FPH.

chercheurs, dans un dialogue sur place, structuré en trois temps : illustrer (pour) débattre et débattre (pour) proposer. Chaque étape a identifié les réponses, apportées ou à imaginer, à quelques grandes problématiques territoriales : emploi et territoire en Poitou-Charentes; tourisme et territoire en Auvergne ; tiers secteur au GD du Luxembourg; revitalisation d'un quartier urbain à Fontenay/Bois en Ile de France; solidarités rural/urbain à Saint-Omer, un des « Pays » du Nord Pas de Calais; accueil d'une délégation internationale en Languedoc-Roussillon.
Une même grille de lecture est mise au point pour rassembler des informations comparables. L'objectif est d'en tirer des enseignements dans la perspective de stratégies de changement depuis le local et le territorial jusqu'au national, l'Europe et l'international, afin de renforcer le potentiel d'influence sur les orientations et sur les décideurs.

Les principales caractéristiques de cette Plateforme expérimentale sont la définition préalable de règles de fonctionnement et d'ouverture à toute personne volontaire, sous condition d'engagement à contribuer activement ; un programme d'activité planifié dans un calendrier pour tenir un cap de dix-huit mois, depuis le lancement jusqu'à la tenue du Forum Lux'09 ; une alternance entre rencontres régionales et rencontres intermédiaires, nationales, (dites « hors sol ») pour faire le point des acquis, accueillir de nouvelles initiatives et aborder les questions de fond : finalités et conditions pour des stratégies de changement.
La perspective d'un « après Lux'09 » est annoncée dès le début, pour nourrir une proposition européenne et remettre en circulation les avancées. Le fonctionnement est conçu comme une expérimentation de pertinence et d'efficacité d'une plateforme composite, dans un objectif de consolidation et d'essaimage ultérieur.

« L'expérience forme, prend forme » (et transforme)

C'est le titre du document de synthèse. « Puisqu'il y a échec au droit, il faut laisser l'informel prendre forme(s) ». Les premiers inventeurs sont passés pour de doux rêveurs. Avec l'approfondissement de la crise, « on s'aperçoit que les pratiques qu'ils inaugurent correspondent à des besoins profonds. C'est à ce rez-de-chaussée de l'économie que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices de la sortie de crise ». Se référant à Fernand Braudel [1], François Xavier Verschave, déjà cité, interroge « cette économie moderne, hors-marché, consécutive à la dépression économique des années 70 : troc à peine dissimulé, services directement échangés, travail au noir, nombreuses formes du travail domestique et bricolage. Cette nappe d'activités ne représente-elle pas au bas mot de 30 à 40% du produit national échappant à toutes les statistiques même dans les pays industrialisés ? Et l'essentiel du socle informel de survie des naufragés de la planète dans maints pays du tiers-monde ?». [2].

[1] Braudel, F. 1980, .-Civilisation matérielle, économie et capitalisme .-Paris, Armand Colin, tome 1, p9
[2] Verschave,F.X, 2005, p 26-32

Une conviction partagée

Le cycle des 6 étapes régionales les confirme dans l'analyse que : « Pour transformer l'action publique et concilier économie endogène et exogène, mieux vaut faire confiance à l'inventivité humaine pour répondre aux besoins essentiels que tout attendre des institutions. Et mieux vaut partir des réalités et des ressources - naturelles et culturelles - des territoires pour trouver des solutions viables et pérennes aux défis d'un développement soutenable[1].

Les conditions de transformation sociale qu'ils ont repérées sont :
L'origine : ce sont souvent des échanges fondés sur la confiance et l'expérience des promoteurs d'expériences territoriales.
L'entrée : partir des réalités permet de comparer et consolider des enseignements intelligibles, sans gommer les singularités, mais, tout au contraire, en les valorisant.
La durée : tous les obstacles ne sont pas abolis par la réussite des cycles d'innovation territoriale, d'une échelle de temps de l'ordre d'une génération.
Les échelles : pour passer du prototype à la petite série, le dialogue entre acteurs et théoriciens est indispensable pour imaginer un avenir désirable et inscrire les avancées dans une prospective et une stratégie de changement systémique.
L'acteur collectif : la mise en commun de « portefeuilles de relations » a permis la combinaison de participations de personnalités de niveaux de responsabilité, de sensibilités, et de centres d'intérêt fort différents : citoyens innovateurs, chercheurs, élus, entrepreneurs, responsables publics. Sans renoncer à leur éthique, leur volonté tenace d'accompagner les mutations les met aujourd'hui en situation de s'accorder pour proposer des voies de progrès.
La condition : pour passer d'un système de compétences séparées à un système de responsabilités partagées et transposer des acquis singuliers dans des modes de faire durables, il faut concrétiser une subsidiarité active, c'est-à-dire une approche qui « autorise » plus qu'elle n'étouffe l'ingéniosité par une logique gestionnaire.
Les outils : ce sont par exemple l'organisation du débat public pour inscrire une question nouvelle dans l'espace public, la négociation, la loi quand elle facilite l'émergence, la généralisation quand elle préserve l'innovation des procédures d'application, des mandats clairs et transparents et, enfin, une expérimentation sociale à des échelles permettant la comparaison et le passage au droit commun.

Reconstituer la traçabilité de cycles bâtisseurs : Les Groupements d'employeurs

La première des rencontres régionales est consacrée à partager les enseignements des groupements d'employeurs, qui ont réalisé un cycle bâtisseur sur une génération. L'un de ses principaux promoteurs est France Joubert, membre du réseau des Pactes Locaux depuis l'origine et son actuel président.

[1] Document élaboré et présenté à LUX'09 par les Pactes locaux, Rédigé pour l'essentiel par Alain Laurent
En français : http://pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation__7pages_-lux_09.pdf;
En anglais http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation__7pages__lux-pl-eng-7.pdf

Un outil légal qui répond aux évolutions sociétales

La Région Poitou-Charentes est une région à dominante rurale sans grande métropole. Elle compte 1 million 800 000 habitants au recensement de 1982. Le solde migratoire compense un solde naturel négatif. La région n'échappe pas à l'évolution générale. Dans l'agriculture, en particulier, le nombre d'exploitations et celui des salariés permanents non familiaux diminuent d'un tiers, tandis que la productivité augmente.
Dans les années 80, des personnes d'engagement, syndicalistes de la CFDT[1].ouvrent la voie. « Répondre aux immenses défis de la précarité et du chômage par la concertation, l'élaboration et la construction d'outils, en tenant compte de nos responsabilités, qui peuvent être conflictuelles, mais aussi et surtout convergentes, c'est très certainement ce qu'il est important de souligner ». À quelques-uns, ils ont saisi le CESR[2] et obtenu un avis favorable pour la mise en œuvre de la loi du 25 juillet 1985 qui crée le groupement d'employeurs. En 1988, ils créent une Association paritaire pour Promouvoir l'Emploi Rural, l'APER.

Le Groupement d'employeurs est une entreprise, fondée par d'autres entreprises, en vue de partager le temps de travail de salariés mis à leur disposition. Voulu à l'origine par la profession agricole, il répond aux besoins d'une main d'œuvre salariée qui se raréfie. Mais cette innovation s'inscrit comme une réponse plus large au diagnostic que certains font dès 1976 que « entre activité et inactivité, il existe de multiples situations intermédiaires qui résultent de la diversité de la vie professionnelle et des comportements »[3]. Le GE répond à deux types de besoins : les besoins partiels en compétences et les besoins ponctuels récurrents en main d'œuvre opérationnelle. Il ne s'agit ni d'intérim ni de sous-traitance. La loi comporte en effet des dispositions novatrices et exigeantes : le caractère non lucratif de la mise à disposition de salariés entre membres d'un même GE. Le GE installe une interface, un tiers-acteur entre les employeurs et leurs employés avec, pour mission, de réguler leurs relations au bénéfice commun. Il instaure, entre les employeurs d'un même groupement, le principe – original – d'une responsabilité vis-à-vis de leurs salariés qui engage concrètement les parties prenantes. La solidarité financière est au cœur du dispositif. La loi a favorisé une évolution des comportements. L'implantation progressive et robuste des GE prend quelques années pour atteindre la trentaine. L'association s'ouvre à l'artisanat en 1994 car les PME représentent une entreprise sur trois en Poitou-Charentes. En 1998, l'APER a 10 ans. Elle a créé 158 emplois et promu 148 GE : 140 dans le secteur agricole, 8 dans l'artisanat dont 5 fédérés dans le département des Deux-Sèvres.

Une réalisation concrète de ce que peuvent réussir des pactes locaux

Même s'ils n'en portent pas le nom. Ils sont appliqués, le plus souvent dans des territorialités de petite maille (bassin d'emploi, pays, agglomération). Mais ils s'adaptent

[1] Confédération Française Du Travail.
[2] Conseil Economique et Social Régional.
[3] Premières études sur les profils de chômage sur « les demandeurs d'emploi inscrits depuis 12 mois », 165 640 au 31.12.1976. Division études et programmes ANPE, Gourmelen M., Michal-Salais M-G., Merle V.

et peuvent couvrir un département, une région, voire l'échelle nationale jusqu'à obtenir une convention collective dans le cas des professions sports et loisirs.
L'organisation rencontre une opportunité de développement avec les futurs contrats de plan. L'APER se concentre sur les métiers agricoles. L'association AVERTIR[1], créée en 1986 pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) assure la transition. Sa raison d'être était de préparer les individus et les entreprises aux évolutions technologiques et économiques et d'offrir aux acteurs privés et publics un espace de réflexion régionale paritaire en matière d'emploi. La réorganisation du port de La Rochelle représente 1 000 emplois ! Ses résultats dans différents bassins d'emploi met en évidence un chaînon manquant : le « quatrième niveau » interprofessionnel et territorial de dialogue social pour résoudre les problèmes que posent les emplois dits « atypiques » qui augmentent avec les mutations de la société salariale.

L'organisation originale d'une fonction ressources d'échelle régionale.

En 1999-2000, avant de se dissoudre, AVERTIR aura servi de tremplin à deux organisations de « seconde génération » inscrites dans le contrat de plan Etat-Région pour 4 ans: le CISTE[2] et le Centre de Ressources des GE. Chacune répond à des fonctionnalités distinctes et complémentaires.
Le CISTE est paritaire, à présidence tournante entre représentants patronaux et salariés. Il applique sa réflexion à des thèmes d'actualité communs à tous : chômage, vieillissement, nouveaux métiers, services de proximités. Il installe un espace de dialogue en amont des négociations institutionnelles menées par les états-majors et apporte du grain à moudre à ce nouvel objet de pensée qu'est le dialogue social territorial.
Le CRGE a pour vocation de consolider l'ancrage des GE et de les promouvoir comme un outil pour l'emploi en temps partagé. Les membres du conseil d'administration ont bien sûr des appartenances institutionnelles, mais ce n'est pas ce qui se trouve au centre du mandat qu'ils acceptent. Ce sont des directeurs de GE et des socioprofessionnels. Leur adossement mutuel renforce les activités de chacun. Le collectif se construit à partir de leurs diversités. Cette méthode fait levier et entretient un cycle bâtisseur. Informations et enseignements intègrent les réalités du terrain et les diffusent transversalement. Chacun comprend mieux les logiques d'action des autres. Tout ceci met de l'huile dans les rouages à toutes les interfaces et produit une plus-value. Mutualisée, elle facilite la professionnalisation, fait croître à l'usage une expertise juridique à laquelle les majorités gouvernementales successives font appel. Ouverts sur l'extérieur, traitantbdes thématiques d'actualité, les Salons annuels des GE sont devenus des rendez-vous nationaux d'un milieu professionnel en phase de structuration. Cette dynamique entretient la marche et produit un « effet boule de neige ». La Région Poitou-Charentes est devenue un point de convergences national et européen pour l'emploi partagé. Un Centre Européen de Ressources est installé en 2008 à Bruxelles, avec un siège associatif à Poitiers.

[1] Association Volontaire pour l'Emploi, la Reconversion, le Travail, l'Insertion et la Réussite, est membre de l'ADSP

Les services rendus par les GE s'adaptent aux besoins et aux évolutions

La globalisation économique redistribue les cartes et pose aux entreprises et aux territoires des problèmes d'adaptation. En 1999, l'agroalimentaire est le premier employeur industriel régional. L'outil GE engage un développement original sous forme de GE multisectoriels. « Mode d'Emplois Nord Vienne » compte jusqu'à 130 équivalent-temps-plein et maintient un taux de CDI supérieur à 50%. De 5 entreprises à la création, il compte 109 adhérents en 2010, répartis entre 56% agroalimentaire, 12% imprimerie, 12% métallurgie, 13% textile et divers. Il facture 200 000 heures de mise à disposition, avec un chiffre d'affaires de plus de 4 millions d'euros. En 2005, pour démultiplier plutôt que concentrer, une antenne est implantée à La Rochelle.

Le GE est aussi l'un des outils de la structuration d'emplois non marchands dans les secteurs du sport et de l'animation en plein développement. Créée en 1990, l'Association Profession Sports et Loisirs de la Charente Maritime (APSL 17) se transforme en GE départemental et compte une centaine d'emplois. Cet échelon permet de mieux connaître les besoins d'emplois et de compétences, de reclasser plus facilement, de soulager les dirigeants bénévoles, de mener une démarche volontariste de qualification avec plus de moyens. Les difficultés à surmonter dans ce cas sont les compléments d'emploi : même mis bout-à-bout, les soirées et les week-end ne font que des emplois à temps partiel. Il faut donc explorer quels publics sont disponibles dans la journée et développer les compétences pour répondre à ce type de besoins : milieu scolaire, petite enfance, milieu carcéral, seniors, compétences administration, gestion, promotion. APSL 17 met en œuvre la politique de la Région d'Emplois tremplin. Ce dispositif intégré du local au régional crée des ponts entre les approches territoriale et fédérale, mais le territoire reste une difficulté, demande beaucoup d'explication auprès des collectivités, des élus locaux, des structures associatives. Il faut expliquer et laisser le choix car le GE n'est pas dans une démarche commerciale, ni même le seul outil disponible.

La plus-value des GE : vers des réponses plus complètes aux besoins essentiels

L'importance d'un cadre de droit : la loi qui crée le GE en 1985 a rencontré son utilité car elle répond à de vrais besoins. Assez précise et même exigeante, elle ne s'est pas enfermée dans une procédure. Elle s'est adaptée à l'évolution des besoins. La rubrique ouverte dans le Code du Travail n'a cessé de s'allonger. Des avis juridiques sur des questions pointues sont régulièrement demandés au CRGE.
Valeur ajoutée du GE, « à la base » : c'est une association à but non lucratif dans laquelle un chef d'entreprise donne de son temps pour présider et/ou animer la structure collective. En pratiquant la responsabilité solidaire entre les membres de l'association, l'intérêt collectif l'emporte sur l'intérêt individuel. Le fait de porter la mise à disposition de personnel comme objet unique identifie le GE comme un outil de gestion de l'emploi, dont l'existence n'est pas lié directement à une conjoncture économique de croissance ou de récession.

La loi a favorisé une évolution des comportements. Il fallait la confiance, entre agriculteurs, et entre ceux-ci et le salarié, pour que ça marche. L'appréhension des débuts est tombée. L'organisation collective des employeurs a produit un effet amortisseur du recul de l'emploi.

La valeur ajoutée du pari organisationnel a permis de garder une longueur d'avance

Le CRGE a su tirer parti et combiner les ressources d'un triple héritage : l'organisation des solidarités du milieu agricole actualisées par l'APER, l'expérience de dix ans d'un syndicalisme prenant sa part de responsabilité dans la gestion des questions de l'emploi, notamment la GPEC. Le CRGE dispose ainsi d'une longueur d'avance prospective qu'il a su entretenir et augmenter par ses capacités à organiser appui et accompagnement. Ceci lui permet de faire entendre sa voix dans le cadre des politiques pour l'emploi fortement soumises aux aléas des alternances politiques[1].

Une importante valeur ajoutée immatérielle : Plus de 25 ans de l'histoire des GE montrent qu'ils ne sont pas un remède miracle aux maladies du système, ils sont un levain dans la pâte. Le GE est un outil pédagogique et une méthode de mise en mouvement qui accompagne la transition de l'entrepreneur audacieux, vers le milieu porteur de sa propre transformation aux conditions de son époque. À tenir les deux bouts de la chaîne : connaissance des réalités et vision prospective progressent et entretiennent la dynamique, chemin faisant.

La circulation des informations est un levier pour la conduite d'un cycle bâtisseur

Un calendrier de rencontres périodiques « fait venir des gens d'ailleurs pour obtenir une légitimité interne » et « fait se rencontrer au niveau régional » les différentes parties prenantes d'un GE. Cette posture rend crédible et agrège. L'intégration des informations et des enseignements de ces échanges de bas et haut (réalités du terrain) et transversalement (logiques d'action des uns et des autres, le plus souvent méconnues) met de l'huile dans les rouages, à toutes les interfaces. Mutualisée, elle facilite la professionnalisation, fait croître une expertise d'usage juridique à laquelle les majorités gouvernementales successives font appel. Ouverts sur l'extérieur, sur des thématiques d'actualité, les Salons annuels des GE sont devenus des rendez-vous nationaux d'un milieu professionnel en phase de structuration. Cette dynamique entretient la marche et produit un « effet boule de neige ». La Région Poitou-Charentes est devenue un point de convergences pour l'emploi partagé en France, puis à l'échelle européenne. Un Centre Européen de Ressources est installé en 2008 à Bruxelles, avec un siège associatif à Poitiers.

L'horizontalité inter-régionale reste une voie de progrès à baliser

pour se constituer acteur collectif dans la gouvernance à multiples niveaux de l'économique et du social. En préparer les conditions, c'est trouver comment articuler l'horizontal avec le vertical aux différentes échelles, sur un mode non hiérarchique.

Dialogue social territorial: chaînon manquant pour traiter de l'emploi

La promotion du concept dans les champs de la pensée et du droit, comme « quatrième niveau de dialogue social » a fait son chemin, mais rencontre des résistances tenaces. Il bouscule un ordre établi par plus d'un siècle de relations sociales et d'instances représentatives en place. D'abord porté par l'autosaisine du CESR de Poitiers en 2007, le

[1] Jusqu'à obtenir une reconnaissance nationale en 2015

concept obtient une reconnaissance officielle dans le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental national, le CESE en juillet 2009[1]. À quoi sert le dialogue social territorial (DST) *?* Jean- Louis Walter en fait l'inventaire dans ce rapport. Il montre que sa réussite tient au fait qu'il a su installer les relations nécessaires pour améliorer les réponses à des questions socioéconomiques réputées atypiques : intérimaires, salariés en arrêt maladie, demandeurs d'emploi, salariés en chômage partiel, insertion des jeunes, emploi de populations fragilisées, solutions innovantes entre entreprises donneuses d'ordre et entreprises sous-traitantes.
Ces exemples et d'autres témoignent de son intérêt pour résoudre des situations difficiles relevant du champ classique du travail et de l'emploi, mais non traitées, ou insuffisamment prises en charge. Des thèmes récurrents suscitent aussi le besoin de dialogue social territorial : la GPEC et la sécurisation des parcours professionnels, la formation professionnelle, l'emploi, les restructurations, les mutations et les mobilités, l'aménagement du territoire et les transports, la conciliation des temps, la santé au travail, l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, l'appui au dialogue social dans les TPE/PME, la création de crèches interentreprises, les chèques restaurant, les activités sociales et culturelles, voire des CHSCT interentreprises. Rien que ça !
Cette liste à la Prévert n'est pas exhaustive et établit, en contrepoint, un constat de carence. D'une part, « une territorialisation sans dialogue social préalable provoque des dysfonctionnements », d'autre part « continuer à distinguer, voire opposer, questions économiques et questions sociales est inopportun et inefficace » écrit le rapporteur.

« Le succès du DST découle du fait que ce sont des démarches qui partent des réalités et facilitent la connaissance réciproque des acteurs et des engagements contractuels, écrit-il encore. Les réponses sont d'autant mieux adaptées que les parties prenantes viennent plus facilement autour de la table. Ils peuvent conclure des engagements contractuels dans des cadres définis et développer une meilleure connaissance des territoires. « La logique de projet qu'il mobilise, opérationnelle et innovante, permet des réponses au cas par cas, sans a priori trop important sur les conditions de la structuration du dialogue. Les acteurs se concentrent sur ce qui permet d'avancer ensemble dans la recherche de solutions d'intérêt général ».

Proposition pour sortir par le haut d'une situation autobloquante

Sur la base d'un tel constat, l'atypique sortirait-il enfin de l'indéfinition pour fabriquer de la norme ? Le rapporteur souligne que jusqu'à aujourd'hui, « rien n'a réussi à infléchir de façon directe et importante la situation, ni la décentralisation, ni la réforme de l'État territorial, malgré des politiques européennes favorables. Le dialogue social territorial reste dans le supplétif !».

L'analyse du blocage. Ne pas partir des réalités observées pour construire des réponses et l'entêtement rétrospectif enferment le vin nouveau dans de vieilles outres.
Partir de la réalité débouche sur des indicateurs de la valeur ajoutée.

[1] Réalité et avenir du dialogue social territorial ». Avis du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) sur le rapport présenté par Jean-Louis Walter, au nom de la section du Travail. Adopté à la séance du 7 juillet 2009 par 102 voix contre 11 et 41 abstentions

- « Le DST favorise les démarches de prospective économique et l'anticipation des restructurations et des mutations économiques qui ont des incidences directes sur l'emploi.
- Il établit, à moyen et long termes, un diagnostic prévisionnel territorial des emplois et des compétences à un échelon pertinent pour allier proximité et anticipation.
- Il produit des initiatives intéressantes sur les questions d'environnement et de développement durable : conditions de travail, santé au travail, prévention des risques professionnels. Ces thèmes doivent devenir un des enjeux majeurs de débats au plan territorial, dans la mesure où l'ensemble des acteurs de la société civile et des pouvoirs publics y sont impliqués.
- Il est à même de conjuguer les exigences de proximité et d'efficacité et de conduire à des prises de décision concertées. On trouve des traductions précises en matière de conciliation des temps sociaux : conséquences de l'organisation du travail du salarié sur la vie de la cité et réciproquement, ainsi que l'articulation de la prise en compte des intérêts des salariés, des consommateurs, des citoyens (expériences locales du travail du dimanche).
- Il contribue à « l'élaboration d'un projet territorial qui obéit à une démarche construite dans le temps et entre les acteurs, avec 4 étapes principales : l'émergence du projet, la mobilisation des acteurs, l'identification d'une structure (ou la définition des règles de fonctionnement) et le dialogue social pouvant inclure la négociation ».

Déficit d'ambition dans la reconnaissance des innovations

La reforme de la représentativité dans une instance comme le CESE national et dans leurs homologues en région doivent être engagées « au regard de la notion d'intérêt général », écrit le rapporteur. Il faut oser aborder « le problème jamais posé en France de l'identification de la société civile (hormis pour les acteurs environnementaux).
Le pouvoir d'action, pris au quotidien par les praticiens a construit et de la légitimité et de la responsabilité. Le DST a fait ses preuves : il répond à des besoins concrets de façon satisfaisante et innovante. Pourquoi alors, le rapporteur lui-même ne signale t'il même pas les nouvelles formes de regroupements horizontales et non hiérarchiques que constituent la dizaine de Centres de Ressources régionaux, ainsi que le CISTE en Poitou-Charentes comme espace public de dialogue. Ils restent absents du rapport, alors qu'ils constituent une véritable innovation organisationnelle
L'entêtement rétrospectif peut-il, longtemps encore, enfermer l'avenir et des solutions existantes dans des références inadaptées, par peur d'aller de l'avant, hors des sentiers battus, alors que la gravité des problèmes appelle des solutions non conventionnelles ? Les corps intermédiaires « non identifiés » font partie de la solution vers de nouvelles régulations. Ils installent le dialogue, tissent et recomposent au quotidien. Ils font émerger des réponses, au fur et à mesure que les problèmes se posent, avec des résultats et des propositions. Ils préparent l'avenir.

Lors de cette première étape régionale en Poitou-Charentes, en décembre 2007, France Joubert dit que « ce cycle de reconnaissance constitue un parcours de 20 ans, « pour la construction collective des outils pour travailler ensemble sur les mêmes sujets, avec des jalons sur le chemin. Aujourd'hui, les idées sont claires : le pacte c'est le contrat et le

local c'est le territoire. C'est là que l'emploi se régule ».

Conduire une politique de la preuve par l'exemple pour sortir de l'anecdotique

La dernière rencontre régionale du cycle de préparation de Lux'09 est accueillie en avril 2009 dans l'Aude (Languedoc-Roussillon). Elle réunit une délégation internationale, en amont de la rencontre du RIPESS qui se tient la semaine suivante. Le 19 avril est « la Journée du BASE Sud Audois ». Elle se conclut à la Salle des Fêtes de Luc-sur-Aude, accueillie par le Maire, devant une trentaine de personnes, parmi lesquelles une conseillère générale, des techniciens, des porteurs de projet et des habitants.

Jean-Claude Pons est un maire rural. Élu aux dernières élections municipales, il est aussi expert certificateur pour la FAO[1], dans le domaine de l'agriculture biologique. C'est à ce double point de vue qu'il présente son engagement. Se déplaçant beaucoup, il se rend compte que le monde est petit et que nos problèmes sont les mêmes qu'ailleurs, à de plus petites échelles. Car la brutalité de la globalisation et des relations économiques est aux commandes, ici comme ailleurs. Et parce que partout les problèmes à gérer, les contraintes sont identiques : l'eau, les sols, l'urbanisation qui mange les terres agricoles…La société française est très rigide, manque de mobilité, de souplesse. C'est très difficile de trouver de l'enthousiasme, alors qu'il en trouve ailleurs dans le monde.
Quoi faire ici, au niveau d'une petite commune ? L'urbanisme vient en premier : éviter le parcellaire isolé, recréer des échanges, être économe en ressources (eau, sol, énergie) pour pouvoir en maîtriser l'usage. Relocaliser l'économie : encourager toutes les activités dans cette petite entité qu'est une commune rurale : la boulangerie (Fournil de Luc), l'agriculture, le maraîchage… car il y a de gros besoins et c'est une source d'emplois. Un groupe de travail s'est mis en place avec la communauté de communes sur ces questions.

Jacques Fiset vient du Québec où il dirige le Contre Local de Développement (CLD) de la ville de Québec. Un CLD est une structure mise en place en 1998 par le gouvernement provincial pour agir plus globalement, et pas en silo. C'est un outil pour le développement territorial, en particulier pour soutenir l'entrepreneuriat, y compris celui de l'économie sociale. Croisé avec le Chantier de l'économie sociale, expression du mouvement social, c'est l'opportunité de promouvoir une économie alternative. Ils sont articulés ensemble. Il dirige une structure qui compte 55 employés, répartis dans les divers arrondissements. Le CLD a un conseil d'administration composé des divers acteurs économiques et sociaux et 19 personnes bénévoles, dont deux élus municipaux. Il se réunit une fois par mois pour décider des investissements.
Oui, il faut des catalyseurs pour comprendre, faire comprendre et mettre en œuvre. Le premier mur, c'est l'administration, nationale et locale, pour qui un travail en CLD n'a pas forcément de signification. C'est un travail de longue haleine, jamais acquis. Chaque réussite d'un effort collectif est une victoire, souvent à partir de rien. Une structure toute seule ne peut pas réussir ce genre de réalisation. Il faut toujours qu'il y ait des lieux de formation. Ce n'est pas parce qu'une structure dédiée comme le CLD existe, ou parce que

[1] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

la volonté politique existe, qu'elle est efficiente. Les élus changent, les administrations restent, c'est toujours à recommencer. Ne soyez pas trop malheureux d'avoir à vous battre avec les élus, ça entretient l'imagination. Ailleurs, sachez qu'il y a des pairs qui se battent pour les mêmes choses. Chaque contexte est original. Ce qu'il a vu ici est inspirant pour lui, pour le traduire dans son territoire.

Yvon Poirier vient aussi du Québec, syndicaliste maintenant retraité, il est un des piliers du développement économique communautaire. Le mouvement social préexistait à la loi de 1998 qui a créé les CLD. Le syndicalisme a été un levier pour lever des fonds de travailleurs et une Caisse d'économie solidaire. Comme citoyen du monde, il s'occupe de réseautage international, participe à beaucoup de rencontres et voit de nombreux noyaux catalyseurs qui ont développé une connaissance importante des réalités.

Ben Quiñones est Philippin. Il préside le CSRSME Asia (Coalition of Socially Responsible SMEs). Invité par la FPH à participer à un groupe de réflexion sur l'alternative économique dans les années 2000, il a commencé par analyser comment faire pour l'appliquer aux Philippines. La solidarité ce serait quoi ? Lech Walesa en Pologne ? Il faut des mots en langue locale pour transposer cette notion. Il existe *bayanihan* pour exprimer le partage de l'affection et de la peine. Comment la mettre en œuvre ? Il développe la notion de « voyage apprenant » : raconter des histoires sur ce que nous faisons, jusqu'à réussir à nous comprendre.
À partir de ces acquis, il a pu développer des projets avec des investisseurs en 2004-2005 : « l'hébergement juste » avec les squatters, sans toit, venus du rural, des constructeurs, des fournisseurs, les propriétaires du terrain… Même squattées, les terres ont une valeur (3 à 5 000 pesos le m ^{2}). Libérées, elles en valent de 20 à 30 000 ! Tout le monde peut ainsi trouver son avantage à la construction de logement sur ces terres. Le programme de réalisation dure environ 18 mois : les investisseurs gagnent 30%, les propriétaires valorisent leur terrain et les pauvres apprennent à économiser pour acquérir, d'abord les moyens d'une activité, puis leur logement. Les agences gouvernementales font des prêts à long terme. Ainsi, l'économie solidaire : c'est soigner l'environnement, avec des marges pour les investisseurs, et une juste répartition pour toutes les parties prenantes de l'occupation du sol. Dans les programmes d' « Habitation juste », la propriété est collective et les pauvres sont mis en situation de capacité. Le premier avantage de l'économie solidaire est que le partage des bénéfices concerne aussi le peuple.

Denison Jayasooria vient de la Malaisie où son grand-père, Sri-Lankais d'origine, se fixe en 1910. Il préside l'Asian Alliance for Solidarity Economy. Les musulmans y sont largement majoritaires. Ses activités associatives et bénévoles sont centrées sur les communautés minoritaires, non aidées par le gouvernement. Rien ne peut changer sans un cadre qui rend les gens autonomes. Les minorités ne sont pas formées, elles sont exclues et du marché et de la démocratie. D'où ce processus de capacitation. Ben Quiñones lui a présenté l'économie solidaire, contribuant à faire naître des initiatives en Malaisie et à restructurer les priorités. En tant que professeur à l'Institute for Ethnic Studies, National University of Malaysia, il a introduit la solidarité économique dans le MBA des écoles de commerce, avec des études de cas, préparées par Ben Quiñones. Cela a permis des prises de conscience. De longues discussions ont eu lieu dans le contexte de « voyages apprenants » avec des réseaux et des associations de travail communautaire, car il n'y a pas de sécurité sociale

en Malaisie (femmes seules avec enfants, détenus, personnes âgées, sont laissées pour compte). Deux questions ont été examinées : Comment mettre « les usagers » des associations en capacité de ? Comment des ONG peuvent-elles devenir autonomes financièrement ? Lors des réunions d'aînés, des messages sont portés comme priorités : se prémunir de la spoliation de la terre (titre de propriété) ; la plantation du caoutchouc, c'est l'avenir, car 5 familles en vivent au bout de 3 ans. Les hommes d'affaires ont peur du mot « solidarité » mal connoté. L'entrée par la responsabilité sociale des entreprises est la 3ème priorité pour qu'ils ne se contentent pas de s'en servir pour médiatiser, sans plus.

Des résonances profondes vers des propositions partagées.

Denison Jayasooria : « Avec Ben, nous avons fait un rêve ». Les petits qui décident de s'organiser peuvent changer les choses. Des personnes qui prennent en mains leurs affaires, autrement dit leurs responsabilités, peuvent apprendre à d'autres. Elles ne désespèrent pas de changer les choses. Quand 15 producteurs du Sud Audois s'organisent pour transformer leur production de fruits et se mettent en coopérative, ils en rassemblent plus de 200 quelques années plus tard. Chaque projet a un catalyseur. Aucun n'a eu le succès facile, c'est un long itinéraire. Nous sommes « des petits grands acteurs ». C'est majeur pour redonner espoir à ceux qui n'en ont plus et influencer les niveaux supérieurs.
C'est la grande utilité d'un groupe comme le BASE Sud Audois qui prend soin des catalyseurs. Le processus est important, il faudrait partout des groupes comme ça pour capter, agréger les initiatives… Le service rendu n'est pas fait pour gagner le plus d'argent, il forme les gens, il emploie des désavantagés (Parchemin), il redécouvre la culture (Pays cathare), il instaure la chaîne de production du pain bio du producteur au consommateur (Le Fournil de Luc)…

Ben Quiñones présente son analyse et fait une proposition qu'il défendra dans l'Atelier des Pactes Locaux à Schifflange au Luxembourg.« Si les citoyens n'ont pas les initiatives en mains, ni l'Etat, ni les entreprises ne peuvent se substituer à eux. Entre le capitalisme privé et le capitalisme public, il n'y a pas de place pour une participation substantielle des personnes. Depuis 1945, la partie se joue à deux, Etat et Marché. Quand ça marche, le public renvoie au privé et quand ça ne marche plus c'est l'inverse. Si ces acteurs flanchent, le troisième acteur, le tiers secteur, peut se saisir de la balle. Mais il n'a pas été formé à ça ! Il faut apprendre aux gens à se gouverner.
L'autre rôle du gouvernement est d'assurer la sécurité des biens publics (personnes, monnaie, redistribution de la richesse). Le plaidoyer du tiers secteur ne consiste pas à revendiquer cette place, mais à demander à l'acteur public de remplir son rôle : la bonne répartition et l'apprentissage pour que la société civile devienne le joueur principal.
« Il faut rassembler ces histoires apprenantes pour montrer au monde que c'est une alternative », dit-il et réunir des études de cas pour obtenir un effet de collection, pas pour dupliquer, mais s'inspirer, comparer. Pas pour importer, mais pour comprendre la situation réelle et discuter au sein de groupes de réflexion non académiques. Car Il faut comprendre ce que l'on a appris et faire des rêves ensemble ». S'approprier des

enseignements dans des échanges « entre pairs » permet de mieux affronter l'incertitude, de démultiplier les potentiels des solutions, de porter des propositions ensemble[1].

Lux'09 : Les conclusions internationales de l'Atelier confortent cette analyse

« Mener une politique de la preuve est une clé du basculement de prototypes confinés vers des conditions de faisabilité de la démocratisation en profondeur de l'économie : par l'analyse rigoureuse des conditions d'émergence, d'existence, d'extension et d'essaimage des projets singuliers et par l'analyse des résultats et des effets de toutes natures ».
« Accompagner l'ensemble d'une politique de communication, de vulgarisation, de pédagogie, en trouvant les codes de communication d'une information juste, plurielle, non réductrice, mais adaptée et accessible à tous publics. Il est essentiel que les enjeux soient valablement considérés sur le long terme pour que les curseurs évoluent ».
Cette perspective fait consensus pour les participants à l'atelier, lors du Forum Lux'09.

L'approche territoriale, un pilier de l'économie solidaire comme alternative

L'approche territoriale est validée par les participants comme un pilier de l'économie solidaire. Cette affirmation est l'autre point essentiel du consensus de l'Atelier de Lux'09 :
« - Quand le focus est placé sur la filière (commerce équitable, monnaie sociale, finances sociales, consommation éthique, souveraineté alimentaire etc.), l'économie solidaire comme approche traite les contraintes de territoire comme un paramètre parmi d'autres. C'est le cas des précédentes rencontres du RIPESS.
- Un avantage important de l'approche territoriale de l'économie solidaire, du local au global, est de fournir une vision réaliste de son niveau de développement dans les localités, les pays et les continents. Elle permet d'examiner de manière plus rigoureuse ses différentes dimensions et facettes, à leur stade actuel de développement, de les améliorer et de stimuler l'économie solidaire comme une économie alternative dans une localité donnée.
- Plus important encore, l'ancrage territorial aiguise l'accent sur le rôle de la gouvernance dans la promotion de l'économie solidaire comme alternative économique dans le processus de globalisation ».

Sans décrire ici la façon dont cette perspective a pris forme pour les Pactes Locaux dans les années suivantes, le consensus de l'Atelier 7 y aura apporté sa contribution. Ben Quiñones et Denison Jayasooria annoncent en avril, à Lux'09, que l'ASEF[2] accueillera la 5ème rencontre du RIPESS aux Philippines en 2013.
Un pas y sera franchi dans la reconnaisance de l'approche territoriale. Le format de l'organisation et le programme « Manila'13 » prévoient en effent que « pour approfondir les discussions et produire des résolutions qui guideront les membres du RIPESS au cours des 4 prochaines années, les participants se pencheront sur 4 thèmes: «Vision Globale», «Expériences de l'ESS dans les territoires et intégration économique», « Réseautage Global», « Communication et visibilité de l'ESS ». Le « la territorialité » de l'ancrage de l'économie solidaire est donc enfin reconnu en tant que tel, pour une première fois,

[1] Ben Quiñones et Denison Jayasooria, Base sur Audois, 6ème rencontre régionale de la plateforme, avril 2009
[2] Asian, Solidarity Economy Forum

comme un axe de travail à part entière. Elle est située dans la perspective d'un développement territorialement durable d'autre part. Ce simple constat constitue une avancée significative. La transversalité est installée comme une dimension majeure dans l'organisation de solutions solidaires.

Point d'aboutissement, point de départ, principalement basée en France, la dynamique de l'Atelier qui articulait la participation démocratique avec l'ancrage territorial sur la base d'exemples pour le Forum LUX'09 d'avril 2009, s'est élargie. La collecte et le partage d'histoires apprenantes de plusieurs continents a permis plusieurs avancées.
La première est d'avoir accrédité l'importance de transformer une vision trop exclusivement sectorielle de l'économie solidaire, qui ne se distingue pas des usages dominants de son époque. Elle méconnaît l'approche territoriale au-delà des initiatives locales de proximité. Son vision restant verticale dans son fonctionnement en réseau, elle est plus facilement piégée par la géographie des pouvoirs pour obtenir la reconnaissance qu'elle espère. Avec l'inconvénient de freiner les renouvellements nécessaires. La promotion de l'économie solidaire sort de cette décennie, peu connue des inventeurs sociaux et peu rejointe par la jeunesse, du moins en France. Ces catégories d'acteurs ne voient pas, de fait, en quoi les valeurs affirmées dans les écrits peuvent leur servir pour mettre en oeuvre des utopies concrètes et se déployer dans leurs milieux de vie, pluriels et composites.

La seconde est la dimension internationale du consensus qui résulte de la préparation du Forum Lux'09. Accompagnée par l'animation d'un forum internet en français, anglais et espagnol, les échanges animés par la plateforme ont mis d'accord un nombre significatif de praticiens et d'intellectuels de plusieurs continents. Ils ont validé, courant 2009, une définition commune qui peut servir de référence pour élaborer un cadre commun pour la documentation, l'analyse des leçons apprises, exemples à l'appui[1].

Enfin, le dispositif de mutualisation, mis en point pour partager l'expérience et l'approche des Pactes Locaux, a montré sa pertinence en favorisant le renouvellement de sa dynamique dans un cercle élargi de relations affinitaires avec des organisations d'Europe, du Québec et de plusieurs pays du réseau asiatique du RIPESS. La taille modeste de la plateforme a favorisé son pouvoir de convocation, ainsi que l'appui constant de la FPH. Elle a expérimenté des processus de convergence en se rendant utile et parce qu'elle faisait sens pour chacun. Comme pour ces nouveaux acteurs sociaux collectifs, ses caractéristiques sont la qualité de la participation de ses membres, la continuité de l'animation du groupe, le partage de références, une rigueur et un professionnalisme. Elle n'a pas vocation à devenir une structure, mais plutôt à construire les conditions de rapprochements sur un socle de valeurs et à les traduire le plus largement possible dans les faits.

Définition de la territorialité dans la mondialité

[1] Denison Jayaasoria, Président du Forum asiatique de l'économie solidaire. Tokyo, novembre 2009

« **Le terme a des significations différentes selon les cultures et les langues.**
Pour nous, le territoire, c'est un système d'action à base géographique où s'organisent des relations sociales, culturelles, économiques, politiques :
- entre des habitants qui partagent des patrimoines, un vécu et les destinées d'un même espace hérité et en devenir : natifs, adoptifs, migrants, visiteurs, etc.
- entre des organisations aux fonctionnalités multiples : entreprises, collectivités, états, réseaux d'entraide, filières etc.
- entre ces personnes et ces organisations avec un environnement biogéographique donné,
- entre toutes ces composantes et des ensembles plus vastes macro, ou plus petits micro.

Ces relations territoriales, dont les bases "locales" peuvent être différentes selon la nature de la relation interpersonnelle considérée, sont nécessairement ouvertes sur l'extérieur. Car, dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. La résolution de problèmes aussi concrets que l'habitat, l'alimentation, l'aménagement, le développement, les infrastructures, les services, l'emploi, la formation, l'usage raisonné des ressources naturelles, la répartition des moyens disponibles, etc. doivent tenir compte :
- des contraintes et des atouts d'une production et d'une distribution des biens et des services mondialisées ;
- des insuffisances actuelles de la gouvernance internationale pour accéder, de façon juste, et gérer, de façon équitable et efficace, des ressources naturelles et culturelles (biens communs planétaires, valeurs partagées) et les flux de toute nature de façon appropriée à la diversité des situations (écosystèmes, métropoles surpeuplées, territoires fragilisés, etc.);
- et des nouvelles articulations et formes d'organisation (institutionnelles, économiques, sociales mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques etc.) que la gouvernance territoriale doit créer »[1].

[1] Animé par les Pactes Locaux en 3 langues, présentée àTokyo, Asian Alliance for Solidarity Economy, nov 2009

Partie 3

Prémices[1] d'une alterlocalisation

« [Cet] appel que nous venons d'entendre, c'est plutôt à l'humanité tout entière qu'il s'adresse. Mais, à cet endroit-là, en ce moment, l'humanité, c'est nous, que ça nous plaise ou non ! » dit Vladimir à Estragon[2].

[1] Chez les Grecs, les Romains, les Hébreux... premiers fruits de la terre, premiers animaux nés du troupeau qu'on offrait à la divinité, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française Paul Robert, 1953
[2] " En attendant Godot " de Samuel Beckett

Chapitre 6 : Changer de cap : finalités et processus de transition

Introduction : Les relations dans une dynamique de créativité et de résistance à l'inhumain

Reprise de l'hypothèse

Au fond, l'agir local servirait une double finalité : améliorer les conditions et la qualité de la vie ; ouvrir la compréhension du monde à un nombre augmenté de personnes, jusqu'à proposer des modalités pratiques d'amélioration de la conduite du changement, souvent plus réalistes que des planifications stratégiques pensées hors sol, sans substance humaine ni considérations relationnelles.

L'ensemble de cette recherche s'est appliqué à mettre en évidence des processus transformateurs. Le mot processus signifie aller vers l'avant, marcher, avancer. De façon générique, il désigne une suite d'états ou de phases de l'organisation d'une opération ou d'une transformation. Processus et procédure relèvent de la même étymologie. Les deux démarches comportent des étapes et des règles. Dans la mise en place d'une procédure, les règles sont incontournables. Ainsi, on peut parler de cahier de procédures. Dans le cadre d'un processus, elles peuvent être adaptées pour tenir compte des obstacles et s'adapter aux conditions réelles du possible. La réalité est têtue comme chacun sait ! C'est pourquoi le processus s'accorde et s'applique de façon plus adéquate à une perspective de transition marquée par l'incertitude, comme passage d'un état ou d'une situation à une autre.

Après avoir tordu la barre dans le sens où prévoir signifiait éliminer les aléas pour que tout devienne prévisible, nous voici placés devant la nécessité de faire jouer les articulations pour ne pas laisser la rigidité s'installer et l'inertie triompher. Le mouvement de la marche est à la fois simple (mettre un pied devant l'autre, comme dit la chanson), et complexe, car elle s'accomplit dans « le chemin faisant » d'une projection intentionnelle dans une direction, alors même que l'horizon n'est pas clairement perceptible. Les processus parlent d'une traversée dans une durée. Le mot a des sens appliqués plus précis dans différents domaines[1]. Ils ont en commun l'intentionnalité d'une recherche des conditions auxquelles des conduites d'action peuvent s'organiser au service d'une finalité. La finalité

[1] En psychologie, un processus est un ensemble, considéré comme doté d'une unité et d'une organisation, d'événements étalés dans le temps. Il peut-être aussi, une unité élémentaire du fonctionnement mental qui, d'après un modèle, est susceptible de se composer avec d'autres pour donner lieu à une unité d'ordre plus élevé ; en psychanalyse, un processus est un mode de fonctionnement de l'appareil psychique ; en médiation, un processus est l'ensemble des étapes qui permettent de conduire des parties à une prise de décision commune et la plus satisfaisante possible compte tenu de leur situation Encyclopédie Wikipedia, 9 avril 2007

indique le sens de la marche comme ce vers quoi elle tend. La marche n'est pas erratique, mais elle peut être hésitante.

« Small is beautiful » n'est tout simplement plus possible

Nous ne pouvons plus imaginer bien vivre dans le local, sans intégrer dans notre analyse le cadre global dans lequel il s'insère. L'entrée dans la mondialité est un état de fait, pour le meilleur, mais aussi pour le pire. « Dans le contexte actuel, nul n'est indépendant, ni à l'abri des conséquences dommageables résultant des choix d'action ou d'inaction d'autrui. Les groupes les plus avantagés de la population ne peuvent pas ignorer leurs responsabilités vis-à-vis du reste de la société, notamment lorsque les groupes les plus faibles voient leurs acquis concernant l'accès aux droits, aux services publics et aux biens communs menacés »[1]. Ni les multinationales, ni les Etats ne sont à même de définir à eux seuls des régulations supranationales prescriptives équilibrées, ni de les faire respecter en l'absence d'un cadre de droit commun, reconnu comme légitime aux échelles appropriées. Le couple Etat/Marché fait partie du problème à résoudre. Le fonctionnement actuel laisse le champ libre aux abus de position dominante qui menacent les biens communs planétaires et l'accès de tous aux droits fondamentaux et à la paix. Et il n'existe pas encore de force indépendante en capacité de produire, veiller et contrôler le respect de règles communes démocratiquement validées aux différentes échelles impliquées. La société civile est en construction. Il n'y a pas de chemin tracé.

La notion d'altermondialisme est maintenant connue et largement relayée. Depuis les années 1980, elle a cristallisé diverses formes de résistance au système économique actuel, rassemblé et popularisé les enjeux sociaux et politiques d'une transformation en profondeur des institutions internationales pour « un autre monde possible ». L'alterlocalisation - plutôt qu'alterlocalisme qui comme tous les –ismes, systématise – est un terme emprunté à France Joubert qui en est un acteur, praticien, engagé et ouvert sur le monde. Il insiste sur une dimension beaucoup moins perçue et prise en considération : celle des conditions à la fois concrètes et complexes des solutions à imaginer, en partant de la base des innovations socioéconomiques, culturelles et démocratiques. La revendication sur la scène internationale ne suffira pas, même si elle est indispensable. Les conditions de l'exercice de responsabilités sociales partagées dans la mondialité sont à construire. Les nouvelles articulations et formes d'organisation institutionnelles, économiques, sociales, mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques… d'une gouvernance territoriale restent à mettre en place[2].

L'alterlocalisation, c'est investir dans l'inventivité humaine et l'apprentissage des coopérations pour construire des réponses appropriées et pour se relier à l'économie mondialisée de façon dynamique, critique et différenciée. C'est agir et réfléchir comment tenir les deux bouts de la chaîne pour gérer des biens communs autour d'enjeux concrets, complexes et vitaux, répondant aux besoins essentiels au quotidien de tous les habitants de la planète.

---

[1] Extrait des attendus de la Charte des responsabilités sociales partagées (Conseil de l'Europe,validée en janvier 2014-

[2] Extrait de la définition du territoire dans la mondialité issue de la préparation de Lux'09, 2009

Le premier chapitre de cette seconde partie se situe dans une approche théorique des fondamentaux relevant de l'universel humain. Il prend appui sur les acquis de l'expérience, du côté des obstacles et des atouts identifiés comme prémices d'une alterlocalisation. Il cherche à relier, articuler ce que produit, d'une part la créativité pour réussir un processus de résilience, rendre crédible une autre voie, autrement, cristalliser une idée, concrétiser une alternative, et d'autre part la résistance à l'inhumain pour sauvegarder, restaurer, installer un état de droit, valable pour tous, et rétablir des équilibres pour vivre ensemble, les pieds sur (la même planète) terre.

A Assemblage des résultats dans une vue d'ensemble

1- Bilan du pouvoir pris dans l'action concrète

Du côté des atouts

Le récit interprétatif a cheminé en partant « des gens »

Les gens, ce sont la personne, tout un chacun, « soi-même comme un autre »[1] comme point de départ pour identifier des ressources croisant les dimensions personnelles et collectives dans les transformations sociales actuelles. Le récit a mis en évidence la façon dont certaines personnes, dans l'épreuve, repoussent leurs limites et mobilisent en elles des énergies positives pour s'en sortir. La recherche, empirique, conduite en la partageant sur une durée de plus de vingt ans, a mis en évidence que, dans l'épreuve, des ressources intérieures développent des qualités relationnelles, de l'inventivité et renouvellent les potentiels d'engagement social et sont ainsi porteurs d'une espérance de renouvellement.

La mobilité comme levier

Parmi ces ressources, l'énergie du lieu de vie choisi a été identifiée comme un phénomène propre aux mobilités du monde actuel. Trop souvent subies, mais dans d'autres cas voulues, elles engagent des remaniements de l'existence. Si le choix du lieu est du ressort du sujet et/ou de sa famille, le phénomène s'inscrit aussi dans l'espace, revitalisant une démographie, une économie, de façon statistiquement visible et mesurable. Ces mobilités ouvrent les cultures locales à la diversité et à l'existence de l'ailleurs. Elles produisent de nouvelles appartenances, familiale et professionnelle, des participations conviviales,

[1] Ricoeur, P., 1990, Soi-même comme un autre, Recueil de conférences prononcées en 1986 et 1987, Seuil, Points-Essais, 425 p

citoyennes, militantes, « entre frères de sang et cousins de fortune ». C'est un levain dans la vie collective, avec des effets ressentis en intériorité, en même temps que perceptibles dans la vie sociale.

Des horizons d'attente les ont mis en mouvement

Elles ont fait usage de leurs habiletés, pris des risques pour tracer leur chemin. Leurs rencontres avec d'autres ont produit des espaces collectifs de débat, des approches alternatives, des réalisations ingénieuses, des lieux passerelles. Elles se sont découvertes capables d'anticiper, d'inscrire dans les faits une offre sociale d'intégration, dans un contexte social inédit. Avec le temps, ces promoteurs de systèmes d'action composites localisés et leurs partenaires ont appris à s'adapter, à connaître leur environnement, à répondre à des besoins repérés et à des aspirations exprimées, faisant naître, territorialement, une gamme d'activités qui n'existaient pas. Leur militance, l'extension de leurs connaissances et de leurs réseaux, l'architecture relationnelle de leurs organisations, à géométrie variable, ont contribué, et contribue encore aujourd'hui, à préfigurer des possibilités de sortie de crise d'une société salariale qui « désaffilie » massivement.
La concomitance de ces inventions socioéconomiques localisées et leur nombre, partout repérables dans le monde, ont fait émerger des courants de pensée et d'action qui se reconnaissent à l'heure actuelle dans ce cheminement.

Le mode de relation n'est plus l'emboîtement hiérarchique

La représentation sociale qui se construit dans ces regroupements de personnes singulières est qu'ils sont des interlocuteurs composites, des individus aux compétences multiples et complémentaires, en relation avec des structures publiques qui le sont tout autant, mais qui écrasent l'individu seul dans ses tentatives et ses difficultés à innover. La parole est réinvestie en partant de la base. Elle fait exister des espaces de parole, publics, dans une approche territoriale de proximité, à partir d'apprentissages éprouvés en situation. Cette parole est douée d'une portée générale qui est de nature politique, sans couleur partisane. Le cadre législatif peut alors être utilisé pour que la démocratie, comme système de gouvernement, ne soit pas vidée de son sens.

Une expérimentation qui intègre les interdépendances

Le pouvoir pris dans l'action les a incités, comme bien d'autres, à la mise en commun des diagnostics, pour comprendre les termes du débat et s'attaquer à ce qui produit l'exclusion jusqu'à l'interpellation, pour donner à voir, rendre intelligible, partager les avancées des pratiques, faire apparaître leur portée générale, élargir le cercle, s'entraider à grandir. Les horizons de chacun ont été élargis dans ces démarches de connaissance horizontales et verticales. Les processus d'acquisition de connaissances, nourris de leur curiosité ont ouvert de nouvelles voies. Tels les rhizomes, elles restent longtemps

inapparentes avant de donner à voir leurs couleurs et leurs formes au grand jour. Au contraire des ressources qui se divisent en se partageant, comme le gâteau ou le pouvoir conçu comme l'exercice d'une compétence sur un territoire délimité par des piquets, ces valeurs se multiplient par le partage. Plus on s'en sert, plus elles grandissent.

Dans une perspective de changement radical

Rappelons la définition sur laquelle des praticiens de l'Aude et des Pyrénées Orientales, partageant leurs expériences, se sont accordés en 1999, constituant un socle suffisamment solide pour leurs coopérations entre 1999 et 2005. « L'économie solidaire, en affirmant que le critère marchand ne suffit pas à fonder les valeurs de l'échange social, se situe dans la perspective d'un changement radical, renoue avec le politique, l'utopie, la philosophie, le spirituel pour certains. Elle exprime un double mouvement : l'attention à la personne dans sa recherche légitime d'un développement personnel incluant tous les risques de l'individualisme ; son inscription dans la vie collective comme voie d'accomplissement. Comment vont se faire les ponts qui relient ces deux rives, réalités apparemment contradictoires qui ont pourtant besoin d'être envisagées dans leur unité ? C'est l'un des aspects de la question ouverte par l'économie solidaire. Sans une redéfinition des fondements du contrat social, l'économie solidaire risque de s'étioler ou d'être instrumentalisée »[1].
La formulation de cette finalité est le résultat d'un travail collectif porté par le système d'action composite que les membres de l'Association PARI ont contribué à faire exister. Ce n'est donc pas seulement une conviction personnelle, c'est une résultante collective.

Des effets perceptibles de décloisonnement

Pour ces acteurs locaux qui tirent leur énergie sociale et leur équilibre personnel de leur désir de vivre « ici » plutôt qu'« ailleurs », maintenir les ouvertures pour ne pas être enfermé dans le hors-jeu, comprendre, élargir la prise de conscience des interdépendances, maintenir des ouvertures avec l'extérieur pour avoir une prise sur les changements, est aussi indispensable que l'air que l'on respire.
Les inventions socioéconomiques et culturelles ont expérimenté comment se relier entre elles pour se compter et s'épauler. Des personnes passerelles, par leurs propres circulations entre des mondes trop souvent cloisonnés et inhospitaliers, ont fait exister des relations avec l'extérieur. Elles se sont étoffées, intensifiées jusqu'à produire de l'appartenance collective. Les idées ont circulé et se sont diffusées. Des dynamiques locales plus collectives ont connu des extensions, horizontalement, ailleurs. Elles ont ouvert des horizons pour en finir avec une pensée de la généralisation des bonnes pratiques par clonage. Le rez-de-chaussée a peu à peu appris le langage des étages supérieurs pour communiquer avec ses représentants. Des expérimentations singulières ont réussi à évoluer, du prototype à la petite série, des cycles bâtisseurs ont réussi des percées, jusqu'à être identifiées comme constitutives de minorités agissantes, à l'origine

1 Conclusions de la journée d'échanges d'expériences entre des praticiens d'Aude et des Pyrénées orientales, 22 octobre 1999, Alet-les-Bains, évoquée dans la première partie

de courants de pensée et d'action inscrits dans le paysage social de leur époque et capables de porter une alternative.

La preuve par la réalisation concrète accrédite leur discours de changement

C'est indispensable à des alternatives pour qu'elles ne restent pas dans l'abstraction et donne de la force du discours du changement qu'ils tiennent.

Du côté des faiblesses : Versus praticiens

Manque de confiance dans sa propre expertise

Cette difficulté est entretenue par le silence des « bâtisseurs de la marge »[1] eux-mêmes. Le plus souvent, ils se laissent absorber par « le faire » et laissent en friche l'élaboration de leurs expériences, sans consacrer assez de temps à dire ce qu'ils font, et encore moins à décrire comment ils le font. Ils s'en tiennent à la production de rapports d'activités dans les cadres définis par ceux qui les financent. Ce n'est pas leur vision qu'ils expriment. Ce n'est pas de leur réalité dont ils parlent. Leur ingénierie est passée sous silence. Ils s'empêchent ainsi de montrer en quoi et comment ils sont inventeurs eux-mêmes.
C'est un dommage collectif, car dans la crise actuelle des relations, leur véritable performance, c'est précisément d'avoir balisé le chemin de l'entraide pour répondre aux problèmes de tous les jours, aux conditions économiques et sociales, culturelles et institutionnelles de leur contexte. C'est pourquoi, « Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit, sont deux métiers à mi-temps ».

Par déficit de confiance dans leur capacité à prendre la parole publiquement, ou par peur de se mettre en avant, les praticiens sont souvent en demande d'une caution scientifique, quand ils organisent eux-mêmes une rencontre publique. Elle est figurée par une personnalité du milieu de la recherche, le plus souvent invitée à s'exprimer en ouverture du colloque. Le chercheur n'a lui-même que peu de possibilités de discussion sur le fond, dans cette posture où l'on attend de lui du renforcement. En général, on « donne » ensuite la parole aux experts. Ils ont à répondre aux besoins de promotion ou d'argumentation de façon ciblée. Le débat de fond est étouffé pour servir les utilités du moment. On passe à côté des ressources d'inventivité, de l'énoncé des obstacles récurrents, de la portée de réplique des participants. « Ceux qui font » restent en général assis dans la salle sans s'exprimer. Ils repartent insatisfaits, ayant ravalé leurs questions et leurs réflexions, avec le sentiment d'une occasion manquée d'un partage qui les aurait ressourcés et nourris de la vitalité d'« un parler vrai ». Si l'organisation a prévu de leur « donner la parole », c'est dans des ateliers pour témoigner, souvent sans cadre structurant pour croiser, comparer, faire fructifier, redistribuer le sens commun de leurs diverses interventions aux participants. La restitution finale peine à retranscrire l'intérêt de leurs apports, dans

[1] C'est le titre d'un livre de Nathalie Boudé, 1999, qui décrit des expérimentations alternatives dans les régions Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon

l'épuisement de sève des fins de journée. Cette mise en scène de la parole amputée de la fonction délibérante entretient l'évitement du débat, à rebours de l'accueil de l'inventivité. Nous y consentons trop souvent nous-même, par renoncement à mobiliser l'énergie et le temps qu'il faut pour ouvrir les vannes d'une parole non assignée.

Il est encore plus difficile de se faire confiance et d'apporter du crédit à sa propre expression en tant que praticien (ne), quand des institutionnels sont invités. Cette situation s'est aggravée avec la décentralisation. Les pouvoirs locaux exercent plus directement leur emprise, tacite ou non, sur ceux qui reçoivent des subventions de leurs services. La liste des peurs et des empêchements à déployer une pensée critique, autonome, à savoir la formuler, à oser l'affirmer publiquement serait à établir pour que chacun se sente moins seul, moins petit, moins soumis et pour s'entraîner et s'entraider à s'exprimer, du lieu de son expérience. Car, la force d'une parole tient au nombre de celles et de ceux qui la prennent et la portent, avec la force de leur intériorité.

Du côté des faiblesses : Versus chercheurs :

Ne plus consentir à la mise en scène de la parole vidée de sa fonction délibérante

Les chercheurs entretiennent des relations souvent ambiguës avec la commande publique. Ils n'échappent pas toujours à l'instrumentalisation des contenus, transformés en« objets » de politiques, ou bien en expertise pour le compte d'autrui. Dans cette posture, ils ont tendance à devenir des auxiliaires, sans intégrer le comment de la mise en pratique de leurs préconisations, au-delà de belles pratiques servant d'illustration ou d'idéal type.
En trente ans, le constat est que la pensée a perdu en autonomie, en même temps que les marges d'initiative des praticiens ont été rognées et quadrillées. Si l'économie solidaire se décline maintenant dans de multiples domaines d'application spécialisés, voire segmentés, la vision d'ensemble n'a guère progressé sur le comment coopérer pour « faire système ». Elle est menacée de banalisation comme beaucoup des inventions de notre génération.

2 - Qui a le pouvoir de quoi ?

La première partie de cette recherche s'est employée à montrer comment l'écart s'est creusé progressivement entre le pouvoir pris dans l'action par des inventeurs sociaux qui s'autorisent d'eux-mêmes, et le pouvoir détenu par les institutions dont la logique d'action reste déterminée par leur propre reproduction. L'insertion telle qu'elle a été inventée par la société civile dans les années 70-80, encadrée progressivement par des politiques publiques multipliées par les « urgences sociales », n'est plus le support d'un projet de contrat social réalisable, ni même humainement acceptable. Tel est le constat sur lequel PARI décide de clore l'association en 2005. Le « I » (comme insertion) de leur sigle ne

portant plus ni les valeurs, ni la signification sociale qu'ils lui accordaient. Cet apprentissage a été payé très cher.

La méconnaissance de ce qu'est un pouvoir d'Etat

L'Etat est devenu « social » dans une relation dialogique avec une classe ouvrière qui se constituait et s'affirmait dans de vigoureuses luttes sociales. Nous n'en sommes plus là. « L'Etat social » est en place. Et depuis son origine, le social resté conditionné par les présupposés d'une croissance économique qui ne sont pas remis en discussion. Ensuite, la globalisation économique s'est imposée par l'accélération du « toujours plus et plus vite», plutôt que « le moins pourvu que ce soit mieux et accessible à tous ». Les pouvoirs publics se sont laissés contaminer, et même envahir. Des alternances gouvernementales accélérées, l'instabilité des contours ministériels auxquels ces nouveaux « objets de pensée et d'action » sont rattachés, en fragmentent toujours plus le sens commun. Chaque nouveau tenant d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat « fait comme si » il innovait à partir de rien, pour mieux se positionner dans l'échiquier politique, plutôt que d'examiner, consolider ou améliorer ce qui se présente à lui quand il arrive en poste.
Et cette « ESS » qui sonne si mal à l'oreille ! La dénomination officielle de« l'économie solidaire », affublée d'un « S » est la marque d'un pouvoir d'Etat qui s'autorise de lui-même pour imposer l'union, sans laisser le temps aux acteurs concernés de construire ce qui leur est commun et de le nommer à leur convenance. Les adjectifs qualificatifs : éthique, durable, alternatif, équitable, participatif, responsable, démocratique, solidaire, etc. sont de plus en plus vite disqualifiés et renvoyés dans la gamme des consommables.
Un rapprochement, de l'intérêt bien compris des uns comme des autres, aurait eu besoin de temps pour être authentique et durable. L'insignifiance accélérée des mots n'est pas perdue pour tout le monde ! L'économie de marché « recycle » les expressions de la créativité individuelle et sociale au rythme d'une obsolescence programmée, dans des cycles de plus en plus rapides, pour maximiser ses profits. Au final, de tels procédés, qu'ils soient utilisés par l'Etat ou par le marketing communicationnel de l'économie privée, appauvrissent et banalisent des notions aussi fondamentales que celle de la solidarité sur lesquelles reposent la possibilité même de vivre ensemble.

L'invisibilité est une stratégie

Il s'exerce dans les relations entre société civile et pouvoirs publics un rapport de force dont les enjeux sont de savoir « qui a le pouvoir de quoi ? ». C'est ce que cette recherche s'est appliquée à mettre en évidence, en reconstituant l'approche des solidarités sociales dans le contexte historique de leur construction. Si les relations engagées par les inventeurs sociaux avec leurs interlocuteurs publics sont progressivement entrées dans les usages, elles n'ont pas pris suffisamment en compte cette bipolarité comme une composante structurelle, pour situer avec justesse leurs relations avec les pouvoirs en place et définir « le lieu propre » de leurs stratégies. En fait, l'énergie que déploie le pouvoir d'État pour la captation du leadership signale son désarroi à inventer, et souligne d'autant plus la valeur d'un mouvement social renouvelé par l'énergétique cumulée de

trente ans de mobilisation citoyenne et de solidarités actives. Cet existant a fait événement en 1999, avec les consultations régionales.

Ouvrir le débat sur l'essentiel pour reprendre le gouvernail

Nous-mêmes avons manqué de confiance dans ce que signifiait l'émergence collective de ces inventions socioéconomiques de ces années, alors que les systèmes de représentation institués montraient déjà leurs limites, voire leurs incapacités à traiter les problèmes de fond. Dans la configuration particulière d'un gouvernement favorable, nous avons manqué de lucidité quant à la nature, les potentiels et les limites des coopérations possibles avec les représentants momentanés de la figure de l'Etat. Je ne m'exclus pas de l'analyse, comme une critique qui serait adressée aux autres et me laisserait indemne d'avoir à la partager. Nés dans l'après-guerre, ces nouveaux acteurs sociaux ont fait leurs premiers apprentissages de la vie sociale pendant les « Trente Glorieuses ». Ils méconnaissent la profondeur du fossé qui sépare différentes conceptions du pouvoir, parce qu'ils n'ont pas connu l'Etat illégitime ou totalitaire. Ils n'ont pas imaginé rencontrer cet obstacle. C'est pourquoi, aujourd'hui aguerris, notre bilan doit être lucide. Il est de notre responsabilité de transmettre des enseignements, avec leurs bons côtés, leurs potentiels largement mésestimés, sans occulter le reste pour autant.

À raison des fonctions qui leur sont reconnues au titre de l'intérêt général, la légitimité du fonctionnement des institutions doit aujourd'hui être mise en doute et sous observation.
Entre autonomie et attente de reconnaissance, l'enjeu est aujourd'hui de savoir comment changer radicalement la ligne de conduite. Même si nous avons réussi à nous faire entendre, la grande majorité des « sans voix » reste parlée par les autres. La protestation sociale, comme celle des chômeurs dans les années 90, a été étouffée dans l'œuf. Le débat sur l'essentiel est confisqué ou occulté pour ne pas affronter la question de la représentativité des personnes privées de travail salarié, par incapacité à remettre en question les standards d'une époque révolue. Avec pour conséquence de fragiliser toujours plus les représentativités d'hier qui sont exsangues, qu'il s'agisse des syndicats, des partis, ou des formes d'expression de la démocratie représentative en général. L'effondrement républicain aux élections de 2002 n'est pas sans rappeler que c'est très «légalement» qu'Hitler est arrivé au pouvoir en Allemagne en 1933.

B - Déficit d'une pensée de l'action dont le sujet est l'auteur

1- Processus de subjectivation et « mœurs démocratiques »

Le sujet créateur de nouvelles socialités

Les repères des identités individuelles sont brouillés. Les catégories sociologiques pour les nommer, la race, le genre ou la classe sociale, ne caractérisent pas la place prise par le sujet dans la vie sociale de l'époque qu'il nous est donné de vivre. « La plus répandue en fait un synonyme de l'individu. Après Descartes, le concept de sujet a évolué vers l'idée de la monade au point que la notion d'autonomie se confond avec celle de l'indépendance. Cette notion d'un sujet de droits et d'intérêts à défendre s'est popularisée. Le besoin des appareils du système économique d'en faire avant tout un consommateur renforce cette manière de voir. Dans cette représentation, le sujet est maître chez soi, protégé par ses droits »[1]. Cette vision reflète une conception tronquée, restrictive, voire mutilante de l'identité personnelle. Blaise Ollivier, directeur du Centre ESTA, dont la pensée m'a accompagnée depuis la fin des années 1980, prend position dans son livre majeur, « l'acteur et le sujet », délibérément à rebours de l'ouvrage d'Alain Crozier et Erhard Friedberg, « l'acteur et le système »[2] qui postule que le comportement humain est l'expression d'une stratégie dans un jeu où s'exerce un ensemble de contraintes qu'il faut découvrir pour positionner au mieux sa propre stratégie. Bref, un sujet stratège de sa propre vie. Dans la conceptualisation du sujet du sociologue Pierre Bourdieu, aucune porte ne s'ouvre sur l'extérieur pour s'échapper au conditionnement. « Le sujet, même lorsqu'il lui reconnaît de se construire par des processus d'intériorisation, ne fait qu'incorporer des *habitus* socialement constitués. (…). Quelle que soit la longueur de la chaîne qui conduit de la structure collective à la motivation du sujet, à son sens stratégique, quel que soit le nombre des intermédiaires qui tendent à aménager une place de plus en plus riche en ressources pour l'agent social, on se trouve toujours dans un ensemble de structures, et le fait qu'elles soient de plus en plus fines et détaillées, souples et changeantes, n'en modifie pas la nature »[3]. Un sujet reste une structure sociale intériorisée.

L'ouvrage « la misère du monde [4] de P. Bourdieu, s'ouvre sur ces lignes : « Nous livrons ici les témoignages que des hommes et des femmes nous ont confiés à propos de leur existence et de leur difficulté d'exister ». En écrivant cela, il se montre insensible au fait que « l'interviewé lui confiant son témoignage, est porteur de deux objectifs : rendre au chercheur le service qu'il lui demande en lui apportant la matière désirée. Mais, ce faisant, l'objectif est traversé par une autre finalité qui est de s'éveiller à soi-même comme sujet de sa propre vie. Ce processus étant déclenché par l'activité de se faire sujet du récit de son existence ». Pierre Bourdieu s'empêche ainsi d'aborder la question des conditions auxquelles la subjectivation pourrait changer le cours de l'action collective. Le caractère restrictif du concept sociologique du sujet, dans les conditions de la modernité a pu permettre un progrès en différenciant rationalité du social et subjectivité de l'individu. Mais, « lorsque cette intelligence provoque la fausse certitude selon laquelle améliorer les bases subjectives de la constitution du sujet ne sert à rien pour réformer la société, le gain en rationalité se trouve accompagné d'une perte de cohérence. Pourquoi un progrès de la rationalisation devrait générer un effacement et une dévalorisation de la subjectivité ? ».

---

[1] Ollivier, B., 1995, L'acteur et le sujet, vers un nouvel acteur économique, Paris, Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique, chapitre 6, L'acteur social au seuil du sujet, p 195-246
[2] Crozier,A. « l'acteur et le système », 1977. en collaboration avec Erhard Friedberg, le Seuil, 1977
[3] Ollivier, B., 1995, chapitre 7 Quel concept de sujet ?; p 247-295
[4] Bourdieu, P.,1993, La misère du monde, Paris, Seuil

Ainsi, poursuit Blaise Ollivier« le concept de sujet gagne en pertinence dans les sciences sociales s'il assume le rapport entre deux sources de sens. L'une est le conditionnement social, l'autre l'économie subjective des identifications et des investissements de réalités. La mise en rapport dialectique de ces deux sources de sens élargit la possibilité de penser les changements sociaux ».[1] Depuis la naissance de la psychanalyse, on sait le sujet divisé, existant d'abord à partir de l'altérité qui le constitue. Dans ses modalités d'identification, il devient sujet par le mouvement où se poursuit l'inventaire des forces et des entraves, des possibilités d'ouverture et des menaces de blocage. Ces processus de subjectivation ne sont pas sans incidences sur la construction de société parce qu'ils conduisent à repérer des cloisonnements, des contradictions et des exclusions jugés inacceptables ou intolérables. « La subjectivation ne produit pas de modèles. Elle produit des rapports, provisoires et ouverts, entre l'identité subjective et la profession, entre l'identité et l'appartenance institutionnelle, entre la subjectivité et la citoyenneté, entre la réalité subjective et l'intégration. Sollicité à la réplique, le sujet se sent responsable de penser la société, de l'imaginer pour moins de souffrance. Il n'est plus simplement le sujet individuel des droits de l'homme, car la réplique ne se suffit pas des incantations qui reproduisent l'illusion juridique, mais pas la justice. Pas plus que cette réplique ne désigne le seul acteur innovant, ou le gagneur, comme celui qui peut la conduire ou l'initier ». Tenir à ce choix, écrit Blaise Ollivier, c'est penser que pour les problèmes qui importent actuellement, « l'amélioration des mœurs démocratiques, l'extension des lieux où elles peuvent s'exercer, la réduction et le contrôle des logiques d'exclusion, l'invention des régulations économiques nécessaires au développement des solidarités sociales, consolider le processus de subjectivation est utile à tous, et toujours à reprendre »[2].

La distinction des places est à la base des différences vitales

« Le système symbolique, son noyau invariant, institue un espace où la place de chacun, de chaque être est possible. Ce qui fonde la distinction des places est à la base des différences vitales. Celles-ci instituent la vie en ce sens que, dès qu'elles s'effacent dans la confusion, dès que l'espace se referme, excluant la place de telle ou telle de ces différences, la violence mortifère se met à détruire la vie ». Ainsi, « introduire plus de sujet dans la fonction symbolique, c'est se disposer à penser et représenter davantage leur complexité réelle. Dans le sujet, la violence de ses affects, celle de certains de ses fantasmes avant toute élaboration, résiste aux limitations (…). Dans la société, une opposition décisive existe entre la fonction symbolique et la violence à laquelle l'imaginaire de toute puissance maintenu inconscient, s'efforce de pervertir la stratégie en manipulation, le pouvoir en instrumentalisation des individus, la domination en exploitation ».
« La symbolisation est une lutte, inachevable, contre les violences qui tendent à assurer affectivement les exploitations effectives. Son lieu est aussi bien le champ social, l'histoire, que les subjectivités singulières. Et, on ne voit pas comment, pour le succès de la fonction symbolique, le social et les subjectivités pourraient n'être pas solidaire dans la

[1] Ollivier,B ; idem p 247-295
[2] Ollivier, B., 1995, Conclusion, p 445-455

production de socialité. C'est d'abord la différence entre l'arbitraire et la règle, entre le père tyrannique et le père porteur de la loi, entre la toute-puissance narcissique et l'acceptation de ses limites, les différences des générations, les différences des sexes (nul n'est tout). Puis ce sont les différences entre les autres, semblables, et d'autres qui viennent d'ailleurs, porteurs d'inconnu, les différences entre moi-ego, conforme à ses savoir-faire et soi-sujet divisé, capable de culpabilité, de sacrifices, de dépassement et d'être travaillé par de l'autre, la différence entre les valeurs et les habitudes, entre l'action et la manipulation qui instrumentalise autrui, et ainsi toutes les différences essentielles s'enchaînent par la vertu d'un ordre symbolique qui interdit les confusions pour limiter la violence »[1].

Cette réflexion que je partage ne prétend pas traiter la question immense de la destructivité, mais elle ne peut pas non plus faire l'impasse sur la place qu'elle occupe dans la perspective de transformation sociale qui est celle de cette recherche. Il faut accepter de connaître l'inhumain comme la face cachée de l'humain. Beaucoup de personnes perçoivent avec acuité, ou vivent la recrudescence de la destructivité, d'autant plus pernicieuse qu'elle prend des formes aussi multiples que les contextes socioculturels qui les provoquent. Il ne s'agit plus de traiter d'une « fracture sociale » abstraite, mais de faire face aux effondrements en série qu'elle entraîne.
Dans les faits, les arbitrages sont souvent rendus impossibles du fait de l'enchevêtrement des causes. On ne peut plus se prononcer pour donner tort ou raison dans bien des conflits actuels. Même si l'opinion peut déterminer qui est la victime, cela ne construit ni ne restaure la paix. La loi de la jungle gagne du terrain et s'insinue dans cette défaillance. Le malheur s'abat, des réactions en provoquent d'autres. Des personnalités plus cyniques ou puissantes en tirent avantage. Cependant, tout ne se ramène pas au phénomène personnalisé par le dictateur ou le monstre.

Conjugaison du social et du subjectif dans des répliques collectives à l'inhumain

La violence que nous avons trouvée, dans le cadre de cette recherche, est avant tout institutionnelle. Elle se caractérise par la dépersonnalisation des relations. Elle s'impose aux personnes en chômage, contraintes de se situer dans leur supposée carence, plutôt que dans la recherche constructive de transitions appropriées aux possibilités : les leurs et celles de leur milieu de vie. Elle s'impose aux professionnels de l'emploi qui sont leurs interlocuteurs, obligés de jouer leur rôle de prescripteur dans le déni d'une réalité qu'il connaisse pourtant bien : il n'y a pas d'emploi pour tous dans le contexte actuel, mais beaucoup de solutions et de travaux utiles pour répondre à des besoins sociaux qui ne sont pas encouragés à devenir économiquement viables. Ils sont contraints de retenir l'expression de leur mal-vivre dans leur monde intérieur, abusivement assimilé à la sphère privée. Tout ceci fait beaucoup de dégâts, de part et d'autre du bureau qui les met face à face ! La violence loge dans le non-dit. Le silence règne sur l'essentiel par peur d'avoir à faire face aux conséquences perçues comme imprévisibles d'une transformation en profondeur. Il ne faut pas s'étonner que ce mode de fonctionnement accumule de la violence jusqu'à ouvrir la boîte de Pandore de la destructivité.

[1] Ollivier, B., 1995, L'acteur et le sujet, p 430-431

Devenir auteur de sa parole permet d'aborder le malaise des organisations, les défaillances institutionnelles, les abus de pouvoir, comme une épreuve depuis ce lieu propre que nous construisons en nous-même, tout au long d'une vie. La subjectivation peut être considérée comme une épreuve et une étape décisives sur le chemin de la conscience humaine dans le temps long des mutations culturelles. L'accomplissement d'une vie individuelle y contribue par les avancées qu'elle réalise à son niveau. Sans répondre au pourquoi de la destructivité dont personne ne peut se sentir tout à fait indemne, ce que la recherche a mis en évidence est la conjugaison, à nouveaux frais, du social et du subjectif dans des répliques collectives à l'inhumain, appelant à une vigilance constante à l'encontre des confusions. À rebours de cette tendance, elles restaurent la fonction de la parole qui s'interpose pour nommer l'abus, qui entretient des relations faisant la place de l'autre, intègre ce qui est élaboré à partir du singulier dans le pluriel des équipes et des réseaux, et dans l'intentionnalité d'une transmission qui ne soit pas répétition. Ces répliques se sont formées, souvent par la résurgence de ressources symbolisées dans le passé, déjà là, constituées dans la grande bibliothèque des mythes et des sagesses humaines, des expériences collectives, des similitudes et des résonances. Elles relativisent et permettent de découvrir comme neuf, le plaisir d'être, avec d'autres, « concourant à... ». Cette recherche soutient comme une raison de vivre, sans certitude mais avec espérance, la perspective de régulations sociales, humainement acceptables dans le contexte inédit de la mondialité.

2- Violences institutionnelles et processus de résilience

Les violences institutionnelles attaquent tout particulièrement les personnes de conviction qui accomplissent leurs fonctions autrement que dans la routine et l'obéissance aveugle, tels que les créatifs culturels ou les acteurs de changement. Elles sont menacées dans ce contexte où l'inhumain tente d'anéantir les formes de l'autonomie du sujet, l'énergie d'accomplissement personnel et/ou de réforme sociale. Les atteintes aux personnes ont ceci de commun qu'elles constituent une tentative de faire taire : que ce soit sous le flot de paroles insignifiantes, par l'annulation du sens de ce qui est en train de se dire, par la manipulation de la communication, par l'absence d'une réponse humaine à la question posée, la répression de la parole prise, jusqu'à l'anéantissement dans les situations extrêmes du totalitarisme.

Comprendre les traumatismes et les ressorts de la résilience

Les travaux que le Centre ESTA a consacrés au harcèlement au travail[1] dans une perspective psychosociologique, ont mis en évidence les ressorts d'un phénomène qui ne se limite pas à la dimension individuelle de la perversion ou de l'abus. Que ce soit à l'initiative de personnalités pathologiques, ou bien que l'entreprise elle-même soit

[1] Annie charlotte Giust, A.C., Supiot, C., et Ollivier, B. 2002, (sous la direction de), Le harcèlement au travail, de la perversion individuelle à la défaillance institutionnelle, 72 p

productrice de violence par son fonctionnement, ces agissements sont possibles parce qu'ils s'installent dans le manque d'institution : pas de fonction de régulation, pas d'arbitrage, défaillance de l'autorité à un niveau hiérarchique ou un autre, absence de limite aux abus de pouvoir, flou dans les règles. Cette approche a une portée considérable pour comprendre les traumatismes et les ressorts de la résilience. Elle étaye la perspective de répliques collectives possibles pour sortir de la crise générale où nous nous trouvons. Elle propose des bases de réflexion à des rapports sociaux capables de construire la résistance à la destructivité, en même temps que les conditions de production de règles respectueuses de la loi symbolique.
À la charnière du subjectif et du social, de l'individuel et du collectif, c'est une pensée opérative pour l'action, dans laquelle j'ai trouvé une profonde résonance, une même finalité humain, à partir d'une autre scène sociale que celle de l'exclusion sociale qui est l'application plus particulière de cette recherche.

La violence au travail a pris place dans les entreprises, sous de nouvelles formes, comme l'usage délibéré de procédés détournés pour se débarrasser de salariés jugés indésirables parce que trop âgés, trop chers, pas assez productifs, ou simplement non conformes aux standards souhaités, sans que l'entreprise ait à faire les frais des procédures de licenciement. Les carences de management font que personne ne prendra la décision, ou la responsabilité, d'intervenir dans le collectif de travail pour stopper ou sanctionner ces processus de mise à l'écart. Le rejet est dans certains cas le symptôme d'un mécanisme de violence mimétique, révélateur de crises institutionnelles aussi graves que difficiles à résorber. Le départ de la victime ne résoudra pas la crise, et la tentative de la régler sur un mode magique sera réitérée dans un engrenage de pratiques d'humiliation et d'exclusion sur des victimes successives.

« Le pouvoir, où est-il ? » : Symptômes de la défaillance institutionnelle

Les éléments recueillis par l'équipe d'ESTA auprès de professionnels harcelés permettent de caractériser les violences relationnelles comme des symptômes de la défaillance institutionnelle. « Tout se passe comme si les acteurs, et en premier lieu les responsables, avaient délaissé l'institution et ses fonctions symboliques au profit exclusif de l'organisation et de son univers stratégique ». Les professionnels harcelés tentent souvent de chercher de l'aide à l'intérieur de leurs organisations, auprès de supérieurs hiérarchiques, DRH, représentants syndicaux, médecins du travail. Ils se heurtent à un retrait impressionnant de la hiérarchie et ne sont pas forcément pris au sérieux. Dans ces conditions, ils vont chercher de l'aide à l'extérieur de leurs entités : avocats, prud'hommes et obtiendront peut-être la transformation de la démission en licenciement abusif. Mais la souffrance résultant de la quasi absence de recours institutionnel, suivie de l'impuissance déclarée des représentants de la loi, notamment des inspecteurs du travail, revêt un caractère spécifique. « Ce n'est plus seulement la peur d'être détruit par une personne malveillante, ni ce sentiment de « désolation » consécutif au fait d'avoir été lâché (voire lynché) par ses pairs.

Plus accablante encore, la douleur spécifique de ne plus pouvoir compter sur l'institution. « Il suffisait donc qu'un individu croie pouvoir régner en maître absolu dans un univers sans

limites, et rien ni personne n'était là pour l'arrêter, dit cette participante au groupe de parole animé par l'équipe d'ESTA. On a ouvert la boîte de Pandore et la destructivité s'est déversée ». Le pouvoir, où est-il ? Je l'ai cru chez les cadres comme pouvoir de décision éclairé par la compétence ; chez les élus du personnel comme contre-pouvoir inspiré par la militance ; chez l'inspection du travail comme pouvoir de protection soutenu par le droit ; chez le médecin inspecteur comme pouvoir d'intervention légitimé par l'État ». « Dans mon affaire, j'ai éprouvé qu'il n'était nulle part. Deux guignols sans foi ni loi tiennent la dragée haute à une armée de représentants institutionnels qui ne revendiquent pas le pouvoir qu'ils détiennent (…) redoutant plus de commettre un impair que les conséquences affreuses de leur retrait ».

Rapports sociaux de résistance et institution de règles communes

La reconnaissance par les autres de l'injustice modifie qualitativement l'impact psychologique du harcèlement sur l'identité de la victime. Or cette démarche de reconnaissance ne relève pas seulement des rapports psychologiques de sympathie, mais des rapports sociaux de résistance[1]. Ainsi le harcèlement au travail, loin d'être assimilable au harcèlement pervers de la sphère privée, fait partie des nouvelles pathologies qui ont fait leur apparition au travail. « S'agit-il de remettre de l'ordre dans des relations de travail dérégulées, ou d'abandonner l'individu à lui-même dans un monde où les contraintes étant déniées, les conflits éludés, la parole empêchée, il ne reste plus que la voie contentieuse pour exprimer une demande réduite à la réparation d'un préjudice subi ? L'application quotidienne du code du travail montre qu'il ne suffit pas d'avoir des textes pour que la loi soit opérante. Une culture du contrat tend à effacer l'hétéronomie du droit. Reléguant celui-ci aux seuls droits de l'homme, les hiérarchies créent de manière autonome des conventions de travail qui « fondent l'obligation sur l'accord des obligés»[2]. Ces conventions veulent obtenir non seulement l'obéissance aux ordres, mais aussi la liberté qu'elles confisquent aux signataires. « Marier liberté et servitude prend à revers le droit du travail, pour inventer de nouvelles formes de pouvoir sur les hommes »[3].

Or l'organisation est autre chose que l'institution. Dans la réalité, les deux sont articulées puisque c'est en créant ses règles que l'organisation institue. Mais c'est à la condition que ces règles soient reconnues légitimes par la société dans laquelle s'inscrit l'organisation. L'organisation est un champ stratégique en vue de pouvoir atteindre des résultats. Elle est un univers de règles, prescriptions et interdictions auxquelles les acteurs se réfèrent pour agir légitimement. Cependant les règles, à cause d'un certain flou, sont sujettes à interprétation. C'est un objet de conflits concrets. Ou bien, pour dépasser ces conflits, c'est l'occasion de confrontations et de négociations. Ainsi, à travers leurs défauts d'élaboration, les règles permettent d'ajuster les unes aux autres des activités complémentaires, et de soutenir des coopérations entre acteurs différents. La règle oblige à différencier des places et des rôles. En marquant des frontières et des séparations, la règle empêche la confusion. Par-là, elle favorise la reconnaissance entre les acteurs. La

[1] Dejours, C., 2000 Harcèlement et travail, Paris, Communication à l'AFPPS, article déjà cité d'A.C. Giust 2002
[2] Giust, A.C., 2002, déjà citée
[3] Supiot, A., 2000, La contractualisation de la société, Ed. Odile Jacob, Université de tous les savoirs, cité » par A.C. Giust 2002

règle oppose le permis à l'interdit. Elle empêche que tout soit possible, à tout moment et de n'importe quelle façon. Or c'est en la méconnaissance ou la transgression de ces éléments que consistent l'imaginaire et la pratique du harcèlement.

« La règle s'évalue au regard des valeurs, des lois, des principes qui la fonde »

La légitimité de la règle ne se forge pas seulement sur sa rationalité, ni sur le niveau de pouvoir de l'instance qui la formule. Nul ne peut s'arroger le droit de changer la règle. L'organisation, s'inscrivant dans la société, ne peut se penser seulement en termes de rapports stratégiques et de relations de pouvoirs. En ce sens, le harcèlement signifie une défaillance institutionnelle, à l'intérieur du système des règles ». À cette lumière, on voit que les règles d'une organisation ont une double fonction : une fonction opérationnelle pour promouvoir une action, et une fonction symbolique pour relier le prescrit à sa finalité, par exemple les fonctionnements de l'hôpital à la santé publique, ceux de l'école à la transmission de culture, ceux de l'administration à la citoyenneté…. D'aucuns pensent que la fonction symbolique des règles qui organisent le travail va de soi, sans qu'il soit besoin d'en parler. Mais les violences constitutives du harcèlement moral obligent à y regarder de plus près ». Les investigations menées par le Centre ESTA montre comment « la défaillance de l'institution signifie que la fonction symbolique des règles a été délaissée plus ou moins consciemment, ou ignorée[1] ».

La résilience, un processus individuel et collectif de reconstruction

Qu'est-ce que la résilience ? Ce terme « décrit et qualifie des processus vivants de restauration et de gestion collectives de sortie de crise, de changements, d'adaptations face à l'incertitude. La résilience peut être une démarche consciente, active et volontaire, imposée par la nécessité, ou inconsciente, mais néanmoins opérante ». Le concept est employé « en écologie pour désigner la capacité d'un écosystème ou d'une espèce à récupérer un fonctionnement, un développement normal, après avoir subi un traumatisme. En physique, elle définit la résistance d'un matériau à un choc. En psychologie, elle consiste à prendre acte de son traumatisme pour ne plus vivre dans la dépression. Dans le domaine de la gouvernance, de la gestion du risque et du social, la résilience communautaire associe les approches précédentes en s'intéressant au groupe et au collectif plus qu'à l'individu isolé. Le concept de communauté résiliente date de la fin du XX° siècle, développé notamment au Canada. Il a des origines pluridisciplinaires »[2].

L'étude ESTA permet d'apporter un vif éclairage sur les processus de résilience dans la situation vécue du harcèlement au travail. Les participants au groupe de parole, eux-mêmes harcelés, ont connu avant « l'accident » de grandes satisfactions au travail. Leur identification au travail, la confiance dans leurs compétences et dans leurs relations avec leur hiérarchie, les aveuglent sur le danger encouru, dans la lutte contre la destructivité dont ils sont l'objet. Seul le corps réussit à témoigner de la souffrance infligée. Quasiment

[1] Résumé du rapport Centre ESTA, 2002
[2] Encyclopédie Wikipedia, 23 février 2007

tous ont dû prendre des antidépresseurs. À la longue, ils deviennent insensibles à l'alarme des spécialistes, avant de s'avouer la réalité du danger qui menace leur vie.
Tandis que les participants au groupe de parole s'aident mutuellement à comprendre ce qui leur est arrivé, ils découvrent que les conditions de travail sont à évaluer en référence avec l'institution. Avec la maltraitance du harceleur et ses effets mortifères, ils se trouvent face à la défaillance institutionnelle et ses aspects délétères. La contagion de la destructivité et ses effets sur la santé ont eu paradoxalement un effet de soulagement sur certains, leur permettant de comprendre à travers les autres ce qu'ils n'arrivaient pas à saisir pour eux-mêmes. « Je vous écoutais, et je trouvais cela scandaleux. La révolte par rapport à vos situations, alors que je n'en avais pas eu par rapport à la mienne, m'a permis de poser une limite ». Cette nouvelle conscience de la dimension institutionnelle, présente ou manquante au sein des organisations, les a aidés à nommer tout un pan de leur souffrance vécue dans le harcèlement.
La redoutable épreuve du harcèlement leur a beaucoup appris sur eux-mêmes et sur les contextes de travail. Une première indication de la reconstruction engagée apparaît dans l'élargissement de la représentation que chacun se fait de ce qui lui est arrivé. Les difficultés deviennent plus objectivables, en même temps qu'elles acquièrent une plus grande complexité, ce qui permet, contrairement au face à face avec le harceleur et au vide relationnel, de se situer dans un champ de bataille où il y a des défis à relever, des alliances à contracter, des cibles à viser. L'univers de travail est fait de régulation, de répartition des places et des rôles. La règle, en posant des limites, marque des frontières et des séparations, empêche la confusion.

Le refus : une forme de résistance à l'inacceptable

Parvenus à ce point, ils ne s'identifient plus seulement comme professionnels, mais comme porteurs d'une exigence éthique. En prendre conscience les revalorise à leurs yeux et ouvre un nouvel horizon : il ne suffit pas de défendre leur droit au travail, il faut aussi se battre contre la dérégulation institutionnelle et y répliquer au nom de l'institution et de sa finalité. Parmi les formes de résistance, il convient de souligner les refus, comme une énergétique orientée vers la résistance envers ce qui n'est pas acceptable. Refus opposé au statut et au traitement réservé à la victime, refus de l'avis d'inaptitude et de la mise à l'écart, refus de la médicalisation, refus de la psychologisation, utilisée parfois par le harceleur lui-même à des fins de déstabilisation (« vous avez des problèmes psychologiques »), refus de la voie contentieuse qui les aurait conduits à quitter leur travail et à être exclus de l'organisation. Les récits de chacun, la durée des échanges, les retours sur les récits et l'écoute mutuelle, ont eu pour effet de consolider la conscience de leurs droits et une plus vive conscience d'un seuil de tolérance au regard de ses propres valeurs. Au cours du processus, ils ont également identifié certains éléments de leur histoire, l'intériorisation d'injonction irréalisable, la conscience de rejouer un destin parental, les modèles d'identification.
Cette reconnaissance a permis des remaniements dans les positions subjectives. « Quand tu n'es plus rien, que tu dois te reconstruire, tu ne peux plus te permettre de faire plaisir à l'autre, tu dois, et c'est ce que je n'avais jamais vraiment su faire avant, penser d'abord à toi ». Ils ont appris, douloureusement, les dangers du surinvestissement professionnel. Cet engrenage contribue à délaisser les rapports de force et les stratégies qui en

constituaient le contexte. Quand on « aime » son travail, même prévenu, on ne peut pas y croire, convaincu de pouvoir relever le défi. L'idéalisation aveugle sur les dangers, illusionne sur ses propres limites. C'est une des raisons majeures pour laquelle aucun n'a vu venir le harcèlement.

C L'éthique humaine de responsabilité

Chacun de nous est inscrit dans un ici et maintenant de l'espace et du temps. Chaque identité personnelle s'élabore sur l'accès à la connaissance du monde, avec ses sens. Les chemins d'appropriation pour sortir des idées préconçues, des savoirs parcellisés, des croyances sans preuve, des comportements incohérents, sont nécessairement singuliers. C'est pourquoi Il est illusoire d'espérer un changement social humanisant, tant que l'on s'en tient à une représentation du sujet, tronquée de sa subjectivité, autrement dit incapable de choix éthiques dans les situations sociales où sa vie se trouve engagée.

Le pouvoir, entre autorité et autorisation

Qu'est-ce que le pouvoir ? Le pouvoir n'est pas quelque chose que se prend, se découpe et se partage avec certains et pas d'autres, même si c'est l'usage le plus courant du terme, notamment comme instrument d'une géographie territorialisée des pouvoirs. Dans la définition de l'Encyclopédie Wikipedia« le pouvoir s'inscrit dans une relation dialectique entre « en raison de » et « à raison des fonctions reconnues à une institution »[1].
L'autorité est légitime « en raison » d'une finalité dont une institution est chargée, inséparable de la question des règles dans le cadre desquelles elle exerce cette mission pour répondre aux problèmes qui ont déterminés sa création et ses objectifs. C'est sur cette base que sa durée se justifie ou pas, ou ne se justifie plus parce qu'obsolète.
L'autorisation est prise « à raison » d'une liberté inaliénable de penser et d'agir en restant fidèle à la loi symbolique. Cela inclut le droit de désobéir à un ordre injuste. L'autorisation est inséparable de la question de la responsabilité et de l'éthique, autrement dit celle des exigences et des limites de son exercice.

La responsabilité, au centre de l'éthique

Le récit interprétatif a été organisé dans l'intention de montrer comment la production de connaissances utiles à l'action servait une finalité éthique : faire que chacun ait sa place dans la vie sociale, incluant des formes adaptées de résistance à la destructivité. « L'éthique, au contraire de la morale, consiste à développer l'aptitude à faire des choix, inspirés par des valeurs, et non à mettre en oeuvre des prescriptions impératives. Ces

[1] Autorité, Encyclopédie Wikipedia, 3 août 2006

choix peuvent se révéler en contradiction avec les codes sociaux dans des situations concrètes. Dans un monde interdépendant où les actes individuels et collectifs peuvent avoir des conséquences lointaines dans le temps et dans l'espace, la responsabilité est au centre de l'éthique »[1] et interroge la nature du pouvoir qui s'exerce : pouvoir de définir et de faire respecter des règles valables pour tous, en vertu du principe de commune humanité ; pouvoir de transgresser des consignes lorsqu'elles ne sont pas fondées en justice et en justesse. « L'option pour la non-violence, c'est l'actualisation dans notre propre existence, de l'exigence la plus profonde de la conscience raisonnable et universelle exprimée par l'impératif, lui aussi formellement négatif : "Tu ne tueras pas". Cette interdiction du meurtre est essentielle, parce que le désir de tuer se trouve en chacun de nous. Le meurtre est interdit parce qu'il est toujours possible, et parce que cette possibilité est inhumaine. L'interdiction est impérative parce que la tentation est impérieuse »[2].

1 - Les entraves d'une culture de l'obéissance

La conflictualité est une énergie qui fait partie des ingrédients de la vie

« La première relation à l'autre est une relation d'adversité, de tension, d'affrontement. Ainsi le conflit est-il toujours présent, au centre même de nos relations aux autres hommes. Pour assumer cette réalité du conflit, l'individu doit exprimer sa propre agressivité. Celle-ci est une puissance de combativité qui permet d'affronter l'autre sans céder à la peur et sans se dérober. Spontanément, l'homme a peur des conflits. Sa tentation n'est pas tant de recourir à la violence que de fuir. Il ne servirait à rien de nier cette peur et de prétendre la refouler. Il faut, au contraire, la reconnaître, l'accueillir, l'apprivoiser et tenter de la maîtriser. Être agressif, c'est s'affirmer devant l'autre en marchant vers lui[3], c'est accepter le conflit avec l'autre sans se soumettre à sa loi, en cherchant à construire avec lui une relation fondée sur la reconnaissance mutuelle de nos droits ».

La loi symbolique présentée dans les pages précédentes encadre ses conditions d'usage. Le pouvoir d'action s'autorise et se nourrit d'agressivité vitale pour résister à la violence qui passe à l'acte et qui est une négation de l'autre. Cette loi symbolique établit la frontière entre l'humain et ce qui ne l'est pas dans les conduites sociales. « L'énergie de la violence exprime le mouvement de la vie, pas la violence elle-même. Celle-ci n'est en réalité qu'un dévoiement de l'agressivité. L'agressivité permet l'affirmation de soi dans l'affrontement avec l'autre, mais la violence provoque la négation de l'autre. Sans cette distinction entre l'agressivité et la violence, le discours sur le rapport de la violence à la vie s'installe dans

[1] Site web : www.fph.ch, Fiche notion clé « Ethique et responsabilité », BIP 2842, Art de la paix, 2003
[2] Muller, J.M., 1999, Philosophie de la non-violence, Conférence colloque Le Monde- Le Mans : « Faut-il s'accommoder de la violence ? », 31 octobre 1999. Site www.non-violence-mp.org

[3] Le verbe agresser vient du latin aggredi dont l'étymologie ad-gradi signifie "marcher vers".)

la confusion. Si l'on disait que la violence est une manifestation de la vie, on n'aurait plus de mot pour nommer tout ce qui humilie, défigure et meurtrit le visage de l'homme et qui est une manifestation de la mort »[1].

Dans le contexte de la désaffiliation qui est le support d'application de cette recherche, la violence s'exerce sur les dynamiques vitales de ceux qui, significativement, sont désignés comme « les sans », empêchés de faire entendre leurs justes revendications pour ne pas bousculer des pouvoirs établis, arc-boutés sur des positions intenables à terme. Être défini comme « celui qui n'a pas » de travail, de toit sur sa tête, de papiers en règle pour circuler, etc empêche de se projeter dans l'avenir et dévie l'agressivité vitale qui se retourne comme le monde entier et contre l'autre, à défaut d'apercevoir une place possible pour soi-même. Le récit a maintes fois signalé les dommages de cette absence d'espaces de parole où élaborer ses propres positions, en présence d'autres qui vous écoutent. L'évitement des relations de confrontation empêche leur élaboration dans des issues positives de réalisation de soi et des solutions collectives tournées vers l'inventivité. Les divergences, inexplorées, laissent la place à la défiance, la rancœur et la peur qui ne sont pas de bonnes conseillères.

« Nous sommes beaucoup trop bien élevés »

C'est ce que disait, en a parte, un participant aux dizièmes rencontres de la démocratie locale de l'ADELS[2], consacrées à « la fracture civique et la crise sociale », à Dijon en octobre 2006. Nous ne nous sommes pas autorisés à interrompre cet élu régional qui occupait la tribune, « ego en avant toute ! », capturant près d'une heure du temps de neuf cents personnes, réduites au silence. La plupart étaient des habitants et des acteurs d'associations de quartiers, venus de toute la France en quête d'échanges humains et de repères pour leur conduite sociale, bien difficile dans le contexte. Privés de toute relation d'interlocution, nous aurions dû quitter la salle d'un même mouvement pour priver cet élu du public dont il avait besoin pour s'écouter parler. Nous ne l'avons pas fait. Moi pas plus que les autres, alors que je bouillais d'indignation. Cette attitude aurait eu la vertu de convertir la violence intérieurement contenue de plusieurs centaines de personnes, par un geste simple, une réponse adaptée, pacifiée intérieurement, et explicite socialement, traduisant le refus d'un comportement insupportable. Cette attitude aurait eu la vertu collective de faire un pas dans le sens d'une moralisation des pratiques dans la représentation de ce qu'est l'utilité d'un élu. C'est un enseignement que j'ai retenu pour la suite, en m'absentant d'un lieu, avec tout le respect dû aux personnes ! C'est parfois l'occasion d'ouvrir une voie/voix à l'expression d'énergies plus constructives, quand sur le pas de la porte, une conversation s'engage pour partager le vécu de ce qui vient de se passer.

« Nos sociétés sont dominées par une culture de l'obéissance ».

[1] Idem, Muller, J.M., 1999, Philosophie de la non-violence
[2] Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale

« Dès sa plus petite enfance, le petit d'homme est «formaté» pour obéir. Il doit obéir dans sa famille et à l'école. Devenu adulte, il doit encore obéir dans sa vie professionnelle et dans sa vie civique, le cas échéant à l'armée. S'il pratique une religion, l'obéissance lui sera présentée comme la garantie de sa fidélité. La désobéissance est stigmatisée comme une faute grave. Comme telle, elle appelle une sanction sous la forme d'une punition. Selon la théorie de l'État qui a prévalu jusqu'à présent dans nos sociétés, l'obéissance des citoyens à la loi de la majorité est l'un des fondements essentiels de la démocratie. Pratiquement, c'est la loi du nombre qui commande la démocratie. Mais la loi du nombre peut ne pas correspondre à l'exigence du droit. Et, dans ce cas, nul doute, c'est le droit qui doit prévaloir contre le nombre »[1].

La prise de conscience est le moment initial de la reprise en mains du pouvoir d'agir sur sa propre existence. Elle ouvre sur la possibilité du choix. Ce choix n'est pas un choix « moral », même s'il est empreint de morale sociale ou de croyance religieuse. Ce n'est pas de ce choix là dont il s'agit. La tendance aux messianismes n'est que trop prégnante, y compris dans les courants de pensée et d'action où la solidarité est la référence mise en avant. Ils peuvent tout aussi bien correspondre à une demande d'abdication de son autonomie personnelle et des expressions de sa créativité sociale. Chacun est aux prises avec la tendance, intériorisée, à « s'en remettre à » ce qui est institué comme donné d'avance. Nous-mêmes, génération de l'après-guerre, n'avons pas exercé notre pensée critique. Nous avons préféré croire en la vertu de l'Etat, bercés par l'illusion d'une redistribution généreuse et indéfinie de ce système de gouvernement. Cette croyance sans preuve a freiné considérablement nos potentiels pour nous découvrir capable d'imaginer et de réaliser cet « autrement » dont la rhétorique a rempli nos discours.

Les bienfaits de la confrontation intérieure avec les facteurs opposés

« Rien n'augmente davantage la prise de conscience que la confrontation intérieure avec des facteurs opposés. Non seulement l'accusation lance sur le tapis (d'un débat intérieur avec soi-même), des données insoupçonnées, mais la défense elle aussi doit rechercher des arguments auxquels jusque-là nul n'avait songé. De ce fait, un morceau important du monde extérieur se trouve transposé dans un monde intérieur, tandis que le monde extérieur se trouve appauvri et allégé de cet élément ; mais, d'autre part, le monde intérieur a tout autant gagné en poids à se voir élevé à la dignité d'un tribunal de décision éthique. Le moi, qui était précédemment univoque, pour ainsi dire, perd la prérogative d'être simplement l'accusateur et acquiert en échange l'inconvénient de devoir être également l'accusé. Le moi devient ambivalent et ambigu, et même, il est pris entre le marteau et l'enclume. Il devient conscient d'une polarité d'opposés qui lui est sur-ordonnée ». Cette réflexion de Karl Jung vers la fin de sa vie, montre bien qu'en fait, toute énergie procède de cette double polarité, inhérente à ce qui vit. Elle soumet à l'épreuve des conflits intérieurs, les personnes qui sortent « des enclos et des abris collectifs (...) poussés hors du foyer sur la voie individuelle »[2].

---

[1] Muller, JM, 2004, De la désobéissance civile, Site internet du Centre de ressources sur la non violence, www.non-violence-mp.org

[2] Jung, C.G., 1961, Ma vie : souvenirs, rêves et pensées (Edition Folio, 1991, p392 et suivantes

Les contradictions actives dans les sociétés humaines génèrent la vie, le progrès

L'analyse de Proudhon entre en résonance avec cette approche énergétiste (et non déterministe) appliquée à l'analyse sociale. « Je me suis aperçu que les termes antinomiques ne se résolvent pas plus que les pôles opposés d'une pile électrique ne se détruisent. Ils ne sont pas seulement indestructibles, ils sont la cause génératrice du mouvement, de la vie, du progrès. Le progrès consiste à trouver, non leur fusion qui serait la mort, mais leur équilibre, équilibre sans cesse instable, variable selon le développement des sociétés. Les contradictions sont actives dans les sociétés humaines, parce qu'elles n'obéissent à aucune 'nature humaine' invariable, se déplacent, se transforment, prennent des formes et des contenus différents, voire meurent et naissent. Mais le postulat selon lequel elles seraient amenées à être inéluctablement dépassées au sein d'une entité supérieure apparaît trop analytiquement restrictif et trop axiologiquement optimiste ». Cette approche des tensions inéluctables, exprimée par Proudhon, semble se défaire « plus radicalement des restes religieux d'une pensée eschatologique à l'œuvre dans les constructions marxistes d'un communisme idéal abolissant les contradictions principales dans un développement harmonieux ». C'est l'analyse de Bruno Frère à qui ce passage est emprunté. En amont, c'est à la figure du savoir absolu comme stade ultime des cheminements de la raison de Hegel que Proudhon déconstruit. Dans l'ouvrage « De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise » il écrit : « La formule hégélienne n'est une triade 'thèse-antithèse-synthèse' que par le bon plaisir, ou l'erreur du maître, qui compte trois termes là où il n'en existe véritablement que deux, et qui n'a pas vu que l'antinomie ne se résout point, mais qu'elle indique une oscillation ou antagonisme susceptible seulement d'équilibre »[1].
Dans notre monde contemporain, l'équilibre ne serait-ce pas de porter nos pas vers « le moins pourvu que ce soit mieux et pour le plus grand nombre » !

2. L'imaginaire humain et la résistance à l'insignifiance

Les changements actuels sont trop rapides et trop souvent subis pour être appropriés. « La crise de la société contemporaine est une crise du processus identificatoire, caractérisée par l'effondrement de l'autoreprésentation de la société et la montée de l'insignifiance » écrit Cornélius Castoriadis[2]. L'émergence de nouvelles institutions et de nouvelles façons de vivre n'est pas le fait d'une 'découverte', mais d'une « constitution active ».(…) Toute société essaie en effet de donner une réponse à quelques questions fondamentales, réponse lui permettant de définir son identité. Le rôle des significations imaginaires est de fournir cette réponse aux questions. Ainsi, chaque société élabore-t-elle une image du monde naturel, de l'univers où elle vit, en essayant chaque fois d'en faire un ensemble signifiant dans lequel doivent trouver leur place les objets et les êtres naturels qui

[1] in Bruno Brère, p 299-300
3 Giust Desprairies, F., 2002, in Cornelius Castoriadis est un de nos plus grands penseurs, Dictionnaire de psychosociologie, ERES –Passage établi à partir de cet article

importent à la vie de la collectivité, mais aussi cette collectivité elle-même, et finalement un certain ordre du monde ».

Cette construction ne relève pas du rationnel, mais de l'imaginaire. Celui-ci se présente comme « réel rationnel » à l'intérieur d'un monde social donné. Mais lorsqu'on prend en compte la dimension historique, on s'aperçoit que chaque société institue son réel. Cette institution d'un monde n'est réductible, ni à ce qui était déjà là, ni à des facteurs réels ou rationnels extérieurs à la société considérée. Elle est « création d'un monde propre, œuvre de l'imaginaire radical social-historique », « union et tension de la société instituante et de la société instituée, de l'histoire faite et de l'histoire se faisant. Parmi les significations instituées par chaque société, la plus importante est celle qui la concerne elle-même. Toute société a une représentation de soi comme quelque chose. La collectivité n'est idéalement impérissable que si les significations qu'elle institue sont investies comme impérissables par les membres de la société, sens qui concerne l'autoreprésentation de la société et qui permet aux individus de monnayer, pour leur compte personnel, un sens du monde, un sens de la vie et un sens de la mort ».

L'autoconstitution sociale : une raison d'agir et un ensemble de processus

L'autoconstitution sociale est un processus qui mobilise différentes visions du monde. L'approche hétéronome repose sur « la dénégation et l'occultation de sa propre autoconstitution, par laquelle les hommes imputent à une source extra sociale l'origine et le fondement de l'institution. Elle est asservissement des hommes à leurs créations imaginaires, résorption immédiate de la collectivité dans ses institutions ». Tandis que l'autonomie pose une autoconstitution explicite, lucide, réfléchie et délibérée, impliquant une mise en question illimitée de l'institution établie de la société, questionnement fondé sur le savoir que l'institution est l'œuvre et le produit des hommes. Cette autonomie n'est pas une donnée mais un projet[1]. Dans cette approche stimulante, instituer serait l'ensemble des processus par lesquels une réflexion fait sens dans une conduite d'action jusqu'à devenir l'origine d'une reconstruction du monde !
Dans des relations interactives entre héritage et continuation, un changement de cap, adaptation revisitée et remaniée, la part de l'imaginaire radical reste disponible, du côté de l'autorisation, avec des ruptures, des jalons, des effacements et des réminiscences, un renouvellement et des acquisitions de conscience, comme processus d'humanisation.

Les interdépendances que la globalisation économique et la mondialisation des échanges humains ont installées sont inédites. Nous savons, avec certitude que nous allons vivre des ruptures et que l'évolution future ne ressemblera pas à la tendance passée. Mettre la tête sous l'aile est une attitude courante et compréhensible, tant chacun peut se sentir minuscule à cette mesure. Mais, alors même que la mondialisation s'impose, une conscience de la planète comme le lieu unique dont dépend la vie de chacun, a commencé à prendre forme. Les connaissances sur l'histoire de la planète remontent si loin qu'il est

---

[tre] Giust Desprairies, F., 2002, idem, citation de Castoriadis, 1975, L'institution imaginaire de la Société, le Seuil.

maintenant acquis que l'homme n'est qu'une espèce (ou une étape) dans une chaîne réversible. La terre peut tourner sans que l'homme y habite ! Le fait même que cette possibilité existe a éveillé une conscience éthique, redécouvrant « l'humilité » au sens premier du terme latin *humilitas* (dérivé de *humus*, signifiant « terre »). « Il est communément considéré que l'humilité s'acquiert avec le temps, le vécu et qu'elle va de pair avec une maturité affective ou spirituelle. Elle s'apparente à une prise de conscience de sa condition et de sa place au milieu des autres et de l'univers »[1]. Cette disposition personnelle s'installe en contrepoint ou contrepoids salutaire au gigantisme, à l'accélération et à la démesure, comme conduites mortifères. Elle apaise, ouvre des horizons, défriche des tracés dans l'imaginaire et pour guider la marche. Nous commençons à intégrer le fait que pour devenir réalité, des transformations sociales doivent s'ancrer dans « l'ici » où je vis avec d'autres, c'est-à-dire dans la matérialité d'un espace-temps localisé. Mais cela ne suffit pas. La possibilité même que la vie se prolonge sur la planète, possibilité qui n'est pas acquise à l'avance, suppose que les finalités, les modes opératoires, les responsabilités soient discutés, partagés avec d'autres « comme moi-même » vivent leur quotidien dans « un ailleurs ». À défaut de pouvoir abolir les distances géographiques, des espaces-temps affinitaires se sont constitués et même institués, avec les technologies de l'information et de la communication. Ils renouvellent peu à peu la compréhension des interdépendances en leur donnant figure humaine. Cette démarche, impensable il y a un siècle, est entrée dans les usages pour organiser des réponses à la plupart des problèmes qui se posent dans la vie humaine au quotidien de chacun d'entre nous : se nourrir, se loger, circuler, travailler, se soigner, vivre en sécurité et en paix.

Tenir les deux bouts de la chaîne : Sans une part d'utopie, pas de vrai réalisme

« La prévision part du passé pour traverser le présent et en tirer une logique pour le futur. La prospective part de l'autre bout, du futur imaginable, pour revenir vers le présent et lui donner des horizons insolites. C'est une autre dimension à introduire dans toute décision. Elle aura des conséquences à long terme sur tout plan de développement global ». André Levesque emploie l'image du parachute pour illustrer son raisonnement. « Pour bien fonctionner, un parachute doit partir de très haut, avoir une surface portante très large. Mais il doit être relié par des câbles solides à un poids assez lourd pour le tirer vers la terre. La démarche prospective doit permettre à ceux qui la font de prendre du recul, de la hauteur, de sortir de l'immédiat, du poids trop pesant de la réalité. Elle doit ouvrir très large les voiles de l'imagination. Mais elle doit aussi trouver les fils qui relient cet imaginaire aux contraintes de la réalité, pour reprendre pied à terre, rejoindre l'actuel pour le transformer. Elle doit apprendre aux responsables qui sont à terre à savoir allier utopie et réalisme ».

« Ne pas subir son avenir, c'est apprendre à le choisir ». L'avenir n'étant pas écrit, l'erreur est possible, mais l'espérance n'est pas aveugle. La réflexion que développe cette recherche assume une dimension prospective par les enseignements tirés de plus de trente ans d'une recherche au service de l'action, partagée avec d'autres, eux-mêmes « acteurs

[1] Encyclopédie Wikipedia, 12 juin 2015

en recherche » engagés sur des voies similaires. Il est loisible, et combien ressourçant, d'inventer à son échelle ! La méthode passant par les processus, les dispositifs apprenants, expérimentée et appliquée avec rigueur permet de cheminer de l'individuel au collectif. L'expérience forme et prend forme. Elle sert, à sa mesure modeste et tangible, à la construction de règles qui restaurent la finalité symbolique. Elle accueille et intègre les personnes d'une part et réarticule différents segment des solutions dans une même réponse (au lieu du contraire). Elle propose des tâches et des activités utiles, en adéquation avec des besoins identifiés, avec des modèles économiques et organisationnels en accord avec leurs finalités.

La force de ce mode opératoire tient au fait de tenir les deux bouts de la chaîne : S'accorder le temps de réfléchir hors des sentiers battus avant de faire et prendre le risque de le faire. Ajuster la marche chemin faisant par un diagnostic régulièrement réapprécié, l'élaboration d'un discours sur « le comment des acquis » et un temps consacré à le faire savoir. Ces modes d'action que les promoteurs de « pactes locaux » ont expérimenté sont constitutifs de recompositions sociales qui partent de la base parce qu'ils intègrent le comment de la réponse dans le dispositif lui-même. Ils concourent ainsi à « la grande transformation », par des règles qu'ils rendent acceptables, parce qu'elles sont appropriées à des besoins identifiés auxquels elles apportent des réponses tangibles. Éprouvées par le fait de les vivre ensemble dans un contexte donné de ressources, elles sont faites pour servir à d'autres, en laissant ouverte la question du comment les transposer ou les adapter, par le même procédé d'élaboration : des processus ouverts et non des procédures qui enferment.

Il se pourrait bien qu'en agissant de la sorte, « le local-relié » ait acquis une longueur d'avance, en termes de pertinence et d'efficacité, sur les modèles qui fonctionnent « as usual », bien qu'ils soient intenables à terme, ou bien « hors sol » sans ancrage dans les réalités et les ressources , sans « les gens » qui en ont acquis la connaissance par l'usage et sont en mesure de devenir des alliés pour adapter les solutions au contexte territorial des lieux, là où les choses se passent !

D - Savoir et connaissance

1 - L'affirmation de la méthode comme choix éthique

Comme nous l'avons déjà indiqué, dans la relation qui s'installe en situation d'observation « les perturbations dues à l'existence de l'observateur, lorsqu'elles sont correctement exploitées, sont les pierres angulaires d'une science du comportement authentiquement scientifique et non un fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter » [1] . Elle permet aux deux acteurs de cette relation, l'observé et

[1] Devereux, G., 1980, De l'angoisse à la méthode, p 30

l'observateur, de se reconnaître dans la pensée d'autrui, que ce soit par le pouvoir évocateur qu'elle fait résonner, ou par la qualité de l'argumentaire qui fait comprendre. Cette approche méthodique est au fondement épistémologique[1] de la posture assumée par cette recherche. Appliquée à des systèmes d'action complexes, porteurs d'innovation sociale, l'observation procède de manière empathique et méticuleuse, examine « sous toutes les facettes » pour comprendre comment, entre un espace d'expérience et un horizon d'attente, des promoteurs ont réussi à se constituer comme système relationnel ouvert, porteur d'action. Une vision élargie, rigoureuse, de ce que cette démarche produit d'autre et de mieux, est l'une des voies possibles pour encourager et soutenir les transitions. À ne pas faire une place authentique aux processus, aux altérités et aux rythmes des croissances en qualité des innovations sociales, le danger existe d'une généralisation non étayée. C'est pourquoi la méthode est affirmée ici comme un choix éthique : celui de remettre les moyens au service des finalités du vivre ensemble sur une planète aux ressources limitées et au nombre d'habitants en croissance accélérée. En revenir à l'ordre symbolique des opérations est un parcours dont les étapes sont « Pourquoi le faire ? », « Pour faire quoi ? », « Comment le faire ? ». « Comment se rendre compte du réalisé et en rendre compte » au terme d'une boucle de mise en action d'un dispositif, d'un processus. C'est ce que l'étude-action « Dynamiques solidaires » de l'Association PARI proposait en recherchant « comment construire des références communes entre acteurs publics et praticiens de l'économie solidaire » en 2002.

Les inventions sociales entrent difficilement dans le cadre des appels à projets

Les rouages fins de l'ancrage territorial des solutions, l'identification des obstacles, les leviers du changement d'échelles des solutions, ne sont pas examinés de telle sorte qu'ils servent à capitaliser et évaluer comment la coopération peut améliorer la prévention, l'inclusion, l'entraide, un développement économique moins dépendant de l'emprise exogène. Et pourtant, mieux mutualiser servirait l'efficacité des dispositifs pour améliorer leurs performances et transformer les systèmes. Dans les faits, les pratiques inventives du terrain accèdent de moins en moins facilement à des moyens pour se développer, en qualité, en autonomie, en niveau d'échelle de leurs performances. En utilisant le versant vertueux des intentions, et une terminologie insuffisamment contextualisée, la plupart des appels d'offres, notamment européens, donnent envie de candidater ! Ils semblent « parler vrai », laissent à penser que le programme a compris et s'adresse - enfin !- aux potentiels d'une expertise acquise à l'usage. Mais dans « les détails » des conditions d'attribution, derrière le miroir des mots, c'est un autre référentiel qui sert à la sélection. Une belle pratique affichée en devanture, reste un supplément d'âme.

Les systèmes d'action localisés complexes ne répondent pas à un « idéal-type »

[1] Le mot épistémologie vient du grec *épistémê* («connaissance », «science ») et *logos* (« discours »). […] L'épistémologie est une branche de la science combinée à une branche de la philosophie. En tant que science, l'épistémologie étudie comment les organismes isolés et les ensembles d'organismes connaissent, pensent et décident. En tant que philosophie, elle étudie les limites nécessaires et les autres caractéristiques des processus de connaissance, de pensée et de décision", Bateson, G., 1984, "La Nature et la Pensée", Paris, Seuil, p. 234. Encyclopédie Wikipedia, du 31 juillet 2006

C'est également le danger intrinsèque des travaux scientifiques consacrés aux inventions sociales dans lesquels un idéal-type sert de référence ou d'illustration pour mieux englober un certain nombre d'entre elles, comme appartenant à une même famille de pensée. Dans la réalité, les choses ne se passent pas ainsi. C'est pourtant le mécanisme le plus fréquemment utilisé pour passer de la belle pratique à la généralisation, notamment sous forme de mesures publiques restant le plus souvent dérogatoires au droit commun. Le crédit de reconnaissance sociale associé à la fonction de chercheurs en sciences sociales serait fort utile s'il était plus souvent utilisé, avec la même volonté éthique et politique, et un regard quelque peu différent, pour souligner les caractéristiques communes et les obstacles récurrents que rencontrent ces systèmes d'action multi-acteurs concrets, locaux ou régionaux, arrimés à des finalités de solidarités actives. Leur portée générale d'alternatives en construction en serait accréditée et renforcée, sans rogner leurs ailes pour les ranger dans le même tiroir. Leur diversité est une valeur essentielle en soi. Elle entretient le réservoir de ressources communes d'ingéniosité non appropriables dont dispose l'humanité pour se penser et organiser un changement de cap.

Une approche théorique de l'auto-organisation basée sur le choix humain

Il aura fallu vingt ans pour une traduction française des recherches d'Elinor Ostrom [1] faisant suite à l'attribution du Nobel d'économie, le 12 octobre 2009. Ses travaux s'inscrivent dans un vaste corpus de recherches menées aux USA sur le gouvernance des biens communs, non diffusées en Europe, alors que « nous étions des dizaines de praticiens et de chercheurs à ramer sur des questions auxquelles des réponses, plus ou moins complètes, existaient ailleurs !» écrit Bernard Garrigues, un ami de Lozère, sur son blog[2]. L'analyse d'Ostrom exprime dès la fin des années 80 ce que je souhaite dire à cet endroit mieux que je ne saurais le faire[3].

Une conviction partagée tout d'abord : « Au lieu de croire que des solutions institutionnelles optimales peuvent être facilement élaborées et imposées à faible coût par des autorités externes, je soutiens que trouver des bonnes institutions est un processus difficile, chronophage et propice aux conflits. C'est un processus qui requiert une information fiable en termes de variables de temps et de lieu, ainsi qu'un vaste répertoire de règles culturellement acceptables (…) ».
Ce qui fait défaut, dans la boîte à outils de l'analyse politique, et dans l'ensemble des théories acceptées et développées de l'organisation humaine, analyse t'elle, c'est une théorie suffisamment précise de l'action collective par laquelle un groupe d'appropriateurs [4] (personnes associées dans différentes formes de systèmes d'action complexes localisés) peut s'organiser volontairement pour conserver la valeur résiduelle de leurs propres efforts. Les exemples abondent (…). Mais d'ici à ce qu'une explication théorique des entreprises auto-organisées et autogouvernées - basée sur le choix humain -

[1] Gouvernance des biens communs: pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Révision scientifique de Laurent Baechler, Ed. de Boeck,Planète en JEU, traduction française 2010, 301 p. Publié en 1990, p 27 sq
[2] http://www.la-garde-guerin.fr/
[3] La référence ci-jointe a été introduite au moment de la relecture mise à jour de cette thèse, en 2015.
[4] « Le terme d'appropriateur désigne tout individu qui prélève ou utilise de quelque manière que ce soit les unités d'une ressource commune, sans égard pour l'origine de leur revendication du droit d'exercer ces activités » (droit légalement défini ou non), (note p 45 de la traduction française)

soit pleinement développée et acceptée, les décisions politiques majeures continueront d'être fondées sur la présomption que les individus ne savent pas s'organiser eux-mêmes eu auront toujours besoin d'être organisés par des autorités externes »[1].

Pour transformer ce point de vue, elle propose aux chercheurs en sciences sociales « un changement de regard qui reconnaisse les individus et leurs inventions collectives, « comme des acteurs produisant des efforts pour trouver eux-mêmes des solutions viables et équitables à des problèmes complexes, au sein d'arènes fournies par les tribunaux, le corps législatif et les autorités locales ». D'ailleurs, « les modèles binaires Etat/Marché » (dont nous ne réussissons pas encore à nous extraire), « ne disent rien de ce que feront les individus lorsqu'ils possèdent l'autonomie nécessaire pour élaborer leurs propres institutions et comment ils sont en mesure d'influencer les normes et bénéfices perçus. Ils ne nous apprennent pas davantage comment la capacité d'innovateurs à développer des institutions pouvant produire des résultats meilleurs - et non pires - pour eux-mêmes et pour les autres peut être renforcée ou amoindrie par les structures des dispositifs institutionnels du régime politique environnant »[2]. Une convergence de vues avec les approches localisées de solidarités actives se marque à cette charnière. Du singulier au collectif, le défi est celui de l'acquisition d'autonomie des personnes d'une part et leurs capacités à transformer collectivement les processus décisionnels, aux différents niveaux où s'exerce une autorité légitime. C'est là que s'exercent les enjeux de la question développée plus haut : « Qui a le pouvoir de quoi ? » et ses incidences sur la légitimité de ce pouvoir à s'exercer.

2 - Mettre en doute l'héritage du rapport social au savoir institué

Nous subissons aujourd'hui encore les méfaits d'un savoir abstrait de son contexte. Rappelons ici comment le déficit de dialogue entre sciences sociales voisines a fait obstacle à la résolution du problème inédit de l'intégration sociale à la fin des années 70 en France, mais ce n'est pas un cas isolé. Détentrices de savoirs partiels, elles n'ont pas réussi à construire les ponts pour aller vers « un savoir collectif opératif ». Elles ont reconduit implicitement une représentation sociale de prérequis pour apprendre. Au lieu de prendre en considération le traumatisme du licenciement et les atouts d'une expérience de vie adulte, la mise en scène a installé une relation entre un maître et un élève, un expert et un novice, autrement dit la domination du savoir formel. L'incapacité de faire autrement tient au primat de la vision hétéronome (« c'est comme ça ! »). Elle méconnaît les ressources du désir de s'en sortir dont chacun est à priori détenteur. Elle n'accorde pas toute sa valeur de résilience à la motivation comme énergétique des processus cognitifs. À la différence d'une conception mécaniste qui considère l'événement comme l'effet d'une cause, mieux vaut s'intéresser à cette énergie à la base de la production des phénomènes. L'imagination active occupe une place importante dans la transformation des représentations que nous nous faisons des situations et le comment du

[1] idem,p 39
[2] idem p 254 et suivantes

passage vers d'autres investissements affectifs et sociaux, contribuant à ce que Karl Jung appelle le processus d'individuation, vers plus d'autonomie.

On ne saura jamais ce qu'aurait pu produire d'autre et de mieux, le fait de partir des savoirs d'expérience et des acquis d'existence de ces adultes licenciés pour les accompagner à ressaisir leur avenir. Ce dommage collectif du non advenu vient grossir l'addition de la disjonction et de la désaffiliation, au lieu du contraire.

Rapports de domination : 4 siècles de relations ambigües entre savoir et pouvoir

Il faut remonter assez loin dans le temps pour caractériser le contexte des relations dialogiques qu'entretiennent dans notre culture occidentale moderne, pouvoir et savoir[1] dont nous sommes héritiers. Le savoir a partie liée avec le pouvoir, chaque fois qu'il cherche à répondre à la nécessité du pouvoir de « se légitimer, en attribuant à la force qui le rend effectif, une autorité qui le rende croyable ». Le savoir historiographique, s'est constitué comme une analyse des variables entre un état de situation et des objectifs, ordonnés par « le vouloir du prince, puis une figure du pouvoir d'État ». La constitution de cette figure du savant, débute au XVI° siècle avec les chroniqueurs florentins et se poursuit avec l'émancipation des villes, sujets de pouvoir, l'autonomie des juristes, techniciens, penseurs et serviteurs de ce pouvoir, dont Machiavel constitue l'un des exemples fameux.
L'historiographie comme la médecine naissent presque simultanément du clivage entre un sujet supposé savoir lire et un objet supposé écrit dans une langue qui ne se connaît pas elle-même et doit être décodée. « Ces deux hétérologies (le discours sur l'autre) se construisent en fonction d'une séparation entre le savoir que tient le discours et le corps muet qui le soutient ». L'intelligibilité s'instaure dans un rapport à l'autre qui se déplace et modifie ce dont elle fait son « autre » : le sauvage, le passé, le fou, le peuple, l'enfant, le tiers-monde. Ajoutons à cet inventaire, la figure du pauvre, et plus récemment celle du « chômeur statistique » en France, pour « raccorder l'analyse » à son application ici.
Au XVII° et XVIII° siècles, un cadavre muet offert au regard constitue le savoir médical. Avec les grandes découvertes, un même regard fabrique cet autre différent, exotique, avec le savoir ethnographique. Les explorateurs sont suivis par les missionnaires, les marchands, puis les colonisateurs. Dans les sciences humaines, la séparation reste ce moment inaugural qui sélectionne dans le matériau brut de la vie sociale ce qu'il est pertinent de retenir pour devenir l'objet du système interprétatif. Le résidu de ce qui n'y trouve pas de place s'interprète comme résistances, survivances, retards, bref tout ce qui « trouble la belle ordonnance du progrès .

Ces circulations ont édifié le troisième étage de la Maison monde. L'âge dit « moderne », correspond à la première « économie monde » étendant son emprise au monde entier. « Au-dessus de la vaste surface des marchés se sont élevées des hiérarchies sociales actives, elles faussent l'échange à leur profit, bousculent l'ordre établi, écrit Fernand Braudel. Là commence une zone d'ombre, de contre-jour, d'activités d'initiés que je crois

[1] Ce développement s'inspire de l'analyse de Michel de Certeau, 1988, L'écriture de l'histoire, Paris, Gallimard, NRF, 358 p

à la racine de ce que l'on peut comprendre sous le mot de capitalisme, celui-ci étant une accumulation de puissance qui fonde l'échange sur un rapport de force, autant et plus que sur la réciprocité des besoins, un parasitisme social, inévitable ou non, comme tant d'autres »[1]. Les rapports de domination prennent le pas sur la contractualisation. « Comment ne pas voir dans cette définition, que le capitalisme s'identifie à la sphère des grands agents macroéconomiques, y compris l'État et le secteur public ? Comment ignorer le réseau serré de leurs relations informelles qui va parfois, comme en France, jusqu'à la quasi-consanguinité ? » poursuit François-Xavier Verschave dans « ses libres leçons de Braudel »[2].

Revenir sur la coupure épistémologique dans la construction de l'explication

Ces processus de constitution des savoirs ont effacé d'autres dimensions de connaissance qui sont fondamentales. Ils ont fait perdre de vue qu'une relation d'observation réunit deux personnes : l'une, l'observateur est « en recherche de… », et l'autre, l'observé est témoin de quelque chose d'utile à ce processus de « recherche de… » et auteur. La mise en situation, installée dans une relation de plain pied, crée l'occasion pour chacun d'eux, à leurs places respectives, d'un « éveil à soi-même comme sujet de sa propre vie », auteurs dans une même histoire humaine où ils s'inscrivent tous les deux.

La coupure du mental interprétatif ne fait d'ailleurs pas taire le corps supposé muet. D'un côté, elle appauvrit la compréhension des relations socioculturelles entre hier et aujourd'hui, entre l'autre ici et l'autre ailleurs, en les coupant les racines de l'universalité qui plongent dans les cultures du monde, avec ses trésors de significations archétypales et mythologiques. De l'autre côté, les figures sociales du fou, du nègre, du sauvage, de l'enfant, du peuple, du pauvre... deviennent l'objet de projections inconscientes qui font passer tout autre chose que ce qui s'échange dans le discours rationnel. Ces processus de disjonction concentrent des énergies inconscientes de destructivité. Car rien n'est mieux partagé au monde que les préjugés dont l'autre est affublé quand on veut le tenir à distance. « Les visions simplifiantes ont fait des ravages, pas seulement dans le monde intellectuel, mais dans la vie. Bien des souffrances que subissent des millions d'êtres résultent des effets de la pensée parcellaire et unidimensionnelle »[3]. Lorsque la science se prête au jeu de rendre « croyable » une représentation édulcorée ou diminuée de l'autre, travesti en sauvage, en exerçant l'autorité du savoir, elle reconduit la négation d'autrui, dans ce qu'il a d'irréductible à tout autre, en même temps que d'universel et de commun avec tous les autres.

« Nous sommes loin d'avoir liquidé le Moyen Âge, l'Antiquité, la primitivité et d'avoir répondu à leur propos aux exigences de notre psyché. Néanmoins nous sommes jetés dans une cataracte de progrès. Elle nous pousse vers l'avenir avec une violence d'autant plus sauvage qu'elle nous arrache à nos racines. L'ancien a éclaté, il est le plus souvent anéanti et il est impossible d'arrêter le mouvement en avant. Poussés par un sentiment croissant de malaise, de mécontentement, d'agitation, vivant de promesses... nous ne voulons pas

[1] Braudel, F., Civilisation matérielle, économie et capitalisme, tome 1 p 8
[2] Verschace, F.X., cité p39-40
[3] Morin, E., 1990, Introduction à la pensée complexe, p 110 (dans la réédition de 1994)

comprendre que le meilleur est toujours compensé par le plus mauvais, comme par exemple le fait que l'espérance d'une plus grande liberté est anéantie par un esclavage d'État accru, sans parler des effroyables dangers auxquels exposent les découvertes de la science... Nous contribuons de toutes nos forces à dépouiller l'individu de ses instincts et de ses racines, si bien que, devenu particule dans la masse, il n'obéit plus qu'à l'esprit de pesanteur »[1].

3 – Vers la connaissance, système d'apprentissage ouvert

Je suis toujours frappée de ressentir combien l'implicite de la propriété des idées a le pouvoir de parasiter les débats en stimulant à l'excès la controverse. La posture me semble contradictoire avec l'objectif même du partage intellectuel. L'appropriation d'une connaissance, d'une façon de le dire, d'une théorisation, est un chemin qui résulte d'une élaboration personnelle, d'une réinterprétation. À ce titre, c'est une création. Une bonne idée est faite pour être reprise et démultipliée. « Faire école » - école de pensée notamment - n'est-ce pas le résultat d'une agrégation de découvertes singulières et partielles « organisées ensemble » ? Le fait qu'elles le soient est un indice de résonance ou sa pertinence, ou les deux, et mieux vaut alors s'en réjouir.

En lisant Michel Authier[2], mathématicien et philosophe, j'ai trouvé « une résonance » profonde avec la façon dont il formalise les relations d'apprentissage caractéristiques d'un « pays de connaissances ». Ses avancées, que je me suis partiellement appropriées, ont un intérêt tout particulier dans la perspective de remettre la personne humaine au cœur du processus d'apprentissage. Depuis Marcel Mauss, nous savons que prendre le don pour le premier moment d'un échange établit un rapport de force. Le « Je te donne » induit une intention de quelque chose en retour sans le dire, plaçant l'autre en position de débiteur. Le caractère interminable du don et du contre-don construit à terme un rapport de domination. Or, il existe une catégorie de biens qui se multiplient en se partageant, ce qui ouvre la voie à une toute autre compréhension des échanges, tant interpersonnels qu'économiques. Cette approche rejoint l'analyse de Karl Polanyi qui affirme que le travail, la terre ou la monnaie ne sont pas des marchandises ordinaires, et pour partie, pas des marchandises du tout !

Relations de l'un à la multitude

Prenons le temps de cheminer dans le « pays de connaissances » de Michel Authier pour mieux comprendre les relations entre le un et le multiple. Dans le passage de « un » à « deux », l'autre se décrète. La paire est un axiome en mathématique. On ne peut pas la démontrer à partir de l'existence de « un ». La paire existe, c'est-à-dire que deux coexistent et se distinguent. Mais la paire est instable, « pont tremblant entre l'un et le

[1] Jung, C.G., 1961, Ma vie, souvenirs, rêves et pensées, Gallimard, 1973 (nouvelle édition), Folio, p 273-274
[2] Authier, M., 1998, Paris, Editions du Rocher, Préface de Michel Serres

multiple, exercice millénaire du couple par lequel l'humain et son humanité se perpétuent vivants ». Parce qu'instable, cette relation duelle « épuise en privé une violence dont la société n'aura plus à souffrir ». Le constat de la multiplicité est aussi irréversible que le constat ou l'identité du « un ». Sa remise en cause, ou bien son altération, reproduisent encore la multiplicité. « L'un et le multiple sont des attracteurs stables, leur dynamique ne les remet pas en question ».

Et après le deux, comment les choses se passent t'elles ? D'une certaine façon, le multiple précède le « un », l'enfant naît de deux parents, eux-mêmes issus de leurs deux parents, etc. « C'est une vieille histoire, déjà présente chez Platon dans la figure du troisième homme, à savoir qu'entre deux, on peut toujours imaginer le tiers, et décréter les autres jusqu'à atteindre des multitudes à volonté ». Ne pouvant pas être ici et là en même temps, le temps donne la capacité de se générer l'espace. « L'espace de l'homme est fait de terre. La langue témoigne que l'homme sait depuis des millénaires que par l'espace, il a la possibilité d'accéder à l'altérité et donc de construire l'humanité : homme et humus ont la même racine, les mêmes racines décomposées dans l'espace terreux par le temps qui passe. L'humus donne à l'homme la possibilité d'être humain, individualité dans une autre individualité qu'est l'humanité ».

La multiplication de connaissances tient au fait que l'homme est infiniment connaissant et qu'il n'a pas d'autres moyens de constater sa connaissance que de la faire résonner avec celle d'un autre, puis par extension avec un nombre plus grand, augmentant ainsi sa zone d'incertitude et sa liberté. Résonner est approprié comme terme. « Comme pour la musique, si le violon joue seul, la note prend une intensité et une force considérables, si plusieurs violons jouent ensemble, les notes sont soumises à une autre contrainte que celle de l'émergence par un seul. Elles doivent s'accorder. Elles gagneront en intensité par l'harmonie exacte. La condition est que chacun perde de son intensité propre. La présence de l'autre m'oblige à me situer, à connaître mon propre point de vue. La part de connaissance sous laquelle je perçois l'autre devient une partie à l'intérieur de ma connaissance. À être partagée par de plus en plus de personnes, la connaissance gagne en intensité, et perd en personnalité ».

Aucune connaissance ne s'épuise d'être possédée

Pour distinguer le partage démultiplicateur du pouvoir spoliateur, Michel Authier reprend à son compte la réflexion de Michel Serres[1] sur le parasite : il ne prive personne de quoi que ce soit dans un partage de connaissance, alors que dans un système fondé sur l'avoir, il devient l'ennemi. Personne n'est indemne de cette méfiance préalable. Nous sommes d'ailleurs souvent plus sensible à la façon dont les autres « grignotent nos zones de partage » et beaucoup moins regardant à la façon dont nous vivons de celles des autres. Pour mieux recevoir la relation, les enfants ne font pas autre chose. Ils entretiennent le flux nourricier qui coule entre le père et la mère, et le renforcent au besoin par du désordre, du conflit, de l'amour. Nous profitons tous de ce que les autres partagent. Le partage rend visible une part commune de connaissance. Elle peut être copiée, recopiée

[1] Pages 155 et suivantes

infiniment, sans que cela spolie ou prive qui que ce soit de quoi que ce soit, à la différence du partage par la division en parts. Car chaque interprétation est singulière.

L'intégration, un processus actif qui se propage par la confiance

Ainsi, l'individu se produit lui-même, en complexifiant sa zone de connaissance grâce à la connaissance d'autres personnes qui lui prodiguent leur confiance. L'intégration est donc un processus actif qui se propage à partir de l'un et touche progressivement les autres. C'est aussi pourquoi c'est un non-sens et une violence que d'exiger des autres qu'ils s'intègrent. L'intégration est une pratique, elle ne peut pas être un principe, car ce principe introduit une confusion entre celui qui veut et celui qui doit. « Propos sans objet, vous sortez du sujet ! Traitez du sujet, c'est l'objet de votre travail ! ». La preuve de l'être est dans l'entre-deux, l'interférence, la dualité, indissociable d'une ontologie de la connaissance. Être, c'est tout ce qui est sujet de reconnaissance, c'est tout ce qui est objet de connaissance. À quelqu'un qui prétend nous connaître et nous définir, nous répliquons : Qu'est-ce que tu en sais ? pour affirmer notre liberté d'être. L'être est toujours différent de tout ce que l'on peut savoir de lui, non parce qu'il est inépuisable en savoir, mais parce qu'il est libre de se dissimuler et de se mettre ailleurs que là où on l'a assigné ». Savoir qui est l'autre est probablement ce qui est le plus destructeur dans le rapport entre les êtres. À ce titre tout deviendrait calculable, c'est la porte ouverte à l'invasion du modèle économique, où tout n'est qu'échange et réciprocité. Or, le partage se distingue de l'échange. L'échange, dans la théorie économique, n'est possible que parce qu'il identifie le moment où la propriété change de main. Or, ce qui caractérise le partage, c'est l'absence de perte. C'est un nouveau paradigme dont nous sommes loin de mesurer toutes les incidences.

Comment apprend-on ? « À un moment donné, on naît à quelque chose, on est là, un rapport au monde se constitue, les sens naissent de ces rapports et nous découvrent la connaissance. Est-ce pour cela qu'on la nomme « co-naissance »? La zone d'incertitude d'un être est la plus réduite lorsqu'il est bébé... En naissant, l'enfant trouvera sa première connaissance. En faisant naître, la mère trouvera sa connaissance de génitrice. Y a t'il d'autre modèle à l'émergence de la connaissance que celui de l'accouchement ? ». Grandir c'est augmenter cet espace grâce auquel l'autre ne pourra plus dire : je sais qui tu es.
La répétition est nécessaire. Elle permet à la perception de devenir trouvaille (première répétition) puis re-trouvaille. Plaisir des retrouvailles entre humains qui se re-connaissent ! C'est comme un chemin que l'on crée dans une sorte de connaissance interne latente. Le sens naît des sens. La connaissance est une énergétique de vie. La répétition réitérée permet de faire des économies d'énergie pour ne pas réinventer à chaque fois. Chacun fait ce chemin pour son propre compte. Et, comme l'a montré la première partie à partir de témoignages, c'est en s'adossant à ses premiers apprentissages qu'une personne peut introduire du changement dans sa vie en conservant sa cohérence intérieure. Dans cette perspective, le plaisir est le résultat du surcroît de l'énergie ou de l'effort à consentir pour y arriver, plaisir de connaître, plaisir de partager la connaissance, optimisation des réponses aux contraintes.

Peine (si tant est que cela en soit une) récompensée par le temps pour soi libéré de tâches répétitives.

La hiérarchisation sociale des savoirs occulte le temps de la preuve

Dans cette approche, on comprend que la hiérarchisation sociale des savoirs fonctionne sur l'occultation de la dimension temporelle. Authier donne l'exemple d'Archimède qui dit : « Donnez-moi un levier et je soulèverai le monde ! Première perversion temporelle, on se dit qu'il est génial, mais cela masque la logique de production de la connaissance. Or, elle repose sur des siècles du génie de mécaniciens qui ont amené à cette simplification mnémotechnique du principe du levier. Deuxième perversion temporelle, on gomme le temps nécessaire pour réaliser la preuve du phénomène. Pour faire bouger la terre d'un mètre au bout d'un levier passant par la lune, il faudrait qu'Archimède se positionne à l'autre bout du levier, à des années lumière de la terre, et pousse durant des années à la vitesse d'un boulet de canon ! »[1]. Le mot même de génie illustre pourtant bien le fait qu'il est un maillon dans une chaîne d'engendrement du gène.

Dans ses aspects plus prosaïques, le savoir prétend faire plus que la connaissance. La différence entre celui qui sait faire une confiture parce qu'il en détient la recette, et celui qui en a la connaissance est que la recette se lit en une minute, alors que constater que ce savoir est bien une connaissance prend quelques heures. « On peut tenir le savoir dans sa main et en être fier. On est un usurpateur si l'on ne mentionne pas le temps qu'il faut pour que ce savoir fasse de la confiture. Le savoir tient sa puissance du potentiel de connaissance qu'il porte et dont il dissimule le temps, au double sens du terme : le climat propre associé à cette connaissance, c'est-à-dire les circonstances, et le temps qu'il faut pour la produire et l'exercer ». En effet, c'est bien des circonstances humaines dont dépend le passage du savoir à la connaissance, individuelle et partagée collectivement, et, en dernier ressort, l'innovation sociale.

[1] Cité p 84 et suivantes

4 - L'économie des échanges, la connaissance et la citoyenneté

« Dans la situation actuelle de morcellement et d'extrême spécialisation, le savoir est de plus en plus ésotérique et anonyme. L'expertise est un domaine clos. Dans de telles conditions, le citoyen perd les chemins d'accès à la connaissance, même s'il garde « le droit » d'acquérir un savoir spécialisé en faisant des études ad hoc. Il est dépossédé, en tant que citoyen, de tout point de vue englobant. Ainsi, en dépit du maintien des institutions démocratiques, la vie démocratique dépérit. La question de sa régénération est posée dans nos pays où elle existe et dans tous ceux où elle n'existe pas. En outre, « la planète nous demande d'engendrer une nouvelle possibilité démocratique à son échelle »[1].

Dans notre système mondialisé actuel, tous les biens sont « mis en marché » comme si c'était la seule régulation envisageable, médiatisée par l'échange marchand régulé (plus ou moins) par les Etats. On peut commencer par constater qu'« on prône avec raison le rôle régulateur du marché, mais on oublie qu'une multitude d'agents économiques ne le pratiquent pas encore et que les poids lourds de l'économie-monde ne le pratiquent plus. Du coup, on ne parvient ni à penser, ni à décrire ce qui, dans la crise, résulte de l'hypertrophie des seconds et du dédain dans lequel sont tenus les premiers »[2].

Différentes catégories de biens et de services

L'économie est étymologiquement composée de deux mots : « oikos », le foyer, la maison, et « nomos », la loi, la règle. « L'économie peut se définir comme l'art de gérer la maison commune, et en pratique, comme l'art d'organiser les systèmes de production, d'échanges et de consommation pour utiliser au mieux les ressources matérielles et immatérielles disponibles et assurer le bien-être à tous dans le respect des équilibres entre l'activité humaine et la biosphère. L'économie dans une planète peuplée, fragile, interdépendante et aux ressources naturelles limitées, a besoin de se réinventer de façon radicale »[3]. Pierre Calame, dans ses travaux, propose une vision renouvelée de l'économie. Il part du constat qu' « on ne peut pas parvenir à assurer le bien-être de tous « par la multiplication des pains ». Sans s'en remettre au Saint Esprit pour qu'il résolve ce problème de partage à notre place, il s'inspire de la parabole évangélique pour distinguer quatre catégories de biens[4].

« Une première catégorie de biens a pour caractéristique de n'être pas divisibles, car ils se détruiraient si on les partageaient : un monument classé au patrimoine de l'humanité est un produit de civilisation. La biodiversité des écosystèmes est un tout qui ne peut pas se décomposer sans disparaître ».

« Une deuxième catégorie de biens se divise en se partageant. Ils sont en quantité finie. Ils ne sont pas le fruit de l'ingéniosité et du labeur humain. L'eau, l'énergie, des sols fertiles en sont l'exemple. Ce sont le plus souvent des biens de première nécessité dont la gestion doit se faire dans des conditions de responsabilité (ne pas les épuiser par une exploitation

[1] Morin, E., 2001, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », p 119 sq
[2] Verschave, F.X., 2005, p 18
[3] Site FPH, 2006
[4] Calame, P., Essai sur l'oeconomie, (version 2006, manuscrit), 2ème partie, p 39-75

outrancière) et d'équité (une répartition qui permette à chacun d'y avoir accès pour satisfaire ses besoins essentiels) ».
« Une troisième catégorie de biens et de services est le produit de l'ingéniosité humaine. Elle relève de l'échange marchand ».

La quatrième catégorie, qui nous intéresse plus particulièrement ici, est composée des biens qui se multiplient en se partageant. « Premier exemple, la vie, le code génétique dont la sophistication est sans commune mesure avec les ressources externes, nutriments, énergie pour la duplication des gènes. Une première acception tient donc au faible coût de la duplication, un coût sans rapport avec la production de l'objet ou de l'organisme lui-même. L'informatique et l'internet en constituent une application.
Un réseau de semences paysannes est un second exemple. À la duplication à faible coût, s'ajoute la mutualisation. Cet échange ne s'équilibre pas par une perte. L'équilibre implique, non une idée de proportionnalité, mais celle de réciprocité, elle exprime une symétrie des attitudes, plutôt qu'une équivalence des gains.
Dans d'autres exemples, comme l'échange d'expériences, les relations ont une propriété d'émergence. Elles permettent de découvrir des similitudes. Elles sont à l'origine d'un savoir radicalement nouveau et se multiplient en se partageant. C'est le cas de la connaissance, de l'expérience, de l'information, de l'affinité ou de la beauté dans le domaine de la vie sociale ».

Les enjeux se concentrent sur la production de la confiance pour coopérer

Les processus d'augmentation et d'amélioration de la valeur sociale sont caractérisés par le fait de croître dans un contexte qui installe la confiance, la transparence et la collaboration. Une caractéristique de cette catégorie de biens immatériels qui incorporent des valeurs dans les échanges humains par la transmission, l'éducation, le soin de la vie, est de prendre du temps. Leur coût n'est pas nul et il n'est pas faible non plus. Largement occultés, comme le montre Michel Authier, ils sont par ailleurs sous la menace permanente d'une captation du « tout marché ». Le brevetage du vivant en est une forme particulièrement odieuse. « Toucher au symbole même de la vie, séquestrer le vivant en le privatisant, interdire à quelqu'un, au nom de la sacro-sainte propriété intellectuelle, de reproduire librement un mécanisme vivant dont dépend sa survie, c'est laisser pénétrer l'économie de marché dans un champ où elle n'est pas légitime » [1].

Un nouveau champ de bataille menace tout particulièrement l'énergie libre que la société civile s'essaye à faire croître au service de l'alternative. Elle est sous la menace de la stratégie d'invisibilité des pouvoirs d'Etat pour l'absorber. C'est sur ce terrain que se concentrent les véritables enjeux, actuellement : ceux de la production des conditions de la confiance et de la coopération, de l'autonomie, de la compréhension, du renouvellement des ressources culturelles, du renforcement mutuel des rapports sociaux de résistance et des énergies de d'inventivité.

[1] Calame, P., p 76

Les relations volontaires en réseau

Ce passage est établi en s'appuyant sur l'expérience vécue des collectifs présentés dans la première partie, mis en perspective avec l'analyse de Michel Authier déjà cité, sur laquelle elle s'appuie [1]. Pour qu'un collectif s'amorce, il faut que quelqu'un commence à accorder sa confiance. La collaboration et le soutien mutuel sont maximisés dans les petits groupes, de dix à vingt personnes, guère plus, lorsque le bénéfice individuel et collectif est supérieur à ce qui aurait été obtenu si chacun était resté seul. Ces constructions prennent du temps, requièrent une certaine maîtrise, sont respectueuses des individualités et font appel à des processus d'intégration. Les petits groupes bien rôdés, bien entraînés, ont des propriétés dynamiques comme la transparence, l'économie du partage, une conscience collective, une structure sociale polymorphe, une grande capacité d'apprentissage, une convergence d'intérêt entre les niveaux individuel et collectif, cette fameuse chaleur humaine, et, par dessus tout, une plus grande capacité à embrasser la complexité et l'inattendu.

Des stratégies coopératives sont un recours pour ne pas répéter les stratégies de pouvoir et de contrôle qui assignent les individualités à une place, en leur ôtant tout espace d'incertitude et donc de liberté. Parmi ces stratégies, Michel Authier distingue différentes utilités. Certains collectifs revivent la genèse. Chaque unité repart de sa naissance et reproduit les états de connaissance et de reconnaissance. Ces collectifs fondés sur des projets prennent du temps, de l'énergie, mais sont porteurs d'intégration, même lorsqu'ils ne perdurent pas au-delà du projet. C'est l'exemple des collectifs décrits dans la première partie : l'association PARI ou le BASE Sud Audois sont des collectifs de ce type, à différentes échelles, qui ne visent pas à se transformer en structures.
D'autres collectifs, fondés eux aussi sur la coconstruction, font appel à un quasi-objet qui accompagne et capitalise intérêts et bénéfices acquis par les pratiques de ses membres. Le prototype de ces collectifs, c'est l'équipe engagée dans un match de football, autour du même ballon. Le ballon en jeu sur un terrain de sport est un quasi-objet emblématique de collectifs en mouvement qui posent d'autres problèmes et fondent d'autres espoirs que les communautés stables. Dès que le jeu commence, le ballon appartient à tous les joueurs. Lorsque la partie s'interrompt, il devient la propriété de l'arbitre. Chacun s'accorde sur le quasi-objet, quel que soit son point de vue. Il établit instantanément chez celui qui le porte la reconnaissance de tous les autres. Le quasi-objet crée les conditions d'un jeu qui unifie, au sens où c'est le résultat du match qui le constate au final.

Connaissance, savoir et pouvoir

Il n'y a de connaissance que personnelle, mais pour être transmise à d'autres, autrement que de façon orale, il faut un support. La sauvegarde des connaissances dans la tentative de transmettre une partie de leur substance, malgré la disparition des hommes qui les portaient, est ce qui légitime les savoirs. Dans la transposition de support, se loge le risque de la clôture du savoir pour l'exercice du pouvoir. Le dialogue qui lie savoir et pouvoir est

[1] Authier, M., pages 204 et suivantes

à peu près celui-ci : « Je suis la forme qui sert à te conserver », dit l'institution. « Je suis le moyen qui te permet de te reproduire », répond le savoir. « Pourquoi nos sociétés ont-elles si facilement accepté cela ? » se demande Michel Authier. « Tandis que la connaissance s'enracine dans l'incertitude, le savoir prétend être le réceptacle symbolique de la connaissance, mais il est réifié et n'a plus rien à voir avec elle ».

Les collectifs à quasi-objet jouent du lieu et des lieux, font bouger, déplacent, transforment le problème du partage en ne rendant pas nécessaire de trancher pour satisfaire. Michel Authier et Pierre Levy pensent avec Michel Serres que le fonctionnement de ces collectifs suppose des « objets transactionnels, ce qu'ils appellent « quasi-objet » pour encourager la négociation, la réflexion, l'élaboration de sens et la collaboration. « Le quasi-objet définit le point nodal d'une reconnaissance minimale, sur laquelle on pourra jouer infiniment. Il va fonder durablement le collectif pour qu'il devienne la référence évolutive de l'identité de chacun ». Il se forme sous l'action de chaque individu, et sous l'accumulation de leurs violences. Le capital est le quasi-objet du monde matériel. Le cyberespace pourrait être le lieu de la construction de stratégies coopératives de connaissance pour la grande échelle.

L'intelligence collective est produite dans une variété de dispositifs selon les objectifs que les groupes se donnent. Le point commun de ces formes d'intelligence collective est de s'adapter à des contextes variés, pouvant relier des groupes plus ou moins nombreux et géographiquement dispersés. La communication se déploie selon toute sa dimension pragmatique. Il ne s'agit plus seulement d'une diffusion ou d'un transport de messages, mais d'une interaction au sein d'une situation que chacun contribue à modifier ou stabiliser, d'une négociation sur des significations, d'un processus de reconnaissance mutuelle des individus et des groupes via l'activité de communication. Cette objectivation dynamique d'un contexte collectif est un opérateur d'intelligence collective, une sorte de lien vivant tenant lieu de mémoire, ou de conscience commune. Une subjectivation vivante renvoie à une objectivation dynamique. L'objet commun suscite dialectiquement un sujet collectif »[1].
Le collectif national des Pactes Locaux entre dans cette catégorie. Existant de façon informelle depuis 1998, constitué pour l'essentiel d'inventeurs sociaux et de réformateurs, ses membres sont ancrés dans plusieurs régions de France, à différentes échelles, sur diverses thématiques. Ils mettent sept ans à construire leurs outils en analysant collectivement une diversité d'expériences, les leurs et d'autres. Ils se donnent une définition du pacte local et une grille d'analyse de ce qu'en sont les ingrédients et les principes communs. Tels sont les piliers sur la base desquels est défini l'objectif commun de ce qu'ils souhaitent promouvoir en se constituant en association en 2005. Le collectif a continué son évolution en menant des « diagnostics régulièrement réappréciés » ; acceptant entrées sorties permanentes des membres ; un engagement de participation active et volontaire redéfini chaque année en fonction des disponibilités. Un cahier de propositions « 1+1=3 », diffusé en 2004, acte le début d'une nouvelle étape de maturité. Ses membres se sont ensuite saisis des opportunités, leur permettant progressivement d'inscrire l'activité du réseau à l'échelle européenne et internationale à partir de 2007. L'Association continue de se construire, par la pertinence que lui reconnaissent ceux qui

[1] Levy, P., 1994, L'intelligence collective et ses objets, samizdat | biblioweb

s'y associent en venant partager leur expérience et en y consacrant du temps. L'avenir n'est pas écrit.

En l'absence de quasi-objet, chacun prétend être le seul détenteur de la connaissance dans la confusion qu'il entretient avec la notion de savoir. Car, à réduire sa connaissance en savoir, forme instituée de la connaissance, chacun critique celle des autres de ne pas y reconnaître exactement la sienne, entraînant « un déficit de collaboration important à cause d'un travail épuisant de définition». C'est paradoxalement dans ce travers que les courants de pensée de l'économie solidaire sont tombés, autour de « la bonne définition » préalable à la re-connaissance et ont ainsi perdu beaucoup de leur sève.

Les nouveaux supports de connaissance

Ils renouvellent la notion de partage, dans laquelle le bénéfice se constate par le résultat. Sur cette base, le choix est laissé de rester ou de ne plus faire partie du collectif. La décision est du ressort de chacun. C'est autre chose que « le zapping » des participations versatiles ou utilitaires. Bien sûr, « le fantôme du parasite », usurpateur, rode. De fait, l'ambivalence des registres entre posséder le savoir ou connaître est une réalité dans le monde de la production des idées. Raison de plus pour investir ces espaces virtuels où développer l'intelligence collective d'une citoyenneté active, du local au mondial. Car c'est à cette mesure que les défis sont à relever. Nos sociétés, pour l'heure, n'y sont pas préparées. « Les technologies intellectuelles n'occupent pas un secteur comme un autre de la mutation anthropologique contemporaine, elles en sont potentiellement la zone critique, le lieu politique. On ne réinventera pas les instruments de la démocratie, une démocratie partout distribuée, active, moléculaire. En ce point de retournement ou de bouclage hasardeux, l'humanité pourrait ressaisir son devenir. Non pas en remettant son destin entre les mains de quelque mécanisme prétendument intelligent, mais en produisant systématiquement les outils qui lui permettront de se constituer en collectifs intelligents, capables de s'orienter parmi les mers orageuses de la mutation » [1].

S'associer à la vie d'un collectif le temps d'atteindre certains de ses objectifs par des résultats concrets et tangibles, augmente la confiance mutuelle. Une fois cette expérience acquise, elle peut être remise en jeu dans une boucle d'acquisition d'expérience élargie. Passer de l'engagement initial de la confiance à son renouvellement dans une extension de connaissance et de reconnaissance est un riche apprentissage. La confiance est une énergie libre et un principe de renouvellement de l'énergie pour vivre ensemble, dans le monde interculturel qui est devenu le nôtre, au plus près et au plus loin. « En recherche de… ! ».

« *Qu'est-ce que la totalité-monde ?* »

[1] Levy,P., 1994, L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberespace La Découverte, Paris, 1994, Poche, 1997. Il a participé avec Michel Authier aux travaux de la "Mission Serres" sur l'enseignement à distance, lancé par le premier ministre français Edith Cresson (1991/1993). Il a contribué à l'invention d'une application particulière de la cosmopédie : le système des "arbres de connaissances".

Il me semble, écrit Edouard Glissant empruntant à Gille Deleuze, que « c'est un monde où on entre dans des zones de voisinage, plutôt qu'on n'acquiert des caractères formels. Toute simple et profonde intuition de ce qui a changé pour nous, aujourd'hui. Un monde où les êtres humains, et les animaux, et les paysages, et les cultures et les spiritualités, se contaminent mutuellement. Mais la contamination n'est pas la dilution... Cette ouverture, de lieu en lieu, tous également légitimés, et chacun d'eux en vie et connexion avec tous les autres, et aucun d'eux réductible à quoi que ce soit, est tout ce qui informe le Tout-Monde. Nous questionnons cette notion de lieu (les Mille Plateaux), ses bordures et ses béances, comme le plus sûr des moyens, précisément ou très obscurément, de nommer chacun de nos lieux et de relier tous les lieux entre eux »[1].

[1] Glissant, E., La cohée du lamentin, op.déjà cité p 136-137

Chapitre 6 : Mondialité et alterlocalisation

Au fond, du point de vue de la vie, des hommes réels et des situations concrètes, « l'économisme régnant n'a pas plus d'avenir que le firmament prégaliléen ![1]

Introduction

Les priorités de la recherche

Le point de vue ascendant a constitué la préoccupation constante. Il est trop souvent absent de la prise en compte des données d'importance, alors que les territoires où vivre, leurs capacités à y maintenir leurs résidents et les conditions du vivre ensemble sont à la base de l'architecture de la Maison monde.
La recherche a relié la compréhension du présent à son contexte historique dans une perspective d'avenir. Elle alerte, ce faisant, sur les dangers de la perte de mémoire qui occulte ou mésestime le poids des héritages et les limites inhérentes à la vie humaine.
Elle se propose comme une pensée pour l'action dans l'intention de faire reculer les abus de position dominante qui prospèrent dans le flou des règles et le non-droit.
Elle souhaite servir un changement de cap vers un outillage approprié à l'ancrage au sol des transformations nécessaires.

Tenir les deux bouts de la chaîne.

L'individu est à un bout de la chaîne. Dans la vie de tous les jours, chaque habitant est alternativement ou simultanément citoyen, élu, électeur, administré, usager de services, voisin, parent, collègue, ami, consommateur, épargnant, investisseur. Les conditions contemporaines de l'exercice individuel de la décision dans la vie sociale sont inédites. Nous manquons de repères pour nous situer. En quelques décennies, nous avons perdu la maîtrise des choix qui déterminent nos existences au quotidien. À l'échelle mondiale, les dégâts de la globalisation économique s'accumulent, menacent l'avenir des générations futures et la planète elle-même. Par choix et par nécessité, nous avons redécouvert l'entraide directe et la coopération dans un monde dont les ressources sont limitées.
Cette analyse a décidé du fil conducteur de la recherche : partir des ressources et « des gens ». Elle a décrit, en prenant l'exemple des mobilités volontaires, le chemin ouvert du vécu personnel jusqu'à la visibilité sociale. Elles ont contribué à la régénération de territoires en perte de vitalité démographique. D'autres choix de vie personnels ont participé, sous les formes les plus diverses, à l'accréditation de ce qu'apporte la prise en mains de leur existence par des sujets devenant auteurs de celle-ci, à la mesure de leur

[1] Verschave,F.X, 2005, p20-21.

possible. Des individus concrets ont créé les espaces collectifs nécessaires à leur organisation. Ancrées dans les réalités, leurs démarches pour « faire pacte » sont locales. Des exemples en témoignent dans le monde entier. Mais que l'on ne s'y trompe pas, leurs intentions ne sont pas seulement réparatrices, elles sont dynamiques, reliées et transformatrices. Ces démarches citoyennes, en anticipant des modes d'organisation et en créant des dispositifs institutionnels, s'inscrivent de plain pied dans le projet d'un développement soutenable.

Ce point de vue s'accepte limité et relatif, car si l'émergence sociale de ce renouvellement n'est déjà plus marginale, elle ne suffira pas ! Dans le mondial, la désaffiliation traduit une défaillance démocratique et institutionnelle. À cette échelle, le non-droit international permet tous les abus de positions dominantes. Il enferme dans un statut de « *sans* » : toit, papiers, revenus, travail décent, eau potable, tous ceux qui n'ont pas de place dans les visées du projet mégalomaniaque que véhicule une globalisation économique incontrôlée. La confusion se produit, entre autres, parce qu'il n'existe pas encore de force indépendante dans la société pour veiller au respect de règles communes, démocratiquement validées. Nous avons pris conscience que la prise du pouvoir d'état n'est pas la recette miracle. Le tandem Etat -Marché fait partie du problème à résoudre. Des rapports conflictuels ont été nécessaires pour imposer des limites à l'exploitation du travail humain au XIX° siècle, ils le seront pour réussir à enrayer l'exclusion et recomposer les formes d'une protection sociale pour tous.

Les perspectives de l'alterlocalisation dans la mondialité sont individuelles pour une part : trouver sa place dans le « déjà là », toute sa place, mais n'occuper que sa place, poser et accepter des limites, partager avec les autres, c'est toute une histoire qui recommence à chaque fois, celle d'un monde vivable pour tous. Ce terme met l'accent sur le fait que l'altermondialisme n'occupe qu'une moitié du champ de la vision et insiste sur la nécessité de penser l'alternative comme la recherche du « comment faire » concrètement pour inscrire dans les faits les transformations globalement nécessaires.
Une autre mondialité, c'est aussi un autre paradigme de l'ancrage territorial du changement, avec des principes directeurs. Le taylorisme était bâti sur un idéal de zéro communication, alors que la nouvelle productivité est liée à la capacité de coopération entre toutes les parties d'un système de production. « Attribuer une valeur positive à la densité et à la qualité de la coopération entre acteurs et affirmer le caractère relationnel de l'économie moderne, revient à changer de curseur »[1].

Il nous faut donc combiner deux exigences: Réaliser la justice sociale et économique pour tous reste la finalité ultime et la première exigence. Comprendre les interdépendances globales est devenu indispensable pour atteindre cette finalité. Car plus personne, où qu'il habite, n'est à l'abri des impacts des décisions ou de l'inaction d'autrui dans le monde globalisé. Pour changer de cap, il faut donc s'inscrire délibérément dans la transformation des grands enjeux planétaires. Et de ce point de vue, l'expérience a appris aux praticiens que si Local et le Global sont interdépendants, c'est dans leur ancrage territorial que des réponses deviennent opératoires, à la fois très complexes et très concrètes.

[1] Veltz, P., 2004, des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, L'Aube, Poche essai

La territorialité humaine cernée dans ses contours terrestres

Ce « déjà là », c'est aussi la ressource naturelle sans laquelle l'espèce humaine, une espèce parmi d'autres, n'a pas d'existence possible. La constitution de la vie sur terre montre que les espèces animales et végétales disparaissent quand elles prolifèrent à l'excès dans un territoire trop restreint. Ainsi, l'humain n'est une ressource qu'à la condition de faire un usage mesuré des ressources naturelles dans les limites de leur renouvellement. Comment pouvons-nous vivre en conformité avec les moyens d'une planète est la question majeure du 21ème siècle. Le rapport du réseau Global Footprint Network en 2006, « L'indicateur de la planète vivante », montre bien que les populations d'espèces vertébrées ont décliné d'environ un tiers entre 1970 et 2003. En même temps, l'empreinte écologique de l'humanité, c'est-à-dire la surface de ressources consommées par personne sur le monde normal, a grimpé jusqu'au point où la terre ne peut pas régénérer les ressources renouvelables au taux où nous les employons. Le calcul établit qu'en nombre d'hectares par personne, déchets induits, dans un système de production donné, il faut à moyen terme 4 terres pour soutenir le rythme actuel [1]! Nous découvrons cette relativité dans le contexte d'une démographie en forte croissance et d'une perception de la finitude, marquée par les premières images de la terre vue du dehors ! La territorialité de l'humanité est cernée dans des contours : notre réalité, c'est « le terrestre » où s'impose la loi de la pesanteur. Sans échappatoire !

A – Mondialité et appartenances culturelles

1- Les relations culturelles se construisent dans la très longue durée

Fernand Braudel considère qu'une civilisation, « c'est tout d'abord une aire culturelle, comme disent les anthropologues, le groupement régulier, la fréquence de certains traits ». La géographie est la mieux à même de la mettre en évidence. « Toute civilisation est marquée par des emprunts. Tous ces biens culturels, ces micro-éléments ne cessent de voyager et par là se distinguent des phénomènes sociaux ordinaires. Tour à tour, simultanément, les civilisations les exportent, les importent. Cette vaste circulation ne s'arrête jamais. Certains éléments culturels sont contagieux, ainsi la science moderne ». Mais les échanges ne vont pas de soi. Il y a « des refus d'emprunter que ce soit une forme de penser, de croire, de vivre, soit un simple instrument de travail. Certains de ces refus s'accompagnent d'une conscience, d'une lucidité aiguë, d'autres sont aveugles, comme déterminés par des seuils, ou des verrous qui interdisent les passages. Chaque fois, ces refus prennent une valeur singulière. Toute civilisation aboutit, en pareil cas, à son choix définitif. Par ce choix, elle s'affirme, se révèle. L'aire culturelle, l'emprunt et le refus

[1] Planète vivante 2006 montre que d'ici 2050 l'humanité exigera deux fois plus que ce la planète peut fournir. Rapport téléchargeable sur le site de http://www.wwf.be/eco-footprint/fr/

permettent d'innombrables combinaisons qui relèvent, d'une certaine façon, de la théorie générale des jeux » [1].

La violence des rythmes imposés de l'extérieur produit de l'inertie et du repli

La force existentielle du désir d'unicité est considérable. « La psychanalyse génétique met bien en relief les difficultés qu'éprouve l'enfant à prendre conscience de la distinction entre son soi-même et son environnement. L'histoire culturelle témoigne abondamment de la lutte également ardue qu'a mené l'homme pour protéger son autonomie culturelle des dangers constants d'empiétements. Aussi, s'accroche t'il de toutes ses forces, en faisant appel à des formations réactionnelles de grande intensité, à ces techniques si péniblement élaborées, qui lui permettent de devenir et de rester singulier » [2].

Le propre des situations de domination est de produire, collectivement, des attitudes défensives pour se protéger d'un changement qui n'est pas désiré. Georges Devereux caractérise « l'acculturation antagoniste » par trois critères. « Des intérêts dûment établis sont menacés ». Ensuite, « les modes d'adaptation habituels aux situations problèmes se révèlent défaillants, car inapplicables aux nouveaux problèmes ». Aucun transfert d'apprentissage n'est dès lors possible de l'ancien système de valeurs au nouveau. Enfin, un cercle vicieux s'instaure. « Toutes les mesures prises en vue de résoudre le problème ne font qu'aggraver les difficultés. Le principe veut que tout trait culturel nouveau, quelle que soit son importance, constitue toujours un défi pour la culture adoptive. Car le nouveau trait exige d'être adapté et articulé avec le reste de la culture ». Cette analyse de Georges Devereux garde sa pertinence dans le contexte actuel. Prenons l'exemple des professions agricoles, arc-boutées sur des positions qu'elles savent intenables à terme. N'est-ce pas l'effet du dernier stade d'une société rurale dont le système de référence interne est brisé, sans que les héritiers contemporains aient pu construire, de l'intérieur, une perspective alternative. De ce fait, toute proposition aggrave la situation inscrite dans le cercle vicieux de « l'acculturation antagoniste » : productivisme, environnement ravalé à un facteur de production, revendications corporatistes, saccages. La moitié du budget communautaire européen y passe, pour quels résultats ?

La diffusion effrénée des technologies, dans l'inconscience de ce qu'elles mettent en mouvement, en est un autre exemple. Présentées comme un nouveau système de valeurs, associées à un discours du modernisme comme l'intention valeureuse des prêteurs, elles sont appliquées à un rythme insoutenable. Ce que « les gens » en voient et en vivent c'est le nombre des emplois détruits, les terres laissées à la friche, les villages dépeuplés par ceux qui subissent ces modifications sans les avoir voulues. C'est la privatisation et le brevetage de savoir-faire immémoriaux. Les emprunts techniques sont destructeurs quand ils ne sont pas portés par une relation qui repose sur une « authentique diffusion des fins, du type intérêt commun ». Car ils troublent alors « une relation logico-significative qui est la base même de la structure sociale ». Ils perturbent « l'équilibre des forces qu'implique

[1] Chapitre V de l'Encyclopédie française, Tome XX, Le monde en devenir, Paris Larousse, 1959, in Ecrits sur l'histoire p 255-314
[2] Devereux, G., 1972, Ethnopsychanalyse complémentariste, chapitre VIII, Acculturation antagoniste, en collaboration avec Edwin M. Loeb p 201-231

l'acte de prêter, et du processus d'élaboration et d'incorporation que nécessite celui d'emprunter ».

Les dissociations identitaires menacent la paix

Autre exemple encore. La construction de murailles par le plus puissant des joueurs mondiaux au Sud des Etats-Unis, fait école ailleurs dans le monde, alors que le mur de Berlin est tombé. Comme si un mur pouvait faire rempart à la circulation avec ses voisins dans un monde interdépendant ! Cette attitude n'est-elle pas le reflet de l'insécurité qui gagne les « joueurs » du système en place dont la puissance s'est d'une part concentrée, d'autre part diluée. Un pouvoir se sent menacé, surtout de l'intérieur, par tout ce qu'il ne veut pas savoir de lui-même. La régression est la technique la plus communément utilisée dans les acculturations dissociatives. La personne confrontée au contact se révèle incapable d'installer le processus de différenciation. « La tendance à accentuer de manière obsessionnelle sa propre identité, de s'y accrocher et de la surinvestir, révèle une faille ou une lacune dans la conception de soi-même, entité multidimensionnelle. Cette accentuation outrancière vise à empêcher l'effondrement d'un Soi fêlé, et d'une prise de conscience incertaine de sa propre identité en tant que personne. La prétendue crise d'identité de notre âge ne peut pas être résolue par un recours au soutien artificiel des identités collectives, ethnique, de classe, religieuse, professionnelle ou de toute autre identité de soutien. J'affirme, écrit Georges Devereux, que l'acte de formuler et d'assumer une identité de classe massive et dominante constitue le premier pas vers une renonciation défensive à l'identité réelle. Si l'on n'est rien qu'un spartiate, un capitaliste, un prolétaire, un bouddhiste, on est bien près de n'être rien du tout, et donc de ne pas être du tout »[1].

Les « créatifs culturels » engagés dans des courants d'action, seraient 25% de la population américaine selon l'étude de Ray et Anderson citée plus haut. Le phénomène est international, sous diverses formes et proportions statistiques. N'est-il pas paradoxal de constater le parallélisme de la cohabitation de cette émergence avec le durcissement passéiste des identités conservatrices aux USA, ou d'un islamisme guerrier ailleurs, et la massification, partout, des manifestations de l'inhumain dans des proportions jamais atteintes par leur nombre et leur simultanéité. Peut-on penser, avec ces auteurs, que se joue actuellement une tentative de ceux qu'ils appellent « les modernistes » (50% de la population américaine) pour conserver ou reprendre le contrôle d'une situation qui leur a échappé ? S'agirait-il d'« une tentative désespérée », comme ils le supposent, et le terme prévisible de cinq siècles d'une certaine conduite du monde ?

L'analyse située dans le temps long des civilisations inspire à Fernand Braudel une réponse plus tempérée : « Je ne crois pas, pour les civilisations, à des catastrophes sociales qui seraient irrémédiables, sauf si évidemment l'humanité se suicide comme elle en a, dès aujourd'hui, les moyens... Dans la diversité foncière du monde, chaque civilisation, et leur ensemble, nous insèrent dans un mouvement historique immense qui est, pour chaque société, la source d'une logique interne et d'innombrables contradictions ». Son « premier

[1] Devereux, G., 1972, Ethnopsychanalyse complémentariste, chapitre VI, L'identité ethnique, 1970, p 131-166

mouvement », dit-il, est de « croire à l'hétérogénéité, à la diversité, à la permanence, à la survie ... ce qui revient à placer au premier rang, dans notre civilisation actuelle, l'étude de réflexes acquis, d'attitudes sans grande souplesse, d'habitudes fermes, de goûts profonds, qu'explique seule une histoire lente, ancienne, peu consciente, tels ces antécédents que la psychanalyse place au plus profond des comportements de l'adulte. Il faudrait qu'on nous y intéresse dès l'école, mais chaque peuple prend trop de plaisir à se considérer dans son propre miroir, à l'exclusion des autres »[1].

2- « L'interculturalité, destin des peuples » mais pas n'importe comment

L'émergence des peuples premiers

Lorsque *Le Monde* interroge Jean Malaurie sur ce qui lui parait le fait saillant du millénaire qui s'achève, il répond sans hésiter : « l'émergence des peuples premiers, la découverte de la diversité et de la complémentarité des cultures du monde »[2]. Au moment historique où nous sommes, le pouvoir que les peuples reprennent en mains est porteur d'espérance pour la recomposition des conditions d'une vie sociale qui en vaille la peine, dans une culture revisitée.
S'en tenir à vouloir substituer le « *Small is Beautiful* » à l'impersonnalité de la macroéconomie est une régression. En effet, si la plus grande partie de chacun de nous vit au rez-de-chaussée de la Maison monde, l'une des plus grandes inégalités sociales est l'immobilité comme impossibilité de se déplacer et d'aller voir ailleurs. Car, si la scène de l'existence se situe de plain-pied, les clés pour comprendre « comment ça se passe » se trouvent aux étages supérieurs. Pour « déplafonner l'horizon », selon l'expression de François-Xavier Verschave, il faut remplacer les ponts de singe que nous tendent parcimonieusement ceux des étages supérieurs par la construction d'escaliers, en partant du rez-de-chaussée. Les matériaux nécessaires sont là : l'imagination, des connaissances partagées pour établir les plans, des ressources bien calculées et des bras pour les construire. Tant de gens désespèrent ou meurent de ne pas voir d'issue !

La réorganisation des mondes désenchantés par la conquête coloniale [3]

Prenons l'exemple du **Maroc**. Saïd Boujrouf analyse une forme singulière de constitution progressive d'un dispositif territorial complexe. Il implique différentes générations, différentes légitimités et différents référentiels de territoires administratifs et économiques. Il crée un jeu d'acteurs lié aux diverses configurations en présence. Territorialités précoloniales réinterprétées, modernes et postmodernes, cohabitent et

[1] Braudel, F. Histoire et temps présent, Chapitre V de l'Encyclopédie française, Tome XX, Le monde en devenir, Paris Larousse, 1959, in Ecrits sur l'histoire p 255-314
[2] Malaurie, J., L'Allée des Baleines Ed. 1001Nuits, 2003
[3] Antheaume, B. et Giraut, F., 2005, Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement, Éditeurs scientifiques Institut de Recherche pour le développement, Introduction pages 1 à 35

s'interpénètrent au gré des réformes et des politiques publiques, sans véritablement s'articuler. Elles empruntent aux référentiels de la Royauté (allégeance), de l'Arabité (nationalisme), de l'Africanité (question berbère, tribalisme), de l'Islam (juridiction), de l'Occidentalité (fonctionnalité, démocratie). L'auteur montre que l'on peut utiliser l'expression « innovation territoriale » pour désigner les ajustements des acteurs locaux qui tentent de conjuguer, au prix de quelques dérives, les structures anciennes ou issues de la société civile et leurs réseaux avec ce que proposent l'État et les collectivités locales.
Achille Mbembé, à propos de la situation en **Afrique sub-saharienne**, s'appuie sur les travaux de Fernand Braudel. « La pluralité des temporalités et des régimes de subjectivité rendent les situations signifiantes. Si les plus courtes durées sont les plus faciles à détecter, la longue ou très longue durée ainsi que les conjonctures, lentes et moins lentes, sont agissantes, autant que les déviations rapides. Il revient sur l'effacement relatif du territoire national africain et de ses frontières pour identifier les nouveaux espaces des pratiques et des représentations : ceux de la guerre, du religieux, de la métropolisation, de l'échange mais aussi de la mode et de la sexualité, et les recompositions en grands ensembles qu'ils agencent ou qu'ils révèlent ». Il décrit «une géographie en genèse, faite de limites virtuelles, potentielles et réelles ».

Résistances et pouvoir culturel des peuples

Les résistances sont souvent le fait de minorités agressées dans leur cultures, leurs références, leur territoire, leur langue, leur foi, tout ce qui donne son sens universel et spécifique à leur existence au monde. Un exemple significatif est la résistance non violente du mouvement gandhiste qui a obtenu gain de cause face aux occupants anglais. L'objectif n'était pas de les anéantir mais de les faire repartir. Ce courant a fait école en même temps que des peuples, des minorités, des exclus cherchaient dans leur histoire les fondations profondes d'une résilience possible et d'une reconstruction.

Des éveilleurs de conscience

Vandana Shiva, originaire de l'Inde, s'inspire d'un poème palestinien qui résonne profondément avec sa propre culture. Des savoirs immémoriaux ont édifié une relation aux ressources naturelles. Leur bon usage est devenu indispensable pour permettre de vivre à une population en forte croissance. Elle a écrit ce texte le 14 juillet 2004. Sa vie s'inscrit dans la résistance, au service d'une humanité libérée des manipulations génétiques qui dépossèdent les communautés de leurs modes de vie, par la légalité imposée de l'extérieur par un ordre injuste. « Brûlent nos terres, brûlent nos rêves, versez de l'acide sur nos chants, couvrez de sciure le sang du peuple massacré, étouffez de technique les cris de tout ce qui est libre, sauvage ou indigène. Détruisez, détruisez l'herbe et le sol. Rasez jusqu'à la terre toute ferme, tout village qu'ont construit nos ancêtres, tout arbre, toute maison, tout livre, toute loi et toute justice, toute harmonie. Aplatissez de bombes toutes les vallées. Effacez de vos édits notre passé, notre littérature, notre image. Dénudez les forêts, et la terre, qu'aucun insecte, aucun oiseau, aucune parole ne trouve à se cacher. Allez-y et faites davantage. Je ne crains pas votre tyrannie. Je ne désespère

jamais, car je garde une graine, une petite graine vivante que je conserverai et planterai à nouveau »[1].

Le mouvement *Falun Gong* en Chine « On ne peut pas enfermer les cœurs »

L'émergence du pouvoir culturel prend de cours les régimes politiques autoritaires qui y sont confrontés. Nicanor Perlas donne l'exemple, en Chine, du mouvement du *Falun Gong* qui a fait trembler le pouvoir d'État chinois en 1999, en manifestant paisiblement devant le siège du parti communiste. Beaucoup de membres de ce parti participaient à la manifestation. Jiang Zemin, chef du parti et président, fait arrêter plus de dix mille personnes, interdit le mouvement et ordonne l'élimination des livres et des cassettes audio, détruits au bulldozer. Or *Falun Gong* n'est pas un mouvement politique subversif. Ses membres, environ 70 et 100 millions d'adeptes obéissent à trois principes tirés de la spiritualité bouddhiste et chinoise : véracité, bienveillance et tolérance. Le parti craint que le mouvement, comblant un vide spirituel, induise des changements considérables. Maître Li, réfugié aux Etats-Unis, commente la répression qui s'est abattue sur ses disciples et exprime ce qui fait la force du mouvement : « Ils ne peuvent pas enfermer les cœurs »[2].

L'armée zapatiste a gagné la guerre sémantique au Mexique

En 1994-1995 à l'époque de la ratification et du lancement de l'OMC[3], cette réaction surprend le gouvernement mexicain. Prenant les armes, ce mouvement déclare la guerre au capitalisme néolibéral et à ses institutions, ainsi qu'au gouvernement mexicain, l'accusant de négliger la culture et les besoins de son peuple. Leurs armes ne doivent pas servir à tuer, mais à protéger. Malgré leur popularité, les zapatistes ne briguent pas de postes politiques. Ils qualifient leur soulèvement de révolution culturelle dont l'objectif est de rétablir les fondements positifs de la civilisation mexicaine. « Bienvenue dans l'indéfinition » dit le sous-commandant Marcos, ce ladino qui choisit la part indienne de sa culture pour s'engager.

En 1994, les propos diffusés par le mouvement zapatiste montrent qu'il réfléchit à l'avenir en pronant « la proximité » comme échelle de l'action politique et la reliance avec le monde entier comme la scène de l'action. C'est un appel à « la société civile » mexicaine et à « toutes les personnes et toutes les organisations de citoyens pour exercer la responsabilité commune d'apporter des éléments d'analyse et des suggestions pour que des accords auxquels on parviendra fassent partie intégrante de la construction sociale d'une nouvelle réalité soutenable en ce qui concerne l'environnement et socialement digne et juste ». Comment y parvenir ? « Les compromis pour la paix sont nécessairement dépendants et donc limités. Ils supposent des économies locales diversifiées qui destinent en priorité les ressources disponibles à la satisfaction des besoins élémentaires des membres de la communauté ». « Ces autodéterminations locales »

---

[1] Vandana Shiva : Ethique et agro-industrie - Main basse sur la vie, 1996,Editions : L'Harmattan

[2] Liu, M., 1999, Mao, vs the Mystic, in The Newsweek, 9 aôut , p 10-12 et Lawrence,S., 1999, Streessful summer, in Far Estern Economic Review, 19 aôut, p 16-18

[3] Organisation Mondiale du Commerce

construisent ensuite leur « coordination, comme voie d'un développement démocratique ».

«Une parole de vérité vient du plus profond de notre douleur, de notre histoire, de nos morts». Cette parole revivifie une tradition culturelle antérieure à la colonisation espagnole. « Dans le monde nahuatl-maya, la définition de la personne est fleur et chant. La fleur, c'est le côté périssable. Le chant, la parole, c'est l'être humain qui s'exprime, sa réalité même. Cet être passe de l'intérieur à l'extérieur pour entrer en contact avec le public. Cette parole a une particularité : elle est parole de vérité. Vrai est ce qui s'appuie sur les fondements de l'univers, ce qui a du fondement. Parole de vérité signifie donc : nous exprimons l'être humain dans ce qu'il a d'éternel. C'est pour cela que les insurgés affirment que la parole de vérité vient du plus profond de leur douleur, de leur histoire et de leurs morts ». Le registre de la parole symbolique est réinvesti et redevient signifiant dans la vie présente. Les insurgés ont également trouvé une traduction pour les hommes politiques mexicains et pour les médias internationaux. Cette lutte pour reconquérir la place de la légitimité subvertit une légalité qui n'est pas fondée en justesse et en justice. « Par notre voix s'exprimera la voix des autres, de ceux qui n'ont rien, de ceux qui sont condamnés au silence, de ceux qui sont arrachés à leurs terres et à leur histoire par la souveraineté des puissants, la voix de toutes les femmes et de tous les hommes bons, qui marchent dans ce monde de douleur et de rage, des enfants et des vieillards morts de solitude et d'abandon, des femmes humiliées, des hommes petits. Par notre voix parleront les morts, si seuls et si oubliés, si morts et cependant si vivants dans notre voix et dans nos pas » [1].
L'armée zapatiste de libération nationale a gagné la guerre sémantique contre laquelle le gouvernement mexicain n'a su répondre que par la violence aveugle. « Nous ne craignons pas leurs tanks, leurs avions... leurs milliers de soldats. La même injustice qui nous prive de routes, de chemins et de services élémentaires se retourne contre eux. Nous n'avons pas besoin de routes, nous nous sommes toujours déplacés en empruntant des brèches, des pistes, des sentiers escarpés. Même tous leurs soldats n'arriveraient pas à boucher tous les chemins qu'a suivis notre misère et qui suit maintenant notre révolte ».

La dissidence dans l'Est de l'Europe : reconquête de ses pouvoirs créatifs

La dissidence est « une tentative de saisir de nouveau sa propre responsabilité. C'est donc un acte éminemment moral. Non seulement à cause du prix qu'il coûte à l'individu, mais surtout parce que cet acte ne relève pas du calcul ». Or, l'individu concret est bien souvent « tombé au niveau des valeurs de consommation, dissous dans l'amalgame de la civilisation grégaire et non rattaché à l'ordre de l'être par le sentiment d'une responsabilité supérieure à celle de sa propre survie, c'est un individu démoralisé. C'est sur sa démoralisation que le système s'appuie, il l'approfondit, il en fait une projection sociale ». Or, poursuit Vaclav Havel[2] « l'individu n'est et ne peut être aliéné à lui-même que parce qu'il y a en lui quelque chose à aliéner. C'est sur le terrain de sa vie authentique que s'exerce cette violence ». Certes, toute société doit être organisée d'une

[1] Rovira, G.,1995, Zapata est vivant! L'insurrection des indigènes du Chiapas racontée par eux-mêmes, Ed. Reflex
[2] Havel, V., 1991, Ecrits politiques, Traduction française, Éditions Points-Politique , Le pouvoir des sans-pouvoir

façon ou d'une autre, mais « son organisation doit servir l'individu et non l'inverse, il importe avant tout de libérer l'individu concret et de créer ainsi l'espace nécessaire à son organisation ». Le pouvoir potentiel de l'énergie accumulée dans les actes posés par les individus qui reprennent ainsi leur vie en mains est « incalculable » parce que caché, inapparent jusqu'au moment où « les conséquences arrivent à la lumière sous forme de chocs aussi variés que surprenants ». Ces ressources ne sont pas « calculables », pense Vaclav Havel. Elles ont eu raison du stalinisme.

Erich Fromm développe un point de vue similaire lorsqu'il écrit : « Si je suis ce que je suis, ma capacité d'être et d'exprimer mes pouvoirs essentiels fait partie de ma structure de caractère et dépend de moi. Or les pouvoirs essentiels s'accroissent grâce au processus par lequel ils s'expriment. Ce qui est dépensé n'est pas perdu. Ce qui est conservé est perdu. Dans le mode de l'être, ma sécurité n'est menacée que de l'intérieur de moi-même, par mon manque de confiance en la vie et en mes pouvoirs productifs, par mes tendances régressives, par ma paresse intérieure et par ma résignation à voir les autres s'emparer de ma vie ». Différent de l'activisme, « l'emploi productif des pouvoirs humains est un processus qui donne naissance à quelque chose, qui produit quelque chose tout en me permettant de rester relié à ce que j'ai produit. Ceci implique également que mon activité soit la manifestation de mes pouvoirs, que moi-même, mon activité et le résultat de mon activité ne fassent qu'un. J'appelle activité productive, cette activité non aliénée ». L'auteur fonde dans le développement de telles capacités son espoir de voir relevé le défi contemporain lancé à l'esprit humain : « l'objectif n'est pas de dominer la nature, mais de prendre le contrôle des forces sociales et des institutions irrationnelles »[1].

Réhabilitation du local

Le sociologue Immanuel Wallerstein n'est pas loin de penser que derrière ce thème, il y a « un contenu épistémologique authentiquement neuf »[2]. « Civilisation veut aussi dire réenchantement du monde, ouverture de la conscience aux énergies créatrices de nos imaginaires. « Espace de justice sociale, d'égalité, de démocratie participative, d'écologie globale ». Si l'on sait donner à ce terme « sa véritable signification de fécondité culturelle et de vie spirituelle, les civilisations peuvent être ces territoires, ces lieux où ces espaces-temps d'échanges locaux, régionaux, nationaux et continentaux (…) où faire tenir ensemble le singulier et l'universel »[3].

B- Juste place d'une société civile consciente d'elle-même

[1] Fromm, E. 1978 en traduction française, Avoir ou être, un choix dont dépend l'avenir de l'homme
[2] Le capitalisme historique, éd. La Découverte, Paris, 1989
[3] Mohamed Taleb, idem

1- Les ressources d'une pensée ternaire

Historiquement, le tiers sert de « fourre-tout » pour ne pas affronter les butées provoquées par les modes de pensée binaires, jusqu'au moment où l'accumulation d'énergie contestatrice propulse la situation qui devient autre chose que le vieux monde à deux temps.
Le *Tiers État* advient au pouvoir lorsque le modèle de la royauté a fini d'épuiser sa vitalité signifiante et son pouvoir de contrôle. Installant la démocratie et la bourgeoisie aux commandes.
Le ***Tiers Monde*** concentre aujourd'hui la plus grande partie de la population du monde et des richesses naturelles restant disponibles. Il est hétérogène, mais il est détenteur de la vitalité pour bâtir. C'est probablement dans ces pays que le pouvoir d'organisation des relations mondiales se concentrera dans les décennies à venir. Vers quel horizon ? Sous quelles formes ?
Dans l'après-guerre, ces pays qui se disent « non alignés » se sont rapprochés autour du refus de se laisser enfermer dans l'antagonisme bilatéral de la « guerre froide ». Ils ont maintenu une ouverture et entretenu l'imaginaire d'un tiers politique, contribuant grandement à comprendre comment le mur de Berlin s'est effondré à un moment donné. C'est sur ces fondations, et dans ce contexte qu'a émergé un troisième pilier de la gouvernance du monde: la société civile, comme acteur collectif d'une mondialisation à visage humain.
Dans le même temps, du tertiaire au « **tiers-secteur** », une approche alternative a commencé à échapper à la vision d'un monde bipolaire, dominé par le tandem de l'état et du marché. La résurgence d'un imaginaire solidaire est porteur d'un projet collectif de coopération où l'économique cohabite avec le social autour de finalités de justice et de pertinence. Il se déclare pour l'instant « hybride ».

Seattle signe l'entrée en scène de la « société civile » dans l'histoire

Responsabilité, pouvoir, éthique dans un monde aux interactions enchevêtrées. Sauf à nier qu'il y a en face un pouvoir, celui des grands groupes, des lobbies les plus divers s'exerçant sans véritable contrôle, faut-il craindre d'apparaître comme un contre pouvoir ? Après la création de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1995, le contre-sommet de Seattle, en 1999, est le plus connu des évènements qui affirment une société civile par des manifestations altermondialistes d'envergure. Elles sont suivies par un premier Forum social mondial, alternatif au Forum économique mondial de Davos, et par le rassemblement de Gênes en 2001 contre le sommet du G8, avec la mort d'un manifestant par balle lors d'affrontements avec la police italienne. Cette arrivée sur la scène médiatique internationale marque l'amorce d'un mouvement de rejet diffus contre l'hégémonisme occidental et l'accélération de la mondialisation libérale dans le cadre de l'OMC et l'ouverture du cycle de Doha. L'événement est symbolique et fondateur à plus d'un titre. C'est la première fois qu'une manifestation arrive à bloquer un sommet international. Les militants viennent du monde entier, agissent par la non-violence (à part quelques groupes de Black Bloc qui s'en prennent à des symboles du capitalisme) et sont réprimés brutalement par des policiers. La bataille de Seattle est avant tout une

révélation du rôle de l'information dans la mobilisation à une échelle internationale et globale des problèmes.

Les trois piliers d'une mondialisation à visage humain

« La chute du mur de Berlin a fait croire un instant que l'un des deux sectarismes avait définitivement gagné et que, désormais, suivant l'ouvrage célèbre de Francis Fukuyama, nous étions entré dans la « fin de l'histoire » conçu comme le triomphe généralisé du capitalisme néo-libéral. Or, lors de la bataille de Seattle, la société civile du monde entier brisa le monopole du discours capitaliste sur la mondialisation. Dans un acte de rébellion culturelle, elle recadra tout le débat, en posant la question des valeurs et du sens, en se démarquant du discours élitaire dominant qui croyait asseoir sa légitimité en rationalisant un désir de pouvoir sans borne et une avidité immodérée pour l'argent. Par cet acte de défi qui couronnait des années de résistance, la société civile du monde entier marquait solennellement l'entrée dans un monde tripolaire et la naissance d'une nouvelle histoire »[1].

La réflexion de Nicanor Perlas, économiste Philippin, sur laquelle cette analyse s'appuie, propose une différenciation dans la notion de « politique » entre le pouvoir culturel et la gestion démocratique. Sa réflexion s'inscrit dans une approche culturelle de rapports sociaux de résistance et de résilience communautaire. Les enseignements de l'agenda 21 des Philippines[2] sur lequel il fonde sa théorisation veut relever le défi de « la mondialisation élitaire », à savoir « un développement non durable, produit d'une croissance sans scrupules qui contraint 2,5 milliards d'humains à vivre dans une pauvreté qui les empêchent de se développer ; sans emploi qui caractérise une économie tournant à plein régime où persiste le sous-emploi et le chômage à l'état endémique ; sans avenir qui consomme et détruit la nature ; sans racines qui se caractérise par une érosion et une décadence culturelles. Les cultures traditionnelles, spirituelles et sociales de centaines de minorités sont balayées ; sans voix qui ne respecte ni les droits de l'homme, ni les processus démocratiques indispensables à la vie des sociétés modernes ; dénuée de sens qui apparaît lorsque des formes malsaines de croissance provoquent des troubles ou des maladies physiques et psychiques qui inhibent l'esprit humain dans sa créativité. La perte de créativité, de perspective, de sens, d'espoir et de moralité s'exprime par une tendance à la violence à la dépendance aux drogues, au crime et autres actes désespérés ».

Trois instances ou institutions-clés : l'économique, le politique, le culturel

Nicanor Perlas récuse une image bipartite de la société, que ce soit sa version japonaise qui se caractérise par une forte présence de l'État dans l'économie, ou sa version

[1] Préface de Bernard Ginisty au livre de Nicanor Perlas "La société civile :le 3ème pouvoir", vendredi 4 juin 2004.

[2] L'agenda 21, « ce qui doit être fait au cours du 21ème siècle », est une proposition complémentaire de la déclaration générale du sommet de la Terre à Rio. Il s'agit d'un plan global conçu pour les gouvernements, les institutions, les acteurs civiques économiques et sociaux, qui doit trouver sa traduction à toutes les échelles sous la forme d'agenda 21 locaux

étasunienne par une forte présence du marché dans l'État. Dans cette vision binaire de la réalité sociale, qui porte surtout sur les institutions et les processus économiques et politiques, les hommes, la nature, la culture, la spiritualité et les considérations sociales ont disparu. Le fonctionnement de la société résulte de l'articulation de trois sphères ou « sous-systèmes » de l'activité humaine : la sphère économique, la sphère politique et la sphère culturelle. Au sein de ces trois sphères, des « institutions-clés » détiennent des pouvoirs. L'économique est le sous-système (ou domaine social) qui traite de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des services pour répondre de manière appropriée aux besoins humains. Le politique est le sous-système (ou domaine social) qui traite de l'équité dans tous les aspects des relations humaines. Le culturel est la sphère qui a l'intuition des idées directrices de la société. C'est aussi la sphère qui donne identité et sens, développe tout le potentiel des individus et leur permet de participer avec compétence à la vie économique, politique et culturelle, et à la société au sens large. La société civile et les institutions qui la composent ont le pouvoir de défendre et de promouvoir les valeurs correspondant au bien commun de l'humanité.

Un groupe humain peut intervenir légitimement si la domination des autres sphères devient insupportable

Le fonctionnement de la société est équilibré si les institutions-clés de chacune des sphères de la société acceptent de reconnaître les autres, et si elles établissent avec elles des relations triarticulées. Une telle situation est rarement réalisée. Dans la pratique, on est plus souvent en présence d'une domination exorbitante de l'une des sphères sur les autres. Par exemple, la « mondialisation élitaire » naît de la concentration des capitaux et du pouvoir correspondant. L'État totalitaire refuse aux individus l'exercice de droits humains. On peut aussi se trouver dans une situation où l'État et le marché font alliance en ignorant la sphère culturelle, se privant de la dimension sociétale qui lui donnerait sa vitalité.
C'est ce qui se passe actuellement avec l'émergence de la société civile. En effet, après l'effondrement du mur de Berlin, le capitalisme est seul à occuper le terrain. Il s'est engouffré dans la brèche. Il a accéléré le processus de sa concentration en provoquant des dérèglements dévastateurs. Les États face aux multinationales ont abdiqué une part de plus en plus grande de leur pouvoir aux organisations internationales dominées par les plus puissants d'entre eux. Les règles de la mondialisation élitaire se sont alors imposées au reste du monde. En 1997, on voit pour la première fois à Seattle, des institutions de la société civile s'opposer à la mondialisation élitiste, avec un succès réel. Seattle est le point de départ d'une étape de prise de conscience et de visibilité internationales.

Définition et fonctions de la société civile

« La société civile est l'acteur clé de la sphère culturelle. Sa principale préoccupation sociale et son processus sont le développement des facultés sociales et spirituelles des êtres humains afin entre autres, de faire reculer les limites du savoir, de parvenir à des valeurs claires et cohérentes et de défendre l'intérêt public ». Une des conditions de son émergence comme troisième pouvoir, pense Nicanor Perlas, est qu'elle prenne conscience

de la nature culturelle de son pouvoir et qu'elle trouve les moyens de créer les conditions d'une réelle négociation avec le gouvernement et le marché. Dans la mondialisation élitaire, la sphère économique impose sa domination. Les institutions-clés de cette sphère se comportent comme si les pouvoirs des autres sphères n'existaient pas. Une institution-clé doit donc avoir clairement conscience de sa sphère d'appartenance et du pouvoir institutionnel qu'elle détient au sein d'un monde tripolaire. L'absence de conscience de ces appartenances respectives pour une institution peut conduire à certains risques comme la récupération ou l'instrumentalisation. Nicanor Perlas prend l'exemple de l'éducation. On sera dans ce cas lorsqu'un gouvernement veut décider du contenu de l'éducation, ce qui est manifestement du rôle des institutions de la sphère culturelle, au lieu de se borner à jouer son rôle qui est d'assurer le droit à l'éducation pour tous.

Il existe plusieurs significations de cette notion. Une première définition désigne un ensemble d'institutions culturelles activement engagées, à travers des manifestations ou des partenariats divers, dans la construction d'une mondialisation orientée vers un développement durable global et intégré. Ce sont par exemple les Organisations non gouvernementales (ONG) qui ont manifesté à Seattle. Une seconde signification considère que la société civile est composée d'institutions culturelles, qu'elles soient ou non impliquées dans le débat sur la mondialisation et le développement. Elle comprend alors non seulement les institutions citées ci-dessus, mais aussi les médias, les groupes religieux, les fondations, les organisations bénévoles, les groupes professionnels, les milieux universitaires, ainsi que les « autres organisations dont l'activité immédiate ou dominante ne présente pas un caractère économique ou politique » comme les médias. Une troisième signification est la société dans son ensemble, et non seulement sa sphère culturelle. Ce pourrait être le cas si les valeurs de la société civile (sphère culturelle) parviennent à imprégner les sphères politiques et économiques. On aurait alors une « société véritablement civile », ce qui n'existe pas encore aujourd'hui.

Expression politique du pouvoir culturel des personnes : contestataires ou engreneurs

Comment les valeurs culturelles peuvent-elles subvertir les institutions des autres sphères de la société ? Nicanor Perlas reprend le terme de « créatifs culturels », en référence à l'étude américaine de Ray et Anderson. Contrepoids certes, mais pas encore contre-pouvoir conscient de sa juste place, de sa force et de ses limites, la société civile doit approfondir sa connaissance d'elle-même par une démarche volontaire et organisée. Parmi ceux qui s'engagent pour une mondialisation non élitaire, Perlas distingue des profils sociologiques[1] : les contestataires », les « engreneurs », et ceux qui travaillent à la réalisation concrète de pratiques alternatives.

Les contestataires ne veulent pas s'engager avec les institutions de l'État ou du monde économique. Ils ne leur font aucune confiance. Ils considèrent ceux qui discutent comme des naïfs ou des vendus. Leur point faible est de méconnaître les contraintes structurelles

[1] Ce passage se réfère au chapitre 8 : La récupération : conséquence paradoxale de la bataille de Seattle, p 141-163

qui pèsent sur les grandes institutions. Ils recherchent le changement social à travers la critique, la contestation et les manifestations.

Les engreneurs[1] *:* Littéralement, ce sont les personnes ou les institutions des sphères économiques et politiques qui s'engagent dans des relations avec des personnes ou des institutions de la sphère culturelle, ou inversement, des acteurs de la société civile qui engagent des relations avec les institutions des sphères économiques et politiques. Le groupe des engreneurs est prêt à accepter ou à initier un dialogue ou un partenariat avec les institutions et les personnes qui soutiennent la mondialisation élitaire. « Ils reconnaissent le bien-fondé du refus et de la critique des contestataires. Mais ils voient que l'un des buts de la critique est de signaler aux décideurs ce qui est problématique dans leurs programmes et leurs projets. Et lorsqu'ils sont prêts à entendre ces critiques et à agir en conséquence, le pas suivant peut consister à débattre ou dialoguer, et même à former des partenariats. En général, ils ne pensent pas que la société civile doit prendre du pouvoir dans l'État ou contrôler le fonctionnement des entreprises. Ils préfèrent définir le cadre et les conditions dans lesquels les entreprises et l'État devraient exercer leur pouvoir, afin de s'assurer que ces institutions aideront les pauvres, respecteront les droits de l'homme, protègeront l'environnement et soutiendront l'instauration d'un véritable espace démocratique ... ».

Les dangers de la rencontre du pot de terre contre le pot de fer

L'un des points faibles des engreneurs est leur manque de compréhension des contraintes structurelles qui pèsent sur les grandes institutions, gouvernements ou entreprises transnationales. Tel PDG qui veut contribuer à la responsabilité sociale de son entreprise peut voir ses efforts anéantis par le marché boursier ou le refus des actionnaires. Autre faiblesse : « le fait d'amorcer un dialogue, une négociation ou une relation de partenariat avec l'objectif d'obtenir un financement. La plupart des organisations de la société civile dépendent de l'extérieur pour leurs ressources financières ». Cette vulnérabilité est si fréquente qu'elle donne l'occasion aux médias soutenant la mondialisation élitaire de s'en gausser. *The Economist* écrit, à la fin janvier 2000, que la principale raison de l'essor des ONG n'est pas leur force d'expression alternative, mais le fait que les gouvernements occidentaux les financent. « Ce n'est pas un acte de charité, c'est une privatisation. Beaucoup d'associations « non gouvernementales » deviennent des sous-traitants des gouvernements. Ces derniers préfèrent verser des aides par l'intermédiaire des ONG qui leur reviennent moins cher, sont plus efficaces et leur demandent une moindre implication que le système de l'aide directe publique ».

« Cette relation symbiotique avec le gouvernement peut aider les gouvernements des pays en voie de développement à mieux fonctionner. Elle peut aussi aider les associations humanitaires avec efficacité, mais elle est rarement gage d'indépendance. Il arrive aussi que des ONG frayent de trop près avec les entreprises. Les observateurs les plus critiques les appellent les ONG commerciales ou BINGOS. Elles calquent délibérément leurs activités

[1] Engrener, engrainer dans l'orthographe ancienne. C'est garnir de grain, engrener la trémie d'un moulin, c'est l'empli de blé pour le moudre. Par extension amorcer, mettre en marche, enclencher, engager. Au XVIII° siècle l'engreneur est l'ouvrier chargé d'engrener une machine à battre le blé, Robert 1953. Dans le sens contemporain, la référence fait entendre la position risquée, mais potentiellement bénéfique, qui consiste à bien vouloir apporter le grain au moulin sans savoir quelle farine il va moudre.

sur celles de certaines firmes. La priorité de telles ONG peut rapidement glisser de la défense des pauvres, à la volonté de plaire aux donateurs et de se s'assurer une couverture médiatique pour mieux drainer les fonds ». Après avoir détaillé les formes de dépendance et de compétitions pour les moyens entre ONG, l'article de *The Economist* conclut pour dénoncer le risque qui est de chercher à « se perpétuer indéfiniment. Quand le problème pour lequel elles ont été fondées est résolu, elles recherchent de nouvelles campagnes et de nouveaux fonds. L'ancien mouvement comme l'apartheid, une fois sa tâche accomplie, ne s'est pas dissous. Il s'est transformé en un groupe de pression pour l'Afrique du Sud. Comme les ONG deviennent de plus en plus puissantes sur la scène mondiale, le meilleur antidote à leur superbe et à leur institutionnalisation serait de les dissoudre une fois leur mission accomplie. Le but ultime de toute ONG devrait être de disparaître ».Une autre source de vulnérabilité est courante et plus subtile, il s'agit de « l'attirance pour les petits avantages du pouvoir économique et politique ». N. Perlas nomme cette « maladie de l'âme » la ROUILLE, *Residue of Unresolved Statism*, ou Résidu d'un Étatisme non Résolu, « Rust » signifiant rouille.

« Engreneurs naïfs » et « engreneurs critiques »

Les premiers « entrent dans l'arène du dialogue et du partenariat avec le handicap de ces vulnérabilités. Ils sont facilement manipulables et peuvent devenir « un instrument » des gouvernements ou des entreprises, « des courroies de transmission pour des programmes élitaires auxquels les politiques ou les grandes firmes ont donné l'apparence d'un dispositif de lutte contre la pauvreté, de défense des droits de l'homme ou de sauvegarde de l'environnement ». Les engreneurs critiques, en revanche, abordent « l'arène du dialogue et du partenariat, les yeux et l'esprit ouverts, en sachant parfaitement qu'ils entrent dans un jeu riche en opportunités, mais aussi en pièges et en dangers. Ils se fient à leur connaissance intime de la dynamique institutionnelle, se protègent comme il faut, et se montrent chatouilleux sur la question de leur indépendance. Ils ont une conception élargie du pouvoir qui englobe la notion de pouvoir culturel. Ils sont également conscients du fait que les individus, au sein des grandes institutions, ne se calquent pas tous sur le même modèle de croyances et de motivations ». Certains d'entre eux sont, eux-mêmes, des engreneurs. « Ils essayent de trouver de telles personnes pour former avec elles des alliances stratégiques en vue d'un changement authentique ». Au point où nous en sommes d'une société civile peu consciente d'elle-même, c'est de cette façon que peuvent s'instaurer ou progresser des partenariats triarticulés dans les faits.

Ceux qui travaillent à la réalisation concrète de pratiques alternatives

Ce sont des organisations de la société civile. Elles se rencontrent généralement au niveau des communautés humaines locales. Elles veulent démontrer, à travers des initiatives locales, qu'une approche différente du développement est possible. Dans la pratique, il est souvent difficile d'isoler ce groupe en raison de ses interactions complexes avec les autres groupes ou tendances. « Les propositions originales de ces autres groupes s'appuient souvent sur des expériences alternatives entreprises dans les communautés locales. En outre, ceux qui ont réussi à présenter des solutions alternatives peuvent, à

partir de leur expérience, aborder le champ des luttes politiques pour obtenir des mesures plus favorables à leurs efforts sur le terrain ».

2- Construire la société civile : une tache essentielle et permanente

Se connaître pour s'allier est indispensable

Comment développer son discernement pour éviter les pièges de la récupération ? Pour se préparer à « cette tâche historique », la société civile doit vérifier ses hypothèses : Qui est-elle ? D'où vient-elle ? D'où tire-t'elle son pouvoir ? Ce discernement consiste à apprécier les opportunités et les approches possibles du défi de la mondialisation élitaire à partir de cette clarification. Il ne peut s'obtenir, selon Nicanor Perlas, que « par les progrès individuels dans la mobilité intérieure et la connaissance de soi. Le chemin pour y arriver est toujours douloureux ».
Il faut tenir compte du fait que les pouvoirs de la mondialisation élitaire sont maintenant plus conscients de leurs propres divisions et des faiblesses de la société civile. « Ainsi remanient-ils systématiquement leurs ressources pour répondre d'une manière plus ciblée aux défis que leur pose la société civile mondiale ». Les divisions risquent de saper son pouvoir, faute d'une entraide suffisante, ou par des critiques mutuelles. Les intentions sincères d'engager un partenariat tripartite au sein de la mondialisation élitaire ajoutent à la confusion dans un contexte de multiplication de partenariats trisectoriels (PTS) mondiaux, thématiques ou continentaux[1].

« Pour atténuer ce traumatisme, il faut d'abord savoir respecter les différentes approches tactiques et stratégiques, la critique, le refus, l'engagement pratique qui, toutes, ont leur utilité. Ce respect peut encore être plus fort si l'on parvient à établir des relations de confiance et des relations stratégiques sur la base de ces différences. Au-delà d'une attitude de tolérance passive, les militants peuvent évaluer activement l'importance et la force des différentes approches contre la mondialisation élitaire : cette compréhension et cette appréciation mutuelles de la contestation et de l'engagement peuvent neutraliser les tentatives de récupération et de division de la société civile ».

Apprentissage de l'autonomie dans les relations avec le pouvoir politique

« La tâche historique d'institutionnaliser la triarticulation échoit à la société civile ». Normalement elle relèverait de la sphère politique, mais « à notre époque, une part importante du champ politique et économique est dominée par des pouvoirs décadents, mais légalement en place. Cependant tout ce qui est légal n'est pas nécessairement

[1] Nicanor Perlas consacre le chapitre 16 à cette « vague de fond des partenariats sectoriels » qui peuvent s'avérer des pièges mortels pour la société civile, sans une analyse rigoureuse des conditions dans lesquelles ils s'engagent. Ces PTS se répandent massivement dans le monde entier.

moral. Ce qui est moral peut être parfois illégal. Libérée « des griffes du gouvernement et des entreprises, elle se crée un espace propre en apportant à la société une pensée indépendante, en plaidant pour des politiques alternatives, en protestant contre les pratiques injustes et inéquitables ». Une fois instauré, cet espace propre crée les conditions de relations ternaires. « La société civile est l'expression puissante de la culture en état d'autodéfense. La triarticulation commence de fait quand la société civile parvient à protéger son espace et à se faire respecter, face aux deux autres forces dominantes. Dans ce geste, elle libère la sphère culturelle à l'intérieur de la vie sociale »[1]. De ce point de vue, l'autonomie de la société civile vis-à-vis du pouvoir politique est essentielle, même dans les cas où elle se donne un programme pour plus d'équité et de démocratie.

La société civile est l'expression puissante de la culture en état d'autodéfense

Libérée « des griffes du gouvernement et des entreprises, elle se crée un espace propre, en apportant à la société une pensée indépendante, en plaidant pour des politiques alternatives, en protestant contre les pratiques injustes et inéquitables ».
Une fois instauré, cet espace propre crée les conditions de relations ternaires. « La société civile est l'expression puissante de la culture en état d'autodéfense. La triarticulation commence de fait quand la société civile parvient à protéger son espace et à se faire respecter, face aux deux autres forces dominantes. Dans ce geste, elle libère la sphère culturelle à l'intérieur de la vie sociale »[2]. De ce point de vue, l'autonomie de la société civile vis-à-vis du pouvoir politique est essentielle, même dans les cas où elle se donne un programme pour plus d'équité et de démocratie.

Mise en perspective avec la situation en France à la fin des années 1990

Cette proposition théorique donne signification et perspective à l'obstacle rencontré par les courants de pensée et d'action de l'économie solidaire en France, quand un Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire a existé à la fin des années 90. Les conditions dans lesquelles ils se sont engagés dans des relations avec le gouvernement n'ont pas été déterminées, de façon consciente, collective et transparente. La juste place de la société civile est restée impensée à cette occasion. Leur analyse de ce qu'est un pouvoir d'État s'est avérée insuffisante et quelque peu idéalisée, pour définir l'horizon d'attente sur un mode critique et constructif. Or, l'Etat social de l'après-guerre n'était pas un « inné » mais un acquis, temporaire, dans une période très particulière de reconstruction. Son potentiel de réforme était déjà bien rétréci. Il ne détenait plus « le pain et le couteau ». Un nombre de plus en plus important de décisions sont prises par des pouvoirs économiques et politiques d'échelle européenne et internationale, tandis que d'autres le sont à des échelles « infra », régions, villes, citoyens eux-mêmes. Et il n'existe pas encore de « matrice organisationnelle » pour un fonctionnement démocratique, intégré et non hiérarchique, partant des territorialités de base jusqu'au global.

[1] Idem, p 228-229
[2] [2] Idem, p 228-229

Ceci a facilité l'emprise et la captation de l'énergie culturelle et démocratique des innovations collectives socioéconomiques à des fins que ces mouvements ne contrôlaient plus. Le gouvernement cherchant comment transposer ces inventions sociales vers des politiques publiques, n'a pas poursuivi le chemin du dialogue avec la société civile de façon authentique. Il ne s'est pas interrogé sur l'opportunité de cette situation pour entreprendre une réforme de fond de la gouvernance publique et rechercher des alliances solides avec « des engreneurs critiques ». Il s'est divisé sur la meilleure manière d'utiliser cette opportunité dans un contexte en profonde évolution.

La mission historique de la société civile : prendre sa juste place dans des relations ternaires

Prendre sa juste place dans les relations :
- c'est se doter d'une stratégie d'action indépendante qui fasse grandir de front un pouvoir d'influence, un pouvoir de contestation et un pouvoir de réplique concrète, pour agir dans l'ici et maintenant de ce qui prépare l'avenir.
- c'est apprendre à devenir partenaire ; se conforter mutuellement dans la légitimité et produire ensemble.
- c'est tenir compte de ses forces et admettre que chaque composante de la réponse ne peut réussir à elle seule ; s'associer, s'allier avec d'autres pour construire des positions concourantes et convergentes est indispensable.
- c'est tenir dans la durée, constituer ses propres lieux d'expression d'où capitaliser ses avancées et les porter elle-même.

La politique est avant tout un processus de transformation

Il ne faut pas confondre gouvernance publique et mouvement culturel. La confusion se produit « parce qu'il n'existe aucun contrôle et aucun équilibre dans la société. Cette expression renvoie à la capacité des politiques de corrompre les militants idéalistes. Il n'y a pas de force indépendante dans la société pour assurer que, de fait, la nouvelle politique est bien nouvelle, et pour contrôler les tendances destructrices de la politique traditionnelle. Nicanor Perlas sait de quoi il parle dans le contexte philippin. « Les nouveaux politiciens sont soumis de façon incessante à la pression de l'ancienne politique. Ils ont besoin d'une source indépendante d'eux pour les soutenir ou pour les empêcher d'être engloutis par elle. Il leur faut une ligne de vie, à l'extérieur du système politique, pour les sauver du triangle des Bermudes de la politique philippine. Nous pouvons seulement être témoins de la transformation en politiciens traditionnels ou *trapos*[1] de leaders puissants et prometteurs de la société civile, en moins de deux ans, par le système politique féodal du pays ».
« C'est aussi la leçon édifiante du mouvement écologiste allemand qui s'est transformé en Parti Vert. À partir du moment où ce mouvement puissant, portant une nouvelle vision du monde et un nouveau style de vie, est devenu complètement politique, en tant que Parti, il a peu à peu détruit le fondement de sa propre vitalité. Les énergies du mouvement

[1] Trapo est l'acronyme philippin pour politicien traditionnel. C'est aussi le terme pour désigner un chiffon, facilement contaminé par la saleté.

culturel et social ont été détournées vers la politique. Le mouvement écologiste a ainsi commencé à négliger son travail de base, croyant que le pouvoir politique remplacerait ce travail. Des considérations liées au pouvoir ont dominé ses processus de prise de décision et ses orientations. En conséquence, le Parti Vert a ainsi commencé à négliger les autres possibilités latentes et inhérentes à la sphère du militantisme et du pouvoir culturels. Le soutien de sa base a donc commencé à décliner ». Il ne s'agit donc pas d'une recette miracle, mais d'une voie de progrès, la voie citoyenne dont le sillon reste à creuser.
Une chose similaire s'est produite en Afrique du Sud. « L'icône de la démocratie, Nelson Mandela, devenu Président de l'Afrique du Sud, a déclaré : « Nous n'avons plus besoin de la société civile parce que la société civile est maintenant au gouvernement ». Nous sommes là en présence d'une icône de la démocratie qui sape les fondations même de la démocratie dans son pays, qui mine une citoyenneté active et vigilante, alors que ce corps citoyen défend l'espace démocratique du pays et l'espace culturel créateur des aspirations mêmes de la démocratie. Il existe en effet un rapport causal direct entre les valeurs que les citoyens d'un pays chérissent et le genre de démocratie, ou de manque de démocratie, qui règne dans ce pays. En d'autres termes, la vitalité culturelle est la condition pré-requise d'un bon gouvernement. Les valeurs créatrices de démocratie sont les fondements de l'existence d'une démocratie authentique. La démocratie, particulièrement la démocratie formelle qui n'existe que de nom ne crée pas, en elle-même, des valeurs démocratiques »[1].

Institutionnaliser est une nécessité pour consacrer des acquis

Il ne faut pas renoncer à traduire les valeurs culturelles dans les finalités économiques en agsant de manière profitable, et de nouvelles normes politiques (des régulations qui garantissent l'équité et la préservation des ressources de vie de la planète). Chacune de ces forces, ou sphères, fait valoir ses impératifs. C'est légitime. Elles ne sont pas de même nature et sont complémentaires. À l'échelle mondiale, beaucoup des désaccords massifs proviennent de ce que « les institutions-clé de la culture (la société civile), de la vie politique (l'État) et de l'économie (le marché) n'ont pas une idée claire de la manière dont la société est constituée et la manière dont des fonctions et des tâches légitimes leur reviennent respectivement. Faute de cette compréhension, chacune essaie de dominer l'autre, alors qu'en réalité, chaque secteur dépend de la santé et de la vitalité des deux autres ».

3- La force d'individus associés, conscients de ce qu'ils représentent

La sphère de l'action est celle de l'individu

[1] Perlas, N., 2002, Quelle approche pour une transformation radicale de l'Etat-Nation ? Traduction de l'anglais par Sylvette Escazaux, juin 2004. http://atos.ouvaton.org

La réflexion de Nicanor Perlas clarifie un autre point clé de cette recherche : la place de personne humaine. « La culture ne peut pas « agir » dans le monde social autrement que par les individus unis dans une action commune ». Les individus interagissent de manières extrêmement diverses au sein des trois sphères de la société, « laissant leurs traces dans toutes les sphères ». Cette influence est réciproque, elle les modèle pour une part. S'ils ne sont pas « libres », ils peuvent gagner en autonomie, acquérir du pouvoir culturel par leurs façons d'être et par leurs actions.
L'un des aspects les plus problématiques du discours actuel sur la société civile est de réussir à distinguer clairement entre le pouvoir culturel de l'individu et l'institution, c'est-à-dire la sphère sociale dans laquelle se situe cet individu. Il peut être actif dans n'importe quel sous-système de la société. « Mais pour être réellement productif dans l'une ou l'autre de ces trois sphères, l'individu doit avoir une compréhension concrète des différentes « lois » ou logiques internes à l'œuvre dans chacun de ces sous-systèmes. Les processus culturels suivent des objectifs et des pratiques très différents de ceux de la politique et de l'économie. Et les institutions n'ont pas la flexibilité de l'individu qui peut opérer dans plusieurs de ces sphères »[1]. Cette nouvelle compréhension de la multiplicité des registres d'action en soi-même est une ouverture considérable pour échapper aux visions tranchées et tranchantes. L'attention portée à la manière de se comporter dans chacune des trois sphères, au moment où l'on s'y trouve, élargit l'influence que peut exercer la justesse des attitudes.

Cette conception de la répartition des pouvoirs transforme radicalement la vision usuelle que l'on donne de la gestion de la maison commune. Elle représente l'avantage considérable d'une vision organique comprenant trois fonctions vitales, autonomes et interdépendantes : l'économique, le politique et le culturel. Elle instaure, de ce fait, une conception ternaire des relations à construire, avec des complémentarités, des délimitations et des interactions. Elle anime une nouvelle représentation sociale reposant sur des principes d'action, fondamentalement semblables aux différents « paliers », de l'échelon local des communautés de vie jusqu'aux expressions internationales reliées par l'architecture qui les assemble.

Le pouvoir n'est qu'une illusion s'il ne peut pas être utilisé concrètement

La réflexion de Perlas repose sur la dialectique entre l'expérimentation et la théorisation. Elle ouvre à une dimension d'un pouvoir qui se prend dans l'action et qui est agrégatif. La notion d'*empowerment* est centrale. Le récit interprétatif de l'exemple languedocien trouve là ce qui lui donne son sens. De même, la référence à l'*éthos pratique*, résurgence contemporaine d'un imaginaire solidaire, prend sa pleine mesure comme l'expression du pouvoir culturel de la société civile. On pourrait en dire autant en remontant jusqu'à la démocratie athénienne qui court, de façon à la fois ténue et considérable, dans l'imaginaire des cultures occidentales, et comme leur contribution à l'histoire universelle du monde, depuis plus de deux millénaires.

[1] idem, p 185-188

Développement personnel et développement socioéconomique et culturel peuvent donc se situer dans une relation d'interpénétration au service d'une même finalité. Le pouvoir est ainsi redéfini comme « la capacité que possède un individu ou un système de choisir librement, de transformer son choix en une décision et d'agir en fonction de sa décision tout en étant prêt à assumer les conséquences de sa décision. Que veut-on atteindre, au juste, par le développement et qui doit déterminer le but visé ? En d'autres mots, à qui doit appartenir le pouvoir et à quoi l'exercer ? Que ce soit sur le plan individuel ou collectif, le pouvoir n'est pas quelque chose qui se reçoit ou qui se donne. Ce sont plutôt l'autorité et la responsabilité qui se transfèrent. En fait, la capacité d'assumer l'une ou l'autre, c'est-à-dire d'exercer le pouvoir, ne peut s'acquérir qu'à l'intérieur d'un processus complexe d'appropriation de connaissances et d'habiletés personnelles, organisationnelles et communautaires, c'est-à-dire l'*empowerment* »[1]. Comme l'écrit Bill Ninacs, « le pouvoir n'est qu'une illusion s'il ne peut pas être utilisé concrètement, c'est-à-dire s'il ne permet pas de passer à l'action pour effectuer les changements souhaités, dans la mesure où le développement constitue une transformation menant à une amélioration d'un état de situation ».

C- Mondialité et gouvernance territoriale

1- Le territoire à l'étage de l'économie-monde

L'« économie-monde » ne porte pas le souci des territoires dans ses stratégies de développement exogène. Lorsque le profit n'est plus là, elle s'en va, laissant terres en friches et usines polluantes. Les territoires administratifs et politiques restent globalement inscrits dans une géographie des pouvoirs hiérarchiques et sectoriels. Ceci explique les fortes résistances que rencontre l'approche territoriale des solutions. Nos sociétés n'y sont pas préparées. C'est un changement culturel.

La représentation des relations dans l'espace

La plupart des théories expliquent la localisation et la distribution des activités humaines en référence au rôle majeur de la distance. D'une part, elle freine les interactions et d'autre part, elle fait varier la valeur des lieux en fonction de leur situation géographique relative. C'et le cas des théories centre/périphérie avec des lieux centraux, et celle de la diffusion spatiale des innovations. Certains lieux, sélectionnés comme centres, acquièrent une valeur sociale, symbolique et économique, qui en fait des foyers vers lesquels convergent des flux de personnes, d'énergie, de matériaux, d'information, issus de la périphérie vers le centre. Cette convergence est appelée polarisation. La propriété qu'ont les centres d'offrir à leur périphérie un certain nombre de services est appelée centralité.

[1] Ninacs,B., 2000 Le développement local : l'axe des valeurs communautaires.

Une diffusion des aménités, d'une partie des fonctions centrales ou des innovations en cours peut s'opérer vers la périphérie, mais elle n'aboutit presque jamais à réduire totalement les inégalités entre le centre et la périphérie »[1].
Dans ces constructions théoriques, le territoire reste abstrait, pensé en référence aux modélisations produites par les mathématiques, les lois physiques de la polarisation, la neurologie. Le cadre de pensée est déterminé par la visée théorique du « pourquoi c'est comme ça », plutôt qu'au « comment ça fonctionne pour de vrai ». Or, les systèmes d'action sont « les royaumes concrets de la complexité » comme l'écrit Edgar Morin. Ce changement de posture implique d'intégrer à la vision ce qui ne cadre pas avec le modèle, tout ce qui en déborde : les interdépendances, les co-actions, les processus historiques ou incrémentaux de l'humanisation des formes de vie sociale dans l'espace et dans le temps, mais aussi tout ce qui vit dans l'ombre des non-lieux. Cette question a partie liée avec l'exercice des dominations.

Penser le monde avec l'anti-monde

« Le pouvoir, pour mieux organiser et unifier la société et son territoire, feint de s'en retirer afin d'assurer la fonction symbolique : le temple d'un côté, le château de l'autre. Le retranchement institue la différence majeure. Le renouveau de l'idée de métropole mondiale, sans laquelle un État moderne n'existerait pas, n'en est pas si éloigné, jusque dans son irrationalité. Elle permet de surcroît de cacher la réalité des pratiques qui doivent rester mystérieuses. Tout est coulisses où se prennent les décisions et se préparent les rituels de la communion et l'édification auxquels périodiquement le peuple est théâtralement convié ». Roger Brunet inventorie et décrit des « lieux d'exception », et soulève le voile sur l'envers du décor. Il se dit « frappé par la généralité du phénomène, pour ne pas dire l'étrange complicité, des points noirs, aveugles ou aveuglants de l'espace géographique : narco-réseaux, zones franches, paradis fiscaux, ou encore espaces retranchés, relégués, aliénés qu'il nomme anti-monde, ce monde de lieux qui nient le monde, mais en sont inséparables »[2].
La géographie de l'anti-monde devrait prendre place dans les programmes éducatifs pour la compréhension et la prospective des temps à venir. Dans ces non-lieux du droit, agissent les maffias, les contrebandes, les pavillons de complaisance, les espaces « neutres », avec pour conséquence des océans poubelle, sans parler de ces lieux « à part », les camps de réfugiés résultant de déplacements massifs de population dépossédés de leur droit au sol, les bateaux de la misère et les cimetières marins[!].

Le « macrotropisme » à l'étage de l'économie monde

Parmi les acteurs hors la loi, outre « les *non lieux* » de l'espace mondial gouvernés par des maffias, plus problématique encore est le fait qu'ils trouvent preneurs dans l'univers des institutions légales. Les poids lourds de l'économie monde s'abstraient du respect des règles qu'ils imposent aux autres. « *De minimis non curat praetor* (le chef ne se soucie

[1] Hypergéo www.hypergeo.eu/spip.php?article46.
[2] Brunet, R. 1997, Champs et contrechamps, Raisons de géographe, Ed. Belin, p 253-309

pas des petites choses), rabâchait-on dans la première grande économie-monde, la romaine. Non seulement les futurs patrons du système monde boivent l'illusion macroscopique tout au long de leur formation, mais ils ne sont guère incités à descendre de leur nuage », écrit François-Xavier Verschave. Question de point de vue, question de pouvoir. « Plus on brasse de grandes quantités, de gros flux, plus on est puissant et reconnu. Cela suppose de repousser farouchement vers autrui les considérations de détail ». Bien qu'il n'ait aucune compétence en matière de développement dans la coopération internationale, le Trésor en France détient environ 60% des moyens. « Les sommes sont systématiquement affectées à de grosses opérations, de préférence financières. Tout le monde sait que ce type d'opération est celui où le taux d'appropriation par les populations est le plus réduit. Mais ce n'est pas fatigant, on peut dépenser vite et beaucoup. Si, en revanche, l'on se préoccupe de ramifier les flux, d'étudier le contexte et les besoins des gens, on entre dans un processus extrêmement périlleux. Intellectuellement d'abord, car les *trésoriens* ne savent plus de quoi on parle, et surtout, en termes de pouvoir, car il faudrait passer la main. Des programmes démultipliés devraient être gérés par d'autres qu'eux, à commencer par le ministère de la coopération ».

Ce macrotropisme fait perdre le sens de la nécessaire coexistence des situations économiques, politiques et sociales, à petite, grosse et moyenne mailles. Les *macrotropes* sont aveugles à ce qui fait vivre, agir et rêver tous *les petits acteurs* des étages inférieurs. « La résistance d'une société civile mondiale à ce manque fondamental de respect paraît encore velléitaire, trop peu organisée. D'aucuns redoublent de cynisme et croient pouvoir l'enrôler dans leur *reality show*. Ce n'est pas forcément les cyniques qui auront raison. Ceux qui retissent des communications efficaces entre les étages ont leurs chances »[1].
Karl Polanyi prédit qu'à force de saper les fondements éthiques de la société, l'économie doit s'attendre à « un formidable contrecoup qui l'atteindra de plein fouet ». Le même message se reflète dans les chiffres de la Banque mondiale qui indiquent que 64% de la richesse du monde est due à la présence d'un « capital social », tandis que le capital des entreprises n'y contribue qu'à hauteur de 16% !
La brutalité des constats amène aujourd'hui les plus grandes puissances de l'argent à dire tout haut qu'il sera plus coûteux de ne rien faire aujourd'hui (scénario « au fil de l'eau » ou « as usual ») que d'investir dans une transformation des conditions et des rythmes de consommation des ressources non renouvelables.

Écologie : Global et local ne s'articulent pas

L'intérêt somme toute récent que suscite le développement durable doit beaucoup à l'ambiguïté et à une combinaison inextricable de bonnes et de moins bonnes raisons. « Incontestablement le concept se distingue par une grande capacité à poser et surtout à lier ensemble plusieurs des questions centrales auxquelles nos sociétés sont confrontées : la question des finalités de la croissance et d'un compromis possible entre les intérêts divergents de l'économique, du social et de l'écologique ; celle du temps et de la

[1] Verschave, F.X., 2005, idem, p 166-167

concurrence entre court terme et long terme, générations présentes et futures ; celle, enfin, des « identités spatiales » et de l'articulation problématique entre les logiques de globalisation et celles d'automatisation des territoires locaux ». Mais cette capacité à poser les problèmes n'implique pas nécessairement celle de pouvoir leur trouver une solution. Derrière une rhétorique des bons sentiments, écrit Jacques Theys, « le discours a pour principale qualité de gommer les contradictions qu'il énonce pour ne pas avoir à les résoudre. Entre Alain Touraine qui voit dans le développement durable la troisième étape d'un capitalisme résolument modernisé et démocratique et Pierre Lascoumes qui n'y trouve qu'un nouvel emballage, une affaire de marketing, rien ne permet, pour l'instant, de trancher » [1].

« En fait, c'est essentiellement à l'échelle des territoires que pourront être construites, démocratiquement, les articulations indispensables entre les dimensions sociales et écologiques du développement durable. S'en abstraire serait, inversement, réduire ce dernier à une politique intelligente de gestion économique des ressources communes ou des risques. L'affirmation peut paraître surprenante si l'on se souvient que le concept a émergé dans un contexte extrêmement éloigné des préoccupations locales, à propos des risques globaux et des rapports Nord Sud. Elle peut aussi sembler très décalée par rapport à la situation actuelle marquée par la déterritorialisation des économies, la mobilité généralisée des hommes, des informations et des capitaux, et l'effacement relatif des frontières. Et pourtant elle correspond à une réalité très concrète : aujourd'hui, c'est essentiellement à l'échelle des territoires que les problèmes de développement durable sont perçus et c'est sans doute également là qu'ils peuvent trouver des solutions à la fois équitables et démocratiques ».

Le risque de découplage et d'aggravation des inégalités territoriales est réel. Au lieu de l'articulation espérée, c'est donc plutôt à une certaine autonomisation des démarches « locales » et « globales » à laquelle on assiste : Aux ingénieurs, aux acteurs de terrain, aux collectivités locales, la responsabilité de mettre en place, à la bonne échelle, les outils d'un « aménagement durable » adaptés à chaque territoire. Aux marchés, aux États, ou aux institutions internationales – formelles ou informelles – le soin d'imaginer, puis de faire fonctionner, les instruments qu'ils jugent les plus efficaces (normes, prix, contrats, fiscalité…) pour réguler les interdépendances planétaires.
« D'ores et déjà, on voit coexister deux logiques qui n'ont, finalement, que très peu de points communs. D'un coté, celle des géographes, des aménageurs, des bailleurs sociaux, des propriétaires fonciers, essentiellement préoccupés par une bonne intégration de l'environnement dans le développement local, les infrastructures, ou la planification spatiale. De l'autre, celle des économistes, des grandes entreprises, des associations de consommateurs, mais aussi des ONG internationales ou des diplomates qui s'intéressent plutôt à la consommation éthique, au principe de précaution, aux écotaxes, aux marchés de droit à polluer, ou à l'Organisation Mondiale du commerce…

[1] Theys, J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale

Il est assez symptomatique de constater que dans le document de présentation des travaux considérables, engagés depuis deux ans par l'OCDE sur le développement durable, pas un mot n'est dit sur le territoire » [1].

De la volonté politique à la visée stratégique : comment tisser les coutures ?

Jacques Theys conclut en s'interrogeant sur les conséquences en termes d'efficacité de cette déconnexion, « pour ne pas parler d'ignorance volontaire des logiques sectorielles et spatiales ». Il craint « que cette coupure, oubliant que les intérêts des individus, des actionnaires, des consommateurs ou des contribuables ne sont pas nécessairement ceux des habitants, des salariés, des communautés ou des citoyens, ne conduise finalement à gommer la dimension essentiellement politique du développement durable, inséparable d'une gestion des contradictions. Or, ce qui devrait au contraire être au cœur de la démarche de développement durable, c'est l'obsession constante de créer des passerelles, de tisser des coutures entre le local et le global, le sectoriel et le spatial. Les outils existent. Il leur manque une visée stratégique et surtout une véritable révolution copernicienne dans nos représentations de l'espace. En s'inspirant de la « topologie », et non des figures plus classiques de la hiérarchie ou du réseau, on peut sans doute, parvenir à mieux comprendre et intégrer les enjeux locaux et globaux du développement durable. En accordant, à la fois, une place centrale à la singularité des lieux (aux spécificités géographiques ou aux potentiels locaux) et aux articulations qui les relient, on peut aller de proche en proche à l'espace global ».

Un esprit éveillé à l'approche territoriale des problèmes socioéconomiques sait combien il est important de penser les coupures et ce qui les provoque. C'est un autre aspect de la même problématique. « Créer les passerelles, aménager des solutions de continuité entre les échelles, suppose de s'intéresser, en priorité, aux espaces de discontinuité : *no man's land* entre deux quartiers, friches industrielles, effets de coupure, zones frontières. Créer inlassablement de nouvelles coutures ne se réduit pas à des arrangements institutionnels », c'est un état d'esprit, une façon de regarder qui met le focus sur « les relations entre... et entre...» les territoires, les quartiers, les agglomérations, les bassins d'emploi, les régions, les pays, mais aussi entre les villes et les cultures du Nord et du Sud »[2].

La responsabilité sociale partagée, au fondement d'un droit opposable

Dans ce contexte, on mesure toute l'importance d'organiser l'exercice de responsabilités sociales partagées dans la mondialité. En introduisant cette perspective, le Conseil de l'Europe tire les conclusions d'une expérimentation qu'il soutient sur les territoires responsables et les conséquences d'externalisations subies qu'il observe en bonne place, pour faire évoluer le droit et la position des Etats sur la coresponsabilité. Au terme de ces

[1] Comme d'ailleurs sur la démocratie ou la réduction des inégalités sociales. Source : L'observateur de l'OCDE, "Développement durable : les grandes questions", OCDE, octobre 2001.
[2] Theys, J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale

travaux, il définit la responsabilité comme « le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions dans tous les domaines de la vie publique et privée, dans le respect des règles et obligations morales, sociales et juridiques applicables.
La responsabilité sociale est définie comme le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions relatives à la protection sociale et de la dignité humaine, de l'environnement et des biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité et des règles et obligations morales, sociales ou juridiques applicables. Enfin, la responsabilité sociale partagée est définie comme le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions, dans le cadre d'engagements mutuels pris par consensus, en s'accordant sur les droits et les obligations réciproques relatifs à la protection sociale et la dignité humaine, à l'environnement et aux biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité[1].
Cette approche a ouvert une voie à une reconnaissance juridique et contraignante fondée sur la signification accordée aux mots qui définissent concrètement des engagements à respecter dans les interdépendances résultant de la mondialité. Malgré d'immenses résistances, elle chemine à bas bruit et a réussi à faire évoluer la position des Etats sur la coresponsabilité en quelques années. La «recommandation» fondée sur cette définition à trois étages a été validée en janvier 2014 par le Comité des Ministres des 47 Etats membres, sans être trop édulcorée et vidée de son sens par les discussions[2].

2 – La démocratie dans les territoires

Différencier et relier les pouvoirs de créer et de gérer

La confusion des fonctionnalités est l'une des butées majeures d'une révision plus sereine des conditions du vivre ensemble. La complexité n'est pas qu'extérieure, elle est intériorisée dans la réalité de notre vécu. Il existe autant de centres que de personnes humaines. Chacune vit le dilemme de faire coexister en soi-même une relativité de situations, comme citoyen (pouvoir culturel), comme élu (pouvoir politique) dans le cadre de mandats territoriaux, mais aussi dans le cadre de responsabilités associatives ou institutionnelles, et actif (pouvoir économique) comme producteur, entrepreneur, salarié, investisseur etc. Cette complexité se vit au jour le jour dans la proximité, mais aussi dans des relations entre le proche et le lointain pour tenter d'exercer une influence sur la manière dont les affaires du monde sont gérées . C'est ce qui complique la situation, c'est aussi ce qui fonde la liberté.

[1] http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Conf 2011/Charte_fr.pdf
[2] Ajout 2015

Dans la gouvernance publique des territoires, des élus à l'échelle nationale ou à celle de collectivités territoriales sont inscrits dans l'espace politique, au sens que donne Nicanor Perlas à ce terme. De cette place, des élus ne produisent pas l'émergence. Le mandat qu'ils ont obtenu les habilite à accompagner le changement par une bonne gestion, dans l'intérêt général. Rien ne les empêche de devenir des « engreneurs critiques ». Car ils sont par ailleurs des citoyens, et peuvent utiliser leur pouvoir culturel dans un autre espace-temps de leur vie que celui qu'il consacre à leur mandat politique. De même qu'ils peuvent être des membres réformateurs d'un parti politique pour y faire évoluer les modes de fonctionnement par le dialogue et la coopération, si les conditions le permettent. Comme tout un chacun qui le décide, il peut exercer et développer une conscience critique dans l'usage de sa professionnalité, créer, voire augmenter ses marges de manœuvre par des relations externes, des négociations, des prises de parole, des prises de position. Si de tels engreneurs critiques étaient plus nombreux à exercer leurs pouvoirs créatifs dans un exercice différencié de leurs fonctions politique, économique et culturelle, si chacun y était encouragé socialement par des cadres structurants de nouveaux comportements, les défaillances institutionnelles seraient progressivement contenues, au lieu de proliférer.
Penser un centre vide, plus exactement évacuer la pensée du centre, est une révolution mentale qui commence à se conscientiser et à prendre forme dans la notion la gouvernance à multiples niveaux, par exemple. Pour ce qui est de la traduction pratique, la route sera longue.

Inadéquation des mandats sociaux avec les réalités

Les mandats sociaux actuels ne répondent pas aux exigences de la gestion des situations complexes. Certaines catégories d'acteurs collectifs sont surreprésentées dans la vie publique. C'est l'héritage d'une vision de la démocratie qui multiplie « des autorités publiques » intermédiaires pour l'exercice de territorialités de compétences et de procédures dans une géographie des pouvoirs, notamment en France. Une société salariale fracassée fait porter à des syndicats exsangues une fonction de représentativité qui correspond de moins en moins à la réalité des situations concrètes, et laisse sans recours ceux qui sortent des clous d'un salariat encore protégé. D'autres catégories de personnes sont privées de mandats sociaux car elles ne rentrent pas dans les cadres préexistants. Elles constituent la majorité numérique. Elles ont en commun de vivre l'absence de consistance positive dans leur accès à l'expression sociale du problème qui les concerne. Ce fonctionnement est illégitime et proprement explosif. On ne peut pas imaginer retenir dans l'inexistence la majorité de la population du monde, sans conséquences ravageuses. La transmission des formes collectives dont les organisations syndicales portent encore l'histoire par leur luttes contre l'exploitation serait plus que jamais utile pour s'attaquer, avec leur expérience, aux nouvelles formes de la discrimination et de l'exclusion, voire de l'esclavagisme, au Sud et au Nord.

Enseignements de la mobilisation citoyenne dans la vie sociale des territoires

C'est essentiel car elle est au fondement de tous les paliers d'une démocratie « complexe » : d'une part pour la gestion des problèmes du quotidien, d'autre part pour les conditions auxquelles se relier, de façon dynamique et différenciée, à l'économie mondialisée.
Les territoires qui s'organisent ne sont pas forcément des institutions et ne se limitent pas aux collectivités locales. Les initiatives proviennent d'acteurs de collectivités publiques, comme dans l'exemple de la commune de Betton en Bretagne, d'associatifs et d'entrepreneurs sous divers statuts, comme c'est le cas des groupements d'employeurs ou des groupements d'achats entre producteurs et consommateurs. Elles proviennent aussi directement de citoyens associés qui prennent leurs responsabilités et participent à la transformation du système, dans plusieurs exemples présentés dans le récit.

Au rez-de-chaussée de l'économie, diverses formes de pactes locaux, d'espaces publics interagissent entre local et global, et produisent de nouveaux agencements. S'ils ne détiennent pas LA réponse, ensemble ils recomposent des réponses aux besoins dans leur contexte. Ils ont acquis une légitimité fondée sur le pouvoir qu'ils ont pris dans l'action pour trouver des solutions. Ils ont construit, chemin faisant, de nouveaux acteurs sociaux collectifs, la société civile, en même temps que le processus de mondialisation mettait à nu les disfonctionnements et les carences des régulations démocratiques. À contrario d'un retour en arrière, l'irruption du local se développe sur les champs ouverts par des changements d'attitude, avec un abandon progressif du raisonnement hiérarchique et sectoriel caractéristique du modèle industriel. Ceux qui l'expérimentent entrent de plain-pied dans le développement durable »[1].

À rebours de la tendance, si puissante, qui externalise ce qui passe pour improductif, exclut comme inutile, retranche comme ne relevant pas de cette catégorie-là, leur action est conçue de façon à intégrer la réponse dans la forme d'organisation elle-même, dans le territoire vécu, le bassin de vie ou d'emploi, l'écosystème ou l'assiette. Leurs promoteurs et leurs partenaires ont dû pour cela identifier les obstacles concentrés en bas de la chaîne décisionnaire, mais aussi faire le diagnostic des atouts et des contraintes d'une économie globalisée. Car, les ressources, naturelles et patrimoniales, sont visibles et accessibles des quatre coins du monde pour des investisseurs nomades en quête de placements rentables, de main d'œuvre bon marché, de matières premières rares ou de lieux paradisiaques.

Une reconnaissance mal partagée dans l'espace public territorial

La participation citoyenne, c'est s'autoriser le droit de faire, c'est prendre l'initiative, au nom d'objectifs qui sont susceptibles de rejoindre ceux des pouvoirs publics, mais aussi de s'y opposer, s'ils sont contraires à l'intérêt général, ou destructeurs de biens communs. Les choix de localisation économique s'imposent bien trop souvent sans tenir compte des conditions de la vie au quotidien des résidents, avec l'aval d'autorités publiques. Rappelons qu'un mandat social est détenu par les institutions, « en raison » et « à raison » de la mission qu'elles remplissent. Cette question rejoint le débat démocratique sur le projet de société global, en vertu duquel une autorité est (ou non) légitime à s'exercer.

[1] M.Jouen,Diversité mode d'emploi déjà cité

La concertation est désormais inscrite dans les textes et s'invite dans les discours politiques. Mais ce champ est clairement « polarisé » dans l'espace public. « L'hémisphère nord » est celui du « débat public : il y est question de favoriser la participation à la décision publique. Plus richement doté en ressources financières et humaines, il utilise des formats d'action plus formels (projets, programmation, procédures, documents écrits) ». Il est mieux reconnu, même s'il associe quantitativement moins d'acteurs ».
Le second pôle, celui du dialogue territorial, c'est « l'hémisphère sud ». Il réunit « l'ensemble des processus de concertation et de médiation visant à mobiliser les habitants et les groupes organisés d'un territoire, en vue de définir des orientations de développement, de gérer des conflits locaux, de mettre en œuvre des projets ou de créer du lien social. Les décisions proposées dans ces espaces de concertation et de réalisation manquent de reconnaissance, alors qu'elles mobilisent une réelle capacité d'action avec peu de moyens. Les formats d'action y sont beaucoup plus diversifiés et parfois informels »[1].

Les obstacles que rencontre la reconnaissance du dialogue social territorial, a illustré ce propos dans le domaine de l'emploi. Quoi qu'il en soit de l'engagement de personnes de bonne volonté, l'obstacle récurrent demeure la résistance des systèmes institués à leur propre transformation. Les habitants-citoyens qui mobilisent leur pouvoir d'action dans l'économie réelle et la gouvernance territoriale sont amenés à être les partenaires naturels des représentants des gouvernements locaux et régionaux.

L'appui institutionnel : un facteur externe déterminant

Les gouvernements régionaux et nationaux ont un rôle à jouer pour pérenniser des solutions installées à l'usage. Mais, la tendance à imposer des règles uniformes ne stimule pas un développement en temps réel. Trop souvent, des localisations économiques s'imposent avec leur aval sans tenir compte des conditions de santé ou de sécurité des populations résidentes.
Dans des régimes corrompus, les problèmes de mise en place d'institutions sont encore plus difficiles car les espaces publics de discussion sont inexistants ou fragiles.
La gouvernance à multiples niveaux est loin d'être entrée dans les usages. Elle n'intègre pas la société civile au-delà de la concertation et la traite comme un acteur faible.
La légitimité citoyenne, obtenue par des habitants organisés sur une base territoriale, entre parfois en collision avec la légitimité institutionnelle des autorités publiques. Il y a là un chaînon manquant pour des partenariats beaucoup plus coopératifs, tenant compte des engagements sociaux de chacun, comme l'a bien montrée l'étude sur les relations entre les institutionnels et les entrepreneurs solidaires dans l'Aude.
Le rôle des représentants des autorités publiques est à redéfinir avec des mandats clairs et des retours aux électeurs. Les débats sur le fond des choix qui engagent l'avenir sont à inscrire dans les processus décisionnels. Les formes de représentation doivent inclure les démarches citoyennes car elles contribuent de fait à l'économie réelle et à la gouvernance territoriale. S'en priver, c'est s'appauvrir.

[1] Beuret,J.E. et Cadoret, A., 2010, Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie coopérative, Editions CLM, p 140 et suivantes.

La voie citoyenne : choix de société pour construire l'échelon intermédiaire

La nouvelle division spatiale des activités économiques accélère les fuites de capitaux hors des centres d'extraction et de consommation vers les centres de production et les très grands centres urbains. Les grandes métropoles forment un réseau de « gagnants ». Le défi, dans les trois sphères, politique, économique et culturelle, est de « renouveler le modèle de développement régional pour trouver comment lier de façon dynamique les régions à l'économie mondialisée », pensent Yvon Leclerc et Claude Béland. Les appareils d'Etat renoncent de plus en plus à leur mission d'investisseur social. Pourtant, la vitalité de la création d'activités pour répondre à des besoins identifiés ne s'est pas démentie. Elle a marqué trois temps : le passage de l'inventeur entrepreneur (un individu créatif) à l'entreprise innovante (une organisation autour d'un objectif), vers le milieu créateur incluant tout ce qui a trait aux interactions et à l'apprentissage entre l'entreprise et les acteurs de son milieu.

L'importance d'un milieu innovateur n'est pas simple affaire de technologie, mais d'inventions organisationnelles. Des réseaux fonctionnels composites fonctionnent dans les territoires, réunissant entreprises, finances, universités, associations professionnelles, organismes gouvernementaux, organismes d'intermédiation. Les petites et moyennes entreprises, qu'elles soient inscrites dans l'économie de marché, dans une économie hybride ou dans le tiers secteur, ont besoin de comprendre comment fonctionnent ces réseaux relationnels, de les alimenter et d'en faire (bon) usage.
Les finalités économiques sont investies sans s'interdire d'agir de manière profitable. De nouvelles pratiques entrepreneuriales et citoyennes ont franchi le pas, du fait des carences constatées et de la force d'inertie de la sphère politique instituée. Fortes de leurs résultats, de leurs valeurs culturelles, de leur utilité territoriale, de la portée de leurs réseaux, elles entendent aussi déboucher sur des normes et de nouvelles régulations. Une société civile, auteur et non passive, est également l'un des acteurs porteurs de ce modèle de développement régional. On déplore l'absentéisme électoral, mais les citoyens ne font pas que voter (ou non), à titre individuel. Ils créent des associations, constituent des lieux d'exercice de la citoyenneté où les participants prennent des décisions qui les concernent directement.
« On ne peut pas renouveler la démocratie sans tirer tous les enseignements de ce fait de société »[1].

Partir de l'économie réelle restructure l'activité et crée les emplois de demain

Une économie remise à sa place est au service de l'intérêt général, c'est à dire à la fois du bien-être, de l'autonomie et de la liberté des êtres humains, ainsi que de la restauration des écosystèmes. Des « sociétés qui coopèrent » produisent des formes d'organisations entrepreneuriales appropriées à leurs finalités. Elles contribuent à la reconstruction de cycles économiques locaux au bénéfice des communautés concernées. On assiste aujourd'hui à une démultiplication des combinaisons de ressources, monétaires, publiques

[1] Leclerc, Y. et Beland, C. (sous la direction de), 2003, « La voie citoyenne, pour renouveler le modèle québécois »,.- Editions Plurimedia, Collection Economie et Humanisme, 2003. Ce livre actualise une réflexion présentée dans un rapport officiel des années 80, « deux Québec en un » sur les écarts de développement.

ou privées, et non monétaires par l'engagement social, l'investissement immatériel volontaire, le troc, l'entraide réciproque avec ou sans argent, etc. Les buts poursuivis sont d'obtenir des réponses plus complètes et durables aux besoins essentiels, ou bien d'expérimenter une transition résolument alternative aux modèles étatique et capitaliste. Pour desserrer l'étreinte du développement exogène, ces démarches se développent à grande vitesse, en volume d'activité, en chiffres d'affaires, en nombre d'exemples recensés. 5 000 monnaies complémentaires et régionales recensées dans le monde par exemple !

L'influence conjuguée de ces inventions socioéconomiques se mesure déjà dans une érosion de l'ensemble complexe de la macroéconomie. Même mises à rude épreuve par le durcissement des impacts d'une évolution de plus en plus irresponsable, ces démarches collectives, projets, outils, organisations de marchés alternatifs débouchent aujourd'hui sur de réelles opportunités de « faire système » au service d'une transformation radicale et nécessaire des fondamentaux.

Proposition sociale :

Refonder le contrat social en partant de l'économie réelle des territoires est possible

…pour mieux vivre ensemble, si l'on admet que les réponses aux problèmes du quotidien et les grands gisements d'emplois se trouveront à l'avenir dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité de bientôt 9 milliards de personnes. Répondre à ces besoins c'est restructurer l'emploi en fonction de ces opportunités et c'est la volonté politique de marcher dans cette direction.

Concrètement, l'activité humaine mobilise des valeurs personnelles et professionnelles dans un ancrage territorial et une histoire sociale préexistante. Penser systémique et relié à partir des situations concrètes de créations d'activités, accompagne l'adaptation des rapports au travail, freine l'érosion des emplois, aide à la constitution de nouveaux marchés, de filières territorialisées de qualité, organise des circuits courts, crée des emplois sécurisés en temps partagé, consolide l'ancrage de coordinations internationales pour promouvoir ces nouvelles solutions, etc.

Le projet collectif de soutenir, créer et relier des activités utiles à nos sociétés, sur les plans écologique, économique et social, est en train de prendre forme. Il construit, chemin faisant, les modèles économiques viables et innovants de demain.

C'est ce dont témoignent en 2013, les 60 contributions internationales aux débats préparatoires de la 5ème rencontre du RIPESS à Manille, publiées sur le site de forum, en amont de l'atelier sur « les expériences de l'économie sociale solidaire dans les territoires »[1].

S'associer pour faire sens, faire nombre et faire reculer l'arbitraire

[1] Juillet-Octobre 2013- Synthèse générale des 60 contributions reçues pendant les débats préparatoires « Manila'13 » , 5ème rencontre du RIPESS ; Thème n°2 « Les expériences de l'ESS dans les territoires », Forum internet animé pour le RIPESS Europe par le réseau des Pactes européens, le RIPESS Amérique du Nord et www.socioeco.org pour leur valorisation (français, anglais, espagnol)

Faire sens : c'est se faire les catalyseurs d'une méthode pour apprendre
Dans un contexte inédit, il faut comprendre ce que l'on a appris pour porter des propositions ensemble, échanger et agir solidairement entre organisations qui partagent des vues similaires est devenue une priorité. Croiser les intelligences pratiques et théoriques est un processus auto-transformant qui accroît le pouvoir d'action et de réplique concrète.
Mieux comprendre et mieux définir l'ancrage territorial des solidarités économiques locales et reliées est une stratégie pour réussir le basculement de prototypes confinés vers les conditions de la démocratisation en profondeur de l'économie et pour obtenir la reconnaissance politique, des moyens d'action à toutes les échelles des solutions, et transformer le cadre d'action lui-même.

Faire nombre : c'est réunir les conditions d'un consensus robuste et fédérateur pour agir ensemble entre le plus grand nombre des courants de pensée et d'action qui se reconnaissent du coopérativisme, de l'économie sociale, de l'économie solidaire, avec ceux du développement local ou communautaire durable, les mouvements de la transition et plus généralement ceux qui considèrent les coopérations comme la concrétisation de valeurs de solidarité et de citoyenneté pour faire évoluer les systèmes et sortir de la crise actuelle par le haut. « Faire pacte » c'est apprendre à devenir partenaire, se conforter mutuellement dans la légitimité et produire ensemble.

Faire reculer l'arbitraire : c'est tirer les enseignements de la mobilisation citoyenne dans la vie sociale des territoires, car elle est au fondement de tous les paliers d'une démocratie « complexe » : la gestion des problèmes du quotidien, aussi bien que les conditions auxquelles se relier, de façon dynamique et différenciée, à l'économie mondialisée
À toutes les échelles des solutions, « faire pacte », c'est réaliser que l'union fait la force, que le partage fait grandir et que l'organisation fait l'efficacité[1].

[1] Passage ajouté en 2015 : Extrait de la synthèse générale du Forum préparatoire , octobre 2013

Conclusion générale[1]

Résumé : Cette recherche a suivi l'itinéraire d'un vécu partagé : celui d'un petit groupe d'inventeurs sociaux, promoteurs ou partenaires d'activités d'insertion ou de créations d'activités affirmant, dès le début des années 1990, leur volonté de réfléchir, chemin faisant, à la portée de leur action. Prenant acte de l'émergence de pratiques de solidarités qui n'ont pas attendu le concept pour exister partout en France et en Europe, l'analyse examine comment s'installent des relations entre ces entrepreneurs sociaux et des chercheurs qui conceptualisent « l'économie solidaire » dans ces mêmes années, apportant un sens commun à beaucoup de ces démarches, jusqu'à produire l'événement : une émergence collective d'un mouvement de pensée, adossé à un courant d'action. L'analyse est remontée à des antécédents significatifs du contexte dans lequel cette histoire au temps présent a pris forme. Elle a examiné ce parcours, sous toutes ces facettes, aussi bien ses extensions que ses replis, dans une durée de plus de trente ans, pour dégager les potentiels méconnus, les questions communes et leur portée générale dans la mutation sociale que nous vivons.

Ce point de vue s'accepte relatif, car si cette émergence sociale n'est déjà plus marginale, elle ne suffira pas ! Dans le mondial, la désaffiliation traduit une défaillance démocratique et institutionnelle. L'analyse se propose donc comme une pensée pour l'action dans l'intention de faire reculer les abus de position dominante qui prospèrent dans le flou des règles et le non-droit. Pour changer de cap, il faut s'inscrire délibérément dans la transformation des grands enjeux planétaires. Et de ce point de vue, l'expérience a appris aux praticiens que si Local et le Global sont interdépendants, c'est dans leur ancrage territorial que des réponses deviennent opératoires, à la fois très complexes et très concrètes !
La Banque mondiale chiffre à 64% la richesse du monde qui provient du capital social et seulement 16% du capital des entreprises ! Comment reprendre en mains l'utilisation de ce potentiel, tel est le fil conducteur du déroulement de ce livre.

Un itinéraire singulier inscrit dans une émergence collective

1994 : Des inventeurs sociaux font le « pari » de s'affirmer acteur collectif dans l'Aude où ils résident, avec une portée nationale

Des praticiens, membres du Groupe de Fournes, au terme de près de deux ans d'un partage méthodique de leurs expériences et de leurs analyses, se transforment en association PARI « Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion ». Ils prennent publiquement la parole, à Carcassonne, pour remettre leurs résultats en circulation dans le débat public. Ils souhaitent amorcer un dialogue positif fondé sur « l'art de faire » des différentes parties prenantes de l'insertion sociale. Chacun est considéré de plain pied comme coactif dans la résolution des problèmes que pose l'accélération de la

[1] Mise à jour en 2015

désaffiliation. « Le député ou le sénateur pour sa représentation de l'Aude à l'échelon législatif ; l'élu local pour sa pratique de gestion et de développement de son territoire ; l'employé ou le fonctionnaire pour sa pratique de l'application de politiques publiques ; l'acteur associatif ou l'entrepreneur social pour sa contribution à ce chantier social et économique; le bénéficiaire de la loi comme premier concerné par des dispositifs qui lui sont appliqués ».

Ils affirment ensemble leur volonté d'un dialogue qui n'est pas fondé sur le « c'est la faute à », chacun se défaussant classiquement sur l'autre. Le problème est celui d'un système institutionnel et politique, fait de compétences fragmentées et hiérarchisées, où chacun ne détient qu'un seul bout de la solution à défendre dans son pré carré, ce qui est contreproductif. La coopération, est la voie proposée par ces praticiens, pour évoluer vers une responsabilité sociale partagée, dans l'objectif d'aboutir à des solutions recomposées, pensées pour des personnes humaines, efficaces. Ouvrir le débat public sur la question « Insérer dans quoi ? », c'est s'autoriser une parole collective de nature politique sans couleur partisane, sans complaisance et sans projection - ou projectile ! - dénonciateurs.

En trente ans, la pertinence de cette posture fondée sur l'engagement social concret ne s'est pas démentie, tout au contraire. Elle a construit la légitimité d'un troisième pilier incontournable pour une mondialisation à visage humain.

« L'universel, c'est le local moins les murs »

En faisant le choix d'une territorialité associative nationale, PARI traduit la diversité de ses membres dont certains résident ailleurs que dans l'Aude et tous sont inscrits dans des réseaux nationaux et au-delà. Ce choix a permis à PARI de ce se faire connaître et reconnaître comme acteur collectif de son territoire comme le récit l'a montré, mais aussi de servir de support à la constitution d'un collectif national informel d'inventeurs sociaux et de réformateurs : les Pactes Locaux, en 1998. Il a rencontré le soutien de la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui souhaitait l'existence d'un tel collectif. Cette coopération à bénéfices mutuels a permis à ses membres de disposer de temps pour formaliser une grille d'analyse de ce qu'est un pacte local, sur la base d'une cinquantaine d'exemples collectés. Leur mise en perspective comparative a dégagé les points communs entre « une variété de formes de partenariats locaux et de coopérations, partageant suffisamment de caractéristiques pour porter des propositions structurantes ensemble ».

La durée du partenariat avec la FPH – vingt ans en fin 2015 – leur aura aussi permis de développer plus largement les potentiels de ces pratiques en les mutualisant, de témoigner de cycles d'innovations territoriales, sur la base de la traçabilité d'exemples tenus à jour, d'entretenir le débat public jusqu'à se transformer en association en 2005 pour promouvoir leur projet collectif.

Puis, la notion de « pacte local » s'est tout à la fois étoffée et simplifiée : « le local c'est le territoire, le pacte c'est coopérer ». Et, bien qu'éloignés géographiquement et parfois culturellement les uns des autres, leur démarche s'est peu à peu élargie au contexte européen et international.

« Concrètement, ça produit quoi ? ».

Il y a trente ans, le bilan global de cette dynamique sociale pouvait passer pour bien mince au regard de l'argent public engagé et du temps passé par les convaincus à faire leurs preuves, souvent non rétribué ! Si peu de « bataillons » pour tant d'énergie dépensée »!

La même question ne fait plus sourire aujourd'hui quand on additionne les utopies concrètes ancrées dans les contextes territoriaux et culturels les plus variés, simultanément agissantes, sur de multiples thématiques, dans le monde entier, pour répondre aux besoins essentiels du quotidien, de façon tangible, dans une dynamique de transformation sociale !

Les chiffres de la Banque mondiale indiquent que 64% de la richesse du monde est due à la présence d'un « capital social » tandis que le capital des entreprises n'y contribue qu'à hauteur de 16% ! Même mises à rude épreuve par le durcissement des impacts d'une évolution de plus en plus irresponsable, les démarches collectives d'une société civile qui prend ses responsabilités pour construire des solution et augmente ainsi son pouvoir d'action peut « faire système » au service d'une transformation radicale et nécessaire des fondamentaux du contrat social. L'influence conjuguée de ces inventions socio-économiques et culturelles se mesure déjà dans une érosion de l'ensemble complexe de la macroéconomie.

Vers une citoyenneté mondiale

Nos sociétés ne sont pas préparées à une telle mutation culturelle. Les territoires administratifs et politiques restent inscrits dans une géographie de pouvoirs hiérarchiques et sectoriels. Les tenants économiques des systèmes en place s'emploient à un recyclage accéléré de la créativité sociale, la réduisant en consommables à obsolescence rapide pour rester en place, quel que soit le montant des dégâts qu'une telle stratégie de pouvoir laisse derrière elle ! Ce contexte explique les fortes résistances rencontrées par l'approche territoriale des solutions, nécessairement transversales, complexes et ouvertes sur l'extérieur, mais pas n'importe comment ! Les interdépendances mondiales obligent à compter avec les impacts de l'action - ou de l'inaction - d'autrui pour organiser sa vie … et même sa survie. L'entraide est à redécouvrir et réaménager dans ce contexte inédit.

Oui, à côté de la gestion, par des droits de propriété individuels ou par l'état, il peut exister un troisième cadre institutionnel efficace dans lequel des communautés ou des collectivités organisées peuvent gérer des biens communs, ou des « communs », comme l'usage en est venu à les désigner aujourd'hui. D'importants travaux, comme ceux d'Elinor Ostrom et d'autres ont éclairé la voie. L'ancrage territorial des solutions est au cœur des débats de fond, tant au plan théorique, démocratique que territorialement opérationnel. C'est le chantier sur lequel s'expérimente, dans les faits, l'ancrage de la citoyenneté mondiale. Ces réalisations renouvellent l'imaginaire collectif de ce qui est désirable, notamment pour la jeunesse - exemples à l'appui - confirmant aussi que le dire et le faire sont indispensables l'un à l'autre pour changer de cap.

Des chemins ont été défrichés. Ils témoignent du « comment ? » des résultats obtenus et de l'ingénierie des inventeurs sociaux dans le chemin faisant de leurs itinéraires personnels et collectifs. Des contenus substantiels ont été développés et outillés, sur les thèmes essentiels d'une économie plus solidaire et d'une gouvernance démocratique. Des modèles

d'action ont fait «la preuve par l'exemple» de leur pertinence et accumulé des connaissances et des méthodes collaboratives dans la conduite de leurs activités : mise en mouvement des personnes, animation de dynamiques collectives d'apprentissage, auto-organisation pour transformer la situation dans les territoires au quotidien, etc.

Ce parcours original et les enseignements qu'il a produit sont la raison d'être de la transformation en P'actes (Locaux) Européens, lancés à Bruxelles en novembre 2010, au Comité des Régions. Ils sont porteurs d'une proposition sociale dans l'espace géographique de leur citoyenneté pour « relayer et organiser un développement local durable au service d'une économie territoriale coopérante». Leurs diagnostics, régulièrement réappréciés, formalisés en cahiers de propositions, et remis en débat public, montrent bien comment le global et le local interagissent. Ils sont indissociables pour des réponses complètes aux besoins essentiels d'une vie en santé, en sécurité et en paix. C'est de droits fondamentaux qu'il s'agit.

Entre 2012 et 2014, un Cycle de Partenariats éducatifs Grundtvig est utilisé comme opportunité d'engager une mutualisation de leurs pratiques et d'activer des collaborations entre Partenaires de six pays (Sud, Centre, Nord de l'Europe). Toutes les organisations partenaires sont engagées dans un travail de terrain autour d'enjeux qui nécessitent de nouvelles approches, notamment pour intégrer les questions environnementale et sociale dans les réponses concrètes aux besoins essentiels des sociétés locales. Ils ont ainsi pu vérifier et confirmer ensemble que «lorsque l'on partage au niveau européen, on pense qu'il y a beaucoup de différences. Les sociologies diffèrent mais les types de problèmes sont les mêmes. Leurs résultats attestent que « de nouvelles communautés existent déjà. Leurs problèmes pour avancer sont similaires»[1].

Une démarche conduite dans une perspective de transmission

Pourquoi vouloir constituer l'histoire de ces inventions sociales ? Tout simplement pour ne pas laisser disparaître un ensemble de travaux qui témoignent de cet existant. C'est un soin que personne ne prendra à notre place, si nous ne le faisons pas. La valeur d'exemple de ces inventions reste méconnue en l'absence d'une collecte systématique et d'une formalisation tournée vers l'action des questions qui leur sont communes. Un inventaire de ces ressources de première main mériterait d'être constitué et mis largement à disposition. Les TIC ouvrent de nouvelles opportunités pour des répertoires « intelligents », sans déplacement ou concentration des documents quelque part.

Constituer cette documentation comme source, est une façon de se mettre en situation de transmettre à la génération qui nous suit, plus souvent intéressée qu'on ne le croit ! La relation c'est tout à la fois relier, relayer et relater ! Et à l'aune de ce qui s'attaque aujourd'hui à l'apport des « *baby boomers* » dans la marche des idées de leur temps, on comprend que la régression, fondamentalement, se joue et se déjouera par le débat

[1] Projet PACTES : « Plateforme d'Apprentissage et de Coopération vers des Territoires Européens Solidaires, 2012-2014

d'idée. Les acquis de notre génération pourraient être menacés d'une emprise sur le sens, empêchant l'élaboration progressive des références et des modalités par lesquelles des personnes et des groupes ont vécu le fait d'en être les constructeurs et de pouvoir en témoigner. Comme le rappelle à bon escient Edgar Morin, la prétention à enfermer les idées dans une vision simple (versus simpliste) mutile les esprits. On peut croire que c'est indolore parce que ça ne se voit pas. Mais les conséquences sont bien concrètes. Elles se payent de la mort, physique ou psychique, et de la souffrance, dans et en dehors des organisations, comme l'a montré ce travail.

Saurons-nous faire entendre notre parole de sujets, auteurs pour moins de souffrance, et mieux de plaisir à vivre ensemble, aux générations qui nous suivent ? Cette transmission « entre vifs » est autre chose qu'un devoir de mémoire, même s'il est nécessaire de ne pas oublier le prix dont se sont payées notre liberté et notre vie actuelle. C'est créer des opportunités de partage et de compréhension avec les générations qui nous suivent pour montrer comment le pouvoir pris dans d'action s'est démultiplié en se partageant et gagné en légitimité. C'est se mettre en condition de conserver l'usage du capital social dont nous crédite la Banque mondiale et montrer comment il réaménage des territoires vivables pour toutes et tous. Il fructifie au lieu de dilapider.

Ma conviction est qu'il ne faut pas accepter l'assignation du sens par des relectures sélectives. C'est, tout au contraire, se préparer à transmettre, car dans le vide actuel d'un projet de société, des relations assumées entre générations, entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, chacun assumant sa part, pourrait fort bien se trouver au départ d'une alternative radicale et pacifique de «réenchantement du monde», associant créativité, et refus de l'inacceptable comme posture. Telle est la conclusion principale sur laquelle débouche ce parcours de recherche. C'est une espérance raisonnée, pas une promesse que personne n'est en mesure de garantir.

Constituer cette documentation comme source, c'est aussi résister aux ruptures de la mémoire collective.

Des différentiels accumulés sur seulement quatre siècles, montrent comment le choc culturel de la conquête et les rapports de domination qu'elle a installés ont dépossédé les cultures orales de leur droit coutumier et les ont privées très concrètement des conditions de vivre comme elles savaient le faire. L'absence de titres de propriété a éconduit les Aborigènes d'Australie et de Tasmanie et relégué les Indiens d'Amérique du Nord et du Sud. La rareté des ressources naturelles fait craindre partout l'aggravation de ces expropriations illégitimes, y compris par le plus sordide des moyens : la dépossession par le brevetage du vivant.

Plus près de nous, le « progrès » technique raccourcit la mémoire, pas forcément dans le sens tonique de cet oubli dont parle Nietzsche, et qui garantit un bon sommeil. « Il est possible de vivre, et même de vivre heureux, presque sans aucune mémoire, comme le montre l'animal ; mais il est absolument impossible de vivre sans oubli... Il y a un degré d'insomnie, de rumination, de sens historique, au-delà duquel l'être vivant se trouve ébranlé et finalement détruit, qu'il s'agisse d'un individu, d'un peuple ou d'une civilisation » [1] . Oui nos cultures occidentales sont mortelles et la passation de

[1] Nietzsche, F., 1874, Considérations inactuelles, Gallimard, Folio-Essais, p 97

gouvernance du monde ne sera pas nécessairement à notre avantage, au vu du peu de générosité dans le partage de notre opulence que nous manifestons ! Mais l'oubli est délétère, quand il empêche de faire le tri dans un passé qui nous concerne personnellement pour décider, en tant que sujet et acteur, de conserver, voire se réapproprier comme c'est le cas de l'imaginaire mutuelliste du 19°siècle, ou au contraire de nous détacher des croyances sans preuves sur lesquelles le système actuel repose, pour positionner notre engagement social, en connaissance suffisante ce qui nous a constitué ce que nous sommes.

Notre époque nous fait courir le risque majeur de transformations conduites avec une mémoire courte.
À notre échelle contemporaine de temporalité, les méfaits du déficit de la mémoire institutionnelle ont été directement touchés du doigt sur une petite dizaine d'années, au tournant du millénaire. Les alternances politiques s'accélèrent en même temps que la volatilité des consensus, entraînant des ruptures de documentation, stockés sinon détruits, dans l'indifférence des successeurs, ou alors captés par telle ou telle composante politique pour un usage privé de ces « communs ». La plupart des conventions pluriannuelles signées par la DIESS, la main sur le cœur, dans le prolongement de la célébration du centenaire des associations, ont subi une interruption brutale de financement lors de la chute du gouvernement en 2002. Les acteurs associatifs réalisent à cette occasion que la parole de l'État et sa signature ne l'engage pas au-delà de la durée d'une majorité.
En dix ans j'ai assisté aux disparitions corps et biens, ou au démembrement d'ensembles de recherche qui rendent toute vue d'ensemble sur les résultats impossible. C'est le cas du programme pluridisciplinaire « FAAPQ » sur l'apprentissage des adultes peu qualifiés, du corpus de la parole praticienne exprimée lors des « consultations régionales de l'économie sociale et solidaire » demandant « le droit de faire » et « mieux d'État » ! et de l'ensemble des réponses à l'appel à projet « Dynamiques solidaires » qui réunissaient des centaines de « projets dormants », le temps qu'a duré le Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire en France, moins de deux ans[1] !

L'innovation sociale est ainsi amputée des ressources qui permettrait de capitaliser, puis de s'approprier des apprentissages sociaux et organisationnels dans une continuité, pour les démultiplier en y intégrant l'intelligence des pratiques. On fait, par ces comportements, le lit des affirmations sans preuve, à l'opposé du « dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit » … et, le temps passant, des pires « révisionnismes ».

La démocratie ne peut pas y gagner.

Bilan en termes de développement personnel

La déconstruction des supposées vérités sur lesquelles repose un système à bout de souffle, m'a donné le courage de mettre ma vie sur d'autres rails et de m'engager sur la voie des innovations sociales et économiques dans un contexte rural. J'ai pu participer à des expérimentations à leur début, en y apportant l'approche d'une historienne du temps

[1] Plus de 4000 dossiers de « projets dormants », certains financés, d'autres pas

présent et celle de la psychosociologie clinique, découverte dans le cadre de ma participation au Centre ESTA « sollicitant le sujet dans l'acteur pour contribuer au renouvellement des identités individuelles, des finalités sociales et des pratiques collectives».

Tant la posture que la méthode adoptées pour conduire cette recherche témoignent du fait que l'investissement immatériel nécessaire à la constitution d'un capital social territorial a rencontré son utilité sociale. C'est un enseignement de grande portée pour accompagner la marche sur cette voie incertaine. Cette démarche a ouvert, chemin faisant, une fenêtre pour vivre et comprendre la mondialité, autrement qu'en touriste.

J'ai ainsi pu expérimenter comment tenir les deux bouts de la chaîne pour participer à la destinée humaine d'un monde à transformer, à ma mesure. Ce parcours m'a apporté la grande satisfaction de me sentir moins petite et moins soumise à l'insignifiance d'un monde sans boussole.

J'ai le sentiment d'avoir réalisé ma propre existence au monde pour que « l'aliénation de nos pouvoirs créatifs » ne devienne pas « l'alliée de nos propres fossoyeurs »[1] !

Martine Theveniaut 30 aout 2015

[1] Titre de l'un des chapitres du livre de Milan Kundera, - L'immortalité, Nesmertelnost, 1990.

Table des sigles utilisés

AADEL : Association Audoise de Développement Local
AAMPG : Association d'Aide Matérielle et Moral à la Population Gitane
AB : Agriculture biologique
ACGS : Accord Général sur les Services
ACPES : Appel pour une Conférence Permanente de l'Economie Solidaire en Ile de France
ADACPA : Association de développement agricole des Corbières et des Pyrénées audoises
ADDHVA : Association de Développement Durable en Haute Vallée de l'Aude
ADDM : Association Départementale de Développement de la Musique et de la Danse de l'Aude
ADEAR-LR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Languedoc-Roussillon
ADEFPAT : Association pour le Développement par la Formation des Pays de l'Aveyron et du Tarn
ADEL : Agence pour le Développement Economique Local
ADEPFO : Association pour le Développement des Pyrénées par la formation
ADEPES Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie Solidaire en Midi-Pyrénées
ADEPOPAS : Association de défense de la pomme de terre du Pays de Sault
ADSP : Agence pour le Développement des Services de Proximité
ADTLR : Association pour le Développement des Territoires de Languedoc et Roussillon
AFPA : Association pour le Formation Professionnelle des Adultes
ACGS : Accord Général sur les Services
AGAT : Association de gestion et d'administration de tutelle
AI : Association intermédiaire
AIPF : Association d'insertion patrimoine ferroviaire
AIRDIE : Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique
AIRE : Aide à l'Initiative dans le Respect de l'Environnement
ALDEA : Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives
AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi
APEAS : Agence Provençale de l'Économie Alternative et Solidaire
APES : Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire
ARBRE : Association Rurale pour Bouger et Réagir Ensemble
ARDES : Agence Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire
ARCE : Aide Régionale à la Création d'Entreprise
ARPPSA : Association Régionale de Promotion Professionnelle du Salarié
ARTIF : Association pour la réhabilitation des terres inutilisées ou en friche
ASM : Association audoise Sociale et Médicale
ASTRE : Association de Stockage des Terres
ATTAC : Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens
AVERTIR : Association Volontaire Emploi Reconversion Travail Insertion Réussite
AVF : Association Villes de France
AVISE : Agence pour la Valorisation des Initiatives Socio-économiques
BFCC : Banque Française de Crédit Coopération
BAIL : Bureau d'Accueil pour l'Insertion par le Logement
BASE SUD AUDOIS : Bureau d'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois
BDA : Bibliothèque Départementale de l'Aude
BFCC : Banque Française de Crédit Coopératif
CA : Conseil d'administration
CAD : Contrat d'agriculture durable

CAF : Caisse d'allocations familiales
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CBE : Comité de Bassin d'Emploi CBE du Sud du pays de la Haute Vallée de l'Aude
CBE : Comité de Bassin d'Emploi
CCAA : Centre de Consultation en Alcoologie et en Addictologie
CCAS : Centre communal d'action sociale
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDEC : Communauté de Communes
CDJA : Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs
CDPCA : Cendre Départemental du Patrimoine Culturel de l'Aude
CDT : Comité Départemental du Tourisme (Aude Pays Cathare)
CEC : Contrat emploi consolidé
CECOP : Confédération Européenne des Coopératives de Production et de Travail Associé, des Coopératives Sociales et des Entreprises Participatives
CEMAFOR : Conseil entreprise marketing formation conseil
CES : Contrat emploi solidarité
CESR : Conseil Economique et Social Régional
Centre ESTA : Centre d'Eudes Sociologiques et Travaux de recherche Appliquée
CFPM : Centre de Formation Professionnelle du Midi
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CG11 : Conseil Général de l'Aude (le n° indique le département)
CHA : Chambre d'agriculture
CHEAM : Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes **CHM** : Chambre des Métiers
CHRES : Chambre Régionale de l'Economie Sociale
CIADT : Comité Interministériel à l'Aménagement et au Développement du Territoire
CIDJA : Centre Départemental d'Information des Jeunes Audois
CIE : Contrat initiative emploi
CIEPAD : Carrefour International d'Echanges de Pratiques Associées au Développement
CIGALE : Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne
CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CLI : Commission locale d'insertion
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
CMS : Centre médico-social
CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
CNLRQ : Comité National de Liaison des Régies de Quartier
COMAN : COMité ANnuaire, Groupe de pilotage de l'annuaire au sein du BASE Sud Audois
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
CRLR : Conseil régional Languedoc Roussillon
CRAM : Caisse régional d'assurance maladie
CREER : Comité pour une Répartition Équitable des Emplois et des Revenus, Maison de chômeurs membre du Réseau de la Citoyenneté sociale et du Mouvement National des Chômeurs et Précaires
CRES : Comité Régional d'Education pour la Santé ; Chambre Régionale de l'Economie Sociale
CRIDA : Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie
CSST : Centre Spécialisé de Soins conventionné pour personnes Toxico-dépendantes
CTE : Contrat territorial d'exploitation
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts
DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

DDS : Direction Départementale de la Solidarité
DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DÉSIR : Développement de l'Économie Solidaire Inter Régionale
DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DIES : Délégation Interministérielle à l'Economie sociale et à l'innovation sociale
DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement durable
DLA Dispositif Local d'Accompagnement
DLA : Dispositif local d'accompagnement
DOCOB : Document d'objectif
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et des Forets
DRASS : Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale
DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DRTEFP : Direction régionale du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle
DSV : Direction des Services Vétérinaires
EEDD : Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable
EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise
EJ : Emploi jeune
ENA : Entraide des Nouveaux Audois
ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion
EPI : Etude prévisionnelle d'installation
ESPERE : Espace Emploi Ruralité
ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion
EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité limitée
FAAPQ programme de recherche) **:** Formation et Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés
FADEAR : Fédération des ADEAR
FAJ : Fond d'Aide aux Jeunes
FDPMI : Fonds de modernisation des entreprises artisanales
FPH : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
FIR : France initiative réseau
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FNARS : Fédération Nationale des Associations d'accueil et de réinsertion sociale
FNDVA : Fonds National pour le Développement de la Vie Associative
FRAB-LR : Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques Languedoc-Roussillon
FRCA : Fédération Régionale de la Coopération Agricole
FSE : Fond social européen
GFA : Groupement foncier agricole
GIE : Groupement d'intérêt économique
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement
GRCMA : Groupement Régional des Coopératives, Mutuelles et Associations
GTD : Groupe Technique de Développement
HVAI : Haute Vallée de l'Aude Initiative
IAE : Insertion par l'Activité Economique
IEO : Institut d'études occitanes
IFAD : Information, formation, animation, développement
IHTP : Institut d'Histoire du Temps Présent
INRA : Institut National de la Recherche Agricole
IRES : Inter Réseaux de l'Economie Solidaire
IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LISE : Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique
LOADDT : Loi d'orientation pour l'aménagement et de développement durable des territoires

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
LR : Languedoc Roussillon
LSCI : Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions
MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
MLI : Mission locale d'insertion
MRERS : Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs
MSA : Mutuelle sociale agricole
NEF : Nouvelle économie fraternelle
NSEJ : Nouveaux Services Emplois Jeunes
OFAJ : Office Franco Allemand de la Jeunesse
OSACA : Organismes Solidaires d'Accompagnement à la Création d'Activités
OT : Office de Tourisme
PARI : Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion
PDALPD : Plan Départemental d'Accès au Logement des Plus Démunis
PDI : Programme départemental d'insertion
PFIL HVAI : Plate Forme Initiatives Locales Haute Vallée de l'Aude Initiative
PILES : Pôle d'Initiatives Locales et d'Économie Solidaire de Pont-Audemer
POS : Plan d'Occupation des Sols
PLU :Plan Local d'Urbanisation
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Protection maternelle infantile
PNR : Parc naturel régional
PO : Département des Pyrénées Orientales (66)
RAM : Réseau des Assistantes Maternelles
REAS : Réseau de l'économie alternative et solidaire
RFF : Réseau Ferré de France
RMI : Revenu minimum d'insertion
SA : Société anonyme
SARL : Société Anonyme à Responsabilité limitée
SCI : Société civile immobilière
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.
SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production
SDF : Sans domicile fixe
SEES : Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire
SEL : Système d'échange local
SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales
SI : Syndicat d'initiative
SIME : Service interdépartemental montagne élevage
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SOS DI : Sos drogue international
SPE : Service Public de l'Emploi
TPCF : Train du pays cathare et du Fenouillèdes
UNEDIC : Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
UNADEL : Union Nationale des Acteurs et des structures de Développement local
UREI : Union Régionale des Entreprises d'Insertion
URIOPSS : Union Régionale des Institutions et des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales
URSCOP : Union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production
VIVEA : Organisme de formation pour les agriculteurs

BIBLIOGRAPHIE D'OUVRAGES ET ARTICLES PUBLIÉS (en 2007)

Acteurs et initiatives solidaires, 2005, 1ier annuaire de la Haute Vallée de l'Aude, BASE Sud Audois, Carcassonne, Antoli imprimeurs, 256 p

Adam, M., 2005, L'association image de la société, carnets de voyage d'un militant invétéré, L'Harmattan, 256 p

ADSP, 1998, Topoguide des services de proximité, Paris, Desclée de Brouwer

Angeon V., CAllois. (Dir.), 2005, Rôle des coordinations locales dans le développement durable des territoires, Rapport de recherche commandité par le MEDD et le PUCA, juillet 2005.

Angeon, V., Caron, P . et Lardon, S., 2006, Des iens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?, Revue en ligne, Développement durable et territoires, mis en ligne le 17 juillet 2006, 14 pages

Ansart, P., 1990, Les sociologies contemporaines, Paris, Le Seuil, Collection Point

Antheaume, B., Giraut, F., 2006, Le territoire est mort. Vive les territoires, Ed.IRD, 360 p

Arendt, H.,1961, Condition de l'homme moderne, (traduction française), Pocket Agora 1994

Assoun, P.L., 1999, Le préjudice et l'idéal, Paris, Anthropos

Aubenas, F. et Benasayag, M., 2002, Résister, c'est créer, Paris, La Découverte, Sur le vif, 122 p

Authier, M. 1998, Pays de connaissances, Préface de Michel Serres, Editions du Rocher, 250 p

Aydalot, P., 1985, Economie régionale et urbaine, Economica, Collection Economie 469p.

Barras, B., Bourgeois, M., Bourguinat, E. et Lulek, M., 2002, Quand l'entreprise apprend à vivre, une expérience inspirée du compagnonnage dans un réseau d'entreprises alternatives et solidaires, Editions CLM, Dossier pour un Débat, n° 122, 134 p

Bartoletti,J., 1997, Des réseaux et des hommes, Eléments pour réfléchir aux conditions d'efficacité des réseaux associatifs et institutionnels, FPH, Coordination de Documents de travail n° 92, juillet 1997, 75 p

Bartoli, H., Repenser le développement. En finir avec la pauvreté, Paris : ed. UNESCO & Economica, 205 p.

Barus-Michel, J., Giust-Desprairies, F. et Ridel, L., 1996, Crises, approche psychosociale clinique, Desclée de Brouwer, REC-onnaissances, 315 p

Béji, H., 1982, Désenchantement national. Essai sur la colonisation, Paris, Maspero, Cahiers libres

Benko, G. et Lipietz, A. (sous la direction de), 2000, Géographie socio-économique ou économie géographique

Berger, G., 1957, Essai de prospective, Revue des deux mondes, février 1957

Berger, G., 1962, Phénoménologie du temps et prospective, Paris, PUF

Berger, G., sd, Le temps, l'attitude prospective, l'éducation dans un monde en accélération, Extrait du Tome XX de l'Encyclopédie française, 18 p

Besson, L., 1980, Rapport parlementaire de la Commission d'enquête sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne et défavorisées, n°757, 406 p

Biever, R., 2007, « L'économie solidaire comme perspective de développement sociétal. » Contribution du Luxembourg au débat prospectif du séminaire de Berlin de novembre 2006 (mis sur le site d'Euronetz, juin 2007), 8 p

Bouchard, M.J., Leblanc J. Michaud V., Vers un cadre d'évaluation de l'ÉS : les typologies d'effets, Montréal, 2005,

Boudé, N., 1999, Las bâtisseurs de la marge, Initiatives Info, 265 p

Boulanger, P.M., Bréchet,T., 2003, Modélisation et aide à la décision pour un développement durable : état de l'art et perspectives, Rapport final au SPP Politique Scientifique (SPP-PS), Rapport de deux membres de l'IDD, pour le 1ier premier Plan d'Appui à une Politique de DD (PADD-I), Action de Support AS/F5/01, novembre 2003

Boulte, P., 1995, Individus en friche, essai sur la réparation de l'exclusion par la restauration du sujet, Préface de J.B. de Foucauld, Desclée de Brouwer, Éthique sociale, 167 p

Bourdieu, P., 1987, Choses dites, Paris, Editions de Minuit, 1987

Bourdieu, P., 1993, La misère du monde, Paris, Le Seuil, 1993

Boutinet, J. P., 1990, Anthropologie du projet .- Paris , PUF , Coll. Psychologie d'aujourd'hui , 350 p

Bouvard, L. et Calame, P., 1988, Le dialogue des entreprises et du territoire, propositions pour une politique, FPH, Documents de travail n° 5, 78 p

Braudel, F., 1980, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Armand Colin, 1980

Brunet, R., 1990, Le territoire dans les turbulences, Géographiques Reclus, 224 p

Brunet, R., 1999, Des modèles en géographie, Sens d'une recherche,Conférence prononcée le 24 novembre 1999 à la Société de géographie de Liège, publiée dans le Bulletin de la Société de Géographie de Liège, 2000, n°2, p. 21-30

Brunet, R., 2002, La géographie sur la place : emplois, modes et modes d'emploi, Communication présentée au Colloque «Mutations des territoires, mutations de la géographie», Société royale belge de géographie pour son 125e anniversaire, Bruxelles 22 février 2002.

Brunet, R. , Ferras, R. et Théry H., Les mots de la géographie, Dictionnaire critique, GIP Reclus, La Documentation française, édition 1993

Bruntland ; G.H., 1987, Rapport Bruntland, (Édition wikilivres)

Brutus F., Chômage : des secrets bien gardés. La vérité sur l'ANPE, Paris, Jean-Claude Gasewitch éditeur, 2006, 271 p

Calais, P., 2003, L'entreprise au-delà de l'économie, les enjeux de la communication d'entreprise dans un monde globalisé, Editions CLM et Descartes& Cie, 191 p

Calame, P., 1994, Un territoire pour l'homme, Editions de l'Aube, Monde en cours, 94 p

Calame, P., Gouvernance et marché : les modalités de gestion des quatre catégories de biens, FPH, Note de travail, Bip 897, avril 2003, 11 p (www.fph.ch)

Calame, P., 1999, Mettre la coopération européenne au service des acteurs et des processus de développement : un processus collectif de diagnostic et de proposition, FPH, Coordination du Document de travail n° 111, Document de synthèse, Préface de Michel Rocard, 72 p ; avec un volume de recueil d'expériences coordonné par Larègle, A., Simon, A., Tien, C. et Goasmat,K., 632 p et 2 disquettes

Calame, P., 2003, La démocratie en miettes, pour une révolution de la gouvernance, Editions CLM et Descartes& Cie, 331 p

Calame, P., Maquet Makedonski et Ranson, I., 2005, Territoires, Penser localement pour agir globalement, Editions CLM, Cahiers de propositions pour le XXI° siècle

Calame, P., Talmant, A. L'Etat au cœur, le meccano de la gouvernance, Desclée de Brouwer, Collection Gouvenances démocratiques, 212 p

Cap sur la campagne, 2004, Revue du GREP, « Pour », n° 182, juin 1984, 260 p
Castel, R., 1995, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard, l'espace du politique, 490 p

Castaneda,C., 1972, L'herbe du diable et la petite fumée, Paris, Soleil noir (traduction française)

Castel, R., 1995, Les métamorphoses de la question sociale.Une chronique du salariat, Fayard 490 p

Castoriadis, C., 1975, L'institution imaginaire de la société, Seuil

Cent propositions du Forum Social Mondial, 2006, co-édition simultanée dans plusieurs pays, dont Paris, ECLM, auteurs multiples

Certeau, M. de, 1975, L'écriture de l'histoire, NRF, Gallimard, 358 p

Certeau, M.de, 1980, L'invention du quotidien : 1. Arts de faire ; 2. Habiter, cuisiner" (co-auteur: Luce Giard), et chapitre 12 du tome 1 « Lire: un braconnage », Union Générale d'Éditions 10/18, p 279-296

Certeau, M. de, 1987 (éd. française), Histoire et psychanalyse entre science et fiction, Paris, Folio Essais, 211 p

Chanial, P. et Laville J.L., 2007, L'économie solidaire en France (mis sur le site d'Euronetz, juin 2007), 47 p

Chômeurs, qu'attendez-vous pour disparaître ?, 2007, Ouvrage collectif, Paris, Edition Après la lune

Les choix solidaires dans le marché : un apport vital à la cohésion sociale, Conseil de l'Europe, Editions du Conseil de l'Europe, Tendances de la cohésion sociale n° 14, 246 p (français) et 240 p (anglais)

Colletis G. et Pecqueur B., 1993, Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes vers de nouvelles rencontres productives, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3, pp. 489-508.

Colloque « Penser l'humain », janvier 2005, Paris, organisé par Confrontations, 119 p

Crozier, M., 1963, Le phénomène bureaucratique, Paris, Le Seuil

Crozier, M., 1989, L'entreprise à l'écoute, Paris, Interéditions

Crozier, M. et Friedberg, E., 1977, L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective, Paris, Le Seuil

Dacheux, E., 2002, (ouvrage collectif coordonné par), Pour une économie alternative et solidaire, Collectif MB 2, Préface de Denis Clerc, Paris, L'Harmattan, 187 p

Dacheux, E., Laville J. L., (dir.), « Economie solidaire et démocratie », *Hermès*, n°36, Paris, Ed. CNRS, 2003, 250 p.

Dahan, J., Duell, N., Marin F. et Singer, V., 2003, Renforcer la dimension locale de la stratégie européenne pour l'emploi, étude de faisabilité sur les indicateurs destinés aux niveaux régional et local et à l'économie sociale, Bernard Bruhnes Consultants et Economie

Debout, M ., 2001, Le harcèlement moral au travail, Avis du Conseil économique et social

Decouflé, A-C.,1990, Quarante ans de politique du travail et de l'emploi en France (1946-1986)

Defourny, J., Favreau, L. et Laville, J.L., 1998, Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international, (sous la direction de), Desclée de Brouwer, Socio- Économie, 372 p

Dejours 1998, Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale, Paris, Seuil

Dejours, C., 1998, Travail, usure mentale, nouvelle édition augmentée, Bayard, nouvelle édition augmentée en2001

Dejours, C., 2000 Harcèlement et travail, Paris, Communication à l'AFPPS

Deleuze, G. Parnet, C., 1996, Dialogues, Paris, Champs, Flammarion, 187 p

Deleuze, G , Guattari, F., 1980, Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie, Ed.de Minuit

Delevoye J.P., 1997, Cohésion sociale et territoires, (Rapport du groupe de réflexion prospective présidé par), Commissariat général au Plan, Publié par La Documentation française, 218 p

Démocratie mondiale, Visions et stratégies de la société civile, 29-1ier juin 2005, Montréal, Rapport et bilans, 74p (www.fimcivilsociety.org, www.G05.org)

Démocratiser l'économie mondiale, Le rôle de la société civile, 2003, Université de Warwick, Coventry, préparé par Jan Aart Scholte en collaboration, CSGR (Centre pour l'étude de la mondialisation et de la régionalisation) 115p (www.csgr@warwick.ac.uk)

Demoustier, D., L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre, Paris, Ed. La Découverte & Syros, 2001, 207 p.

Desroche, H., 1990, Entreprendre d'apprendre, D'une autobiographie raisonnée aux projets de recherche-action, Apprentissage 3, Paris, Les éditions ouvrières, 208 p

Développement durable, les grandes questions, 2001, L'Observateur de l'OCDE, octobre 2001

Devereux, G., 1943, Ethnopsychanalyse complémentariste, Paris, Flammarion, 1972 dans la traduction de l'anglais
Jolas,T. et Gobard, H.

Devereux, G., 1980, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement, 1967 pour l'édition originale en anglais, Traduction française éditée par Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, collection dirigée par Fernand Braudel, 474 p

Le diagnostic de territoire au service du projet, 1995, FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Accompagnement des démarches de projet, 137 p

Donzelot, J. avec Mével, C. et Wyvekens, A., 2003, Faire société, la politique de la ville aux Etats-Unis et en France, Seuil, La couleur des idées, 364 p

Dosse, F., 2003, « La marche des idées - Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle », La Découverte, 353 p

Dosse, F., 2003, « Paul Ricoeur, Michel de Certeau et l'Histoire : entre le dire et le faire ». Conférences de l'École des chartes, avril 2003

Dossier économie solidaire, 1993, Travail n° 29, été-automne 1993, 160 p

Dréano, B., 2002, Le Centre du Monde, Matériaux pour la réflexion et l'action après le 11 septembre 2001 et la contre-attaque américaine (www.reseau-ipam.org)

Dréano, B., 2003, L'Arc de la Paix ,du mouvement anti-guerre au mouvement pour la paix (www.reseau-ipam.org)

Dréano, B., 2001, On comprend mieux le monde en marchant, Conférence (www.reseau-ipam.org)

Dréano, B., 2004, La force du réseau, Le courrier de la planète n°63 « Société civile mondiale, la montée en puissance » (www.reseau-ipam.org)

Dréano, B., 2005, L'alter-mondialisme, Alternatives pour un monde différent, (www.reseau-ipam.org)

Dréano, B., 2005, La part des anges, la crise de l'automne 2005 dans les quartiers pauvres en France et la démonologie des banlieues (www.reseau-ipam.org)

Dufour,J., 1998, Les territoires de développement durable, héritage et enjeu pour demain, Actes du congrès NIKAN (sous la direction de), Université du Québec à Chicoutimi, Collection Développement régional, 407 p

Dynamiques solidaires, 301 projets d'économie solidaire, (sd, 2001), Ministère de l'emploi et de la solidarité, Secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire, Appel à projets 2000, 347 p

L'économie solidaire, 2000, Cultures en mouvement, n° 31, Une autre manière de produire, d'échanger, d'être en relation, octobre 2000

Economie solidaire et démocratie, 2003, Revue Hermès n° 36

Economie solidaire et territoires, 2005, RECMA, Revue Internationale de l'Economie sociale, n° 296, mai 2005, 120 p

Engagement éthique et solidaire des citoyens dans l'économie : une responsabilité pour la cohésion sociale, 2004, Conseil de l'Europe, Editions du Conseil de l'Europe, Tendances de la cohésion sociale n° 12, 154 p (français), 141 p (anglais)

Enriquez, E., 1983, De la horde à l'Etat. Essai de psychanalyse du lien social, Gallimard, NRF, 1983

Erbès-Seguin, S. 1999, Le contrat, usages et abus d'une notion (sous la direction de), Desclée de Brouwer, Sociologie économique, 242 p

Erkman, S., 2003, L'écologie industrielle, réédition Editions FPH, 2005

Etat et nouvelles responsabilités sociales dans un monde global, 2003, Conseil de l'Europe, Editions du Conseil de l'Europe, Tendances de la cohésion sociale, n° 6, 96 p (français), 94 p (anglais)

Étude bibliographique sur les territoires et le développement durable, 2002, Rapport final, Fondation des villes pour le Ministère de l'écologie et du développement durable, 163 p

Évolution de l'assurance chômage, de l'indemnisation à l'aide au retour à l'emploi, 2006, Cour des Comptes, Rapport public thématique

Farge, A., 1989, Le goût de l'archive, Paris, Seuil, Points Histoire 153 p

Favreau, L., Frechette, L., Économie sociale, développement local et mondialisation dans une perspective Nord-Sud, CRDC-CÉRIS,UQO, 2003, 19 p

Favreau, L., 2004, Acteurs territoriaux et économie sociale, Revue Organisation et territoires, Vol 13, n°3, UQAC, p 19-26

Favreau, L., 2003, Economie sociale et développement local au Québec (1990-2000) : innovation et institutionnalisation des initiatives locales et création de richesse, Cahier de recherche du CRDC, UQO, 40 p

Favreau, L., 2005, Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec, essai d'analyse politique, Montréal, Copublication UQAM-CRISES, 39 p

Felice, J.de et Le Calvez, S., 1996, Les nouveaux départs de la ville vers la campagne : importance, sens, enjeux, Publications de l'Université Paris 7 – Denis DiderotActes du Colloque 18 et 19 octobre 1996, 173 p

Ferro, M., 2005, Les individus face aux crises du XX° siècle, l'histoire anonyme, Paris, Odile Jacob, Histoire,430p

Foret, C., 2001, Gouverner les villes avec leurs habitants, de Caracas à Dakar : dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité, Editions CLM, Dossier pour un débat n° 118, 241 p

Fraisse, L. (coordonnée par), 1996, Exclusion, une loi cadre pour quoi faire ? Des propositions pour une confrontation politique et une action collective qui n'oublie personne et que personne n'oublie ", Ouvrage collectif

Friedman, T., 2006 (Traduction française), La terre est plate, Paris, Éditions Saint-Simon, 283 p

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, Dossiers pour un débat, n° 63, 106 p

Foucault, M., 1969, L'archéologie du savoir, Gallimard, NRF

Freij, S., Granjon, D., Doyon, M. et Bryant, C. 2002, La construction sociale des localités par les acteurs locaux : Conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique, Université de Montréal, XXXVIIIème Colloque de l'ASRLF (Association de Science Régionale de Langue Française)

Freud, S., 1971, Malaise dans la civilisation, Paris, PUF

Fromm, E., 1978 (trad.française), Avoir ou être , un choix dont dépend l'avenir de l'homme

Gainsbourger F., L'enseignant, le tuteur, le référent et… l'Autre. Y a t'il une pédagogie de la lutte contre l'exclusion des plus pauvres ?, in Mission Synthèse ANACT, juin 1995 18 p

Gainsbourger F., Merle V., Vergnaud G., 1992, Formation et apprentissage des adultes peu qualifiés, Paris, La documentation française

Gallard, M., février 2007, De la chose morte à l'être vivant, Cahiers Jungiens de psychanalyse, n°11, p 23 à 36

Garcia, M.C., Genieys W., 2005, L'invention du Pays cathare, essai de constitution d'un territoire imaginé, L'Harmattan, 126 p

Garcia, P., 2003, Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS, la revue pour l'histoire du CNRS, n°9, novembre 2003

Gaulejac V.de, 1987,la névrose de classe, Paris, Hommes et groupes éditeurs

Gaulejac V.de, 19 2005, La société malade de la gestion, idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social, Paris, Seuil, Economie humaine, 276 p

Gaulle-Anthonioz, G.de, 1995, Evaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté, Avis et rapports du Conseil économique et social, Année 1995, n°3, Jo du 27 juillet 1995, 265 p et annexes 89, 176 p

Geremek, B., 1987, La potence ou la pitié, NRF

Giddens, A., [1984], 1987, La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration, Traduction Audet M., paris, PUF

Giddens, A., [1990], 1994, Les conséquences de la modernité, Traduction Meyer,O., Paris, L'Harmattan

Giust, A.C., 2002, D'un inacceptable à l'autre, ou les avatars du harcèlement moral au travail, Revue internationale de psychosociologie, n° 19, automne 2002, p 87 - 109

Giust, A.C., date ? , Violences dans les relations de travail : le recul de l'institution, « Aux limites de l'humain »n p 137 - 144

Giust-Desprairies, F., 2000, Raconter sa vie : la quête ontologique du sujet contemporain, Revue internationale de psychosociologie, n° 14, printemps 2000

Giust Desprairies, F., 2002, in Cornelius Castoriadis est un de nos plus grands penseurs, Dictionnaire de psychosociologie, ERES

Giust-Desprairies, F., 2003, L'imaginaire collectif, Érès ; Sociologie clinique, 2003, 247 p

Giust-Desprairies, F., 2003, La figure de l'autre dans l'école républicaine, Puf, Education et formation, 225 p

Giust-Desprairies, F., 2004, Le désir de penser, construction d'un savoir clinique, Téraèdre, 169 p

Glissant, E., 2005, La cohée du lamentin, Tome V, Gallimard, NRF

Gorz, A., 1988, Métamorphoses du travail, quête de sens, Galilée

Gramsci, A., 1978- 1999, Cahiers de prison (1932), Paris, Gallimard, 2 volumes

Granovetter, M.,2000, Le marché autrement, Paris, Desclée de Brouwer, Sociologie économique, 239 p

Gruson, C., 1968, Origine et espoirs de la planification française, Paris, Dunod

Guérin, I., 2003, Femmes et économie solidaire, La Découverte, MAUSS, SED, Recherches, 234 p

Habermas, J., 1986, Théorie de l'activité communicationnelle, Paris, Fayard, 2 tomes

Hatzfeld, H., 2005, Faire de la politique autrement, les expériences inachevées des années 1970, Presses Universitaires e Rennes, ADELS, 328 p

Havel, V., 1991, Ecrits politiques, Traduction française, Éditions Points-Politique, 256 p

Havel, V., 1997, Il est permis d'espérer, Calmann-Levy, Petite bibliothèque des idées, 162 p

Hirigoyen, M.F., 1998, Le harcèlement moral, Paris, Syros

Hoggart, R., 1981, La culture du pauvre, Paris, Les éditions de minuit, Collection le sens commun, 420 p

Holbecq, A.-J., 2004, « Un regard citoyen sur l'économie » aux Editions Yves Michel
Ion, J., 1990, Le travail social à l'épreuve du territoire, Toulouse, Privat, Pratiques sociales, 174 p

Jacot, H., De Roo, P. et Tortel, L., 2005, Territoires et dialogue social, Quelles initiatives pour quels secteurs ? », Chronique Sociale, Collection « Savoir communiquer »

Jouen, M. , 2000, Diversité européenne mode d'emploi, Editions CLM, et Descartes & Cie, Collection Gouvernance et démocratie, Préface de Jacques Delors, 223 p

Juan, S., 2003, La société inhumaine, Mal-vivre dans le bien-être, Paris, L'Harmattan,, Collection Sociologies et environnement, 256 p

Juan, S., 2006, Critique de la déraison évolutionniste. Animalisation de l'homme et processus de « civilisation », Paris, L'Harmattan, Collection Sociologies et environnement », 438 p

Julien, Ch.A., 1979, Une pensée anticoloniale, positions 1914 -1979, Ed Sinbad

Jung, C.J., 1961, Ma vie, souvenirs, rêves et pensées, Paris, Folio (tirage 2004)

Jung, C.J., 1971 (1954), Les racines de la conscience, Paris, Livre de poche, Références, 706 p

Jung, C.J., 1996, Problèmes de l'âme moderne, Paris, Buchet Chastel, 466 p

Kalaora, B. et Savoye, A., 1987, Les inventeurs oubliés, Frédéric Le Play et ses continuateurs, Marseille, Cerfise, 312 p

Koebel, M., 2006, Le pouvoir local ou la démocratie improbable, Ed du Croquant, 128 p

Koselleck, R., 1997 (traduction française), L'expérience de l'histoire, Paris, Gallimard, Le Seuil, 247 p

Krugman, P., 1995, Development, Geography and Economic Theory, MIT Press, Cambridge, 117 p

Kundera, M., 1990, L'immortalité, Nesmertelnost,

Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Philippe Rey

Lasry, C., 1938, Lutte contre le chômage et finances publiques, 1929-1937, Paris

Latouche S., Justice sans limites, Paris, Ed. Fayard, 2003, 360 p.

Latour, B., 1989, La science en action, Paris, Gallimard, p 220-228

Laurent, A., 2006, Du tourisme responsable au développement durable. L'orientation de l'impact économique et social du tourisme en faveur des plus pauvres, le cas de Djibouti, 2001-2006, à paraître dans les actes du Colloque Tourisme et développement durable, Toulouse, 9 p

Laurent, A., 2006, Les obstacles au développement durable et au tourisme responsable, expériences à l'international, à paraître,17 p

Laurent, A., 2006, La parole d'en bas est-elle audible ? le développement local par le tourisme responsable à l'échelle d'un territoire de mobilisation à Djibouti et d'autres territoires : ALTICOBA 21, Actes du Colloque de Cerisy, Le développement durable, c'est enfin du bonheur !, coordonné par Edtih Heurgon, Paris, l'Aube, Essai, p 295-314

Lautier, M., 1936, Assurance chômage et assistance chômage, législation comparée. Thèse de droit français

Laville, J.L., 1999, Une troisième voie pour le travail, Desclée de Brouwer, Sociologie économique, 217 p

Laville, J-L., 2000, L'Economie solidaire. Une perspective internationale. Paris, Desclée de Brouwer (réédition), 343 p

Laville, J.L., 2005, Repenser les rapports entre démocratie et économie, Intervention au Colloque PEKEA, Rennes, 7p

Laville, J.L., 2005, Sociologie des services, entre marché et solidarité, Érès, 180 p

Laville, J-L , 2007, Du XIXème au XXIème siècle : permanence et transformations de l'économie solidaire, 2007 (mis sur le site Euronetz juin 2007), 19 p

Laville, J-L , 2007, Sociologie économique et théorie de la reconnaissance, 9 p

Laville, J-L , 2007, (dir), L'économie solidaire, une perspective internationale, Paris, Hachette Litteratures, Collection Pluriel, 383 p

Laville, J.L, Caillé A., Chanial P., Dacheux P., Eme B., Latouche S., 2001, Association, démocratie et société civile. Paris, La Découverte (Recherches).

Laville, J.L, Cattani, A.D., 2005, Dictionnaire de l'autre économie ; Paris, Desclée de Brouwer, 564 p

Laville J.L., Gardin, L., (dir.), « Les initiatives locales en Europe, bilan économique et social », Paris, CRIDA-LSCI, étude réalisée pour la Commission des Communautés européennes, DGU, 1997 ; Annexes : Les réseaux d'initiatives, 60 p ; les services d'environnement, 54 p ; Les services d'insertion, 60 p ; Les services de la vie quotidienne, 72 p ;

Laville, J-L, Magnen, J.P., de França Filho,G.C. et Medeiros, A., 2005, Action publique et économie solidaire, une perspective internationale, Paris, Érès, 414 p

Laville, J-L, Sainsaulieu, R., 1998, Sociologie de l'association, Paris, Desclée de Brouwer

Leclerc, Y. et Béland, C., (sous la direction de), 2003, La voie citoyenne, pour renouveler le modèle québecois,, Editions pluriledia, Collection Économie et Humanisme, 299 p et un CD Rom

Leurquin, B., 1997, La France et la politique des Pays, les nouveaux outils pour le développement et l'aménagement des territoires, Syros, 289 p

Levarlet, T., 1999, Les indicateurs de développement durable : méthodes et perspectives, IFEN, sous la direction de Theys, J. et Lavoux,T., Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Direction générale de l'administration et du développement, Orléans, Institut français de l'environnement, Etudes et travaux, n°24, 145 p et annexes

Levesque, A., 1993, Partenaires multiples et projet commun, comment réussir l'impossible, L'Harmattan, 317 p

Lévesque, B., Bourque, G. et Forgues, E., 2001, La nouvelle sociologie économique, Préface de Bernard Perret, Paris, Desclée de Brouwer, Sociologie économique, 268 p

Levesque, A. 1999, Des goûts et des valeurs, ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Editions CLM, Dossier pour un Débat n° 93, 2 tomes, 130p, 75 p

Levy, A., La démocratie locale en France : enjeux et obstacles, Espaces et Sociétés, 2003, n°112, p 155-177

Leymann, H.,1996, Mobbing, la persécution au travail, Paris, Seuil

Lipietz, A., et Benko, G., 1992, Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », PUF
Lipietz, A., et Benko, G., 2000, Géographie socio-économique ou économie géographique (www.lipietz.club.fr/URB/URB_2000aChap1.htm)

Livre blanc sur la gouvernance, 2001, Chantier n°4 « Cohérence et coopération dans une Europe en réseau » Rapport du groupe de travail

Lorthiois, J., 1996, Le diagnostic local de ressources, ASDIC Editions, 238 p

Mandrou, R., 1977, L'Eyrope « Absolutisteé, Raison et raison d'Etat, 1649 – 1775, Paris, Fayard,401 p

Marchant, C., 2005, Nord-Sud : de l'aide au contrat, pour un développement équitable, ouvrage collectif (sous la direction de)

Maréchal, J.-P., 2005, Economie, éthique et politique.- Intervention au Colloque PEKEA, Rennes, 15 p

Massiah, G., 2001, La solidarité internationale entre les peuples, une réponse à l'idée absurde de guerre des civilisations (www.cedetim.org, 29 Septembre 2001)

Mazel, O., Vazard, P. et Werner, K., 1997, Construire un projet de territoire, du diagnostic aux stratégies, CLCBE (Comité de Liaison des Comités de Bassin d'Emploi) pour le Ministère de l'équipement, des transports et du logement, 75 p

Mayey, P., 2005, Pour une culture de la participation, Editions ADELS, 128 p

Mendel, G., 1971, Pour décoloniser l'enfant, paris, Petite bibliothèque Payot, 320 p

Mendel, G., 1983, 54 millions d'individus sans appartenance, l'obstacle invisible du septennat, essai de psychopolitique, Paris, Laffont 224 p

Mendel, G., Une histoire de l'autorité, permanences et variations, La Découverte poche Essais, 283 p

Mengin, J., 1998, Développement local et politiques d'aménagement du territoire, Rapport au Conseil économique et social, Editions du JO, 218 p

Merleau-Ponty, M., Phénoménologie de la perception, Paris, 1993, Gallimard, coll. « Tel » (1ère édition 1945).

Morin, E., 1990, Introduction à la pensée complexe, Paris, ESF éditeur, 158 p

Morin, E., 1977, La méthode I, La nature de la nature, Paris, Seuil

Morin, E., 1996, Terre- Patrie, en collaboration avec Kern, A.B., Paris, Seuil, Points Essais, 221 p

Morin, E., 1999, La tête bien faite, Seuil, L'histoire immédiate, 154 p

Morin, E., 2000, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, Paris, Ed. Seuil, 130 p.

Moscovici S., 1961, Reconversion industrielle et changements sociaux, un exemple : la chapellerie dans l'Aude, Paris, Cahiers de la FNSP

Mothé, D., 2006, La grande démocratie et la petite démocratie, Esprit, n° décembre 2006

Muller, J. M., 1995, Le principe de non-violence, Parcours philosophique.- Paris, Desclée de Brouwer, 325 p

Muller, J. M., 2003, La non violence comme référent éthique universel, (www.non-violence-mp.org)

Muller, J. M., 2003, Vers une culture de non violence, de la philisophie à la pratique (www.non-violence-mp.org)

Muller, J. M., 2005, Dictionnaire de la non violence, Ed du relié

Muller, J. M., 2004, De la désobéissance civile, inédit (www.non-violence-mp.org)

Muller, M., 1991, Le pointage ou le placement. Histoire de l'ANPE, préfacé par Vincent Merle, L'Harmattan, 1991, 183p

Muller, M., 1993 in n° spécial consacré à : " Faire face au chômage " : " Soutenir son existence dans la privation d'emploi " , n°22 – 4, pp 425-434 . Suivi de Francis Gainsbourger : " Les héros de la Montagne noire , à propos de l'article de Martine Muller pp 435-436

Muller, M., Prébois, A., Des alliances pour des territoires innovants et solidaires. Les pactes locaux pour la cohésion sociale et l'emploi, ECLM, Documents de travail, n° 128, 2001, 222 p

Muller, P., Faure, A. et Gerbaux, F., 1989, Les entrepreneurs ruraux, agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux, L'Harmattan, 189 p

Ninacs, B.,2001, Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec,

Nora, P., 1987, Essais d'ego-histoire (réunis et présentés par), Gallimard, NRF, Bibliothèque des histoires, 375 p

Nouvelles pratiques de l'insertion-développement en milieu rural, 1996, en collaboration Moinet F., Muller , M. et Rauch, P., dans le cadre d'un bilan de l'action EUROFORM, N° spécial de la revue Pour ADEFPAT, 110 p

Objectifs du Millénaire pour le développement, 2005, Rapport des Nations Unies, DPI/2390-mai 2005 43 p

Ollitrault-Bernard, A., Robert, S. et Zutter P.de, 2001, Analyser et valoriser un capital d'expérience, repères pour une méthode de capitalisation, FPH, Documents de travail n° 125, février 2001, 206 pcs, B.,

Ollivier, B. 1995, L'acteur et le sujet, Paris, Editions Desclée de Brouwer, 477 p, Collection Sociologie économique dirigée par Jean-Louis Laville

Ollivier, B., 1988, La tempête d'octobre 1987 en Bretagne, Paris, Centre ESTA

Ollivier, B., et Sainsaulieu, R., 2001, L'entreprise en débat dans la société démocratique (sous la direction de), Paris, Presses de Sciences PO, 325 p

Padioleau, J.G., 1986, L'ordre social. Principes d'analyse sociologique, Paris, L'Harmattan, 1986

Partant, F., 1997, La fin du développement. Naissance d'une alternative, Babel, 252 p

Passet, R., Theys, J., 1995, Héritiers du futur : aménagement du territoire, environnement et développement durable, Paris, DATAR, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Paugam, S., 2000, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, Quadrige, 256 p

Pecqueur B., 2001, Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, Economie Rurale, N° 261, janvier-février, pp. 37- 49

Perlas, N., 2003, La société civile : le 3ème pouvoir. Changer la face de la mondialisation, Editions Yves Michel, traduction française 2003, 331 pages

Perrier-Cornet, P., 2002, À qui appartient l'espace rural ? (directeur d'ouvrage), Préface de Bertrand Hervieu, L'Aube, Bibliothèque des territoires, 141 p

Pétonnet, C.,1979, On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues, Paris, Editions Galilée

Piralian, H., 1995, Génocide et transmission, Sauver la mort, sortir du meurtre, L'Harmattan, santé, sociétés et cultures, 119 p

Planche, J., 2007, Société civile, un acteur historique de la gouvernance, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 145 p

Plassard, F., 1994, Territoires en prospective, Quel nouveau contrat ville-campagne ?, Ed PROCIVAM, 160 p

Plassard, F., 1997, Le temps choisi .- Ed.Charles Léopold Mayer

Polanyi, K., 1944, La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard,1983 (Traduction française)

Poujol, G., 2000, Education populaire : le tournant des années soixante-dix, L'Harmattan, Collection Débats Jeunesses, 249 p

Pratiques du droit, productions de droit : initiatives populaires, 1999, FPH, Documents de travail n° 117 Tome III, Juristes Solidarités, décembre 1999, 198 p

Quelle France rurale pour 2020 ?,2003, Etude prospective de la DATAR,Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, pour le CIADT du 3 septembre 2003, 60 p

Quitter la ville, 2003, Le Monde Initiatives, n° 21,

Rabhi,P., 1983, Du Sahara aux Cévennes, Itinéraire d'un homme au service de la Terre-Mère, Editions de Candide, Lavilledieu

Rahnema, M., 2003, Quand la misère chasse la pauvreté, Fayard, Actes Sud, Essai, 322 p

Ranson, I., 1998, Repenser les territoires, construire des perspectives communes à partir de l'échange d'expériences, FPH, Coordination de Documents de travail n° 107, 168 p

Ravignan, F. de, 1996, L'avenir d'un désert .- Atelier du Gué

Ray, P. et Anderson,S., 2001, (traduction française), L'émergence des créatifs culturels, éditions Yves MICHEL

Réseaux, 1998, Article de l'Encyclopedia universalis, 10 p

Ricoeur, P., 1955, Histoire et vérité, Paris, le Seuil,

Ricoeur, P., 1983, Temps et récit, 1. L'intrigue et le récit historique, Le Seuil, Point Essais, 404 p

Ricoeur, P., 1997, L'idéologie et l'utopie, Seuil, La couleur des idées

Ricoeur, P., 1990, Soi-même comme un autre, Recueil de conférences prononcées en 1986 et 1987, Seuil, Points-Essais, 425 p

Ricoeur, P., 2005, Parcours de la reconnaissance, Paris, Folio Essais, 431 p

Rist, G., 2001, Le développement : Histoire d'une croyance occidentale, Paris, Ed. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 443 p.

Robert, S., en collaboration avec Ollitrault-Bernard, A., 2005, Le capital mémoire, identifier, analyser, valoriser l'expérience dans les institutions, repères méthodologiques pour la capitalisation, Editions CLM, 207 p

Roche, D., 1988, les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII° siècle, Paris, Fayard,

Rojzman, C., 1992, La peur , la haine et la démocratie, Desclée de Brouwer, ÉPI, 151 p

Rojzman, C., 1998, Savoir vivre ensemble, agir autrement contre le racisme et la violence, Syros, 285 p

Rouillé d'Orfeuil, H., 2002, Économie, le réveil des citoyens, les alternatives à la mondialisation libérale, La Découverte & Alternatives économiques, 193 p

Rouleau – Berger, L., 1999, Le travail en friche, les mondes de la petite production urbaine, Editions de L'Aube, Essai, 246 p

Roustang, G., Démocratie : le risque du marché, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 2002, 201 p.

Rovira, G., 1995, Zapata est vivant, L'insurrection des indigènes du Chiapas racontée par eux-mêmes, Paris, Editions Reflex, 320 p

Sachs, I., 1997, L'écodéveloppement. Stratégies pour le XXIe siècle, Paris, Ed. La Découverte et Syros, 123 p.

Sainsaulieu, R., 1977, L'identité au travail, les effets culturels de l'organisation, Paris, Presses de la FNSP et Dalloz

Sainsaulieu, R., 1987, Sociologie de l'organisation et de l'entreprise, Paris, FNSP et Dalloz

Sainsaulieu, R., 1987, De l'acteur social à l'acteur de changement, in Cahiers Recherches Débats, n°2, 1987 « L'individu comme sujet de la personne à l'acteur »

Sandeau, M. et Lasserre, H., 2005, PME et dialogue social, savoir négocier, Chronique sociale, 231 p

Schnapper, D., 2007, Qu'est-ce que l'intégration ? Folio actuel, Inédit 240 p

Schwartz, B., 1994, Moderniser sans exclure, Ed. La Découverte, Paris, 1994

Sciences sociales et développement, le savoir et le politique, 2005, n° 74 Le Courrier de la planète

Scolaro, J., 2006, De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France, in Géographie, économie, société, Vol 8,n°1 Janvier-février 2006, p 87-106 (Consacré à la Haute Vallée de l'Aude)

Sauvé, L., 1997, L'éducation relative à l'environnement et la perspective du développement durable, in Aménagement et nature, No 127, Association pour les Espaces Naturels, Paris, France, pp. 17-22

Sauvé, L., 1998, L'éducation relative à l'environnement : entre modernité et post-modernité, les propositions du développement durable et de l'avenir viable (Site La voie verte : www.ec.gc.ca/eco/education/article1_f.htm)

Sen A., 1993, Éthique et économie, Paris, , PUF, Collection. « Philosophie morale

Sen A., 1999, Un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté, Paris, Odile Jacob poches, 479 p

Sen A., 2006, Identité et violence, Paris, O.Jacob, 271 p

Serres, M., 1991, Le tiers-instruit, Paris , F.Bouin 249 p

Simmel, G.,1907, 1998 (traduction française), Les pauvres, Paris, PUF, Quadrige Grands textes, 102 p

Société civile, Etat et économie plurielle (ouvrage collectif), 1996, CRIDA-LSCI, CRISES, 260 p

Société civile et nouvelles responsabilités sociales sur des bases éthiques, 2003, Conseil de l'Europe, Editions du Conseil de l'Europe, Tendances de la cohésion sociale n° 7, 110 p (français), 102 p (anglais)

La socioéconomie de langue française, 1997, Cahiers UQAM CRISES n° 9701, 18p, (www.er.uqam.ca/nobel/crises/9701b)

Stora, B., 2007, La guerre des mémoires, La France face à son passé colonial, Paris, L'Aube, 107 p

Supiot, A., 2000, La contractualisation de la société, Ed. Odile Jacob, Université de tous les savoirs

Synthèse et évaluation du programme de prospective « Territoires 2020 » de la DATAR, 2004, 63 p

Tardif, C., 2005, Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES, sous la direction de Denis Harrisson, CRISES, Collection Etudes théoriques, n° ET 0513, 54 p

Tarrius, A., Economies souterraines. Le comptoir maghrébin de Marseille, Ed de l'Aube, 1995

Tazi, N., 2004, Les mots du monde, l'expérience : pour un dialogue entre les cultures, La Découverte, 129 p

Theveniaut M., 1999, Le développement local, une réponse politique à la mondialisation, Paris, Editions Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique dirigée par Jean-Louis Laville

Theveniaut M., Laurent, A. Un + un = Trois. Les Pactes Locaux : ensemble, au cœur de relations plus responsables, entre, avec et pour les personnes, du local au global, Dossier coordonné pour le Collectif des Pactes Locaux, à la demande de la FPH, juillet 2004, 51 p

Theveniaut, M., 2005, Vivre autrement en pays audois, Le Sociographe, Montpellier, in n°15, janvier 2005, « Alter-éco… Economie plurielle et travail social

Theveniaut, M., Brunet V., Gaschard E, 2005, Premier annuaire des acteurs et initiatives solidaires dans la Haute Vallée de l'Aude, Pour le BASE Sud Audois, édition à compte d'auteur, 256 p

Theys, J., 2000, Développement durable, villes et territoires : innover et décloisonner pour anticiper les ruptures, Notes du centre de prospective et de veille scientifique, n°13, Ministère de l'équipement, des transports et du logement

Thill, G., 2001, Le dialogue des savoirs, les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie, Editions CLM, Dossier pour un débat, n° 112, avec la collaboration de Brochard, A., 137 p

Tisseron, Y., 1986, Du deuil à la réparation, Anna O restituée à Bertha Pappenheim, naissance d'une vocation sociale, Paris , Des femmes

Touraine A., 1973, Production de la société, Paris, Le Seuil

Touraine A., 1992, Critique de la modernité, Paris, Fayard

Touraine A., 1993, Qu'est-ce que la démocratie ? Paris, Fayard

Touraine A., 2005, Un nouveau paradigme : Pour comprendre le monde aujourd'hui. Paris, Fayard.

Toye, M. et Infanti, J., 2003 à 2005, L'inclusion sociale et le développement économique communautaire, RPADC (Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire), Recension des écrits 66 p (août 2004) ; Instruments de communication et d'informations pour le développement économique communautaire : indicateurs socioéconomiques et cartographie, septembre 2005 (114 p) ; Inclusion sociale et le développement économique communautaire : profil de pratiques efficaces 73p (2005) ; Documents de présentation en format power point 2004 et 2006, Publié par le RCDÉC, www.ccednet-rcdec.ca)

Tranié, B., L'équation du développement local, Association Racine, IDF Impression, 1995, 211 p

Trigilia, C., 2003, Sociologie économique, Paris, A. Colin, 252 p

Vattimo, G., 1987, La fin de la modernité. Nihilisme et herméneutique dans la culture postmoderne, Le Seuil,

Veltz, Pierre, 2004, Des lieux et des liens, Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation . Editions de L'Aube, poche essai, 154 p

Verle, J. et Brunet, L., 2002, Un nouveau monde en construction, évaluation de l'expérience du Budget participatif de Porto Alegre, Brésil, Guayi, 236 p

Vers des quartiers plus humains : action publique et initiatives des habitants, 1996, Editions CLM, Dossier pour un débat n° 55, mai 1996, les six principes de la Déclaration de Salvador et quelques illustrations concrètes de mise en œuvre, 96 p

Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p

Viet, C., 2003, Rapport de synthèse de la mission exploratoire sur l'accompagnement des mutations économiques, Rapport sur la MIME (Mission Interministérielle Mutations Economiques), 35 p

Viveret, P., 1998, L'évaluation des politiques et des actions publiques, Rapport au Premier ministre, La Documentation française

Viveret, P., 2001, Reconsidérer la richesse, Rapport d'étape de la mission « Nouveaux facteurs de richesse » au Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire

Viveret, P., 2005, Pourquoi ça va plus mal, Paris, Fayard Transversales 265 p

Waterman, D., 2005, Violence institutionnelle dure, l'Orange mécanique d'Anthony Burgess ou l'hôpital psychiatrique et le fin de l'esprit humain, Lignes, 17 p (via internet)

Winnicott, 1975, Jeu et réalité, Paris, Gallimard, Collection Connaissance de l'inconscient

Yourcenar, M., 1980, Les yeux ouverts. Entretiens avec Mathieu Galey, Le Centurion

Zimerman, J.-B, Gilly, J.-P, Perrat J., Pecqueur, B. et Rychen F., 1998, Construction territoriale et dynamiques productives, Etude pour le commissariat général du plan, décembre, 261 p

Zimmerman J.B., Pecqueur B (ss.dir), 2004, Economie de proximités. Hermès, Lavoisier, 259p

Zuindeau B., Ed., 2000, Développement durable et territoire, Presses universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Asq.

Zutter, P.de, 1994, Des histoires, des savoirs et des hommes, l'expérience est un capital, réflexion sur la capitalisation d'expérience, FPH, Dossier pour un débat, n° 35, juillet 1994,137p

Zutter, P.de, 2001, Analyser et valoriser un capital d'expérience, Repères pour une méthode de capitalisation, FPH, Dossier à dfnenêtre, n° 125, 206 p

LITTERATURE GRISE, INTERVENTIONS ET RAPPORTS PUBLICS DISPONIBLES (en 2007)

ADSP, 1992, Des services de proximité à l'entreprise solidaire, Expérimentation nationale pour le développement des services de proximité, premier bilan, avril, réédition octobre 1992, 227 p

ADSP, 1992, Les services de proximité comme recherche de nouvelles formes de régulation, Expérimentation nationale pour le développement des services de proximité, 118 p, Actes des séminaires, Octobre 1992

ADSP, 1993, Présentation des projets, Expérimentation nationale pour le développement des services de proximité, avril 1993, 74 p

ADSP, 1995, Programme de transfert de méthodologie, octobre 1993- décembre 1994, 129 p

Albert, M.J., 2000, L'innovation dans les services, nouveaux réseaux, nouvelles chaînes de valeurs, Université des Sciences sociales de Toulouse, Ecole supérieure universitaire de gestion, Mémoire de DEA, 70 p

APES, 2001, Plan de développement durable de l'économie solidaire, Nord Pas de Calais, Martine Theveniaut pour l'APES, mission de préparation d'un document soumis à l'Assemblée permanente de mars 2001, 29 p

Andrieu, E., 2006, Réinventer l'économie territoriale pour faire de l'économie et des économies, à paraître, (www.unadel.org)

Appel de Bamako, 2006, Texte collectif paru le 18 janvier, à la veille du Forum Mondial Polycentrique de Bamako, pour le 50ème anniversaire de la conférence de Bandung, 23 p

Articuler tourisme responsable et développement durable, Forum d'échanges T2D2 – Partenaires, Paris, 8 juin 2005, Compte-rendu, 21 p

Atlas permanent Languedoc-Roussillon, 1990 , Planche 1.1.1 , GIP Reclus

ARUC, 2002, Rapport annuel de l'année 2001 de Alliances de Recherche Universités - Communautés en économie sociale, 62 p et annexes

Avis du Comité économique et social européen, 2005, « Instruments de mesure et d'information sur le responsabilité sociale des entreprises dans une économie globalisée, Bruxelles, SOC/192–CESE 692/2005, 15 p

Bailleul, S., Berger, J., Porteneuve, V. 2005, Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales… Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial, Repérage de structures qui mettent en liens au plan territorial les acteurs de l'économie solidaire, ARDES-MES pour la Fondation de France, non paginé

Billard, G., Bussi, M. et Mady, R., 2002, Les Pays Hauts-Normands, milieux innovateurs de l'économie sociale et solidaire ? Synthèse, Actes du Colloque « Territoires et développement participatif en Haute Normandie » du 16 janvier 2002, 85 p

Binder,V., Barbès,D., Pellegrin, J.P., 2006, L'évaluateur, un empêcheur de tourner en rond, réflexions croisées sur l'évaluation et la capitalisation dans le cadre de projets coopératifs et complexes, (PDD Equal),8 p

Bouchard, M. et Demais, L., 2001, Rapport sur les enjeux méthodologiques, Projet France Québec, Collège chercheurs, mai 2001, 17 p

Bouchard, M.J. Leblanc, J. et Michaud, V. 2005, Vers un cadre d'évaluation de l'És : les typologies d'effets,

Brac de la Perrière, C. et Aïssaoui, N.L., 2001, New Ways, Atelier pour la vie, Cahier de propositions du collège femmes, document préparatoire à L'Assemblée de Lille, Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire, décembre 2001, 43 p

Brachet, P., 2004, L'autogestion, utopie nécessaire au XXI ième siècle, 4e débat interactif de l'Adels « Autogestion : que reste-t-il de nos amours ? », 7 décembre 2004, 13 p

Bravo Castro, M., octobre 2001, Rapport de stage au Relais-Activité & Ateliers du Cambre d'Aze

Brunet, B., 1998, Des associations pour la cohésion sociale et le développement local en Midi-Pyrénées,1998

Brunet, R., 1999, Pour une pratique raisonnée et rationnelle de la représentation des territoires, Colloque de Turin, IRES Piemonte, Représentations et territoires, octobre 1999

Brunet, R., 2001, Territoire et solidarité, Congrès de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS),Table ronde de la réunion du 14 mai 2001, Montpellier

Rapport adopté par l'Assemblée plénière du CESR de Midi-Pyrénées, 18 juin 1998, 237 p

Calame, P., 1997, Le territoire, brique de base de la goouvernance du futur, Conférence au congrès NIKAN, 13 septembre 1997, ETA 31, NMF : nikanconf.doc, 14

Calame, P., 1998, Le futur des grandes collectivités territoriales, Séminaire de réflexion de secrétaires généraux, Strasbourg, septembre 1998,ETA13, nmf.Sémgstra.octo98.note,14 p

Calame, P., 2000, Penser le territoire comme un espace de gestion partenariale des ressources humaines, compte-rendu de l'atelier du matin à la rencontre nationale sur les Pactes Locaux, 9 novembre 2000, 5 p

Calame, P., 2001, Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux défis du XXI ième siècle, FPH, Proposition issue des travaux de l'Assemblée mondiale de citoyens, Lille 2 – 10 décembre 2001, nomenclature AVE38, 68 p,

Calame, P., 2002, Les entretiens internationaux de Paris sur les territoires, FPH, Nomenclature ETA31, 15 février 2002, 3 p

Calame, P., 2003, Gouvernance et marché : les modalités de gestion des quatre catégories de bien, FPH, 14 avril 2003, 11 p

Campagnes en mouvement, 2006, Synthèse de la rencontre des acteurs de l'installation en milieu rural, 15 et 16 décembre 2004 Saint-Brieuc, Ed Collectif Ville Campagne, avec l'aide de la DATAR, livre et CD Rom

Capitalisation du réseau des Pactes Locaux, 2004, Bilan de la participation collective au Carrefour international de l'innovation sociale et territoriale, Poitiers, 27 et 28 octobre 2003, 16 p

Centre ESTA, 1992, L'acteur et le sujet, rapport de recherche sur l'éthique et l'entreprise, ESTA-Confrontations, mai 1992

Chen Man Tsuan, V., 2001, Les acteurs de l'économie solidaire de la Haute Vallée de l'Aude, inventaire, Travail de stage avec le BASE Sud Audois, dans le cadre d'une maîtrise d'économie sociale à l'Université de Toulouse –Mirail, 50 p

Cinquièmes rencontres des acteurs du développement local, 2000, DATAR - Région Nord Pas de Calais - ETD, Actes des rencontres, 22 et 23 mai 2000, Lille, 234 p

Citoyens dans les territoires audois : Des pratiques innovantes pour de nouvelles solidarités,, 1996, Compte-rendu de la journée d'échanges et propositions organisée par PARI (Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion), 7 décembre 1996 à Carcassonne, 24 p

Cluniat, R., Roubaud, J.P., Roux,A., 2005, Evaluation des contrats de pays, rapport d'étape pour la DATAR, présenté au comité de pilotage du 27 septembre 2005

Cohésion sociale et emploi : les perspectives dde l'économie solidaire, 1993, Colloque organisé par le LSCI, Paris, Jeudi 17 juin

Colletis, G., Gianfaldoni, P. et Richez-Battesti, N., 2005, Territoires et économie sociale et solidaire : une mise en perspective, 5èmes rencontres inter-universitaires d'économie sociale et solidaire, Marseille, mai 2005 : « ESS et territoires »

Comment les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent-ils aider les populations autochtones, 2005, NU, Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, Note d'information DPI/2383F, mai 2005, 4 p

Construire des références communes aux acteurs publics et aux entrepreneurs solidaires, 2002, PARI et BEIRA CFP, par Theveniaut, M., Laurent, A. et Ravignan, C.de, Rapport final de la Convention Dynamiques solidaires, octobre 2002, 11 p. ; Livré avec un Etat des lieux documentaire « Pour en savoir plus sur l'économie solidaire », septembre 2002, 109 p

Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire, Rapport de Synthèse, 2000, DIES, 44 p

Déclaration de Cork, 1996, Un milieu rural vivant, Conférence européenne sur le développement rural, 7 au 9 novembre

Déclaration de Dakar, 2005, Renforcer le pouvoir d'agir des peuples, 3 p

Déclaration de Développement économique communautaire et entreprises sociales, expériences, outils et recommandations, 1997, Technologie-Netzwerk Berlin e.V. en collaboration avec le Réseau européen pour l'économie solidaire et le développement local, éditeurs, Berlin, Projet soutenu par la Commission européenne, DG V, 18 p.

DÉSIR, 2000 et 2001, Comptes rendus des réunions : Le Creusot (19 octobre 2000) ; Orléans (1ier décembre 2000) ; Toulouse (23 février 2001) ; Bordeaux (23 mars 2001) ; Paris (11 mai 2001) ; Lyon (2 octobre 2001)

Développement, action publique et régulation, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France, 2003, (ensemble de travaux pour le Schéma directeur),

Développement économique communautaire et entreprises sociales, 1997, Technologie – Netzwerk Berlin et V., Expériences, outils et recommandations, 18 p

Développement local, Ceci n'est pas un bilan, c'est l'histoire d'une mission, 1986, Brochure du Secrétariat d'Etat auprès du premier Ministre chargé de l'économie sociale, 20 p

Développement local et cohésion sociale dans l'U.E., 1995, Ideia-Alentejo, Compte-rendu de la Conférence européenne de Serpa, novembre 2005, pagination multiple
Un développement local valorisant les initiatives et les cultures de tous, 2001, Groupe thématique de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Lille, 2001, 3 p

Dialogue social et territoires, 1999, Etat des pratiques et perspectives, AVERTIR, Actes du Colloque, Poitiers 16 avril 1999, 208 p

Diébolt, J.C., 2005, Rendre les recompositions spatiales adéquates à des dynamiques de solidarité méconnues, 5èmes rencontres inter-universitaires d'économie sociale et solidaire, Marseille, mai 2005 : « ESS et territoires »

DIES, 2000, Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie Sociale, Rapport de synthèse des Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire, 44 p

Dolfus, A. et Laurent, A., 2006, Tourisme responsable, outil de lutte contre la pauvreté, Province de Nampula, Mozambique, Beira CFP, pour le Ministère des Affaires étrangères, 64 p

Dubois, M.F., 2003, Journal d'activité des Pactes Locaux, Mis en forme pour la Journée nationale, 68 p

L'économie sociale et solidaire en Région, 2005 (ouvrage collectif), De l'informel au formel : les capacités d'innovation des organisations de l'économie sociale et solidaire, Recherche pour la DIES sur l'axe thématique « Apprécier les modalités du développement économique des organisations afin de dégager des modèles de développement au sein de certains secteurs », coordonnée par le CRGNA et le LEN-CEBS avec la participation du CENS, de l'ISTIA, du GREGUM, du LAGON, du LESSOR, 359p

Eme, B., Houssin C., Laville J. L., Regnault B. , 1990, Création d'emplois et cohésion sociale. L'expérimentation d'organisations socio-économiques dans le secteur des services de proximité. Étude-action préalable ADSP 76 p et documents annexes à pagination multiple

Emelianoff, C., 1999, La ville durable, un modèle émergent, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Orléans, 1999

Emploi et développement durable, 1997, Rapport du groupe de travail de la Commission française du développement durable, Les cahiers du développement durable, n°4, Novembre 1997, 125 p

Emploi et développement local en milieu rural, 1999, Virgile-EDEN- Hela Sverige Ska Leva, Actes du Colloque européen, 20 et 21 mai 1999, Bruxelles, 53 p

Ensemble pour une économie plurielle, 2000, Rencontres européennes des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire, Tours Acte premier, 23 et 24 novembre 2000, 48 p

Entreprendre en montagne, 2002, SAPIE, Compte-rendu de la rencontre organisée dans le cadre de l'année internationale des montages, décembre 2002, 23 p

Entreprendre ensemble, 2005, Guide des initiatives au Sud-Est toulousain, SICOVAL, 86 p

Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural, 1996, Rapport du groupe de travail sur le formation des pluriactifs en milieu rural, pour le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, DGER, 83 p

Etats et sociétés civiles, accès à la terre et développement rural : Renforcer la capacité pour de nouvelles formes de goruvernance, 2006, Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural, ONU pour l'alimentation et l'agriculture, 32 p

Evolution du projet de loi de cohésion sociale dans le nouveau contexte ouvert par la prise de parole des chômeurs, 1998, PARI, avec CREER et REAS 48, Actes du Colloque de Montpellier, 6 juin 1998,

Expertise comme objet local, cadraghes et enjeux dde l'observation rapprochée, Appel à contribution pour un colloque, décembre 2005 (www.calenda.revues.org/nouvelle5542)

Fiches indicateurs, 2002, Collectif Jo'Burgn, mai 2002, 2 p

Fraisse, L., Gardin, L. et Laville J. L., 2000, Le fonctionnement socio-économique du troisième système, CRIDA-LSCI (sous la direction de), Rapport final de mise en œuvre de l'action pilote « Troisième système et emploi » juillet 2000, 180 p

Fraisse, L., 2001, RISO, conclusions et recommandations, CRIDA, 8 p

Fraisse, L., 2001, Les enjeux politiques de l'évaluation, Collège chercheurs (document de travail), Coopération France Québec, mai 2001, 9 p

Fraisse, L., Ortiuz, H. et Boulianne M., 2001, Economie solidaire, Version provisoire des cahiers de propositions pour le XXI ème siècle, n° 29, novembre 2001, 13 p

Frère, B., 2006 L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires, Université de Liège soutenue en mai 2006, 620 p et annexes, sous la co-direction de Marc Jacquemain (Université de Liège) et Luc Boltanski (directeur d'études à l'EHESS)

Gardin, L., 2004, Réciprocité et économie solidaire, une contribution à la nouvelle sociologie économique, Thèse de doctorat de sociologiqe,2 Tomes, 416 p et annexes, 215 p

Gatel, J., 1986, Economie sociale et développement local, Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'économie sociale, 20 p

Giust, A.C., Ollivier, B., Supiot, C., 2002, Le harcèlement moral, de la perversion individuelle à la défaillance institutionnelle, Centre ESTA pour la DRTEFP Ile de France, 73 p

Giust, A.C., Ollivier, B., 2005, Colloque « Penser l'humain aujourd'hui », Confrontations, janvier 2005

Giust-Desprairies, F., 1986, L'imaginaire collectif, entre les représentants psychiques et les représentations sociales, Thèse, Paris VIII, décembre 1986, 542 p

Glemain, P., 2005, Quelle place pour la micro finance dans l'économie solidaire et le développement local viable ? Manifestation de l'Année Internationale du Micro crédit de l'ONU. « Journée d'étude sur les enjeux du développement durable ». MSHS-Université de Poitiers. 25 Novembre 2005.

Glemain, P., 2006, Les finances solidaires : une médiation sociale comme projet de territoire pour Nantes Métropole solidaire ?, Territoire(s) et Action Sociale, Secondes journées de la recherche sociale., 22 et 23 juin 2006, 13 p

Got Frédérique, 2002, La migration, une rupture pour mieux se relier ?, Univ. Paul Valery, Montpellier III, Mémoire de DESS « Changements sociaux, processus d'exclusion et dynamiques d'intégration », 130 p et annexes

Groupe du chêne, 1993, Le travail en question 33 p

Guide de l'évaluation, 2002, Circulaire du 1er décembre 2000 relative aux conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'Etat et les associations, DIES, 31 p

Les groupements d'employeurs, un outil ancré dans les politiques territoriales, 2004, CRGE, Compte rendu du 4ème Salon des Groupements d'Employeurs, Châtelrault, 29 et 30 septembre 2004

Hascoët, G., 1997, Rapport Territoires, emploi et développement durable, Programme Nouvelles activités et développement des emplois pour les jeunes, 130 p

Hascoët, G., sd, L'économie plurielle, un autre regard sur « le monde comme il va », Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire, 18 p

Heurgon, E., 2006, Territoires en question (s), territoires en devenir (s), Essai de prospective du présent, CCIC (Centre Culturel International de Cerisy), 9 p

Initiatives locales pour l'emploi, 1997, AMF (Association des Maires de France), Rapport du groupe de travail, pagination multiple

Joguet-Droncourt C., 2006, Agir ensemble pour l'emploi sur le territoire de Nevers Sud-Nivernais, Un chantier collectif réalisé par le groupe du SPEL Nevers Sud-Nivernais, 20 p

Laurent, A., 1997, Applications territoriales du développement durable, Synthèse des Actes du Congrès Nikan, Jonquière, Quebec, septembre 1997, inédit, 20 p

Laurent, A., 2000, Le développement durable… raconté par vous : Guide de rédaction des témoignages pour le congrès NIKAN II 9 p ; La société BIOTEX, janvier 2000, 6 p ; L'AMAPA, Brésil, 6 p ; l'écosite du Pays de Thau, 7 p ; Parchemin, 7 p.

Laurent, A., 2000, Sensibilisation sur le thème du développement durable, Diaporama power point, NIKAN II, DÉLOS Constellation, mars 2000, 21 p

Laurent, A., 2000, Éléments pour un diagnostic de gestion intégrée des zones côtières, Document méthodologique, PRE-COI (Programme Regional Environnement – Commission de l'Océan Indien),octobre 2000, inédit, 49 p

Laurent, A., 2000, Contribution à la réforme de la coopération ACP/UE, Contribution aux échanges organisés par la FPH, conférence et forum électroniques, inédit, décembre 2000, 35 p

Laurent, A., 2001, Questionnement développement durable, Note pôur ETD, ; juillet 2001, 11 p

Laurent, A., 2002, Le développement durable : mythes et réalités. Analyse transversale du développement durable, ETD, « Club Partenaires pour agir » Aquitaine et Midi-Pyrénées, Synthèse des travaux 2001-2002, 61 p

Laurent, A., 2003, Caractériser le tourisme responsable, facteur de développement durable, Ministère des Affaires étrangères, 2003, 270p

Laurent, A., 2004, La charte transversale ALTICOBA 21 (Agenda Local Tourisme Issu des Communautés de Base), 3 p Tableau de bord 8 p, Trousse à outils 4 p, Principes, critères et révélateurs de la chartte 14 p

Laville, J. L., 1992, Economie et démocratie , contribution à une approche sociologique de l'économie, Doctorat de l'Institut d'Etudes politiques de Paris , direction Renaud Sainsaulieu, 4 tomes, 825 p

Laville, J. L., 1996, Propositions pour la mise en place d'une politique régionale des services de proximité, CRIDA-LSCI, Rapport final de l'appui technique de la mission « Assises régionales pour l'emploi et le travail » et de la Direction de l'Action économique du Conseil régional pour le développement des services de proximité Nord Pas de Calais, avril 1996, 110 p

Laville, J-L., 2002, Sociologie économique et démocratie, la problématique de l'économie plurielle, Université Paris X Nanterre, document pour l'habilitation à diriger des recherches, 292 p

Lechevalier, G., 2005, Aux territoires vieillissants, un développement local adapté, Master Développement local et économie solidaire, Université de Valenciennes, 136 p

Lefevre, C., 2003, Le pouvoir local en Europe, pour l'IAURIF (Institut d'Aménagement de d'Urbanisme de la Région Ile de France, dans l'ensemble des travaux « Développement, action publique et régulation », coordonnés par Offner, J.M., Lefevre, C. et Coutard, O., Laboratoire LATTS, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, inclut des contributions d'enseignants d'Ile de France, de chercheurs, de praticiens oeuvrant auprès des décideurs, de décideurs, publics et privés, 90 p

Lettre n°1 des Etats généraux, 2006, FNARS, L'exclusion n'est pas une fatalité

Llena, C., Poncet,J., 2005, Economie solidaire et dynamique des territoires, inédit, 28 p

Logié, G., 2006, Démocratie participative, budgets participatifs, pour quoi faire ? Compte-rendu des rencontres de Démocratiser radicalement la démocratie de Saint-Etienne, 18 et 19 mars 2006, 6 p

Manoury, L., 2001, Evaluation de l'expérimentation nationale sur les couveuses d'activité ou d'entreprise, Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée, 3parties (55,68,24 p)

Maquet Makedonski, P., Morsier, Y.de et Ranson, I., 2001, Le territoire, lieu de relations : vers une communauté de liens et de partage,Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, septembre 2001, 46 p

Marchat, J.F., 2001, Engagement (s) et intervention au CRIDA : recherche et espace public démocratique, CRIDA-LSCI (Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie, Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions), 39

Merle, V., 1991, La Mission Nouvelles qualifications, évaluation et propositions de développement, pour Bernard Brunhes Consultants, décembre 1991, 55 p

Merle, V., 1992, Les acquis des recherches sociologiques et économiques, une reformulation de la problématique d' »adultes en reconversion », pour Bernard Brunhes consultants, juin 1992, 29 p

Méthodologie de développement des services et emplois de proximité en Languedoc Roussillon, 1998, GRCMA, Recherche action initiée par le Préfet de Région et le GRCMA, octobre 1997-septembre 1998, pagination multiple

Mine d'or, pollution et terre d'avenir en pays cathare, la construction d'une vigilance collective, 2000, CRESAL, Programme « Risques collectifs et situations de crise » du CNRS, Actes du séminaire de Lastours (Aude), 195 p

Mise en réseau d'associations se réclamant de l'économie solidaire en Languedoc-Roussillon, 2000, Rapport au FNDVA pour PARI, 70 p. Expérimentation en deux étapes Octobre 1997- Septembre 1998 et Octobre 1998- Novembre 1999

Mullard, P., 2002, Les Pactes Locaux : un processus médiateur pour une coopération territoriale, Article resté idénit, devant paraître dans un ouvrage collectif porté par le réseau ETD

Muller, M., 1994, L'encouragement social à la transition professionnelle, 1994, Compte-rendu de fin de recherche pour le Ministère de la Recherche et de l'Espace , 100 p.

Muller, M., novembre 1991, Formation et apprentissage des adultes peu qualifiés . Exemples audois, 372-35 pp pour le Ministère de la Recherche (Programme " Formation et apprentissage des adultes peu qualifiés ", Département Hommes-Travail-Technologie)

Münkner,H.H., 2006, Analyse comparative des cadres juridiques de l'entreprise sociale, 74° Congrès de l'ACFAS, Canada, 26 p

Nicolau, A., 2001, Propositions pour une diversité culturelle et interculturelle à l'époque de la globalisation, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Version provisoire des cahiers de propositions pour le XXI ème siècle, n° 8, 37 p

Ninacs, B., 2000, Le développement local, l'axe des valeurs communautaires, Communication 25 avril 2002, 29 p

Ninacs, B., 2001, Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec, Thèse

Ninacs, B., 2002, Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation, Communication 31 mars 2001, révisé le 6 janvier 2002, 29 p

Pactes locaux, 1998, Texte collectif d'interpellation adressé aux parlementaires, FPH, 18 p

Passons aux actes ! Local Mondial, 1998, Actes des Rencontres mondiales du développement local, Sherbrooke, 22 au 24 octobre 1998,156 p

Péchoux, S., 2002, Pays et agglomérations : les nouveaux territoires de la solidarité ? L'apport des pratiques d'épargne de proximité solidaire, Mémoire de fin d'études de l'ISARA (Institut Supérieur d'Agriculture Rhône Alpes), Rapport principal (206p) et Annexes, Tome 1 : méthodologie de l'étude (94 p) ; Tome 2 : Pays de Vesoul Val de Saône (80 p) ; Tome 3 : Agglomération de Dunkerque (122 p) Tome 4 : Pays de la Haute Vallée de l'Aude (157 p) ; Synthèse (13 p)

Pécqueur, B., 2005, Quel « tournant territorial » de l'économie mondiale globalisée ?, 5èmes rencontres inter-universitaires d'économie sociale et solidaire, Marseille, mai 2005 : « ESS et territoires »

Perlas, N., 2002,What Would it Take to Change a Nation State, traduction française 2004 par Sylvette Escazaux, Quelle approche pour une transformation radicale de l'Etat-Nation, 11 p, (www.globenet3.org/Essays)

Plan d'action du Groupe « Couveuse », 1998, pagination multiple, URSCOP

Plate-Forme européenne de dialogue sur les initiatives éthiques et solidaires, 2005, Tableaux synthétiques des partenariats entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes, document du secrétariat, Conseil de l'Europe, strasbourg, DGIII/DCS (2005) 37, 7 p

Pluriactivités dans l'économie pyrénéenne 1993, « Monts et vallées des entrepreneurs, Rencontres de 8 et 9 octobre à la Maison de la montagne de Roquefeuil, pagination multiple

Ponrouch, V. , 2004, La marque territoriale, Cahier des charges pour un reconnaissance officielle européenne, 15 novembre 2004, 7 p

Poutchy-Tixier, J.C., 1999, Conduite de projets durables de développement territorial, support évolutif de qualification, Synergies créatives n°6, 16 p

Pratiques d'animation de réseaux nationaux, 2001, CELAVAR (Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale,), Cycle de séminaires d'évaluation 1997-2002, 2ème synthèse 1997 - automne 2001, 44 p

Programme expérimental sur l'installation progressive en milieu rural dans le cadre du Fonds d'installation agricole (FIA), 2000, ADEAR-LR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural Languedoc-Roussillon), Rapport intermédiaire décembre 2002, 38 p et annexes

Projet DÉSIR (Développement Solidaire Inter-Région), 2000, proposition de convention avec le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Installation du dispositif interrégional d'expérimentation, 50 p

Prospective démographique et économique à 2015 en Languedoc-Roussillon, 2003, Groupement de la statistique régional 40 p

Pumain, D., 2003, Les formes des systèmes de villes : dynamique ou évolution ?, 1ère journée Complexité, 27 novembre 2003

Questions pour un débat, 1998, IRES (Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire), février 1998, pagination multiple

Quinze ans d'installation en zone rurale,1988, Sud du département de l'Aude, INRA - Interface pyrénéenne, 58 p

Ravignan, C.de, 2002, L'abeille, analyse des pratiques de tissage d'un groupe de femmes dans un atelier d'insertion à Carcassonne, approche ethnographique, Mémoire EHESS d'Anthropologie sociale, historique de l'Europe-Méditerrannée, Toulouse, 123 p

Ravignan, F.de, 1982, 1983, Les paysages ruraux de la montagne audoise et des Corbières, 2 tomes, 69 p, 170 p et annexes

Recueil des cas présentés dans les ateliers, 2003, Document de travail du Carrefour international de l'innovation sociale et territoriale, Poitiers, 27 et 28 octobre 2003, 115 p

Regards croisés sur la gestion collective de l'emploi, 2002, GREP – BRAGE - TAMEN – Commission européenne (FSE) , 4 volumes : 7et 8 février à Poitiers : Groupements d'employeurs, partenariats, territoires (101 p) ; 11 et 12 avril à Finsterwalde, Allemagne (47 p) : Vers une flexibilité du temps de travail ; 20 et 21 juin à Rodekro, Danemark : Maintien des seniors sur le marché du trvail (53 p) ; 21 et 22 novembre à Annecy : l'accompagnement des créateurs et des créatrices d'activités et d'entreprises, l'action des coopératives d'emploi et d'activités (119 p)

Rencontres nationales des conseils de développement, janvier 2004, le Manifeste de la coordination nationale, 13 propositions pour développer la démocratie participative, 10 p

Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, 2000 (mars), INSEE LR, n°7

Répertoire 2005, Une économie pour les générations futures, ADEPES Midi Pyrénées, 116 p

Résultats de l'enquête sur les nouveaux habitants des territoires ruraux, 2000, Mairie-Conseils, Supplément à la Lettre en direct n°124, septembre 2000

Intelligence Collective : Révolution invisible, Site The.Transitioner.org, consultation été 2006

Rioux, J.P., 2004, Le bonheur de regarder le passé pour comprendre le présent, mis en ligne le 8 juillet du(www.parutions.com/pages/1-4-100-4701.html)

Roche, V., 2004, Éléments d'argumentation en faveur de l'introduction des Agendas 21 locaux au Québec, Projet en collaboration avec le RLLD,GRIR-UQAC et GEIGER-UQAM, 105 p

Roy,N., Theveniaut,M., 2003, Convention territoriale au titre de l'économie sociale et solidaire, Haute Vallée de l'Aude, BASE Sud Audois, 26 p et annexes

Sauve, L., 1998, L'éducation relative à l'environnement : entre modernité et post-modernité. Les propositions du développement durable et de l'avenir viable, Université » du Québec à Montréal, Documents de travail préliminaires du Colloque (19 au 30 octobre 1998), 13 p

Schwartz, B., 1991, Lutter contre la précarité et la vulnérabilité de l'emploi, l'expérience du programme « Nouvelles qualifications », extrait des Actes du Colloque international de Sèvres, mai 1991,37 p

Scolaro, J., 2003, L'investissement associatif d'une arène institutionnelle, l'implication du BASE Sud Audois au sein du Pays en émergence, Université de droit, d'économie et de sciences politiques Aix Marseille III, Institut d'études politiques d'Aix en Provence, DEA de Science politique comparative, 94 p

Séminaire permanent de l'économie sociale et solidaire, 2006, Version 4, Retour sur la méthode, Région PACA, Document de travail, 23 p

Sens (le) de la terre 2001, Confédération paysanne, Actes du Colloque sur le foncier, Carcassonne, octobre 2001, 64 p

Shortcult, 2003, La responsabilité sociale des territoires, une transposition du concept de la responsabilité sociale des entreprises pour les autorités locales, Porjet TSR, CECOP pour le réseau REVES, 12 p

Stratégies locales pour l'emploi et l'économie sociale, 1997, Actes du colloque de Montréal,18 et 19 juin 1997, OCDE-IFDEC, Canada, 145 p

Séminaire DATAR DGEFP, Emploi et territoires, mai 2004, 30 p, accompagné des résultats des résultats de l'Etude Rhizome « Expérimentation d'articulation des politique d'emploi du SPE et des projets de territoire dans 4 sites de Poitou Charentes, Alsace, Lorraine, PACA » (2003), « Etude relative à l'analyse d'un échantillon de diagnostics et plan d'action locaux » (février 2004), « Préconisations (avril 2004)

Tétard, F., 2004, L'ADELS dans les années soixante : une animation nationale de l'autogestion locale, 4e débat interactif de l'Adels « Autogestion : que reste-t-il de nos amours ? » 07 décembre 2004, 13 p

Theveniaut-Muller M., 2000, Document de travail, chronologie des réseaux versus économie solidaire / versus développement local, pour la réunion UNADEL, 3 p et pagination multiple

Theveniaut-Muller M., Ravignan C.de, Laurent A., Construire des références communes aux acteurs publics et aux entrepreneurs solidaires, Rapport final de la Convention Dynamiques solidaires, octobre 2002, 11 p. Livré avec un Etat des lieux documentaire « Pour en savoir plus sur l'économie solidaire », septembre 2002, 109 p

Theveniaut-Muller M., Ravignan F.de, 2001, Research Project RISO : The Role of Intermediary Support Structures in Promoting Third System Employment Activities at Local Level Étude appliquée à la région française du Languedoc-Roussillon

Theveniaut, M., 2001, Une organisation territoriale pour faire quoi ? Document de travail pour le Comité régional de l'économie sociale et solidaire de la Région Languedoc-Roussillon installé auprès du SGAR Préfecture de Région, 9 p ; mis à jour en juillet 2001, 12 p

Theveniaut, M., Laurent A., 2004, Un + Un = Trois. Les Pactes Locaux : ensemble, au cœur de relations plus responsables, entre, avec et pour les personnes, du local au global, Dossier coordonné pour le Collectif des Pactes Locaux, à la demande de la FPH, 2004, 51 p

Theveniaut, M., Laurent A., Une Alliance Internationale des Territoires (AIT), entre le comment et le pourquoi ?, 2005, Pour la FPH, Rapport principal 62p, Rapport détaillé 280p, Note de synthèse en français et en anglais, Rapport final d'exécution (avril 2006), 27p

Theys, J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, publié sur internet le 23 septembre 2002

Treize propositions pour développer la démocratie participative territoriale, 2004, Le manifeste de la Coordination nationale des conseils de développement, 4èmes Rencontres nationales de Grenoble 15 et 16 janvier 2004,10 p

Ubiergo, J.G., 2002, L'émergence des nouvelles activités en zone pyrénéenne, Etude SEGESA pour le Commissariat à l'aménagement des Pyrénées, 60 p

Ubiergo, J.G., 2003, Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude : Entre motivations personnelles et transformations sociales, les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents, Étude SEGESA-BASE Sud Audois, octobre 2003, 58 p et annexes, 49 p.